

هكذا من الأصل

TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE – N° 11760 – VENDREDI 19 NOVEMBRE 1982

Des dirigeants palestiniens des territoires occupés souhaitent la reconnaissance mutuelle de l'O.L.P. et d'Israël

LIRE PAGE 4

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dr. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 80 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 55 dr. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 1 000 l. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 55 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 65 d.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

M. Kadhafi et l'Afrique

Après la question du Sahara occidental, la représentation du Tchad divise l'Organisation de l'unité africaine. Deux jours d'âpres discussions, mardi 16 et mercredi 17 novembre, n'ont pas permis au conseil des ministres de l'Organisation panafricaine, réuni à Tripoli pour préparer le sommet du 23 novembre, de trancher entre la représentativité de la délégation de M. Hissène Habré, au pouvoir à N'Djamena depuis le 7 juin, et celle de M. Goukouni Oueddeï, qui a formé, fin octobre, un « gouvernement » rebelle dans le Tibesti. Les ministres devraient, ce jeudi après-midi, reprendre leurs débats et, en cas de désaccord persistant, renvoyer la question devant les chefs d'État et de gouvernement.

Cette affaire, on s'en doute, ne relève plus de la procédure des accréditations. Elle a pris une tournure beaucoup plus politique. S'appuyant sur la Libye, sans laquelle il ne pourrait rien tenter de sérieux, M. Goukouni Oueddeï organise, aujourd'hui, une rébellion dans une région désertique, excentrique et sous-peuplée, en lisière de la bande d'Aozou occupée militairement par la Lybie depuis plus de dix ans. Le reste du Tchad, depuis septembre, est contrôlé par l'administration de M. Hissène Habré, qui a participé, au début d'octobre, en tant que chef d'Etat, au sommet franco-africain de Kinshasa et a doté, depuis, son pays d'un gouvernement et d'institutions provisoires.

Le gouvernement de N'Djamena représente, en outre, le Tchad au sein des organisations internationales, à commencer par l'ONU, sous l'égide de laquelle s'ouvrira, le 29 novembre à Genève, une réunion de bailleurs de fonds pour aider ce pays dévasté à se reconstruire.

On ne peut s'étonner de voir le colonel Kadhafi aider ses protégés tchadiens tenter de reprendre le pouvoir. Pour expliquer son refus de se rendre au sommet franco-africain de Kinshasa, il en avait dénoncé le caractère « néo-colonial ». Il a renouvelé ses attaques contre cette institution, qualifiée de « scandaleuse », lundi encore, dans son discours d'ouverture du conseil des ministres de l'O.U.A. Le dirigeant libyen n'hésite jamais à déconcerter : il a préféré inviter M. Arafat au « suicide » plutôt que de voir l'O.L.P. évacuer Beyrouth et a refusé de participer au sommet de Fès sur le Liban plutôt que de remettre en cause ses options « radicales ».

Mais on le croyait assez attaché à l'accession à la présidence annuelle de l'O.U.A. – responsabilité réservée à l'hôte du sommet – pour envisager, quand il le fallait, de substantielles concessions. Au début d'août, pour tenter de sauver une première fois « son » sommet, n'avait-il pas menacé de couper les vivres aux Sahraouis, espérant ainsi obtenir le retrait de leur délégation ? N'avait-il pas contraint M. Goukoumi Oueddeï à céder son fauteuil au représentant de M. Hissène Habré ?

Dans ces conditions, on peut se demander sur quels Etats africains peut bien compter le colonel Kadhafi pour l'appuyer dans sa démarche en un moment où il s'agit, avant tout, de consolider une Organisation panafricaine affaiblie par l'affaire sahraouie. On peut espérer que l'O.U.A. surmontera cette nouvelle crise. Mais on voit mal ce qu'elle gagnera à être présidée par un homme qui place si manifestement ses propres intérêts avant ceux du panafricanisme.

Le dégel sino-soviétique

Pékin se déclare « très optimiste » sur les discussions avec Moscou

A Pékin, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, a déclaré à son retour de Moscou, où il a assisté aux obsèques de Leonid Brejnev, qu'il était *« très optimiste »* pour l'avenir des discussions sino-soviétiques. Le ministre a ajouté qu'il avait eu avec son homologue soviétique, M. Gromyko, *« des discussions détaillées en vue d'écarter les obstacles à une amélioration des relations entre la Chine et l'U.R.S.S. »*.

Il a également annoncé qu'*« une date serait fixée prochainement »* pour la reprise, à Moscou, des conversations engagées le mois dernier à Pékin au niveau des vice-ministres des affaires étrangères.

Vers un règlement par étapes ?

Trois revendications chinoises majeures sont au cœur des entretiens sur une amélioration des relations entre la Chine et l'U.R.S.S. Ces trois sujets ont été fréquemment cités à Pékin. Ce sont l'allégement de la pression militaire soviétique sur les frontières nord de la République populaire, la fin de l'intervention des forces armées de l'U.R.S.S. en Afghanistan, le retrait du soutien accordé par Moscou au Vietnam pour son occupation du Cambodge. Quels progrès sont concevables sur chacun de ces trois chapitres ?

La question de la pression militaire soviétique aux frontières de la Chine est posée de longue date, sous des formes variables. Il y a quelque temps, par exemple, que les dirigeants de Pékin ont cessé de réclamer l'évacuation pure et simple des forces soviétiques de la République populaire de Mongolie – comme le faisait encore Zhou Enlai en 1973 à la tribune du dixième congrès du P.C.C. Lors des entretiens sino-soviétiques de 1979, les Chinois semblent avoir borné leur demande à une réduction des forces de l'U.R.S.S. sur ses frontières asiatiques à leur niveau de l'époque Khrouchtchev – en effectifs comme en puissance de feu, ce qui posait quelques problèmes compte tenu des transformations techniques intervenues depuis une quinzaine d'années dans l'armement, nucléaire compris, des divisions soviétiques. Si elle n'était pas rejetée d'emblée, cette revendication était d'autant plus difficile à satisfaire qu'une réduction « réciproque » et surtout « équilibrée » des forces chinoises n'était guère envisageable en raison de la faiblesse relative de ces dernières.

C'est pourtant sur ce point qu'une première évolution positive semble se dessiner. Très schématiquement, la solution consisterait en une restructuration du dispositif soviétique dont le résultat serait d'opérer un glissement partiel des forces longtemps massées sur la frontière chinoise – un million d'hommes, dit-on à Pékin, – d'une part vers le secteur méridional des frontières de l'U.R.S.S., c'est-à-dire vers les confins afghans et iraniens, d'autre part vers la région du Pacifique, principalement le vaste bassin de la mer d'Okhotsk.

Des informations dignes de foi indiquent que le mouvement est déjà entamé dans la première direction – par forcément pour faire plaisir aux Chinois, mais en raison des tensions croissantes dans la région.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 7.)

Page 12

UNE DÉCLARATION AU « MONDE » DE Mme GEORGINA DUFOIX SUR L'AFFAIRE DU « CORAL » ET LES « LIEUX DE VIE »

Page 9

UN ENTRETIEN AVEC M. DIDIER BARIANI
président du parti radical

La politique sociale à l'épreuve

• Les négociations salariales piétinent
• Le chômage s'est accru de 3,7 % en octobre en données brutes

M. Pierre Mauroy a engagé, jeudi matin 18 novembre, ses entretiens avec les syndicats sur l'évolution du pouvoir d'achat du SMIC et sur les autres préoccupations des partenaires sociaux, notamment l'avenir de l'assurance-chômage. Après M. Krasucki, secrétaire général de la C.G.T., il devait recevoir MM. E. Maire (C.F.D.T.), A. Bergeron et Pommatau (FEN).

Ces contacts ont lieu alors que la C.G.C. manifeste son mécontentement dans la rue, et au moment où sont publiées des statistiques révélant une certaine morosité. Ainsi malgré une relative stabilisation, le chômage continue de s'accroître à un rythme, il est vrai, moins élevé qu'il y a un an (+ 3,7 % en octobre en données brutes au lieu de + 4,7 % en octobre 1981), alors que dans de nombreux secteurs les négociations salariales piétinent (vingt-sept accords, mais vingt-huit échecs).

Plus de deux semaines après la sortie officielle du blocage des salaires, le bilan des négociations salariales engagées est plutôt maigre. Contrairement à ce qui était espéré à l'origine, aucune sortie anticipée, au 1er octobre, ne s'est produite dans les branches ou dans les entreprises. Et si la fonction publique a effectivement une certaine exemplarité, c'est au prix de propositions qui ont varié par rapport aux directives du premier ministre en date du 10 septembre et d'un virage sur le pouvoir d'achat. M. Mauroy avait clairement indiqué que l'objectif était, à la fin 1983, le maintien du pouvoir d'achat moyen en niveau. La garantie apportée aux fonctionnaires – et c'est une innovation dans ce secteur – est que ce maintien sera assuré en masse, système qui risque de se révéler plus coûteux.

Alors que la C.F.T.C. et la C.G.C. viennent d'annoncer qu'elles ne signeraient pas le relevé de conclusions – ce qui chasse l'espoir de M. Le Pors d'un accord unanime des syndicats, – l'entourage du premier ministre assure que le texte dans la fonction publique *« est de nature différente mais n'est pas* a priori *plus avantageux qu'ailleurs »*.

L'argument n'est pas très convaincant. Au-delà des ambiguïtés de la formule, le principe d'une clause de sauvegarde est bel et bien arrêté, ce qui signifie qu'il y aura ajustement des traitements sur les prix, pour garantir le maintien du pouvoir d'achat moyen, quelle que soit la situation économique. Celle-ci n'influera que pour l'élaboration du calendrier de rattrapage éventuel sur 1984.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 37.)

POINT

La C.G.C. dans la rue

Des cadres dans la rue ! La C.G.C. a organisé, jeudi 18 novembre en fin de journée, un arrêt de travail (une journée dans les banques) et une manifestation à Paris.

Ce n'est pas la première fois que l'encadrement est appelé à manifester. Déjà, le 1979, la C.G.C. avait protesté contre des majorations de cotisations sociales. Mais, cette fois, la nouveauté est double : le défilé est limité à la région parisienne ; en revanche, l'appel, qui, à l'origine, aurait dû être lancé conjointement avec F.O. et la C.F.T.C., s'adresse à l'ensemble des salariés, chômeurs et retraités. En élargissant la cible, la C.G.C., dans une certaine mesure, amplifie sa campagne électorale à l'approche des élections prud'homales.

Dans l'entourage du premier ministre, on ironise sur cette manifestation, en soulignant que les quatre objectifs mis en avant – maintien du pouvoir d'achat, politique industrielle, sauvegarde de la politique contractuelle, refus d'une société d'assistance – sont aussi ceux du gouvernement.

Parmi les « vingt et une » raisons de mécontentement avancées, certaines sont excessives ou même injustifiées, comme lorsque le pouvoir est implicitement accusé de « confondre la solidarité avec la haine sociale et un simple partage de la pauvreté ».

Mais même si la C.G.C. ne doit pas être assimilée à l'ensemble des cadres, au demeurant peu syndiqués, ce serait une erreur politique de traiter sa manifestation par la dérision ou n'y voir qu'une opposition politique.

Les incertitudes qui continuent de peser sur le rôle des cadres dans les entreprises alimentent un certain trouble, perceptible dans d'autres organisations de cadres plus proches du gouvernement. Avertissement pour le pouvoir, mais aussi mise en garde au patronat, vis-à-vis duquel la C.G.C. a durci le ton sur l'UNEDIC. Ce défilé sera un test de crédibilité pour cette centrale.

Le dos rond

par PIERRE DROUIN

Depuis que le gouvernement a décidé de remettre la pendule de sa politique à l'heure des grands équilibres, il se passe des choses étranges. Les critiques fusent des deux côtés de la barrière sociale, alors même que chefs d'entreprise et travailleurs admettent qu'une plus grande dose de réalisme est nécessaire pour conduire les affaires françaises dans la forte houle internationale. Tout se passe comme si les institutions de représentation, qu'il s'agisse du patronat ou des syndicats, se devaient, pour tenir leur rang, de sacrifier aux rites ou tout simplement, pour leur affiche électorale (le vote pour le renouvellement des prud'hommes n'est pas loin), de soigner leurs discours de réprobation.

Cette distorsion avec la réalité n'est pas nouvelle. Mais on s'était rarement, comme dans la dernière phase, servi des mêmes arguments à face retournée : les « cadeaux aux entreprises » deviennent des « pénalisations », suivant celui qui les apprécie.

M. Mauroy – conforté par M. Mitterrand – fait le dos rond, et il a raison. D'autant plus que les répliques du théâtre social étant prononcées, chacun vaque ensuite à ses ouvrages, en essayant de parer au grain de la manière la moins désagréable.

On voit même, en province, lors d'assises régionales du développement, des délégués de la C.G.T., de la C.F.D.T. et du patronat déjeuner ensemble après avoir, de manière très pragmatique, étudié sur le terrain la politique de *« planification décentralisée »* lancée par M. Michel Rocard (1).

Les mouvements de grève se font de plus en plus courts et symboliques, ainsi que les manifestations qui s'enchaînent, la dernière étant celle qu'organise la C.G.C. le 18 novembre. Au-delà de la grogne, les chefs d'entreprise cherchent à tirer le meilleur parti d'une situation beaucoup moins enviable qu'il y a dix ans, et qui n'incite toujours pas à l'investissement.

(Lire la suite page 2.)

(1) Lire « L'exemple auvergnat », d'Alain Rollat, *le Monde* du 9 novembre 1982.

AU JOUR LE JOUR

Service

On vient de créer, dans plusieurs villes de France, un nouveau service administratif baptisé « A votre service » (A.V.S.). Il s'agit, évidemment, de rapprocher l'administré de l'administration, de l'aider à se frayer un chemin dans la forêt des sigles, la jungle des circulaires, le maquis des règles et des lois.

Voilà une initiative heureuse pour chacun. Pour l'administration elle-même, c'est une chance. L'existence de services spécialisés... dans le service permettra aux autres de continuer comme avant.

BRUNO FRAPPAT.

UN ESSAI DE LUC BOLTANSKI

L'invention des cadres

Les cadres existent-ils ? Les médias sont si souvent à leur chevet qu'on en viendrait à douter de la réalité de ce groupe social. Et déceler ce qui fait l'unité de ces catégories hétérogènes, aux intérêts divers, voire opposés, implique une grande agilité mentale. Pourtant, il faut bien convenir que les cadres existent puisque tout le monde en a rencontrés, que des millions de personnes prétendent au titre et se sont dotées d'institutions qui participent au jeu socio-politique.

Il reste que cette nébuleuse aux limites mal définies à laquelle s'identifient, par exemple, le patron prestigieux issu de la vieille bourgeoisie et diplômé d'une grande école et le chef d'atelier ancien ouvrier, pose depuis longtemps des interrogations à la classe syndicale et politique et aux cadres eux-mêmes. Luc Boltanski, qui collabore depuis des années avec Pierre Bourdieu, est allé y voir de plus près. En faisant appel aux ressources de la statistique, de l'ethnographie, de l'étude des mentalités, en s'appuyant sur des documents inédits et des entretiens, il a écrit un ouvrage remarquable d'intelligence et d'érudition. Son analyse, austère mais indispensable désormais à tous ceux qui s'intéressent aux cadres et à la société française, replace le sujet au sein du débat et des luttes idéologiques qui agitent les classes sociales depuis cinquante ans.

BERNARD ALLIOT.

(Lire la suite page 36.)

Le Monde « Une semaine avec Champagne-Ardenne »

Le Monde publie durant toute cette semaine les reportages et les enquêtes de ses correspondants et de ses envoyés spéciaux sur les quatre départements qui composent la région Champagne-Ardenne. Aujourd'hui :

– Une forêt en grande jachère, par Marc Ambroise-Rendu ;
– Routes sans rail, par James Sarazin ;
– La ville du beau bois, par Michèle Champenois.

Lire pages 19 à 22

Le Monde

idées

La crise

Devant le remue-ménage provoqué par sa politique de rigueur, M. Mauroy, clairement, a choisi de faire « le dos rond ». Mais, constate Pierre Drouin, il n'est pas le seul ; et c'est pourquoi le pouvoir devrait mieux éclairer le pays sur son projet de société. *Car ce dont il s'agit*, note Michel Lemaignan, c'est tout simplement de *gagner la guerre*, ce qui impose une sorte d'union sacrée. Aux yeux de Lionel Stoléru, on en est loin, la prédication budgétaire de M. Laurent Fabius relevant, selon lui, de la pire tartuferie.

Voulons-nous gagner la guerre ?

par MICHEL LEMAIGNAN (*)

L'aggravation du chômage en France et dans la plupart des pays européens tient essentiellement à deux causes :

1) Le ralentissement considérable de la croissance depuis 1975, allant de pair avec la poursuite de l'amélioration de la productivité ; quand on met moins de temps pour fabriquer des objets et que, au même moment, la consommation n'augmente pas, il y a nécessairement *moins d'heures* de travail à répartir entre tous les travailleurs.

2) Aggravant le phénomène précédent, l'envahissement de nos marchés par des produits de bonne qualité ou moins chers fabriqués à l'étranger et le ralentissement de nos *exportations*. Il est facile d'imaginer la considérable régression du nombre de chômeurs qui interviendrait en France si la plupart de nos motos, de nos appareils de musique, de radio, de photo, d'articles de confection textiles, etc. étaient fabriqués en France, ou, ce qui revient au même, si nous vendions à l'étranger deux *fois plus de produits fabriqués chez nous*.

Agir sur la première cause, c'est-à-dire augmenter le taux de consom*mation et accélérer* la *croissance*, tant qu'on n'a pas agi sur la deuxième, est une solution illusoire, car elle ne fait qu'augmenter le taux de nos importations et donc diminuer le chômage... en Extrême-Orient. On l'a bien vu au deuxième semestre 1981.

C'est donc sur la deuxième cause, la compétitivité de nos entreprises, qu'il faut agir : il faut avant tout que la France se remette à fabriquer des produits d'une qualité au moins égale et à des prix au plus égaux à ceux de l'étranger.

La plupart des acteurs du jeu économique, s'ils ont compris intellectuellement cette vérité de bon sens, *ne semblent pas* avoir saisi qu'il s'agit d'une question de vie ou de mort, que cet objectif doit passer avant toute autre considération.

Nous sommes dans une situation de guerre, non plus à coup de chars d'assaut ou de mitraillettes, mais à coup de carnets de commandes et de parts de marché. Les victimes de cette guerre, si elles ne se retrouvent pas toutes allongées sur les champs de bataille, auront perdu leur dignité d'hommes, se sentant incapables de trouver un emploi, *de faire vivre* ceux dont elles ont la charge et souvent, certains le savent bien parmi les 2 millions déjà touchés, ayant perdu le goût de la vie.

L'union sacrée

L'histoire nous montre qu'on ne gagne jamais une guerre sans avoir réalisé l'union sacrée de tous les combattants à *tous les postes*.

Alors, il faudrait que la moitié des Français *s'arrêtent* de dire que si nous sommes au bord de la défaite, *c'est à cause des erreurs qui ont été* commises avant mai 81... et que l'autre moitié s'arrête de dire que c'est à cause des erreurs commises *depuis cette date*. Que tous, *sans exception*, se disent que, quelles que soient les erreurs du passé, le moment est venu de faire front unanimement et que nous ne gagnerons que si, à partir de maintenant, nous mettons tout en œuvre *pour baisser* nos coûts de fabrication et nos prix de revient.

Pour cela, il faut, bien sûr, de *nombreuses mesures* techniques : diminution des charges financières des entreprises, développement des investissements productifs, accélération de l'effort de recherche et de développement *et de l'innovation, etc.* Tout cela est nécessaire et de nombreux spécialistes qualifiés de tous les bords en parlent beaucoup ces temps-ci ; il faut qu'ils soient écoutés et leurs suggestions mises en pratique.

Il faut également étudier concrètement les immenses possibilités qu'offrent les marchés du tiers-monde, où les besoins de base sont loin d'être satisfaits ; certes, le développement de ces marchés pose des *problèmes financiers complexes*, mais son incidence sur la baisse du chômage pourrait être considérable.

Il faut aussi et peut-être surtout créer les conditions psychologiques et morales de la victoire :

— que tous comprennent, à tous les échelons, que des sacrifices seront sans doute nécessaires pour gagner et qu'il n'est plus temps de s'accrocher avec acharnement aux avantages que la période des « Trente Glorieuses » ont procuré à *beaucoup* ;

— que soit largement développé, dans les ateliers et les bureaux, ce climat de participation, que l'on observe dans certaines entreprises, trop peu nombreuses malheureusement, mais qui, grâce à ce climat, à conditions de concurrence comparables, sont mieux armées dans la compétition internationale.

Tous ceux qui ont pénétré dans un atelier, quel qu'il soit, ont bien senti à quel point est plus efficace une équipe soudée, dans laquelle, chacun, du grand chef au dernier exécutant, respecte les autres et reconnaît les supériorités diverses de chacun.

« Illusion et utopie, dira-t-on. Vous savez bien que, s'il n'y avait pas eu les grèves et la lutte des classes, la situation matérielle des ouvriers serait restée misérable. » C'est sans doute vrai, mais aujourd'hui, dans les conditions sociales et internationales de 1982, ne faut-il pas choisir entre faire les efforts nécessaires pour transformer en réalité ces utopies, ou bien tout simplement perdre cette guerre et laisser les pays, qui, eux, croient en de telles *utopies, déferler sur nos marchés* et provoquer un nouveau bond en avant de l'inflation et du chômage ?

Nous pouvons gagner la guerre, mais à condition de le vouloir vraiment et de mettre en œuvre les moyens de la victoire.

(*) Président de l'Association des cadres dirigeants pour le progrès social et économique (Acadi).

Le dos rond

(Suite de la première page.)

Ils savent, en effet, que l'année 1983 sera sombre, même si le gouvernement — comme il est de tradition — essaie d'atténuer la vérité et de tenir, là aussi, un discours qui ne correspond que d'assez loin à la réalité qu'on voit se dessiner. Les dernières « prévisions » annuelles du BIPE (Bureau d'information et de prévisions économiques), organisme indépendant de haute réputation, mettent en garde contre toute illusion, alors que « *la consommation des ménages s'essouffle lentement, que l'investissement stagne, que la reprise internationale est indécise, que le chômage s'accroît et que les déséquilibres financiers extérieures et intérieurs de l'économie française sont profonds* » (2). Selon les experts, la croissance du produit intérieur brut sera en 1983 de 0,5 % seulement (contre 2 % selon les prévisions gouvernementales).

Ce n'est pas encore, on le voit, le sursaut. Salariés et chefs d'entreprise auront donc souvent la tentation de se mettre en seule condition de survie. Les « contrats de solidarité » ont introduit un peu de mobilité dans les affaires, mais la propagation du système est lente, aussi bien parce que la préretraite ne tente pas ceux qui craignent une « mort sociale » seulement un peu moins pénible que celle du chômage que parce qu'elle n'arrange pas toujours les chefs d'entreprise qui ne *trouvent pas à remplacer aisément* ceux qui quittent des postes de responsabilités

On sait bien qu'en France — Alfred Sauvy le dit assez — une fraction non négligeable du chômage tient à l'inadéquation des besoins de l'industrie et de l'offre du marché du travail. Le tendance est donc de ne pas trop bousculer l'échafaudage des postes et des personnes, de peur de ne pouvoir reconstituer l'organigramme « à l'identique ».

La tendance *générale* à faire le dos rond s'étend à d'autres catégories sociales : aux fonctionnaires, par exemple, qui n'ont été qu'assez peu touchés, il faut bien le dire, par l'arrivée des socialistes. Ceux qui s'attendaient à une épuration massive, un *spoil system* à l'américaine, et notamment après les envolées révo*lutionnaires* du congrès de Valence, ont été agréablement surpris. Bien sûr, les plus voyants personnages de l'administration, les plus engagés du *côté de l'ancien pouvoir, ou* quelques-uns des plus hauts perchés ont été déplacés, mais l'écrémage s'est fait avec une main légère. Du coup, ceux qui ont été épargnés, voire promus, se tiennent pour dit qu'il vaut mieux « ne pas faire de vagues », et l'on ne perçoit pas d'agitation organisée (3).

La crise du logement pousse aux mêmes réactions : tout se fige, les locataires se cramponnent à leurs appartements, rassurés par la loi Quilliot, et les candidats cherchent en vain le propriétaire qui prendra le risque de louer. Selon les experts, les congés spontanés ont diminué dans la proportion de... 90 % !

Il se répand ainsi sur la France comme une sorte de chape de protection, confirmée par les analystes de la *COFREMCA* (4) qui constatent une démobilisation, une baisse de tonus dans les entreprises, souvent considérée comme une des causes de *notre actuelle difficulté* à exporter. Trois observations méritent d'être méditées :

1) Malgré la crise et le chômage, les citoyens *sont devenus plus exigeants* et attendent de leur travail des satisfactions affectives et un épanouissement personnel. S'ils ne les trouvent pas, le besoin de performance — qui reste vif — s'oriente vers le travail au noir, les loisirs, les activités sociales. A défaut d'un enrichissement du contenu et des relations du travail, nous risquons d'assister à un comportement de fuite vers la sphère de la vie privée, dont l'économie, dans son ensemble, se ressentirait. Les lois Auroux permettront-elles ce ressaisissement à l'intérieur des entreprises ?

2) Le modèle « cadre » perd de *son attrait. Phénomène nouveau* : pour la première fois, des ouvriers qualifiés et des employés ne souhaitent pas devenir cadres. Ils perçoivent mal ce que ce titre leur apporterait en gain réel, en qualité de vie et en contenu de métier. Ils redoutent cette entrée dans un monde exposé au jeu difficile de la compétition interpersonnelle et qui leur ferait perdre l'appartenance à un milieu plus solidaire.

3) Les Français s'éloignent des *partis politiques et* des syndicats. *Le* mouvement amorcé depuis dix ans avait connu une rémission au lendemain des élections de 1981, mais la tendance de fond l'emporte à nouveau. Cette désaffection s'observe dans la plupart des pays européens, notamment à l'égard des centrales ouvrières. La majorité des Britanniques *(57 %) accusent* la *puissance* des syndicats d'être le principal facteur du niveau élevé du chômage. Parallèlement, une proportion croissante d'Anglais (74 % en 1981) et d'Italiens (50 % en 1981) pensent que les syndicats ont trop d'influence.

Les trois démocraties

Mais ne sont-ce pas plus généralement les « *partenaires sociaux* » qui ont acquis, dans la direction des affaires politiques, un pouvoir démesuré ? C'est un peu le sentiment d'un Jacques Lesourne qui parle, à cet égard, d'un « *oligopole social* » (5) dont l'effort consisterait à transférer du système économique (qui lui échappe pour une bonne part) au système politique (qui le reconnaît) la solution des problèmes économiques et sociaux ; fixation du salaire minimal, de la durée du travail, détermination des prix agricoles, sauvetage ou fermeture des entreprises en difficulté, etc.

Ainsi apparaît-il à J. Lesourne qu'il existe dans les pays européens, à côté de la démocratie formelle représentée par le gouvernement, le Parlement, les collectivités territoriales, une « *démocratie corporatiste* » qui réunit le gouvernement et les membres de l'oligopole social. Cette « démocratie » accroît les rigidités, les adaptations n'étant acceptées qu'après des négociations longues et difficiles, multiplie les contrats garantissant les avantages acquis en figeant au détriment des *moins organisés la répartition du* revenu national, affaiblit la concurrence dans tous les secteurs où elle n'est pas imposée de l'extérieur, et même, comme on le constate aujourd'hui, se lance dans le protectionnisme hypocrite.

Cela dit, le pouvoir de cette seconde démocratie n'est pas absolu. Au cœur des sociétés européennes germent des transformations d'aspiration et de valeurs, maintenant beaucoup mieux connues, et qui portent aussi bien sur les changements dans les modes d'utilisation du temps que sur les demandes de citoyenneté dans l'entreprise, le regard critique porté sur la science, *la* volonté de préserver l'environnement, de faire éclore des petites unités de production, une foule d'associations, etc.

C'est là une « troisième démocratie », la démocratie spontanée, par nature insaisissable, qui, écrit Jacques Lesourne, apparaît dès qu'un groupe de citoyens juge inadéquats les canaux de la démocratie formelle et de la démocratie corporatiste.

N'est-ce pas aussi, sans qu'il emploie la formule, à cette « troisième démocratie » que pense Jacques Delors quand il estime qu'au bout de la route de l'austérité peut naître un autre modèle de développement ? C'est l'espoir à l'issue du tunnel, le moment où les dos courbés se dressent, « *la réponse positive aux valeurs nouvelles qui ont émergé ces dix dernières années et qui ont été occultées à la fois par la société d'abondance et par la crise. Revendication d'autonomie, refus d'être enfoui dans les grands systèmes (...) D'autres formes de vie économique plus décentralisées, fondées sur de petites unités autogérées, dont les coopératives donnent une bonne image, doivent trouver leur place pleine et entière* » (6).

Le gouvernement tout entier ne pourrait-il faire entrevoir davantage ce panorama de gauche ? L'initiative, le besoin de performance, d'innovation, qui, selon les études de la COFREMCA analysées plus haut, restent des motivations puissantes en France, l'« envie de faire des choses » trouveraient peut-être dans ce secteur des moyens de s'épanouir. *Et pourquoi cela ne réagirait-il pas* ensuite sur le secteur marchand ? C'est la chance de notre pays qui est aujourd'hui coincé, gelé, recroquevillé sur ce qu'il possède, réduit aux « acquêts », mais dont le ressort n'est évidemment pas cassé.

PIERRE DROUIN.

(2) Voir *le Monde* daté 7-8 novembre 1982.

(3) Voir l'article de Jean-Yves Lhomeau dans *le Monde* du 19 octobre 1982.

(4) *Communication*, n° 8, octobre 1982. 14, rue Milton, 75009 Paris.

(5) Communication à l'Académie des sciences morales et politiques sur « l'avenir des économies européennes ».

(6) Jacques Delors dans son entretien avec Bruno Trentin, *Libération* du 25 octobre 1982.

RECTIFICATIF. — Le livre de Dominique Colas, *le Léninisme*, dont Maurice Duverger a donné une analyse dans la page Idées du 16 novembre, a paru non pas au Seuil mais aux Presses universitaires de France.

« Laurent, serrez ma haire avec ma discipline »

par LIONEL STOLERU (*)

EN écoutant Laurent Fabius conduire son débat budgétaire, c'est à ces mots, les premiers que prononce Tartuffe en entrant en scène, que je pense.

Ah ! La « discipline » de ce budget 1983 ! N'en a-t-on pas assez entendu *parler ! Un frémissement* d'extase traverse les rangs des députés-professeurs-socialistes quand on leur explique qu'ils sont rigoureux en 1983 après avoir été généreux en 1982. Quelle audace, mon Dieu, pour un socialiste, de penser qu'il se préoccupe de boucler ses comptes, de gros sous et de gestion ! Une fois le premier frémissement passé, chacun y va de sa surenchère sur la rigueur de son budget et sur son droit à l'appellation de « père la rigueur ».

Quelle hypocrisie ! Qui ne voit tout d'abord à quel point le concept de rigueur est tourné en dérision ? Appeler rigoureux ou courageux un budget où les dépenses augmentent de près de 15 % (après corrections de présentation) et où le déficit dépasse 3 % de l'activité nationale, c'est jouer sur les mots. Pour mériter ce terme, il eût fallu compenser les folles dépenses de l'État en 1982 (+ 28 % en un an, soit plus du double de la croissance nationale) par des économies du même ordre en 1983, c'est-à-dire *ne pas augmenter du tout* les dépenses de l'État en 1983. Mais quand on s'offre deux cent mille fonctionnaires de plus, on les a sur les bras pendant quarante ans. !

Qui ne voit ensuite le détournement politique du vocabulaire de la rigueur ? Du temps de Raymond Barre, la rigueur était un *défaut* : c'était l'austérité imposée par le grand capital aux travailleurs pour satisfaire son insatiable avidité de profit. Aujourd'hui, changement de sens, la rigueur devient une *qualité*, dénotant le sens des responsabilités de ceux qui osent risquer l'impopularité en baissant le pouvoir d'achat. *Comme s'ils avaient le choix après* avoir gaspillé les chances de la France pendant un an de relance suicidaire ! La baisse du pouvoir d'achat des Français, ce n'est pas un choix courageux de politique économique décidée, c'est la sanction sans gloire d'une politique économique subie.

Tartuffe encore que notre protectionnisme extérieur illustré par les décisions dérisoires sur les magnétoscopes japonais ! Voici donc où nous en sommes réduits, nous Français qui avons été un court moment le troisième pays exportateur du monde *devant* les Japonais !

Dans un débat de la campagne présidentielle, *j'avais dit à Philippe* Herzog : *« Si vous gagnez, ce sera le dollar à 10 francs. »* Le dollar valait 5 francs à cette époque, il en vaut 7,30 francs dix-huit mois plus tard et notre commerce extérieur s'effondre en même temps que le super augmente de 10 centimes tous les mois à la pompe. Face à ces problèmes qui touchent à la nature même des choix politiques socialistes, au lieu de prêcher la vraie discipline, celle de la compétitivité, le gouvernement prêche *la discipline* du rationnement. *« Le magnétoscope n'est pas un besoin vital pour les Français »*, déclare Michel Jobert. *Je ne sais pas* si le magnétoscope est un besoin vital pour moi (encore que, pour échapper à Michel Polac, j'aurais tendance à répondre oui), mais, ce que je sais, c'est que je dénie au gouvernement tout droit de me le dire. Et je suis triste de constater que, pour la première fois depuis la guerre, un gouvernement de la France organise le rationnement et les files d'attente. Oh ! bien sûr, mieux vaut faire la queue à la FNAC pour un magnétoscope qu'à Varsovie pour du pain !

Budget, pouvoir d'achat, commerce extérieur, pourquoi ce discours hypocrite ? La simple vérité ne serait pourtant pas sans vertu : certes, le budget 1983 n'est pas un budget de rigueur, mais il est plus sérieux que celui de 1982. Certes, le *blocage des prix et des salaires ap*pauvrit les Français, mais c'est une mesure courageuse pour casser notre inflation au moment où tous les autres *grands pays l'ont fait*. Certes, les charges ne cessent d'augmenter, mais on amorce des solidarités nouvelles, comme celle des fonctionnaires à l'assurance-chômage. Si le gouvernement socialiste voulait bien abandonner ses dogmes, ses *a priori* et regarder la France telle qu'elle est, s'il voulait bien s'intéresser à la France exposée des entreprises qui se battent au front dans la guerre économique au lieu de réserver ses faveurs à la France abritée qui n'en a pas besoin, il pourrait commencer à être crédible.

Pour l'instant, on a le sentiment qu'après le socialisme autogestionnaire qui n'intéresse plus personne, après le socialisme à la française qui, depuis Figeac, n'est plus la Bible, on en est au stade du socialisme *tartuffien*.

(*) Ancien ministre.

Le Monde

AMÉRIQUES

États-Unis

FIGURE DE PROUE DU CONSER...

M. Podhoretz prend ses distances ... qui ne serait pas assez ferme à l'ég...

Un ancien agent de la C.I.A. est reconnu coupable d'avoir livré des armes à la Libye

De notre correspondant

L'espion qui était oublié dans le froid

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

AMÉRIQUES

États-Unis

FIGURE DE PROUE DU CONSERVATISME

M. Podhoretz prend ses distances avec M. Reagan qui ne serait pas assez ferme à l'égard de l'U.R.S.S.

« Un homme qui parvient à la fois à diriger le K.G.B. pendant quinze ans et à faire croire à la presse américaine qu'il est un « libéral » ne peut être que dangereux. » Cette boutade à propos du nouveau chef du Kremlin est bien dans la manière de M. Norman Podhoretz, figure de proue du conservatisme américain, rédacteur en chef de la revue *Commentary*, qui effectue une tournée de conférences en Europe et qui était du 14 au 17 novembre à Paris, où il a notamment pris la parole devant l'Institut français des relations internationales (1). Pour M. Podhoretz, ce n'est pas un hasard si, depuis six mois, on a commencé à voir paraître des articles décrivant M. Andropov comme un personnage *« ouvert », « urbain », « cultivé »*.

« M. Andropov a un tempérament tellement ouvert qu'il a procédé, en 1956, alors qu'il était ambassadeur d'U.R.S.S. en Hongrie, à l'ouverture des frontières aux tanks soviétiques... » Pour le rédacteur en chef de *Commentary*, la cause est entendue : ces « indiscrétions » soigneusement calculées, qui mettent par exemple l'accent sur l'intérêt porté par M. Andropov à l'expérience « libérale » hongroise en matière économique (après l'écrasement de l'insurrection de 1956), font partie de l'« art de la désinformation » pratiqué par les Soviétiques.

M. Podhoretz est un des rares intellectuels de la côte Est à avoir soutenu dès le début la candidature de M. Reagan à la Maison Blanche. Ce ralliement avait alors été perçu comme un événement : un membre éminent de l'intelligentsia juive new-yorkaise, jadis plutôt à gauche, prenait fait et cause pour un ancien gouverneur de Californie présumé « réactionnaire ».

Ce choix politique était en fait l'aboutissement logique d'une évolution personnelle. Favorable dans les années 60, comme d'ailleurs la communauté juive américaine en général, aux ambitieux programmes sociaux de l'ère Kenedy-Johnson, M. Podhoretz fut un des premiers « libéraux déçus » et devint ainsi le précurseur d'une des tendances les plus originales de l'actuel mouvement néo-conservateur. Mais surtout, obsédé par la passivité manifestée avant-guerre par les démocraties occidentales face à la montée du nazisme, le rédacteur en chef de *Commentary* s'est mué en un dénonciateur infatigable du *« danger présent »* créé, selon lui, par l'accroissement du potentiel militaire soviétique. Ce cocktail était fait pour séduire le candidat Reagan qui n'hésita pas, à l'occasion, à présenter M. Podhoretz comme un de ses maîtres à penser.

Ce dernier a pris depuis plusieurs mois ses distances avec un président qu'il juge maintenant pas assez ferme avec l'U.R.S.S. : *« M. Reagan a eu totalement raison à propos du gazoduc, même s'il a finalement échoué. La construction de celui-ci est un désastre à tout point de vue. Cela expose l'Europe au risque d'un chantage énergétique, le moment venu, et surtout l'argent du gaz va permettre aux Soviétiques de poursuivre leur effort militaire. Mais le président a eu tort de conclure le contrat sur le blé. »*

Un espoir : le Proche-Orient

M. Podhoretz va jusqu'au bout de sa logique : il souhaite la rupture des relations commerciales avec l'Est, qui, selon lui, n'ont jamais été profitables à l'Occident. Mais il est pessimiste pour l'avenir. Il ne croit pas que l'« accord » entre les principaux partenaires occidentaux sur une certaine limitation du commerce Est-Ouest, récemment annoncé par M. Reagan (et dont la France conteste l'existence formelle), puisse jamais être appliqué. *« L'histoire se répète : les Anglais ont vendu de l'acier à Hitler pratiquement jusqu'au jour de la déclaration de guerre. »*

L'éditorialiste américain n'est guère optimiste en ce qui concerne la volonté de l'Europe de se défendre. *« Il y a une sorte d'esprit vichyssois qui se répand. »* La présence de ministres communistes dans le gouvernement français n'est évidemment pas de son goût. *« Cela jette un doute sérieux sur la volonté de M. Mitterrand de résister à la menace soviétique. Cette affaire est curieusement passée aux Etats-Unis comme une lettre à la poste. Il aurait dû y avoir de notre part une protestation morale plus forte, même si, en pratique, elle ne pouvait rien changer. »*

M. Podhoretz n'est pas tendre non plus pour ses concitoyens, en particulier les catholiques américains, et surtout leurs évêques qui ont adopté une attitude très critique à l'égard de l'arme nucléaire (*le Monde* du 29 octobre).

Un espoir, pourtant, dans cet univers de désolation : le Proche-Orient. Le plan Reagan est *« bon et raisonnable »*, et tout dépend maintenant d'Amman et de Ryad. *« Si le roi Hussein, soutenu par l'Arabie Saoudite, suit la voie de Sadate, la paix est possible. »* Sur cette voie, quelques obstacles : l'O.L.P. bien sûr, mais aussi le chancelier autrichien Kreisky et ... M. Cheysson. *« MM. Mitterrand et Cheysson pratiquent peut-être d'ailleurs à l'égard d'Israël une méthode qui a fait ses preuves dans les commissariats new-yorkais : il y a le gentil flic et le méchant flic. Le gentil soupire que, si l'on n'est pas coopératif, le méchant, hélas, va poursuivre l'interrogatoire. »*

M. Podhoretz, en tout cas, ne désarme pas. Récemment, après un article sévère sur sa politique étrangère, M. Rèagan, lui a téléphoné pour s'expliquer. *« J'ai été honoré par cet appel*, remarque l'éditorialiste, *mais pas convaincu. »*

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) IFRI, 6, rue Ferrus, 75014 Paris.

Un ancien agent de la C.I.A. est reconnu coupable d'avoir livré des armes à la Libye

De notre correspondant

Washington. – Un ancien agent de la C.I.A., M. Edwin Wilson, a été reconnu coupable d'exportation illégale d'armes en Libye, le mercredi 17 novembre, par un tribunal d'Alexandria (Virginie). Il risque au maximum trente-neuf ans de prison et 240 000 dollars d'amende.

En attendant la sentence – prévue pour le 17 décembre – et trois autres procès pour des accusations semblables, cet homme de cinquante-quatre ans reste détenu. Sa caution a été fixée à... 60 millions de dollars (43 milliards de centimes français). Richesse oblige. M. Wilson a amassé une fortune en se reconvertissant dans un « business » très spécial : l'assistance matérielle et technique aux forces du colonel Kadhafi.

Les jurés d'Alexandria n'avaient pas à faire à un grand arsenal. L'acte d'accusation ne portait que sur quatre revolvers et un fusil M-16. Mais il ne s'agissait que des échantillons, présentés par M. Wilson aux Libyens, lesquels lui commandèrent cinq mille fusils du même type (jamais livrés) pour la somme de 11,6 millions de dollars. Et l'un des quatre revolvers fut retrouvé à Bonn en mai 1980 : il avait servi à assassiner un dissident libyen en exil.

Avec ses cheveux blancs, son costume trois pièces et sa silhouette courbée, M. Wilson ne ressemble pas du tout à James Bond. A la C.I.A., où il était entré en 1955, on lui avait confié l'organisation de plusieurs sociétés fictives, servant à couvrir des actions clandestines ou à payer des agents. Il participa notamment à la fameuse opération de la baie des Cochons pour renverser Fidel Castro.

M. Wilson quitta la C.I.A. en 1971 pour entrer dans une autre agence de renseignement américain dépendant de la marine. Là aussi, il dirigea une société fictive pour recueillir des informations sur des transports militaires soviétiques. En 1976, il démissionna des services secrets.

« L'espion qui était oublié dans le froid »

On le retrouve en Libye, quelques mois plus tard, en compagnie d'un autre ancien de la C.I.A., M. Frank Terpil. Les deux hommes engagent des négociations avec le colonel Kadhafi. Ils sont prêts à lui fournir des armes, des pilotes pour l'armée de l'air libyenne et des instructeurs pour ses services spéciaux. Cela se fera, semble-t-il, au cours des quatre années suivantes, moyennant beaucoup de dollars.

M. Edwin Wilson multiplie les sociétés fictives, mais pour son propre compte cette fois. A Washington, plusieurs de ses anciens collègues continuent à le prendre pour un agent de la C.I.A... jusqu'à son inculpation en 1980 et son arrestation à New-York l'année suivante.

Les avocats de M. Wilson ont fondé toute leur plaidoirie sur un argument simple : en Libye, leur client travaillait pour la C.I.A. Son trafic n'était qu'un moyen d'extorquer des informations sur l'Union soviétique. L'homme était de bonne foi, et son gouvernement l'a abandonné. Selon l'un des défenseurs, *« cette histoire devrait s'appeler : l'espion qui a été oublié dans le froid »*.

Les jurés ont été davantage convaincus par la thèse défendue par la C.I.A., selon laquelle M. Wilson, rayé des listes, n'était chargé d'aucune espèce de mission. Si le directeur adjoint des opérations clandestines s'était entretenu avec lui en 1976, c'était simplement pour lui demander quelques informations sur le Proche-Orient. Quant aux renseignements sur un projet de centrale nucléaire en Libye, que M. Wilson transmit de sa propre initiative en 1981 – après le mandat d'arrêt lancé contre lui, – elles *« n'avaient absolument aucun intérêt »* et ne visaient qu'à fournir une défense à l'intéressé. La C.I.A. a fait valoir qu'elle n'était pas déraisonnable au point de fournir des armes et d'enseigner le terrorisme aux Libyens, adversaires déclarés des États-Unis.

L'affaire est intéressante parce qu'elle soulève la question des anciens agents secrets américains. Ne sont-ils pas tentés de se reconvertir dans le civil, en utilisant les filières, les contacts et les méthodes de leurs anciennes fonctions ? A la suite d'une enquête, la commission compétente de la Chambre des représentants vient de demander à la C.I.A. de définir d'urgence une politique à l'égard de ses anciens employés auxquels elle n'hésite pas à faire appel. Mais c'est plus facile à dire qu'à appliquer.

Tous les « anciens » ne deviennent pas millionnaires comme M. Wilson, loin de là. Mais certains se débrouillent très bien, parfois dans le propre pays qu'ils étaient chargés de « couvrir ». On cite le cas de M. Raymond Close, ancien chef de la C.I.A. en Arabie Saoudite, devenu homme d'affaires, qui profite beaucoup de ses contacts, ou encore de M. Laurence Devlin, qui avait aidé, en tant qu'agent de la C.I.A., le général Mobutu à prendre le pouvoir au Zaïre. Il s'installa ensuite à Kinshasa pour diriger la succursale d'une société américaine de diamants. Il devait être considéré pendant plusieurs années comme le véritable représentant des États-Unis dans ce pays. Tout en continuant à rendre des services à la C.I.A., si l'on en croit l'ouvrage *In Search of Enemies*, publié par un autre « ancien », M. John Stockwell.

ROBERT SOLÉ.

Bolivie

LE CONGRÈS A ADOPTÉ UNE LARGE LOI D'AMNISTIE

Bogota *(A.F.P.)*. – Le Congrès colombien a adopté, à une très large majorité, le mardi 16 novembre, une loi d'amnistie, qui offre de bonnes perspectives de normalisation de l'ordre public. La loi doit être promulguée vendredi par le chef de l'Etat, M. Betancur. Les élus du P.C. ont voté contre un article prévoyant un renforcement des moyens de la police mais ont adopté les autres parties du texte.

Le ministre de la justice, M. Gaitan, a indiqué que deux cent cinquante des trois cent quarante-six prisonniers politiques recensés allaient immédiatement bénéficier de la loi.

La loi concerne quelque six mille guérilleros et s'applique aux délits de rebellion, sédition et troubles de l'ordre public, exception faite des homicides commis loin des zones de combat ou contre des victimes sans défense. La loi prévoit l'arrêt immédiat des procès en cours pour ces délits.

● *Le Mouvement du 19 avril* (M-19, extrême gauche nationaliste) a décidé, mercredi 17 novembre, une trêve de ses opérations armées en rappelant sa décision d'accepter la loi d'amnistie approuvée par le Congrès colombien (*le Monde* du 18 novembre). Le M-19 a précisé qu'il ferait connaître un programme en vingt-cinq points, susceptible, selon lui, de déboucher sur un véritable changement et un dialogue avec les autorités. – *(A.F.P.)*

Argentine

L'Eglise catholique offre ses bons offices en faveur d'une réconciliation nationale

Les cinq principaux partis politique argentins ont rejeté, mardi 16 novembre, le plan de concertation nationale proposée jeudi 11 novembre par la junte, et qui prévoyait en particulier le maintien de l'état de siège en vigueur depuis 1976.

Selon les partis politiques, ce plan hypothèque le rôle du futur gouvernement. Ils affirment, toutefois, leur intention de maintenir un dialogue avec les forces armées. L'Eglise argentine, de son côté, a proposé lundi 15 novembre ses « bons offices » pour réconcilier civils et militaires.

Correspondance

Buenos-Aires. – En offrant ses « bons offices » pour favoriser une « réconciliation nationale », l'épiscopat argentin, traditionnellement très prudent dans ses prises de position, vient de franchir un pas important. Au cours d'une conférence de presse le lundi 15 novembre, Mgr Laguna, président de la commission sociale de l'épiscopat, a annoncé que l'Eglise catholique favoriserait la recherche *« d'une authentique convergence »* entre les différents secteurs de la société. Les membres de la commission sociale recevront *« les responsables de la vie institutionnelle, politique et sociale »* et apporteront leur *« coopération loyale et désintéressée »*, afin que s'instaure *« un dialogue public et sincère »* sur les thèmes qui préoccupent la nation.

Cette intervention de la hiérarchie dans la vie politique marque en fait le point culminant d'un processus d'engagement croissant commencé en mai 1981 avec l'approbation par l'Assemblée plénière de l'épiscopat du document « Eglise et communauté nationale ». Ce dernier a été complété par deux autres documents diffusés en août et octobre de cette année : *« Le chemin de la réconciliation »* et *« principes d'orientation civique destinés aux chrétiens »*.

Ces textes insistent sur la nécessité d'une réconciliation fondée sur la vérité *« aussi douloureuse qu'elle soit »* et sur la justice. Cette réconciliation, est-il précisé dans « Eglise et communauté nationale », ne doit pas être confondue avec *« un accord superficiel et provisoire »*. L'Eglise se prononce, d'autre part, en faveur du retour à la démocratie et condamne sévèrement toute tentative de coup d'Etat.

Mgr Laguna a tenu à souligner que l'Eglise *« n'avait aucun plan politique à proposer »* et souhaitait seulement être *« un lieu de rencontre ouvert aux hommes de bonne volonté »*. Il a rappelé que la participation de l'épiscopat avait été réclamée par la plupart des organisations politiques. Il n'en reste pas moins que la rapidité avec laquelle celui-ci a satisfait à cette requête atteste sa préoccupation face à la crise que traverse l'Argentine. Les évêques sont conscients des risques d'affrontements violents dans un pays où la situation économique s'aggrave et où les relations entre le gouvernement militaire et le reste de la société sont de plus en plus tendues.

Le cardinal et les « disparus »

C'est sans doute à propos des « disparus » que la tâche de l'Eglise sera la plus ardue. Jusqu'à présent, les évêques, sans attaquer directement le régime militaire, ont à plusieurs reprises attiré l'attention des autorités sur ce *« grave problème »*. Ils ont même adressé récemment une lettre au général Bignone pour lui demander de rompre le silence.

Les déclarations faites récemment à un journal italien par le cardinal Aramburu, Primat d'Argentine, permettent cependant de s'interroger sur les véritables intentions de la hiérarchie. Le président de la conférence épiscopale a, en effet, affirmé que *« de nombreux disparus vivent tranquillement en Europe »* et *« qu'il n'y a pas de fosses communes en Argentine »*. Les trois membres de la junte se sont empressés de déclarer qu'ils *« partageaient pleinement »* ce point de vue et en ont profité pour souligner que l'Argentine était une nouvelle fois victime d'une campagne internationale visant à déstabiliser le gouvernement.

Les propos prêtés au cardinal ont été, en revanche, durement critiqués par l'ancien président Arturo Frondizi. M Conte Mac Donnel, dirigeant démocrate-chrétien et vice-président du CELS, l'une des plus actives organisations de défense des droits de l'homme, a déclaré de son côté : *« Comment le cardinal Aramburu peut-il ignorer que les forces de sécurité jetaient la nuit des cadavres aux portes des cimetières avant de les enterrer dans des fosses communes ? »*

Les déclarations du cardinal ont provoqué un profond malaise au sein de l'épiscopat et ont avivé les divergences entre les secteurs « intégristes », largement majoritaires, et la minorité « progressiste ».

Un démenti tardif et peu convaincant

L'archevêché de Bueños-Aires a démenti, le mercredi 17 novembre, les propos prêtés au primat d'Argentine. L'interview publiée il y a une semaine dans *Il Messagero* aurait été inventée de toutes pièces : le cardinal aurait seulement *« bavardé quelques instants au téléphone »* avec un journaliste, qui souhaitait le rencontrer. L'auteur de l'article, M. Pino Cino, a cependant confirmé l'authenticité de l'entrevue.

Ce démenti tardif n'a d'ailleurs pas convaincu les responsables des organisations de défense des droits de l'homme et risque d'embarrasser les autorités militaires. L'une des dirigeantes du Mouvement des mères de la place de Mai affirme que *« les déclarations du cardinal concordent parfaitement avec son attitude pendant les pires moments de la répression »*.

JACQUES DESPRES.

DEVANT L'ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

M. Shultz préconise l'interdiction des importations d'armes lourdes en Amérique centrale

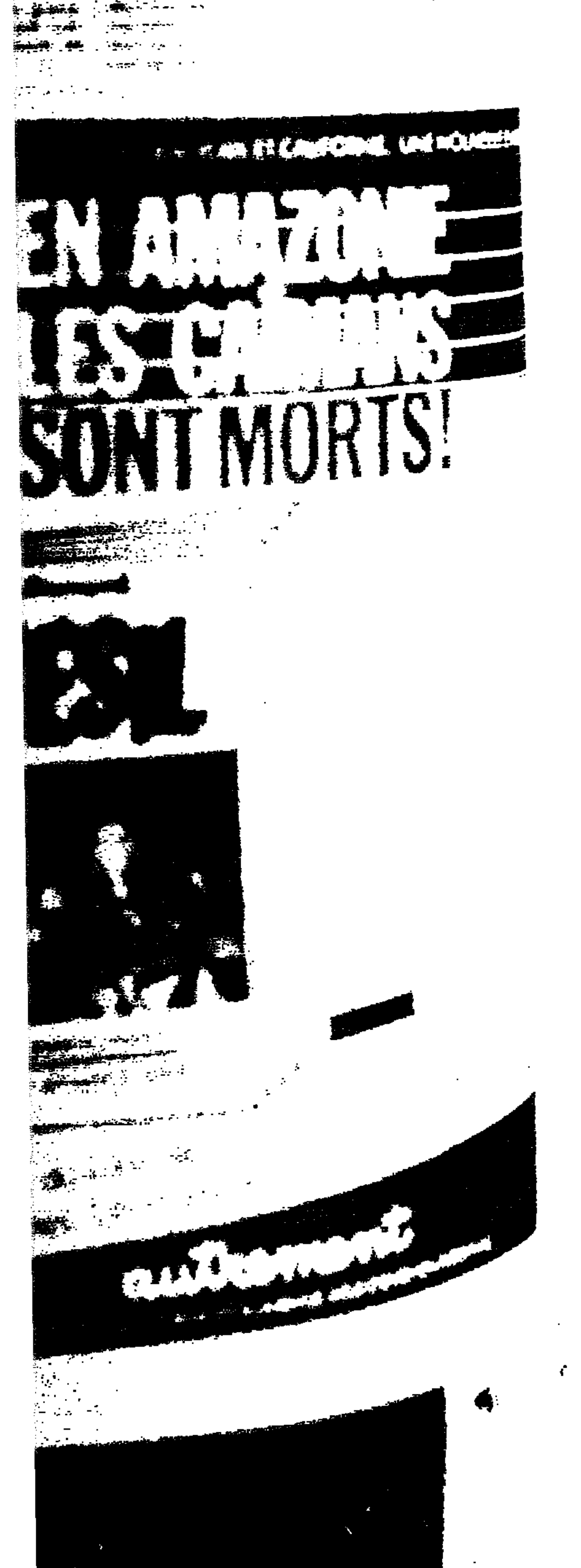
Washington (*A.F.P., A.P.*). – M. George Shultz a proposé, mercredi 17 novembre, devant l'assemblée générale de l'Organisation des États américains (O.E.A.), que des mesures soient prises pour interdire les importations d'armes lourdes offensives et pour réduire le nombre des conseillers militaires étrangers en Amérique centrale. Le secrétaire d'État américain a ajouté qu'une procédure de vérification devrait accompagner ces mesures.

C'est la première fois que M. Shultz formule ces propositions depuis qu'il est secrétaire d'État, et il le fait à un moment où les tensions restent graves en Amérique centrale.

M. Shultz s'est gardé de citer un pays en particulier, mais il a dénoncé le regain de tension dans la région. *« Pourquoi n'encouragerions-nous pas les gouvernements d'Amérique centrale à accepter, tous ensemble, sur une base de réciprocité et de stricte vérification, l'interdiction de toute importation d'armes offensives lourdes ? »*, a déclaré le secrétaire d'État.

M. Shultz a expliqué que la plupart des pays concernés ne disposaient pas encore des armes lourdes nécessaires à une attaque contre leurs voisins. Mais il a ajouté que la paix était menacée par la présence de conseillers militaires étrangers. *« Pourquoi ne pas parvenir à un accord entre pays d'Amérique centrale – encore une fois sur une base de réciprocité, – afin de réduire le nombre de conseillers militaires étrangers au niveau le plus bas possible et accepté de tous ou même à zéro ? »*, a-t-il proposé.

● *Les camps d'anciens gardes somozistes au Honduras* seraient soumis à un contrôle plus rigoureux. Selon un porte-parole de la présidence de la République, les autorités honduriennes auraient l'intention de ne plus permettre sur leur territoire *« des actes de violence destinés à déstabiliser d'autres gouvernements »*. *« La loi*, a-t-il précisé, *sera appliquée à tous les étrangers qui mettent la neutralité du pays en danger. »*. – *(U.P.I.)*





PROCHE-ORIENT

Israël

DEVANT LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Le commandant Haddad dément sa participation aux massacres des camps de Sabra et de Chatila

De notre correspondant

Jérusalem. – Bien que très attendue, *la déposition du chef des milices chrétiennes* au Sud-Liban, le commandant Saad Haddad, devant la commission d'enquête israélienne, mercredi 17 novembre, n'a pas jeté une nouvelle lumière sur l'affaire des massacres de Sabra et de Chatila. *Le nom du commandant* avait souvent été cité immédiatement après les premières révélations sur les tueries, qui avaient commencé le jeudi 16 septembre au soir. Le chef dissident avait toujours nié toute participation de ses hommes. Revêtu de son uniforme et se présentant comme le « chef du Liban libre », le commandant Haddad a été encore plus catégorique au cours des vingt minutes pendant lesquelles il a répondu aux questions des trois membres de la commission.

Où se trouvait-il pendant les journées qui ont suivi l'assassinat de Bechir Gemayel ? Le commandant Haddad confirme que, conformément à un accord avec l'armée israélienne, ses troupes n'étaient pas autorisées à franchir la rivière Awali au nord de Saïda, et il est *« persuadé à 100 % qu'aucun de ses hommes ne l'a fait »*. Lui-même *s'est rendu , le vendredi 17 septembre*, en hélicoptère à Beyrouth pour présenter ses condoléances à la famille Gemayel. Comment expliquer la présence, le même jour, près de Beyrouth, de trois miliciens sud-libanais impliqués dans un accrochage *avec l'armée israélienne ?* Il s'agit, dit-il, de chiites de la garde nationale qui étaient allés avertir leur famille de quitter la ville.

Et les accusations entendues dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila contre les hommes de Haddad ? Une manœuvre de certains leaders musulmans, comme l'ancien premier ministre Saeb Slam *« pour tromper l'opinion publique »*, répond-il. *« C'est de l'imagination. Quand une population est prise de panique elle est prête à tout croire. Nos hommes et ceux de Beyrouth* [les phalangistes] *portent les mêmes uniformes car ils viennent tous du même restaurant. »* (Rires dans la salle.)

La déposition du commandant Haddad apparaît en fait comme une sorte de « parenthèse pittoresque » dans les travaux de la commission. L'enquête, en effet, reste axée autour de la version de tous les autres témoins, celle qui met en cause les « forces libanaises » (les phalangistes). Depuis quelques jours, ces témoignages sont de plus en plus souvent contradictoires : représentants du ministère de la défense et de l'état-major semblent se rejeter mutuellement les responsabilités, et c'est ainsi que l'on assiste régulièrement à des scènes où un témoin accuse une personne qui a déposé avant lui de *« ne pas avoir dit la vérité »*.

Les contradictions portent essentiellement sur deux points : quand et par qui la décision de faire entrer les Phalanges dans les camps a-t-elle été prise ? Et quand les premières informations sur les massacres sont-elles parvenues ?

Le ministre de la défense, M. Ariel Sharon, avait affirmé, dans son témoignage, que la décision de charger les Phalanges de « nettoyer » les camps était tombée le mercredi 15 septembre, le lendemain de l'assassinat de Bechir Gemayel, une fois connu le plan d'épuration du chef d'état-major, le général Raphaël Eytan. L'aide de camp de ce dernier, le colonel Zeev Zakarine, soutient, lui, que le 14 septembre, avant même que la mort de M. Bechir Gemayel ne soit établie avec certitude, M. Ariel Sharon avait annoncé au chef d'état-major que les phalangistes pénétreraient dans les camps et pas Tsahal.

Quant aux premières informations sur les massacres, le colonel Moshe Hevroni, collaborateur du chef de service des renseignements de l'armée, reconnaît qu'elles lui sont parvenues dès le vendredi matin 17 septembre. Il aurait eu des informations imprécises sur trois cents tués, qu'il aurait ensuite transmises au ministère de la défense. Mais le colonel Avi Dudai, aide de camp du général Sharon, dément pour sa part avoir reçu ces informations. – *Intérim.*

Libérés par les Israéliens au Sud-Liban

640 PRISONNIERS NON ARABES NE SAVENT PAS OU ALLER

Tel-Aviv *(A.P., Reuter).* – *Le commandement militaire israélien a annoncé, mercredi 7 novembre, que le principe de la libération de 640 prisonniers non arabes détenus au camp d'Ansar, au Sud-Liban, était acquis, mais que ces détenus restent dans le camp parce qu'ils ne savent pas où aller et que leurs gouvernements ont refusé de les accueillir : 433 viennent du Bangladesh, auxquels s'ajoutent 61 Pakistanais, 56 Indiens et 25 Turcs. Les autres sont originaires d'Iran, des Philippines, du Sri-Lanka et de six pays africains : Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Somalie.*

La Croix-Rouge internationale se heurte à de nombreuses difficultés pour leur trouver des abris et organiser leur éventuel rapatriement.

Sur les 9 000 personnes arrêtées par l'armée israélienne et détenues à Ansar, 3 000 ont été libérées, a annoncé le commandement israélien. Parmi les 6 000 personnes qui sont encore détenues, il y a 3 823 Palestiniens, 1 063 Libanais et 396 Syriens.

● *Le chef de l'Eglise arménienne de France à Jérusalem.* – Mgr Serobe Manoukian, chef de l'Eglise arménienne de France et d'Europe occidentale, s'est rendu à Jérusalem pour apporter son soutien au grand sacristain arménien de Jérusalem, l'archevêque Kazandjian (*le Monde* du 17 novembre). Il a déclaré à la télévision israélienne, mercredi 17 novembre, qu'en mai dernier un haut fonctionnaire israélien lui avait demandé d'« arranger l'affaire » du grand sacristain jugé indésirable en Israël parce qu'il se serait montré moins coopératif avec les autorités israéliennes que son prédécesseur. – *(A.F.P.).*

Des dirigeants palestiniens des territoires occupés sont favorables à la reconnaissance mutuelle de l'O.L.P. et d'Israël

A l'occasion d'une réunion tenue discrètement au siège de l'hebdomadaire *Al Qods* à Jérusalem, plusieurs dirigeants palestiniens des territoires occupés, considérés pour la plupart comme des « pro-Jordaniens », ont rédigé un document et lancé un appel à l'O.L.P. en faveur de la reconnaissance d'Israël. M. Anouar al Khatib, maire arabe de Jérusalem, privé de ses fonctions, présidait cette séance à laquelle participaient, entre autres, M. Rachad Chawa, ancien maire de Gaza, démis l'an dernier par les autorités israéliennes en raison de ses sympathies pour l'O.L.P., M. Mustapha Natche, maire de Hébron, M. Elias Freij, maire de Bethléem, M. Nadim Zorou, ancien maire de Ramallah, le rédacteur en chef d'*Al Qods* et des responsables de l'université de Naplouse.

Dans le document qu'elles ont rédigé et qui, selon la déclaration de l'un d'eux, entend montrer que *« les Palestiniens sont pour la paix »*, ces personnalités soutiennent *« le rapprochement et la coordination entre le gouvernement jordanien et l'O.L.P. »*. Elles affirment *« leur soutien total aux résolutions adoptées au sommet de Fès et aux éléments positifs contenus dans l'initiative de paix du président Reagan »*. Elles soulignent aussi *« la nécessité d'arrêter le processus d'implantation de colonies israéliennes dans les territoires occupés »*.

Le paragraghe 5 lance un appel *« en faveur d'une reconnaissance mutuelle entre l'O.L.P., notre représentant légitime, et Israël, parce que nous considérons que les deux parties constituent une partie intégrante du processus de paix »*. Le texte demande aussi à l'O.L.P. d'accepter explicitement les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité. M. Yasser Arafat avait déclaré, en effet, en termes généraux, accepter toutes les résolutions de l'ONU

M. Khaled el Hassan, président de la commission des affaires étrangères du Conseil national palestinien, qui accompagnait le roi Hussein de Jordanie à Paris, nous a précisé que le document vient de parvenir au siège de l'O.L.P. à Damas, où doit se réunir dans les prochains jours le Conseil central palestinien (*le Monde* du 18 novembre).

Selon lui, il s'agit d'un « appel au secours » lancé à l'O.L.P. par les responsables palestiniens des territoires occupés, de plus en plus inquiets de la mainmise des autorités israéliennes sur Gaza et la Cisjordanie.

De son côté, le roi Hussein a déclaré au cours d'une conférence de presse, mercredi 17 novembre, que ses entretiens de la veille avec M. Mitterrand ont été *« extrêmement encourageants et fructueux »* (nos dernières éditions du 18 novembre). Le souverain a souligné que le plan de paix arabe qu'il a présenté à la tête du Comité des sept (*le Monde* du 17 novembre) est fondé sur les résolutions de l'ONU et du Conseil de sécurité qui prévoient la création d'Israël mais aussi d'un Etat palestinien. Interrogé au sujet d'une reconnaissance explicite d'Israël par les Arabes il a à son tour posé la question : *« De quel Israël parle-t-on ? Dans quelles frontières ? »* Il a également noté parmi les obstacles à la paix *« l'intransigeance et l'expansionnisme israéliens »*.

Le souverain a annoncé qu'il se rendra à Moscou à la tête de la même délégation, le 2 décembre, puis à Pékin. Il a officiellement confirmé qu'il rencontrera le président Reagan le 21 décembre *« pour poursuivre le dialogue en vue de clarifier les positions et les rapprocher »*.

PAUL BALTA.

Irak

CHEF DE FILE DU CLERGÉ CHIITE IRAKIEN

L'hodjatoleslam Hakim a annoncé la formation d'un « conseil de la révolution » pour renverser M. Saddam Hussein

Téhéran *(A.F.P.)*. – L'hodjatoleslam Seyed Mohamed Bagher Hakim, chef de file du clergé chiite irakien, hostile au régime de Bagdad, a annoncé, mercredi 17 novembre, la formation d'un « conseil supérieur de la révolution irakienne », dont il déclare être le porte-parole. Ce conseil affirme dans un manifeste avoir pour objectif le renversement du régime du parti Baas en Irak et la constitution d'une République islamique à l'image de celle d'Iran.

« Ce conseil ne saurait être un gouvernement en exil. Il s'agit de l'organe de direction de la résistance contre le régime irakien. Il est composé de personnalités islamiques, d'oulémas et d'intellectuels », a déclaré l'hodjatoleslam Hakim au cours d'une conférence de presse.

Agé de quarante-trois ans – est né en 1939, à Nadjaf, en Irak, – fils d'un grand ayatollah, Mohsen Hakim, décédé en 1970, l'hodjatoleslam Bagher Hakim est proche des Moudjahidin irakiens, qui ont revendiqué l'« attentat suicide » à la voiture piégée le 4 août contre le ministère du plan, à Bagdad, attentat qui avait largement contribué à ce que l'Irak renonce à accueillir le sommet des non-alignés.

Fondateur de l'Ecole des sciences islamiques à l'université de Nadjaf, il avait été arrêté une première fois en 1972 en raison de son militantisme intégriste. Mis à la retraite par les autorités en 1977, il a été arrêté à nouveau peu après pour *« appel au soulèvement »* et condamné à la prison à vie. Libéré à la faveur d'une amnistie, il a quitté clandestinement l'Irak en 1980 pour s'installer à Téhéran, où il a fondé l'Association du clergé combattant irakien, dont il était le secrétaire général.

On ignore s'il a réussi à rallier le groupe Al Daawa al islami (l'appel islamique), responsable de divers attentats anti-baasistes, et d'autres opposants réfugiés en Syrie. Le 14 juillet dernier, au lendemain de l'offensive Ramadan contre l'Irak, il *avait déclaré que l'imam Khomeiny* serait le « guide » de la République islamique d'Irak. Devant le peu d'écho rencontré par cette déclaration, il s'est montré cette fois plus prudent.



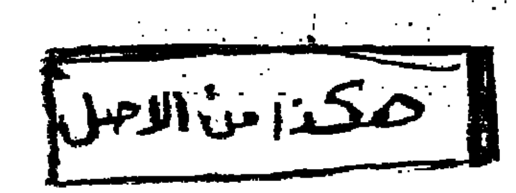


Les Palestiniens e…

III. – L'Et…

Un bilan « globalement positif »





هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Les Palestiniens en quête de survie

III. – *L'Etat éclaté*

De notre envoyé spécial ÉRIC ROULEAU

Tandis que les Palestiniens de la diaspora aspirent à une patrie qui leur assurerait enfin une existence stable, ceux *« de l'intérieur »* sont persuadés que le gouvernement de M. Begin cherche, en confisquant leurs terres et en exerçant une répression multiforme, à les expulser du *« dernier carré »* de la Palestine. (*Le Monde* des 17 et 18 novembre.)

Damas. – Un soldat syrien, somnolant sur une chaise, un fusil posé nonchalamment sur les genoux, monte la garde à la porte d'un modeste immeuble, au centre de Damas. Un jeune homme en civil vérifie l'identité du visiteur avant de lui permettre de pénétrer – qui l'eût cru ? – au siège de l'O.L.P., où sont réunis une soixantaine de dirigeants de la résistance palestinienne, M. Yasser Arafat en tête.

Souveraineté obligeant, les autorités de Damas ont signifié à leurs hôtes, dès leur évacuation de la capitale libanaise, qu'elles étaient seules habilitées à assurer leur sécurité et ne toléreraient pas que des fedayin en armes, ou seulement en uniforme, circulent à l'intérieur des agglomérations. Un petit nombre de hauts responsables de la résistance auraient droit, chacun, à deux gardes du corps et à une seule voiture. Sur un ton cassant, le président Assad avait averti les dirigeants de l'O.L.P., dès la première audience qu'il leur avait accordée, que *« Damas n'est pas et ne sera jamais Beyrouth »*.

Les choses sont donc claires : M. Arafat et ses amis n'occuperont pas, à Damas, des quartiers équivalant à ceux de l'université arabe ou de Fakhani à Beyrouth qu'ils avaient transformés en forteresses en y concentrant leurs cadres civils ou militaires, leurs permanences et leurs administrations, leurs imprimeries, leurs journaux et leurs arsenaux. Ils ne pourront pas non plus entretenir des relations privilégiées avec leur *« base »*, les Palestiniens de Syrie qui, contrairement à ceux du Liban, sont tenus à ne se livrer à aucune activité jugée incompatible avec la volonté de l'Etat. Ils n'auront plus libre accès aux *mass media* qui leur avaient permis à Beyrouth de s'adresser directement à l'opinion arabe et internationale : tandis que les journaux et la radio-télévision du pouvoir baasiste se permettent d'occulter, de censurer, voire de tronquer les déclarations et les communiqués des organisations de fedayin, les représentants de la presse mondiale ont du mal à exercer leur métier dans un pays où ils ne sont pas toujours les bienvenus. Témoin cette équipe de télévision américaine venue tout spécialement de New-York à une date convenue avec le président de l'O.L.P. : elle a été retenue une vingtaine d'heures à l'aéroport de Damas avant d'être refoulée sans autre forme de procès. *« M. Arafat ne nous a pas informés de l'arrivée de ces journalistes qui, d'ailleurs, n'étaient pas munis d'un visa »*, nous expliquait, le sourire en coin, le ministre de l'information, M. Ahmed Iskandar, en transmettant l'ordre d'expulsion à l'un de ses collaborateurs.

« Nous n'en sommes pas à la première vexation, nous dit un cadre supérieur du Fath, *mais il nous faut patienter, car nous sommes plus que jamais tributaires de l'hospitalité syrienne. »* La présence armée de la résistance dans le Sud-Liban, le *Fatahland* comme l'avaient surnommé les Israéliens, ainsi que les infrastructures de l'O.L.P. dans l'ensemble du Liban assuraient une autonomie relative des fedayin à l'égard des forces de Damas installées dans le pays sous le couvert de la F.A.D. (Force arabe de dissuasion).

Les combattants évacués de Beyrouth ont été désarmés dès leur arrivée en Syrie et séquestrés dans des camps éloignés des centres urbains. Ils ne peuvent en sortir qu'en permission et pour de brefs délais. Le président Assad, rapporte-t-on, s'est mis en colère en apprenant que des commandos palestiniens avaient tendus une embuscade à une patrouille israélienne dans la Bekaa libanaise où campent quelque trente mille soldats de Damas. Il a alors averti les diverses orgnisations de la centrale des fedayin qu'il ne *« tolérerait aucune provocation »* pouvant conduire à une confrontation israélo-syrienne.

Les cadres de l'O.L.P. ne savent pas tous encore s'ils s'installeront à Damas, à Tunis ou ailleurs. La plupart n'ont pas de domicile fixe ; nombre d'entre eux sont logés chez des proches ou à l'hôtel. Les étagères de leurs bureaux sont vides. Les archives évacuées de Beyrouth, souvent sous forme de micro-films, n'ont pas été déballées. Elles seront d'ailleurs inutilisables aussi longtemps que les divers départements de la centrale des fedayin, disloqués et éparpillés, n'auront pas repris leurs activités. Divers organismes techniques, de multiples organisations syndicales regroupant ouvriers, étudiants, avocats, ingénieurs, écrivains ou journalistes de la diaspora se sont mis en veilleuse en attendant de trouver refuge là où un climat de liberté leur permettrait de fonctionner normalement. Mais lequel des Etats arabes voudrait accueillir autant de *« centres de subversion »* ?

Un bilan « globalement positif »

A n'en pas douter, *« l'Etat des fedayin »* a éclaté. Les dirigeants de la résistance soutiennent néanmoins, en substance, que le bilan de la guerre du Liban est *« globalement positif »*. *« Nous avons résisté pendant près de trois mois à l'une des armées les plus puissantes du monde »*, nous dit par exemple M. Nayef Hawatmeh, le chef du F.D.L.P. (Front démocratique pour la libération de la Palestine). *« La quasi-totalité de nos cadres militaires ou politiques sont indemnes ; notre prestige n'a jamais été aussi grand parmi les Palestiniens et au sein de l'opinion mondiale ; nous avons ainsi remporté une victoire politique majeure, tandis que le crédit du gouvernement de M. Begin a été gravement entamé, y compris en Israël et dans la diaspora juive. Même l'éparpillement de nos forces et de nos institutions constitue un élément de force dans la mesure où elles sont plus que jamais indestructibles... »*

Il n'en reste pas moins que la perte du Liban, en tant que sanctuaire, base opérationnelle et caisse de résonance, pourrait difficilement être compensée. Abou Ali Moustapha, le chef-adjoint du F.P.L.P. (Front populaire pour la libération de la Palestine, du Dr. Georges Habache) en convient volontiers, mais il assure : *« Il ne nous faudra pas plus de deux ans pour réparer le tort qui nous a été infligé. » « La défaite que nous avons subie en Jordanie en 1970 a été beaucoup plus nocive, sur tous les plans, mais elle ne nous a pas empêchés de rayonner davantage au sein de notre peuple et sur la scène internationale. Le facteur militaire n'a jamais été déterminant dans notre conflit avec Israël... »*

La confiance dans la vitalité de la résistance n'empêche pas certains dirigeants et responsables de l'O.L.P. de se livrer, en privé, à une autocritique qui annonce peut-être des *« révisions déchirantes »*. *« Nous avons commis au Liban les mêmes erreurs qu'en Jordanie »*, constatent-ils. Loin d'avoir été entraînés pour devenir des guérilleros, mobiles et insaisissables, les fedayin ont été organisés et équipés selon les normes d'une armée régulière, qui ne pouvait tout naturellement se mesurer à la machine de guerre israélienne. Les combattants palestiniens se sont, d'autre part, comportés au Liban, comme naguère en Jordanie, comme en pays conquis, se livrant à des abus qui ont fini par dresser la majeur partie de la population contre eux. *« Nous avons ainsi facilité la tâche de tous ceux qui cherchaient à nous expulser »*, nous dit un cadre supérieur du Fath avant d'ajouter : *« Certes, nous avions réussi à nous lier aux formations progressistes du Mouvement national libanais (M.N.L.), mais en les traitant moins en alliés qu'en auxiliaires, nous avons contribué à les affaiblir au sein de leur peuple plus préoccupé par ses problèmes quotidiens que par notre cause. »*

Tout en approuvant cette analyse, un autre responsable du Fath objecte : *« Soyons francs : nous n'aurions jamais pu survivre ces quinze dernières années si nous n'avions pas créé un État dans l'État d'abord en Jordanie, ensuite au Liban. La révolution palestinienne a besoin d'un Hanoï, d'un sanctuaire, qu'aucun pays arabe ne veut ou ne peut nous offrir... »* Il ajoute, nostalgique : *« C'est fini, nous n'avons plus les moyens de fonder une troisième république en exil, à moins de bouleversements dans le monde arabe... »*

L'aile gauche de l'O.L.P. reproche à M. Arafat sa *« complaisance »* à l'égard des régimes conservateurs de la région, *« tous complices d'Israël et des États-Unis »*, et prône à leur égard une politique *« musclée »* pour les contraindre de soutenir la résistance palestinienne. Abou Saleh, l'un des principaux dirigeants du Fath, estime qu'il faudrait mettre à forte contribution la *« bourgeoisie »* palestinienne pour dégager l'O.L.P. de *« l'emprise financière des cheikhs du pétrole »*. Le Front démocratiqué, le Front populaire, le parti communiste jugent indispensable que la centrale des fedayin exerce des pressions sur les gouvernements, notamment en établissant une *« intime collaboration »* avec tous les mouvements révolutionnaires de la région. *« Les peuples arabes n'ont pas manifesté leur solidarité avec le mouvement palestinien pendant la guerre du Liban pour de multiples raisons, mais essentiellement parce qu'ils sont tentés d'identifier l'O.L.P. aux régimes qui les oppriment »*, soutient M. Bechir El Berghouti, secrétaire général du P.C. clandestin dans les territoires occupés.

« Notre première cible devrait être la Jordanie où les conditions pour l'établissement d'un gouvernement national et démocratique sont plus favorables qu'ailleurs », déclare Ali Moustapha, tout en précisant : *« Nous n'avons nullement l'intention de prendre le pouvoir à Amman, mais le royaume hachémite – qui abrite la plus forte concentration de Palestine – constitue la base naturelle et cruciale de notre combat. »* En attendant des jours meilleurs, le secrétaire général adjoint du F.P.L.P. affirme qu'il faut *« négocier les aspects politiques et techniques de notre présence en Syrie »*.

Un redoutable dilemme

La tâche déjà abordée (*le Monde* du 12 novembre) est ardue, compte tenu du lourd contentieux et des suspicions réciproques qui opposent les deux parties. Les Palestiniens n'ont pas oublié que l'armée syrienne est intervenue au Liban initialement pour soutenir les milices chrétiennes contre les fedayin et leurs alliés progressistes, allant jusqu'à participer au pilonnage qui a décimé, en 1976, le camp de réfugiés de Tall-El-Zaatar. Le revirement de Damas en faveur de la résistance a été tardif et éminemment équivoque, soutient un dirigeant de l'O.L.P., en rappelant que les forces syriennes n'ont rien fait d'autre, dans la pratique, que d'entretenir un précaire équilibre entre les Palestiniens et leurs adversaires de la droite maronite avec l'objectif, entre autres, de demeurer les arbitres de la situation. *« En dernière analyse*, conclut notre interlocuteur, *les Syriens ont contribué, par leur égoïsme et leur myopie, à notre expulsion du Liban. »*

Les Palestiniens ne pardonnent pas non plus à la Syrie de les avoir *« abandonnés à leur sort »*, dès le début de l'invasion israélienne, en repliant ses troupes, sans opposer une résistance sérieuse, puis en acceptant de conclure une trêve séparée. Les appels à l'aide lancés par M. Arafat sont restés sans écho. Le président Assad, rapporte-t-on, refusait de répondre au téléphone quand le chef de l'O.L.P. l'appelait de Beyrouth, tandis que la capitale libanaise, assiégée, était bombardée. Le chef de l'État syrien, pour sa part, considérait M. Arafat comme un *« irresponsable »* et un *« intrigant »* qui, si on le laissait agir à sa guise, mettrait la sécurité de la Syrie en péril. Les hommes se sont à peine adressé la parole au sommet arabe de Fès.

La méfiance nourrie à l'égard de la Syrie a de profondes racines. Nombre de responsables de l'O.L.P. sont depuis longtemps persuadés que le pouvoir baasiste, en raison de ses visées *« hégémoniques »*, n'a jamais été favorable à la création d'un État palestinien indépendant, et que son soutien apparent à la centrale des fedayin n'a d'autre motivation que d'en faire l'instrument de sa diplomatie.

Le dilemme qu'affrontent les dirigeants palestiniens est, dès lors, redoutable. D'une part, il est crucial pour eux de préserver le peu d'autonomie qui leur reste après la perte du sanctuaire libanais. Ils sont, d'autre part, condamnés à composer avec le pouvoir « fort » de Damas qui est capable de confisquer leur liberté d'action. En effet, l'O.L.P. ne peut se permettre de rompre avec la Syrie. Sa proximité géographique des territoires occupés par Israël et des pays limitrophes de l'État juif (Liban et Jordanie peuplés de quelque 1 700 000 Palestiniens), le fait que Damas sert de relais aux fedayin pour l'aide reçue de l'U.R.S.S., le refus réitéré du président Assad de *« capituler devant l'expansionnisme israélien et l'impérialisme américain »*, constituent autant de facteurs qui incitent les chefs de la résistance à ménager le pouvoir baasiste.

Ils cherchent néanmoins à réduire l'emprise des « frères » syriens, notamment en élargissant leur audience internationale et en cherchant, non sans risques, des points d'appui dans d'autres pays arabes.

Prochain article :

LE « PÉRIL » JORDANIEN

EUROPE

Italie

Les socialistes lèvent leurs réserves à l'égard de M. Fanfani

De notre correspondant

Rome. – Le président du conseil pressenti, M. Amintore Fanfani, qui poursuit ce jeudi 18 novembre ses entretiens avec les partis en vue de la formation du gouvernement, pourrait en annoncer très prochainement la composition. M. Fanfani est, en effet, désormais pratiquement certain du soutien des socialistes à son entreprise.

Au cours de sa première journée d'entretiens, mercredi, M. Fanfani a reçu M. Berlinguer, qui lui a confirmé l'opposition du P.C.I. à des élections anticipées et à un gouvernement de durée limitée. Cette formule, à ses yeux aussi insolite qu'inacceptable, était, en tout cas au départ, défendue par le parti socialiste de M. Bettino Craxi, favorable à un gouvernement dont le mandat serait implicitement limité à la période nécessaire *« pour faire face aux problèmes les plus urgents »*.

Le document rédigé par la direction du P.S.I., et qui a été remis à M. Fanfani, souligne que les élections locales (prévues pour le printemps) devraient être conjuguées avec les élections générales, qui seraient ainsi avancées d'un an. En *d'autres termes*, le gouvernement Fanfani serait destiné à ne pas dépasser cette échéance. Cette position de principe a, semble-t-il, été assouplie au cours de la journée de mercredi : à l'issue de son entretien avec M. Fanfani, M. Craxi ne faisait plus d'un cabinet à durée limitée une condition du soutien du P.S.I. au nouveau gouvernement. Il ne s'agit plus que d'un souhait émis au conditionnel, le P.S.I. se réservant à terme de juger l'action de M. Fanfani.

Les socialistes semblent donc avoir accepté l'ultimatum de la démocratie-chrétienne imposant M. Fanfani. Ils attendaient que le président de la République désigne M. Emilio Colombo pour former un gouvernement transitoire conduisant aux élections anticipées. Les démocrates-chrétiens, sentant le danger, n'ont proposé qu'un seul nom à M. Pertini, celui de M. Fanfani, qui ne peut apparaître comme un simple gestionnaire des affaires courantes. Les démocrates-chrétiens se sont d'ailleurs mis le dos au mur car si le président du Sénat échoue, *on voit mal comment* il serait possible d'éviter le recours aux électeurs.

Une nouvelle fois, comme en août, lors de la chute du premier cabinet Spadolini, les socialistes se *sont engagés dans une crise dont* le développement leur échappe progressivement. Ils commencent à s'interroger sur le bien-fondé de la tactique d'alliance avec la *démocratie-chrétienne* qui devait théoriquement permettre peu à peu au P.S.I. de se trouver en position charnière et n'y parvient pas.

La principale hypothèque (l'accord *du P.S.I.*) *à l'entreprise* de M. Fanfani étant levée, celui-ci a désormais la voie libre. Les sociaux-démocrates, comme toujours, sont disponibles, leur souci principal *étant de figurer dans le gouvernement*. Les libéraux sont certes plus prudents, mais n'ont pas d'exclusive. Restent les républicains de M. Spadolini, qui mettront sans doute des conditions *précises* à leur participation au gouvernement.

PHILIPPE PONS.

• *Cinq membres présumés des Brigades rouges* ont été arrêtés ces derniers jours près de Tivoli, notamment Sandro Padula recherché depuis plus de trois ans pour une série de meurtres commis à Rome, en particulier, ceux du vice-président du conseil supérieur de la magistrature, Vittorio Bachelet (1979), et du lieutenant-colonel des carabiniers, Antonio Varisco.

Allemagne fédérale

En visite aux États-Unis

Le chancelier Kohl souligne « l'unanimité sans faille » qui règne entre Bonn et Washington

De notre correspondant

Bonn. – Une *« unanimité sans faille »*, tel est le bilan que le chancelier Helmut Kohl dresse de sa visite à Washington. *« L'idylle d'une nouvelle amitié »* : c'est ainsi que le correspondant du *Kölner Stadt Anzeiger* décrit les heures passées par M. Kohl à la Maison Blanche.

D'un côté comme de l'autre, les assurances de bonne volonté et d'entente cordiale n'ont pas manqué. On en a même remis. Le chancelier a réaffirmé son attachement à l'alliance atlantique et s'est engagé à appliquer la double résolution de l'OTAN, qui prévoit un renfort nucléaire américain en Allemagne si les conversations américano-soviétiques de Genève n'aboutissent pas. M. Khol a, en outre, recommandé au président Reagan de rencontrer au plus vite M. Andropov pour sonder les possibilités d'une nouvelle détente. Le président américain n'a pas réagi officiellement, *mais dans son entourage, on n'exclurait* pas un « sommet » à échéance rapprochée.

Le chancelier allemand ne l'aurait sans doute pas suggéré s'il *n'avait eu des raisons de croire que* sa proposition serait accueillie avec compréhension. M. Kohl a donné trois motifs à sa démarche : la nomination de M. Andropov et la libération *de M. Lech Walesa sont des « événements majeurs »* ; d'autre part, il n'y a plus d'élections américaines à l'horizon ; enfin, il ne reste plus qu'un an avant de tirer les leçons des négociations de Genève sur les fusées à moyenne portée.

Il n'est pas sûr pour autant, que le président et le chancelier aient parlé stratégie. Cette question avait été abordée à Washington lors de la venue, il y a une semaine, du ministre fédéral de la défense, M. Manfred Wörner. Selon le *Frankfurter Allgemeine*, les Américains auraient demandé aux Allemands de commencer à stationner des éléments de fusées Pershing 2 dès le printemps, avant donc que n'ait été enregistré l'échec des pourparlers de Genève, comme si celui-ci était fatal. M. Kohl ne pouvait accepter cette anticipation. Il aura déjà bien du mal à faire endosser par son opinion le principe de l'installation de nouvelles fusées. Un mauvais sort, du reste, semble planer sur les Pershing 2 dont les essais seraient si peu concluants que la commission compétente de la chambre des représentants aurait bloqué les crédits requis pour leur fabrication en série.

Le chancelier Kohl a refusé de s'exprimer sur les mesures conjointes concernant les ventes à l'U.R.S.S. que les États-Unis auraient obtenues de leurs alliés. *« Vous y verrez plus clair dans trois semaines »*, a-t-il déclaré, sous-entendant que les choses seraient alors transparentes. Le communiqué débordant d'effusion publié à l'issue de la rencontre Kohl-Reagan n'y fait pas directement allusion. A Bonn, on attend, en revanche, le secrétaire d'État, M. George Shultz, les 7 et 8 décembre, pour poursuivre les consultations entamées à Washington. Il n'a jamais été question dans ce contexte de réduire les forces américaines en Allemagne, comme le réclamaient certains parlementaires américains, même si Bonn ne peut s'engager à cofinancer l'implantation des garnisons américaines à une plus grande proximité du rideau de fer, comme le Pentagone en a l'intention.

Les sociaux-démocrates ont sévèrement critiqué le communiqué final, jugeant qu'il ne contenait que des « mots » au-delà de ce qui avait été résolu lors du séjour du président Reagan à Bonn le 10 juin dernier.

ALAIN CLÉMENT.

Pologne

Important dispositif de sécurité à Wroclaw pour le procès d'un dirigeant de Solidarité

Varsovie *(A.F.P.-A.P.)*. – Un important dispositif de sécurité a été mis en place à Wroclaw, où s'est ouvert, lundi 15 novembre, le procès de M. Waldyslaw Frasyniuk, président de l'organisation régionale de Solidarité en Basse-Silésie. Celui-ci, mécanicien de profession, était membre du présidium du syndicat indépendant. Il était entré dans la clandestinité le 13 décembre 1981, mais il a été arrêté le 5 octobre dernier.

Jusqu'à présent, il a reconnu n'avoir organisé que des *« manifestations pacifiques de rues »* le 31 août dernier à l'occasion du deuxième anniversaire de la signature des accords de Gdansk. Pour ce qui est des autres manifestations qui ont eu lieu en Pologne depuis l'instauration de l'état de siège, le dirigeant syndicaliste a indiqué qu'elles étaient spontanées et provenaient du *« mécontentement des travailleurs »*. Il n'a pas exclu la possibilité de provocations.

Un dispositif de sécurité avait été mis en place également à Gdansk, où une douzaine de policiers des « zomos » (unités anti-émeutes) ont contrôlé pendant toute la journée de mercredi les entrées et les sorties de l'immeuble où réside M. Lech Walesa. Toutefois, ce dispositif a été levé mercredi soir.

A Varsovie, les autorités ont suspendu jusqu'à nouvel ordre les cours *à la faculté de psychologie, à la suite* des incidents du 10 novembre. Ce jour-là, plusieurs milliers d'étudiants répondant à l'appel de la direction clandestine de Solidarité, avaient partiellement fait la grève des cours et organisé un rassemblement sur le campus.

On apprend enfin que les tarifs des chemins de fer et autobus à long parcours seront doublés à partir du 1er janvier 1983. Les prix des abonnements mensuels subiront une hausse de 230 % pour les chemins de fer et de 350 % pour les autobus à long parcours. On estime qu'en Pologne le coût de la vie a augmenté de 300 % en un an.

AFRIQUE

HISTORIEN DE L'AFRIQUE

Yves Person est mort

Yves Person est mort mercredi 17 novembre à Paris des suites d'une longue maladie.

Yves Person, d'origine bretonne, est né le 12 octobre 1925. Après des études d'histoire et d'anthropologie et à l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, il devient administrateur de la France d'outre-mer de 1948 à 1964 au Dahomey, en Guinée, en Côte-d'Ivoire. Scientifique autant qu'administrateur, il observe attentivement la condition des colonisés, leurs révoltes, la valeur profonde des cultures africaines et de leurs langues ; il enquête auprès des vieux et des traditionnalistes, mettant parmi les premiers en valeur l'importance de l'oralité comme base culturelle. Le creuset africain décide des options intellectuelles, politiques et humaines. Il procure aussi la matière du célèbre et monumental ouvrage sur Samori dont trois volumes ont déjà été publié par l'IFAN (Institut fondamental pour l'Afrique noire) de Dakar ; cette thèse de doctorat d'Etat a assis mondialement sa réputation d'historien de l'Afrique et lui a ouvert, après un séjour à l'université de Dakar, les portes de la Sorbonne ; il y était professeur d'histoire de l'Afrique contemporaine depuis 1970.

Les combats pour la Bretagne ou l'Occitanie, les batailles pour les libérations africaines, l'ont conduit, les dix dernières années surtout, à radicaliser son engagement politique. Membre du parti socialiste, militant très actif en Bretagne, participant assidu aux travaux de la commission tiers-monde du parti, il a pris une part ardente aux efforts électoraux de 1981. Il est resté au fil des ans l'ami et le conseiller écouté de plus d'un parlementaire ou ministre socialiste.

A ses étudiants, à ses collègues, amis admiratifs même lorsque les déconcertaient les célèbres indignations et l'enthousiasme du militant, il laisse la trace brûlante de sa foi en l'homme, en l'avenir convivial des cultures.

JEAN DEVISSE,
professeur à l'université de Paris-I.

Vers un règlem

...intérêts de Moscou
...Afghanistan...

Angola

• UNE DÉLÉGATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS dirigée par M. Raymond Jeanne, membre du comité central, est arrivé mercredi 17 novembre à Luanda pour une visite de deux jours, à l'invitation du M.P.L.A., parti du travail au pouvoir. – (A.F.P.)

Autriche

• M. GUSTAV HUSAK, CHEF DE L'ÉTAT ET DU PARTI TCHÉCOSLOVAQUES, est arrivé le mercredi 17 novembre à Vienne pour une visite officielle de trois jours. M. Husak rencon-

DIPLOMATIE

Vers un règlement par étapes ?

(Suite de la première page.)

Dans la seconde direction, les sources japonaises et américaines annoncent un renforcement constant mais accéléré ces derniers temps des forces navales et aériennes soviétiques, en particulier avec l'établissement d'une nouvelle base à Simouchir, au centre du chapelet des îles Kouriles, pratiquement à équidistance de la presqu'île du Kamtchatka et de l'île Sakhaline, sites d'installations militaires plus anciennes.

Un autre signe concordant est le remplacement, annoncé fin octobre, du ministre de la défense et du chef d'état-major général de Mongolie eExtérieure, remplacement consécutif, par une coïncidence notable, à une visite à Oulan-Bator du premier vice-ministre soviétique de la défense, le maréchal Sokolov. Certains observateurs occidentaux voient là la confirmation d'un changement dans l'organisation des forces mises en place depuis la fin des années 60 pour faire face à ce que Moscou considérait alors comme une *« menace chinoise »*. Un représentant du P.C. soviétique, M. Kovalenko, directeur adjoint du département international du comité central, ne déclarait-il pas le mois dernier à des visiteurs japonais que l'U.R.S.S. était prête à retirer ses troupes de Mongolie, si celle-ci n'y faisait pas objection ?

Si la *« menace chinoise »* n'est probablement plus considérée aujourd'hui comme aussi redoutable au Kremlin, restait à faire accepter par les militaires soviétiques les mouvements envisagés. L'un des aspects intéressants de l'opération, qui ressort du discours prononcé par Leonid Brejnev le 27 octobre devant les chefs de l'armée rouge, est que ceux-ci sont invités non pas à réduire leurs forces, encore moins à sacrifier une partie du bouclier de sécurité de l'U.R.S.S., mais, au contraire, à renforcer leur dispositif dans les directions où l'adversaire le plus dangereux — les Etats-Unis et leurs alliés régionaux — risque de se manifester. On peut penser que les généraux soviétiques n'ont pas vu d'inconvénient majeur à envisager un peu moins d'implantation d'infanterie sur les rives de l'Oussouri ou aux confins du Xinjiang en échange d'armements modernes basés sur la périphérie de la mer d'Okhotsk ou sur les hauteurs du Pamir.

Les intérêts de Moscou en Afghanistan...

De l'avis général, des possibilités d'accord se dessinent également à propos de l'Afghanistan. Le fait que M. Andropov, le jour de l'enterrement de Leonid Brejnev, ait choisi de s'entretenir prioritairement avec M. Babrak Karmal et les dirigeants des pays de la région les plus directement concernés — Inde mais aussi Pakistan — est un signe assez clair de la volonté des Soviétiques de ne pas s'embourber indéfiniment dans cette ornière-là. Il faut dire que les données du problème, du moins en ce qui concerne la Chine, ne sont pas décourageantes.

Pékin fait de l'affaire afghane une question de principe, non un *casus belli*. Il est utile à cet égard de se souvenir, au-delà de la rhétorique officielle, de la manière dont le débarquement des troupes soviétiques à Kaboul fut commenté en privé dans la capitale chinoise en janvier 1980. Primo, les Chinois ne considéraient pas que l'Afghanistan de M. Karmal leur serait beaucoup plus hostile ni ne serait beaucoup plus prosoviétique que celui de M. Amin. Secundo, ils n'estimaient pas que leur propre sécurité était réellement menacée par l'intervention soviétique : c'est une affaire, disait alors M. Deng Xiaoping à l'ambassadeur du Japon, qui concerne beaucoup plus les Occidentaux, les Etats-Unis surtout, que nous.

« Pour la sécurité de l'Union soviétique, un Afghanistan prosoviétique qui ne serait pas nécessairement un satellite de l'U.R.S.S. devrait pouvoir exister », déclarait le président pakistanais, le général Zia-Ul-Haq, lors de sa visite à Pékin au mois d'octobre, tandis que le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, affirmait qu'il n'y avait *« pas de contradiction »* entre le soutien à la résistance afghane et *« les efforts en vue de la recherche d'une solution politique »* dans ce pays. En clair, cela veut dire que, si la Chine continue à réclamer le retrait des forces soviétiques d'Afghanistan, elle admet que ce retrait puisse être assorti d'une négociation conduisant à l'instauration à Kaboul d'un régime acceptable pour l'U.R.S.S. Il y a là quelque évolution par rapport à l'époque où Pékin prétendait que tout compromis ne pourrait être qu'une prime à l'agression, et l'on peut finalement se demander si les positions chinoise et indienne sont désormais très différentes sur ce problème.

Il va de soi que la bonne volonté de la Chine ne suffirait pas à résoudre ce dernier, que d'autres garanties internationales seraient indispensables — sous l'égide de l'ONU ? — et qu'enfin un minimum de concorde entre les forces politiques afghanes elles-mêmes devrait assurer un certain degré de stabilité à Kaboul. Mais enfin, il apparaît aujourd'hui que ce n'est plus à Pékin que se situe l'un des principaux obstacles à une solution de la question afghane et que les vues soviétiques et chinoises à ce sujet ne sont sans doute pas tout à fait inconciliables.

Les perspectives sont beaucoup moins claires en ce qui concerne la troisième question, celle du Cambodge, qu'il vaut mieux envisager comme celle du Vietnam puisque c'est en réalité des rapports entre Moscou, Hanoï et Pékin qu'il s'agit.

...et ceux de Pékin en Indochine

La position minimum chinoise a été énoncée par M. Li Xiannian, vice-président du P.C.C. et à l'époque vice-premier ministre, devant quelques ambassadeurs amis reçus séparément le soir même de l'entrée des forces de l'A.P.L. en territoire vietnamien, le 17 février 1979. Le Vietnam, expliquait M. Li Xiannian, est naturellement libre d'avoir la politique extérieure qu'il veut, donc de se lier à l'U.R.S.S. (allusion au traité d'amitié et de coopération conclu le 3 novembre précédent entre Hanoï et Moscou) mais pas au moint d'*« ignorer »* complètement la Chine. Et il employait cette image bien chinoise : on peut tolérer que le Vietnam soit *« à 70 % »* sous l'influence des Soviétiques à condition que *« 30 % »* soient reconnus à la Chine.

Curieuse arithmétique, mais qui ne semble pas être entièrement désavouée aujourd'hui à Moscou puisque, à Phnom-Penh même, l'ambassadeur d'U.R.S.S. se permettait récemment de suggérer aux pays d'Indochine (Vietnam, Laos et Cambodge) d'améliorer leurs relations avec la Chine en concluant avec elle *« des traités bilatéraux et multilatéraux »* (*le Monde* du 10 novembre). Il est vrai que, depuis cette date, la *Pravda* a vertement reproché aux dirigeants chinois de *« défendre, de concert avec la réaction impérialiste, la présence du régime sanguinaire de Pol Pot »* à l'ONU et qu'une vingtaine de navires de guerre soviétiques viennent d'être signalés dans la baie de Cam-Ranh.

Pourtant de légers signes de mouvement apparaissent également du côté chinois. Les interlocuteurs de certains diplomates de la République populaire ont eu en effet récemment la surprise d'entendre ces derniers affirmer que l'*« hégémonisme régional vietnamien est responsable de la situation en Indochine »* — sans mentionner, comme il était autrefois d'usage, le rôle de l'*« hégémonisme soviétique »*.

Faut-il voir dans cette nouvelle formulation un premier résultat des conversations exploratoires sino-soviétiques qui ont eu lieu le mois dernier à Pékin et dont on sait qu'elles ont été largement dominées par les questions d'Indochine ? Serait-il imaginable que l'U.R.S.S. reconnaisse à la Chine des « intérêts » dans la péninsule indochinoise, de la même manière que Pékin admettrait, en y mettant les formes, la légitimité d'« intérêts » soviétiques en Afghanistan ?

Outre la valeur stratégique que l'Union soviétique accorde aux « facilités » qui lui sont désormais ouvertes au Vietnam, une difficulté majeure réside dans l'attitude peu conciliante adoptée par les dirigeants de Hanoï. On s'en est rendu compte lorsqu'ils se sont appliqués à entraver le dialogue direct que certains de leurs protégés de Phnom-Penh cherchaient à établir avec Moscou. Là encore pourtant, toutes les portes ne sont peut-être pas irrémédiablement bloquées si l'on en juge par la manière dont quelques personnalités vietnamiennes acceptent, en privé, d'envisager à terme des solutions politiques au Cambodge dans lesquelles un rôle utile pourrait revenir non seulement au prince Sihanouk mais encore à certains membres de sa coalition.

C'est sur ce chapitre des affaires indochinoises qu'un règlement du contentieux sino-soviétique risque d'achopper le plus longtemps. Il est d'autant plus significatif qu'à Pékin plusieurs sources de haut niveau aient déjà souligné que la Chine n'attendait pas un règlement simultané et global de ses divers points de différend avec l'U.R.S.S. et que ceux-ci pourraient être réglés un à un. C'est certainement en ce sens, plus précis qu'il n'y paraît, que doit être interprété l'espoir exprimé par le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, après son entretien le 16 novembre au Kremlin avec son homologue soviétique, M. Gromyko, de voir une amélioration intervenir *« progressivement »* dans les relations entre les deux pays.

ALAIN JACOB.

L'attitude de Paris a provoqué la « colère » de la Maison Blanche, rapporte le « New-York Times »

La décision de Paris de se dissocier publiquement de l'« accord » entre Occidentaux sur le commerce avec l'U.R.S.S., annoncé samedi 13 novembre par le président Reagan, a provoqué la *« colère »* de la Maison Blanche, écrit Bernard Gwertzman dans le *New-York Times*. La mauvaise humeur des Américains est d'autant plus grande qu'il leur avait semblé, jusqu'au dernier moment, que Paris approuvait pour l'essentiel cet « accord », et n'émettait des restrictions que sur l'opportunité de le rendre public. Or, après une sèche mise au point du Quai d'Orsay, M. Mitterrand déclarait lui-même : *« La France n'est pas partie à ce qui n'est peut-être même pas un accord. »* (*le Monde* du 16 novembre).

La réaction américaine s'est notamment manifestée par le refus du département d'Etat de recevoir, dans l'après-midi du samedi 13 novembre, les explications de l'ambassade de France. Ce refus avait été recommandé directement par M. William Clark, conseiller de la Maison Blanche pour les questions de sécurité nationale. M. Clark estimait, selon le *New-York Times*, qu'il n'était plus temps de discuter puisque les Français n'avaient pas répondu au télégramme de M. Reagan (demandant s'ils acceptaient la publication de l'« accord ») ni au coup de téléphone par lequel le président américain, environ trois quarts d'heure avant son discours, avait tenté en vain d'avoir une conversation avec M. Mitterrand pour aplanir le différend surgi, selon lui, à la dernière minute. L'« accord » lui-même n'a finalement pas été publié.

[A Paris, le Quai d'Orsay, conformément à l'intention exprimée antérieurement dans les milieux autorisés de « ne pas polémiquer », se refuse à tout commentaire sur ces précisions du *New-York Times*. On croit savoir seulement que le « document » dont fait état le quotidien américain n'était qu'une sorte de relevé de conclusions qui n'avait pas encore fait l'objet d'un accord, mais dont le président américain a présenté quelques éléments dans son discours de samedi.

Rappelons que M. Cheysson, dans le débat de mercredi soir à l'Assemblée nationale, s'est refusé à parler de « crise » et a qualifié le différend franco-américain sur le gazoduc euro-sibérien de « querelle de famille » qui « se réglera ».]

LES DÉLÉGATIONS ÉTRANGÈRES AUX FUNÉRAILLES DE LEONID BREJNEV

La liste des délégations présentes aux funérailles de Leonid Brejnev, telle que nous l'avons publiée dans nos éditions du 16 novembre sur la base des premières arrivées, doit être complétée comme suit, selon le décompte, établi par l'agence Tass :

Mozambique : président Samora Machel.
Ethiopie : président Mengistu.
Mali : président Traore.
Burundi : M. Mvoroha, président de l'Assemblée nationale.
Cameroun : M. Eboua, ministre de l'agriculture.
Madagascar : M. Robeony, président du comité militaire de développement.
Iran : M. Mir Salim, représentant spécial du président.
Guyana : M. Ramsaroop, vice-président.
Grenade : M. Scoon, gouverneur général.
Lesotho : M. Senhonyo, vice-premier ministre.
Libye : commandant Jalloud (et non le président Kadhafi, comme il a été indiqué par erreur).
Luxembourg : M. Flesch, vice-président du gouvernement.
Mexique : M. Gonzales Avelar, président d'une commission du Sénat.
Niger : M. Djermakoye, ministre de la santé.
Philippines : M. Marcos, ministre de l'écologie.
San-Marin : MM. Gobbi et Barulli, régents.
Suisse : M. Aubert, vice-président.
Sri-Lanka : M. Hameed, ministre des affaires étrangères.
Australie : M. Cowen, ancien gouverneur général.

Les pays suivants étaient représentés par leurs ambassadeurs : Brésil, Botswana, Birmanie, Islande, Colombie.

L'UNESCO était représentée par son premier vice-directeur général, M. Bekri.

● *Remerciements de l'ambassade soviétique.* — « Se trouvant dans l'incapacité de répondre personnellement à tous ceux qui, hommes d'État, partis politiques, organisations de masse, Français et Françaises, ont salué la mémoire de Leonid Brejnev, secrétaire général du C.C. du P.C.U.S., président du présidium du Soviet suprême de l'U.R.S.S. en adressant leurs condoléances à Moscou et à l'ambassade de l'U.R.S.S. à Paris, ou en se rendant personnellement à l'ambassade ; l'ambassade de l'U.R.S.S. en France tient, indique un communiqué, à leur exprimer ses profonds remerciements. »

A TRAVERS LE MONDE

Angola

● UNE DÉLÉGATION DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS dirigé par M. Raymond Jeanne, membre du comité central, est arrivé mercredi 17 novembre à Luanda pour une visite de deux jours, à l'invitation du M.P.L.A., parti du travail au pouvoir. – *(A.F.P.)*.

Autriche

● M. GUSTAV HUSAK, CHEF DE L'ETAT ET DU PARTI TCHÉCOSLOVAQUES, est arrivé le mercredi 17 novembre à Vienne pour une visite officielle de trois jours. M. Husak rencontrera le président autrichien, M. Kirchschlaeger, et le chancelier Kreisky. Amnesty International a demandé à ce dernier d'intervenir en faveur des trois dissidents tchèques pris en charge par sa section autrichienne : Rudolf Battek, Ivan Jirous et Jaroslav Javorsky. D'autre part, l'épouse du dissident Pavel Kohout, exilée à Vienne avec son mari, a publié un appel à M. Husak en faveur de l'écrivain Vaclav Havel, emprisonné à Prague. – *(A.F.P.)*.

Chili

● LE GOUVERNEMENT a annoncé mercredi 17 novembre la vente au secteur privé de cinq entreprises nationalisées (navigation, télégraphe-téléphone, élec-

Gabon

LE PROCÈS DE TRENTE-SEPT OPPOSANTS au président Bongo a repris mercredi 17 novembre devant la cour de sûreté de l'Etat à Libreville (*le Monde* du 12 novembre). Les opposants sont poursuivis pour atteinte à la sûreté de l'Etat et outrages au président de la République. Ils sont, pour la plupart, d'anciens diplomates, ingénieurs, professeurs, journalistes ou fonctionnaires. Ils se réclament du mouvement de redressement national Morena, seule formation d'opposition, interdite. Le Morena prône le multipartisme et dénonce notamment *« la mauvaise gestion, le gaspillage, le favoritisme, la corruption »* du régime.

Grenade

● LIBÉRATION DE VINGT-HUIT PRISONNIERS POLITIQUES. — Le gouvernement révolutionnaire de cette petite île caraïbe anglophone a annoncé mercredi 17 novembre la libération de vingt-huit prisonniers politiques, parmi lesquels M. Olivier Raeburn, ancien ministre de l'agriculture dans le gouvernement de Sir Eric Gairy, renversé par le coup d'Etat de mars 1979.

AFRIQUE

Le Monde

politique

Le communiqué du conseil des ministres

Le président de la République a réuni le conseil des ministres le mercredi 17 novembre, au palais de l'Elysée. Le communiqué indique notamment :

● LA SITUATION INTERNATIONALE

— RELATIONS EST-OUEST : le premier ministre a rendu compte de son voyage à Moscou à l'occasion des obsèques de M. Brejnev.

— LIGUE ARABE : Comme cela avait été convenu au sommet des chefs *d'Etat arabes en septembre,* le roi de Jordanie a rendu visite au président de la République, à la tête d'une délégation composée des responsables des affaires étrangères de sept des participants au sommet de Fez et du secrétaire général de la Ligue arabe.

L'entretien a permis de préciser les positions prises alors par les pays arabes quant au règlement des problèmes qui opposent Israël et les Palestiniens. *Le président a rappelé* les principes qui inspirent la politique française au Proche-Orient et les initiatives qui en sont résultées.

Le roi de Jordanie a eu ensuite avec le président de la République un entretien direct qui a fait apparaître une intéressante convergence de vues entre Jordanie et France.

— KOWEIT : Le ministre des relations *extérieures* a *rendu compte* de la visite qu'il a effectuée au Koweït du 12 au 14 novembre.

Le conseil a relevé avec intérêt les marques d'estime à l'égard de la France qui ont été prodiguées à cette occasion par les plus hautes autorités du Koweït et a exprimé son intérêt pour le développement des relations entre les deux pays.

● COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Le ministre délégué chargé des affaires européennes, le ministre des affaires sociales, le ministre de l'économie et des finances et le ministre délégué chargé de l'emploi ont rendu compte du conseil conjoint de la Communauté des ministres de l'économie et des finances, du travail et des affaires sociales *qui s'est réuni le 16 novembre* à Bruxelles.

Les conclusions du conseil conjoint marquent un progrès dans la détermination commune de mettre en œuvre une stratégie favorisant la création d'emplois, notamment en accroissant la part de l'investissement productif dans le produit national brut.

Le conseil conjoint a reconnu que l'aménagement du temps de travail peut être un moyen utile de lutte contre le chômage. Il a chargé la commission de procéder, en vue de décisions ultérieures, à une étude à ce sujet. Il lui a également demandé de hâter la mise au point d'une directive sur la retraite flexible.

Le conseil a décidé d'accorder la priorité à la lutte contre le chômage des jeunes ; le Fonds social européen soutiendra les actions entreprises à cette fin et des expériences pilotes seront rapidement engagées.

RENTRÉE UNIVERSITAIRE

Le ministre de l'éducation nationale a présenté une communication sur la rentrée universitaire. Cette rentrée, qui précède de peu le prochain dépôt au Parlement du projet de loi relatif aux enseignements supérieurs, se caractérise *par les données suivantes :*

— une augmentation du nombre des étudiants, correspondant à la volonté gouvernementale d'ouvrir davantage le système éducatif, et portant ce nombre à près d'un million ;

— des créations d'emplois sans précédent depuis de nombreuses années, de l'ordre de onze cents pour les personnels enseignants et de sept cent cinquante pour les personnels administratifs, techniciens, ouvriers et de service ;

— une augmentation des habilitations attribuées aux universités et leur permettant de délivrer des diplômes.

En outre, de nouvelles mesures sont entrées en vigueur, touchant notamment l'accueil des étudiants étrangers, les conditions d'embauche des vacataires, la réforme des commissions présidant au choix des enseignants-chercheurs.

Cependant, la répartition des nouveaux inscrits et le rattrapage qu'il a été nécessaire d'opérer dans le domaine de l'aide sociale aux étudiants, particulièrement négligée au cours des dernières années, ont entraîné localement certaines difficultés. Des redéploiements budgétaires sont prévus pour y remédier.

● LA GESTION DES RESSOURCES PISCICOLES ET LA PÊCHE FLUVIALE

Le ministre de l'environnement a présenté au conseil des ministres une communication sur les orientations qui présideront à l'élaboration d'un projet de loi de réforme de la pêche fluviale.

Le gouvernement entend poursuivre *dans ce domaine trois objectifs principaux :*

— l'amélioration de la protection des peuplements piscicoles, par diverses mesures visant à protéger les zones de reproduction et de développement des espèces ;

— la mise en place d'une gestion équilibrée des ressources piscicoles dans laquelle les fédérations départementales des *associations agréées* de pêche joueront un rôle accru, en liaison avec les propriétaires riverains ;

— la clarification et la simplification des conditions d'exercice de la pêche, qui supposent notamment une meilleure distinction entre la pêche de loisir et la pêche professionnelle et la suppression de certaines dispositions désuètes de la réglementation actuelle, qui constituent autant de tracasseries administratives inutiles.

● LA PRÉVENTION ET LE TRAITEMENT DES DIFFICULTÉS DES ENTREPRISES

● LA RELANCE DE L'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES PUBLIQUES

(Lire page 35.)

UN MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le Conseil des ministres du mercredi 17 novembre a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

AQUITAINE : M. Jean Clauzel

M. Jean Clauzel est nommé commissaire de la République de la région Aquitaine, commissaire de la République du département de la Gironde, en remplacement de M. Louis Verger.

[Né le 23 juillet 1924 à Montmorency (Val-d'Oise), M. Jean Clauzel, breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a été administrateur au Soudan puis à Tamanrasset, avant d'être, en 1964, nommé sous-préfet, mis à la disposition du préfet de la Manche, puis nommé secrétaire général de ce département, avant d'être, en 1968, chargé des mêmes fonctions pour le département de Seine-et-Marne. Nommé préfet du Territoire de Belfort en 1971, il est, en 1974, directeur adjoint du cabinet du ministre de l'intérieur, puis directeur central de la sécurité publique. En 1975, il devient préfet des Hautes-Pyrénées ; en 1977, préfet de l'Essonne et, en 1980, préfet de la Somme, préfet de la région Picardie.]

PICARDIE : M. Gérard Dupré

M. Gérard Dupré est nommé commissaire de la République de la région Picardie, commissaire de la République du département de la Somme, en remplacement de M. Jean Clauzel.

[Né le 27 juillet 1922 à Lille (Nord), ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (promotion Albert-Thomas), sous-préfet hors classe, il a été successivement sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie), chargé de mission auprès du préfet de la Côte-d'Or, sous-préfet de Cognac (Charente), chargé de mission auprès du préfet de la région Nord, sous-préfet d'Argenteuil. Nommé secrétaire général pour l'administration de la police à Paris, en 1977, il est titularisé préfet en 1978 et devient directeur à la préfecture de police de Paris.]

INDRE-ET-LOIRE : M. Pierre Blondel

M. Pierre Blondel est nommé commissaire de la République du département d'Indre-et-Loire, en remplacement de M. Christian Leroy.

[Né le 11 juillet 1929 à Grand-Fresnoy (Oise), il devient, en juillet 1955, chef de cabinet du préfet de la Lozère. Il occupe la même fonction auprès du préfet de l'Allier à partir de février 1957, puis est nommé sous-préfet d'Ussel en juillet 1959, et de Loches en août 1961. En septembre 1964, il devient chef de cabinet du préfet de la région Basse-Normandie et, en août 1969, secrétaire général de la Haute-Savoie. Sous-préfet de Bayonne en septembre 1973, il est nommé en mai 1975 chargé de mission à la délégation à l'aménagement du territoire et l'action régionale (DATAR) ; en 1977, préfet de Belfort, et en 1980 préfet de la Savoie.]

JURA : M. Bernard Gérard

M. Bernard Gérard est nommé préfet, commissaire de la République du département du Jura.

[Né le 12 juillet 1932 à Niort (Deux-Sèvres), M. Bernard Gérard, diplômé de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, a été successivement sous-préfet de Bafia, puis de Mora (Cameroun), sous-préfet de Mirande (Gers), de Draguignan (Var), chef de mission auprès du préfet de la région Aquitaine et sous-préfet de Bayonne.]

SAVOIE : M. Jean Dusserre

M. Jean Dusserre est nommé commissaire de la République du département de la Savoie, en remplacement de M. Pierre Blondel.

[Né le 3 janvier 1926 à Fort-Lyautey (Maroc), breveté de l'Ecole nationale de la France d'outre-mer, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration (*promotion Europe*), M. *Jean Dusserre* a été successivement sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne (1961), sous-préfet d'Issoire (1963), secrétaire général des Côtes-du-Nord (1968) et sous-préfet de Forbach (1974), avant d'être nommé, le 8 février 1978, sous-préfet de Montmorency, et, en 1980, préfet du Jura.

***

M. Louis Verger, préfet, commissaire de la République de la région Aquitaine, commissaire de la République du département de la Gironde, est admis au bénéfice du congé spécial.

M. Christian Leroy, préfet, commissaire de la République du département d'Indre-et-Loire, est nommé préfet *hors cadre*.

LA DISCUSSION BUDGÉTAIRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Plan : M. Rocard refuse les « coups de gadgets »

Il y a un an et une semaine, M. Michel Rocard, ministre d'Etat, avait dû attendre une partie de la nuit pour défendre, devant l'Assemblée nationale, jusqu'à 3 h 40 du matin, les crédits de son ministère du Plan et de l'aménagement du territoire. M. Charles Fiterman, ministre d'Etat, ministre des transports, n'en finissait pas avec le budget de son département. Cette année, le budget de son ministère a été discuté, mercredi 16 novembre, non pas en nocturne, mais au matin.

En pleine lumière ? Ce n'est pas certain. M. Dominique Taddeï (P.S., Vaucluse), rapporteur de la commission des finances, a noté que le budget de M. Rocard augmente de près de 50 %. « *Etrange paradoxe,* a-t-il dit, *en période d'austérité.* ». En fait, ce chiffre « mirifique » ne s'explique que par des modifications de structure. Les moyens mis à la disposition de M. Rocard ne sont pas, selon M. Taddeï, à la mesure de l'importance que le gouvernement attache à la préparation du Plan.

M. Rocard, sans doute, éprouve quelque difficulté à formuler ses propres revendications. M. Taddeï est un proche du ministre du Plan. Il a déploré l'insuffisance des crédits d'étude et d'enquête. On n'est jamais mieux servi que par soi-même.

A l'inverse du précédent débat, il a été peu question du IXe Plan proprement dit, si l'on fait exception, notamment, de l'intervention de M. Alain Richard (P.S., Val-d'Oise), lui aussi proche de M. Rocard, selon lequel « *la réflexion sur la planification doit faire l'objet d'une véritable activité d'ingénierie de la part de l'administration.* » Ministre de l'aménagement et du territoire, M. Rocard a été naturellement interrogé sur la politique de la montagne et des régions frontalières (M. Sautier, U.D.F., Haute-Savoie), l'avenir du bassin minier Nord-Pas-de-Calais (M. Wacheux, P.S., Pas-de-Calais) et autres préoccupations régionales. Il est vrai que le ministre du Plan se veut un « *expérimentateur* » en matière de planification décentralisée.

Interrogé par M. Madelin (U.D.F., Ille-et-Vilaine) sur la méthode utilisée aux États-Unis et en Grande-Bretagne, qui consiste à créer des « zones libres économiques » avec allégement d'impôts, dans les bassins d'emploi les plus touchés, M. Rocard a répondu : « *Ce n'est pas à coups de gadgets qu'on vaincra la crise économique, mais en restaurant les grands équilibres, en redressant la balance commerciale.* « *C'est la France tout entière que nous voulons faire sortir de la crise et non quelques îlots privilégiés.* »

Interpellé par M. Hamel (U.D.F., Rhône) sur la nécessité de maintenir l'effort financier de la France en faveur de la défense nationale, le ministre du Plan a déclaré : « *La situation stratégique et diplomatique du monde n'est pas telle qu'elle nous autorise à diminuer notre effort. Peut-être même serait-il nécessaire de l'augmenter. Cependant, rappelons-nous qu'en 1939 la France disposait d'autant d'avions militaires et de chars que l'Allemagne ! En réalité, l'organisation, la doctrine d'emploi des systèmes d'armes, l'adéquation de l'outil à la situation comptent largement autant que le montant des sommes dépensées. L'effort de défense n'est pas seulement affaire d'argent. Il y faut aussi pertinence, volonté et adéquation. C'est bien pourquoi, limités sur le plan financier, nous ferons porter l'effort sur la modernisation des forces.* »

LA MOTION DE CENSURE DE L'OPPOSITION SUR LA POLITIQUE DE DÉFENSE

Voici le texte de la motion de censure cosigné par trente députés R.P.R. et trente députés U.D.F. (*le Monde* du 18 novembre) : « *Constatant que le gouvernement a amputé les crédits de la défense inscrits au budget de 1982 de 13,4 milliards de francs d'autorisation de programme, 3,2 milliards de crédits de paiement sans en informer au préalable le Parlement.*

« *Constatant qu'ainsi, faute d'autorisations de programme, n'ont pas été commandés 25 avions de combat, 47 chars, 26 pièces d'artillerie.*

» *Constatant aussi que des crédits de paiement de 1 953 millions en faveur des systèmes d'armes nucléaires ont été annulés en contradiction avec la priorité affirmée par le gouvernement en faveur de ces armements.*

« *Constatant qu'aucune explication satisfaisante n'a été apportée pour justifier ces décisions qui compromettent gravement à terme l'efficacité de notre défense nationale.*

« *En l'absence de toute proposition claire du gouvernement concernant les missions, les moyens, l'organisation future de nos forces armées, alors que la menace d'un conflit majeur ne s'éloigne pas et que les guerres locales se multiplient.*

« *Censurent le gouvernement.* »

Relations extérieures : La France est-elle capable de « changer les événements » ?

Débat budgétaire et débat de politique étrangère, l'examen des crédits des relations extérieures et des affaires européennes a fait apparaître, mercredi 17 novembre, à l'Assemblée nationale, l'opposition catégorique de l'U.D.F. et du R.P.R. à l'action internationale du gouvernement.

« *Vos intentions, comment ne pas les approuver pour la plupart ?* », s'est demandé M. Stasi au nom de l'U.D.F. Mais, d'une part, certains principes sont « *oubliés* » — la France, selon M. Stasi, pousse trop loin la « *complaisance* » à l'égard du régime cubain ; — d'autre part, et surtout, les difficultés économiques que connaît le pays entraînent « *une perte de sa crédibilité et un déclin de son influence* ». On aboutit, a affirmé M. Stasi, à « *un mélange confus d'idéologie arrogante et de pseudo-réalisme honteux* ».

En termes plus nuancés, M. Couve de Murville a dressé, au nom du R.P.R., un constat tout aussi sévère. Faute d'une « *situation économique et monétaire solide* » et d'une « *défense nationale à la fois indépendante et crédible* », la politique étrangère de la France n'est nulle part, selon l'ancien ministre des affaires étrangères, « *vraiment aux prises avec l'événement et en mesure de l'influencer* ». M. Couve de Murville a regretté, en particulier, l'absence de contact direct avec les dirigeants soviétiques et la succession, vis-à-vis des États-Unis, d'une « *proclamation de fidélité indéfectible à l'alliance atlantique, digne de la IVe République* » et de « *ruades dans les brancards à propos des affaires économiques* ».

Le groupe communiste, qui s'exprimait par la voix de M. Montdargent, a, au contraire, félicité le gouvernement français pour son refus de « *se plier au diktat américain* » dans l'affaire du gazoduc soviétique, mais il a plus insisté, de façon générale, sur ce que la France doit faire que sur ce qu'elle fait. Il faut, a-t-il dit, apporter son concours à la recherche du règlement politique des conflits, notamment au Liban, au Proche-Orient, en Amérique centrale, entre la Grande-Bretagne et l'Argentine, au Cambodge et en Afghanistan. La France devrait aussi, selon M. Montdargent, faire davantage pour le désarmement, en s'employant à faire aboutir la proposition de M. Mitterrand, en septembre 1981, de réunir une conférence à Paris.

L'expression d'un « *accord profond* » avec la politique étrangère du gouvernement est venue de M. Guidoni, au nom du parti socialiste. M. Guidoni a salué l'« *esprit de suite* » dont a fait preuve la diplomatie française et sa « *volonté de contribuer au renforcement des solidarités* ». Evoquant les relations de la France avec les Etats-Unis, M. Guidoni a souligné son « *droit à être écoutée et entendue et sa volonté de ne se voir dicter son attitude dans aucun domaine* ». Affirmant que la France a aujourd'hui un projet culturel extérieur, le député de l'Aude n'a pas reculé devant le dithyrambe : « *Jamais autant que depuis dix-huit mois,* a-t-il déclaré, *la France n'a été elle-même, jamais sa politique extérieure n'a autant traduit les vertus de la République et les intérêts de la patrie !* »

Les ministres auront eu l'agréable surprise d'entendre un député U.D.F., M. Stirn, affirmer que leur politique est positive au Proche-Orient, en Afrique et, de façon générale, dans le tiers-monde, le choix du Mexique, de l'Inde et de l'Algérie comme interlocuteurs privilégiés étant, lui aussi, positif aux yeux de l'ancien secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Souhaitant l'organisation, à l'Assemblée nationale, de débats sur le désarmement, les rapports Est-Ouest et le dialogue Nord-Sud, M. Stirn a suggéré au gouvernement les lignes directrices d'une politique plus active en Amérique latine, de même qu'en Asie, où la France, selon lui, pourrait aider à la solution des conflits. A titre personnel, M. Stirn a annoncé qu'il s'abstiendrait lors du vote sur les crédits.

Les autres orateurs de l'U.D.F. *ont été moins aimables* pour le gouvernement, M. Mesmin lui reprochant vivement de ne pas soutenir davantage les résistants afghans et cambodgiens ; M. Barrot de ne pas chercher à profiter de la politique « *plus réfléchie et plus ouverte* » pour laquelle a opté, selon l'ancien ministre, le président des Etats-Unis.

Si l'on excepte les votes défavorables de la commission des affaires étrangères et de celle des affaires culturelles sur les crédits de l'action culturelle, la situation de M. Cheysson, lorsqu'il est monté à la tribune, n'était pas inconfortable. Le ministre des relations extérieures a minimisé la gravité du problème posé par la situation de la direction des relations culturelles, dans la restructuration de son ministère et de celui de la coopération et du développement, motif du vote négatif des commissions. « *Cent vingt à cent trente agents ont dû changer de bureau* », a-t-il dit. Le ministre a souligné, en revanche, l'effort fait en faveur de Radio-France internationale. Puis il a répondu aux interventions portant sur les orientations de la politique étrangère.

« *La France,* a rappelé M. Cheysson, *n'a jamais reconnu la souveraineté britannique sur les Malouines.* » Le ministre a souligné, aussi, que Paris se refuse à reconnaître M. Pol Pot comme représentant du peuple cambodgien face à l'occupation vietnamienne. Répondant à M. Couve de Murville, il a fait valoir que la France avait su « *changer les événements à Beyrouth* ». Si « *les progrès ont été insignifiants, depuis un an, vis-à-vis de l'Est* », a-t-il poursuivi, cela n'empêche pas les relations économiques, « *à condition qu'elles ne renforcent pas la puissance du chef de l'alliance qui est opposée à la nôtre* ». Le conflit avec les Etats-Unis, sur cette question, n'est pas une crise — « *le mot est trop fort* », — mais « *une querelle de famille* ». Quant à la Pologne, si « *l'apaisement des derniers jours montre que la normalisation peut avoir un visage humain* », il ne signifie pas, toutefois, que l'on sorte du cadrevote d'une politique de normalisation. — P. J.

LES OBSÈQUES DE MARCEL PAUL

Plusieurs milliers de personnes ont assisté, mercredi 17 novembre, aux obsèques de Marcel Paul, ancien ministre communiste à la libération, qui a été inhumé au cimetière du Père-Lachaise à Paris. De nombreuses personnalités étaient présentes, notamment M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, les quatre ministres communistes, MM. Charles Fiterman, Anicet Le Pors, Marcel Rigout, Jack Ralite, le ministre des anciens combattants, M. Jean Laurain, ainsi que MM. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., et Henri Krasucki, secrétaire général de la C.G.T.

Au nom du gouvernement, M. Chevènement a rappelé que Marcel Paul a été ministre de la production industrielle à la libération et a souligné son action dans la Résistance. « *Il a été une partie de l'honneur de la France* », a-t-il déclaré. Pour sa part, M. Paul Laurent, secrétaire du comité central du P.C.F. a remarqué que Marcel Paul reste un « *symbole du patriotisme le plus élevé et de la résistance à l'oppression étrangère* ». M. Louis Terrenoire, ancien ministre du général de Gaulle, est intervenu au nom de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes. « *Marcel Paul a tant vécu pour la France et avec toute la France qu'il mérite bien d'être compté parmi ceux qui sont morts à la tâche pour elle* » a-t-il déclaré.

LES SEQUELLES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le Sénat, socialistes compris rétablit l'article qui réintègre les généraux putschistes

LES SÉQUELLES DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le Sénat, socialistes compris rétablit l'article qui réintègre les généraux putschistes

Par 230 voix contre 25 (P.C.), le Sénat a adopté, mercredi 17 novembre, le projet de loi tendant à abolir « certaines conséquences des événements d'Afrique du Nord ». *Écartant l'amendement voté le 22 octobre par l'Assemblée nationale sur initiative des groupes communiste et socialiste, il a rétabli l'article 6, réintégrant notamment, comme le souhaitait le gouvernement, les officiers généraux putchistes dans la deuxième section du cadre de réserve.*

C'est à la demande de M. Pierre Joxe, président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, que la majorité gouvernementale, s'opposant ouvertement au gouvernement et contrariant les vœux et promesses du chef de l'État, avait décidé d'exclure ces huit officiers généraux du bénéfice de la loi (le Monde *du 23 octobre).*

le fait signicatif du débat au palais du Luxembourg a moins été le vote positif des centristes et de la droite (qui allait presque de soi s'agissant de l'intérêt de défenseurs de l'ex « Algérie française ») que l'appoint des voix socialistes se dissociant cette fois de l'hostilité du groupe communiste. On remarquera aussi que le groupe R.P.R. n'a pas pris part au vote.

M. Dreyfus-Schmidt, porte-parole des sénateurs socialistes, s'est tiré avec habileté et tact d'une mission, selon sa propre expression, « à l'évidence délicate » *et qui avait pour objet, a-t-il précisé, d'obtenir que* « les députés puissent sur le métier remettre leur ouvrage ».

Ménageant la susceptibilité de ses amis du Palais-Bourbon, M. Dreyfus-Schmidt a admis que le projet gouvernemental *« avait le tort de parler de « réparation » (...). S'il s'agit de réparer,* a-t-il dit, *c'est seulement l'erreur de la loi d'amnistie de 1974. Celle-là même qui voici plus de huit ans a restitué à tous les militaires, à tous les officiers, généraux ou non, leur pension et leurs décorations — a rendu la médaille militaire que le général de Gaulle lui avait décernée en 1958 à celui qu'il ne tenait* « pas seulement pour un féal de la grande qualité » *mais pour son* « compagnon » *et son* « ami », *le général Salan.*

» Faut-il refuser aujourd'hui, demande le porte-parole du groupe socialiste, *le droit à la réserve, au quart de place dans les chemins de fer, aux obsèques officielles et au port de l'uniforme dans les cérémonies publiques, à des généraux qui ont gravement fauté mais qui aussi, ont expié leur faute par une privation de liberté respectivement de six ans, cinq ans et demi, cinq ans, quatre ans pour trois d'entre eux, trois ans pour le dernier ? »*

M. Dreyfus-Schmidt fait ensuite remarquer qu'il y a eu deux putsches d'Alger et que le plus grave est *« celui qui a réussi » ; celui de mai 1958. Les auteurs du second putsch, commis par le projet, ont eu, au moins, l'excuse de croire à des promesses...*

M. Dreyfus-Schmidt, souligne, en conclusion, *que le candidat François Mitterrand, puis nécessairement les candidats socialistes aux élections législatives de 1981 »,* ont pris l'engagement (point 14 des engagements spécifiques de M. Mitterrand envers les rapatriés) *d'effacer les séquelles de toutes natures des événements d'Algérie ».*

Après ce pladoyer, qui rendait évidemment plus difficile encore le vote positif des gaullistes du R.P.R., la tâche de M. Raymond Courrière; secrétaire d'État aux rapatriés, se trouvait bien facilité pour convaincre ceux de ses amis politiques qui auraient pu hésiter. M. Marcel Rudloff (Union centriste, Bas-Rhin), rapporteur de la commission des lois, était, lui aussi, assuré de trouver à gauche les voix qui allaient manquer à droite (R.P.R.). Seuls les sénateurs communistes, par la parole de M. Lederman (Val-de-Marne), ont combattu un projet dont plusieurs dispositions entretenaient, selon eux, *« ambiguïté et confusion entre les victimes et les assassins ».*

Les sénateurs, avan le scrutin sur l'ensemble, adoptent quelques amendements dont l'un, dû à l'initiative de M. Lederman, étend le bénéfice d'une disposition (passage à l'échelon supérieur pour ceux qui ont atteint l'échelon terminal au jour de leur radiation) aux fonctionnaires écartés de la fonction publique pour des motifs politiques.

A.G.

A LA VEILLE DU CONGRÈS DE L'U.D.F.

« L'opposition en est encore dans sa réflexion politique à l'année zéro »

nous déclare M. Didier Bariani

A quelques jours du congrès de l'U.D.F., qui se tiendra les 27 et 28 novembre à Pontoise, chacune des composantes de l'Union présente sa contribution au débat. Après le parti républicain qui, mercredi, a rendu public son *« manifeste pour des communes républicaines »*, le C.D.S. et le parti radical devraient, jeudi 18, préciser quel sera leur propre apport. Au-delà de ces contributions, le congrès de l'U.D.F. va être l'occasion pour les centristes et les giscardiens de mesurer leurs forces respectives. Dans l'entretien qu'il nous a accordé, M. Didier Bariani, président des radicaux valoisiens, précise quel peut être le rôle de sa formation dans cet affrontement feutré.

— Vous avez dit que le destin du parti radical se jouera aux élections municipales de 1983. Croyez-vous que le parti radical puisse encore avoir un destin ? N'est-il pas condamné à vivre ou survivre sur le souvenir de ce qu'il a été ?

— Je crois que, même dans ses limites actuelles, le parti radical peut encore être partie prenante d'une destinée nationale. La difficulté réside dans le fait que l'apport du radicalisme à la vie publique française, notamment dans la deuxième partie du dix-neuvième siècle et au début de celui-ci, est devenu, pour une grande part, l'acquis de la nation tout entière et n'est remis en cause par personne.

Les radicaux ne peuvent plus prétendre, pour le moment, jouer le rôle qu'ils ont joué. Mais l'expérience républicaine, le penchant permanent vers un réformisme pragmatique, cette espèce de sensibilité de gauche inhérente à la fonction radicale, usée au contact du pouvoir, aucun régime ne devrait s'en passer. Le grand échec du radicalisme de gauche, par exemple, tient actuellement dans son incapacité à influencer le socialisme.

— Ne peut-on parler aussi d'un échec du radicalisme « de droite » ?

— A mon avis, le libéralisme est beaucoup plus pénétrable. Le radicalisme peut lui apporter ce qui lui manque le plus : le sens du bonheur et du malheur d'autrui. Mais je reconnais que sous le septennat de M. Giscard d'Estaing, l'entreprise de correction de l'intérieur du libéralisme a été très contingentée.

— Vous ne renoncez pourtant pas. Vous vous retrouvez dans l'opposition aux côtés des libéraux.

— Je suis de ceux qui pensent que la place naturelle du radicalisme se trouve dans l'opposition à côté des libéraux et des démocrates-chrétiens. Je ne crois pas, d'autre part, que les Français quitteront le socialisme pour en adopter une version édulcorée, qu'ils seront tentés par une expérience social-démocrate. S'ils rejettent le socialisme après en avoir fait l'expérience, ce sera sans doute pour revenir à une forme de libéralisme. Ce libéralisme-là aura incontestablement besoin d'un correcteur réformiste qui l'empêchera de glisser vers un conservatisme de réaction. Sans le radicalisme, l'U.D.F. ne serait jamais qu'une nouvelleversion de ce qu'on a appelé la droite modérée. Le radicalisme, s'il sait bien s'y prendre, c'est la caution républicaine.

— Qu'est-ce que cela signifie « bien s'y prendre » ?

— C'est notamment ne pas accepter cette espèce de réduction de fait de l'opposition à sa ligne de plus forte pente. L'opinion publique, pour le moment, aspire à l'unité de l'opposition, une unité qui amalgame les courants de pensée les uns aux autres. Cette simplification est sans doute très utile pour les échéances à venir, mais cette concession à la tactique devra être reconsidérée dans l'avenir. Pour reprendre le pouvoir, la solidarité et la loyauté dans les rapports entre les formations de l'opposition devront prévaloir, mais il faudrrra aussi savoir se servir de l'enrichissement réciproque que s'apporteront des courants de pensée complémentaires. Il faudra que ressurgisse l'authenticité de chaque courant parce que je ne connais pas de reprise de pouvoir qui puisse s'effectuer sur un désert idéologique. Sur ce plan de la réflexion politique, l'opposition en est encore malheureusement à l'année zéro.

« L'U.D.F. manque encore de virilité politique »

— Croyez-vous à l'avenir de l'U.D.F. ?

— L'U.D.F. a une vocation sociologique majoritaire. Mais pour l'instant elle manque encore incontestablement de virilité politique. Son côté asexué lui nuit. Après les municipales, l'U.D.F. devra résoudre ses problèmes de formulation, de contenu et faire de l'activisme au bon sens dku terme. Il lui faudra manier une masse d'électeurs qui, pasr rapport à d'autres formations prennent beaucoup plus de distance avec l'action partisane.

— Quel rôle attribuez-vous à M. Giscard d'Estaing ?

— Je lui reconnais la loyauté d'avoir dit que l'opposition bénéficie pour l'instant des erreurs de l'adversaire plus qu'elle ne prouve sa capacité à élaborer un projet de substitution. Je l'invite à concrétiser cette réflexion. J'attends de lui qu'il participe à la résorption de ce manque qu'il dénonce, mais dont il est partie prenante, sans poser préalablement le problème du *leadership.*

— M. Giscard d'Estaing a parlé de « libéralisme du futur ». Quelles conceptions recouvre, selon vous, cette nouvelle terminologie ?

— Tout le monde a pour l'instant échoué dans la formulation d'une expérience politique différente de celles qui sont issues du dix-neuvième siècle. M. Giscard D'Estaing, quand il était au pouvoir, n'a pas fait autre chose que d'essayer d'adapter le libéralisme aux exigences du moment. Dorénavant, il faudra accepter que les théories politiques soient démenties de plus en plus rapidement par les faits. Le giscardisme a été frustrant dans la mesure où l'on sentait la capacité intellectuelle de M. Giscard d'Estaing, son appréhension de l'extrême mobilité des choses alors que finalement, il est resté très prisonnier des concepts traditionnels.

Par définition, le libéralisme du futur ne pourra être du libéralisme. On ne pourra revenir au pouvoir avec des concepts aussi flous que ceux qui ont prévalu en 1974. Il ne s'agit pas cependant d'infliger à nos concitoyens des sommes idéologiques qu'ils ne liraient pas. Mais il faudra leur dire très clairement de quelle façon nous allons fonctionner, quels sont les fondements d'une alternance, leur proposer un schéma de substitution.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article consacré à la préparation des élections municipales dans l'Essonne, paru dans nos éditions du 17 novembre, nous avons écrit par erreur que M. Alain Josse, candidat R.P.R. à Montgeron, était maire sortant. Le maire de la ville est M. Jean-Paul-Langumier (P.S.).

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

M. JOSPIN RENCONTRERA M. SCHWARTZENBERG (M.R.G.) ET Mme BOUCHARDEAU (P.S.U.) AVANT LA FIN DU MOIS

M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national du P.S., chargé des relations extérieures, a rencontré successivement, mercredi 17 novembre, à la tête d'une délégation socialiste, une délégation du Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.) et une délégation du parti socialiste unifié (P.S.U.). La discussion avec MM. Jean-Michel Baylet et Jean Rigal, vice-président du M.R.G., a porté, essentiellement, sur la représentation des radicaux de gauche dans les listes d'union et sur les principes de composition de ces listes, le M.R.G. étant très attaché à une conception « tripartite » de l'union que ne partage pas le P.S.

Le communiqué commun P.S.-M.R.G. se prononce pour la constitution, dès le premier tour, de *« listes de rassemblement de la majorité présidentielle, associant les trois partis d'union de la gauche participant au gouvernement et ouvertes à d'autres forces. »*

Les conversations avec le P.S.U., dont la délégation était conduite par MM. Jacques Salvator et Victor Leduc, membres du bureau politique, ont porté sur les mêmes questions, le communiqué commun P.S.-P.S.U. affirmant la volonté des deux partis de *« constituer un large rassemblement autour de la majorité présidentielle et populaire »* et soulignant que *« tout doit être fait pour réunir les meilleures conditions d'efficacité et de responsabilité pour chaque organisation participante, afin de faire gagner la gauche ».*

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., doit rencontrer M. Roger-Gérard Schwartzenberg; président du M.R.G., la semaine prochaine, et Mme Huguette Bourchardeau, secrétaire nationale du P.S.U., avant la fin du mois de novembre.

A PARIS

M. GEORGES MESMIN DÉPUTÉ U.D.F. REVENDIQUE LA TÊTE DE LISTE DANS LE XVIe ARRONDISSEMENT

M. Georges Mesmin, député U.D.F. de Paris, conseiller de Paris, président de la fédération parisienne du C.D.S., a estimé, au cours d'une conférence de presse mercredi 17 novembre, que sa formation est en droit d'obtenir la tête de liste de la majorité municipale dans les deux arrondissements *« où la présence centriste est la plus ancienne et la mieux affirmée ».* Il a cité le douzième arrondissement, dont le député, conseiller sortant, est M. Paul Pernin, et le seizième, où il est lui-même élu.

M. Chirac, a déclaré M. Mesmin, admet que la conduite des listes dans ces arrondissements doit effectivement revenir à l'U.D.F. Il a rappelé que le C.D.S. est au sein de l'U.D.F. la formation la plus forte de la capitale, puisque sur quatorze élus il en possède sept (un seul ne se représentera pas, M. Lépine dans le seizième arrondissement).

M. Mesmin doit désormais obtenir l'accord de la conférence des présidents des formations politiques qui composent la confédération qu'est l'U.D.F. C'est devant cette conférence que sont transmis les résultats des conversations qu'a, avec M. Chirac, le négociateur désigné par l'U.D.F., M. Jacques Dominati.

Pour le seizième arrondissement, où deux autres parlementaires sont également conseillers de Paris sortants, MM. Pierre-Christian Taittinger, sénateur républicain indépendant, et Gilbert Gantier, député U.D.F., l'U.D.F. n'a pas encore arrêté son choix.

LE PREMIER SECRÉTAIRE DU P.S. LANCE LA CAMPAGNE DE LA GAUCHE DANS LE XVIIIe ARRONDISSEMENT

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., député et conseiller de Paris, a lancé mercredi 17 novembre sa campagne électorale dans le dix-huitième arrondissement de la capitale en déclarant au cours d'une conférence de presse : *« La tête de liste dans cet arrondissement sera logiquement socialiste cette fois-ci. »*

Interrogé sur la place qui sera accordée aux communistes qui conduisaient en 1977 la liste d'union de la gauche, il a précisé : *« Il faut s'attendre à des changements notables. L'histoire est passée avec force en 1981. »* Il a souligné que les rapports de force électoraux entre P.C. et P.S. s'étaient inversés par rapport aux précédentes élections municipales, mais il a précisé : *« Il doit y avoir une représentation communiste en toute hypothèse »,* faisant ainsi allusion à l'hypothèse selon laquelle la gauche ne recueillerait au scrutin proportionnel que trois des quatorze sièges de conseillers de Paris à pourvoir.

M. Jospin a estimé que la campagne dans cet arrondissement serait *« difficile »,* mais qu'il envisageait le résultat avec un *« optimisme solide et raisonné ».* Critiquant la gestion municipale de M. Chirac, le premier secrétaire du P.S. a affirmé que dans cet arrondissement *« son bilan est catastrophique ».* M. Jospin a alors annoncé : *« J'ai demandé et obtenu, en accord avec le premier ministre, que le quartier de la Goutte d'Or soit inscrit par la commission nationale pour le développement social des quartiers, que préside M. Hubert Dubedout, sur la liste des ilots sensibles. »*

Le Monde

société

JUSTICE

POUR LE MEURTRE DE SA FILLETTE

André Pauletto a été condamné à la réclusion perpétuelle

La cour d'assises du Gard a condamné, jeudi 18 novembre, à la réclusion criminelle à perpétuité André Pauletto qu'elle a déclaré coupable du meurtre de sa fille Yvonne, âgée de dix ans, commis le 20 octobre 1977.

En revanche, elle n'a pas retenue contre lui le viol et la sodomie que lui imputait aussi l'accusation.

André Pauletto, jugé une première fois pour ces mêmes faits, avait été condamné à mort par les assises des Bouches-du-Rhône, le 21 mai 1981, arrêt qui avait été annulé par la Cour de cassation, le 21 avril 1982.

L'affaire Pauletto, en raison du passé de l'accusé, qui avait déjà tué une prostituée en 1960, puis sa femme en 1967, posait une nouvelle fois la question de la responsabilité pénale et des insuffisances de l'actuel article 64 du code pénal sur les crimes commis en état de démence. Les psychiatres, tout en jugeant Pauletto responsable de ses actes, admettaient l'existence de *« carences psychiques et affectives »*.

Les frontières fluctuantes de la responsabilité

La condamnation d'André Pauletto à la réclusion criminelle à perpétuité montre qu'il a été jugé « *responsable* » de ses actes, c'est-à-dire que les experts psychiatres ne le considérant pas comme « *dément* » l'ont exclu du bénéfice de l'article 64 du code pénal. Ce procès vient raviver un débat, celui de la responsabilité pénale des malades mentaux, qui fait actuellement l'objet de vives discussions au ministère de la justice, sous l'égide de M. Badinter lui-même. Réformant le code pénal, la chancellerie ne pouvait pas, en effet, ne pas réexaminer son article 64 qui, à l'heure actuelle, précise clairement : « *Il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au moment de l'action ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister.* »

Aux termes de cet article, en effet, un délinquant ou un criminel déclaré « *dément* » par les experts psychiatres bénéficie d'un non-lieu et fait l'objet d'un placement, non pas dans un établissement pénitentiaire, mais dans un hôpital psychiatrique, pour une période indéterminée. S'il est jugé « *particulièrement dangereux* », il sera dirigé vers l'un des quatre établissements « *pour malades difficiles* » situés à proximité ou au sein d'hôpitaux psychiatriques, à Cadillac (Gironde), Sarreguemines (Moselle), Montfavet (Vaucluse) et Villejuif (Val-de-Marne). Dans le système actuel, c'est le préfet qui signe l'arrêté d'internement, sur avis des médecins.

Ce dispositif a fait l'objet, depuis plusieurs décennies, mais surtout depuis quelques années, d'un double courant de critiques. Critiques émanant des milieux judiciaires tout d'abord : la mise hors du circuit pénitentiaire de ces délinquants ou criminels jugés irresponsables et leur placement en milieu médical sous l'autorité lointaine du préfet n'est pas du goût de ceux qui estiment que la protection des droits individuels incombe par essence à la justice et non à la médecine.

Critiques des milieux médicaux, parce que la notion de « *démence* », qui remonte au siècle dernier, est jugée vague et périmée d'une part, d'autre part parce que tout projet thérapeutique implique que le malade soit restaurée dans sa « *responsabilité* » vis-à-vis de ses actes, responsabilité que la loi actuelle, précisément, lui dénie.

D'où les projets de réforme de l'article 64 qui se sont succédé depuis plusieurs années. Selon le dernier en date, qui reprend dans ses grandes lignes celui qu'avait élaboré M. Jean Taittinger, garde des sceaux de M. Giscard d'Estaing, sera jugé « *non punissable* » celui dont « *un trouble psychique ou neuro-psychique* » aura « *aboli le discernement ou le contrôle de ses actes* ». Il n'y a plus de référence à la notion de démence. Dans cette hypothèse, c'est le juge — et non plus le préfet — qui décidera du placement dans un service hospitalier, et c'est encore le juge qui décidera de « *tout changement du régime de placement* » (*le Monde* du 14 avril).

Un tel projet soulève l'inquiétude de bon nombre de psychiatres qui voient se profiler l'amorce de « *placements judiciaires* » là où les décisions devront rester, estiment-ils, médicales, puisqu'il s'agit de malades et non de criminels. En aucun cas, disent-ils, les soins ne doivent pouvoir être assimilés, par le patient, à une sanction, ni les psychiatres apparaître comme les auxiliaires de la justice.

Le conflit, qui n'est évidemment pas tranché, reflète, à l'évidence, l'image qu'inspire à une bonne partie de l'opinion, y compris dans les cercles judiciaires, les traitements psychiatriques, vécus comme des zones de non-droit, où tout arbitraire devient licite. C'est précisément cette image qu'il faudrait aussi mettre en question.

CLAIRE BRISSET.

Le meurtrier d'un policier est jugé aux assises de la Seine-Saint-Denis

Jean-Michel Le Commandoux regrette-t-il ce qu'il a fait ? Comparaissant depuis le 17 novembre devant la cour d'assises de la Seine-Saint-Denis, à Bobigny, cet homme âgé de trente-trois ans, qui en paraît dix de plus, n'a pas manifesté un seul instant de remords. Malgré le handicap de son bégaiement, il n'a cessé d'ergoter sur des points de détail. Pourtant en face de lui, se trouvait, assis sur une chaise roulante, un policier âgé de vingt-cinq ans, Jean-François Dalbin, paraplégique par la faute de l'accusé, après avoir reçu une balle qui s'est logée dans la colonne vertébrale. Son collègue Jean-Claude Gatuingt, trente-huit ans, père de trois enfants, a été tué sur le coup d'une autre balle dans le dos.

La « cavale » d'un solitaire

Les faits très graves qui s'étaient produits dans la nuit du 13 au 14 octobre 1980 dans un café de Saint-Ouen, avaient à l'époque provoqué l'indignation. Quinze jours plus tard, Philippe Maurice comparaissait devant la cour d'assises de Paris, pour le meurtre d'un gardien de la paix, et était condamné à mort.

C'est lors d'un banal contrôle d'identité que tout est arrivé. Jean-Michel Le Commandoux, condamné le 30 juin 1978 à six ans de réclusion criminelle par la cour d'assises de Paris pour deux vols à main armée, a bénéficié le 13 mai 1980 d'une permission de sortie. Il ne réintégrera pas la centrale de Melun. Pendant cinq mois, il vivra du butin de ses précédents hold-up. Il est même soupçonné d'en avoir commis deux autres pendant sa « cavale ».

Le 13 octobre au soir, il dîne avec des amis et sa tante au restaurant « Le Pélican » à Saint-Ouen. Un repas bien arrosé, puisqu'une analyse révélera qu'il avait 1,50 gramme d'alcool dans le sang. Soudain, vers minuit et demi, six policiers, sous la direction de l'officier de paix principal Jean-François Dalbin, entrent dans l'établissement afin de procéder à un contrôle d'identité. C'était le troisième de la soirée. « *J'ai été surpris*, raconte Jean-Michel Le Commandoux. *Je me suis senti pris au piège. Je n'ai pas pris le temps de réfléchir. J'ai dit que mes papiers étaient dans mon imperméable. Je suis allé dans l'arrière-salle, j'ai pris mon arme, un calibre 6,35, et je l'ai armée. Je suis revenu et j'ai dit :* « Que personne ne bouge, faites pas les cons, laissez passer. » *Ce fut la panique ! Tout le monde courait. A aucun moment, je n'ai pensé que les policiers provoqueraient une fusillade dans un lieu public. Je ne sais pas qui a tiré le premier, ou si nous avons tiré ensemble.* »

Une version contestée par les policiers. Selon eux, Jean-Michel Le Commandoux n'a pas dit un seul mot. Revenu dans la salle avec son ciré sur le bras droit, pour dissimuler son arme, il a fait feu immédiatement, « arrosant » tout le restaurant. « *Comme à la foire* » dira un policier. La première balle fut pour le gardien de la paix Jean-Claude Gatuingt. Puis la troisième ou la quatrième pour Jean-François Dalbin, touché devant le bar, alors qu'il se retournait pour voir ce qui se passait. A l'audience, l'accusé prétendra que Jean-François Dalbin l'avait mis en joue, alors que l'arme du policier fut retrouvée dans son étui, sous lui. Sans perdre son calme, M. Dalbin, devenu paraplégique, dira : « *La seule arme au poing que j'avais, c'était un stylo.* »

Jean-Michel Le Commandoux videra son chargeur, soit dix balles au total, alors que les policiers ont répliqué à sept reprises, le touchant deux fois, à l'aine et à l'épaule, avant de le maîtriser. Dans la fusillade, un autre policier, Alain Dourbeker, fut plus légèrement blessé ainsi qu'un consommateur.

« Instinct de défense »

A aucun moment, Jean-Michel Le Commandoux n'a essayé de prendre la fuite. Il aurait cependant pu échapper aux policiers en se rendant dans l'arrière-salle, qui donne sur une cour intérieure et permet d'accéder à la rue. Il a répété ne pas en avoir connu l'existence. L'accusation affirme qu'il a délibérément choisi l'affrontement, d'autant qu'il avait échappé à un contrôle quelque temps auparavant à Vesoul, en donnant simplement un faux nom. C'est une des raisons pour lesquelles la préméditation pour homicide volontaire et tentative d'homicide volontaire a été retenue. Jean-Michel Le Commandoux plaide l'affolement : « *Dans ces moments, on ne pense à rien. J'ai tiré par instinct de défense.* »

Est-ce un malfaiteur dangereux ? D'une intelligence supérieure à la moyenne, selon les psychiatres, il est accessible à une sanction pénale. Le docteur Bricourt l'a dépeint comme un être ayant « *des difficultés à entrer en contact avec les autres* » et pour lequel le rejet progressif de son milieu familial est en relation avec un enracinement dans la délinquance. Un être isolé, renfermé, qui s'est mis à bégayer vers l'âge de cinq ans et qui, à onze ans, était déjà sous la surveillance du juge des enfants.

Le président, M. Colomb, fera remarquer : « *Malgré les conditions modestes de leurs ressources, ses parents avaient cherché à lui donner une bonne éducation.* » Muni d'un C.A.P. de plombier-chauffagiste, il travaillera irrégulièrement, bien que considéré comme un excellent ouvrier. Il avait, paraît-il, tendance à trop faire la fête. Après l'échec de son mariage, il montera à Paris au début de l'année 1977, où il basculera complètement dans la délinquance. Une délinquance, selon les psychiatres, où « *il est devenu et est resté un solitaire* ». Verdict, vendredi 19 novembre.

MICHEL BOLE-RICHARD.

ÉDUCATION

LES CARRIÈRES UNIVERSITAIRES

Le ministère annonce son intention de maintenir deux corps distincts d'enseignants du supérieur

La première journée de discussion entre les responsables des syndicats enseignants et les représentants du ministère de l'éducation nationale au sujet des carrières des universitaires a e lieu mercredi 17 novembre. M. Jean-Jacques Payan, directer général des enseignements supérieurs, a annoncé la décision du gouvernement de maintenir deux corps distincts d'enseignants dans les universités. Les syndicats proches de la majorité ont manifesté leur déception et regretté que le ministre pérénnise la situation antérieure, refusant ainsi la mise en place d'un corps unique. Les discussions continuent jeudi afin de préciser la composition et le rôle des instances chargées d'assurer la promotion des enseignants.

Les négociations à propos des carrières des universitaires entrent dans leur phase ultime. Depuis la prise de fonction de M. Alain Savary au ministère de l'éducation nationale, ce sujet d'importance a fait l'objet de nombreuses consultations et même d'un rapport assez vite oublié (1). Après la suppression des instances d'évaluation créées par Mme Alice Saunier-Séïté et la mise en place d'un Conseil supérieur provisoire des universités au mois d'août (*le Monde* du 5 août), les services du ministère ont préparé une réforme définitive des carrières. Dans un premier temps les syndicats des enseignants du supérieur ont été invités à exposer à tour de rôle leurs propositions. Par la suite, des fonctionnaires de la Direction des enseignements supérieurs ont tenté de chiffrer le coût des différents projets.

La dernière étape de ces négociations a commencé mercredi, M. Payan présentant aux syndicats les propositions ultimes du m inistère. Cette première séance de travail a mal débuté puisque les représentants du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.) ont quitté la salle de réunion « *en claquant la porte* » pour protester contre « *l'absence de volonté politique de négociation du ministère* ». Le S.G.E.N. craint que le ministère ne tente de faire avaliser ses orientations « *sans vraiment aller au fond du problème* ».

Deux syndicats seulement ont donc écouté la « *déclarartion d'intention* » M. Payan : le Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et la Férération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur et de la recherche. Le directeur général a affirmé la volonté du gouvernement de maintenir les deux corps d'enseignants existant depuis les réformes de Mme Saunier-Séïté : le corps des maîtres-assistants et de celui des professeurs. M. Payan a aussi justifié, selon M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du SNE-Sup, « *les raisons de refuser la constitution d'un corps unique des enseignants du supérieur* ». Selon lui, la date de mise en extinction du corps des assistants précémment évoquée par M. Savary n'a pas été précisée. Le SNE-Sup a dénoncé le système des deux corps qui maintient les « *clivages et les blocages* » entre les enseignants.

Le syndicat autonome, même s'il peut se montrer satisfait du maintien du *statu quo*, a manifesté son désaccord avec la possible création « *d'un collège unique* » pour les élections universitaires. Cette mesure, déjà annoncée dans le projet de loi d'orientation de l'enseignement supérieur, supprimerait les distinctions entre les différents corps enseignants lors des élections au coneil des universités. La suite des discussions devrait permettre de mieux connaître l'ensemble du projet de réforme des carrières préparé par le ministère.

SERGE BOLLOCH.

(1) M. Jean-Louis Quermonne a remis le 12 novembre 1981 à M. Savary un rapport de 57 pages sur *l'attitude générale des problèmes posés par la situation des personnels enseignants universitaires* » (*le Monde* du 14 novembre).

Les aléas du tirage au sort

Le mode de recrutement et de promotion des enseignants du supérieur, institué à titre transitoire au mois d'août, prévoyait la création d'un Conseil supérieur provisoire des universités. Cette instance nationale, chargée d'examiner les dossiers qui sont transmis par les commissions des établissements, est composée d'un quart de membres nommés par le ministre et de trois quarts de membres désignés par voie de tirage au sort. Ce tirage opéré parmi les professeurs et les maîtres-assistants membres des commissions locales a eu lieu le 8 novembre, après avis de la commission nationale de l'informatique et des libertés.

Les systèmes informatiques du ministère ont ainsi désignés 924 titulaires et 924 suppléants. Le Syndicat autonome parle de « *magouillage* » et de « *vaste mystification* ». A l'appui de ses affirmations, cette organisation cite le cas de l'université Paris-IV qui n'aurait eu aucun tiré au sort en histoire, alors que l'université « *socialiste* » Paris-I » en a eu cinq.

A l'inverse, ce système fondé sur le hasard a permis, — ce qu'oublie de signaler le Syndicat autonome, — la désignation de personnalités connues comme M. Charles Debbasch (ancien membre du cabinet de M. Valéry Giscard d'Estaing) ou de M. Pierre Delvolve, ancien conseiller de Mme Saunier-Séïté.

Il est une autre catégorie d'universitaires que les aléas du tirage au sort inquiètent : ceux qui considéraient leur désignation dans une instance nationale comme acquise à vie. Mais ces derniers ont encore une chance : s'ils ont été oubliés par le hasard, ils peuvent essayer d'obtenir du ministre de figurer parmi les enseignants nommés.

S. B.

L'ÉCOLE VA ENTREPRENDRE UNE ÉDUCATION DES JEUNES A LA CONSOMMATION

Une éducation à la consommation devra être entreprise dès la maternelle et continuée tout au long de la scolarité. Une circulaire signée par M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, définit les grandes lignes de la « *première étape* » de cette formation des jeunes consommateurs. Il ne s'agit pas « *de surcharger les programmes scolaires* », a déclaré M. Savary au cours d'une conférence de presse qu'il a réunie, mardi 16 novembre, avec Mme Catherine Lalumière, ministre de la consommation, mais « *de les imprégner* » de cette préoccupation. Chaque établissement scolaire devra déterminer les moyens qu'il choisit pour atteindre l'objectif : conduire les élèves à adopter un « *comportement réfléchi et critique (...) dans les situations de la vie quotidienne qui mettent en jeu la fonction de consommation* ».

L'initiative commencera dans les écoles, au moment des activités d'éveil. Une attention particulière sera portée à la santé ; les notions de production (qualités, prix, présentation des produits), de publicité, de distribution, de coopération, d'assurance seront abordées. Au collège, la formation sera plus approfondie sur la consommation de biens et de services (alimentation, logement, vêtements, santé, transports, loisirs...) et le budget familial (crédits, impôts, assurances, épargne). La consommation trouvera des « *points d'application privilégiés* » dans l'enseignement des sciences économiques et sociales dispensé au lycée, et à l'occasion des cours d'économie familiale et sociale, d'histoire, de géographie, d'économie et d'éducation civique dans les classes de C.A.P. ou de B.E.P. des lycées d'enseignement professionnel.

Les deux ministères sont d'accord pour que la maîtrise de cette formation soit assurée par l'éducation nationale. Ils y voient des garanties d'efficacité (possibilité d'atteindre tous les jeunes Français) et de neutralité. Le ministère de la consommation apportera son appui technique. Des stages de formation pour les enseignants et l'élaboration d'un matériel pédagogique sont envisagés.

Faits et jugements

Fausses factures de Toulon : Une cinquième inculpation

Toulon. — Une cinquième inculpation a été prononcée, mercredi 17 novembre, dans l'affaire de fausses factures de Toulon (*le Monde* du 22 octobre) contre M. André Aimar, quarante-trois ans, ingénieur à la mairie et chef du département de l'urbanisme, qui est poursuivi pour corruption active et passive de fonctionnaire. M. Aimar, qui a été incarcéré, était responsable de la rénovation urbaine.

Un autre fonctionnaire municipal, M. Jean-Pierre Mazella, adjoint technique des services d'urbanisme, avait déjà été inculpé et écroué par M. André Fortin, juge d'instruction. Ils sont accusés, ainsi que deux entrepreneurs varois et la propriétaire d'un immeuble, d'être impliqués dans une affaire d'escroquerie au préjudice de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat à propos de la rénovation de la vieille ville de Toulon. Deux autres entrepreneurs sont actuellement gardés à vue.

L'enquête a notamment permis de faire la preuve que M. Mazella triplait ses émoluments officiels grâce aux « pots-de-vin » qu'il percevait. Sa technique était simple : il retenait les factures des entrepreneurs et ne les avalisait pour règlement qu'après avoir touché sa ristourne.

Si M. Maurice Arreckx, maire de Toulon, se refuse à tout commentaire, il envisage cependant de se constituer partie civile et de porter plainte contre X pour avoir accès au dossier. — (*Corresp.*).

● *Condamnation d'Alain Delon.* — Pour avoir fait tourner des enfants d'âge scolaire sans autorisation, dans le film *Attention les enfants regardent*, qu'il a produit et réalisé en 1977, Alain Delon a été condamné, le 17 novembre, à une amende de 5 000 francs par la trente et unième chambre correctionnelle de Paris (*le Monde* du 29 octobre).

● RECTIFICATIF. — Dans son rapport sur la sécurité en France, M. René Tomasini, sénateur (R.P.R.), demande le rétablissement, pour une durée « *limitée* », de la Cour de sûreté de l'État et non pour une durée « *illimitée* », comme nous l'avons indiqué par erreur dans nos premières éditions du 17 novembre.

Inculpation à Bayonne d'un membre présumé de l'ETA militaire

Après les arrestations, samedi 6 novembre, de quatre membres présumés de l'ETA militaire, dont deux dirigeants (*le Monde* du 9 novembre), la police de l'air et des frontières a interpellé à Hendaye (Pyrénées-Atlantiques) Luis Ipina Dona, alias « El Torero », trente-et-un ans, considéré comme un ancien membre des commandos opérationnels de l'ETA. Il a été inculpé mercredi 17 novembre, à Bayonne, d'entrée irrégulière sur le territoire français, d'usage d'un passeport contrefait, et laissé en liberté sous contrôle judiciaire.

CORRESPONDANCE

L'indemnisation des victimes d'attentat

Me Bernard Cahen, avocat à Paris, nous adresse la lettre suivante :

Je suis le conseil de l'une des victimes de l'attentat de la rue Copernic. Ma cliente a perdu dans cet attentat son mari. Aussitôt après l'attentat, la préfecture de police a pris directement contact en annonçant que, sans aucune contestation sur le terrain juridique, elle se chargerait de l'indemnisation de ma cliente, et ce moins d'un mois après l'attentat.

Je devais par la suite obtenir des acomptes sur les sommes dues, les services de la préfecture ayant toujours montré beaucoup de diligence et de bonne volonté. Malheureusement, pour obtenir l'indemnisation totale, il est indispensable que la préfecture obtienne le montant exact de la créance de la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne.

Plus de deux ans se sont maintenant écoulés et la Sécurité sociale n'a toujours pas fait connaître, malgré les lettres qui lui ont été adressées, le montant de sa créance. Il est donc inutile qu'après les divers attentats l'État annonce immédiatement aux victimes qu'elles seront indemnisées, puisqu'il ne peut tenir ses promesses.

Pour les victimes, la Sécurité sociale et l'État ne font qu'un, et seul le résultat compte. Mme B... n'est pas la seule dans ce cas. De nombreuses victimes d'attentat attendent le bon vouloir de la Sécurité sociale.

SPORTS

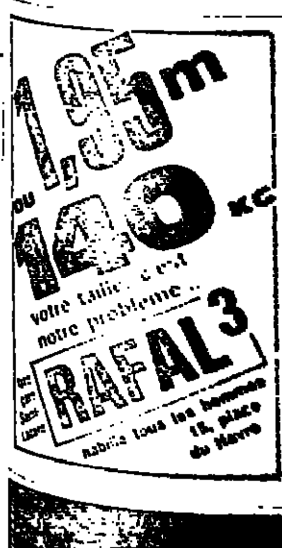
LA ROUTE DU RHUM

Birch à la poursuite

Le « distribil »

SCIENCES

Plage hostile



SPORTS

LA ROUTE DU RHUM

Birch à la poursuite de Pajot

Les concurrents en tête de la Route du Rhum, qui ont pris les alizés, ont entamé un long sprint vers la Guadeloupe encore distante de quelque 1 500 milles. Le grand catamaran de Marc Pajot *(Elf-Aquitaine)* est talonné par le trimaran d'Eric Loizeau *(Gauloises-IV)* et surtout le petit catamaran de Mike Birch *(Vital)*, le vainqueur de la précédente édition, auteur d'une spectaculaire remontée sur les hommes de tête.

Toutefois, les solitaires ne sont pas au bout de leur peine. Le 16 novembre, Marc Linsky avait dû abandonner son monocoque *(Panta-Shop)* pour être opéré d'urgence d'une crise d'appendicite aiguë après avoir été recueilli par un bateau portugais. Le 17 novembre, la balise de Jan Robert Johnston *(Rennie)* lançait le signal de détresse. L'Australien, âgé de vingt-neuf ans, qui avait construit lui-même son petit trimaran (10,66 mètres), a été recueilli à 600 milles au sud des Açores sur le trimaran d'Olivier Moussy *(Sharp-Video)* qui avait déjà sauvé un concurrent en difficulté lors de la course en solitaire du *Figaro* en 1979.

Journaliste de nautisme, Dominique Gautron, qui avait pris le départ sur un monocoque et qui a dû abandonner à la suite de panne d'électricité et de pilote automatique, explique les tracas du solitaire.

Le « distribil »

Naviguer aux allures portantes, par forte brise, la mer formée, consiste, pour un solitaire, à descendre un col verglassé au volant d'une voiture sans frein. A cette allure, aucun régulateur, aucun pilote électrique ne s'est encore révélé capable de remplacer la main de l'homme. Moralement, quand il s'agit d'aller réduire, le solitaire rejoue *Fort Alamo :* le bateau se met en travers, les voiles, qui encaissent dix nœuds de plus, c'est-à-dire la vitesse du bateau soudain stoppé, claquent, la coque roule et le solitaire avec.

Le départ de Saint-Malo, avec vingt-cinq à trente-cinq nœuds plein vent arrière, a fort bien illustré cette loi : on ne compte plus les grandes voiles déchirées *(Crédit du Nord, Biotherm, Vigorsol)*, les bastaques éclatés *(Britanny-Ferries)* et les focs déchirés autour de l'étai *(Maisons Phénix)*. Depuis, l'empennage chinois, c'est-à-dire incontrôlé, a encore fait des siennes : il a provoqué l'abandon de *C.G.A.* qui faisait jusque-là une course remarquable, le mien aussi sur *Compas-Contest*, avec une baume brisée au niveau inférieur du mât, et il a cassé les lattes d'*Elf-Aquitaine*.

Sur son bateau fou, le solitaire joue au funambule, va de l'avant à l'arrière – itinéraire délicat sur les grands catamarans, – commence par étouffer le foc, cette voile anarchique et indépendante, puis prend les ris dans la grand-voile et lance un foc plus petit. L'opération prend du temps et, à travers le col de son ciré, une chaleur humide et poisseuse remonte. Dans quelques heures, cet excès de transpiration entraînera une sensation de froid. Cette situation où *« tout fout le camp »* porte un nom dans la marine de plaisance : cela s'appelle fort joliment le *« distribil »* et prête plus à rire au port qu'en mer.

Cloué à la barre par fort vent arrière, le solitaire est invité à y élire domicile avec philosophie. La glacière, le thermos, les cartes marines, la lampe-torche, remplissent le cockpit entre deux vagues : on trouve de tout dans un cockpit de solitaire qui doit être à la fois prévoyant et adroit. Eplucher une banane de la main gauche pendant que la droite contre une vague vicieuse d'un violent coup de barre, cela ne s'apprend pas en école de voile.

Dès que le vent refuse, il faut déménager en vitesse toute cette quincaillerie, car auprès, dans la brise, le cockpit s'avère très rapidement un endroit humide. Le vent apparent forcit, la mer devient plus grise, l'anémomètre s'affole, l'allure devient plus hachée et le confort inexistant. La seule satisfaction pour le solitaire, c'est alors la meilleure allure pour le régulateur qui barre divinement bien. Sitôt branché, le solitaire s'empresse de ranger tout ce qui traîne dans les équipées. Sur un monocoque, cette opération se fait dans la position du dahu, avec trente-cinq degrés de gîte, les placards qui s'ouvrent, le fuel qui s'infiltre dans les fonds, la bouilloire qui traverse le carré et les cartes qui tombent par terre.

Plage hostile

Dehors, le vent grimpe d'un cran. En repassant, dans le cockpit, le solitaire se fait accompagner du petit foc appelé tourmentin et, la mort dans l'âme, s'apprête à aller à l'avant, cette plage dangereuse et hostile. Affaler le foc en place est une opération simple mais précise si l'on ne veut pas retrouver la voile à l'eau, en train de chahuter.

Premier temps : installer une drisse sous le vent pour éviter que la voile ne sorte du bateau ; choquer la drisse et ramasser les morceaux, c'est-à-dire étouffer une voile qui ne demande qu'à s'envoler. Sous grand-voile seule, le voilier devient ardent, le régulateur ne compense pas et le bateau pioche allégrement dans chaque vague, transformant la plage avant en piscine. Le solitaire, harnaché et équipé en homme grenouille, travaille entre deux vagues et ploie l'échine sous l'embrun. Avec un peu de « chance », le pantalon de ciré remonte dans l'effort permettant aux bottes de se remplir d'une eau glaciale, les mousquetons se bloquent sous les doigts gourds et la drisse libérée ne demande qu'à s'enrouler autour de l'étai. Maintenant, il faut ramener le foc à l'arrière, en rampant façon *Marine's* ! Dans un grain à cinquante nœuds, alors que nous étions bord à bord, Philippe Machebaux sur *Crédit du Nord* fera le grand plongeon à côté de son bateau en changeant de foc ! Grâce à son harnais, il remontera très vite.

Ensuite, il faut hisser le tourmentin et le border au moyen d'une écoute transformée en lasso qui fouette l'air. Ce n'est pas terminé : il faut désormais s'occuper de la grand-voile. Prendre un ris est plus facile, mais il ne faut pas mollir, la baume bat, la toile claque, le pont est instable et le solitaire tel un danseur mondain ivre se raccroche à tout ce qui se présente. Enfin le voilier est équilibré. Il s'agit désormais de faire un peu de cuisine. A l'intérieur c'est très humide, inconfortable, mais il ne pleut pas. Le temps de noter les changements de voile sur le livre de bord, de faire l'estime, de faire chauffer de l'eau et il faut déjà ressortir pour jeter un coup d'œil aux alentours. Les cargos, les chalutiers sont la hantise du solitaire qui doit veiller constamment et ne pas dormir plus de trente minutes à la fois.

Maintenant le vent mollit en adonnant. Il faut renvoyer de la toile. La nuit tombe et les écoutes sont en vrac, mélangées avec les drisses et quelques garcettes égarées ! Éclaircir ce nœud de vipères demande bien une demi-heure, mais cela permet de découvrir la manivelle de winch que l'on croyait tombée à l'eau la veille. Bien entendu, la torche ne marche plus. Pour régler les voiles il faut descendre dans le carré, allumer la lumière de pont, remonter pour border ou choquer les voiles, puis redescendre éteindre la lumière et remonter pour la veille. Que le chemin est long !

Voilà pourquoi les skippers de tête sont les mieux préparés physiquement et les plus habitués à leur monture. Car à ce petit train-train quotidien, la plupart des concurrents ajoutent des pannes ou des casses : lattes, baumes, voiles, fuites de fuel, voies d'eau, plaies diverses. Or il n'y a pas de place pour tous ces ennuis. Faute de temps et dans une course en solitaire, la préparation compte pour plus de la moitié, l'homme faisant le reste. Éric Loizeau a fait en juillet dernier une traversées en solitaire dans le sens États-Unis-France et s'est entraîné physiquement plusieurs mois avant le départ. Il connaît son bateau, et sa performance actuelle ne doit surprendre personne. En solitaire, il n'y a de place ni pour le hasard ni pour l'improvisation.

DOMINIQUE GAUTRON.

RUGBY. – *Trois jours avant le test-match de Paris, l'équipe d'Argentine a battu, le 17 novembre à Angoulême, une sélection française par 12 à 9. Les Pumas ont marqué un essai par Travagliani, transformé par Sanguinetti à la 28e minute, et deux pénalités par Samy. Les Français ont réussi un essai par Lagisquet (38e minute), transformé par Mothe et passé un drop par Delage.*

SCIENCES

• *Quatre-vingts squelettes* ont été découverts depuis le début de l'année dans les ruines d'Herculanum, qui, avec Pompéi et Stabies, a été détruite en 79 de notre ère par l'éruption du Vésuve. Jusqu'à présent, on pensait que tous les habitants d'Herculanum avaient eu le temps de fuir par la mer. L'étude de ces restes permettra de mieux connaître les caractéristiques physiques de la population romaine de l'époque. – *(A.F.P., A.P., U.P.I.)*

SOCIÉTÉ

LES « LIEUX DE VIE » ET L'AFFAIRE DU CORAL

II. – *Les risques de l'alternative*

par CHR. COLOMBANI

Les arrestations et inculpations dans l'affaire de pédophilie du Coral ont suscité des protestations dans le milieu des éducateurs et des « lieux de vie » où sont accueillis des enfants en difficulté (*le Monde* du 18 novembre). Cette affaire a fait rebondir un débat sur les risques d'une thérapie « alternative ».

L'enfer de l'enfermement, de tout enfermement, qui n'en convient ? Dans les hôpitaux psychiatriques, les « soignés » ont parfois la vie dure. Il s'y commet des actes répréhensibles, des violences, des viols. Les murs de l'asile sont épais et l'opinion publique ignore ce que l'institution veut lui cacher. La psychiatrie a ses démons, depuis Pinel on le sait, mais c'est aussi une science aux résultats mesurables. De nombreux psychiatres et des personnes de bonne volonté luttent contre cette conception du trouble mental qui tend à isoler le malade, à le rendre différent.

Au lendemain de mai 1968, et sous l'influence des travaux de l'Italien Basaglia, un mouvement antipsychiatrique s'est organisé en France pour proposer des solutions « alternatives » qui prennent en charge des individus à problèmes sans pour autant les couper du monde extérieur. Les « lieux de vie » ou lieux d'accueil qui, depuis, ont vu le jour – de petites institutions d'une dizaine de personnes en moyenne, vivant en permanence avec les malades, le plus souvent à la campagne – apparaissent actuellement comme la réponse la mieux adaptée et le fin du fin de l'expérience antipsychiatrique.

Passion

On comprend que les pionniers de ce mouvement, les aventuriers de ces lieux qui ont le mérite d'exister, s'apprêtent à les défendre contre vents et marées. On ne comprend pas moins que l'affaire de pédophilie du Coral d'Aimargues, un des premiers lieux, créé en 1976, l'amorce de cette *« révolution moléculaire »*, selon la formule de Félix Guattari, ait entraîné dans les bataillons de l'antipsychiatrie, après le désarroi, la mobilisation. Il faut espérer qu'elle suscitera par la suite des interrogations et des réflexions plus fructueuses. Suffit-il en effet de s'opposer pour se poser, de renverser quelques données de la psychiatrie pour faire naître une nouvelle thérapeutique, de *« vivre avec »* et *« donner de l'amour »* pour venir à bout d'une psychose, de nier enfin toute compétence professionnelle pour fonder le bienfait de la vie au grand air ? *« Désormais dans le Midi, il arrive souvent qu'on fasse du handicapé comme on faisait naguère du mouton »*, estime M. Jean-Louis Zanda, secrétaire général de la *Revue du changement psychiatrique et social Transitions »*.

Le programme du Coral tenait en ces quelques notions élémentaires et, surtout, en une critique constante et virulente de l'enfermement et de la société. *« La loi s'arrête à ma porte »*, disait volontiers M. Sigala, qui affirmait non moins souvent détenir seul la vérité. Contre ceux qui demandaient des règles et des garde-fous, pour que des expériences « innovantes » ou « alternatives » ne soient pas de simples retours à la ferme, les responsables du Coral n'avaient pas de mots assez durs. La séduction du leader, sa passion, son humour, jetaient le doute dans l'esprit même des plus avertis.

Le Coral recevait de nombreux visiteurs enthousiastes. Les parents ne se plaignaient pas, ils n'étaient pas désorientés par une pratique « révolutionnaire » qui n'empêchait pas de *servir à table du fromage de chèvre* et du vin des Corbières. Quant aux penseurs de l'antipsychiatrie française, ils croyaient dur comme fer que leur théorie était mise en pratique à Aimargues. N'importe quoi plutôt que l'enfermement. *« Alors, qu'il y ait une espèce de machin qui se mette en place*, disait M. Félix Guattari, psychanalyste dans le « journal de lutte contre la psychiatrie », *Mise à pied*, en janvier 1978, *avec tous les risques que cela représente et qu'il y ait plutôt quinze groupes plutôt qu'un, si ce n'est pas quinze saloperies, j'avoue que je suis plutôt pour. Et puis, qu'il y ait un manager, un génie de l'organisation capable d'articuler un peu tout ça et de se démerder pour le fric, je veux bien faire n'importe quoi pour aider ce truc-là.»*

En six ans à peine, M. Sigala a mis en place le Collectif réseau alternative (CRA) regroupant aujourd'hui trente-quatre lieux de vie. Il a publié plusieurs livres et multiplié les démarches auprès de l'administration. Ses relations lui avaient permis de rencontrer en septembre Mme Yannick Moreau, conseiller technique à l'Élysée. Un chargé de mission au secrétariat d'État à la famille préparait une circulaire sur les lieux de vie *« plutôt »* favorable au CRA. M. Sigala l'écrivait lui-même dans *la Croix* du 3 novembre : *« Notre point de vue est soutenu au ministère par des membres influents du cabinet de Mme Dufoix. Or Mme Dufoix devait signer le 25 octobre (!) une circulaire allant plutôt dans le sens du CRA.»* Il faut reconnaître à M. Sigala un certain génie de l'organisation et beaucoup d'habileté pour recueillir des fonds.

Prise en charge

La fondation de France dès 1975 l'avait été à démarrer son entreprise. Il obtenait la prise en charge des enfants confiés à d'autres institutions par les directions départementales de l'action sanitaire et sociale' Mme correa raconte : *« M... avait été placé par la DDASS de l'Hérault dans le centre de Bourneville qui dépend du CREAI. Le centre l'avait confié au Coral et le Coral l'avait placé chez moi. Je touchais de M. Sigala deux mille francs par mois. or, j'ai appris que pour le centre Bourneville en allouait au Coral trois mille six cents. Il me retenait cet argent, disait-il, pour ses frais de gestion »*.

Le Coral plaçait aussi des enfants moyennant une ristourne dans d'autres lieux de vie du réseau. *« M. Sigala nous avait proposé d'en prendre en sous-traitance*, se souvient M. Régis Duver, responsable du lieu de vie les Faurites à Sait-Agrève (Ardèche). *à l'époque où nous étions encore affiliés au CRA mais nous avons toujours refusé. »* Il estr évident qu'une expérience « innovante » ne peut se passer de moyens financiers pour faire connaître ses méthodes, imprimer des livres, envoyer ses spécialistes en mission, dans les congrès où ils apportent leurs paroles neuves.

Mais si les propos et les écrits de M. Sigala continuaoient à séduire certains artisans des lieux de vie ou d'accueil, d'autres commençaient à nourrir de sérieuses inquiétudes et des soupçons. Même traités de *« pudibonds »* ou de *« bonnes sœurs »* ils persistaient à penser que le passage à l'acte sexuel implicitement toléré par certains à l'époque, devait demeurer interdit et ils étaient de moins en moins convaincus par les théories « coraliennes ». Certains commencèrent même à s'en démarquer nettement. *« Les passages à l'acte d'ordre sexuel ne peuvent être en aucun cas une pratique thérapeutique, ni un métériau de travail »*, tenait à préciser, en décembre 1981, plusieurs représentants des lieux d'accueil réunis à Auch (Gers). Déjà, dans le courant de la même année zau congrès des « Crois marines » à Montpellier l'intervention d'une participante accusant les membres du *Coral* de pratiques pédophiles avait jeté le trouble dans l'assistance. Au congrès de l'association pour l'étude et la promotion des structures intermlédiaires (A.S.E.P.S.I.) la question planait encore.

Aux « Etats généraux des lieux de vie » organisés en février 1982 à nimes plusieurs intervenants plaçaient sur ce terrain leurs critiques. M. Bernard Durey lanç)ait aux membres du CRZA une mise en garde *« amicale »* : *« Il n'y a pas d'ange ni au CRA ni ailleurs, mais comme, par contre, nous devenons tous facilement un peu fous, dès que nous nous embarquons du côté de l'amour et de la passion, il est préférable qu'il y ait des parapets. » « Sous un slogan*, avait-il dit précédemment, *fût-il aussi ouvert que* « vivre avec », *chacun et n'importe qui va pouvoir y faire jouer tous ses désirs, des plus sains aux plus discutables. »*

De son côté, ME Bailly-Fourré, du centre-accueil de Sauzet près de Nîmes expliquait : *« A présupposer la demande de l'enfant comme un besoin d'amour et de caresses, et en les lui offrant, c'est l'adulte accueillant qui se place envers lui comme demandeur. le* « je vous aime » *ainsi déclaré est donc entendu par l'enfant sous sa forme inversée* « aime-moi ».

D'un discours l'autre

Alors que la direction de l'action sanitaire et sociale du Gard continuait à soutenir une expérience toujours considérée comme novatrice en haut lieu, des spécialistes du terrain se mirent à faire des bilans et à évoquer le passé. *« En 1978*, explique Mlle Julilette Schmitt, psychologue, *Mme Maud Mannoni, directrice de l'école expérimentale de Boneuil leur avait retiré un enfant qu'elle avait confié au Coral parce qu'elle les trouvait « reichiens »*. Mme Mannoni avait écrit dans une lettre adressée au Coral : *« Notre pratique quotidienne avec les communautés nous a fait connaître plusieurs accidents graves et une situation psychologique tout à fait néfaste aux psychotiques. Je suis donc à regret, très en retrait de ce qui se réalise en France de parfois totalement irresponsable sous l'égide du CRAP »*.

L'année précédente, un enfant était mort au *Coral* dans des circonstances obscures (*le Monde* du 17 novembre). D'autres relisent les textes et les livres du CRA dans lesquels la relation sexuelle avec des mineurs est revendiquée de façon à peine voilée. *« C'est une abérration thérapeutique*, explique Mme Hémène Seguin, psychologue dans un lieu de vie à Auch, *que nous le voullions ou non, nous sommes des substituts parentaux, on ne peut transgresser le tabou de l'inceste sinon à partir de quoi voulez-vous que l'enfant psychotique reconstruise son imaginaire ? si on ne respecte pas l'autre, si on ne le responsabilise pas et si on le soumet à ses désirs, je ne vois pas où est la véritable alternative à l'enfermement asilaire, c'est un nouvel enfermement. »*

Mais, depuis quelques semaines, les défenseurs du *Coral* ont changé de discours. Ils n'ont jamais, disent-ils, favorisés de tels rapports sexuels et ils revendiquent désormais des contrôles qu'ils ont jusqu'à présent refusés. M. Mignacca, co-responsable du *Coral* en l'absence de M. Sigala, reconnaît, par exemple, que si les témoignages des deux enfants à l'origine de l'affaire ont un semblant de vérité, *« cette histoire »* était réglée depuis huit mois avec la DDASS du Gard. *« Nous reconnaissons que l'enfant a une sexualité, voilà tout »*, affirme M. Mignacca. Ce serait désormais la seule nouveauté revendiquée par les responsables du *Coral*. Il n'est donc plus quesqtion de relations sxuelles entre un mineur et un adulte. *« C'est évidemment interdit »*, convient M. Alain Chiapello, le psychiatre actuellement inculpé.

Ainsi la thérapeutique du « passage à l'acte » n'est pas plus aujourd'hui défendue par personne.

FIN

(1) Centre régioinal de l'enfance et de l'adolescence inadaptées.

UN ENTRETIEN AVEC Mme GEORGINA DUFOIX

« Protéger l'enfant contre toute violence »

Voici le texte de l'entretien que nous a accordé Mme Georgina Dufoix, secrétaire d'Etat, chargée de la famille :

« Vous avez l'intention de publier une circulaire pour donner un statut aux « lieux de vie ». Selon M. Claude Sigala, cette circulaire serait plutôt en faveur du collectif réseau alternative (C.R.A.) dont le responsable du Coral est président. Qu'en dites-vous ?

– Le fonctionnement des divers lieux de vie n'était pas clairement défini administrativement. Le seul texte qui existait, la circulaire Barrot de janvier 1981, était une approche de ce problème et le début d'un cadre.

» J'ai souhaité clarifier et réglementer, et c'est pourquoi, depuis plusieurs mois, j'ai demandé à l'administration, en liaison avec les intéressés, de préparer une circulaire. Cette circulaire doit sortir avant la fin de l'année. Elle a pour objectif de permettre aux lieux de vie de fonctionner dans un cadre précis. Elle rappellera l'obligation de déclaration préalable à la préfecture pour toute personne ou tout groupe souhaitant accueillir des enfants. On ne peut pas dire que ce point soit précisément en accord avec les thèses du CRA...

» Mon seul objectif, en préparant cette circulaire, a été, et restera, de permettre aux enfants en difficulté d'être accueillis dans les meilleures conditions. Si elle a été faite en faveur de quelqu'un, c'est bien en faveur d'eux.

– Croyez-vous que l'affaire du Coral risque de porter un coup fatal à l'expérience des lieux de vie et des lieux d'accueil ou, au contraire, qu'elle peut être l'occasion de clarifier la situation ?

– La justice devra se prononcer sur ce que vous appelez l'« affaire » du Coral.

» S'il était prouvé que des actes répréhensibles ont eu lieu au Coral, il faudrait, et c'est évident, qu'ils soient sanctionnés. Ce n'est pas pour autant qu'il faut jeter le discrédit sur l'ensemble des lieux de vie. En effet, les lieux de vie sont souvent une des réponses adaptées à des enfants particulièrement en difficulté.

» La circulaire dont je vous ai parlé devrait permettre à ces expériences de se situer dans un cadre précis. Je souhaite, en ce qui me concerne, que toute la lumière soit faite sur cette affaire, dans l'intérêt même des lieux de vie.

« Ni par écrit ni en paroles »

– Parmi les garanties que vous exigerez, vous estimerez-sans doute que le passage à l'acte doit rester, surtout quand il s'agit de thérapeutique, un interdit absolu. Mais, en allant plus loin, que pensez-vous du fait que des enfants puissent être confiés à des auteurs de textes, qui trouvent naturelles les relations sexuelles entre un mineur et un adulte, pour lesquels « tout est permis ».

– En aucun cas je ne peux admettre l'existence de rapports sexuels entre un mineur et un adulte exerçant des responsabilités à son égard.

» L'ensemble des travailleurs sociaux, à juste titre, condamnerait fermement de telles attitudes qui ne peuvent être qualifiées de « pédagogiques » ou « thérapeutiques ». Je suis très ferme sur ce point.

» De la même manière, il est de la responsabilité des adultes qui encadrent un enfant de le protéger contre toute violence. Ces enfants, souvent très perturbés sur le plan psychologique, exigent une grande présence des adultes. qui les entourent. Ils cherchent des marques d'affection. Ecouter, être présent, trouvent leur limite naturelle dans la loi et dans le respect véritable des difficultés de l'enfant.

» Quant aux écrits que vous citez comme émanant de M. Claude Sigala, il faut, je pense, les resituer dans leur contexte, mais, encore une fois, ni par écrit ni en paroles on ne peut admettre aucune justification à une réponse d'ordre sexuel à une demande d'un enfant. »



مكرر من الاصل

هكذا من الأصل

CARNET

Réceptions

– A l'occasion de la fête nationale, l'ambassadeur du Liban et Mme Boutros Dib seraient heureux de recevoir les ressortissants libanais, le 22 novembre, de 16 h 30 à 18 heures, à la Maison de France et du monde arabe, 11, place des Etats-Unis, Paris-16e.

Naissances

– M. et Mme Jules BRAUNSCHVIG,
M. et Mme Shlomo DU-NOUR,
ont la joie d'annoncer la naissance, à Jérusalem, le 1er novembre 1982, de leur petit-fils

Yohanan HAIM,

au foyer de leurs enfants Daniel et Esti, née Du-Nour.

Décès

– Mme André Bessy,
Ses enfants :
M. et Mme Gérard Decourcelle,
M. et Mme Stanislas Ducruix,
M. et Mme Christian Bessy,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BESSY.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 19 novembre 1982, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, Paris-16e.
Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Wilhem, 75016 Paris.

– M. et Mme Jean Bichon et leurs enfants,
M. Jean Manoux et ses enfants,
Les familles Bichon, Deboos, De Buck, Lesage, Lecointre, Clouet, Pagès,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Albert BICHON,
née Yvonne Deboos,

survenu le 7 novembre 1982, à l'âge de quatre-vingt-six ans, à Chambéry.
Les obsèques ont été célébrées le 10 novembre en l'église Saint-Pierre d'Orthez.
Le Mont-Charvais, Saint-Baldoph, 73190 Challes-les-Eaux.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

M. Louis BONNET,
chevalier de la Légion d'honneur,
Ecole navale 1913,

décédé, le 16 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-neuvième année, à Paris.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 20 novembre, à 13 h 45, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle.
De la part de :
Mlle Monique Bonnet,
M. et Mme Henry Bonnet,
M. et Mme Jean-François Labie,
M. et Mme Jean-Louis Bonnet,
M. et Mme Jean Chancerelle,
M. et Mme Christian Bonnet,
ses enfants,
Ses petits-enfants et toute la famille.
Ni fleurs ni couronnes.
8, rue Armand-Moisant,
75015 Paris.

– Mme Frédéric Bos,
M. Bernard Bos,
Le docteur Paulette Bos,
Mme Emile Amblard,
Mme Pierre Baysse,
Les familles Dagot, Delrieu,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Frédéric BOS,

leur époux, père, gendre, frère et parent, survenu, le 15 novembre 1982, à Paris, dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 20 novembre, à 10 h 45, en l'église Notre-Dame-aux-Neiges d'Aurillac (Cantal), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.

Une messe sera célébrée à son intention, le jeudi 25 novembre, à 16 heures, en l'église des Filles-de-Marie-Immaculée, 58, rue Saint-Didier, Paris-16e.

42, quai des Orfèvres,
75001 Paris.

– Mme Joseph-Pierre Ferchaud,
Sylvaine et François Ferchaud,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Joseph-Pierre
Gabriel FERCHAUD,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre avec palmes,
ancien administrateur
des affaires d'outre-mer,
capitaine de réserve honoraire,

survenu, le 16 novembre 1982, en son domicile de Draguignan (Var), résidence Saint-Léger, boulevard Blanqui.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Vladimir GULTZGOFF,
ingénieur E.C.L.,
chargé de cours
à l'U.E.R. de slavistique de Paris-IV,
survenu le 6 novembre 1982.
De la part de
Anne Gultzgoff, son épouse,
Véra et Daniel Eisenmann, sa fille et son gendre, et leurs enfants.
8, rue Valentin-Haüy, 75015 paris.
2, avenue de la Paix, 93270 Sevran.
L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité, selon la volonté du défunt, au cimetière de Sainte-Geneviève-des-Bois.

– M. Pierre Leboulleux, son époux,
M. et Mme Jean Laval, ses parents,
Les familles Leboulleux, Laval, Leane,
on la douleur de faire part du décès de

Denise LEBOULLEUX,
née Laval,

survenu le 14 novembre 1982.
L'inhumation a eu lieu à Noyerspar Dangu (Eure), dans l'intimité familiale.
Cet avis tient lieu de faire-part.
52, rue du Docteur-Blanche,
75016 Paris.
7, rue Lalo, 75116 Paris.

– M. Henri Pernin,
Marie-Claire et Dominique Papot,
Sylvette et Jean-Marc Sauser,
Gérard Pernin,
Céderic et Sébastien,
on la douleur de faire part du décès de

Monique PERNIN,
née Debleuvre,

survenu le 10 novembre 1982.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu à Marby (Ardennes), le 13 novembre.
2, rue Abel, 75012 Paris.

– Mme Yves Person et ses enfants,
on la douleur de faire part du décès du

professeur Yves PERSON,
professeur d'histoire de l'Afrique
à l'université Paris-I,

survenu le 17 novembre 1982.
Une messe sera dite à sa mémoire le vendredi 19 novembre, à 9 heures, en l'église Saint-Vigier de Marly-le-Roi.
10, avenue Carnot,
78160 Marly-le-Roi.

– Le Centre de recherches africaines (universités de Paris-I, III, V).
a la grande tristesse d'informer ses nombreux amis, répandus dans le monde; de la disparition, le 17 novembre 1982, du

professeur Yves PERSON,
professeur à l'université
de Paris-I.

C.R.A., 9, rue Malher,
75004 Paris.

(Lire page 6.)

– Mme François Ruggiu,
Le docteur Denis Ruggiu, Mme et leurs enfants,
M. et Mme Gilles Ruggiu et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Charnoz et leurs enfants,
M. et Mme Christian Ruggiu et leurs enfants,
Parents et alliés,

ont la douleur de faire part du décès de

M. François RUGGIU,
retraité de l'E.D.F.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 16 novembre 1982 en l'église Notre-Dame de Talence (Gironde), dans la plus stricte intimité.

– M. Lucien Santon,
M. et Mme François Santon
et leurs enfants,
Mlle Raymonde Courrieu,
on la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Paul SANTON,
ingénieur
de la société Bertin et Cie,

décédé, le 14 novembre 1982, à l'âge de quarante-trois ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu en la basilique Saint-Victor à Marseille, le 17 novembre 1982 et l'inhumation le même jour à Salon-de-Provence.
Château Sec, boulevard de la Gaye,
13009 Marseille.

– La direction nationale de l'Association d'amitié franco-vietnamienne fait part avec chagrin du décès de

Mme Marguerite THIBERT,
docteur ès lettres,
ancien chef de la division
du travail des femmes
et des jeunes du B.I.T.,

fondatrice de l'Association
et membre de sa présidence,

survenu à Paris le 14 novembre 1982.
L'incinération aura lieu le lundi 22 novembre.

On se réunira au monument crématoire du cimetière du Père-Lachaise à 13 h 30 précises.

Association d'amitié
franco-vietnamienne,
37, rue Ballu, Paris-9e.

– Mme F. Couturier de Fialdès, ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

M. Jules VALLÉE,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 4 novembre 1982, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
Les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu à Thorigné-sur-Dué (72) le 6 novembre 1982.
Cahuzac, 47330 Castillonnès.

– M. Abel Zaigle, son époux,
Mlle Yvonne Zaigle, sa belle-sœur,
M. et Mme Charly Ruspini-Beaurain,
M. et Mme Georges Beaurain,
Ses neveux et nièces,
on la douleur de faire part du décès de

Mme Abel ZAIGLE,
née Germaine Gabriel,
chevalier de la Légion d'honneur,
commandeur de l'ordre national
du Mérite,
officier des palmes académiques,
chevalier du Mérite agricole,
diplômée
des « meilleurs ouvriers de France »,

survenu, le 16 novembre 1982, munie des sacrements de l'Eglise en son domicile, 243, rue Saint-Honoré, Paris-1er.
Priez pour elle.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le vendredi 19 novembre 1982, à 13 h 45, en l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris-1er, où l'on se réunira.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux parisien, dans le caveau de famille.

Anniversaires

– A l'occasion du premier anniversaire de la mort de

Guy MADIOT,

ses amis se rencontreront, le jeudi 15 décembre, à 12 h 45, au FIAP, 36, rue Cabanis, Paris-14e.
Inscriptions (repas) au FIAP avant le 10 décembre.
La rencontre sera précédée, à 12 heures, par une célébration religieuse sur place.

Services religieux

– L'ambassade du Brésil invite la colonie brésilienne en France à assister, le jeudi 25 novembre 1982, à 12 heures, à l'office religieux qui sera célébré à l'église Notre-Dame-de-la-Consolation, 23, rue Jean-Goujon, 75008 Paris, à l'occasion de la Journée nationale d'actions de grâces.

15 août 1982. Les Irakiens font le blocus du terminal pétrolier de Khark.

Mais à propos, où est-ce?


Photo Gamma

L'information va de plus en plus vite, dans les heures qui suivent, tout *le monde connaît l'événement, mais qui peut le situer avec précision?*

Khark, nouvelle étape dans le conflit Irano-Irakien... Pour mieux situer les faits, mieux vivre l'événement, ouvrez l'Atlas Universel.

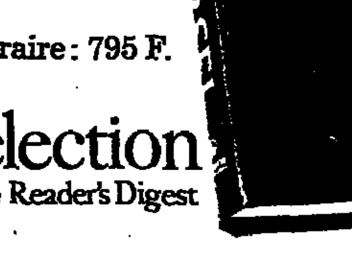
Un grand voyage commence. Signées par John Bartholomew, plus de 160 cartes nous parlent en 8 couleurs avec clarté et précision.

C'est la découverte à grande échelle. Toutes les îles sont visibles à l'œil nu, les fonds marins aussi.

Vous pouvez remonter les avenues, descendre des rivières, rencontrer une foule de détails sur les pôles et les déserts. Après une promenade en Cévennes ou le survol du Nevada, faites un détour par l'Index aux 200.000 noms.

Sélection et le Monde vous offrent un outil fantastique pour éclairer l'actualité mais aussi pour préparer examens ou voyages, pour apprendre, comprendre, ou tout simplement pour rêver.

En vente chez votre libraire: 795 F.

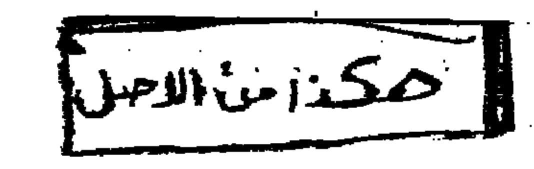




ATLAS UNIVERSEL

Situez bien l'événement pour mieux suivre l'actualité.





هكذا من الأصل

...kiens font
...rolier de Khark,
...est-ce ?

Le Monde

LIVRES

Jacques Lacarrière, ce flâneur inguérissable

● ***Des « sourates » sur nos relations infinies avec l'espace et le temps.***

LORSQU'IL ne court pas les chemins de France, de Grèce ou de quelque autre pays, Jacques Lacarrière écrit et médite dans son grenier de Sacy, en Bourgogne, comme s'il se trouvait sur la hune d'un voilier. De sa retraite, il voit *« poindre les mots, chaque matin, avec l'aube terrienne... »*

L'écriture fait travailler les pensées. Celles de Lacarrière, ces derniers temps, ont été gouvernées par le mot *« sourates »*, lequel ne signifie pas seulement : *« versets »* ou *« chapitres »*, mais, grâce à l'usage qu'en firent les lecteurs du Coran : *« révélations, voix perçues, voix reçues de l'homme-dieu qui est en nous »*. Entreprenant d'écouter, d'une manière aussi rêveuse qu'*« attentive »*, les *« chuchotements »* du passé ou de l'avenir, les bruits de la nature, *« les rumeurs de la rue »*, *« les messages des antipodes et le silence fourmillant des étoiles »*, Lacarrière a nommé *« sourates »* les textes dans lesquels sa recherche a pris forme.

« Les terres de l'âpreté et celles de la douceur »

Ces méditations diverses nous entraînent d'un village bourguignon jusqu'au désert copte, et du premier jusqu'au dernier monde. Elles composent le portrait d'un homme *« traversé »* par des relations infinies avec l'espace comme avec le temps. Ecrire, pour lui, c'est rendre justice à tout ce qui l'habite, et qui transparaît, dans son propre visage. *« Au fond de mes yeux bleus,* dit Lacarrière, *je perçois mon regard d'autrefois, les yeux inquisiteurs de l'inquiet lémurien qui gîte encore en moi. Oui, mon visage me ressemble... Il a peu à peu absorbé les années d'errance physique, les épreuves du visage intérieur, les efforts d'être, les enthousiasmes et les renonciations. Il a su concilier au concile serein de mes traits le pays du staretz Nikône et celui des caves de Bourgogne, les terres de l'âpreté et celles de la douceur... »*



Dessin de Berenice CLEEVE.

Nos traits révèlent une part de notre histoire, récente ou ancienne, mais ils sont aussi le présage de ce qu'elle recèle, la préfiguration de ce que nous pouvons devenir. *« Notre vrai visage nous attend »*, dit encore Lacarrière. Cet homme d'apparence paisible, dont la figure a pris les *« rondeurs »* des collines de Sacy, ne cesse pourtant de se quitter lui-même et d'aller vers sa vérité future. Vers l'inconnu. Dans : *la Sourate du vide*, ce *« quiet épicurien »* fait un bel éloge du dépouillement, sous la forme de maximes comme : *« Démodeler ses masques » ; « Défaire ses certitudes » ; « Désemparer son être » ; « Dérouter ses chemins » ; « Décharner ses passions » ; « Défroquer le sacré » ; « Dégriser le vertige » ; « Défigurer Narcisse » ; « Déposséder le singe »*... Passant de l'infinitif à l'impératif, l'auteur conclut ainsi : *« Désenchantez le désespoir » ; « Désamorcez vos peurs » ; « Désespérez la Mort » ; Désapprenez-vous. Soyez nu. »*

Jacques Lacarrière, qui partit naguère sur les traces des Bogomiles, est un hérétique, au sens profond du terme : c'est-à-dire un chercheur n'ayant *« d'autre arme... qu'une intelligence pour réfléchir, un cœur pour s'obstiner »*. Nous suivons très volontiers ce chercheur de l'essentiel, ce flâneur inguérissable, car, en sa compagnie, les vérités les plus austères nous procurent le même sentiment que les vins les plus savoureux.

FRANÇOIS BOTT.

★ SOURATES, de Jacques Lacarrière. Fayard. Collection « L'espace intérieur ». 172 pages, 52 francs.

Un Pirandello méconnu

● ***Une œuvre où le roman est indissociable du théâtre.***

LE hasard, si cela en est un, a bien fait les choses en permettant que les trois romans les plus importants de Luigi Pirandello *sortent* simultanément en traduction française, chez trois éditeurs différents. Pour faire bonne mesure, un choix de poèmes inédits et deux pièces de théâtre, dont l'une est une traduction nouvelle, viennent s'ajouter à *Feu Mathias Pascal, les Vieux et les Jeunes* et *Un, personne et cent mille*.

L'occasion est particulièrement bienvenue de découvrir cet ensemble, car c'est bel et bien d'une découverte qu'il faut parler : en effet, à l'exception de *Feu Mathias Pascal* et des deux pièces de théâtre, ces textes n'avaient pratiquement jamais été distribués en France. On constatera ainsi la profonde unité qui existe entre toutes les œuvres de Pirandello, et, notamment, à quel point ses romans sont indissociables de ce théâtre qui, jusqu'ici, avait toujours fait écran à ses textes narratifs.

L'individu contre les apparences

Comment être soi-même, comment être un individu défini par un nom, par un visage, sans se trouver immanquablement étouffé par des apparences et par des étiquettes établies une fois pour toutes ? C'est le problème auquel se heurte Mathias Pascal dans ce roman écrit en 1904, comme un feuilleton, pour faire face à de soudains et graves ennuis d'argent et où éclate déjà l'originalité de l'auteur. Mais cet homme qui a cru pouvoir échapper à son propre personnage et, en changeant de nom et d'aspect, devenir un autre parce qu'on l'a cru mort, découvre bien vite que c'est là une illusion sans lendemain. Benedetto Croce disait avec justesse de ce livre qu'il montre la revanche de l'état civil, plus fort que toutes les tentatives d'affranchissement dont on peut rêver. Et, sous l'ironie dont regorge ce premier grand roman pirandellien, il y a un désespoir qui restera toujours l'un des axes de sa pensée.

Curieusement, avec *les Vieux et les Jeunes*, postérieur de quelques années à peine, Pirandello se risque dans un genre qu'il n'a jamais utilisé ni auparavant ni par la suite : le roman historique et politique, dont il avait trouvé le modèle avec *les Princes de Francalanza (I Viceré)*, de F. De Roberto. C'est, à travers un conflit de générations, le livre de la déception historique des Siciliens qui avaient lutté pour leur rattachement à l'Italie autour de 1860, et qui découvraient qu'ils avaient été floués, que leur misère n'avait fait que grandir. Mais Pirandello n'en reste pas à cette dénonciation violente des scandales d'une époque encore toute récente, et il laisse transparaître un scepticisme qui met en question tout le système politique, et dont on retrouverait aisément d'autres manifestations chez bien d'autres Siciliens, écrivains ou non.

Un récit contemporain de « Six personnages »

Autant ce livre, auquel Pirandello était si attaché qu'il le récrivit à deux reprises, à vingt ans de distance, est développé, sanguin, grouillant de personnages et de faits concrets, dans un contexte historique et social bien déterminé, autant *Un, personne et cent mille* est un récit décanté et réduit à l'essentiel. Là encore, il s'agit d'un livre longuement mûri, qui est contemporain de ses pièces les plus importantes, *Six personnages en quête d'auteur* ou *Henri IV* ; mais c'est aussi le dernier roman qu'il ait publié. Dans un style complètement renouvelé, qui fait une part très large aux dialogues, mais saccadé, mais haletant et tendant constamment vers une formulation axiomatique, il raconte les ruminations obsédantes d'un homme qui, par hasard, se découvre autre qu'il ne croyait. Ou plutôt qui constate que les représentations que les autres se font de lui ne cadrent pas avec celles qu'il se fait de lui-même, et que, du reste, elles ne cadrent pas non plus entre elles, de telle sorte que, loin de pouvoir être quelqu'un, il se trouve dissocié en cent mille images, plus ou moins fausses, et que, littéralement, il n'est plus personne.

MARIO FUSCO.

(Lire la suite et les autres articles sur les « Lettres italiennes » en pages 24, 25.)

Un écrivain nommé Dante

IL n'est guère courant de lire en français un livre sur Dante. Il est plus rare encore de trouver, où que ce soit, sur ce sujet immense, des ouvrages qui ne soient pas d'indigestes monuments d'érudition.

Jacqueline Risset, pour sa part, vient de réussir cette double gageure. Au lieu de vouloir tout dire, tout expliquer, elle s'est fixé un objectif apparemment limité que rappelle son titre : *Dante écrivain*. Mais ce point de vue, en réalité, qui serre au plus près le projet de Dante, du premier au dernier de ses livres, lui permet de rendre compte de ce qu'a été, pour cet écrivain par excellence, le sens d'une entreprise probablement sans équivalent dans les littératures d'Occident.

Sans s'attarder sur les contenus de l'œuvre, sur son enseignement ou son idéologie, elle suit, en effet, pas à pas, les façons de faire et de dire de Dante, et montre tout ce que cela révèle d'une ambition démesurée et d'un souci d'expression qui pénètre les moindres détails de ses écrits. Et cette lecture globale qui n'en sacrifie aucun aspect (relevons, par exemple, l'importance qui est restituée au *Purgatoire* ou au *Paradis*, à l'opposé des interprétations arbitraires datant du romantisme) contribue à la dégager d'un aspect monumental qui, trop souvent, agit comme un écran aussi opaque que décourageant pour le lecteur néophyte.

Un commentaire lumineux

Mais cette vision décapante, qui, bien loin d'être sacrilège, témoigne, au contraire, d'un amour profond et lucide de Dante, ne doit pas être comprise comme le fruit d'un désir de l'actualiser ; nulle part, il n'est ici question d'imposer à cette œuvre la grille d'une lecture *a priori*, établie en fonction des modes du moment ; simplement, à le lire tel qu'il se voulait, tel qu'il se faisait, livre après livre, on découvre un Dante qui est beaucoup plus proche et présent qu'on aurait pu le penser.

A cet égard, l'attention portée aux questions de forme et de langue et, notamment, à cette prodigieuse invention de la tierce rime, qui emporte toute la *Comédie* dans un mouvement fiévreux et irrésistible, permet de mesurer à quel point l'œuvre de Dante, avant tout et après tout, est œuvre de poésie.

Ce commentaire lumineux, jamais aride, mais excitant au possible, s'appuie sur quelques exemples de traductions inédites qui en sont le complément indispensable, et dont il faut espérer qu'elles n'en resteront pas à ce stade fragmentaire.

M. F.

★ DANTE ECRIVAIN OU L'INTELLETTO D'AMORE, de Jacqueline Risset. Coll. « Fiction et Cie ». Ed. du Seuil, 258 p., 75 F.

le feuilleton

« LE CHERCHEUR D'AME »

de Georg Groddeck

« Ça » parle

LES psychanalystes aiment bien écrire. L'envie leur vient-elle à écouter leurs patients, dont l'effort, selon François Roustang, ressemble au travail de l'écriture ? Freud, en tout cas, a montré l'exemple en exposant ses thèses et leurs applications cliniques ou critiques avec un art d'écrivain consommé. Certains de ses disciples ne se sont pas limités aux écrits techniques et ont tâté de la fiction. Le phénomène s'amplifie de nos jours, mais il n'est pas récent. Témoin le roman que voici, paru en 1921 et entrepris dès 1907, alors que les travaux de Freud étaient peu connus.

Groddeck, il est vrai, n'a pas attendu les premiers textes de son confrère autrichien pour opérer des découvertes voisines, par d'autres voies. C'est en observant des maladies organiques, et non l'hystérie, que ce médecin né en Allemagne en 1866 a pressenti une variante de l'inconscient, baptisée, à la suite de Nietzsche, le « ça ». (cf. *le Livre du ça*, dont la traduction française, en 1963, a fait sensation, avec... quarante ans de retard !)

EN très gros, Groddeck diffère de Freud en ce qu'il ne reproduit pas, entre inconscient et conscient, la distinction corps-esprit héritée des philosophies dualistes. Il estime que conscience, inconscient, esprit et corps forment un ensemble indistinct, au sein duquel le « ça », lié à la sexualité, mais baignant tout notre être, détermine pensées, émotions et, c'est la clef de son système, nos maladies. Toute affection, bénigne ou grave, même infectieuse ou traumatique, aurait une dimension, sinon une cause, psychique, et vaudrait pour un symptôme, pour un message susceptible d'interprétation au même titre que les rêves ou les lapsus. Cette affirmation, à laquelle on a abusivement réduit sa thèse, a suscité, suscite encore, quantité de vocations d'« analyste sauvage », selon sa propre expression.

par Bertrand Poirot-Delpech

Par la suite, Groddeck essaiera follement de réduire toutes les autres instances psychiques à des illusions, à fonder un autodéterminisme absolu des maladies, chaque partie du corps prenant une valeur symbolique. Il proposera à Hitler un plan délirant de lutte contre le cancer. Devenu antinazi et à demi-fou, il sera évacué par ses amis vers la Suisse, où il mourra en 1934. Il laissera la trace d'un marginal perdu, faute de rigueur scientifique, par la force même de son intuition première, et exploité par les pires charlatans.

Mais on peut le tenir légitimement pour un des ancêtres de la médecine psychosomatique. Freud lui a emprunté sa notion de « ça » (*Das « es »*), en plus civilisée et moins entachée de mysticisme. Dès 1917, il lui a écrit pour l'encourager. Il l'a invité au congrès de psychanalyse tenu à La Haye en 1920, et l'a fait admettre à l'association de psychanalyse de Berlin, contre l'avis de la plupart des membres. C'est enfin Freud qui, en 1921, a recommandé à une maison d'édition spécialisée dans les travaux psychanalytiques le manuscrit du *Chercheur d'âme*, refusé partout pour obscénité. Prévoyant que le livre ferait des mécontents, ce qui n'a pas manqué, Freud a été jusqu'à le comparer à *Don Quichotte*.

C'EST trop dire, mais l'ouvrage, plus proche du conte philosophique que du « roman psychanalytique » pour lequel il se donne, raconte aussi l'aventure exemplaire d'un être excentrique, symbolisant une explication du monde et une aspiration chimérique à le changer.

Cet être, August Müller, n'apparaît d'abord que comme un petit-bourgeois maniaque, vivant avec sa sœur Agathe. (Musil a-t-il lu Groddeck quand il baptise, dix ans plus tard, la sœur de *l'Homme sans qualité*, ou bien le prénom d'Agathe prédestine-t-il, dans l'inconscient collectif des écrivains, à l'état de sœur incestueuse, comme celui de Lucienne prédispose, je l'ai constaté dans maints romans, à l'appétit sexuel ?).

A la faveur d'une histoire burlesque de scarlatine et de punaises, l'apparition de l'une ayant bizarrement enrayé l'invasion des autres — à moins que ce ne soit l'inverse, ou que tout cela n'ait existé que dans l'esprit, pardon : le « ça », du héros !, — August se métamorphose. Rebaptisé

(Lire la suite en page 18.)

...SEL
...x suivre l'actualité

la vie littéraire

Une nouvelle revue : *Fleuve*

Les encres de Nadjia Mehadji évoquent des ondes sonores. Maïten Bouïssel et Madeleine Deschamps décrivent la gestuelle, la technique du peintre. Leurs textes sont minutieux, attentifs, poétiques. L'approche de Jean Petitot est, elle, théorique ; *les Affinités du corps*, de Jean-Louis Baudry, c'est encore autre chose, une illustration plutôt.

C'est la première partie d'une nouvelle revue, *Fleuve*, une revue culturelle au projet doublement ambitieux puisqu'il s'agit d'y réunir tous les arts et d'y briser le traditionnel clivage entre Paris et la région normande.

Au long de ces cent cinquante pages, l'on rencontre la Comédie de Caen, pour parler de la dramaturgie allemande contemporaine, ou Oscar Niemeyer, à propos de la nouvelle Maison de la culture du Havre qu'il a construite.

La Femme et le Fleuve (un poème de Salah Stétié), *la Passion de Costa Kathem* (un texte de Pascal Hamel), *les Trois Sonnets* de Claude-Antoine Ciccione, *Une rêverie* de Jean-Louis Baudry et la *Lettre verticale XVII* de Bernard Noël fournissent la partie littéraire de la revue. Dominent la recherche poétique, le travail du mot comme matériau : *« Un outil à dépecer le déjà vu »*, écrit Bernard Noël.

La revue est belle; sa maquette soignée et les photos de Denis Couchaux intéressantes. Un inventaire des manifestations culturelles de la région normande clôt un sommaire fourni. — G. B.

★ *Fleuve*, n° 1, automne et hiver 1982, 150 p., 50 F. Abonnement : deux numéros par an : 90 F ; chèques et correspond. : Association du Fleuve, 18, rue Crevier, 76000 Rouen.

P. Albert-Birot et le théâtre

Comme *Banana Split* à Aix, *4 Taxis* à Bordeaux, *l'Arbre bleu* de Rouen brasse un peu d'air frais et fait la nique aux vieilles revues. *« Courrier mensuel collectif et international, tiré en photocopie noir et blanc à deux cents exemplaires »*, la rédaction et la mise en page en sont déléguées aux lecteurs, en échange d'un « objet culturel » de leur fabrication Chemin faisant, les animateurs de *l'Arbre bleu* réinventent ce que les futuristes et Fluxus ont largement exploré : *le mail art*.

Ils consacrent aussi quelques pages de chaque numéro à un dossier. Dans celui de juin, Didier Plassard étudie le « théâtre nunique » de Pierre Albert-Birot, responsable de la revue *Sic* de 1916 à 1919 (rééditée chez Jean-Michel Place).

Albert-Birot, constatant que l'acteur est devenu le double du spectateur, a voulu détruire cet effet de miroir et *« donner aux figures limitées du drame quelque chose de l'illimité des figures du poème »*. Contre le réalisme, il proposait un théâtre sans décors, avec masques et jeux de lumière, une scène en anneau tournant autour de la salle.

Cette révolution théâtrale est restée à l'état de projet, mais Rougerie a déjà publié six tomes du « théâtre complet » d'Albert-Birot. Un septième est prévu, rassemblant les écrits sur le théâtre et divers documents.

RAPHAEL SORIN.

★ *L'Arbre bleu*, chez Michel Champendal, 6, rue Adrien-Pasquier, 76000 Rouen.

Sherlock Holmes dans la revue « Enigmatika »

La science holmésologique est en expansion de ce côté-ci de la Manche, comme le prouve le n° 22 de la revue *Enigmatika*, avec un « Spécial Sherlock Holmes » très riche.

Des arpenteurs de l'imaginaire, frottés de pataphysique, Paul Gayot et Jacques Baudou, y étudient deux nouvelles peu connues de Conan Doyle, capitales pour la genèse du personnage de S. H. Elles ont d'ailleurs été reprises par Françis Lacassin dans un recueil de la collection « 10/18 », *le Train perdu*.

Daniel Couégnas relit *le Chien des Baskerville* pour découvrir la « distance critique » prise par l'auteur vis-à-vis de ses créatures et de la technique de narration. Patrice Caillot s'occupe de *l'adaptation jouée au Théâtre* Antoine, en 1907, avec Gémier dans le rôle de Sherlock Holmes et Harry Baur dans celui de Moriarty.

Le numéro comprend aussi une étude de Jean-Claude Asfour sur les rencontres entre le détective et Jack l'Eventreur et une amusante « Sherlockoolastie » de Paul Parisot. La revue annonce un second dossier Sherlock Holmes dans la « Bibliothèque énigmatique », avec des contributions de Jean Malosse, Christian Laucou, etc. On n'est pas près d'en finir avec l'hôte de Baker Street.

R. S.

★ *Enigmatika*, chez Jacques Baudou, 4, rue de l'Avenir, Les Mesneux, 51500 Rilly-la-Montagne. 30 F plus 7,50 F de frais d'envoi.

Le culte de Tolkien

Le sixième dossier des *Cahiers de l'imaginaire* est consacré à J. R. R. Tolkien, sous la responsabilité de Daniel Couegnas, avec des contributions de Carolyn Layeux, Philip Oliver, Jacques Baudour et Henri Bordillon.

L'auteur du *Silmarillion*, de *Bilbo* et du *Seigneur des anneaux* est soigneusement examiné par ces érudits qui s'amusent. L'étude de la calligraphie de ses *Lettres du Père Noël* ou celle de *la Terre du milieu* considérée comme un échiquier, par exemple, sont deux bonnes introductions à un univers entièrement spéculatif, relié très subtilement au nôtre.

« Arpenter l'imaginaire », telle est la tâche infinie que les adeptes du « culte » de Tolkien se proposent d'accomplir. Ils ressemblent en cela aux adorateurs de Sherlock Holmes. — R. S.

★ *Les Cahiers de l'imaginaire*, L'Andrais, 35580 Laillé. Abonnement à quatre numéros, 80 F.

vient de paraître

Romans

PHILIPPE FRANCHINI : *la Fille poussière*. — Elyssa, une Eurasienne, après avoir fui son pays pour échapper à la mort sociale promise aux sang-mêlé, aborde la terre du père qu'elle n'a pas connu. Les contradictions de deux cultures exposées par l'auteur de *la Route des Mille Li* (Presses de la Cité, 246 p., 60 F)

Biographie

FREDERIC VITOUX : *Gioacchino Rossini*. — Une biographie de Rossini, qui, d'enfant prodige, devint en quelques années le compositeur le plus prolifique et le plus illustre de son temps. (Mazarine, 282 p., 69 F.)

Philosophie

DENIS ZASLAWSKY : *Analyse de l'être*. — A partir de la philosophie analytique anglo-saxonne, l'auteur tente une réinterprétation du problème classique de l'être. (Minuit, « Propositions » (194 pages, 59 F.)

Essais

CLAUDE VIGEE : *L'extase et l'errance* — Critique et poète, juif d'Alsace, aujourd'hui professeur à Jérusalem. Claude Vigée médite sur sa vie et son œuvre, sur ce qui est prose et ce qui est poésie. (Grasset. « Leurs figures », 214 p., 55 F.)

OLIVIER REVAULT D'ALLONNES : *Plaisir à Beethoven*. — Retrouver un Beethoven qui cherche, qui essaie, qui s'amuse et qui, dans les idéaux de la philosophie des lumières et de la Révolution, s'est donné licence d'oser. (Bourgois, 250 p., 50 F.)

HANNAH ARENDT : *l'Impérialisme*. — Seules la première et la troisième partie de l'œuvre de H. Arendt sont consacrées aux origines du totalitarisme. Cette seconde partie enfin traduite et qui rend compte de l'expansion de l'Etat-nation au dix-neuvième siècle comble une lacune. Traduit de l'anglais par Martine Leiris. (Fayard, 350 p., 89 F.)

FABRICE ROULEAU, HENRI LABORIT : *L'Alchimie de la découverte*. — Le livre « écrit » à quatre mains, tente, au-delà de l'histoire privée, sociale et scientifique d'Henri Laborit, d'éclairer le processus profond de la découverte. (Grasset, 282 p., 65 F.)

COLLECTIF : *Mouvements sociaux d'aujourd'hui : acteurs et analystes*. — Cet ouvrage, publié avec la collaboration de Gilles de Margerie et Ghislain Wouters, réunit les interventions au colloque de Cerisy-la-Salle de 1979, dont les débats avaient été dirigés par Alain Touraine. (Economie et humanisme, les Editions ouvrières, 263 p., 80 F.)

GILLES LAPOUGE : *le Singe de la montre : utopie et histoire*. — Comment nouer un dialogue entre l'histoire et l'utopie qui *« s'ignorent quand elles ne se querellent pas »*. Par l'auteur de *Utopie et civilisations*. (Flammarion, 238 p., 70 F.)

MICHEL LELONG : *Guerre ou paix à Jérusalem*. — Le père Michel Lelong, qui œuvre pour un dialogue islamo-chrétien, s'interroge sur le rôle que pourrait jouer la Ville sainte pour la réconciliation des croyants — juifs, chrétiens et musulmans — et pour la paix entre les peuples. Préface de Habib Chatty, secrétaire général de l'Organisation de la conférence islamique. (Albin Michel, 186 p., 45 F.)

Histoire

PAUL ET PIERRETTE GIRAULT DE COURSAC : *Enquête sur le procès du roi Louis XVI*. — Les auteurs, au terme d'un énorme travail de dépouillement, ont rouvert le dossier du procès de Louis XVI pour répondre à la question : le souverain a-t-il réellement fait ce dont il était accusé ? (La Table ronde, 660 p., 169 F.)

BERNARD QUILLIET : *Christine de Suède*. — Le portrait de Christine de Suède (1626-1689), reine autoritaire, baroque, cosmopolite, qui abdiqua pour se livrer sans entrave à ses fantaisies. (Presses de la Renaissance, 320 p., 85 F.)

JEAN TULARD : *le Grand Empire*. — Les causes de la suprématie de la France napoléonienne sur la moitié de l'Europe et les raisons de son échec final. (Albin Michel, 366 p., 90 F.)

COLLECTIF : *de Gaulle et l'Indochine (1940-1946)*. — Cet ouvrage réunit les communications faites au colloque tenu à l'Institut Charles-de-Gaulle les 20 et 21 février 1982 et consacré à la politique indochinoise du général. Actes établis par Gilbert Pilleul. Préface de Pierre Lefranc. (Plon, 272 p., 75 F.)

GEORGES RUDE : *la Foule dans la Révolution française*. — Première édition en langue française d'un classique publié à Oxford en 1959. (Maspero, 285 p., 82 F.)

CLAUDE NICOLET : *l'Idée républicaine en France*. — Continuité et variations d'un idéal français, de la Réforme à la IIIe République. (Gallimard, 505 p., 138 F.)

Société

MICHELE VESSILLIER-RESSI : *le Métier d'auteur*. — La vie économique, d'hier à aujourd'hui, des écrivains, compositeurs et cinéastes, auteurs de théâtre et de radio-télévision. Préface de Didier Decoin. Postfaces d'Henri Baroli et de Jean Matthyssens. (Dunod, 400 p., 95 F.)

Psychanalyse

CELIA BERTIN : *la Dernière Bonaparte*. — La première biographie de la princesse Bonaparte, qui fut l'amie et la disciple de Freud. (Ed. Perrin, 432 p., 75 F.)

FRANÇOISE DOLTO : *Sexualité féminine*. — Les réflexions de Françoise Dolto sur la jouissance, la maternité, l'avortement, la frigidité et l'amour. (Ed. Scarabée et Métailié, 346 p., 90 F.)

en bref

● ALAIN ROBBE-GRILLET ET ALBERTO MORAVIA viennent de recevoir à Palerme le Prix Mondello, un des plus prestigieux prix italiens. C'est pour son roman « Djinn », qui paraît en traduction italienne, que Robbe-Grillet a obtenu cette distinction. Quant à Moravia, c'est pour ses « Lettres du Sahara », reportages sur l'Afrique, et son roman « 1934 », non encore traduit en France.

● NOUS APPRENONS LA MORT A PARIS DE L'ECRIVAIN CAROL DUNLOP ; elle était âgée de trente-six ans. Née en 1946 aux Etats-Unis, parfaitement bilingue, elle avait fait ses études supérieures à l'université d'Aix-en-Provence et au Canada, et avait été la traductrice en anglais des Québécoises Marie-Claire Blais et Anne Hébert. Elle avait publié en 1980 son premier roman, en français, « Mélanie dans le miroir » (Acropole), dans lequel elle racontait sa mort. Elle laisse un roman épistolaire, écrit en anglais, qu'elle traduisait elle-même : « Doomed » (les Condamnés). Elle était la femme de Julio Cortazar.

● « LA LITTERATURE... A QUEL PRIX ? » est le thème d'une exposition consacrée aux prix littéraires qui se tiendra au Centre Pompidou (salle d'actualité de la B.P.I.) du 24 novembre prochain au 10 janvier 1983. A travers les prix littéraires, cette manifestation invite à une réflexion plus générale sur la place de la littérature dans la société française.

● LE JURY FEMINA qui décerne son prix lundi 22 novembre, choisira son lauréat parmi les auteurs retenus dans la liste suivante : Miriam Anissimov (« la Marida », Julliard) ; Serge Doubrovsky (« Un amour de soi », Hachette) ; Anne Hébert (« les Fous de Bassan », le Seuil) ; Marie-Gisèle Landes-Fuss (« Une baraque rouge et moche comme tout à Venice, Amérique », Gallimard) ; Monique Lange (« les Cabines de bains », Gallimard) ; Henri Polles (« Sur le fleuve de sang vient parfois un beau navire », Julliard) ; Patrick Reumaux (« Jeanne aux chiens », Gallimard) ; Catherine Rihoit (« la Favorite », Gallimard) ; Boris Schreiber (« Organeau », J.-J. Pauvert) et Françoise Xenakis (« la Natte coupée », Grasset).

● LE JURY DU PRIX DU MEILLEUR LIVRE ETRANGER, à l'issue de sa réunion mensuelle, a retenu comme choix du mois d'octobre : « le Dire céleste », précédé de « Martedina », traduit de l'italien par Jacqueline Risset-Herzelin (Denoël).

● DANIEL APRUZ, ARSLAN ET SOL, LAUREATS DES GRANDS PRIX DE L'HUMOUR NOIR, fondés en 1954 par Tristan Maya. — Le XXIXe Grand Prix de l'humour noir Xavier-Forneret est revenu à Daniel Apruz pour son roman « les Pendules de Malac » (Ed. Calmann - Lévy). Le XXVIe Grand Prix de l'humour noir Grandville est allé au célèbre dessinateur turc Arslan pour son ouvrage « le Capital » (Ed. *Maloine*). *Le* XXIVe Grand Prix de l'humour noir du spectacle a été décerné au « funambule des mots », Sol, qui se produit actuellement au Théâtre de La Potinière. Les sketches de Sol ont été réunis aux éditions Stanké sous le titre : « Je m'égalomane à moi-même ! »

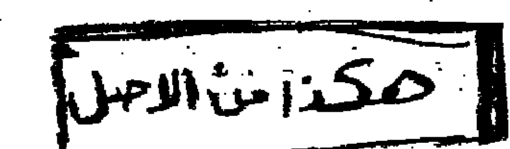
● LES EDITIONS JEANNE *LAFFITTE* qui se sont fait connaître par leurs « reprints », reprises de textes anciens ou épuisés sur toutes les régions de France, viennent de créer les Editions du Quai (1, place Francis-Chirat, 13002 Marseille). Ces éditions veulent publier des romans, essais, nouvelles et documents à l'écoute des voix du Sud. Après « le Défi méditerranéen », de Maurice Pezet, paraît un récit de Nicole Ciravegna, « l'Ile Blanche » (276 p., 70 F), qui, à travers le retour à la vie d'un militaire ramené mourant de la guerre de Crimée, évoque la fraternité et l'amour sous la lumière méditerranéenne.

● UNE NOUVELLE MAISON D'EDITIONS, les Editions Augustin Fresnel, a installé son siège social à Rouffignac de Moulidars, par Hiersac (Charente). Elle publie coup sur coup deux ouvrages scientifiques : « la Pensée physique contemporaine » (ouvrage collectif) et « Douze clés pour la physique », de Georges Lochak, mais s'apprête à s'ouvrir sur les sciences humaines, avec l'édition prochaine d'un ouvrage de François Fonvieille-Alquier, « la Passion politique ».

● LA LIBRAIRIE LA RESERVE (29, avenue de la République, 78200 Mantes) organise des rencontres avec des écrivains transformés pour l'occasion en « libraires inattendus ». Ainsi seront reçus Catherine Baker (le 24 novembre), Franz-Olivier Giesbert (le 26 novembre), et, en décembre, Frédéric Fajardie, Driss Chraïbi, François Bon, Dorothée Letessier, Leslie Kaplan, etc.

● APRÈS L'INCENDIE DES LOCAUX DU « NOUVEAU COMMERCE ». — A l'initiative de la librairie « Les Mille Feuilles » (2, rue Rambuteau, 75003 Paris. Tél. : 278-32-93) aura lieu le samedi 20 novembre, de 16 heures à 21 heures, une exposition-vente consacrée au « Nouveau Commerce ». Cette librairie entend ainsi apporter un soutien au « Nouveau Commerce », dont les locaux ont été détruits l'été dernier par un incendie. On y trouvera livres-suppléments et cahiers de la revue, publiés depuis 1953, certains en tirage de tête sur grand papier.

● PRECISIONS. — Le concours de La Renaissance Aquitaine, clos le 31 décembre prochain, dont nous avons parlé dans « le Monde des livres » du 5 novembre, récompense des « œuvres poétiques classiques ou libres ». (Règlement contre enveloppe timbrée, à Mme Suzanne Vincent, 14, bd des Pyrénées, 64000 Pau). — Les Editions Civry Alain Schrotter, qui publient le roman de Lucette Desvignes, « les Nœuds d'argile », (« le Monde des livres » du 5 novembre) sont domiciliées 28, rue Banneiler, 21000 Dijon. (Distribution : Distique.)



romans

Les mots des rêves

Les réjouissances

Le piège de Jean-Jacq

Un voyage en terre

GENEVIÈVE BRISAC.

romans

Les mots des rêves

« IL faut savoir tenir ses distances, on l'apprend tout petit, les mains tendues sur l'épaule de son voisin. » Tenir ses distances : une forme du regard, une sorte d'attention extrême pour éviter que tout ne s'effondre.

Le *Voyage avec deux enfants*, d'Hervé Guibert, relève de cette tension, comme un sortilège fragile où toute l'énergie se rassemble pour faire surgir, ailleurs, une image. Il n'est pas de sanctification sans tentations, il n'est pas de conquête de la distance, cette forme extrême du respect dit Hervé Guibert, sans promiscuité, et c'est bien le sujet du voyage : deux adultes qui partent avec deux enfants, au Maroc, pour vivre la séduction, les fantasmes, l'effroi.

Le voyage. En réalité, il y en a deux. Le premier est un voyage rêvé, jour après jour, tandis que s'écoule le temps des préparatifs, de la mi-mars au 2 avril. Il a la brillance des mots précieux, le vacillement des cauchemars. Pour le susciter, il a fallu que l'auteur amasse, collecte, trie les mots des couleurs, des nourritures, des jeux, des pièges, des animaux, des fièvres. Comme on fait un cadeau.

En jaillissent les mots de la tendresse : « *Je lui dis : tu es le plus bel enfant de la terre. Il me répondit : et toi, tu es le plus bel adulte de la terre et de la gadoue.* » Gadoue : un mot d'enfance, avec de la douceur. C'est une semaine pleine de miracles, d'écorcheurs de mistigri, de dégotteurs de miel, de jattes de cacao et de pelotes de laine. Une semaine pleine de frayeurs merveilleuses à cause d'une ombre, d'une panique, d'un requin.

Dans ce voyage rêvé, la magie tourne en fièvre. L'un des enfants, l'enfant disgracieux, a été mordu par un mort. En contrepoint, le voyage s'est ficelé, mis en place comme un piège. L'auteur en prévoit les souffrances. Pour le transcrire, les mots se fonts nets et durs. Il faut se battre avec la trivialité, les petites agressions de la réalité, il faut surmonter la peur, pour accéder à la beauté.

La magie s'est retirée comme une marée, laissant des flaques, qui sont autant de surprises. L'écriture d'Hervé Guibert progresse alors avec une sorte de ténacité, celle de la transcription méthodique, la plus neutre. Tant pis pour ce qui s'y attrape de tristesse, de laideur, de violence, ou de dégoût. De toute façon : « *Comme toujours, les photos les plus belles sont imprenables.* »

Mais ce n'est pas tant pis qu'il faut dire. Cette description rigoureuse et transparente relève de la nécessité. Les mots sont plus cruels que les gestes quand il s'agit de désir mis à nu. Leur cruauté fait office d'ascèse, ils sont le passage obligé de la transfiguration, de la rédemption.

Il y a dans *Voyage avec deux enfants* un désespoir et un désir d'élévation qui font penser aux recherches mystiques : une « conscience écarquillée » de l'abjection. Aux antipodes des idéologies du tout est permis, des laisser-aller où seule compte la satisfaction des désirs, la quête d'écriture d'Hervé Guibert sonne clair.

GENEVIÈVE BRISAC.

★ VOYAGE AVEC DEUX ENFANTS, d'Hervé Guibert. Editions de Minuit, 122 pages, 40 F.

Les réjouissances guerrières de Jean Vigneaux

● *Une autobiographie où s'invente un langage.*

CRITIQUE littéraire et polémiste dans la presse belge, Jean Vigneaux, à cinquante-cinq ans passés, publie son premier roman, *Branque-Iliade*. C'est dire qu'il y a mis plusieurs décennies de bile, de malice et de scepticisme. Une manière de somme et un exercice de style, c'est bien ainsi qu'il convient de lire ce livre de soufre et d'ironie. Le fond même est autobiographique : le narrateur nous conte son aventure de petit Belge, avant la guerre, pendant la guerre, après la guerre.

Le propos est simple : comment, sur une matière aussi vaste et désormais aussi éculée, greffer une vision personnelle ? Le tragique, l'absurde et le lyrisme se sont succédé si souvent qu'ils ne sauraient plus suffire. Le premier souci de Jean Vigneaux est de découvrir une recette originale ou un langage qui puisse, précisément, s'élever au-dessus de la recette. Il y réussit pleinement. Il dose son écriture, qui est parlée mais qui à Céline mêle des accents venus de Charles de Coster et de Michel de Ghelderode : une drôlerie où la verve brabançonne — ne disons surtout pas : *flamande* — apporterait sa cargaison de gifles et de tournures cinglantes.

Il y a d'autres innovations, tout aussi joyeuses : des phrases renversées, dont un grand nombre qui commencent par le verbe, et tout un appareil d'expressions tirées de notre existence de consommateurs, appliquées aux années 40, afin de volontairement passer pour des anachronismes, le genre *fast food* appliqué à la ligne Maginot, ou la *psy* chez Himmler. Ces clins d'œil donnent à l'ensemble une pétulance particulière qui recolle les épisodes du livre, qui aime quelquefois revenir en arrière, traîner un peu ou partir ventre à terre sans raison apparente.

A l'origine, il y avait deux copains, le narrateur et Tutur, deux cancres : puberté et poil à gratter. Ils se révoltent de n'avoir pas de raison pour mettre le feu aux poudres : « *Mourir pour ne pas mourir* », disait Paul Eluard. Obscurément, ils sentent qu'il n'y a pas lieu de devenir adulte trop vite : l'invasion allemande, acceptée par définition, se chargera bien de faire d'eux ou des hommes ou des cadavres. C'est bientôt chose accomplie : tout au plus se dispersent-ils. Le narrateur, après l'inévitable exode, rentre au pays : c'est l'heure de la choucroute. Tutur, lui, se retrouve sous d'autres horizons.

Le narrateur ne joue pas au héros : il subit, il s'accommode, il tire la langue, il survit ; une fois de plus, il attend que les événements lui dictent sa conduite. Il n'est ni plus ni moins lâche que les autres : ce n'est pas à Bruxelles que se décide son destin, mais plutôt à Yalta ou à Stalingrad. Il mâche du « boche », avec gentillesse. Il y a la présence intermittente de Simone : chacun a sa Simone, c'est la moindre des choses. A quoi bon s'embarrasser d'une conscience ? Les rutabagas sont lourds... Quant au lointain Tutur, faute de mieux, il entre dans la légende : mettons, l'inconsistance.

On libère — on : les autres — le pays. Personne ne sachant ce qu'est la vie normale, il n'y a pas lieu de la reprendre. Les égoïsmes se font plus frais, plus ouverts, plus assumés — comme on commençait à dire à l'époque. Jean Vigneaux sait qu'il lui faut éviter de verser dans le vérisme ou l'attendrissement. Le narrateur a un enfant mort-né : dans son existence, qu'est-ce qui n'est pas à la *fois* vif et défunt ? Tutur, lui, est plus à l'aise dans le fantastique grinçant : il se prend pour un miraculé, ou pour le moins un stigmatisé, sous prétexte qu'il urine son sang à longueur de journée. On a les « sainte Thérèse » qu'on mérite et des Freud qui ne sont que des Diafoirus.

Cette fable vénéneuse — oui, on songe à Panizza ou à Capek, — Jean Vigneaux la conte avec d'admirables grimaces. Il a sa façon inimitable de ne rien respecter et de refuser la morale. Il hait le monde passionnément. Un contagieux bonhomme.

ALAIN BOSQUET.

★ BRANQUE-ILIADE de Jean Vigneaux. Robert Laffont, 280 p., 59 F.

Le piège à bouffe de Jean-Jacques Brochier

● *Un roman de mœurs et une fable ironique*

POUR Adèle et Etienne Grandclément, la vie n'était pas un mystère, encore moins une passion, simplement une habitude tranquille, mise en quarantaine, loin des regards indiscrets, des convoitises et des risques, entre les murs d'une maison confortable de Moulins, la villa Marguerite. L'un et l'autre étaient fonctionnaires ; elle aux P.T.T., lui à l'enregistrement.

Ils avaient connu une jeunesse sans orage, cultivé des aspirations raisonnables et s'étaient mariés parce qu'ils se ressemblaient. En attendant une retraite bien méritée, Adèle et Etienne, privés d'enfant, ne cherchaient qu'à s'être agréables, sans vagues et sans regrets, reportant leur affection sur un chat et sacrifiant à leur unique passion : la nourriture.

Excellente cuisinière, Adèle savait confectionner ces plats du Bourbonnais aux lourdes saveurs, façon d'être fidèle à un pays qui était aussi celui de son mari. Chaque repas était ainsi une fête, un cérémonial, presque une messe, partagé entre une épouse qui devenait énorme et un mari qui restait maigre, avec le sentiment du bonheur bien mérité. Rien ne semblait pouvoir menacer la béatitude ruminante de ces deux cols-blancs de l'entre-deux-guerres. Les joies du ventre faisaient la paix des âmes.

En faisant passer la ligne de démarcation par Moulins, l'histoire même ne créa aucun déchirement dans cette vie de cocagne. De longue date, avec un bon sens paysan et une prudence de fonctionnaire, les Grandclément avaient appris à se tenir à l'écart des bouleversements, à se refuser aux actes dangereux et aux pensées dérangeantes.

Les victuailles continuaient d'arriver de la campagne, malgré la difficulté des temps. Un 11 novembre, les Grandclément firent donc l'honneur de leur table au chef d'Etienne. Ce fut mémorable à tous points de vue, car à un fastueux festin succédèrent, pour Adèle et Etienne, les affres de la prison.

Ce fut un scandale et personne n'y comprit rien. A commencer par les intéressés. Que leur reprochait-on ? D'avoir fêté le 11 novembre ? Les soupçonnait-on de calculs patriotiques et revanchards ? D'avoir sacrifié au marché noir ? Qui avait pu les dénoncer ? C'est alors que surgit dans la vie du couple une bonne fée en la personne de Marie Muller, une Alsacienne qui se vouait à des activités de recours humanitaire auprès des autorités d'occupation.

Elle sut arracher le couple à la paille des cachots et, s'immisçant dans leur vie, devint bientôt pour eux une sorte de marraine de guerre fort prodigue qui pouvait leur assurer un approvisionnement en rapport avec leur appétit. Mais qui était Marie Muller ? Et quelles étaient les raisons inavouées d'une telle philanthropie ?

Ne privons pas le lecteur de découvrir par lui-même les ultimes coups de théâtre de *Villa Marguerite*, le dernier roman de Jean-Jacques Brochier. Le suspense ne manque d'ailleurs pas au fil des pages de cette tranche de vie qui mêle avec habileté les grisailles des destins médiocres aux rutilements des joyeusetés gourmandes.

Roman de mœurs et fable ironique, *Villa Marguerite* nous entraîne dans un dépaysement romanesque original et prenant sans rien sacrifier de son approche réaliste vigoureuse.

PIERRE KYRIA.

★ VILLA MARGUERITE, de Jean-Jacques Brochier. Albin-Michel, 218 p., 55 F.

Un voyage en terre loubarde

● *Le témoignage de Jean-Claude Barreau*

CASSIOPÉE, dont le père, journaliste libéral, confond cynisme et « *idéologie de salon* », est une jeune fille du seizième arrondissement ; Charlie, fils de prostituée et pensionnaire de Fresnes dès l'âge de treize ans, est un loubard. Un « *pont* » va réunir « *le seizième de l'une et le lumpenprolétariat de l'autre* » ; ce sera Corentin, fils de charcutier gagne-petit, « *éducateur de rue* » entre Pigalle et Blanche. Corentin a rencontré Cassiopée à une réunion du Front communiste révolutionnaire et, dans l'univers des blousons noirs, de l' « *humanité grise, mal habillée* » de Pigalle, le drame va se nouer entre ces trois personnages évoluant parmi les marginaux que l'auteur connaît bien. Bagarres, ivresses, viol... les activités habituelles du lieu ponctuent le récit que l'on hésite à définir.

Certes, on suit la progression de la tragédie dont Charlie sera la victime ; on devine le cheminement intérieur de Cassiopée la bourgeoise ; on comprend ce qui conduit Corentin au don de soi — et pourtant, il tuera, avec l'absolution benoîte du commissaire ; mais ni les noms curieux des personnages ni l'anecdote très réaliste (parfois jusqu'au stéréotype) n'effacent le propos premier qui est de porter témoignage. Jean-Claude Barreau est en effet, et d'abord, un témoin, un témoin-acteur. Malgré les nombreux dialogues — qui ne traduisent pas toujours exactement les caractères des protagonistes, — le témoin l'emporte le plus souvent sur le romancier. Et de bâtir quelques chapitres en « *Note au juge d'instruction* », de ne rien nous cacher des boulevards célèbres ou des ruelles inconnues, voilà qui ajoute au reportage, celui d'un voyage dans un royaume très de ce monde, avec, au terme, les difficiles questions sur lesquelles les « psy », que Corentin appelle « *les vautours de l'éducation spécialisée* », butent : ces paumés... irrécupérables ? Coupables ? Innocents ?...

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

★ LES INNOCENTS DE PIGALLE, de Jean-Claude Barreau. Ed. Lattès, 222 p., 60 F.

essais

Ce qu'ils croient

● *André Frossard et Pierre Chaunu.*

LE mécréant de gauche devrait plus souvent s'enquérir de ce que pense le croyant d'en face. Non pas dans un esprit de polémique, mais pour mettre sa tolérance à l'épreuve et aiguiser ses propres convictions à celles qu'il ne partage pas. L'ignorance réciproque n'est pas le meilleur garant de la démocratie dans la vie intellectuelle. Avec *la Baleine et le ricin*, d'André Frossard, et le *Ce que je crois*, de Pierre Chaunu, qui, l'un et l'autre, s'adressent à leur paroisse, pour l'admonester, plutôt qu'à leurs adversaires, l'occasion nous est donnée de dialoguer intérieurement avec deux fortes personnalités de la droite catholique et libérale. Dialoguer, éventuellement discuter, et non débattre, comme nous y auraient entraînés des livres de combat, avec toutes les simplifications à la clé. André Frossard pousse si loin le sens du dialogue que, avant d'interviewer le pape, il s'était entretenu avec lui-même. La vogue du livre-magnétophone irait-elle jusqu'à mener un écrivain-journaliste devant son propre micro pour enregistrer puis transcrire questions et réponses ? Le résultat est une conversation qui a de l'aisance et de la liberté, mais qui laisse aussi, les redites y contribuant, une impression de facilité et même, parfois, de bavardage. Heureusement, il y a un ton Frossard, fait de malice gentille et d'humour débonnaire, qui pique des pointes ici ou là pour aussitôt rentrer les griffes.

Sur le fond, on connaît, depuis une émission fameuse à la télévision sur mai 1968, la conviction d'André Frossard, analogue à celle de Maurice Clavel, qu'il s'est produit en ce printemps inspiré une fracture spirituelle ouvrant des temps nouveaux. Dans son milieu et sa famille intellectuelle (d'adoption, car il est né marxiste), cette adhésion à la prophétie de 68 a été pour le moins incongrue. A gauche même, cette mystique de l'événement inaugural n'a survécu que chez les plus illuminés des militants. Frossard se retrouve ainsi, avec quelques ex-gauchistes convertis à la métaphysique religieuse, parmi les derniers soixante-huitards.

La politique n'est pas l'affaire de Pierre Chaunu dans son *Ce que je crois*. Elle est l'affaire des citoyens, et il ne faut pas, nous dit Chaunu, y mêler la religion, et moins encore la foi. C'est de celle-ci qu'il fait ici confession, en « *mendiant du Saint-Esprit* », avec une parfaite honnêteté, à défaut d'inspiration nouvelle : du moment que la vérité métaphysique et morale a été énoncée une fois pour toutes par les Saintes Ecritures, le croyant qu'uest Chaunu ne peut que la répéter en citant ou en paraphrasant l'Ancien Testament et les Evangiles, ce qu'il fait abondamment. Ce n'est pas par là que ce livre austère jusqu'à l'absence de style nous attache.

L'incroyant que je suis, ou du moins l'« *agnostique loyal* » que Chaunu postule comme interlocuteur sans espérer le convaincre mais en lui souhaitant la grâce d'une illumination, a été retenu par les rapprochements qu'il opère entre la Genèse et la physique moderne, la biologie et l'astronomie. Qu'il tire de la découverte du *quantum* affecté au temps cosmique, de la théorie, dite « modèle standard », du big-bang originel une confirmation de la création de l'univers par Dieu, alors que, comme Jacques Monod (sa bête noire), j'y étayerais plutôt une conviction contraire, celle de la contingence universelle, cela ne prend véritablement de l'intérêt que dans une discussion philosophique et éthique sur la liberté qu'il est évidemment impossible de mener ici mais à laquelle son livre invite avec force et que chacun peut mener pour son compte.

Sur le terrain de la morale pratique et sur la seule question de l'avortement, dont il est obsédé et se déclare l'adversaire irréductible, on a envie de lui répondre : *oui, l'avortement* est un échec de la liberté, mais qu'y faire tant que la liberté, comme le royaume de Dieu, n'est pas de ce monde ?

MICHEL CONTAT.

★ LA BALEINE ET LE RICIN, d'André Frossard. Fayard, 216 pages, 54 F.

★ CE QUE JE CROIS, de Pierre Chaunu. Grasset, 261 pages, 55 F.

« Ça » parle

(Suite de la page 15.)

Rebaptisé par ses soins Thomas Weltlein, il témoigne et argumente autour de lui pour une interaction permanente, indémêlable, entre le corporel et le spirituel. Il devient une preuve vivante et un propagandiste des théories de l'auteur, selon qui notre genou pense autant que notre cerveau, lequel peut déclencher des cors aux pieds autant qu'une chaussure étroite, etc.

BIENTOT, Thomas tombe dans l'esprit de système, l'errance métaphysique et la *mégalomanie où conduit* souvent la découverte d'une idée objectivement puissante. Il se croit élu par des forces occultes, appelé à sauver l'humanité de l'aveuglement auquel il vient de s'arracher.

A la *moindre* occasion, face à des policiers, des banquiers, des tailleurs, il démontre que la « contamination *intérieure* » à lui *révélée par* la scarlatine est au principe de toutes choses. Poussée à l'absurde, sa foi retourne les idées reçues et les raisonnements admis. L'habit fait le moine ; c'est *le* bas qui *tricote* la couturière, et non l'inverse ; la *maladie* hausse l'être au lieu de le léser ; des plaies du corps et de l'âme naîtront l'accomplissement individuel et le salut collectif !

Confronté à des assemblées de *féministes*, à des *meetings politiques, notre prophète scandalise* par sa logique saugrenue et ses préceptes hardis. Dans les trains, les musées et les zoos, il provoque par ses remarques sur la symbolique sexuelle des œuvres d'art, des objets usuels, des mots. Il préconise l'enseignement de la volupté, tel que le recommandera Reich, condamne l'hygiène, exalte l'adultère.

Par sa voix, c'est tout le « ça » qui parle et qui, peu à peu, divague. Conscient de ses propres outrances, Groddeck fait pérorer son porte-parole sur d'improbables localisations psychosomatiques ; la *myopie* serait liée au scrotum, les douleurs de bras auraient à voir avec le sadisme. En perçant l'œil unique du cyclope Polyphème, Ulysse aurait inventé le lavement. D'ailleurs, dans Polyphème, il y a « popo », de même que dans Mammon, il y a maman... Nous voilà, avec quarante ans d'avance, en pleins calembours lacaniens!

L'AUTEUR démontre, par défaut, les limites de sa théorie, puisqu'il laisse sans explication la chute accidentelle de son héros, sa fracture de la clavicule — est-ce dans la racine « clavier » ou dans le reste du mot que gît le secret ?, — ainsi que sa mort dans une catastrophe *ferroviaire. Quelle part de Thomas et de ses voisins de* compartiment a secrètement fomenté le déraillement fatal ?

On le voit, le « ça » fait *plus* que divaguer. Il *débloque*. Mais c'est évidemment avec l'assentiment malicieux de l'auteur, qui aimerait bien croire davantage à son illumination. Groddeck — est-il conditionné par son patronyme manifestement clownesque (Grock, les Cradocks) ? — n'est pas seulement le premier psychanalyste à mettre sa théorie et sa pratique en roman. Il est aussi le premier, et il restera un des rares, à *manier* contre lui-même un humour qui n'est pas le trait dominant de *la* corporation.

Lacan excepté. On aurait aimé connaître, sur ce *Chercheur d'âme*, l'avis de celui qui, au regard de l'érudition extra-scientifique et de l'autodérision, rappelle le plus Groddeck. Thomas Weltlein et Lacan présentent pour leurs contemporains l'ambiguïté propre aux esprits supérieurs et en avance sur leur temps : sont-ce des fous négligeables ou des génies négligés ?

En attendant que la postérité tranche, on les reconnaît, sur le moment, à ce que, dérangeant, ils sont qualifiés de « dérangés ». « *Tant d'idées intelligentes, libres et téméraires,* écrivait Freud du *Chercheur d'âme, on ne le supporte pas aisément.* »

BERTRAND POIROT-DELPECH.

★ LE CHERCHEUR D'AME, un roman psychanalytique, de Georg Groddeck. Gallimard, 329 p., 189 F.

au fil des lectures

Sciences humaines

UNE ONTOLOGIE PSYCHANALYTIQUE

« *La folie existe parce que la mort existe, que tout homme s'y sent voué, qu'il l'abhorre et qu'il se la cache* », écrit Georges Amado dans un essai dense, original et instructif, sur les fondements de la psychopathologie. Il y est beaucoup question de la psychanalyse, notamment kleinienne, qui donne un corps à la psychopathologie, ainsi que des travaux les plus récents de cliniciens comme Balint, Searles, Racamier, Green, Rosolato ou P. Castoriadis-Aulagnier. Curieusement, Lacan est à peine mentionné.

Le malade mental est celui qui, malgré lui et viscéralement, se pose la question de son être ; il vit dans un état d'insécurité ontologique, ne disposant pas des repères indispensables à l'existence. Amado en parle comme d'un funambule en équilibre entre le réel et l'irréel. Cette perspective l'amène *à s'interroger sur la réalité* dans la psychose d'une part, sur la folie et la création d'autre part. Sur ces thèmes maintes fois ressassés, il apporte le regard d'un historien de la psychiatrie qui, aidé par son expérience clinique, entend ne pas se cantonner dans l'érudition, mais aider *l'homme à s'accepter dans sa totalité* (c'est cela la condition de la créativité) et, par là même, lui permettre d'affronter les morsures de la mort.

R. J.

★ *Fondements de la psychopathologie*, de Georges Amado. PUF, 313 p., 150 F.

Histoire

LE COUP DU 2 DÉCEMBRE

Dans la mémoire collective, le coup d'Etat du 2 décembre 1851 reste d'abord un événement parisien, et jusqu'à présent la plupart des historiens (1) se sont bornés à décrire la répression par l'armée des émeutes qui éclatèrent à Paris. A tort, car au même moment beaucoup de départements bougèrent. Luc Willette le montre fort bien dans un petit livre quelquefois partial, mais toujours instructif et original.

Utilisant intelligemment la presse locale, les documents de l'époque, sans oublier les remarquables travaux de Maurice Agulhon (*la République au village*) et ceux de Philippe Vigier (*la Seconde République dans la région alpine*), l'auteur nous donne là un très vivant tableau de la « Résistance » en province, ou plus exactement dans trois zones principales : le Centre, le Midi et surtout le Sud-Est, où survinrent de véritables révolutions organisées militairement. A preuve, la prise de la préfecture de Digne le 7 *décembre* par des rebelles qui surent rapidement faire régner l'ordre, mettre en place quelques structures et « retourner » une poignée de notables.

Deux regrets cependant au terme de cette lecture : l'aspect parfois un peu cursif de certains développements et l'absence de notes bibliographiques.

ERIC ROUSSEL.

(1) A l'exception d'Adrien Dansette, qui consacre quelques pages à la résistance provinciale dans son ouvrage classique : *Louis-Napoléon à la conquête du pouvoir* (Hachette).

★ *Le Coup d'Etat du 2 décembre 1851* de Luc Willette. Aubier, coll. « Floréal ». 224 pages, 55 F.

Roman

ÉRIC DESCHODT PEINTRE DU LIBAN

Le drame libanais est l'un des épisodes les plus marquants d'une question qui ne cesse de se poser depuis le début du dix-neuvième siècle : celle d'Orient. Mais, entre-temps, nos engagements, nos affections, ont changé. Byron prit fait et cause pour les patriotes hellènes arrachant leur indépendance, les mains nues, aux féroces mercenaires de la Porte. Hugo et Delacroix accordèrent l'éternité aux chrétiens étripés à Chio par les Ottomans.

Nous, nous avons préféré tourner le dos quand les Syriens tiraient au canon, à bout portant, sur les maronites d'Achrafieh ou les melkites de Zahlé. Nous avons même inventé, inconsciemment, que le massacre des chrétiens de Damour par les Palestiniens n'était « *que* » la réponse à la tuerie des réfugiés de la Quarantaine par les phalangistes, alors que, chronologiquement, les deux sanglants événements doivent être inversés... Et quand les soldats de Cheikh Béchir assiégèrent la place forte palestinienne de la Colline-du-Thym, d'où chaque jour, depuis un an, partait une pluie d'obus meurtriers sur les quartiers libanais alentour, nous avons défilé dans les villes d'Europe en ressuscitant des slogans antifascistes.

Les Libanais, ou plutôt *des* Libanais, ne faisaient pourtant que défendre leurs maisons contre *des* réfugiés mués en envahisseurs. Le roman d'Eric Deschodt, bâti à partir d'un séjour à Beyrouth-Est en plein conflit, se remarque d'abord parce qu'il met en scène deux jeunes Français ordinaires, ni fidèles de quelque évêque intégriste ni suppôts de quelque confrérie ultra-occidentale, venus s'engager auprès des Kataeb. La « *gloire* » qu'ils y trouveront sera plutôt amère, enrobée de poussière et de sang. Mais la guerre peut aussi cacher l'amour. Chacun sait, hélas ! que les deux situations sont mutuellement stimulantes.

Le cinquième ouvrage de l'auteur du *Général des galères* (1) — on ne s'étonnera pas qu'il ait aussi écrit une vie de Saint-Exupéry — plaira également à ceux qui aiment observer comment les hommes organisent leur vie quotidienne par temps de conflit car, comme le notait Montherlant, « *ici, on bat les tapis et à côté l'on tue* ».

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Lattès. *Le Monde* du 7 décembre 1979.

★ *La gloire du Liban*, d'Eric Deschodt. Ed. Lattès, 1982, 247 pages.

Une semaine avec Champagne-Ardenne

Le Monde

670 000 hectares mal exploités : ...un trésor qui dort

Une forêt en grande jachère

CE ne fut qu'un incident, un simple fait divers. Mais tous les forestiers champardennais (c'est ainsi que l'on contracte le qualificatif « champenois-ardennais ») l'ont gardé en mémoire. Il y a deux ans environ, lors des ventes annuelles de bois sur pied, une société qui n'avait pu régler ses achats de la saison précédente se portait sans vergogne acquéreur des meilleurs lots. Dans la salle, un homme se leva : Jean-François Bontoux, quarante-huit ans, président des industriels du bois de la Marne. « *Si cette firme continue à vouloir acheter*, dit-il au directeur de l'O.N.F. qui présidait la séance, *nous boycotterons les ventes* ». Dix minutes plus tard, à la stupéfaction des autorités, la salle était vide. Pour la première fois, les forestiers – réputés pour leur individualisme tenace – manifestaient leur cohésion. Ils venaient de s'apercevoir qu'ensemble, s'ils le voulaient, ils pouvaient mettre de l'ordre dans cette « foire d'empoigne » qu'est la filière bois de leur région.

La forêt champardennaise représente en effet un gigantesque capital en semi-jachère. Elle couvre 670 000 hectares : en moyenne, sur les quatre départements, 1 hectare de terre sur 4 est planté d'arbres. Chênes, hêtres et autres feuillus – c'est-à-dire les essences les plus prisées – y constituent la majorité des peuplements. Sur les rives de la Seine, de l'Aube, de la Marne et de l'Aisne les peupliers poussent si drus que la région occupe le deuxième rang de la popiliculture française.

Pourtant, il ne sort de ces forêts que 1 400 000 tonnes de bois représentant 430 millions de francs, soit à peine 5 % de la production agricole totale. Voilà beaucoup de place occupée pour un bien faible rapport. Les scieries, les usines façonnant et triturant le bois en tirent-elles au moins un bon parti ? Elles ne traitent que moins de la moitié des tonnages sortant des layons. C'est par convois entiers que les belles grumes de chêne filent vers la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et même le Japon. Les troncs de peuplier vont se faire dérouler en Italie. Quant au petit bois, il est broyé et transformé en pâte à papier dans d'autres régions de France et en Belgique. A l'instar d'un pays en voie de développement, Champagne-Ardenne exporte sa matière première pour la racheter sous forme de meubles, de contre-plaqué, de papier.

Il est vrai que derrière le terme de « forêt » se cachent parfois bien des misères. Car il y a plus de deux siècles qu'elles souffrent, ces futaies. Après les défrichements antiques et médiévaux pour gagner des terres à labour, elles ont subi l'impitoyable cognée des fondeurs et des verriers avides de combustible. Placées sur le chemin des invasions, elles ont servi chaque fois de champ de bataille. Sur 150 000 hectares de Champagne crayeuse, les bois ont été passés récemment au bulldozer au profit d'immenses exploitations céréalières nues comme la main. Sur les photos prises par satellite, cette zone fait une tache blanche, presque dramatique, en tout cas fort inquiétante pour l'avenir : la vie animale y a déjà totalement disparu, l'érosion des sols et la pollution des nappes souterraines y sont redoutées. A l'est de ce désert, de la pointe des Ardennes aux marches de la Bourgogne, s'élève une barrière encore verte. Mais dans les forêts communales les ruraux puisent depuis toujours – et plus que jamais – leur bois de chauffage.

Epuisé par toutes ces agressions, le capital forestier de Champagne-Ardenne est aujourd'hui aux trois quarts à l'état de taillis, formation végétale artificielle, dégénérée et qui s'appauvrit à chaque coupe. C'est donc une transformation complète de ces bois qu'il faudrait mener à bien : tâche immense à l'échelle non de la décennie, mais du siècle. Sur leurs propres parcelles (90 000 hectares), les forestiers de l'Etat l'ont entrepris de longue date. Grâce à leur savoir-faire et à leur enthousiasme, la conversion des taillis en futaie vient d'être entamée sur les communaux dont ils ont la gestion (180 000 hectares). L'Etat, la région, les départements, apportent leur concours financier à cette œuvre de salut public, mais l'opération coûte cher.

Reste à convaincre les cent vingt mille propriétaires privés de consentir le même effort : or ils possèdent 60 % de la forêt champardennaise, soit plus de 400 000 hectares. Sur la moitié de cette surface seulement, on a réussi à leur faire établir des plans de gestion. Pour atteindre les autres, une poignée de techniciens du Centre régional de la propriété forestière (C.R.P.F.) se sont transformés en frères prêcheurs, allant patiemment de village en village et même de maison en maison. Il faut faire en sylviculture l'équivalent de ce qui a été accompli voici vingt ans par les vulgarisateurs agricoles : expliquer aux modestes possesseurs de parcelles boisées qu'ils doivent se grouper pour ouvrir des chemins, faire des coupes de régénération, planter des essences productives, en un mot cultiver les arbres au lieu de les regarder pousser.

Du côté du commerce et de l'industrie, ça bouge aussi, depuis peu. En juin dernier, les représentants des sylviculteurs, des scieurs et des industriels du bois se sont enfin rencontrés pour fonder une association Champagne-Ardenne du bois, autrement dit l'ACA-Bois. Ils ont placé à leur tête Jean-François Bontoux, l'homme qui il y deux ans levait l'étendard de la révolte. Il est la preuve vivante qu'on peut valoriser la matière première locale. Son usine située aux portes de Vitry-le-François (Marne) est l'une des plus grosses fabriques de parquet de chêne de France. Avec cent vingt ouvriers et ouvrières, il façonne 14 000 tonnes de bois par an, et en exporte la moitié.

« *Jusqu'ici*, dit-il, *les Champardennais ont préféré spéculer sur la vente de leurs bois plutôt que les traiter. Faute de pouvoir s'approvisionner régulièrement sur place, certaines entreprises de menuiserie industrielle de la région achètent des variétés exotiques et du chêne américain. L'industrie du meuble rustique n'existe pas. Une grosse usine utilisant le peuplier va fermer. A présent, nous sommes le dos au mur. Il faut cesser de parler de la filière bois et la créer en se donnant tous la main. C'est l'objectif de notre association : mettre les producteurs, les scieurs, les industriels face à face, moderniser la gestion des entreprises artisanales, encourager le développement de nouvelles activités, promouvoir les utilisations du bois dans l'emballage, la construction. Tout est à faire.* »

Comme il aide les communes à convertir les taillis en futaie, le conseil régional encourage vigoureusement l'ACA-Bois. L'association est assurée de son soutien financier pendant six ans. Les Champardennais croient encore en leurs forêts. Et, s'ils perdaient espoir, il leur suffirait de se rappeler que c'est dans ces futaies-là que l'exilé de Colombey retrouvait sa force : « *Quand je dirige ma promenade vers l'une des forêts voisines*, écrivait de Gaulle, *leur sombre profondeur me submerge de nostalgie ; mais, soudain, le chant d'un oiseau, le soleil sur le feuillage ou les bourgeons d'un taillis me rappellent que la vie livre un combat qu'elle n'a jamais perdu. Alors, je me sens traversé par un réconfort secret.* »

MARC AMBROISE-RENDU.

Il fut une époque où Reims était une capitale sportive de la France

(Lire page 21.)

La région a tout misé sur l'automobile, en négligeant le chemin de fer

Routes sans rail

« *LE transport fut notre unique priorité ; il n'est plus aujourd'hui qu'une priorité parmi d'autres.* » Pour M. Paul Granet, premier vice-président du conseil régional, les nouvelles responsabilités dévolues aux collectivités locales ont fait apparaître en Champagne-Ardenne des problèmes bien plus criants que l'état des routes ou la qualité des services ferroviaires, tels que l'emploi, l'éducation, l'industrialisation, le logement, la défense du tissu rural ou l'aide aux zones défavorisées. « *A quoi servirait-il de faire des routes si nous devions, dans le même temps, détenir le record national du chômage ? Devons-nous sacrifier l'aide aux ruraux ou à l'éducation – un domaine où nous sommes avant-derniers au plan national – à la construction de quelques kilomètres de canaux où ne passera jamais un batelier ?* », résume M. Granet.

La région a longtemps mené une politique très active en matière de transports. Tandis qu'elle bénéficiait de la traversée de l'autoroute privée Paris–Metz, elle participait sur le réseau routier classique à des opérations d'amélioration touchant aussi bien aux grands axes (Reims-Mézières-Charleville-frontière belge; Saint-Dizier-Chaumont ; R.N. 4) qu'aux chemins départementaux d'intérêt régional.

Aujourd'hui encore, quoi qu'en dise M. Granet, les projets foisonnent. Dans le cadre du neuvième Plan, la région voudrait voir achevées les opérations en cours sur les itinéraires déjà cités, mais, en outre, aménagé l'axe routier Nord-Lorraine, qui supporte 6 % de la totalité des transports publics nationaux et présente un intérêt national pour les régions Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Champagne-Ardenne et Lorraine. Elle souhaite que soient modernisées les lignes ferroviaires Calais-Bâle, qui passe par Charleville et Lille-Dijon, *via* Reims. Sans grande conviction – ils ont été tant de fois déçus, – les élus rappellent aussi l'intérêt qu'il y aurait à réaliser la liaison fluviale Seine-Est.

JAMES SARAZIN.

(Lire la suite page 20.)

Troyes n'a d'yeux que pour ses charpentiers, ses colombages et sa vieille ville

La ville du beau bois

LE pan de bois à Troyes, c'était un grand feu de joie... il y a dix ans. Aujourd'hui les propriétaires se battent pour mettre à nu les colombages dont certains (mais pas tous) datent du seizième siècle, et dont beaucoup (mais pas tous) méritent cette mise en valeur.

Démonté, déménagé, transposé, assemblé, recomposé, sculpté, le pan de bois est bon garçon et se prête à diverses manipulations. Souvent par excès : trop de bouts de poutres sont sculptés de masques, d'anges et de monstres, de singes et de lions, alors que seuls ceux du rez-de-chaussée l'étaient autrefois. Souvent par défaut, quand on plaque sur une façade en béton des morceaux de sapin sans queue ni tête. Les barbarismes sont légion : chevilles trop nombreuses et mal placées, alors que quelques-unes suffisent ; marques de charpentiers destinées à numéroter des poutres taillées à la hache de bûcheron, alors que les vraies seraient discrètes. La science du pan de bois, modeste construction issue des huttes primitives, a été utilisée dans toutes les régions de France, sauf dans le Midi, et, plus massivement, dans les secteurs où le bois venait plus volontiers que la pierre. C'est le cas de Troyes, établie sur un sous-sol crayeux, humide, entouré de riches forêts de chênes. Longtemps cette structure a été cachée derrière divers enduits pour des raisons de sécurité (l'incendie de 1524 détruisit dit-on trois mille maisons à Troyes), puis d'honorabilité : dans le but d'imiter les hôtels particuliers, on couvrit alors les maisons modestes d'un bardage peint en blanc taillé aux dimensions de la pierre de taille, trompe-l'œil très efficace encore visible sur de nombreuses façades et devantures de boutiques.

Et la mode a changé : le pittoresque rustique, le côté guilleret de ces maisons bancales, béquillant de guingois, conversant aux carrefours et inclinant leur pignon pointu comme des vieilles en costume, était le sceau moyenâgeux qui assurait du pittoresque à une ville, une carte de visite avec armoiries. Chacun, chacune voulut découvrir ses dessous. En 1957 un libelle ne mâchait pas ses larmes pour attirer l'attention sur « *le spectacle affligeant de façades délabrées* ». En 1964 l'opinion émue conduisait la municipalité à faire son devoir pour la Maison du boulanger et sauver d'une « *mort ignominieuse une chose qui fut et reste belle malgré sa lèpre et ses lézardes* ». Aujourd'hui il faut retenir le bras qui décape, restaure, gratte et replâtre. Ainsi les efforts conjugués de la ville, des architectes et de l'administration ont-ils permis récemment qu'une maison d'angle, aux agréables proportions néo-classiques soit ravalée et recrépie (d'un rose délicat). Parce que sa structure ne méritait pas d'apparaître, dussent les poutres massives de la vitrine d'un agent immobilier sembler bien lourdaudes dans ce voisinage...

La mode est récente. « *Je vois encore les grands tas de bois qu'on brûlait pour reconstruire le quartier du Gros Raisin quand je suis revenu à Troyes il y a dix ans après mon tour de France.* » dit Jean-Louis Valentin, pétillant de passion et compagnon du Devoir. « *Seul je serai devenu un voyou ! Trop de choses me révoltaient.* » Il est devenu charpentier, ayant choisi à douze ans ce métier décrit par un professeur et se souvenant peut-être d'un grand-père scieur de long. Il travaille avec trois de ses frères, démonte et redresse d'anciennes ossatures en bois, en ville et dans les villages. « *La grande époque, c'est le gothique*, dit Jean-Louis Valentin. *La charpente, c'est une façon de faire venue du fond des âges ; on compose avec un ensemble de connaissances qui est autre chose que le savoir. A la Renaissance triomphe l'art de commande, et ça ne m'intéresse plus.* »

Cette préférence n'a pas gâté le plaisir pris à restaurer en dix-huit mois avec d'autres corps de métiers l'ancien palais épiscopal, qui abrite depuis quelques semaines la collection de peintures et sculptures modernes de Denise et Pierre Levy (*le Monde* du 22 octobre). Le visiteur distrait qui serait las de tant de gaîté et des couleurs toniques de ce remarquable accrochage découvrira, en levant le nez, des plafonds exceptionnels. « *Des choses dont j'avais seulement entendu parler, que je n'espérais pas voir* », dit le maître charpentier en montrant ces poutres sculptées en rinceaux, ces entrevoux en plis de serviette, et l'escalier Louis XIII qui avoue, par les trous successifs des chevilles, avoir été monté ici pour la troisième fois. La découverte la plus spectaculaire de ce chantier surprenant fut la grande cheminée d'apparat en bois sculpté avec cariatides et guirlandes de fruits « *comme on n'en voit que dans quelques châteaux* ». Décidément ces évêques de Troyes...

Mais laissons ce quartier encore un peu triste : la commune possède 3 hectares de réserve foncière derrière la cathédrale, mais les seules constructions récentes, un foyer de personnes âgées et soixante-dix logements sociaux, ont la sobriété bien terne.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

(Lire la suite page 22.)

Cité de flâneurs

Les piétons ont gagné, à Reims, le droit de marcher dans leur ville

« ON nous condamne à mort ! » Les commerçants du centre de Reims n'avaient pas reculé devant l'hyperbole pour condamner le plan de circulation adopté par le conseil municipal de gauche le 19 décembre 1979. Ils avaient même organisé une « opération Reims ville martyre ». Cet excès dans le vocabulaire fit quelque peu sourire du côté de l'hôtel de ville.

Trois ans plus tard, le commerce du centre est toujours en vie. Et apparemment florissant : aucune boutique n'a encore fermé ses portes, même si, selon la chambre de commerce, une partie de la clientèle rémoise se serait repliée sur les supermarchés de la périphérie, et si celle de l'extérieur aurait renoncé à venir dans le centre.

Un centre auquel il est maintenant extrêmement compliqué d'accéder en voiture particulière. Et où il est encore plus difficile de stationner. Il faut le dire : le plan de circulation mis en place a été conçu pour faciliter non la circulation des automobiles, mais celle des autobus.

Priorité aux transports en commun. De ce choix, affiché dans le programme municipal de la gauche, découle la logique du dispositif : la création de 4 à 5 kilomètres de couloirs, pour améliorer la fluidité du réseau des autobus urbains, a entraîné du même coup la suppression de plusieurs centaines de places de stationnement.

La solution de ce problème tombait sous le sens : il ne restait plus, dès lors que l'offre de stationnement se réduisait, qu'à « dissuader » au maximum les voitures d'atteindre le cœur de la ville. C'est ce qui a été fait (avec succès) par la mise en sens interdit vers le centre des axes nord-sud et est-ouest, sauf pour les autobus. La seule possibilité laissée aux automobilistes désireux de s'y rendre quand même est d'emprunter un dédale de petites rues.

Ce système de chicanes a été encore renforcé par la création de zones réservées aux piétons. C'est ainsi que la rue de Vesle, principale artère de la ville, est coupée par une voie mi-piétonne, mi-couloir d'autobus. Ces aménagements constituent l'autre volet du plan visant à revitaliser un centre ménacé d'être engorgé par les véhicules et à *« partager plus justement le domaine public entre les usagers »*, ajoute M. Hubert Carpentier (P.S.), adjoint au maire et « père » du plan de circulation

« Qui peut prétendre aujourd'hui que le centre est moins vivant qu'en 1977 ? », demande-t-il. Les commerçants admettent que les voies piétonnes ont fait surgir un nouveau type de clientèle, *« celle qui flâne »*, à laquelle ils vont devoir s'adapter. Personne n'ose préconiser la suppression de ces nouveaux espaces. Pas même le chef de file de l'opposition aux élections municipales de mars prochain, M. Jean Falala (R.P.R.), qui n'envisage *prudemment que quelques assouplissements.*

Parking-gouffre

Les commerçants, eux, persistent à dire que les difficultés ne venaient pas de la circulation mais du stationnement. Voire ! *« La ville possède une capacité d'accueil plus que satisfaisante avec environ dix mille places, répertoriées à l'intérieur de la rocade centrale »*, remarque M. Carpentier. Il en prend pour preuve l'échec (ou le succès) relatif du parking Jadart, au cœur du Reims historique (cinq cent soixante-cinq places en sous-sol sur trois niveaux). Ce fut la réalisation la plus controversée du mandat des élus de gauche, celle qui cristallisa leurs divisions. Le P.C.F., pour une fois, allié à la *chambre de commerce, soutenait* qu'elle était conforme à l'objectif de revitalisation du centre. Le P.S., le P.S.U., la C.F.D.T., les écologistes, qu'elle était non seulement contraire au programme municipal de 1977, prévoyant des parkings de dissuasion à la périphérie, mais encore qu'elle préparait un *« gouffre financier »*. Coût de l'opération : 24 millions de francs. Un an et demi après son ouverture, le parking est loin de connaître la rotation attendue. *« Pas étonnant qu'il ne se remplisse pas*, disent les commerçants, *puisque le plan de circulation interdit tout accès des voitures au centre ! »*

Un autre parking de quarante-cinq places ouvert par la chambre de commerce dans un ancien garage bien mieux articulé avec le plan de circulation ne fait pas davantage le plein. La chambre avait envisagé d'y créer trois cent quarante places. Devant le peu d'empressement des automobilistes, elle semble y avoir renoncé pour l'instant.

Un faux problème, le stationnement à Reims ? Peut-être bien. Quoi qu'il en soit, les Rémois réapprennent à flâner dans le centre rendu aux piétons.

MAURICE SALECK.

Routes sans rail

(Suite de la page 19.)

Le département de l'Aube a, à cet égard, donné l'exemple en creusant à ses frais (70 millions de francs) le chenal entre Bray et Nogent ; aujourd'hui il désespère de toucher une aide de l'Etat pour construire deux écluses susceptibles d'améliorer les conditions de navigation et surtout pour consolider les berges qui menacent de s'effondrer et d'anéantir le travail déjà réalisé.

Bout du monde

Pourtant, en dépit de tous ces investissements, le réseau de communications qui pourrait assurer un lien concret entre les différentes parties d'une région si dispersée n'est pas sans présenter bien des failles. L'histoire n'est pas seule à séparer *les deux rivales champenoises*, Reims et Troyes, et le voyage de l'une à l'autre, une centaine de kilomètres tout au plus, représente déjà une petite aventure – trois heures d'autocar – pour qui n'a pas la chance de disposer d'une automobile. Et le Carolopolitain qui désire gagner le chef-lieu régional n'est pas mieux loti. Le Haut-Marnais, pour sa part, a le sentiment de vivre au bout du monde, comme aux antipodes l'habitant de Sézanne. Dans les quatre départements la complainte est la même : peu ou pas de trains, routes étroites et encombrées de poids lourds, services de cars lents et mal organisés... Cette région qui voit passer toutes les invasions depuis vingt siècles ne pourrait-elle prétendre à être mieux desservie ?

Sans négliger ses nombreuses responsabilités dans d'autres domaines, l'autorité régionale souhaite apporter une réponse positive à la question. Elle est même prête à aller très loin, ce qui ne va pas sans soulever quelques polémiques. Un volet important de ce projet repose en effet sur des liaisons autoroutières pour lesquelles la région accepte de consentir de gros sacrifices. Elle en *a donné un premier exemple par un* tronçon Chaumont-Langres, en cours de construction, qui, dans un premier temps, ne mènera nulle part, mais qui devrait préfigurer l'amorce d'une grande transversale Calais-Dijon (autoroute A 26). Champagne-Ardenne finance, en effet, 11 % des travaux de cette section. Fondant de grands espoirs sur les possibilités de désenclavement offertes par cette autoroute, la région est déterminée à faire un nouveau geste en aidant à peu près au même niveau le financement de la section Châlons-Troyes que les pouvoirs publics ne paraissent pas, pour leur part, pressés de voir mettre en chantier. En revanche, elle se refuse à toute participation financière pour la construction de la section Troyes-Chaumont, arguant que celle-ci s'inscrit dans le prolongement de la radiale A 5 (Melun-Sens-Troyes) que l'Etat devra bien construire un jour pour désengorger l'autoroute A 6.

Pour les usagers des transports, ces financements régionaux sont déjà une folie. M. Hoffman, vice-président de l'Association régionale des usagers des transports publics de Champagne-Ardenne (ARUTPCA), conteste véhémentement ce genre d'engagement : *« Lorsque la région a décidé*, dit-il, *le 31 mai 1977, d'apporter un concours financier à la réalisation du tronçon Chaumont-Langres, son but avoué était d'inciter le concessionnaire de l'autoroute A 26 à construire la section Châlons-Troyes, mais il n'était pas question de le payer.»* Au demeurant, M. Hoffman pense qu'une autoroute Châlons-Troyes n'a aucune utilité. *« En 1976, avant la crise économique*, explique-t-il, *les études prospectives du service régional de l'équipement prévoyaient sur cet axe, en tout et pour tout, une circulation de 8 500 véhicules par jour en 1980. Alors, sommes-nous vraiment assez riches pour mettre tant d'argent dans une telle desserte ? Plutôt que de construire une autoroute sans intérêt régional, ne vaudrait-il pas mieux consentir quelques améliorations à la nationale 77 qui est bien suffisante pour absorber un tel trafic ? Et ne vaudrait-il pas mieux encore, pour le prix d'un seul kilomètre d'autoroute, rouvrir aux voyageurs la ligne de chemin de fer Troyes-Vitry-le-François, qui permettrait aux Troyens de gagner facilement Châlons et Reims ? »*.

L'Aube présente en effet la regrettable particularité de n'être pas reliée au réseau ferré régional. Mais les autres départements ont tous vu, aussi, disparaître des liaisons d'intérêt local par rail : Sézanne-Épernay : Amagne-Lucquy-Sainte-Menehould, etc. Le train a donc perdu beaucoup de son importance dans les relations intrarégionales. Pourtant les élus se défendent d'être des « bradeurs du chemin de fer ». Au contraire, le projet de schéma régional des transports collectifs que les assemblées *régionales vont avoir à discuter* prochainement retient le principe d'une relance ferroviaire autour de deux axes correspondant à des bassins de population importants, Reims-Saint-Dizier et Sedan-Givet, sur lesquels est suggérée la création d'une desserte cadencée, grâce à des aménagements d'horaires et une amélioration des services actuels avec, dans toute la mesure du possible, des équipements mieux adaptés que les trains vétustes actuellement dévolus au trafic intrarégional.

Mini-autorail ?

La région pourrait, comme d'autres avant elle, acquérir du matériel roulant, en l'occurrence des autorails rapides de 150 places qu'elle mettrait à la disposition de la S.N.C.F. pour exploitation sur le réseau régional. Les usagers de l'ARUTPCA se déclarent intéressés par ce projet de métro régional, mais *constatent que, une fois de plus, il* laisse l'Aube à l'écart. Ainsi la suggestion de M. Hoffman de rouvrir aux voyageurs la portion de ligne Troyes-Vitry-le-François par Brienne-le-Château prend-elle tout son sens. Devant la revendication, le conseil régional a demandé une étude chiffrée à la S.N.C.F. On n'en connaît pas encore les résultats, mais certaines estimations faites localement tablent sur un déficit d'exploitation annuel de 4,5 millions de francs pour trois aller-retour quotidiens et une fréquence de cinquante voyageurs par train. La remise en état de la ligne coûterait par ailleurs de 1 à 4 millions de francs, selon le niveau de vitesse souhaité.

Il existe bien une résolution plus économique, celle d'un autorail « léger », plus petit et de construction plus sommaire que ceux qui circulent actuellement, autorisant un fonctionnement sans personnel sédentaire et permettant ainsi de réduire de moitié le déficit de l'exploitation, mais ce véhicule n'a pas l'heur de plaire aux techniciens de la S.N.C.F. Il existe enfin une troisième solution : la réorganisation des services de cars reliant Troyes à Reims, par la création de liaisons plus directes entre les deux villes ; le déficit d'exploitation ne dépasserait plus alors un million de francs.

En fait, pour améliorer la desserte Troyes-Reims, on attendra certainement de connaître les premiers enseignements de la réouverture d'une autre ligne omnibus, celle de La Ferté-Milon à Reims, décidée au printemps dernier par le ministère des transports. Et de connaître aussi le montant de la facture qui sera présentée à l'autorité régionale.

JAMES SARAZIN.

هكذا من الأصل

Ardenne

Le temps n'est plus à la nostalgie : le football rémois se reprend

Retour d'étoiles sur le stade de Reims

VINGT ans, déjà, que le Stade de Reims a disparu de l'avant-scène du football français et international. Son dernier titre de gloire – champion de France de première division – remonte, en effet, à 1962. L'équipe champenoise, qui a longtemps semé la terreur sur les terrains de France et de Navarre, d'Angleterre ou d'Italie, est, aujourd'hui, contrainte d'en découdre sur les pelouses de Blénod-lès-Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle) ou de Cuiseaux (Saône-et-Loire), pour tenter – en vain depuis 1979 – de retrouver sa place parmi l'élite.

Quand on a été six fois champion de France (entre 1949 et 1962), deux fois vainqueur de la Coupe de France (en 1950 et 1958) et deux fois finaliste de la Coupe d'Europe des clubs champions (en 1956 et 1959) quand on a fait vibrer et rêver des myriades d'adolescents, c'est un véritable chemin de croix.

Vingt ans, déjà, que le Stade de Reims n'a plus réalisé d'actions d'éclat – bien qu'il ait frôlé l'exploit, en finale de la Coupe de France 1977, perdue de justesse face à Saint-Etienne – et pourtant, le club conserve une *aura* particulière dans la France sportive.

Nostalgie ? Sans aucun doute. Un culte ambigu : en raison de ses performances passées, le Stade de Reims bénéficie toujours, à l'étranger, d'une cote d'amour et, bien qu'il évolue actuellement en deuxième division, il peut encore conclure des matches amicaux de prestige – témoin la venue, en 1981, au stade Auguste-Delaune, de l'équipe nationale de Pologne, qui devait terminer troisième du Mundial. Mais, depuis la retraite des « anciens de Suède », – dont la majorité se sont bien recyclés – des générations de joueurs rémois, accablés de comparaisons, ont souvent porté, comme une tunique de Nessus, le célèbre maillot rouge à manches blanches, dont la seule vue, au sortir des vestiaires, faisait se dresser la foule du Parc des Princes des années 50.

Avec le temps, ce complexe s'est estompé, et les quatorze joueurs – dont sept stagiaires, – en majorité très jeunes et formés au club, qui composent aujourd'hui la section professionnelle, n'ont plus le regard fixé sur les pages jaunies de l'album à souvenirs. Le public rémois, aussi, a changé. *« Kopa, connais pas ? »* Si, bien sûr, mais 35 % des spectateurs du stade Auguste-Delaune ont, selon la dernière enquête réalisée, moins de vingt ans. Un noyau de nouveaux fidèles. Mais il est aussi versatile que les autres, ce public, et, même à la « grande époque », le terrain-mascotte de l'équipe champenoise était le Parc des Princes (1).

Pourtant, qui eût cru, en 1958, année euphorique pour le Stade de Reims – champion de France et vainqueur de la Coupe, ossature de l'équipe nationale, troisième de la Coupe du monde, – que, vingt ans plus tard (en décembre 1978), le club serait contraint de déposer son bilan, à deux doigts de mettre la clé sous la porte ? Le départ des ténors, des résultats déclinants, la désaffection du public, une politique de recrutement laxiste, une valse des entraîneurs, plusieurs descentes aux enfers (deuxième division), le Stade de Reims a été progressivement atteint de tous les maux du football professionnel français.

Cela s'est traduit, fin 1978, par un passif de 7 millions de francs, constitué, pour moitié, par un emprunt bancaire (cautionné par la Ville) et par des dettes accumulées, notamment dans le paiement des salaires. Depuis cette date, le Stade de Reims, autorisé, de saison en saison, à *« poursuivre ses activités »*, est en règlement judiciaire, sous le contrôle d'un syndic, Mᵉ Pierre Morange. *« Nous sommes maintenant dans une situation pré-concor dataire »*, estime ce dernier.

Mais, si, depuis le dépôt de bilan, l'emprunt bancaire de 3,5 millions de francs – 6 millions de francs avec les intérêts – est régulièrement remboursé à raison de 1/8ᵉ par an, le concordat ne pourra guère être obtenu, pour la seconde partie du passif, sans une augmentation des subventions de la ville. Or, la municipalité d'union de la gauche, élue en 1977, a, dès l'année suivante, ramené l'aide de la Ville de 1,2 million de francs à 1 million, et, depuis, ces crédits n'ont pas été réajustés, malgré l'inflation. Le sport professionnel et la gauche n'ont jamais fait très bon ménage, mais, au plan des principes, on ne saurait faire trop grief aux élus rémois de considérer que la section professionnelle de football ne représente pas tout le sport champenois.

Avec un budget de 4 580 000 F, pour la saison 1982-1983, le Stade de Reims se situe dans la moyenne des clubs « pros » de deuxième division. A l'aide municipale, s'ajoutent les subventions du conseil général (250 000 F) et de la Ligue nationale de football (200 000 F, plus 180 000 F attribués au centre de formation). En plus, évidemment, des recettes enregistrées à l'entrée du stade (le prix moyen du billet, qui a, lui aussi, subi le « blocage », avoisine les 23 F), les ressources publicitaires s'élèvent à 400 000 F.

Un public potentiel

Contrairement à une idée reçue, le champagne n'a jamais fait mousser les caisses du Stade de Reims. Les firmes champenoises, excepté quelques publicités épisodiques, ne lui apportent aucun soutien financier. C'est à titre purement individuel – il a longtemps dirigé le club, dont il est aujourd'hui président d'honneur, – que M. Germain, producteur et négociant, fait œuvre de mécène, tout comme, du reste, l'actuel président, le docteur Serge Bazelaire, propriétaire de deux cliniques privées.

Côté dépenses, la masse salariale (personnel administratif – très réduit – entraîneurs, joueurs) absorbe 55 % du budget (2). Les professionnels rémois sont payés 9 000 F brut par mois – primes de match non comprises. C'est dire qu'aucun d'eux ne se prend pour Michel Platini. Chacun rêve pourtant de gloire, sur le terrain, et la première partie de la saison a été encourageante : Reims est actuellement deuxième *ex aequo* du groupe B, à deux points du leader niçois.

Le but avoué, c'est évidemment la remontée en première division. *« Certes,* observe le jeune secrétaire général du Stade de Reims, M. Jean Durand, *la situation financière ne s'est pas aggravée depuis 1978. »* Mais ce n'est pas avec une moyenne par match à domicile de sept mille spectateurs – il en faudrait, au minimum, dix mille – que le club champenois pourra redresser la barre. Un public potentiel existe : le Stade de Reims est le seul club de football professionnel de la région. Des affiches comme Reims-Bordeaux, Saint-Etienne ou Monaco draineraient certainement plus de monde au stade Auguste-Delaune (dix-neuf mille places, plus quelques milliers de « praticables ») que les actuels Reims-Montceau-les-Mines. Se retrouver rapidement au milieu de l'élite, c'est moins, pour la formation champenoise, raviver des réminiscences mélancoliques que sauver son propre avenir.

MICHEL CASTAING.

(1) Durant la saison 1958-1959, 158 000 spectateurs ont assisté, à Reims, aux dix-huit matches de première division disputés par l'équipe locale. Durant la saison 1981-1982, 130 000 spectateurs ont assisté aux dix-sept matches de deuxième division.

(2) Les autres dépenses sont constituées par les frais d'organisation des matches (25 %), le financement de la section amateurs (10 %) et les charges administratives (10 %).

OLIVIER MERLIN SE SOUVIENT...

Quand Fangio raccrochait les gants

REIMS, pour les sportifs de notre génération, restera éternellement le nom magique des courses automobiles d'après la guerre. Là, sur le célèbre circuit de Gueux, se disputaient les Grands Prix de l'A.C.F. où les ides de juillet – un mois après les Vingt-Quatre Heures du Mans – nous ramenaient chaque année. Le rite était invariablement le même.

Le dimanche du Grand Prix, nous arrivions dans la matinée sur le circuit et prenions rang, à travers champs, dans la théorie motorisée qui serpentait en soulevant des nuages de poussière.

Le parc du ravitaillement, dans l'enceinte des boxes, était le lieu de délices où nous courions. Les premières voitures avaient été débarquées précautionneusement des ponts volants et déjà nous contemplions, éblouis, les grosses monoplaces écarlates, bleu de France ou vert Albion qu'on alignait derrière leurs vans. Ici et là, ne tardaient pas à s'élever les rafales des compresseurs. Bientôt, sous les pressions de pied des mécanos jouant les figurants du volant, le concert des jappements allaient s'amplifiant. C'est le moment que nous choisissions, grisé par les odeurs d'huile de ricin, pour rallier les tentes à déjeuner où nous étions invité à la table d'un grand nom du champagne qu'égayait souvent la présence de « Toto » Roche, le rondouillard directeur de course. La dernière bouchée avalée, après un coup d'œil au paddock, nous gagnions notre pupitre des tribunes, littéralement le nez sur la piste.

La ligne droite de Reims, cette chaussée noire réputée comme la plus roulante d'Europe, si lisse, si impressionnante pour les pilotes que les bolides paraissaient s'immobiliser et ne plus avoir de contact avec le sol, cette piste entre toutes fameuse en a-t-elle vu défiler des champions ?

Le plus grand de tous à faire vibrer les foules de Reims fut Juan-Manuel Fangio. Ce sont les deux courses essentielles auxquelles il participe ici – *sa première course en 1948,* sa dernière course en 1958 – dont nous gardons le souvenir à jamais vivace sur la rétine.

Ce dimanche 18 juillet 1948 consacrait le premier Grand Prix de l'A.C.F. de l'après guerre, organisé avec un faste digne des années héroïques 1930-1939. C'était le premier meeting français où, non seulement les meilleurs pilotes européens se retrouvaient, mais aussi dans lequel la compétition abandonnait la formule libre. Des nouvelles formules, la plus noble, comme de nos jours, était la formule 1 réservée aux grosses cylindrées.

Le circuit de Gueux-Reims, que l'Automobile-Club de Champagne, grâce à des travaux titanesques des Ponts et Chaussées, avait transformé en « laboratoire routier », épousait la forme d'un triangle de 7,8 kilomètres avec le village de Gueux, le virage de la Garenne et celui du Thillois comme seules zones de freinage. Aux essais, sur la déclivité qui empruntait la nationale de Soissons, les grosses cylindrées avaient réalisé des pointes à près de 300 à l'heure.

Les monoplaces d'alors étaient superbes. Aucune comparaison avec les affreuses araignées, couvertes de décalcomanies publicitaires, qui déshonorent esthétiquement la formule 1 actuelle. Les concurrentes – car les pilotes les considèrent du sexe féminin, mieux comme des vierges folles – étaient les célèbres Alfa-Romeo 158, dites Alfettes, avec des capots longs comme des torpilles – on avait toute la cavalerie par-devant dans ce temps-là – le trèfle à quatre feuilles, emblème de la marque de Milan, frappé sur leur cockpit, des Maserati 4 CL, les plus belles de ligne, de bonnes vieilles Talbot 4 l 5 mieux que présentables, enfin les petites Simca-Gordini au grand cœur.

En apparence très détachés, la cigarette aux lèvres, au centre d'un essaim d'admiratrices, les pilotes en serre-tête et combinaisons azur avaient gagné l'aire de départ : d'abord les aristocrates du « royal cambouis », Chiron, Sommer, Villoresi, le baron de Graffenried, « Toulo » pour les intimes, le prince Igor Troubetzkoï, Bira, autre prince, siamois celui-là. Puis le favori, Jean-Pierre Wimille, pilote nº 1 d'Alfa depuis que le *campionissimo* d'avant-guerre Tazio Nuvolari avait quitté la *Scuderia Ferrari,* Wimille qui avait exactement six mois à vivre et dont le mâle visage semblait déjà porter la marque de la mort (1).

Un torse de proconsul

Tout au fond du décor, le plus éloigné vers le Thillois dans le peloton des Gordini, il y avait Fangio. Un Fangio complètement inconnu, boudiné dans un pantalon informe, chemise jaune et serre-tête azur – une tenue qui devait vite devenir familière. C'était la première épreuve à laquelle il participait à côté des « gros bras ». Dix ans plus tard, Juan-Manuel Fangio était revenu glorieusement sur le circuit de ses débuts. Sa panoplie de coureur, avec les saisons, avait changé : le casque marron et le maillot de marin avaient remplacé le serre-tête azur et la chemise jaune. Mais le torse de proconsul, les bras de lutteur, la démarche chaloupante étaient les mêmes. Et il y avait, toujours sous la barre des sourcils cet extraordinaire regard d'aigle, bleu pâle, qui en un éclair voyait vite, plus loin que les autres - et qui, d'une manière inimaginable, fascinait les femmes. Mais la formule 1 changeait d'esprit et Fangio, à quarante-sept ans, riche de cinq titres de champion du monde, manifestait l'intention de « raccrocher ». Il nous l'avait confié sans ambages, de sa voix d'ara haut perchée, une semaine plus tôt à Monza.

Pour cette ultime course de sa carrière, Fangio commença par être fêté par ses jeunes poulains du « grand cirque » selon la meilleure tradition. L'hôtel du Lion d'or à Reims hébergeait la plupart des coureurs. Musso et Collins, les plus farceurs de l'équipe, réussirent à monter la Vespa 400 d'Harry Schell, autre farceur, dans la chambre de l'Argentin. Un « coup fourré » comme au bon vieux temps : Juan-Manuel se reprenait à sourire.

Sur le circuit de Reims, le dimanche 6 juillet, par un beau soleil, cela alla moins bien pour lui car la Maserati expérimentale qu'on avait expédiée de Modène à l'intention du champion du monde ne tenait pas la route. Les foules champenoises eurent une dernière vision peu banale du grand Fangio : sur la ligne de départ, le champion du monde reculait à l'arrière, exactement comme dix ans plus tôt.

Mais Fangio connaissait son circuit par cœur. déjà en 1954, il avait réussi à contrôler la toute nouvelle Mercedes carénée – et à enlever le Grand Prix. Sur une voiture qui lui échappait dans les courbes, parti dans les derniers, Fangio était cinquième au 2ᵉ tour, deuxième au 10ᵉ tour et réussissait par un miracle d'adresse à finir quatrième à l'issue de 415 kilomètres de l'épreuve que l'Anglais Mike Hawthorn, très fort à Reims, remportait à une moyenne record (201,998 km).

Mais un drame avait endeuillé l'épreuve. Au 10ᵉ tour, la Ferrari de Luigi Musso était partie dans le décor en attaquant à pleine vitesse la courbe de Muizon. Le bolide avait effectué deux tonneaux, écrasant son pilote. Fangio avait appris la tragédie et la fin de Musso, ce beau garçon, si joyeux compagnon la veille, en rentrant à son hôtel. A l'instant même, sa décision fut prise. Reims et la course automobile ne le reverraient plus jamais au volant.

O.M.

(1) Wimille se tuera aux essais du Grand Prix d'Argentine, le 28 janvier 1949.

La ville du beau bois

(Suite de la page 19.)

Devant la cathédrale et le musée Levy, les voitures stationnent au centre de la place, car un conflit entre l'administration d'État et les services *municipaux n'a pu* être réglé à temps pour l'aménagement de cet espace. Mais ce désordre est assez plaisant et n'empêche pas de faire un tour au Musée des beaux-arts.

En traversant le canal qui sépare la tête et le corps du « *bouchon de champagne* » (cette image désigne la vieille ville de Troyes, où le tracé des remparts a malicieusement préfiguré cette forme fameuse), on jettera un regard éploré sur le nouveau bâtiment de la préfecture, qui a nettement perdu le concours d'élégance engagé avec l'ancien.

Revenons devant l'hôtel de ville : un chantier de quelques maisons (avec rappel du pan de bois et pignons modernes) est en train de « fermer » un coin de la place. On doit supposer que c'est le meilleur projet possible à cet endroit puisque huit autres l'ont précédé, et qu'une séance complète du conseil municipal lui a été consacrée. Il commande l'entrée du quartier Saint-Jean, le quartier des foires et des marchés, rendu aux piétons, à la « baguenaude » et au pittoresque... authentique ou recomposé. Le carrefour des rues Champeaux et Paillot-de-Montabert, premier au hit-parade des cartes postales et des assiettes-souvenir, est assez « *historique* ». Face à la maison du boulanger, sauvée *in extremis*, la tourelle de l'orfèvre couverte d'ardoises est soutenue par des poutres sculptées de bonne venue. Mais, à deux pas, le « beau monstre », qui inspire l'enseigne du marchand de fringues, est une étonnante figure de proue venue d'ailleurs. Derrière, dans la ruelle et les courettes aménagées par la ville pour attirer les badauds depuis le quartier de la Rencontre, on se préoccupe plus de l'effet produit par le décor que des dispositions anciennes.

Même chose face au porche de Saint-Jean, riche de somptueux vitraux (notamment d'un martyre de sainte Agathe hyper-réaliste) mais très rafistolée à l'extérieur ; on a inventé de bric et de broc un ensemble « de styles » : alternance de pierres et de briques au rez-de-chaussée pour cacher les utilités d'E.D.F., galerie de bois au premier et tourelle à six côtés récupérée dans un autre quartier, le tout surmonté de l'antenne géante du radio-club de l'Aube. Peut-être pourrait-on dire un mot de ce truquage aux promeneurs ? Même chose au Mortier-d'Or, le nom d'une pharmacie du quartier donné à l'ancien hôtel de la Renaissance, sans doute parce qu'il était plus sonore. « *C'était un refuge de clochards qui y mettaient le feu tous les quatre matins. Personne ne croyait qu'on pouvait en tirer quelque chose* », dit Mme Nicole Traverse, responsable de la restauration au service d'urbanisme de la ville. Les groupes de visiteurs — personnes âgées, enfants des écoles, touristes l'été — se pressent dans cette cour carrée à galeries impeccablement remises à neuf. On s'extasie sur l'Annonciation sculptée sur un porche, très belle en effet : à droite, la Vierge, jeune, souple et sensuelle, est gothique. A gauche, l'ange Gabriel porte les couleurs des compagnons et il n'a pas trois ans d'âge. Quelques lettres mystérieuses le révèlent à ceux qui sont dans le secret. A part un restaurant, les commerces n'ont pas investi les rez-de-chaussée qui leur étaient destinés, et la maison de bois est sur des pilotis... de béton, pour le moment. A 100 mètres de l'axe commercial principal et déjà, paraît-il, trop loin des clients.

Vertiges de la mode

Les amateurs d'authentique non restauré devront entrer au 32, rue Champeaux, à côté d'une boutique d'opticien, monter quelques marches dans l'obscurité pour découvrir le trio fatal : Adam, Eve et un serpent à figure humaine, qui vient d'être classé, et qui, on l'espère, ne sera pas déplacé. Dans certaines ruelles sombres, on découvre encore des sculptures. D'autres sont au musée. De nouvelles apparaissent à temps et à contretemps sur les maisons restaurées. Le travail d'artiste des sculpteurs et des charpentiers, stimulé par l'exemple d'un riche patrimoine et par un certain succès populaire continue. Doit-on s'en plaindre ?

Face à l'hôtel des Angoiselles, qui épate par son double encorbellement et ses façades couvertes de tuiles de bois, un nouveau carrefour historique se fignole. La ruine vendue par la ville à un particulier va devenir une maison richement décorée ; en face, onze studios H.L.M. ont été aménagés dans une maison partiellement ancienne et pour le reste réinventée, qui doit assurer la difficile transition avec le secteur du Gros Raisin où trois cents logements ont été construits, il y a dix ans, sur un plan d'ensemble des années 60. Ce pan de rue devait disparaître et laisser la place aux grandes dalles et aux immeubles de quatre à neuf étages qui se donnent un air troyen en alternant le rose et le blanc sur les façades.

Plus loin, derrière l'hôtel de-Vauluisant (encore un de ces musées brocante où l'on sautille des peintures de la Renaissance à l'histoire locale, en passant par la machine à tricoter les bonnets de nuit et les bérets basques, la célèbre remailleuse Vitos qui courait après les mailles filées, ou les bas de soie du prince impérial), on peut voir, rue François-Gentil, une petite suite de maisons restaurées ou réinventées (déjà on ne s'y retrouve plus) avec vitraux, sculptures et fenêtres à meneaux.

Les compagnons continuent sur le terrain leur travail millénaire : ils ont restauré le somptueux hôtel de Mauroy pour y présenter le Musée de l'outil, collection abstraite et troublante de truelles, de scies et de varlopes, rassemblée à la gloire de la « pensée ouvrière ».

La municipalité a joué activement son rôle : en restaurant certaines de ses propriétés, en vendant pour rien des immeubles en mauvais état achetés autrefois pour élargir les rues, à condition que l'acheteur les restaure : en donnant enfin, depuis dix ans, une subvention de 30 % aux propriétaires qui voulaient montrer leurs pans de bois, avec un succès tel *qu'elle doit aujourd'hui freiner* cet engouement.

En revanche, le plan de sauvegarde qui concerne cinquante-trois hectares, établi en 1964, réformé depuis, est toujours officieux et n'a pas été soumis à l'enquête publique. La ville revendique une souplesse, une liberté de manœuvre qui ne sont pas du goût de l'administration. « *La vie évolue. Il n'est pas nécessaire de remonter à Paris pour savoir que faire de telle ou telle maison* », dit M. Dominique Bindler, directeur du service de l'urbanisme. Dirigée par un ancien ministre de l'équipement, M. Robert Galley, Troyes essaie d'échapper aux contraintes de la procédure, mais a su faire appel à toutes les possibilités de financement (Fonds d'aménagement urbain et autres) en bouclant des dossiers sur mesure.

La loi Malraux était destinée à sauvegarder des ensembles urbains. Le pan de bois et les acrobaties qu'il permet ont facilité sur le terrain une certaine improvisation. Dans l'ensemble, la sauvegarde est étonnante, quand on se souvient du patrimoine de taudis et de ruines qui existait au départ, et le décor est cohérent. Mais la mode a pris de court les archéologues coupables d'avoir peu étudié les constructions en bois. « *La structure en pans de bois est une technique logique et rationnelle* », estime M. Raymond Leulier, architecte des bâtiments de France, « *une mécanique qui répond à des règles de proportions comme la grande architecture* ». Il suffit de regarder, de comprendre et de vouloir respecter la vérité fonctionnelle. Mais les architectes ont été dépassés par le public.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

LA PASSION D'UN ARCHÉOLOGUE

Honorius et le poète

IL s'appelle Jean-Pierre Lémant. Il a un métier : fonctionnaire des services départementaux de l'équipement. Il y ajoute une passion : l'archéologie, ou plus précisément une manière de vivre l'archéologie. Et c'est vrai que son langage est celui d'un passionné, tout d'ardeur, de chaleur. En 1977, il savait depuis déjà belle lurette que le sillon de la Meuse, en cette partie extrême du département des Ardennes, recelait les vestiges d'un cinquième siècle florissant, charnière entre le monde romain finissant et l'apparition d'un Moyen Age dans lequel une autre civilisation allait chercher ses fondements.

Sans tapage, un cimetière mérovingien avait déjà été mis au jour à Charleville. Patiemment on recensait les sites possibles d'autres découvertes. « *Moi*, raconte Jean-Pierre Lémant, *j'avais depuis longtemps l'œil sur les hauteurs de Vireux. Il y avait là un point stratégique naturel dont tout disait qu'il avait dû être occupé dès les premiers siècles de ce Bas-Empire qui amalgamait là Belges, Francs, Romains.* » un jour de l'hiver 1976-1977, il remarque qu'un chantier vient de s'ouvrir sur ce mont Vireux. Il s'agit de travaux de voirie préalables à la création d'un lotissement banal. Jean-Pierre Lémant accourt. Il y a là une tombe typique du cinquième siècle. Depuis il en a mis au jour quarante-sept, recueilli bassins, gobelets coniques, garnitures de ceinturons en bronze, bassins à bord perlé, haches de fer, épingles à cheveux, pointes de flèches en fer et des monnaies de toutes sortes, datées, précieuses. Un événement. « *J'ai alerté la circonscription archéologique, la mairie. Il fallait travailler au plus fort de l'hiver.* »

Un rapport de fouilles fut présenté à la municipalité. On exposa sur place, avec explications, les premiers objets découverts. Depuis, une « Société archéologique du canton de Givet » est née. Y vient qui veut sans avoir à payer de cotisation, de l'étudiant au chauffeur routier. Tous les étés en août, c'est durant quinze jours le temps des grandes opérations, menées par des équipes spontanées. Dirigées par Jean-Pierre Lémant, elles ont découvert, au-delà de la nécropole aux quarante-sept tombes explorées, les traces du camp et de la garnison qui tenait ces hauteurs.

« *On a*, dit Jean-Pierre Lémant, *un ensemble complet inespéré pour l'étude d'une civilisation qui déjà était celle de la métallurgie. Des hauts fourneaux existaient déjà.* »

Mais il ne suffit pas aux archéologues de Vireux et à leur mentor de savoir que déjà leurs pièces ont figuré dans les prestigieuses expositions de Mayence en Allemagne, de Tournai en Belgique, que les catalogues aux papiers glacés disent l'importance de la découverte, attirent l'attention des chercheurs sur des « *sites funéraires jusqu'à présent observés seulement à Vireux-Molhain* ». Ils entendent aussi intéresser les habitants à leur passé, les sortir du quotidien.

« *Naturellement*, dit Jean-Pierre Lémant, *il faut pour cela être un peu poète. Il faut savoir faire partager aux autres le plaisir de la découverte. Sortir de terre une médaille d'Honorius, bravo ! Mais ce qui compte autant c'est ensuite donner l'envie aux gens de savoir ce que cet Honorius a fait, qui il était.* »

Pour lui et son équipe de trente volontaires, « *les archives du sol sont beaucoup plus importantes que les archives livresques* ». « *Moi*, dit encore Jean-Pierre Lémant, *quand je suis en campagne de fouilles, je ne mange plus, je ne bois plus. Un vrai chameau. Je vis quelque chose de très magique, une des dernières aventures à bon marché. Les fouilles, ça doit être ça.* »

Il lui reste à faire partager sa passion et son enthousiasme à un conseil municipal qui est encore chiche dans son concours financier. En 1981, la subvention consentie était de 350 francs. Elle passera cette année à 500 francs.

« *Que voulez-vous, ce n'est pas nous l'important par les temps qui courent. L'important, c'est la crise, l'élection municipale. Notre manière de vivre l'archéologie n'est pas dans les schémas. Alors, je n'étais pas pris au sérieux. On me laissait rêver...* »

Depuis, les Allemands sont venus voir et aussi les Belges. Lentement Jean-Pierre Lémant gagne son pari et ne désespère plus de voir ses ambitions devenir réalité, c'est-à-dire réaliser un jour un « musée de la Meuse » qui ne soit pas seulement archéologique, montre, aussi les recherches d'une flore, d'une faune de tout ce sillon meusan « *dont on ne peut qu'être amoureux* ».

J.-M. THÉOLLEYRE.

histoire littéraire

La lumière qui vient des formes

● *Un essai d'Alain Michel sur la tradition occidentale*

Le titre du livre d'Alain Michel, *Parole et beauté, rhétorique et esthétique dans la tradition occidentale*, peut paraître intimidant. Peu de livres, le seuil une fois franchi, donnent une impression si forte de rentrer tout simplement chez soi, avec sa famille, ses amis, ses livres ; un feu de bois est allumé dans la cheminée et la conversation, dans la nuit, touche vite aux choses profondes. Heidegger appelle quelque part le poète « *berger de l'Etre* ». Pour nous avoir, le temps d'un livre, rendu si vif le goût du *home*, il faut qu'Alain Michel, professeur de littérature latine à la Sorbonne, soit à sa manière un poète.

Mais quelle maison ? Quels amis ? Quelle famille ? Quels livres ? Quelle conversation ? La maison patinée par les siècles, c'est la tradition occidentale. La famille, avec ses drames qu'un soir de fête intime fait oublier, c'est l'Europe. Ces amis, ces livres, cela commence avec Homère et la Bible, et cela continue en aussi bonne compagnie jusqu'à nos jours, où les convives, en dépit de la générosité de l'hôte, sont moins faciles à admettre, même s'il s'agit de Marguerite Duras et de René Girard. Et la conversation, si aisée, si familière, qu'on en oublierait presque, comme les interlocuteurs de Socrate, qui l'a conduite à ce degré de profondeur savante, elle porte sur l'un des goûts les plus partagés, dans cette famille, de génération en génération, et jusqu'à une époque assez récente : la beauté qui réunit le proche et le lointain, l'humain et le divin, une beauté aux visages innombrables et qui touche pourtant toujours par des voies si diverses, la même corde essentielle.

L'autobiographie d'une culture

On n'obtient pas, sur un sujet aussi ardu et dans un genre aussi docte, un tel effet d'adhésion intime et d'éloquente clarté sans une sincérité quasi autobiographique. L'autobiographie est ici celle d'une culture dont l'histoire collective est résumée et illuminée par une conscience qui la revit comme sa propre histoire. Spécialiste réputé de Cicéron, helléniste, philosophe, formé par la khâgne et la rue d'Ulm, Alain Michel a les moyens d'une pareille identification. Mais il fallait d'autres dons. La sobriété de l'analyse philosophique, l'art musical du contrepoint, la sympathie poétique et mystique, se joignent chez lui à la science pour ressaisir deux millénaires et demi du génie créateur européen, le mimer avec un sens exquis des leitmotive et des variations, des accélérations et des repos, des dissonances et des résolutions, et, le mimant, faire apparaître son secret.

Il fallait aussi et surtout la foi. A la *Généalogie de la morale*, Alain Michel répond par une *Généalogie de la beauté* qui offre un pendant moderne au *Génie du christianisme*. Sa foi vraiment catholique donne en dernière analyse tout son sens au titre de son livre : le secret de l'Occident et de sa vitalité spirituelle est la rencontre de la parole divine et de la beauté humaine, pressentie par l'Antiquité, païenne et biblique, et répétée sur le mode de la célébration par l'Europe médiévale et moderne. Le mystère de l'Incarnation est au centre de cette histoire, dont il cache autant qu'il révèle la structure profonde. Comme l'idée platonicienne, qui n'est pas un universel abstrait, mais la réalité qu'il faut voir au cœur de l'apparence, c'est un mystère d'amour. Et quel que soit l'angle sous lequel est perçue, imitée, célébrée cette lumière qui vient des formes, la succession des temps et des lieux se range sans le savoir en cercle, en mandala, autour de ce point local de l'histoire.

Le mythe de Psyché dit autrement le mystère : l'amour du divin pour l'âme humaine ne s'enveloppe de nuit, ne s'expose à la curiosité et à la douleur que pour rendre possible au terme de l'épreuve la divinisation de celle qu'il aime. La rencontre de la parole et de la beauté est passion qui allie joie et deuil, autant que grâce qui allie liberté et rigueur. Elle a lieu sur la frontière du sacré. Elle ne va pas sans sacrifice. Elle peut être tragique.

Le titre du livre laisse présager sa dimension religieuse. Le sous-titre, *Rhétorique et esthétique*, révèle son ambition proprement philosophique. Il est rare de rencontrer une pensée aussi irénique, aussi dépouillée de toute trace de polémique que celle d'Alain Michel. Elle n'en est pas moins redoutable, car elle englobe et fait sien ce qu'elle dédaigne de combattre. Là aussi se fait jour le génie catholique romain, que les jésuites, tard venus, n'ont pris sur eux que par éclairs.

Toute la redécouverte récente de la rhétorique s'est fixée sur la théorie des figures et des tropes. Alain Michel en prend acte dans sa conclusion consacrée aux modernes. Mais tout l'historique qui précède, de l'Antiquité au romantisme, établit implicitement combien cette vue est partielle et appauvrissante. Fille de la philosophie grecque, qui est une esthétique, la fonction de la rhétorique et de la poétique n'est pas, même chez les sophistes, d'ordre purement technique. Pédagogie de la parole, elle a pour tâche de la rendre capable de la beauté. Ses catégories — invention, imitation, réflexion sur les figures, distinction des diverses saveurs du style — renvoient à une exigence philosophique. Elles n'ont pas en elles-mêmes leur propre fin. Elles sont autant de ponts entre les philosophies de l'Etre et du vrai, et les créations de la littérature et des arts.

Toute quête de la vérité se heurte aux limites de la raison de l'homme, ce « *monstre incompréhensible* ». Au-delà, le désir de la vérité subsiste et s'exaspère, mais il entre dans le règne troublant des vraisemblances, du rêve, de l'intuition, de la « *fine pointe de l'âme* ». Le mythe chez Platon a pour fonction d'introduire de l'ordre et de la lumière jusque dans ces ténèbres sur lesquelles la dialectique n'a plus de prise. Et c'est dans ce règne ténébreux que la beauté, splendeur du vrai, surgit aussi.

La grandeur indispensable de la rhétorique est de préparer ce surgissement, et de l'interpréter. Elle fournit à la philosophie, sur laquelle elle s'appuie, les moyens de s'accomplir en esthétique et d'accéder à la poésie, à la mystique, à l'art, qui sont expérience directe et intuitive de la vérité. Sur ce chemin, où la raison analytique est vite en déroute, elle fournit des points de repère, des boussoles, des sextants, aucun système, aucune sécurité garantie d'avance, mais des indications qui valent, en définitive, ce que vaut le quêteur. Inversement, elle offre les moyens d'interpréter les formes dans leur vraie lumière, en remontant vers l'intention du désir qui les a engendrées et qui s'est consommé en elles.

Le verbe et l'idée

Refusant le dilemme des « mots » et des « choses » (au fond des mots, le verbe ; au fond des choses, l'idée), la méthode et la science d'Alain Michel lui permettent de tenir à la fois les deux bouts de la chaîne, le verbe et l'idée. De l'analyse des systèmes philosophiques à l'évocation des œuvres de beauté, l'écart entre la recherche de la vérité et la synthèse esthétique réussie est sans cesse comblé par l'analyse des arts poétiques et des rhétoriques. La démarche peut être à la fois « diachronique » et « synchronique », ou, si l'on préfère, chronologique et cyclique, selon ce que l'auteur appelle lui-même un *structuralisme historique* : en parcourant tout le cercle de la culture (qui devient vite spirale dès l'époque romaine), on retrouve chaque fois le passage de la raison au mythe, de l'analyse ontologique à la synthèse esthétique, et l'on pénètre successivement dans les grandes époques créatrices, de l'Antiquité au Moyen Age, de la Renaissance aux Lumières, du romantisme au vingtième siècle.

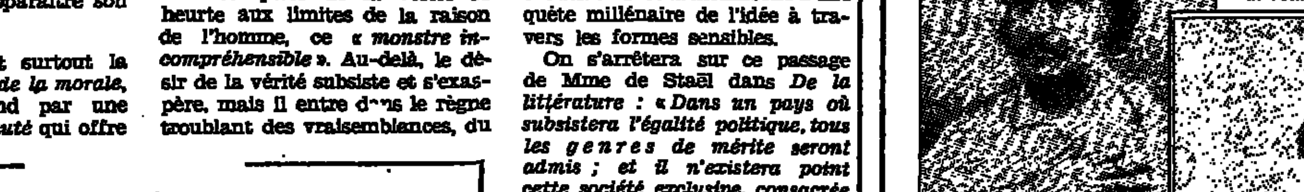
Rien de systématique ni d'exhaustif. L'auteur semble avoir pris pour devise cette pensée de Joubert : « *Porter en soi et avec soi cette indulgence et cette attention qui fait fleurir les pensées d'autrui.* » Mais on s'attardera volontiers avec lui à Chartres, auprès de Jean de Salisbury, à Florence, auprès de Marsile Ficin, à Rome, au temps du Premier Empire et de la Restauration, auprès de Germaine de Staël et de Juliette Récamier. On l'accompagnera dans son dialogue avec Chateaubriand, Joubert, Ballanche, dans le décor sublime de la Ville Eternelle, où se résume une fois de plus, alors, parmi les ruines, les églises, les trésors d'art et d'histoire, l'enthousiasme et la mélancolie d'une quête millénaire de l'idée à travers les formes sensibles.

On s'arrêtera sur ce passage de Mme de Staël dans *De la littérature* : « *Dans un pays où subsistera l'égalité politique, tous les genres de mérite seront admis ; et il n'existera point cette société exclusive, consacrée uniquement à la perfection de l'esprit de société, et réunissant en elle tout l'ascendant de la fortune et du pouvoir. Or, sans ce tribunal toujours existant, l'esprit des jeunes gens ne peut se former au tact délicat, à la nuance fine et juste, qui seule donne aux écrits... cette grâce de convenance et ce mérite de goût tant admiré dans quelques écrivains français...* »

On se demandera si la disparition d'un tel tribunal n'a pas, en effet, lentement mais sûrement, sapé les conditions mêmes d'apparition d'une beauté qui soit un autre nom de l'amour de la perfection.

MARC FUMAROLI.

★ PAROLE ET BEAUTÉ, RHÉTORIQUE ET ESTHÉTIQUE DANS LA TRADITION OCCIDENTALE, d'Alain Michel. Les Belles Lettres. 460 p., 195 F.



« La Délirante »

Une séduisante conspiration

Les meilleures revues sont le domaine des affinités électives, comme en témoigne *la Délirante*, qui fête son quinzième anniversaire, par une exposition au Centre Georges-Pompidou, jusqu'au 3 janvier 1983. On y trouve, naturellement, les huit numéros de la revue, et les ouvrages, très soignés, publiés dans la collection qui porte le même nom, mais aussi les œuvres et les manuscrits de certains des artistes et des écrivains, que *la Délirante* a rassemblés, tissant entre eux des liens mystérieux, les entraînant dans une séduisante conspiration...

A travers cette rétrospective, *la Délirante* se confirme comme un lieu de rencontres magiques. Nous y croisons Bacon dans la compagnie de Pichette, Balthus s'entretenant avec Jünger, et Cioran conversant avec Sam Szafran, dont les escaliers nous conduisent dans les profondeurs de la mémoire. Animée, conçue par Fouad El-Etr, avec toutes les prévenances que suscite la passion, *la Délirante* est un luxe pour les yeux, pour le cœur, et pour l'esprit. Elle invite à regarder, à dévisager, à rêver, à s'émouvoir, à se réveiller, à s'interroger, à méditer... Elle réunit, selon l'expression de Cioran, des « romantiques de la déception ».

F. B.

★ Le numéro 8 de la DÉLIRANTE, qui a paru cet été, comporte notamment des textes de Borges, de Cioran, de Jünger, de Paz, de Pichette, d'Ungaretti, de Yeats, et des illustrations de Bacon, de Balthus, de Gérard Barthélémy, d'Olivier O. Olivier, de Sam Szafran. 224 pages. — 54, rue de Seine, 75006 Paris.

★ Signalons également le catalogue de l'exposition (144 p., 80 F.), ainsi que les deux derniers volumes de la collection LA DÉLIRANTE : « Lecture et contemplation », d'Octavio Paz (traduction de Jean-Claude Masson, 52 p., 75 F), et « Deirdre des douleurs », de J. M. Synge (traduction de Fouad El-Etr., 70 pages.)

lettres étrangères

Relire Malaparte

● *Un recueil de nouvelles sur la jeunesse de l'écrivain*

« *J'AI l'horreur du sang. Et cette horreur procède d'une expérience qui n'appartient pas qu'à moi, mais à toute une génération. (...) Ce qu'il y a de singulier dans le caractère des Italiens, c'est justement le fait que leur conscience morale ne se manifeste qu'en présence du sang, car ils subordonnent tout au respect de la vie* », écrivait Malaparte en 1937 dans la préface d'un recueil de textes intitulé *Sang*. Moins d'un an plus tard, le même Malaparte faisait l'éloge d'Arconovaldo Bonaccorsi, le « bourreau des Baléares », qui pendant la guerre d'Espagne fit massacrer des milliers de civils (1). Mais l'écrivain italien n'en n'a jamais été à une contradiction près ; témoin encore son engagement politique, qui le conduira des rangs du parti fasciste italien — le P.N.F. — avant la guerre jusque dans ceux du parti communiste italien après guerre (encore que le P.C.I. n'ait accepté de lui délivrer sa carte qu'en avril 1957, soit quatre mois avant sa mort).

★ *Dessin de CAGNAT.*



Toutes les peaux dont on aimerait se vêtir

Les éditions du Rocher viennent de rééditer *Sang* dans la traduction qu'en avait donnée René Novella en 1959. Deux autres recueils de nouvelles ont été adjoints à cet ensemble : *Sodome et Gomorrhe* et *Une femme comme moi*. Le recueil qui donne son titre au présent volume regroupe des nouvelles évoquant essentiellement la jeunesse de l'écrivain italien. C'est la guerre (de 1914-1918), ses premières angoisses de mort, son premier amour, toutes situations qui révèlent une fascination pour l'horreur et la souffrance. « *Le goût de mon sang*, écrit-il, *est un des souvenirs les plus vivants et les plus chers de mon enfance.* » Ce qui ne l'empêche pas de noter plus loin : « *J'ai honte d'avoir été enfant.* » On comprendra facilement le pourquoi de ce sentiment en lisant une nouvelle comme *Premier amour*.

A cette vision étouffante de l'enfance succède celle de l'âge adulte avec *Une femme comme moi*. En une série de courts textes, *Malaparte y évoque toutes* les peaux dont il aimerait se vêtir : celle du saint, celle du chien, celle de la terre ou encore de la femme. Ici, il emprunte plus volontiers un style teinté d'onirisme et de poésie. Ainsi dans *l'Arbre vivant* décrit-il le coucher du soleil : « *C'est l'heure de notre mort quotidienne, l'instant où chaque homme aperçoit son destin comme une loi étrangère à sa vie. (...) Chaque jour à cette heure, nous commençons à mourir.* » Qu'il semble loin l'admirateur de Mussolini ! Comment derrière cette limpidité, cette transparence, deviner le Malaparte des années 30 et 40 qui multipliait les actes d'allégeance au Duce ? L'écrivain s'en sortait une fois de plus quand il affirmait qu'il n'existait pas d'art fasciste mais un art seul.

A relire *Sang* aujourd'hui, on ne peut s'empêcher d'être encore saisi par la puissance du style et de la narration. Entre violence et onirisme, Malaparte restera toujours l'écrivain du désespoir. Désespoir de ne jamais avoir été chien, désespoir peut-être de n'avoir jamais connu cette femme idéale à qui il demandait d'être « *un destin et un paysage.* »

BERNARD GÉNIÈS.

(1) Cité par Giordano Bruno Guerri dans son essai biographique intitulé *Malaparte*. La traduction française en a été publiée chez Denoël.

★ SANG, de Malaparte. Nouvelles traduites de l'italien par René Novella. Edit. du Rocher, 306 pages, 68 F.

Un Pirandello méconnu

(Suite de la page 15.)

Systématiquement, il entreprend alors de détruire les divers aspects de son personnage social, il donne ses biens, met en liquidation la banque dont il tirait d'appréciables revenus mais qui lui avait valu une réputation d'usurier qu'il ne peut plus supporter, et il finit ses jours comme pensionnaire d'un asile qu'il a fondé pour recueillir les indigents plongés dans la contemplation extatique de la nature, qui est peut-être la forme ambiguë que prend sa sagesse.

Dérangeant et novateur

Jamais sans doute Pirandello, s'adressant insidieusement, ironiquement à son lecteur, n'a été à ce point dérangeant et novateur à la fois : on est bien, ici, au centre de sa réflexion, telle que son théâtre l'a parfois vulgarisée, et il existe en effet dans *Un, personne et cent mille*, tout un jeu de correspondances internes, voire d'autocitations, qui accentuent ce sentiment de se trouver en quelque sorte confronté à une condensation vertigineuse de ses écrits les plus célèbres ; mais la tension extrême de ce roman, qui explique peut-être sa lente gestation, éloigne résolument l'idée qu'il pourrait s'agir là d'un simple jeu de prestidigitation intellectuelle auquel il serait trop facile de vouloir le réduire.

MARIO FUSCO.

★ L. Pirandello : FEU MATHIAS PASCAL, traduction H. Bigot, Calmann-Lévy, 314 p., 59 F ; LES VIEUX ET LES JEUNES, trad. J. Bloncourt - Herselin, Denoël, 400 p., 78 F ; UN, PERSONNE ET CENT MILLE, trad. L. Servicen, Gallimard. Coll. « l'Imaginaire », 233 p., 24 F ; POÈMES, trad. G. Pfister, Arfuyen, n° 6, 30 p., 30 F ; VÊTIR CEUX QUI SONT NUS, suivi de COMME AVANT, MIEUX QU'AVANT, trad. A. Bonissy et Cl. Perrus, Gallimard, folio n° 1410.



DEUX POÈTES

Giacomo Leopardi : un météore de génie

UNE quarantaine de poèmes, un journal intime d'une ampleur considérable, des œuvres dites « morales » assez *inclassables, voilà l'œuvre de* Giacomo Leopardi, qui ressemble à Mozart pour la précocité ; à Byron pour la disgrâce physique : il n'avait pas de pied bot mais il était bossu ; aux Romantiques, qu'il détestait. C'est une façon de météore : il brûle de toutes les manières. Il est impossible, sans parti pris, de pénétrer dans le dédale de sa vie sentimentale où il y a des hommes, des femmes et surtout des échecs. Il meurt à l'âge de trente-neuf ans, après un grand apprentissage de la solitude. C'est un poète curieux, qui tient à Pouchkine de biais parce qu'il n'invente rien et crée tout.

Ce que « parler » signifie

On pensait que la France l'oubliait, mais voici qu'on nous *présente* ensemble deux réunions de ses textes poétiques : *Canti*, d'une part, une édition établie par Jean-Michel Gardair, au départ de traductions et revues par Philippe Jaccottet, dont on connait, sur ce point, le sérieux et la fermeté. D'autre part, *les Chants*, mis en français par Michel Orcel. J'avoue ma préférence pour ce second volume : l'unité de la traduction permet un accès plus juste à l'unité de la composition. La rigueur de l'approche et le souci de se maintenir au plus proche de l'original m'y semblent plus vifs.

De Giacomo Leopardi lui-même, il y a peu à dire et à retenir, sinon qu'il est né en 1798 à Recanati dans les Marches ; qu'il a grandi dans une bibliothèque comme *certaines fleurs s'épanouissent dans* les serres ; qu'il est savant à dix ans et érudit à quinze. Il sera victime de mille maux physiques ; torturé par l'ennui ; attiré et rejeté par la politique. Son père était un peu fou, sa mère, fort sévère et bornée. Enfant, il était habillé en abbé. Adulte, on se moque de son corps disgracieux. Il meurt en 1837, au moment même où il quittait Naples pour échapper au choléra.

Reste donc ce fameux recueil des *Canti*, qui fait de Leopardi, incontestablement, l'un des plus fameux et des plus authentiques poètes du dix-neuvième siècle. Ces textes sont essentiellement lyriques, c'est-à-dire qu'ils ne mettent en cause (ou qu'ils ne concernent) que la poésie seule. D'un pessimisme partout avoué, le poème de Leonardi malgré tout vibre de vie. Comme le remarque Michel Orcel, il y a là un tremblement *unique*, une saisie impérieuse du sacré. Dans l'aridité de cette existence, dans ce désert de Recanati, dans cette sorte de bannissement où est reclus le poète, voilà cependant que s'impose l'admirable cortège des jeunes filles dont Leonardi sera l'inoubliable chantre, ainsi Sylvia :

Sylvia, te souvient-il encore
Du temps de cette vie mortelle,
Quand la beauté brillait
Dans tes regards rieurs et fugitifs,
Et que tu t'avançais, heureuse et sage,
Au seuil de la jeunesse ?

Les biographes vous diront que cette Sylvia était en fait la fille du cocher des Leopardi. Cet écart même, qui ne peut surpren*dre que les sots*, désigne bien le « travail » du poète — et la métamorphose de la pauvre Teresa Fattorini, prise vivante au réel pour devenir, sous le nom de *Sylvia*, une héroïne de *l'Aminte* du Tasse, ne prouve qu'une chose : que la poésie, ici, est le seul objet et emplit tout l'espace ! Cette opération commune au sentiment et au langage est l'un des thèmes souterrains des *Canti* :

Il me souvient du jour où, la première fois,
J'éprouvais la bataille d'amour et où je dis :
« Hélas, si c'est l'amour, comme il tourmente... »

C'est alors, au départ du tourment même, du centre de ce qui est littéralement un « désert », que naît et que s'impose le chant.

Ce volume de dimensions minces *n'a pas fini de surprendre* le lecteur ni d'enseigner ce que réellement « parler » signifie.

HUBERT JUIN.

★ LES CHANTS, de Giacomo Leopardi. Traduit de l'italien par Michel Orcel. Préface de Mario Fusco. Editions L'Age d'homme. 158 pages.

★ CANTI, de Giacomo Leopardi (avec un choix des Œuvres morales). Traductions de F.-A. Aulard, Juliette Bertrand, Philippe Jaccottet et Georges Nicole. Présentation de Jean-Michel Gardair. Collection « Poésie ». Gallimard. 248 pages.

Ugo Foscolo ou la perfection

UGO FOSCOLO, c'est d'abord une voix singulière qui réunit en elle les perfections du classicisme et les déchirures du romantisme. C'était un homme emporté, qui était toujours entre deux femmes et deux manuscrits, deux batailles et deux faillittes. La collection de ses *poèmes est relativement brève*, mais chacun d'entre eux est irréprochable. C'est un homme secret, et double :

« Fier en paroles et plus souvent en actes,
Fréquemment triste et seul, toujours pensif,
Prompt, coléreux, et tenace, et inquiet,
En vices riche, mais en vertus aussi,
Je loue la raison mais cours où veut le cœur :
Seule la Mort m'offrira gloire et paix »...

L'Italie lui tenait au cœur. La déraison politique le mit au désespoir. Il est né à Zante, une île de *l'Ionie. Il fut élevé* à Venise. Il se battit pour la liberté, célébra Bonaparte, mais, alors qu'il est âgé de dix-neuf ans, le traité de Campo-Formio, qui cède Venise à l'Autriche (1797), le met au désespoir. Les femmes, lorsqu'elles sont jeunes et jolies, le fascinent. Il court l'Europe, se fixe en Angleterre, se ruine, connaît la prison pour dettes et meurt en 1827.

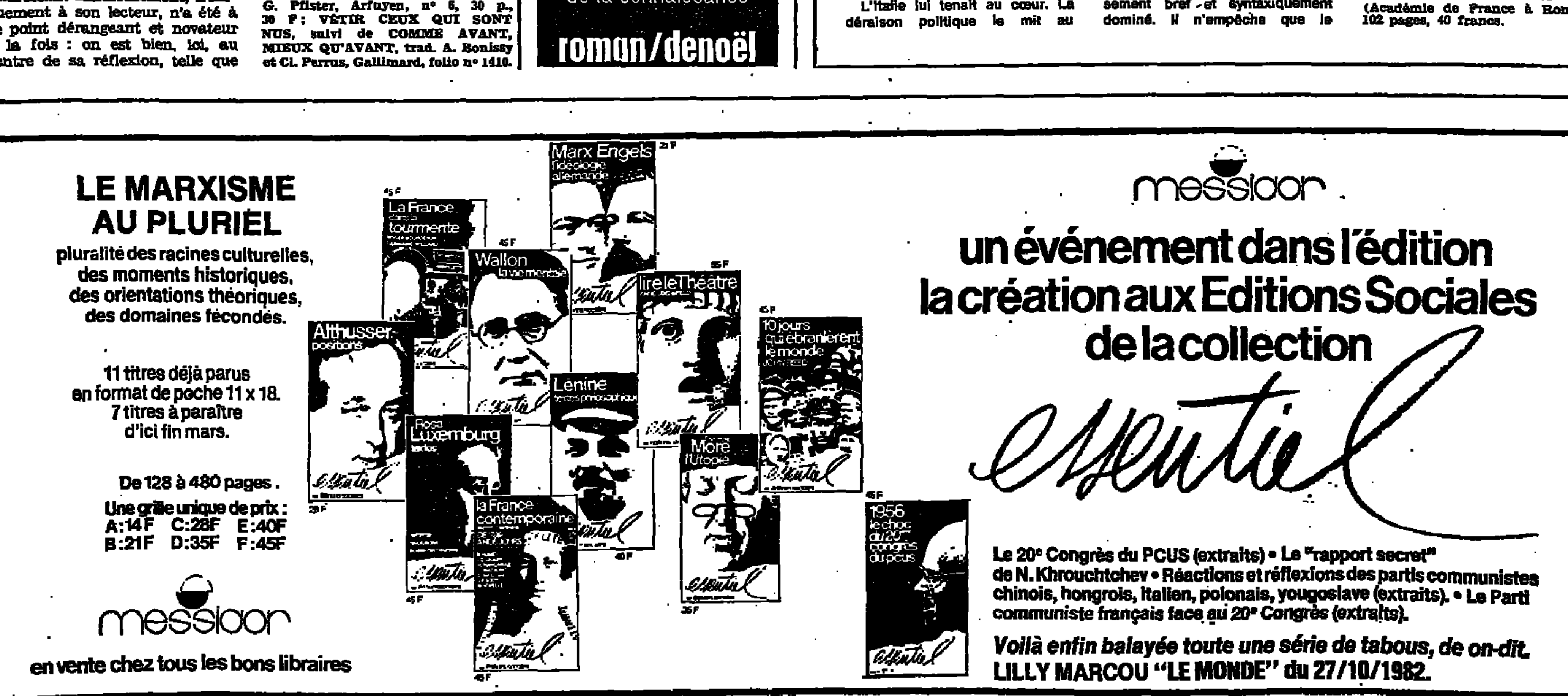
Le romantisme dans sa démesure

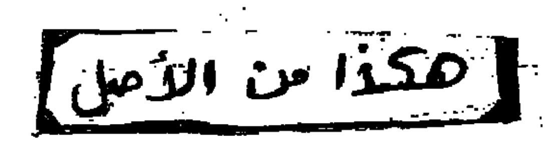
Michel Orcel présente, sous le titre *les Tombeaux et autres poèmes*, ses pièces essentielles, dont les *Sonnets*, qui sont remarquables. *Ugo Foscolo* use de l'économie du langage comme d'un puissant moyen rhétorique : la folie des paroles apparaît ici dans un surgissement bref et syntaxiquement dominé. Il n'empêche que le Romantisme dans sa démesure *même est tout entier livré* dans ces poèmes courts et étrangement laconiques. Ugo Foscolo était hanté par des démons et des furies, mais il les tenait captifs de la mesure même. Il faut le lire pour cet emportement maîtrisé qui n'est qu'à lui.

Le *poète* des *Tombeaux*, *comme le dit bien son traducteur*, avait une idée du *sublime* en poésie qu'il a parfaitement réussi à transcrire dans ses textes, et qui a travaillé, de biais, et comme secrètement, la poésie italienne du dix-neuvième siècle. Il faudra le génie de Leopardi pour aller plus avant, et, d'une certaine manière, accomplir (s'il est possible) l' « alfiérisme » d'Ugo Foscolo.

H. J.

★ *LES TOMBEAUX ET AUTRES POÈMES* (« Dei Sepolcri ed altre poesie »), par Ugo Foscolo. Édition bilingue. Traduction et présentation par Michel Orcel. Collection Villa Medicis (Académie de France à Rome). 102 pages, 40 francs.





lettres étrangères

BONAVIRI : UN MÉLANGE DE NAIVETÉ ET D'ÉRUDITION

En pensant à une tradition qui va de Verga à Sciascia, on a quelquefois la tentation de considérer que les écrivains siciliens sont surtout des romanciers de la réalité sociale et politique. Ce n'est pas le cas de G. Bonaviri, médecin mais aussi poète et romancier, qui exploite pour sa part une veine qui est beaucoup plus celle du fantastique et du lyrisme cosmique.

Après les chroniques inspirées par la petite ville de Mineo, dont il est originaire et à qui il confère une ampleur mythique, et par le personnage de son père, tailleur et poète dont le souvenir le hante de façon quasiment obsédante, il s'est aventuré dans *Martedina* sur le terrain d'une sorte de science-fiction à lui, souriante et sensible, à propos d'un vaisseau spatial. Mais cette traversée des galaxies est aussi un voyage au bout de la mémoire et au-delà du temps. Et c'est de ce récit que naissent les poèmes du *Dire Celeste*, qui jonglent avec l'espace et les mondes comme avec les atomes, en un curieux mélange de naïveté matoise teintée d'autobiographie et d'érudition scientifique, que Bonaviri aborde avec la même insatiable curiosité que le Queneau de la *Petite Cosmogonie portative*.

Mais il y a sans doute quelque exagération à affirmer, comme le fait la traductrice dans une postface, que l'originalité de Bonaviri n'a pas de précédents sauf Dante, Leopardi et Montale.

M. F.

★ *Le Dire céleste, précédé de Martedina*, traduit par Jacqueline Bloncourt-Herselin. Denoël, 208 p. 74 francs.
74 F.

BUZZATI PASOLINI, SOLDATI EN 10/18

Avec six volumes importants publiés à peu près simultanément, la littérature italienne a été bien servie par les rééditions récentes que propose la collection 10/18 « Domaine étranger » (dont on peut dire au passage que les couvertures sont fort jolies, ce qui n'est pas si fréquent pour ce genre de livres dits « économiques ».

Les Sept Messagers sont un recueil de nouvelles, parmi les meilleures qu'a écrites Dino Buzzati, où éclate sa maîtrise du suspense et de l'angoisse et son goût pour un absurde logique et glacé. *L'Image de pierre*, qui est un roman, représente une incursion plus hasardeuse dans le domaine du fantastique, et exploite les réactions surprenantes et imprévisibles d'un ordinateur géant confronté à ses utilisateurs.

Les deux premiers romans de Pier-Paolo Pasolini, *les Ragazzi* et *Une vie violente*, se rattachent à la découverte qu'il fit, dans les années 50, du monde brutal et misérable des faubourgs de Rome, qui inspira également ses premiers films (*Accattone*, par exemple). La traduction ne peut ici rendre compte que de façon imparfaite du langage utilisé par ces garçons à demi délinquants et toujours en quête d'expédients pour survivre.

Quant à Mario Soldati, on le connaît plutôt comme cinéaste, bien qu'il soit aussi un romancier et un auteur de nouvelles fécond et plein de talent. *Le Festin du commandeur* réunit trois longues nouvelles qui analysent subtilement les rapports psychologiques complexes entre des êtres englués dans des relations faussées par le mensonge et la mauvaise foi. *La Confession*, en revanche, est un roman bref qui dépeint un adolescent élevé dans un collège de jésuites à Turin, et que tourmentent les fantasmes et les scrupules nés de l'éveil de sa sensualité. La censure de toute relation féminine le conduira à chercher d'autres plaisirs, en échappant à la culpabilité dont il était d'abord le prisonnier soumis.

M. F.

★ Dino Buzzati, *les Sept Messagers*, trad. de M. Breitman ; *l'Image de pierre*, trad. de M. Breitman.

★ Pier-Paolo Pasolini, *les Ragazzi*, trad. de Cl. Henry ; *une Vie violente*, trad. de M. Breitman.

★ Mario Soldati, *le Festin du commandeur*, trad. de P.-H. Michel ; *la Confession*, trad. de G. Piroué.

CAMON DRESSE « UN AUTEL POUR LA MÈRE »

Ce mince volume est le troisième et dernier d'une série de récits, tous traduits en français et intitulés *le Cycle des derniers* (les deux premiers, rappelons-le, étaient *Figure humaine* et *la Vie éternelle*, dans la même collection).

F. Camon y retrace, par petites touches, l'inéluctable transformation d'une région qu'il connaît bien pour y être né, c'est-à-dire la basse plaine du Pô, aux environs de Padoue. Zone essentiellement agricole, longtemps demeurée à l'écart du monde industriel et de toute modernisation, et où subsistait naguère encore une civilisation paysanne absolument à part, intemporelle en quelque sorte. Et ce sont bien les *derniers* représentants de cette société qu'il a lui-même vus disparaître que Camon fait vivre devant nous, parce qu'il a vécu cette mutation, lui qui, pour sa part, est aussi un mutant, devenu un homme de la ville ; un écrivain de notre temps, tout en demeurant l'héritier et le témoin d'un monde qui s'est évanoui.

Apothéose, c'est d'abord l'histoire d'un homme venu de la ville pour assister à l'enterrement de sa mère, et qui, les jours suivants, cherche avec son frère à retrouver des images de cette femme simple et silencieuse, effacée de son vivant déjà. Mais cette quête que des photos vieillies ne sauraient satisfaire va peu à peu laisser place à l'évocation du père, du veuf qui, autrefois, ne parlait jamais à sa femme, mais qui, à son tour, essaie de retrouver cette présence disparue. Incidemment, l'homme apprend que, pendant la guerre, elle a sauvé un suspect en le cachant dans une bâtisse écroulée depuis, une sorte de chapelle qu'il entreprend alors de rebâtir. Puis, avec une passion et une fièvre croissantes, il construit un autel de cuivre, en se servant de vieux ustensiles de cuisine. *Un autel pour la mère*, tel était le titre exact de ce livre en italien, et c'est bien de cela qu'il s'agit, en réalité, et non pas d'une apothéose, terme pompeux, à cent lieues de la simplicité, de la réserve pudique, parfois de la sécheresse de Camon. Cet autel qu'un évêque viendra consacrer, à la fin du récit, le livre en est une sorte de transposition, de métaphore : un autel de mots, comme Camon le dit lui-même, où la mère et le père sont l'un et l'autre célébrés, êtres rustres, timides, venus d'un monde où les mots n'avaient guère de place, mais qui étaient des êtres vrais.

Sans phrases, sans effets, mais avec une force saisissante, Camon, achevant ce très beau *Cycle des derniers*, a su édifier, au sens propre de ce mot, un monument, et les lecteurs italiens, qui lui ont réservé un grand succès, ne s'y sont pas trompés.

M. F.

★ *Apothéose*, de Ferdinando Camon. Traduit par J.-P. Manganaro et P. Lespine. Gallimard. (35 F.)

sciences humaines

Une apologie du paganisme

● *Par Marc Augé, un anthropologue.*

A l'aube du dix-neuvième siècle, Chateaubriand réveillait les consciences chrétiennes en leur montrant les beautés de leur religion ; au « génie du christianisme », l'anthropologue Marc Augé oppose dans un ouvrage brillant, érudit et polémique tout à la fois, le « génie du paganisme ».

Normalien, agrégé de lettres classiques, Marc Augé est directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Chargé de mission en Côte-d'Ivoire et au Togo, il a étudié, notamment dans sa thèse d'Etat « Théorie des pouvoirs et idéologie » et dans « Pouvoirs de vie, Théorie des pouvoirs et idéologies » et dans « Pouvoirs de vie, pouvoirs de mort » (Editions Flammarion), le prophétisme et la sorcellerie dans leurs liens à la situation coloniale et post-coloniale. A l'opposé de Deleuze et de Guattari, aussi bien que de Pierre Clastres, il soutenait que toutes les sociétés, même les plus primitives, sont répressives et imposent un ordre individuel et social. « *Les logiques du pouvoir*, affirmait-il, *sont toujours comparables, non certes par l'ampleur de leurs effets mais par l'efficace rigueur de leurs formes.* »

Ethnologue, Marc Augé parle avec ironie du « culte de la différence » dans nos sociétés, culte d'autant plus volontiers proclamé que, cette « différence », personne ne souhaite vraiment la reconnaître. Ainsi, la polygamie, le cannibalisme, la sorcellerie, la possession — ces mots qui pèsent leur poids de sang et de sexe, — vont aussitôt rejoindre, selon les époques et les locuteurs, les vocabulaires spécialisés de la gaudriole, du folklore, de la presse à sensation ou de la psychanalyse. « *Le regard occidental*, écrit Marc Augé, *n'a cessé d'être méprisant que pour se faire esthétique.* »

Les ethnocides culturels

Il est généralement entendu que le monothéisme représente un progrès par rapport au paganisme. Plus proche de Nietzsche ou de Bataille, dont il partage les ferveurs païennes, que de Bernard-Henri Lévy ou de René Girard, dont il critique les thèses, Marc Augé ne juge nullement anachronique le débat actuel sur les mérites comparés du monothéisme et du polythéisme : il engage notre conception de l'homme et de l'histoire.

A ce propos, il déplore que la gauche française, imprégnée de morale chrétienne, ait laissé à la nouvelle droite le privilège de revendiquer l'héritage grec et, au-delà, l'athéisme, tout en ignorant le coup fatal qu'a porté aux peuples colonisés la ruine de leurs systèmes de pensée. Partout, aujourd'hui, les dieux païens sont en déroute et les panthéons se disloquent avec les sociétés dont ils étaient le ciment.

Si prompte à dénoncer les ethnocides, écrit Marc Augé, la gauche ne s'est jamais trop souciée des dieux païens d'Afrique, d'Amérique ou d'Océanie. « *Les prendre au sérieux*, ajoute-t-il, *ce serait reconnaître qu'ils constituent une mise en ordre matérialiste du monde et ne pas ignorer leur parenté intellectuelle avec les dieux grecs.* »

L'apologie du paganisme, à laquelle se livre Marc Augé, repose certes sur des arguments qui ont souvent été avancés : en premier lieu, sa tolérance, qu'il est juste d'opposer au prosélytisme chrétien. Rien de plus étranger, en effet, au paganisme que l'idée de mission, de salut personnel, ou que l'opposition du corps et de l'esprit, de la foi et du savoir. A la limite, on peut d'ailleurs se demander si l'athéisme ne constitue pas la vérité ultime des polythéismes.

Le ressentiment et le péché

Faut-il aller jusqu'à opposer le paganisme au christianisme comme la tolérance à l'intolérance ? Là encore, Marc Augé rejoint Nietzsche et, dans une moindre mesure, le Freud de *l'Avenir d'une illusion*. Il montre bien comment pour Nietzsche le passage de l'idéal grec à l'idéal judéo-chrétien relève, dans son langage, de la « maladie » ; avec le ressentiment et le péché, l'humanité se serait engagée dans une voie régressive. Le contraste avec la religion chinoise, réduite à un culte impersonnel et sans transcendance aucune, est, à ses yeux, saisissant.

Si la grandeur du christianisme vient de ce qu'il singularise le rapport de l'individu à Dieu — et, dans cette perspective, le christianisme, c'est la solitude, — le génie du paganisme tient, en revanche, à ce que, affirmant l'ordre de la nature, il produit un sens immédiat sans métaphysique et qu'il oppose au désir d'éternité et d'au-delà une sérénité sans emphase ; « *Il nous laisse entendre*, et ce sont les derniers mots du beau livre de Marc Augé, *que ni le bonheur ni la conscience n'ont besoin d'espérance.* »

ROLAND JACCARD.

★ GENIE DU PAGANISME, de Marc Augé. Gallimard, 336 p., 92 F.



histoire

Les paradoxes de Sophie

● *Geneviève Dormann ressuscite Mme Léopold Hugo, née Trébuchet*

TOUT général qu'il était, *« mon père, ce héros au sourire si doux »*, était cocu. Cela se sait depuis environ 1930, une vilaine tache que les hugolâtres avaient gommée, que les plus récents biographes du poète ne *pardonnent* pas à la coupable. Des lettres d'elle qu'on possède, ils font surgir une espèce de harpie avaricieuse, avec des sentiments pincés, toujours prête à s'éloigner du foyer conjugal, un « foyer » qui se déplace au rythme des armées napoléoniennes sur le damier européen, peu pressée d'y revenir, moins encore lorsque l'époux l'eut remplacée par une gourgandine qu'il traînait comme son sabre, un peu partout.

En fait, Mme Léopold Hugo n'a guère d'existence, dans les écrits consacrés à son fils, que comme « mère ». Absente en tant que « femme » : inconvenante, sans doute.

Le cas a attiré l'attention de Geneviève Dormann. Ruante, à son habitude, la voilà partie par monts et par vaux — dans les bibliothèques aussi, sûrement, mais sa documentation est *bien* digérée — sur les pistes de Sophie née Trébuchet à Nantes, à La Renaudière, près de Châteaubriant où, orpheline de mère puis de père, elle retrouvait un peu de calme, après les abominations de 1793. Quelle époque ! L'auteur la restitue dans sa vigueur cruelle, l'échafaud en place, les barques de Carrier sombrant chaque jour dans la Loire avec leurs cargaisons humaines.

Elevée dans une famille où son grand-père et une de ses tantes se compromettent avec l'envoyé de la Convention, elle additionne les contradictions : voltairienne et anticléricale mais un peu chouanne, elle se jette dans les *bras de Léopold Hugo, capitaine* chez les « Bleus ».

Elle est aussi menue qu'il est costaud, large d'épaules et court sur pattes, aussi finaude qu'il est balourd, plus rossarde, peut-être, que ne le veut sa biographe, mais lui certainement moins « bon type » qu'on ne le dépeint habituellement : assez vite, le ménage boite, et de plus en plus bas. Intervient l'adjudant général Victor Fanneau de La Horie, un ami de Moreau, lié avec Léopold. Il a des manières aristocratiques, des exigences sexuelles sûrement plus délicates. Entre lui et Sophie, le coup de foudre. Cela ne fait plus de doute pour personne aujourd'hui, mais le mari, comme il se doit, n'y voit que du feu. Quand il est en difficulté, il envoie Sophie chercher appui pour lui, auprès de son « bienfaiteur ». La chose n'est pas absolument prouvée, mais elle est possible : ce mari-là ne verra jamais plus loin que son nez.

Déjà en semi-disgrâce (il sera plus tard fusillé pour avoir conspiré avec Malet), La Horie est requis comme parrain du troisième fils chez les Hugo. Dans l'idée de Geneviève Dormann, ce « parrain » pourrait bien être le père : la famille La Horie détient un portrait d'ancêtre ressemblant étonnamment à notre grand homme national. Le génie, pour se manifester, emprunte de si drôles de voies ! Le problème n'est pas là pour l'auteur.

A travers les drames qui ont fortement marqué la jeune fille née en 1772, à travers les déboires d'une *mal mariée*, à travers la tendresse des trois fils qui, fort jeunes encore, remettaient leur père en place quand il se permettait de critiquer Sophie dont il cherchait à se séparer légalement, Geneviève Dormann dessine un caractère, les « blancs » de cette vie astucieusement comblés par l'intuition. Et voilà sur le devant de la scène une « oubliée » ressuscitée, tellement passionnante, tellement vraie, qu'on n'a d'yeux que pour elle.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LE ROMAN DE SOPHIE TRÉBUCHET, de Geneviève Dormann. Albin-Michel, 348 p., 69 F.

Louis XVIII, ce méconnu

● *Vu par un Anglais.*

QUAND Louis XVIII rentra en France en 1814, Talleyrand lui dit : « *Sire, n'oubliez pas que vous montez sur le trône de Napoléon et non pas sur celui de votre frère Louis XVI.* »

Celui-ci n'avait garde de l'oublier puisqu'il avait octroyé la Charte et comptait régner en roi constitutionnel, tolérant, progressiste, arbitre du pouvoir bien plus que détenteur d'une autorité absolue. Afin de marquer sa volonté d'être roi de la France entière et non des ci-devant et des émigrés, il laissa en place les fonctionnaires et les officiers nommés par Napoléon, confirma que les acheteurs des biens nationaux ne seraient pas inquiétés, que personne ne subirait persécution pour ses opinions. Le début de son règne fut un temps d'idylle et lui valut le nom enviable de Louis le Désiré.

Hélas ! Napoléon revint de l'île d'Elbe et gâta tout. Après les Cent-Jours, les ultras prirent le dessus et Louis XVIII fut obligé d'approuver une politique qu'il récusait : celle de la répression, de la contre-révolution qui se déchaîna surtout dans le midi de la France. Tel fut le résultat de l'élection de cette chambre réactionnaire que Louis XVIII appela « Chambre introuvable » et dont il essaya, grâce à ses *ministres, au duc de* Richelieu en particulier, de contenir les excès. Il fit ce qu'il put, rétablit l'autorité morale de la France, obtint la libération du territoire national plus tôt que prévu, favorisa l'industrie, eut d'excellentes finances et donna au pays le bonheur et la paix auxquels il aspirait depuis 1792.

On pourrait penser qu'un roi aussi modéré, aussi tolérant, aussi noble et qui avait conservé le grand air des Bourbons sans leur arrogance, avait mérité l'amour de ses sujets, le respect de la postérité, l'intérêt des historiens. Ce serait mal connaître la France et les Français : ceux-ci se moquent de son embonpoint, lui reprochent son hypocrisie, sa dissimulation, son caractère indéchiffrable, son favori Decazes et sa favorite Mme Du Cayla. Les historiens le négligent au point que, après le duc de Castries, c'est un Anglais, Philip Mansel, qui est obligé de leur rafraîchir la mémoire et de venir au secours de ce roi méconnu.

Il le fait avec tact, avec science, avec mesure. Sa sympathie ne l'entraîne pas à emboucher les trompettes triomphales et à justifier dans toutes les circonstances le comte de Provence, puis le roi Louis XVIII. Sa qualité d'Anglais, son regard britannique sur les affaires du continent, donnent à Philip Mansel le détachement et l'impartialité souhaitables. Ses éloges n'en prennent que plus de valeur.

Il montre que Louis XVIII s'attacha « *à conserver tout ce qui avait été accompli de bon pendant le long cauchemar révolutionnaire et napoléonien* » (page 198), que « *la cour de Louis XVIII était réellement, comme beaucoup de royalistes s'en rendaient compte avec horreur, la consécration sociale de la nouvelle France. Ce n'était pas un retour à l'Ancien Régime* » (page 220). Napoléon avait transformé la France en caserne, mis tout le monde en uniforme (même les académiciens !), Philip Mansel le constate avec humour et il ajoute : « *La rage d'obtenir un emploi public en 1814 venait de ce qu'il apportait non seulement salaire ou pension, mais accès à la cour et costume approprié.* »

On ne restaure jamais ce qui a été détruit : l'Ancien Régime avait péri, Louis XVIII ne chercha pas à le ressusciter. Il voulut construire autre chose, une autre forme de consensus entre les Français qui ne fût pas fondé sur le droit divin et l'autorité absolue. Sachant fort bien que la France était désormais coupée en deux, il réussit à concilier les *contraires et à régner sans* heurts.

Son frère Charles X n'eut pas sa *modération* et sa sagesse. On sait ce qu'il en coûta, à lui et à la branche aînée des Bourbons. La monarchie libérale à la française, une belle réalisation qui dura de 1814 à 1824, date de la mort de Louis XVIII, l'homme qui comprenait son siècle.

MARCEL SCHNEIDER.

★ LOUIS XVIII, de Philip Mansel. Edit. Pygmalion. Traduit de l'anglais par Denise Meunier, 500 pages, 125 F.

IONESCO
biographe de Victor Hugo

ON sait qu'Eugène Ionesco fit ses premières armes d'écrivain — comme poète et critique — en Roumanie, où il naquit le 13 novembre 1909. A l'âge de vingt-six ans, il confie à la revue *l'Idée roumaine* divers fragments d'une biographie de Victor Hugo qu'il s'est mis dans la tête d'écrire : *la Vie grotesque et tragique de Victor Hugo*, baptisée maintenant *Hugoliade*.

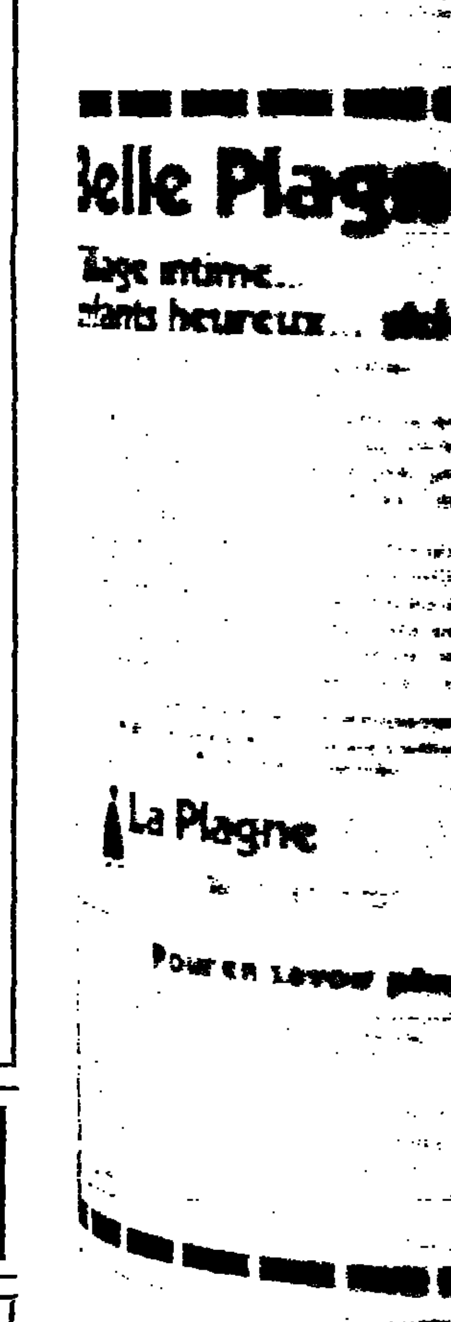
Il serait absurde, à l'évidence, de soutenir sérieusement qu'il puisse s'agir ici d'une biographie. C'est, au contraire, une *antibiographie qui donne dans* le pamphlet ; et le personnage central, ce Victor Hugo clownesque et d'invention, est, par avance, un héros du théâtre d'Eugène Ionesco, tel que ce théâtre commencera à s'édifier près de quinze années plus tard. Ionesco n'attaque pas Victor Hugo, mais, par le truchement d'un faux Hugo, dénonce tout l'appareil rhétorique dérivé de Hugo et maintenu par les poètes roumains contemporains. C'est une machine de guerre tournée contre les abus du langage et érigée en faveur de ce que le jeune et impertinent critique nomme « *la poésie-cri* ». Il soutient que la littérature doit être si proche de la vie qu'elle vienne s'y consumer, et que la vie ne connaît pas de pire ennemi en ce domaine que *le masque des mots et des métaphores*. *Hugoliade* est donc un texte daté. En cette année 1935, il apparaissait nécessaire à Ionesco d'affirmer la primauté du « vivre » sur le « dire » : « *La faillite de Hugo prouve clairement que la poésie n'est ni vocabulaire, ni grammaire historique, ni philologie, ni linguistique. La poésie n'est pas expression lexicale, mais mode d'expression. Elle est une émotion dite et non pas spéculée. Elle est cri et non discours.* »

Pour faire entrer Hugo dans la démonstration, il fallait tronquer Hugo, faire paraître un pseudo-Hugo tristement risible. L'auteur n'y manque pas et met, dans ses évocations, un plaisir méchant. Les réactions après la mort de Léopoldine, les rencontres avec Louis-Philippe, les amours désordonnées et l'adultère en compagnie de Léonie Biard, autant de morceaux de bravoure du jeune Ionesco, et autant de « mensonges historiques. Tout le vrai de Hugo, son *vécu, justement, son rapport* avec l'écriture, sont soigneusement éloignés, gommés, rejetés. Peut-être que si Eugène Ionesco, *en 1935, avait mieux lu Victor* Hugo, il aurait découvert que sa recherche du grotesque trouvait sa source dans Hugo lui-*même !*

H. J.

★ HUGOLIADE, par Eugène Ionesco. Traduit du roumain par Dragomir Costineanu. Editions Gallimard, 155 p., 45 F.

هكذا من الأصل



هكذا من الأصل

Le Monde

régions

Auvergne

Convention culturelle : le retour du cinéma dans les campagnes

Correspondance

Clermont-Ferrand. — Une convention culturelle entre l'Etat et la région Auvergne vient d'être officiellement signée. La dotation s'élève à 7 380 000 F. Cet effet de la loi de centralisation du 2 mars 1982 va permettre de développer des actions dans trois domaines précis : l'aide aux artistes et aux créateurs, la mise en valeur du patrimoine associée à une politique d'ouverture au public, le développement de la vie associative.

Les orientations proposées dans la convention seront appliquées par le comité des affaires culturelles du conseil régional dont le secrétariat sera assuré par M. Marc Guyard, directeur de l'Institut français de Stockholm, qui vient d'être nommé directeur de l'Agence des affaires culturelles, un nouvel organisme intégré dans les services de la région.

Au premier chapitre, on note que 700 000 F sont destinés à la création d'un fonds régional d'art contemporain dont les œuvres seront diffusées sous diverses formes d'animation, de manière à éclairer des publics différents.

En matière de théâtre, une somme de 700 000 F également est affectée à la création d'un parc matériel technique qui sera mis à la disposition des compagnies théâtrales professionnelles et amateurs. En outre, il sera procédé à un recensement des lieux scéniques de la région, qui ne répondent pas tous, loin s'en faut, aux besoins actuels. Toujours au titre de la dotation, un crédit de 1 400 000 F servira à la passation de contrats avec les troupes auvergnates. Les bénéficiaires s'engageront à donner des représentations hors de leur espace habituel.

Le cinéma et plus généralement l'audiovisuel figurent parmi les préoccupations. Une bonne image de marque a été donnée au niveau national par le Festival du court métrage de Clermont-Ferrand et les Rencontres cinéma et monde rural d'Aurillac. La diffusion des films, la revitalisation du cinéma dans les zones rurales ainsi que la promotion de la création régionale font partie des priorités. Les 2 millions de francs attribués dans ce secteur doivent aussi permettre la mise en place de moyens de production sur place.

Le secteur musical, jusqu'à cette année délaissé en Auvergne, concerne en particulier l'orchestre régional qui est de création récente. Un million de francs doivent l'aider à bénéficier d'installations mieux adaptées à son travail que celles de la Maison des congrès de Clermont-Ferrand.

LLIBERT TARAGO.

● *Centre commercial à Anglet.* — Le plus important centre commercial de la côte basque, « Bab-2 », installé à Anglet, en plein cœur du district groupant Bayonne, Anglet et Biarritz, qui vient d'être inauguré est la première grande surface de cette importance (14 500 mètres carrés) à avoir pu trouver place sans la proximité d'une grande ville. Trois cents personnes y travaillent et trente emplois ont été créés. *(Corresp.)*

Faits et projets

Pour les handicapés de Créteil

Les handicapés ont droit de cité à Créteil. La municipalité de la préfecture du Val-de-Marne, dirigée par M. Laurent Cathala, député socialiste, veut faciliter — autant que faire se peut — la vie de tous ceux qui, voyant mal, entendant peu ou ayant quelque peine à se déplacer, se heurtent à des obstacles que les bien portants ont même quelque mal à imaginer. Aménager la voirie avec cette volonté ne suffit pas ; aussi 5 % des logements des futurs quartiers neufs seront réservés aux handicapés et, bien entendu, adaptés à leurs besoins. Mais, pour rompre leur isolement, ces appartements seront disséminés au milieu des autres. De même, un véhicule spécialement aménagé pourra transporter les handicapés à leur demande.

Une exposition (1) vient compléter cet effort. Dans un appartement, prêté par la ville, sont présentés des matériels destinés aux grands handicapés et mis au point par le centre de technologie biomédicale appliquée à l'aide aux handicapés physiques et sensoriels de l'INSERM. On peut voir ainsi, entre autres, un tourne-pages électrique acceptant les publications de tous formats et pouvant être mis en fonctionnement par le simple souffle, un lit multifonctionnel permettant au malade de commander sa position en hauteur ainsi que l'orifice anatomique du matelas spécial, un fauteuil roulant automoteur pouvant gravir des côtes à 23 % et atteindre les 6 kilomètres-heure avec 15 kilomètres d'autonomie, une baignoire ouvrante à accès latéral, le Topar, un appareil permettant d'obtenir satisfaction à seize commandements grâce à un système de reconnaissance de la voix.

Une partie de ces appareils mis au point par l'INSERM sont déjà fabriqués par des entreprises françaises. Le progrès est sensible car jusqu'alors la France est très dépendante de l'étranger. Nous importons 60 % des pièces d'orthoprothèse, 100 % des appareils de communication avec les infirmes moteurs cérébraux, 100 % des appareils portables de lecture pour aveugles, 98 % des tourne-pages, 70 % des appareils de téléphonie adaptés aux grands paralysés, etc. — F. G.

(1) Actif expo, 3, rue des Corbières, à l'angle de la rue du Clos-Vougeot, logement adapté numéro 93. Quartier de la Côte-d'Or, 94 000 Créteil. Jusqu'au 22 novembre de 13 h à 19 h. Une exposition semblable « Handitec » et prévue en octobre 1983 au Palais des congrès à Paris.

Conséquences des intempéries

VINGT-HUIT DÉPARTEMENTS POURRAIENT ÊTRE INDEMNISÉS

Une première liste de vingt-huit départements, où les victimes pourraient être indemnisées après les intempéries du mois de novembre, a été dressée par le ministère de l'intérieur et de la décentralisation. Il s'agit des départements suivants :

— Ardèche, Ariège, Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Cantal, Corrèze, Creuse, Dordogne, Drôme, Gard, Hérault, Isère, Loire, Haute-Loire, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Puy-de-Dôme, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Tarn, Tarn-et-Garonne, Haute-Vienne.

TRANSPORTS

LA S.N.C.F. OFFRE DE NOUVELLES FACILITÉS AUX GROUPES D'ENFANTS

Après l'accident d'autocar de Beaune, le 30 juillet dernier, M. Charles Fiterman, ministre des transports, avait demandé à la S.N.C.F. de mettre au point un dispositif lui permettant de prendre une plus large part dans l'acheminement des groupes d'enfants vers les colonies de vacances, jusque-là souvent dévolu par les organisateurs des séjours au transport routier, pour des raisons à la fois de coût et de commodité (les autocars assurant le transport « de bout en bout » sans rupture).

Le conseil d'administration de la S.N.C.F. vient d'adopter quatre mesures allant dans le sens souhaité par M. Fiterman :

1) Création de trains spéciaux pour les transports d'enfants, en concertation avec les organisateurs de voyages afin de coordonner les départs et de regrouper un nombre suffisant d'enfants, mais aussi de leur éviter des correspondances inutiles ;

2) Prise en charge de bout en bout des déplacements d'enfants par la S.N.C.F., qui assurera les dessertes terminales en autocar pour les lieux de vacances non desservies par le train ;

3) Désignation des responsables S.N.C.F. sur le plan national et régional ;

4) Extension aux périodes « blanches » (pointe de fin de semaine des vendredis et dimanches) de l'octroi d'une réduction de 50 % par enfant jusque-là limité aux périodes creuses, « bleues » ; les trains des périodes « rouges » de super-pointe (grandes migrations des veilles de fête et des vacances) continueront de leur être interdits.

ENVIRONNEMENT

DANGEREUX EN SUISSE UN PESTICIDE NE L'EST-IL PLUS EN AMÉRIQUE LATINE ?

Quelle est la limite de la responsabilité du fabricant du fait de ses produits ? Le groupe chimique et pharmaceutique suisse Ciba-Geigy, mis en cause mercredi 17 novembre par la télévision alémanique pour la commercialisation en Amérique latine d'un pesticide, estime que cette responsabilité doit avoir une limite : « *On ne peut nous rendre responsable des problèmes du dernier utilisateur et du dernier voisin* », a déclaré un de ses responsables au quotidien zurichois *Tages Anzeiger*.

Le *Galecron*, le pesticide incriminé, reconnu comme toxique (il provoque maux de tête et d'estomac, vomissements, troubles de l'appareil urinaire), est retiré du marché suisse depuis 1976. Ciba-Geigy continue néanmoins à en fabriquer 500 tonnes par an dans son usine de Monthey dans le Valais, et les exporte vers les pays d'Amérique centrale et le Mexique, où le produit, utilisé dans les plantations de coton, est destiné à détruire les parasites qui se sont lentement accoutumés au D.D.T.

« *Un pays en voie de développement*, dit encore Ciba-Geigy, *doit faire une autre analyse « risques-avantages » des produits pesticides qu'un pays industrialisé* », puisque, dans certains de ces pays, les insectes, devenus résistants aux traitements chimiques, dévorent jusqu'à 40 % des denrées alimentaires produites.

Pourtant, l'usage intensif dans le tiers-monde d'environ 305 millions de tonnes de pesticides et fongicides provoque, selon l'Organisation mondiale de la santé, quelque cinq mille décès par an dans ces pays... — *(A.F.P.)*

Les difficultés d'Air France à Lyon

Malgré huit premiers mois satisfaisants au cours desquels son chiffre d'affaires « passagers » a augmenté de 24 %, la direction régionale Rhône-Alpes — Auvergne — Bourgogne d'Air France s'attend à un mauvais exercice 1982. Au mois de septembre, la baisse du trafic a été spectatulaire à l'aéroport de Lyon-Satolas (— 14 %), et M. Guy de Villeneuve, directeur régional de la compagnie, exprimait récemment ses craintes que ce ralentissement d'activité soit durable. Pour lui cette perspective est d'autant plus inquiétante que le déficit d'exploitation d'Air France à Lyon-Satolas ne cesse de se creuser : de 3,9 millions de francs en 1980, il est passé à 52 millions en 1981, et les prévisions pour 1982 sont encore plus pessimistes. « *Face à de tels chiffres*, avoue M. de Villeneuve, *il sera difficile de convaincre nos économistes de la direction générale de maintenir certaines lignes.* »

De fait, seules les lignes de Lyon vers l'île Maurice et Bruxelles sont rentables. Quelques autres ont une exploitation correcte (Athènes, Alger, Dakar, et surtout les Antilles) ; les autres destinations sont des gouffres, notamment Lyon-Milan où Air France est concurrencée par Alitalia.

Mais, tout en évoquant les incertitudes de la conjoncture, M. de Villeneuve se veut rassurant : « *Air France ne fera pas une politique malthusienne, nous n'avons pas l'intention de réduire le réseau régional* », dit-il. Certes, des projets de création comme Lyon-Vienne et Lyon-Istambul « *sont rangés dans les cartons pour des époques meilleures* ». Mais le directeur régional annonce des « *améliorations qualitatives du service* ». Ainsi Lyon-Satolas sera le premier aéroport de province a accueillir, fin juin 1983, un Bœing 737 qui desservira quotidiennement Londres, Alger et Francfort. Par ailleurs, un Bœing 747 sera affecté à la ligne des Antilles pendant six mois de l'année tandis qu'un appareil d'Air Charter International, filiale d'Air France, pourrait être bientôt basé à Lyon pour le transport à la demande. — *(Corresp.)*.

Burger King aux Champs-Elysées

Un show laser, deux énormes projecteurs qui balaient les Champs-Elysées sur plusieurs centaines de mètres, un numéro spécial de *France-Soir* tiré à des milliers d'exemplaires : Burger King n'a pas lésiné sur les moyens pour fêter, le 15 septembre, l'ouverture de sa deuxième salle sur les Champs-Elysées et de son trois mille quatre-cent trente-neuvième restaurant dans le monde.

Huit cents mètres carrés sur deux niveaux, le bleu et blanc ravissant la vedette aux traditionnels rouge et jaune de la chaîne, les cinéphiles ne retrouveront plus rien de l'ex-cinéma Lord Byron. Deux cent cinquante places assises, dont une centaine réservées aux non-fumeurs, un petit train du Far-West destiné aux enfants, le numéro deux mondial du fast-food innove : tout pour la famille.

On a mis l'accent sur la décoration. Une installation commandée par ordinateur présente des images cynétiques qui vantent l'originalité du restaurant et guident les pas, à même le sol, des visiteurs. Deux journaux lumineux animent la vitrine. Au centre de la salle : une sculpture de Pierre Sabatier, discutable. Dans les haut-parleurs, les derniers 45 tours venus tout droit des charts anglais et américains.

Les responsables de Burger King international et de la Société française de fast-food, son représentant en France, souhaitent faire ici aussi bien que dans le restaurant inauguré il y a deux ans à quelques pas de là. Vingt mille clients par jour, près de quarante mille le 14 juillet dernier. La chaîne espère enfin réaliser l'an prochain en France un chiffre d'affaires de 100 millions de francs.

O. S.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article publié dans *le Monde* du 16 novembre sur la fin de l'enquête d'utilité publique pour l'accélérateur du CERN, il fallait lire (2e paragraphe, 2e colonne) : « *Quant aux émissions d'ozone et d'oxyde d'azote* » au lieu de « *oxyde d'ozone* ».

RÉGIONS

Ile-de-France

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION

Pas d'aide directe aux entreprises

Le conseil régional d'Ile-de-France a adopté, le mardi 16 novembre, le programme *d'aide au développement économique* régional que lui proposait son président, M. Michel Giraud, sénateur R.P.R. du Val-de-Marne. *L'assemblée* s'est refusée à s'engager dans la voie de l'aide directe aux entreprises, malgré les critiques de la gauche, qui a accusé la majorité régionale de *« saboter pour des raisons partisanes »* l'effort gouvernemental de soutien aux activités industrielles.

Décentralisation aidant, les collectivités locales — et particulièrement les régions, — sont appelées à participer activement au soutien à l'économie. La loi Defferre et le nouveau régime des primes régionales leur en donnent de larges possibilités ; nombreuses furent celles qui s'en sont largement saisies. La région d'Ile-de-France, elle, ne s'avance sur ce chemin qu'à pas très mesurés. Sa situation est, il est vrai, un peu particulière : regroupant plus du quart de *l'activité industrielle* du pays, elle est plus que d'autres en droit d'affirmer qu'en la matière c'est à l'Etat d'assumer la responsabilité majeure.

Consacrant quelque 70 % de son budget aux équipements de transports, la *majorité régionale estime* que c'est là le meilleur soutien qu'elle peut apporter à l'activité économique. C'est, de plus, une méthode qui a l'avantage de ne pas limiter la liberté de manœuvre des entreprises, principe dont elle a fait un de ses dogmes. Il n'est donc pas question pour la majorité du conseil régional de réduire la part de son *budget consacrée aux grands équipements*, et comme elle se refuse — là aussi par choix politique, — à augmenter par trop la pression fiscale, il ne lui reste que peu d'argent pour un soutien direct à l'économie.

L'exécutif régional ne pouvait pourtant, dans la période de crise actuelle, rester les bras croisés. M. Giraud a donc proposé plusieurs actions ponctuelles au conseil régional, *qui les a acceptées :*

● Réhabilitation des « friches industrielles » (d'anciennes usines ou zones industrielles inoccupées) : des contrats seront négociés avec les communes concernées, la région participant au financement des *premières études et accordant* des avances remboursables à certains aménageurs ;

● Prime à la création d'entreprises industrielles : elles seront étendues à l'ensemble des activités économiques hors commerce mais plafonnées à 150 000 F, plafond qui ne sera atteint que si dix emplois sont créés ;

● Prime à la création d'emplois : une application totale des possibilités légales pourrait coûter à la région 4 milliards de francs par an, somme largement supérieure à son budget. La prime sera donc plafonnée à la création de trente emplois et réservée au secteur rural et à la réu*tilisation de friches industrielles.*

Sabotage ?

La région va aussi apporter son assistance à la formation professionnelle, non pas en liaison avec l'Etat, mais en concluant des contrats avec les branches professionnelles. De même ce n'est pas avec l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche que l'Ile-de-France va participer au soutien de la recherche, mais directement, en association avec les *universités et les petites et* moyennes industries. Ce sont les chambres de commerce et d'industrie ainsi que l'Union des industries métallurgiques et minières qu'elle va aider à développer les services qui peuvent être rendus aux entreprises.

Ce refus constant de collaborer avec l'Etat a bien entendu été durement critiqué par les élus de gauche. *« Vous proposez sans l'avouer d'inscrire la politique économique de la région dans le cadre strict des exigences du C.N.P.F., dans la ligne stricte d'une politique qui a tant mis à mal le pays et la région »*, a affirmé M. Guy Schmaus, sénateur P.C. des Hauts-de-Seine, avant d'accuser : *« Vous concevez la région comme un point d'appui de la droite au service du grand patronat pour maintenir autant que faire se peut la politique passée, pour vous opposer aux grandes orientations de la gauche. Votre objectif est de constituer ici un contrepouvoir de droite contre la politique de gauche. »* Analyse partagée par M. Philippe Bassinet, député P.S. des Hauts-de-Seine, qui a parlé de *« l'action de sabotage des efforts de redressement national entrepris par le gouvernement que mènent l'exécutif et la majorité de droite du conseil régional »*.

Le changement d'attitude de la majorité régionale dans l'affaire de la Sofiparil a particulièrement heurté les socialistes. Depuis des années — et il y a un an encore, — elle réclamait à cor et à cri la transformation de cette société de financement, semi-publique et fort discrète, en véritable société de développement régional semblable à celles existant en province. Les gouvernements de M. Giscard d'Estaing l'ont toujours refusé : aujourd'hui, M. Delors accepte cette transformation..., mais M. Giraud ne veut plus s'y associer sous prétexte que le crédit ayant été nationalisé il est inutile de mettre en place un établissement financier régional *« qui, de toute façon, ne pourra disposer de moyens suffisants pour faire face aux besoins des entreprises »*. Peut-être. Mais n'est-ce pas plutôt parce qu'il est difficile de refuser l'intervention directe de la puissance publique dans des entreprises dans certains cas et de la préconiser dans d'autres. Décidément, à droite aussi, les réalités du pouvoir entraînent quelques *révisions déchirantes.*

THIERRY BREHIER.

RECTIFICATIF. — Dans l'article que nous avons consacré le 2 novembre 1982 *aux travaux publics en* Ile-de-France, sous le titre « Dans l'espoir de l'Exposition universelle », il fallait lire millions de francs et non pas milliards de francs à propos du coût des travaux nécessaires à l'amélioration des principaux points *noirs de la circulation.* De même la partie du boulevard périphérique actuellement à deux fois trois voies est située exactement entre la porte d'Orléans et la porte de Saint-Cloud.

300 millions de francs pour protéger les riverains du périphérique contre le bruit

Bonne nouvelle pour les dizaines de milliers de Parisiens et de banlieusards que le bruit du boulevard périphérique empêche de dormir : les pouvoirs publics ont décidé mardi 16 novembre d'entreprendre de grands travaux pour leur assurer non le silence mais un minimum de confort acoustique. Réunis à Paris sous la présidence de M. Lucien Vochel, commissaire de la République de l'Ile-de-France, les membres du Comité technique de coordination *créé voici deux mois pour* « protéger les riverains contre le bruit du boulevard extérieur » *se sont mis d'accord sur un programme technique, une enveloppe financière globale et un échéancier.*

Etaient présents les représentants de quatre ministères (transport, intérieur, urbanisme et environnement), de la région, de la Ville de Paris et des trois départements des Hauts-de-Seine, de Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Après avoir effectué un relevé complet du vacarme émis sur les 33 kilomètres du périphérique, les services techniques avaient évalué à 600 millions la somme nécessaire à la suppression de cette nuisance qui *affecte environ* 90 000 *personnes.* Elus et fonctionnaires ont finalement décidé d'engager seulement 300 millions de francs de travaux, dont *l'exécution sera étalée sur six* ans.

L'objectif, peut-être jugé trop modeste par nombre de citadins, est d'assurer aux riverains du périphérique un niveau de bruit à l'intérieur de leur logement inférieur à celui qui est supporté par ceux qui habitent en bordure des boulevards parisiens les plus bruyants.

Mesuré au sonomètre, cela veut dire qu'*on veut obtenir dans tous* les appartements donnant sur le périphérique moins de 65 décibels. Les médecins et les acousticiens estiment que l'idéal serait de ne pas dépasser 35 décibels dans les chambres à coucher.

La première mesure technique prévoit de doubler les fenêtres des dix mille logements (environ 30 000 habitants) les plus exposés. *Certains d'entre eux reçoivent en fa*çade jusqu'à 78 décibels. Trente mille ouvertures sont à refaire, soit une dépense d'environ 100 millions de francs. Il faudra pour cela persuader les propriétaires de laisser faire les travaux, et il est demandé aux maires d'user de leur pouvoir de persuasion.

Une seconde mesure consistera à dresser des écrans antibruit de 2 à 6 mètres de haut sur *un certain nom*bre de tronçons totalisant 17 kilomètres. Ces murs encageant le périphérique sur le quart de son parcours s'inspireront de ceux qui ont été élevés sur l'autoroute A-3 dans la traversée de la banlieue nord-est. Il en coûtera 80 millions de francs.

Enfin, sur les portions où la nuisance est à son maximum, il est prévu de couvrir le périphérique d'une voûte de béton, soit en totalité soit sur la moitié de sa largeur. Compte tenu du prix de tels ouvrages, les 90 millions qui y sont affectés ne permettront de couvrir que quelques centaines de mètres. Les voûtes pourront supporter des installations de sport ou des parkings mais pas des plantations, car le poids de *la couverture végétale est trop élevé.* De toute manière, les municipalités qui voudront utiliser la dalle du périphérique devront payer son aménagement en supplément. Enfin, 30 millions sont réservés pour les augmentations de prix et les mauvaises surprises.

Les travaux devraient commencer dès l'an prochain, pour un montant de 50 millions de francs. Sept mille fenêtres seront isolées en première urgence. Les points chauds pourraient se situer à la hauteur de Saint-Ouen, de Charenton, de Ba*gnolet et de Malakoff.*

Financement à trois

Le financement du programme total sera assuré par l'ensemble des parties prenantes selon la répartition *suivante : Etat 24 %, région 35 %,* Ville de Paris 20 %, départements et communes de banlieue 20 %.

Enfin, mesure réglementaire indispensable, il sera désormais interdit de construire en bordure du périphérique des immeubles qui ne seraient pas convenablement isolés.

Les décisions du comité de coordination du 16 novembre seront sans nul doute bien accueillies. Elles apporteront un incontestable *soulage*ment aux riverains, qui depuis plus de dix ans souffrent du vacarme montant de la voie la plus fréquentée de France. Ils s'en plaignaient d'autant plus qu'ils ressentaient l'injustice de leur situation. En effet certaines portions du périphérique, notamment dans le XVI[e] arrondissement et le long du bois de Vincennes, avaient été couvertes dès l'origine. D'autres le sont dans le XVII[e] à l'initiative de la Ville de Paris. Pourtant, lorsque les défavorisés réclamaient des mesures équivalentes, l'Etat, la région, la Ville de Paris et les communes de banlieue se renvoyaient la balle, chacun affirmant qu'il ne pouvait être seul à assumer les frais. Sous la pression de *l'opinion publique* et grâce à l'aide du gouvernement, qui a décidé de participer à raison de 25 %, la situation est enfin débloquée.

Mais il ne faut pas attendre de miracle. Les locataires d'H.L.M. situées en bordure du périphérique et dont les fenêtres ont été doublées depuis plusieurs années enregistrent encore dans leurs appartements des niveaux de bruit allant de 48 à 53 décibels. Cette nuisance — car c'en est une — ne cesse ni jour ni nuit, sauf un bref répit entre 3 h et 4 h 30 du matin. Elle persiste même durant *les vacances et les week-ends. Il* reste impossible d'ouvrir les fenêtres et de faire sécher du linge à son balcon en raison de la poussière. Enfin, les gaz d'échappement qui montent le long des façades ajoutent à cet inconfort.

Le traitement du périphérique contre le bruit va inévitablement susciter des revendications similaires de la part de ceux qui, à Paris *et dans toutes les villes de France,* souffrent des bruits de la circulation. Combien de centaines de milliers de fenêtres faudra-t-il doubler et combien de kilomètres de voies rapides enfermer dans du béton ? Pour avoir trop longtemps refusé de traiter le mal à sa source en diminuant le bruit des véhicules (autos, camions, motos, avions) et en éloignant la circulation des lieux de résidence, les pouvoirs publics se sont laissé acculer à des solutions terriblement coûteuses si on les veut efficaces, mais qui demeurent de toute *manière partielles.*

MARC AMBROISE-RENDU.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

THÉATRE

MARCEL MARCEAU AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

Mains d'oiseau mains de mémoire d'homme

Au fil du temps, l'art de Marcel Marceau s'est allégé, adouci.

Il y a trente ans, trente-cinq ans, Marceau était un grand artiste déjà, et il faisait penser à un homme condamné au silence, qui découpait et assemblait, en *relief*, des fragments de silence, pour reconstruire un espace, parcourir les sentiers d'un temps.

Avec ses gestes précis, décomposés, il avait quelque chose d'un « mécanicien de la vie », qui revissait les pièces détachées de la vie, avant de remettre le contact, et ce qu'il y avait là de fascinant ce n'était pas l'imitation imaginaire des actes, mais cette mise en suspens de la vie elle-même, de son souffle.

Aujourd'hui, les grands moments de Marcel Marceau restent des fictions du même ordre : le tâtonnement et l'esprit des mains de Dieu lorsqu'il se met à créer le monde, et ces mains qui donnent la vie au poisson, à l'oiseau, parce qu'elles suscitent, accompagnent, « deviennent », le poisson et l'oiseau, ou bien le corps entier de l'homme qui approche de sa fin et qui, s'éloignant de sa substance d'homme, prend déjà substance de mémoire, devient ou redevient le cheval de bois du manège, et le cartable de l'école, et les anneaux échangés, et la couverture que l'on rajoute, parce qu'il fait plus froid.

Mais, ce faisant, Marceau n'a plus rien, ou presque, d'un mécanicien d'entre nous. On dirait plutôt un bonhomme d'ailleurs, un olibrius volant non identifié, un visiteur. Il y a beaucoup plus de jeunesse qu'autrefois, et de transparence, et, si l'on peut dire, de « ciel », dans cet art immatériel, informel presque, et l'un des mérites de Marceau est d'impliquer de si grands publics, partout au monde, dans le mystère d'une poésie aussi pure.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre des Champs-Elysées, 21 heures.

EXPOSITIONS

A LA MAISON DE BALZAC

Proust « lu » par Marsans

A première vue, on n'illustre pas *A la recherche du temps perdu.* Ceux qui s'y sont risqués se mesuraient avec un texte trop fuyant dans sa richesse, où les êtres se composent et se décomposent, pour finalement se fondre en une masse d'instantanés. Plongé ou replongé dans l'univers de Proust, Luis Marsans qui, lui, ne travaille pas *à première vue,* prend des notes, campe des silhouettes. Dessins, encres, gouaches, lithographies en couleurs : soixante-et-onze d'entre eux sont exposés dans la maison de Balzac ; hospitalité justifiée, si l'on se rappelle l'admiration professée par Proust pour la *Comédie Humaine.* Un trait rapide, sensible, précis tente de saisir des instants privilégiés, cherche moins à recréer une atmosphère, dont le texte n'a nul besoin, qu'à remémorer quelques lieux capitaux, fort peu en vérité : Combray, la maison de tante Léonie, les allées des Champs-Élysées, Balbec... sans oublier Geneviève de Brabant sur l'écran de la lanterne magique.

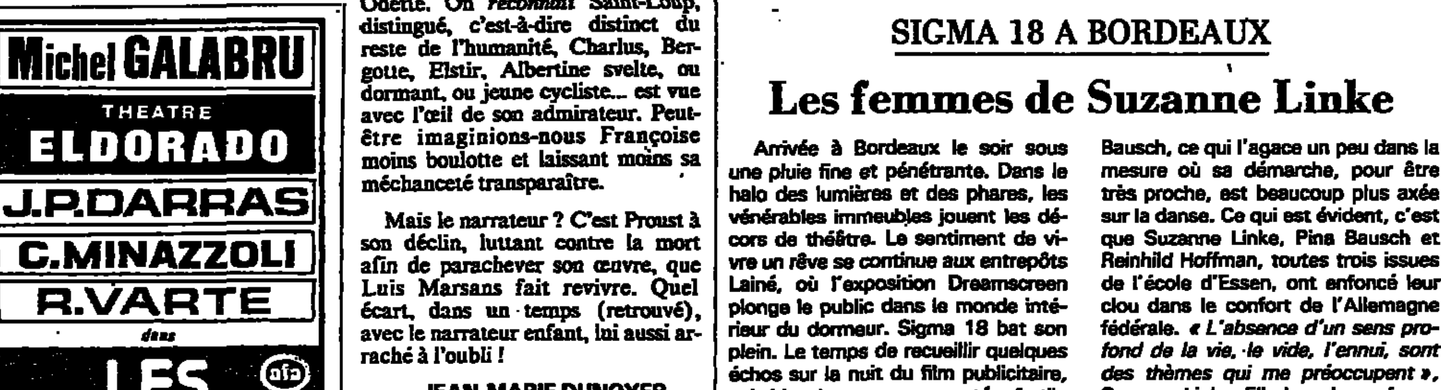
Marsans ignore les tentations d'une folklorique Belle Époque, même lorsqu'il multiplie, aidé par les détails physiques ou moraux que fournit le narrateur, les croquis des principaux personnages ; il les dissèque comme l'écrivain avec une lucidité parfois féroce – mise à part la grand-mère, évoquée avec tendresse. Il peint la duchesse de Guermantes en majesté ; prête des traits plus durs à l'impérieuse Mme Verdurin dominant son chétif mari ; préfère le Swann de l'époque de son « amour », en tête-à-tête avec Odette. On *reconnaît* Saint-Loup, distingué, c'est-à-dire distinct du reste de l'humanité, Charlus, Bergotte, Elstir, Albertine svelte, ou dormant, ou jeune cycliste... est vue avec l'œil de son admirateur. Peut-être imaginions-nous Françoise moins boulotte et laissant moins sa méchanceté transparaître.

Mais le narrateur ? C'est Proust à son déclin, luttant contre la mort afin de parachever son œuvre, que Luis Marsans fait revivre. Quel écart, dans un temps (retrouvé), avec le narrateur enfant, lui aussi arraché à l'oubli !

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Maison de Balzac, 47, rue Raynouard.

■ M. François Mitterrand a inauguré mercredi 17 novembre l'exposition commémorant le centième anniversaire de la mort de Léon Gambetta, au Musée du Luxembourg, à Paris.



CINÉMA

« DE MAO À MOZART »

La tournée d'inspection d'Isaac Stern

De Mao à Mozart, qui raconte le voyage d'Isaac Stern en Chine il y a trois ans, est un document sympathique dont il n'y a pas lieu de faire un grand film. Quelques belles images assez sobres et traditionnelles (Grande Muraille, Cité interdite, Shanghaï, la campagne chinoise, les foules à bicyclette...) plantent le décor de cette « tournée d'inspection » organisée par le gouvernement chinois afin d'avoir l'avis d'un « expert » sur le niveau musical de son peuple.

Stern était l'un des tout premiers artistes occidentaux invités, et sa présence a suscité un intérêt prodigieux. Le courant passe d'emblée entre ces immenses auditoires vibrants et joyeux et ce gros homme jovial et passionné aux interprétations volcaniques, bondissant et roulant des yeux comme un personnage de l'Opéra de Pékin, qui multiplie les facéties pour se faire comprendre dans ses leçons et démonstrations aux jeunes artistes. Nul doute que ses conseils et ses remarques, mais surtout son énorme présence, aient laissé une trace durable.

Ses commentaires, souvent très généraux et sentencieux, nous laissent cependant sur notre faim ? On est loin des indications fulgurantes d'un Rostropovitch dans ses cours d'interprétation de Bâle filmés par François Reichenbach. Et si la gentillesse de Stern et son amour pour les bouts-de-chou chinois, qui jouent de tout leur cœur, ne font de doute, on n'en est pas moins agacé par ce ton de supériorité, difficilement supportable aujourd'hui, du musicien apportant aux Barbares le message d'une civilisation supérieure.

Il traînera longtemps le mot malheureux qu'il a lorsque admirant la précision phénoménale des petits joueurs de ping-pong ou des acteurs de l'Opéra de Pékin, il murmure : *« D'un autre côté, ils ne savent pas jouer Mozart ! »* On comprend, certes, l'impacience d'un grand artiste devant des virtuoses déjà étonnants, mais raides et sans imagination. Cependant, point n'était besoin d'aller en Chine : dans n'importe quel Concervatoire d'Amérique, du Japon ou d'Europe, il eût trouvé à foison des élèves pour qui la musique *« n'est que des notes ».* En revanche, Stern, si disert et parfois si bavard, reste muet devant d'admirables musiciens traditionnels jouant du luth ou du violon à deux cordes ; y est-il insensible, ou bien le montage a-t-il coupé ses commentaires ?

La toute dernière séquence, elle aussi, est muette, bien qu'elle semble démolir les préjugés du violoniste : elle nous fait voir, longuement, un petit garçon d'une dizaine d'années, à la figure rabotée par la vie, d'une laideur et d'une beauté d'ange souffrant, qui arrache à son violoncelle une musique poignante et divine, jaillie d'un cœur prématurément mûri. Cette Chine-là n'a rien à envier à l'orgueilleuse Amérique, où les musiciens de la taille de Stern ne sont pas légion. – J. L.

★ Voir les films en exclusivité.

La polémique autour de « l'As des as »

A la suite du manifeste signé par vingt-six critiques parisiens de cinéma en faveur du film de Jacques Demy, *Une chambre en ville,* (*le Monde* du 10 novembre), le comédien Jean-Paul Belmondo, héros du film de Gérard Oury, juge, dans une lettre ouverte adressée aux *« coupeurs de têtes », « risible et un peu triste »* l'argument selon lequel l'accueil réservé à *l'As des as* ne serait dû qu'à un *« écrasement informatif ».* Que trois millions de spectateurs soient allés voir ce film n'empêche, selon lui, personne d'aller voir celui de Demy. Jean-Paul Belmondo estime *« antidémocratique »* le procédé qui revient à *« démolir le concurrent ».*

De son côté le réalisateur de *l'As des as* a précisé au cours d'une interview diffusée sur R.T.L. le mercredi 16 novembre : *« Il n'y a pas eu de matraquage publicitaire mais une campagne d'affiches normale pour un film d'un tel budget. »* Gérard Oury s'est aussi étonné du large écho réservé sur TF 1 au manifeste, se déclarant persuadé que ni Jacques Demy ni sa productrice Mme Christine Gonze-Renal ne pouvaient approuver de telles pratiques.

■ Michel Tourlière a reçu le Grand Prix de tapisserie, créé par le lissier Robert Four, pour sa participation à l'exposition de la tapisserie contemporaine au Salon d'automne.

DANSE

SIGMA 18 A BORDEAUX

Les femmes de Suzanne Linke

Arrivée à Bordeaux le soir sous une pluie fine et pénétrante. Dans le halo des lumières et des phares, les vénérables immeubles jouent les décors de théâtre. Le sentiment de vivre un rêve se continue aux entrepôts Lainé, où l'exposition Dreamscreen plonge le public dans le monde intérieur du dormeur. Sigma 18 bat son plein. Le temps de recueillir quelques échos sur la nuit du film publicitaire, nuit blanche et mouvementée, fertile en évanouissements, et c'est à nouveau la ronde à travers la ville pour parvenir au théâtre Femina, un ancien cinéma où se produisent Suzanne Linke et le Folkwang Tanzstudio d'Essen.

Suzanne Linke a souvent été présentée comme la petite sœur de Pina Bausch, ce qui l'agace un peu dans la mesure où sa démarche, pour être très proche, est beaucoup plus axée sur la danse. Ce qui est évident, c'est que Suzanne Linke, Pina Bausch et Reinhild Hoffman, toutes trois issues de l'école d'Essen, ont enfoncé leur clou dans le confort de l'Allemagne fédérale. *« L'absence d'un sens profond de la vie, le vide, l'ennui, sont des thèmes qui me préoccupent »,* Suzanne Linke. Elle leur donne forme dans des solos où elle explore la gestuelle et dans des chorégraphies où elle approfondit et orchestre les thèmes.

Ballet de femmes (1981) oppose les femmes, vouées aux tâches ingrates, et les hommes à qui sont réservées les spéculations intellectuelles. Femmes silencieuses, ternes ; elles sont en combinaison et évoluent sur de longues pièces d'étoffe qu'elles étirent, roulent en boule, nattent, piétinent avec résignation ou colère. Les conversations sont anodines, quelques désirs vagues s'expriment. La situation est claire, bien posée, mais le ballet prêche par le comportement masculin, traité dans un expressionnisme un peu daté.

Nous ne pouvons pas être tous des cygnes (1982), réglé sur la *Sixième symphonie* de Tchaikovski est une œuvre plus agressive, plus pathétique. C'est une charge des rapports hommes-femmes vus par la presse du cœur. Elles, en robe de bal, battant des ailes comme des oies qui se croient cygnes ; eux, en frac, mais jambes nues, satisfaits et séducteurs. Ce ballet des frustrations et des dérives avec ses duvets-refuge, où s'amortissent les déceptions, est une œuvre forte où la danse rythmée, un peu sauvage, n'est jamais sacrifiée à l'expression théâtrale.

Suzanne Linke dispose d'une troupe de dix danseurs très efficaces, parmi lesquels deux Français, et un extraordinaire Japonais dont la formation buto est astucieusement intégrée à la chorégraphie.

MARCELLE MICHEL.

★ Le Folkwang Tanzstudio se produira à Tarbes, puis à la Maison de la danse de Lyon. A Paris, Suzanne Linke présentera seulement ses solos début décembre, au Théâtre de la Bastille.



MUSIQUE

« LA RUSALKA », de Dvorak, à Marseille

Une palette marseillaise

Il aura fallu quatre-vingt-un ans pour que l'opéra le plus populaire d'Anton Dvorak (mille quatre cents représentations à Prague) vînt en France, grâce à l'Opéra de Marseille où il a obtenu un véritable succès. Le public s'est laissé prendre à la poésie de *la Rusalka,* qui, à défaut d'une grande vigueur dramatique, possède le charme des légendes et des contes pour enfants.

Pendant les longs mois où il composait hors de Prague, à Vysoka, Dvorak passait des heures dans la forêt avoisinante. Un étang, constellé de traces végétales, d'où sortent des rejets de vieilles souches, les aunes, les saules et les bouleaux, les lianes et les branches mortes qui trempent dans l'eau, donnent encore aujourd'hui une atmosphère magique à la clairière où le compositeur rêvait aux rusalki, ondines et ondins, qui peuplent sa musique. Il ne pouvait donc qu'accepter avec joie, à la fin de sa vie, le livret de Jaroslav Kvapil, inspiré de La Motte-Fouqué et de *la Petite Sirène* d'Andersen.

Les amours impossibles d'une naïade aux étreintes glacées et d'un prince fasciné par sa beauté, s'achevant dans la mort, étaient évoqués par une intrigue trop simpliste et naïve pour donner un grand opéra romantique, et Dvorak n'avait d'ailleurs pas le tempérament dramatique nécessaire pour traduire une situation psychologique aussi subtile et irréelle. Les duos dramatiques sont le plus souvent conventionnels, proches parfois de l'opéra-comique.

Mais tout ce qui est du domaine du rêve et de la légende, la moindre touche de poésie du livret, éveillent une palette merveilleuse, un lyrisme exquis : la forêt où rayonne le soleil, le royaume aquatique des ondines aux promesses mystérieuses, les cadences de harpe qui annoncent les entrées de l'immatérielle Rusalka, ou cette hymne qu'elle adresse à la lune, d'une infinie tendresse planant dans un moment d'extase, comme plus tard dans certains opéras de Richard Strauss. Une poésie relevée aussi par la sève populaire qui rend si délicieuses les scènes du gardeforestier et du marmiton, ou les grands airs de la sorcière, savoureuse comme un personnage de Moussorgski.

Si la distribution de Marseille est assez satisfaisante, la réalisation scénique ne correspond guère à cette féerie. L'agréable maquette impressionniste de Ghislain Uhry a été entièrement défigurée par un décor de carton-pâte, particulièrement absurde au deuxième acte.

Lilian Sukis, à la voix de laine, lisse et pleine de mystère, incarne une ondine touchante, mais si pudique et maladroite qu'on ne voit pas comment elle a pu ensorceler ce prince (Vincenzo Manno), au timbre et au jeu si banals, il est vrai. Mais Livia Budaï (la princesse étrangère), superbe voix wagnérienne, et surtout Dimiter Petkov (le roi des ondins), Nuala Willis (la sorcière), comme les ondines, le garde forestier et le marmiton, jouent et chantent exactement dans le caractère poétique ou truculent de l'œuvre, sous la direction honorable de Janos Fürst, malgré un orchestre un peu prosaïque.

Malgré ses imperfections, cette première française, chantée en tchèque (avec une traduction fort opportune du livret dans le programme), représente un effort méritoire de l'Opéra de Marseille, qui offre par ailleurs, cette saison, un programme fourni, avec de nombreuses vedettes (1).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Citons entre autres *Rigoletto* avec Ricciarelli, *Elektra* avec Lindholm, Varnay et Rysanek, et *Un bal masqué* avec Aragall et Wixell.

LES PIANOS DE NANCARROW

Les prouesses inaccessibles

Né dans l'Arkansas, en 1912, trompettiste de jazz dans les années 30, fixé au Mexique depuis 1940 pour échapper aux incessantes tracasseries politiques dont il devint l'objet dans son pays pour être allé en Espagne lutter contre la montée du franquisme, Canton Nancarrow a si bien maintenu depuis quarante ans son activité créatrice en dehors des courants européens et américains qu'on ne le connaît guère plus d'un côté de l'Atlantique que de L'autre.

Passionné des résultats qu'on peut obtenir en perforant minutieusement les bandes d'un piano mécanique, il n'a cessé d'imaginer des combinaisons ou des prouesses inaccessibles aux virtuoses les plus intrépides. La rapidité de frappe peut atteindre cent soixante-quinze notes à la seconde (Étude no 25), *il est possible de réaliser simultanément un* accelerando *parfait au grave, et un* rallentando *exact à l'aigu* (Étude no 21), *ou un canon à douze voix dont chacune possède un tempo particulier* (Étude no 37).

Quoique nécessairement inouï, le résultat n'est pas toujours aussi passionnant qu'on pourrait le supposer ; si certaines pièces sont séduisantes, la curiosité laisse place, à la longue, à une certaine lassitude (1). *Il faut préciser que les conditions dans lesquelles étaient présentées ces huit* Études *de Nancarrow, dans l'espace de projection de l'IRCAM, n'étaient peut-être pas des plus favorables : après un diaporama qui faisait double emploi avec les explications données dans le programme sans montrer sérieusement quoi que ce soit, il fallait encore entendre Roger Reynolds lire un long texte de présentation (suivi de sa traduction) qui aurait pu être distribué à l'entrée. Enfin, le débat conclusif ressemble à une mystification : lorsqu'on sait qu'un compositeur répugne à s'expliquer, on doit le laisser s'occuper tranquillement de ses canons...* G.C.

(1) L'ensemble des *Études* de Nancarrow a fait l'objet de trois disques (Arch Records) distribués en France par F. Bagueneau, 2, avenue Frédéric-Lepley, 75007 Paris.

Au Festival d'art sacré

UN REQUIEM SANS MOROSITÉ

En mettant au programme de son concert d'ouverture, à Saint-Roch, outre la cantate *Misericordium* de Benjamin Britten, la création du *Requiem* de Renaud Gagneux (né en 1947), le Festival d'art sacré de Paris, qui, pour la circonstance, s'était associé à Radio-France, n'a pas joué la facilité. La surprise des auditeurs n'en aura été que meilleure, car, prêts à accepter toutes les audaces, fût-ce les plus cruelles, ils ont découvert une messe des morts claire, scintillante parfois, méditative ou incantatoire tour à tour, riche en sonorités de cloches et où les références à Stravinski, à Penderecki, voire même aux cantates de Webern pour le traitement des voix de femmes solistes, se marient assez heureusement.

On reconnaît la manière de Renaud Gagneux à ce goût pour les séquences répétitives qu'il maîtrise supérieurement, à un certain éclectisme stylistique qui l'emporte sur le souci de se tenir aux limites supposées d'une esthétique close. Il faut reconnaître que l'ensemble de l'œuvre s'écoute avec plaisir, que chaque morceau possède un caractère propre, ce qui rend les rappels d'autant plus évidents ; et si certaines séquences tournent un peu court (le chœur en mi bémol majeur qui clôt le « Salva me »), s'il y a des procédés qui s'épuisent à la longue comme l'ostinato du piano ornant indéfiniment le thème archaïque du « Dies irae », on ne doit pas oublier que ce sens de l'efficacité et de l'économie conviennent précisément à une fresque comme celle-là.

Sous la direction de Jacques Mercier, le Nouvel Orchestre philharmonique, la Maîtrise des chœurs de Radio-France, ainsi que les solistes, Danièle Borst et Anne-Marie Blanzat, ont bien mérité leur part dans les applaudissements prolongés et particulièrement nourris qui ont salué cette première audition.

GÉRARD CONDÉ.



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

GRAND ET PETIT. — Odéon (325-70-32), 19 h 30.
ALADIN-LA LAMPE MERVEILLEUSE. — Aulnay-sous-Bois (868-00-22), 20 h 30.
DANSES DE L'INDE. — Théâtre A. Dejazet (887-97-34), 18 h 30.
LE CHORAL DES PÊCHEURS D'ÉPONGES, par l'Attroupement de Lyon. Antony : Théâtre F. Gémier (666-02-74), 21 h.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
SALLE FAVART (296-11-20), à 19 h 30 : Les contes d'Hoffmann.
COMÉDIE-FRANÇAISE : *(296-10-20)*, 20 h 30 : les Corbeaux.
CHAILLOT : (727-81-15) : Grand foyer : 20 h 30 : concert Xenakis (dir. Diego Masson) ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : le Père.
PETIT ODÉON : (325-70-32), à 18 h 30 : les Vacances : Rixe.
TEP : (797-96-06), 20 h 30 : le Chantier.
PETIT TEP : (797-96-06), 20 h 30 : L'essuie-mains des pieds.
BEAUBOURG : (277-12-33), Débats : 18 h 30 : Tel père tel fils ? Position sociale et origine familiale ; 18 h 30 : Pour une critique de l'automatisme pur. Le rêve et le jeu dans l'œuvre surréaliste de Tanguy et Masson. — Cinéma-vidéo : 13 h, 16 h, 19 h : nouveaux films B.P.I : Théâtre-Opéra : 20 h 30 : Tom Johnson, l'Opéra de quatre notes : Lasiremi.
THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opérette, 20 h 30 : la Veuve joyeuse.
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77) (au Théâtre de Paris), 20 h 30 : la Fuite en Chine ; 20 h 30 : Une journée particulière.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : Carré magique.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Varieta ; 22 h 30 : les Mirabelles.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
ASTELLE - THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Nombril.
ATHÉNÉE (742-67-27), 18 h 30 : Entre chien et loup. *Salle L.-Jouvet, 21 h : Platonov ou l'homme sans père.*
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : la Tragédie de Carmen.
BOUFFES PARISIENS (296-97-03), 20 h 30 : En sourdine les sardines.
CARTOUCHERIE. — Th. de l'Aquarium (374-99-61), 20 h : Correspondance. — Théâtre du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : la Nuit des rois.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), 20 h 45 : Coco Man.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS (271-82-20), 20 h 30 : Philoctete-le bourreau.
CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), 20 h 30 : Don Quichotte ; Galerie, 20 h 30 : Oncle Vania ; Resserre, 20 h 30 : Trois Cases blanches.
COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : Noblesse et bourgeoisie.
CONSTANCE (258-97-62), *20 h 30 : Ce soir mon lit est un bateau et...*
DAUNOU (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : les Rustres.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 18 h 30 : les Joies de la vie ; 22 h 30 : Kadoch.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; Une tortue nommée Dostoïevski.

Jeudi 18 novembre

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (258-67-55), 20 h 30 : *Léonce et Léna.*
FONTAINE (874-74-40), 18 h 30 : les Chaises ; 20 h 45 : Lili Lamont ; 23 h : Soleil.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 18 h 30 : l'Ile de Tulipatan ; 20 h 15 : Vive les femmes ; 22 h : Michel Lagueyrie : Rouleur.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : A view from a bridge.
HUCHETTE (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon ; 22 h 30 : le Cirque.
JARDIN D'HIVER (255-74-40), 21 h : la Passion de l'insomniaque.
LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : J. Supervielle) ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; 22 h 15 : Numéro 4. — II. 20 h 30 : la Noce ; 22 h 15 : Moman. — Petite Salle, 18 h 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
MARIGNY (256-04-41), 21 h : Amadeus. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Education de Rita.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : L'avantage d'être constant.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 ; On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos ; Petit Montparnasse 21 h : Eupalinos.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah et le cri de la langouste.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), *20 h 45 :* Pauvre France.
PÉNICHE-THÉATRE (245-18-20), 21 h : Nuit de rêve. — Bertrand.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : les Jaloux.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 21 h : Flock.
POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Sol dans : « Je m'égalomane à moi-même ».
89, QUAI DE LA GARE(583-15-63), 20 h 30 : la Manufacture.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), 20 h 30 : Huis clos ; 20 h 30 : la Maison de poupée ; 22 h : Regarde les femmes passer.
TH. DES DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Bruissement d'elles ; 22 h : Liberté d'action.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous fait où on nous dit de faire.
THÉATRE EN ROND (387-88-14), 21 h : Complet veston sur mesure en trois essayages.
THÉATRE DE L'ÉPICERIE (272-23-41), 20 h 30 : Un amour.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 19 h : Voyage en Dualie.
THÉATRE DU MARAIS (278-03-53), 18 h 30 : le Silence de la mariée ; 20 h 30 : le Misanthrope.
THÉATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), 20 h 30 : *1936, l'espoir* déçu, le Front populaire.
THÉATRE DE LA MER (589-70-22), 21 h : l'Invitation.
THÉATRE DE PARIS (loc. 274-22-77), Grande Salle, 20 h 30 : une Journée particulière ; Petite Salle : 20 h 30 : la Fuite en Chine.
THÉATRE DE LA PLAINE (842-32-25), 20 h 30 : la Nuit suspendue.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : 1929 ou le Rêve américain.
THÉATRE DES 400 COUPS (633-01-21), 20 h 30 : Ma vie en vrac ; 22 h : Excusez-moi d'exister.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Oh, les beaux jours ; II. : 20 h 30 : l'Ambassade.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Lorenzaccio.
THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 30 : Point H.
THÉATRE DU TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un bain de ménage ; 20 h 30 : Le mal court ; 22 h 30 : le Radeau d'asphalte.
TRISTAN BERNARD (522-08-40), 20 h 30 : le Retour du héros.
THÉATRE DE L'UNION (246-65-50), 20 h 30 : Krapps last tape and not.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les concerts

SALLE GAVEAU, 20 h 30 : A. Queffelec (Rameau, Couperin, Daquin...)
FONDATION DE L'ALLEMAGNE, 20 h 30 : P. Sauermann (Brahms, Ravel).
THÉATRE DE POCHE, 19 h : R. Dyens.
ÉGLISE STE-CLOTILDE, 21 h : Ensemble Bach de Paris, chorale J. Von Websky (Bach).
SALLE PLEYEL, 20 h 30 : M. W. Chung, C. Ousset (Kodaly, Rachmaninov).
LURCENAIRE, 21 h : I. Rigot-Muller, A. Luis Musso (Mignone, Villa-Lobos, Debussy).
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, sol. : Cl. Helffer ; dir. : R. Barshaï (Mozart, Chostakovitch).
ÉGLISE DE LA MADELEINE, 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir : H. Farge (Marcello, Pergolèse).
PORTE DE LA SUISSE, 21 h : C. Gautier, D. Levaillant (Liszt).
SALLE CORTOT, 20 h 30 : C. Veit, P. Kameneff, S. Sauvanaud, V. Nikitine (Rachmaninoff, Rimsky-Korsakov, Tchaïkovski...).

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 30 : G. Moustaki.
CASINO DE PARIS (285-00-39), 21 h : Tino Rossi.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), 20 h 45 : A.-H. Farrock.
ESPACE-GAITÉ (327-95-94), 20 h 30, E. de Turckheim.
FORUM (297-53-39), 21 h : H. Christiani.
GYMNASE (246-79-79), 21 h : le Grand Orchestre du Splendid.
HIPPODROME DE PARIS (205-41-12), 20 h : F. Lalanne.
NOUVEAU CHAPITEAU-PORTE DE PANTIN (758-27-43), 15 h et 21 h : H. Salvador.
OLYMPIA (742-25-49), 21 h : P. Sébastien.
TH. DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : A. Cordy.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h 30 : L. Rizzo, M. Fernandez, O. Guidi.

La danse

BIBLIOTHÈQUE FAIDHERBE (371-71-16), le 17 à 15 h: Armason.
CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (271-06-96), les 17, 18 à 20 h 30 : Poumi Lescaut.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 21 à 18 h 30, le 22 à 20 h 45 : *Danse Kathak*, le 23 à 20 h 45 : Karunakaran.
CENTRE VALEYRE (254-08-74), le 19 à 21 h : Free Dance Song.
LA FORGE (371-71-89), 20 h 30 : Tanaka Min.
TH. STUDIO BERTRAND (783-64-66), les 19, 20 à 20 h 30 : Grandes Eaux.

Jazz, pop, rock, folk

BAINS DOUCHES (887-34-40), 20 h, le 17 : Patato Valdès ; le 23 : S.Baretto.
BATACLAN (700-30-12), le 18 à 19 h 30 : Rip Rig and Panic.
BATHAM CLUB (354-30-05), les 17, 18, 22, 23 à 23 h : Salsa Combinacion Latina.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30, le 17, 18 : Wild Bill Davis ; les 19, 20 : J. Caroff Dixieland Jazz Band ; les 21, 22, 23 : M. Saury.
CAVERNE D'ALIGRE (340-70-28) (D., L.), 20 h 30 : Azenzar, dernière le 20, à partir du 23 : Prix Nobel, rock.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D., L.), 22 h : Mongo Santa Maria (dernière le 20) : les 21, 22 : Roots of Exile : le 23 : Bess Babalu.
CHEVALIERS DU TEMPLE (277-40-21) (D.), 22 h et 24 h : les Etoiles.
DEPOT-VENTE (637-31-87), 21 h 30, le 18 : Big Band Metronome + Ch. de Dieuleveult ; *le 19 :* Southerners ; *le 20 :* Swing Standart Boy.
DUNOIS (584-72-00), 20 30, les 18, 19 : Hommage ; les 20, 21 : H. Benninck, A. Goudbeck.
ESPACE GAITE(327-95-94), le 21 à 16 h : Country Music.
ESPACE CARDIN (266-17-30), le 22 à 20 h 30 : J.-L. Barbier Quintette — Lee Konitz et Michel Petrucciani.
GIBUS (700-78-88), le 18, à 20 h : Macadam Cow-Boy ; le 19 à 22 : Bikini + Richard III.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 21 h, le 17 : B. Grant — Gossip ; (à partir du 18) : S. Pérère.
MAIRIE ANNEXE DU Ve (loc : 331-78-41) le 20 à 20 h : High Society Jazz band, Orpheon Celesta, J. Doudelle, Metropolitan Jazz band...
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 17, 18, : Pasadena roof orchestra ; les 19, 20 : Moz Gowland ; les 22, 23 : J. Lindbergh Trio.
OLYMPIA (742-25-49), le 17 à 21 h : Kind Creole and the coconuts ; le 22 à 20 h et 22 h 30 : Ph. Collins.
PALACE (246-10-87), le 18 à 19 h30 : Cl. Eastwood ; le 20 à 20 h 30 : D. Johansen ; le 23 à 20 h : Steelpulse.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), le 19 à 21 h 30 : J. Denver.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30, mer., jeu : *Les Haricots Rouges* + S. Lee ; ven. : Watergate Seven + One : sam. : Swing at Six ; lun. mar. : Tal Farlow quartet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : T. Gubitsch, O. Calo (dernière le 21). (à partir du 22) : D. Pifarely, O. Hutman, R. Del Fra, E. Dervieu.
SLOW CLUB (233-84-30), (D., L.), 21 h 30 : les 17, 18, 19, 23 : Cl. Lutter ; le 20 : Tin Pan Stompers.
WAGRAM (380-30-03), le 19 à 21 h : M. Azzola, P. Caratini, M. Fosset, Tal Farlow, Aparecida (nuit du jazz « Supelec ».

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE
(296-12-27)

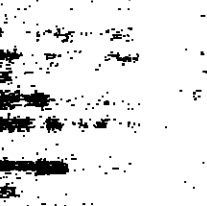
THÉATRE GÉRARD-PHILIPE DE SAINT-DENIS (243-00-59), grande salle, 20 h 30 : les Bas-Fonds ; salle Serreau, *20 h 30 :* Œil pour œil.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (274-42-19), grande salle, 20 30 : Opéra de quatre notes.

FETES DE LA RUE ROYALE

RUE ROYALE, le 18 à 20 h 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir : H. Farge (Vivaldi, Marcello, Pergolèse).

cinéma

هكذا من الأصل




SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Fox (1915-1935) : Judge Priest, de J. Ford ; 19 h : Marie Galante, de H. King ; 21 h : la Pierre, l'eau, de P. Brody ; l'Escalier de la haine, de L. Skorecki.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, Dix ans de cinéma italien : Théodora impératrice de Byzance, de R. Freda ; 17 h : Vortice, de R. Matarazzo ; 19 h, Aspects du cinéma en R.F.A. : le Facteur subjectif, de H. Sander.

Les exclusivités

ALEXANDRE LE GRAND (Grec, v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Cluny-Écoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

L'AS DES AS (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

AVEC LES COMPLIMENTS DE L'AUTEUR (A. v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LA BALANCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-69) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Ambassade, 8e (359-19-08).

BRITANNIA HOSPITAL (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Athéna, 12e (343-00-63) ; Images, 18e (522-47-94).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).

CLASS 1984 (A., v.o.) (**) : v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86).

COMÉDIE ÉROTIQUE D'UNE NUIT D'ÉTÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ;

LA COTE D'AMOUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), h. sp.

COUP DE CŒUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

DEUX HEURES MOINS LE QUART AVANT JÉSUS-CHRIST (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

DOUCE ENQUÊTE SUR LA VIOLENCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE DRAGON DU LAC DE FEU (A.) v.f. : Rex, 2e (236-83-93) mat. ; Napoléon, 17e (380-41-46).

L'ÉTAT DES CHOSES (All., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LA FEMME TATOUEE (Jap., v.o.) (*) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LE GENDARME ET LES GENDARMETTES (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Images, 18e (522-47-94).

LE GRAND FRERE (Fr.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Astros, 17e (627-60-20).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. Sp.

LA LOTERIE DE LA VIE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Marbœuf, 8e (225-18-45).

MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : Ambassade, 8e (359-19-08) mat. ; Athéna, 12e (343-00-63) H. Sp. ; Acacias, 17e (764-97-83) H. Sp.

LES MISÉRABLES (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Français, 9e (770-33-88) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

MISSING (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LA NUIT DE SAN LORENZO (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 juillet-Racine, 6e (633-43-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

PETIT JOSEPH (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PLUS BEAU QUE MOI TU MEURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Odéon, 8e (325-71-08) ; E. Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

POLTERGEIST (A., v.o.; (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

PORKY'S (A., v.f.) : Français, 9e (770-33-88).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE QUART D'HEURE AMERICAIN (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522.46.01) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

QUE LES GROS SALAIRES LÈVENT LE DOIGT (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

SUPERVIXENS (**) (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

THE THING (A., v.o.) (*) : Movies, 1er (260-43-99) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-53) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25)

TOUTE UNE NUIT (Belg.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

VIRUS CANNIBAL (**) (A., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

UNE CHAMBRE EN VILLE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

YOL (Turc, v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LES FILMS NOUVEAUX

LA GUERRE D'UN SEUL HOMME, film français d'Edgardo Cozarinsky, Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ;

LES GUERRIERS DU BRONX (*), film américain d'Enzo G. Castellari, (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

HANKY PANKY, LA FOLIE AUX TROUSSES, film américain, de Sidney Poitier, (v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

HITLER, UNE CARRIÈRE, film allemand de Joachim C. Fest, Vendôme, 2e (742-97-52).

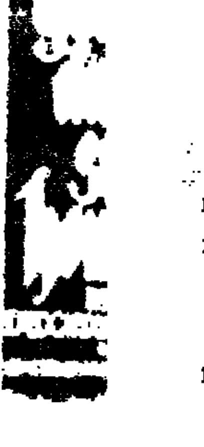
IDENTIFICATION D'UNE FEMME, film italien de Michelangelo Antonioni (v.o.) : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52).

L'OMBRE DE LA TERRE, film franco-tunisien de Taieb Louhichi, Studio de la Harpe, 5e (634-35-52) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

NEW-YORK, 42e RUE, film américain de Paul Morrissey (v.o.) : Forum cinéma, 1er (297-53-94) ; Saint-Germain studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

PHILADELPHIA SECURITY (**), film américain de Lewis Teague (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Rex, 2e ((236-83-95) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-87) ; U.G.C. Boulevards, 4e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic Convention, 15e (828-20-68) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (241-77-99).

POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

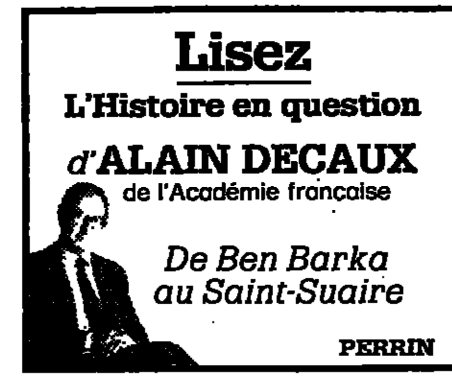






RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 18 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Feuilleton : Mozart.
Réal. M. Bluwal. Dialogues F. Marceau. Avec Ch. Blantzer, M. Bouquet.
N° 5, *La folle journée : 1785. Mozart écrit* Les Noces de Figaro, *qui, interdites au théâtre, sont autorisées par l'empereur Joseph II à l'opéra. Bien mis en scène, bien joué, mais sans surprise.*

22 h 5 Histoire de la vie : Le propre de l'homme.
Emission de P. Desgraupes, avec E. Lalou et I. Barrère.
Le propre de l'homme : le fonctionnement et les évolutions du cerveau. Une série documentaire fournie, didactique et parfois ennuyeuse.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Magazine : L'histoire en question.
D'Alain Decaux. La vérité sur Lucky Luciano.
La fabuleuse histoire de Lucky Luciano, bandit international, chef de la Mafia de 1954 à sa mort en 1962, racontée par l'historien du petit écran.

21 h 50 Magazine : Les enfants du rock.
Houba-houba : la couleur or, avec M. Crenshaw, P. Collins, Les Go-go's... ; L'impeccable ; avec A. Bashung ; le magazine de la B.D., etc.

23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma sans visa : Viva el presidente.
Film mexico-franco-cubain de M. Littin (1977), avec N. Villagra, K. Jurado, A. Cuny, M.A. Vera, S. Sanchez (v.o. sous titrée).
Le dictateur d'un pays d'Amérique latine, installé à Paris où il profite des plaisirs de la « Belle Epoque », doit rentrer chez lui pour réprimer une révolution. Cette situation se renouvelle au cours des années.
D'après un roman du grand écrivain latino-américain Alejo Carpentier, le portrait d'un tyran dont le vrai visage se révèle dans le mépris de son peuple et l'exercice d'un pouvoir sanglant. Et aussi une fresque spectaculaire un peu trop touchée par l'esthétisme.

23 h Débat.
Avec René Dumont, professeur, spécialiste du tiers-monde, José Triana, auteur de théâtre et poète cubain, Maurice Lemoine, écrivain, journaliste.

22 h 30 Journal.

0 h 05 Prélude à la nuit.
Paul Hindemith « Musique de concert pour cordes et cuivres », par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dirigé par Carlo Maria Giulini.

FRANCE-CULTURE

20 h, **Théâtre ouvert...** écritures de femmes : « Je me suis arrêtée à un mètre de Jérusalem et c'était le paradis », d'Hélène Cixous.

22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, « Variation pour piano », de Mozart.

21 h, **Concert** (en direct du Palais des Sports de Metz) : Ragas, par P. Pran Nath (voix) ; accompagné par la Monte Young (tamboura) ; M. Zazeela (tamboursa) ; T. Riley (tabla).

23 h, **La nuit sur France-Musique** : Musiques de nuit ; 0 h 5, Nocturnes : œuvres de Schubert, Beethoven, Moussorgski, Mozart.

Vendredi 19 novembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 TF1 Vision plus.
12 h Météorologie.
12 h 10 Juge Box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
14 h Une cristallerie en Champagne.
Emission du C.N.D.P.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
20 h Journal.

20 h 35 Variétés : Coco-Boys.
Réal. R.-J. Bouyer. Emission de S. Collaro.
Avec Guy Montagné, Philippe Bruneau, Pit et Rik, etc.

21 h 35 Feuilleton : Madame S.O.S.
Réal. A. Dherant, avec A. Cordy, J.-P. Darras, J. Herviale, G. Gamain...
Misty (Annie Cordy), veuve joyeuse d'un milliardaire de la chaussure, continue de sévir chez les pauvres. Elle a décidé cette fois de venir en aide à un couple de retraités abandonnés par leur fille devenue riche et snob. Une série pavée de bonnes intentions. Affligeante sur le fond.

22 h 30 Histoires naturelles : Chasse à la grouse.
Émission d'É. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Un reportage réalisé en Écosse.

23 h 20 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Émissions régionales.
13 h 50 Série : Les amours de la Belle Epoque.
14 h Aujourd'hui la vie.
Histoire de l'aliment, du goût et de la faim.
15 h Série : Le voyage de Charles Darwin.
16 h Reprise : L'histoire en question (Lucky Luciano).
(Diff. le 18 novembre, à 20 h 45.)
17 h 15 Itinéraires.
Inde, histoire d'un paysan.
Conditions de vie, méthodes traditionnelles des paysans du Bengale.



17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Émissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.

20 h 35 Feuilleton : Toutes griffes dehors.
De M. Boisrond. Avec S. Desmarets, J. François, S. Avedikian.
Avant-dernier épisode : le parfum du succès Hazam accepte de continuer de financer la maison. Fanny envisage de divorcer. Un feuilleton aux répliques qui claquent. C'est amusant, sans plus.

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. L'ambition politique.
Avec E. Faure (*Mémoires 1922-1955*) ; F.-O. Giesbert (*Monsieur Adrien*) ; H. Hamon et P. Rotman (*La deuxième gauche*).

22 h 55 Journal.

23 h 05 Ciné-club (cycle Sternberg) : l'Ange bleu.
Film allemand de J. von Sternberg (1930), avec E. Jannings, M. Dietrich, K. Gerron, R. Valetti, H. Albers (v.o. sous-titrée, N. Rediffusion).
Un vieux célibataire, professeur de lycée dans une petite ville de province allemande, s'éprend d'une chanteuse de beuglant, l'épouse, la suit dans ses tournées et tombe dans une irrémédiable déchéance.
Rencontre historique de Sternberg et de Marlène Dietrich, dont il révéla le pouvoir de fascination érotique dans un univers esthétique façonné pour elle. Extraordinaire révélation d'un mythe.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
C.F.T.C.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord (I.N.C.).
Spécial auto.

20 h 35 Le nouveau vendredi : Sois belle et achète.
Emission de P. Pietri.
Une enquête de la télévision suisse romande sur l'industrie des cosmétiques, signée Pierre Dumont et Pierre-Pascal Rossi. Un document remarquable sur le génie des marchands de rêves en pots.

21 h 30 Théâtres de l'excès : L'opéra, un art-spectacle.
Réal. P. Martin.
La préparation de trois spectacles lyriques : Othello *à Marseille,* Carmen *à Monte-Carlo,* Un bal masqué *à Bordeaux. Répétitions d'orchestres, confidences des chefs machinistes et des directeurs : un envers du décor qui apprend beaucoup de choses.*

22 h 30 Journal.

23 h Prélude à la nuit.
Concerto pour flûte, de H. Barraud, par Maryse Ancelin et l'Ensemble instrumental de Grenoble sous la direction de Stéphane Gardon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, **Matinales** : l'identité culturelle du peuple palestinien ; mémoire vivante : Napoléon ; nos voisins les Africains.

8 h, **Les chemins de la connaissance** : les premiers habitants de l'Europe ; à 8 h 32, La justice du roi ; à 8 h 50, Echec au hasard.

9 h 7, **Matinée des arts du spectacle.**

10 h 45, **Le texte et la marge** : « Dans un monde de ténèbres », avec S. Hermlin.

11 h 2, **Musique** : hommage à Robert Casadesus (et à 13 h 30 et 16 h).

12 h 5, **Nous tous chacun.**

12 h 45, **Panorama** avec Serge Bernstein.

14 h, **Sons** : au Togo.

14 h 5, **Un livre, des voix** : « Monsieur Adrien », par F.-O. Giesbert.

14 h 45, **Les après-midi de France-Culture** : les inconnus de l'histoire (Henri Murger).

18 h 30, **Feuilleton** : Cerisette.

19 h, **Actualités magazine.**

19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne.**

20 h, **La spiritualité à l'heure de la paix** (à l'occasion des colloques de recherches spirituelles - Paris, mars 1981-mars 1982).

21 h 30, **Black and blue** : « Table ronde » des journalistes, avec J. Perin et J. Reda.

22 h 30, **Nuits magnétiques.**

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, **Musiques du matin** : œuvres de Schubert, C.P.E. Bach, Rachmaninov, Scarlatti, Haydn, Bartok, Mozart.

8 h 7, **Quotidien-Musique.**

9 h 5, **Musiciens d'aujourd'hui** : Ohana, Œuvre de Ohana, Dutilleux, Prey, Grisey, Tôn Thât Tiêt, Ibarrondo, Bayer.

12 h, **Equivalences** : œuvres de Dobos, Langlais.

12 h 35, **Jazz s'il vous plaît.**

13 h, **Jeunes solistes** (en direct du Studio 119) : œuvres de Albeniz, Williams, Aguirre, Guastavino, Ginastera, par R.-C. Espana, piano.

14 h 4, **Boîte à musique** : œuvres de Cherubini.

14 h 30, **Les enfants d'Orphée.**

15 h, **Winaretta, princesse de Polignac** : rayonnement d'un mécène ; œuvres de Fauré, Albeniz, Wiener, Poerter, J. Brahms.

17 h 2, **L'histoire de la musique.**

18 h 30, **Concert** (donné à l'Académie de musique de Budapest le 13 janvier 1982) Récital de chant : œuvres de Dowland, Uones, Coperario, Neri, Carissimi, Caccini, Scarlatti, Marcello, par P. Esswood, contre-ténor ; J. Constable, clavecin.

19 h 38, **Jazz** : le clavier bien rythmé.

20 h, **Musiques contemporaines.**

20 h, **Concert** (émis de Sarrebruck : « Images : gigues », de Debussy ; « Symphonie n° 4 », de Mendelssohn ; « Concert pour violon et orchestre en ré », de Beethoven, par l'orchestre Radio-Symphonique de Sarrebruck, dir. H. Zender ; H. Szeryng, violon.

22 h 15, **La nuit sur France-Musique.**

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 19 NOVEMBRE

— *M. Alain Juppé*, membre du bureau politique du R.P.R. et conseiller de M. Jacques Chirac pour les questions économiques, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C., à 8 h 30.

COMMUNICATION

L'APPLICATION DE LA LOI SUR L'AUDIOVISUEL

La nouvelle commission consultative sur les radios libres est nommée

Longtemps attendue, la parution, mardi, des décrets d'application de la loi du 29 juillet 1982 concernant les radios locales privées (modalités d'application de la loi, cahier des charges générales, nomination de la commission consultative) allait enfin permettre, pensait-on, de débloquer la procédure d'autorisation des radios libres. La rebellion de certaines organisations augure mal cependant de la rapidité des opérations.

Des premiers décrets, on ne retiendra que les applications logiques des dispositions de la loi. Au régime des dérogations, auxquelles le gouvernement était seul à pouvoir consentir, succède un régime d'autorisations prononcées pour une durée maximale de dix ans par la Haute autorité et, assorties d'un cahier des charges particulier à chasue radio. Un cahier des charges générales décrit, lui, les obligations relatives à la mise en service des radios (au plus tard deux mois après leur autorisation), à leur programme (un minimum de quatre-vingt-quatre heures hebdomadaires, dont 80% de productions propres) et à la technique de l'émission.

Mais c'est le décret de nomination des membres de la commission qui constituait l'événement. La Haute autorité, créée par la loi du29 juillet 1982 ne pouvait en effet *statuer que sur les avis d'une commission* conçue par cette même loi. Une commission, en fait, bien peu différente de la précédente, hormis la présence d'un vingt-deuxième membre représentant la société régionale FR3.

Ce sont les modifications apportées parmi les cinq représentants des demandeurs et titulaires d'autorisations prévus par la loi qui ont soulevé la tempête. En effet, si la Fédération nationale des radios libres (F.N.R.L.) et l'Association pour la libération des ondes (ALO) y retrouvent un siège à part entière, le représentant de la troisième grande *fédération de radios – la Fédération* nationale des radios et télévisions locales et indépendantes (F.N.R.T.L.I.) – se voit contrainte de partager son siège avec deux suppléants, représentant chacun une fédération régionale (l'occitane et la bretonne). Une disposition qui permet ainsi l'attribution d'un quatrième siège à une organisation encore embryonnaire, le Syndicat professionnel des radios indépendantes et des nouvelles télévisions (SPRINT), dont la vocation est de regrouper et défendre les radios autorisées.

Pour sa part, Mᵉ Jean-Louis Bessis, avocat, qui représentait déjà les radios « indépendantes » aura notamment pour suppléant M. Philippe Warin, représentant l'organisation des télévisions locales (OTELO), un regroupement récent de petits producteurs privés indépendants, paticulièrement concernés par les compétences accrues de la commission en matière de télévision par câble.

Mercredi soir, alors que le bureau de la F.N.R.T.L.I. tenait une réunion extraordinaire, un communiqué de la F.N.R.L. qualifiait de « *proprement scandaleuses les tractations qui ont abouti en l'absence de toute concertation* ». La fédération y affirmait sa détermination de ne pas participer aux travaux de la commission « *tant qu'une concertation réelle n'aura pas abouti à une représentation pluraliste des titulaires et demandeurs d'autorisations* ». Une menace qui ne semble pas inquiéter le ministère de la communication, mais qui pourrait fâcheusement retarder le dépôt sur le *bureau de la haute autorité*, des quelque trois cents avis d'ores et déjà exprimés, que la « commission Galabert » se devra sûrement d'entériner.

ANNICK COJEAN

LES VINGT-DEUX MEMBRES

Président : M. Jean-Michel Galabert (conseiller d'Etat) ; suppléant : M. Marc Durand-Viel.

Représentant l'Assemblée nationale : M. Bernard Schreiner (P.S.) ; suppléants : MM. Umberto Battist (P.S.) et Jacques Badet (P.S.). M. Georges Hage (P.C.) ; suppléants : M. Jean Le Gars (P.S.) et *Mme Muguette Jacquaint (P.C.).*

Représentant le Sénat : M. Bernard Legrand (G.D.) ; suppléants : MM. Hubert Martin (R.I.) et Edmond Valcin (R.P.R.). M. Michel Miroudot (R.I.) ; suppléants : MM. Jean-Marie Rausch (centriste) et Edouard Bonnefous (G.D.).

Représentant la presse écrite ; M. Jean-Pierre Coudurier (P.-D.G. du *Télégramme de Brest ;* suppléants : MM. Jean-Claude Gatineau *et Marc Carré. M. Claude Du*rieux (président de l'Union nationale des syndicats de journalistes) ; suppléant : M. Philippe Dominique. M. Roger Bouzinac (directeur de la Fédération nationale de la presse française) ; suppléant ; M. Dominique Pretet.

Représentant les demandeurs et titulaires d'autorisations : M. Jean-Louis Bessis (avocat) ; suppléants : MM. Philippe Warin (Otélo) et Sylvain Anichini (ingénieur). *M. Paul Signogneaux (Association* pour la libération des ondes) ; suppléante : Mme Françoise Folléa. M. Jean Ducarroir (Fédération nationale des radios libres) ; suppléants : MM. Pascal de France et Richard Merra. Patrick Faure (Fédération nationale des radios et télévisions locales indépendantes) ; suppléants : M. Francis Fourcoux (Fédération occitane) et Mme Mady Pierret (Fédération bretonne des radios de pays). M. Henry Bedinat (Syndicat professionnel des radios indépendantes et des nouvelles télévisions) ; suppléants : MM. Claude Fouchier (Radio 100, à Bordeaux) et Pierre Guilbert (N.R.J.).

Représentant le ministre de l'Intérieur : M. Michel Casteigts ; suppléants : MM. Jean-Paul Pourcel et Jacques Santarelli.

Représentant le ministre de la communication : M. Pierre Girard ; suppléants : Mme Geneviève Piéjut (du cabinet de M. Fillioud) et M. Jean-Louis Roussin (service juridique et technique de l'information).

Représentant le ministère des P.T.T. ; M. Guy Brun ; suppléants : MM. Jean Bianchini et Jean-Jacques Célérier.

Représentant T.D.F. : M. Henri Berthod ; suppléants : MM. Claude Delaize et Philippe Levrier.

Représentant Radio-France ; M. Albert Aycard ; suppléants ; Mme Monique Sauvage et M. Joseph Paletou.

Représentant FR 3 : M. Romaric Sulger-Buel ; suppléants : MM. Jacques Ballouet et Jean-Claude Michelot.

Représentant les associations culturelles et d'éducation populaire : M. Jean-Louis Rollot (Ligue de l'enseignement) ; suppléants : MM. Marcel Desvergne et Emmanuel de Poncins. M. Jean-Pierre Grandazzi (Fédération Léo-Lagrange) ; suppléante : Mme Denise Karminski. M. Philippe Bordier (M.J.C.) ; suppléants : Bernard Weisz et Jacques Asseray.

A VOIR – Rêves en pots

Comment ne pas envier ceux qui ont le sens des affaires, des bonnes affaires, les gros malins, les petits requins, ceux qui ont lancé triomphalement sur le marché les chaînes contre le mal de l'auto, les bracelets contre les rhumatismes, ceux qui s'engraissent sur les crèmes de beauté, ceux qui taillent grand, ceux qui voient loin, ceux qui savent mesurer l'immensité de notre sottise et de notre crédulité. Vous verrez vendredi soir sur FR 3, dans « Sois belle et achète » (1), jusqu'où ça peut aller. C'est hallucinant !

Cette trouille, cette peur panique de la ride, de la flétrissure, de tout ce qui nous écarte des modèles affichés sur les couvertures de nos magazines, sur les autobus, les écrans, les murs de nos villes, cette course, cette lutte désespérée contre les griffures de l'âge, nous poussent à acheter n'importe quoi, à n'importe quel prix. Des crèmes de nuit à 300 balles le pot, des ampoules hydratantes, vitalisantes, rajeunissantes, totalement inefficaces évidemment, parfaitement inoffensives heureusement (à moins d'allergie, ça arrive), des masques aux algues, à la craie, aux œufs, aux cellules embryonnaires et même au caviar – oui, du Beluga ! – qu'on vous tartine sur la figure dans un institut du faubourg Saint-Honoré.

L'industrie des cosmétiques et des parfums se porte bien, se porte de mieux en mieux au fur et mesure que les hommes y viennent et que s'éloignent, hors de la portée du commun des mortelles, les canons de la beauté californienne. C'est là que les marchands de rêve et d'illusion, épaulés par la presse spécialisée, révèlent l'étendue de leur génie. Vous assisterez à une séance de photos – la photo destinée à vous plonger dans des abîmes de complexes angoissés – au cours de laquelle une demi-douzaine de spécialistes (coiffeurs, maquilleurs, etc.) s'affairent pendant cinq heures d'affilée sur un visage agréable au départ, sublime à l'arrivée, le visage d'une femme devenue déesse. Pour un temps. Le temps d'un flash.

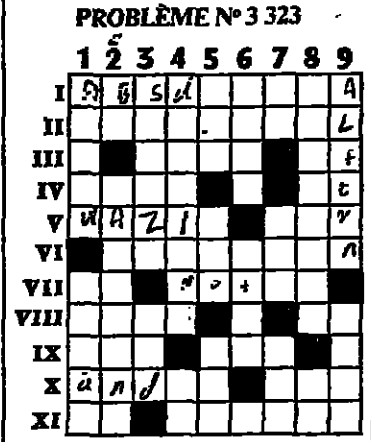
CLAUDE SARRAUTE.

(1) « Le nouveau vendredi », 19 novembre, 20 h 35, FR 3.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 323



HORIZONTALEMENT

I. Un homme qui tient un peu du bouc. – II. Endroit où il y a souvent le feu. – III. Qui ne couvre donc pas tout. Forme un delta. – IV. Pays de poètes. En rade. – V. Certain facilite une fuite. Pas innocent. – VI. Quand on en sort, on peut être bouclé. – VII. Divinité. Peut évoquer de bons jarrets. – VIII. Agir comme une rosse. Abréviation indiquant qu'il n'y aura pas de mise en boîte. – IX. Roi. Quand il est bon, c'est un article de Paris. – X. Un port qui concurrence Tanger. Objet de nos aspirations. – XI. Préposition. *Qu'on peut facilement retourner.*

VERTICALEMENT

1. Peut être un veste aussi bien qu'une culotte. Evoque un dernier coup. – 2. Possessif. Des femmes qui rognent sur tout. – 3. Une sainte fille de Dagobert. Se précipite quand la chasse est ouverte. – 4. On y trouve de nombreux sanctuaires. Possessif. – 5. Circule à l'étranger. Supérieur en Amérique. Poisson. – 6. Marque le but. Peut être qualifiée de méchante quand elle ne mord pas. – 7. Génisse. Peut facilement rougir quand elle est blanche. Véhicule. – 8. Qualifie un art très ancien. Pronom. – 9. Bien abîmée. On y fait l'andouille.

Solution du problème n° 3 322

Horizontalement

I. Sprint. Or. – II. Taenias. – III. Enchère. – IV. Tire. Emie. – V. Heure. ENA. – VI. Orteil. Tu. – VII. Ennemi. – VIII. Couche. Ma. – IX. Réa. Tex. – X. Pu. Rosse. – XI. Etendre.

Verticalement

1. Stéthoscope. – 2. Panier. Ut. – 3. Recruteur. – 4. Inhérence. – 5. Nie. Einhard (cf. Eginhard). – 6. Tare. Lee. Or. – 7. Sème. Tsé. – 8. Intimes. – 9. Roseau. Axes.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 17 novembre :

DES DÉCRETS

• Relatif aux prix des transports routiers de marchandises et des commissions de transport ;

• Portant création du Conseil supérieur de la musique.

DES ARRÊTÉS

• Fixant la procédure budgétaire applicable aux unions régionales de sociétés de secours minières ;

• Portant ouverture, en 1983, des épreuves pour l'accès au cycle préparatoire au concours interne d'entrée à l'Ecole nationale d'administration.

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 18 novembre :

DES DÉCRETS

• Relatif à la taxe de séjour ;

• Pris pour l'application de la loi du 10 juillet 1982 relative aux présidents des chambres régionales des comptes et au statut des membres des chambres régionales des comptes ;

• Complétant le décret du 28 mars 1977 fixant les conditions d'application de l'article 79 de la loi du 29 décembre 1976 relatif à la taxe d'usage perçue dans les abattoirs publics et aux interventions financières du Fonds national des abattoirs ;

• Du 17 novembre 1982 portant création d'une taxe parafiscale alimentant un fonds d'aide aux associations titulaires d'une autorisation en matière de services locaux de radiodiffusion sonore par voie hertzienne dit Fonds de soutien à l'expression radiophonique locale.

DES ARRÊTÉS

• Fixant les traitements et soldes applicables à compter du 1er novembre 1982 aux emplois supérieurs de l'Etat classés hors échelle ;

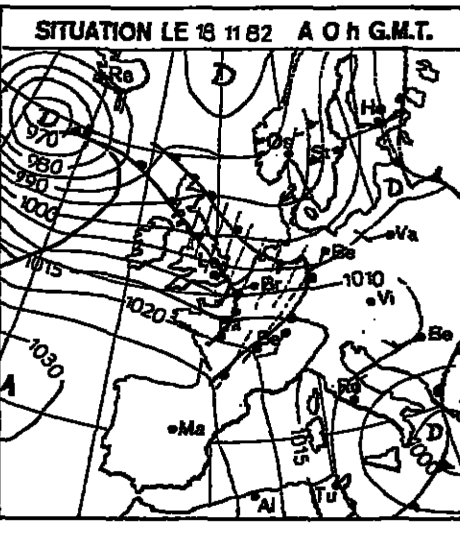
• Relatif aux modalités d'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions de conseiller principal d'éducation et de conseiller d'éducation.

DES LISTES

• De classement au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure (section des sciences, groupes A, B et C, session 1982) ;

• De classement au concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure de jeunes filles (section des sciences, groupes A, B, C et D, session 1982).

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 18 novembre à 0 heure et le vendredi 19 novembre à minuit :

Un rapide courant perturbé d'ouest s'établit de l'Atlantique nord aux îles Britanniques. Les perturbations et le mauvais temps sont pris dans ce flux. Une perturbation ayant traversé la France jeudi, une journée de traîne suivra pour vendredi.

Vendredi, sur toute la France, un ciel très variable avec, en début de journée, beaucoup de nuages. Des averses se déclencheront en toutes régions. Sur les *massifs, la neige ne tombera qu'au-*dessus de 1 500 mètres. Au cours de la journée, le mistral soufflera sur la basse vallée du Rhône, et le vent d'ouest soufflera en rafale sur les côtes de la Manche. *L'après-midi, d'assez belles éclair*cies de la Bretagne sud à l'Aquitaine et sur le littoral de la Méditerranée. Ailleurs, toujours des averses et des nuages, avec de courtes accalmies où le soleil pourrait percer un peu.

Les températures seront le matin de 5 à 6 degrés dans le centre et l'est du pays, de 8 à 10 degrés ailleurs ; peu d'évolution au cours de la journée, à peine plus de 8 degrés sur le Nord et 13 à 15 degrés sur l'extrême Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 18 novembre 1982, à 7 heures, de 1 012,3 millibars, soit 759,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 novembre ; le second le minimum de la nuit du 17 au 18 novembre) : Ajaccio, 17 et 4 degrés ; Biarritz, 14 et 9 ; Bordeaux, 13 et 8 ; Bourges, 8 et 8 ; Brest, 12 et 11 ; Caen, 11 et 9 ; Cherbourg, 10 et 11 ; Clermont-Ferrand, 8 et 8 ; Dijon, 7 et 6 ; Grenoble, 7 et 2 ; Lille, 9 et 6 ; Lyon, 7 et 5 ; Marseille-Marignane, 11 et 6 ; Nancy, 7 et 6 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 17 et 8 ; Paris-Le Bourget, 9 et 8 ; Pau, 13 et 6 ; Perpignan, 14 et 11 ; Rennes, 11 et 10 ; Strasbourg, 9 et 4 ; Tours, 10 et 8 ; Toulouse, 12 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 9 degrés ; Amsterdam, 9 et 8 ; Athènes, 20 et 15 ; Berlin, 6 et 4 ; Bonn, 7 et 5 ; Bruxelles, 8 et 6 ; Le Caire, 28 et 15 ; îles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 6 et 2 ; Dakar, 32 et 22 ; Djerba, 17 et 10 ; Genève, 7 et 3 ; Jérusalem, 19 et 10 ; Lisbonne, 17 et 10 ; Londres, 10 et 9 ; Luxembourg, 4 et 4 ; Madrid, 16 et 0 ; Moscou, 4 et 2 ; Nairobi, 24 et 13 ; New-York, 11 et 4 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 15 et 7 ; Stockholm, 5 et 0 ; Tozeur, 18 et 9 ; Tunis, 17 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

RÉTROMANIE

SIX TAXIS DE LA MARNE AUX ENCHÈRES. – Six taxis de la Marne, ceux-là même qui, en septembre 1914, sur réquisition du *général Gallieni, ont transporté* une partie de l'armée de Paris sur les bords de la Marne, seront vendus aux enchères à Paris, le 12 décembre, par Mᵉ Francis Briest.

Un collectionneur a remis en état les véhicules des Renault AG deux cylindres de 1912, dont les *moteurs et les châssis sont d'origine,* mais dont les carrosseries ont dû être en partie reconstituées.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	324 F	519 F	715 F	910 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	584 F	1 039 F	1 495 F	1 950 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	364 F	600 F	835 F	1 070 F
II. – SUISSE, TUNISIE	436 F	744 F	1 052 F	1 360 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire : n° 57 437.
ISSN : 0026 - 9360.

LA MAISON

A STRASBOURG

Un Salon de l'amélioration de l'habitat

C'est à Strasbourg, du 23 au 28 novembre, que se tiendra Amelbat 82. Ce salon biennal des techniques d'amélioration de l'habitat, qui avait eu lieu pour la première fois à Paris il y a deux ans, se décentralise à la demande des pouvoirs publics. En choisissant Strasbourg cette année, ses organisateurs ont misé sur l'ouverture des marchés vers l'Allemagne, la Belgique et la Suisse.

Amelbat est un salon très spécialisé, ouvert aux professionnels et au public. Ses deux cent cinquante exposants ne présentent que des matériels et procédés adaptés à l'amélioration et à la rénovation des constructions existantes. Deux grands pôles d'intérêt animent Amelbat 82 : l'humidité et les économies d'énergie. La lutte contre l'humidité (principale cause de dégradation des *bâtiments*) va des appareils de diagnostic aux remèdes à apporter. Différents matériaux et systèmes d'isolation et de nouvelles techniques de chauffage et de régulation permettent de maîtriser l'énergie dans l'habitat ancien.

Outre les nombreux produits exposés, un rond-point de l'information réunira une dizaine d'organismes *compétents en matière de réhabilita*tion. Ce « Centr'Info » renseignera gratuitement sur les problèmes légaux, administratifs, économiques et fiscaux. Des spécialistes répondront en permanence sur place aux visiteurs du Salon ou par téléphone – en appelant le (88) 22-62-22 – à ceux qui ne pourront se rendre à Strasbourg.

J. A.

★ Amelbat 82, du mardi 23 au dimanche 28 novembre, Parc des expositions du Wacken à Strasbourg. Tous les jours de 9 h 30 à 18 h 30. Entrée : 15 F.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE NOVEMBRE DES SIGNES DU ZODIAQUE

TIRAGE N° 72 DU 17 NOVEMBRE 1982

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
1	61	tous signes	F. 200
	461	tous signes	400
	2 411	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	2 981	verseau	10 200
		autres signes	1 200
	8 451	scorpion	10 400
		autres signes	1 400
	4 081	capricorne	15 000
		autres signes	1 500
	4 981	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	5 981	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	15 391	sagittaire	150 000
		autres signes	15 000
	31 931	cancer	150 000
		autres signes	15 000
2	82	tous signes	200
	27 302	gémeaux	150 000
		autres signes	15 000
	60 922	balance	4 000 000
		autres signes	150 000
3	83	tous signes	200
	3 933	balance	10 000
		autres signes	1 000
	4 203	scorpion	15 000
		autres signes	1 500
	04 873	balance	150 000
		autres signes	15 000
	30 803	poissons	150 000
		autres signes	15 000
4	084	tous signes	400
	594	tous signes	400
	6 094	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	3 294	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
	18 824	capricorne	150 000
		autres signes	15 000
	29 194	cancer	150 000
		autres signes	15 000
5	5	tous signes	100
	165	tous signes	600

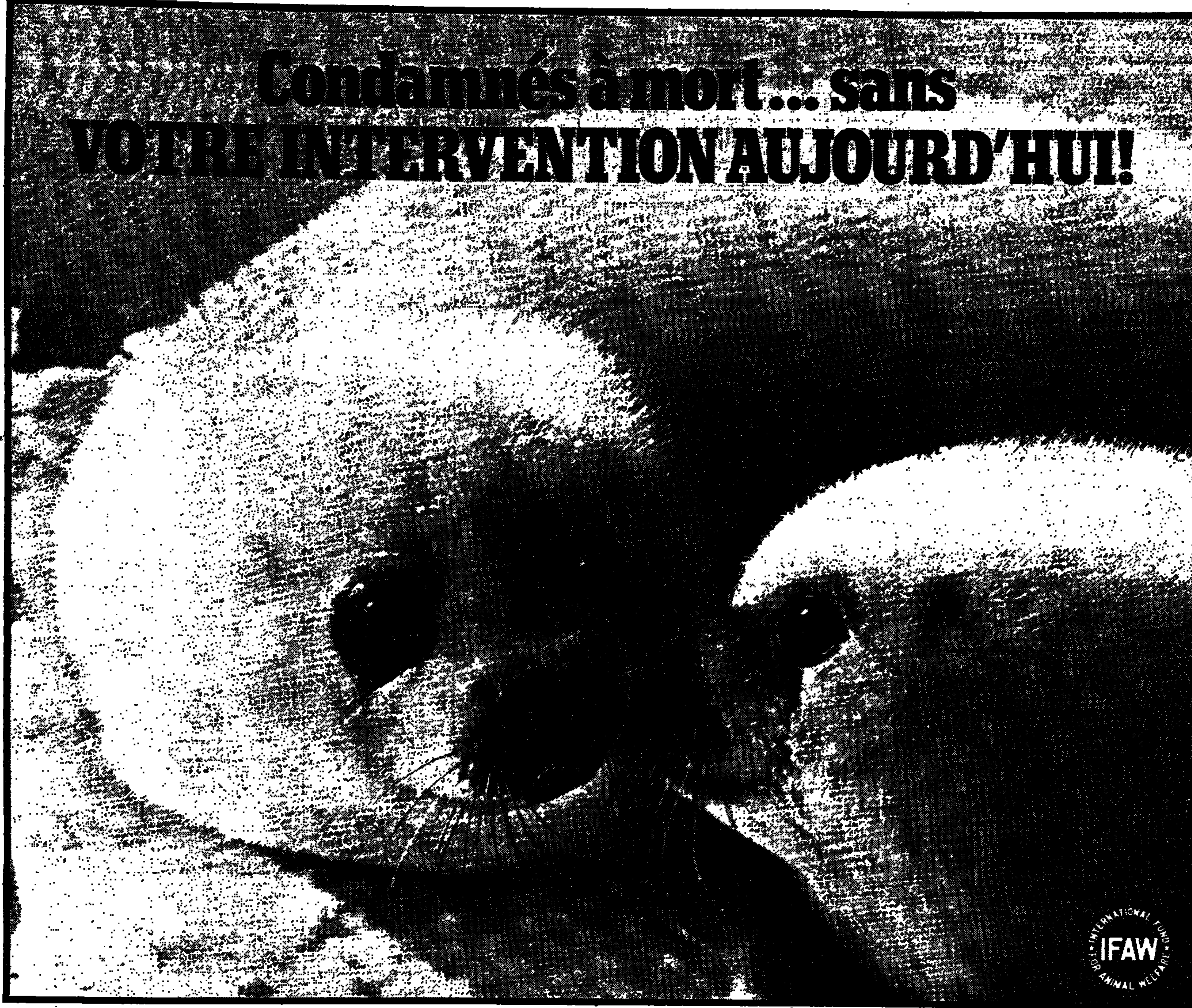
TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES à PAYER
5	2 535	bélier	F. 10 100
		autres signes	1 100
	6 675	lion	10 100
		autres signes	1 100
	6 165	lion	15 500
		autres signes	2 000
	4 255	poissons	15 100
		autres signes	1 600
	07 665	vierge	150 100
		autres signes	15 100
	32 405	scorpion	150 100
		autres signes	15 100
6	0 426	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	06 368	taureau	150 000
		autres signes	15 000
	25 786	bélier	150 000
		autres signes	15 000
7	87	tous signes	200
	667	tous signes	400
	3 617	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	0 427	cancer	15 000
		autres signes	1 500
8	8 128	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
9	9	tous signes	100
	5 329	taureau	15 100
		autres signes	1 600
0	830	tous signes	400
	3 000	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	4 980	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	7 610	[illegible]	10 000
		autres signes	1 000
	3 340	balance	15 000
		autres signes	1 500
	8 270	taureau	15 000
		autres signes	1 500
	10 320	lion	150 000
		autres signes	15 000

PROCHAINS TIRAGES LE 24 NOVEMBRE 1982
TRANCHE DE LA SAINTE-CATHERINE à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)
L'ARLEQUIN à SAINT-PIERRE de la RÉUNION (Réunion)

LOTO – TIRAGE N° 46

16	19	22	45	48	49	27 (NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE)

هكذا من الأصل



C'est pourquoi vous devez écrire au Président Mitterrand.

Des dizaines de milliers de bébés phoques sans défence, aussi adorables et intelligents que votre chien ou votre chat familiers ont désespérément besoin que vous alliez à leur secours. AUJOURD'HUI!

Grâce à l'initiative du Parlement Européen, on soumet actuellement au Conseil des Ministres de la C.E.E. une proposition visant à interdire l'importation des produits de bébés phoques dans les pays du Marché Commun.

Si cette interdiction est adoptée, il n'existera pas de débouchés pour l'infâme massacre des bébés phoques du Canada. Ceci ferait de la chasse "sans pitié" une chasse "sans profit." Des bébés phoques confiants comme ceux que vous voyez sur la photo cesseraient d'être transformés en portemonnaie, en pantoufles et en bottes de ski.

Si l'interdiction est rejetée, **voici ce qu'il adviendra** à plus de 100 000 milles bébés phoques en mars prochain sur les banquises de glace.

Les bébés phoques seront arrachés de force à leurs mères. Leurs cris pitoyables resteront sans réponse alors que les chasseurs fracasseront leur crâne—et parfois leur gorge—à coups de massue ou quelquefois au moyen des pioches à glace à long manche.

Alors que le sang coule à flot de leurs narines et de leur bouche, les bébés phoques seront retournés sur le dos. Leur peau sera cruellement arrachée de leur corps encore tremblant.

Et la vérité, aussi monstrueuse qu'elle puisse paraître, c'est que certains des jeunes phoques sans défense seront dépouillés alors qu'ils sont encore vivants!

Une fois que les tueurs auront quitté la banquise des bébés, les mères désespérées retourneront se lamenter près des carcasses ensanglantées de leurs petits.

Le Gouvernement Français jouera un rôle crucial au Conseil des Ministres de la C.E.E. lorsqu'il s'agira de décider du destin des phoques.

Cependant, du fait des pressions intensives exercées par le Gouvernement Canadien, nous avons tout lieu de penser que la France risque d'abandonner son obligation morale de compassion et de s'opposer à l'interdiction alors même que des sondages d'opinion effectués récemment montrent que 60,1% des Canadiens qui savent en quoi consiste la chasse sont opposés à ce massacre en masse.

Il faut que le Président Mitterrand sache que les Français veulent que leur Gouvernement soutienne l'interdiction—qu'il doit écouter ses compatriotes plutôt que les représentants d'un autre Gouvernement exerçant des pressions au nom de ceux qui tirent leur bénéfice de la souffrance des phoques.

Votre lettre, votre carte postale ou votre pétition adressée au Président Mitterrand, Palais de l'Elysée, Paris 8e, sera peut-être l'élément qui décidera du destin des phoques. Demandez-lui instamment de soutenir l'interdiction de l'importation des produits de bébés phoques dans le pays du Marché Commun.

Une prise de position positive de la France en faveur de l'interdiction lors du Conseil des Ministres de la C.E.E. pourra mettre un terme à l'immorale chasse aux bébés phoques.

Une fois que le Marché Commun aura interdit effectivement le commerce des produits de bébés phoques, nous devrons alors travailler ensemble pour mettre un terme au massacre annuel, à coups de fusil et par noyade, délibéréé dans des filets, de quelque 72 000 phoques plus âgés. Pour y parvenir, l'IFAW a désespérément besoin de votre assistance.

Ayez la bonté, s'il vous plait, d'écrire au Président Mitterrand, AUJOURD'HUI même, et de remplir le coupon-réponse en envoyant votre don à l'IFAW, il servira à sauvegarder les phoques.

Merci de votre sollicitude.

International Fund for Animal Welfare, Banque Transatlantique, 17 Boulevard Haussmann, Paris Cedex 09.

L'IFAW est membre du Eurogroup for Animal Welfare, association regroupant les plus importantes sociétés de protection des animaux de la C.E.E.

SAUVENGARDEZ LES PHOQUES

J'aimerais vous aider dans votre campagne européenne pour sauvegarder les phoques et je joins un don de

_________ F.

(Prière d'écrire clairement en majuscules)

Nom ____________________

Adresse ____________________

____

____

____________ Code postal ________

Prière de transmettre ce coupon avec don libellé à l'ordre de:

IFAW

International Fund for Animal Welfare, Banque Transatlantique, 17 Boulevard Haussmann, Paris Cedex 09. 2FNA2

Insistez pour que la France vote pour l'interdiction des produits de phoques.

VOTRE LETTRE PEUT REUSSIR A LEVER L'ARRET DE MORT.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La col. *	La col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS

Cadres demandeurs d'emploi ou en congé-formation

L'INSTITUT DE GESTION SOCIALE

vous propose

7 mois de préparation professionnelle

Direction de personnel et informatique

Cette formation vous apportera :
- des techniques de gestion de personnel ;
- un entraînement aux relations sociales :
- une pratique de l'informatique appliquée à la gestion sociale.

Une première expérience en entreprise est nécessaire.

Début du stage : 30 novembre 1982

Recrutement immédiat.

dossier de candidature à :

INSTITUT DE GESTION SOCIALE
Madame FLOIRAC ☎ 766.84.22
63, avenue de Villiers, 75017 PARIS.

JEAN LEFEBVRE

Entreprise Nationale de Travaux Routiers recherche pour sa Direction Ile de France Ouest (Verneuil sur Seine)

Cadre Administratif et Comptable

2 ans d'expérience exigée
ESCAE - ED HEC - ICN ou similaire.

Sous la direction du directeur régional, il aura la responsabilité de toute la gestion administrative et comptable : situations mensuelles d'exploitation, analyses et contrôles de comptes, bilans trimestriels et annuels, gestion du personnel.

Adresser CV et prétentions JEAN LEFEBVRE
BP 100 - 93190 Livry Gargan

Levi Tournay

Président de Sociétés
HOMME D'AFFAIRES INTERNATIONAL
commercialise sur le marché international un produit révolutionnaire, performant et breveté mondialement. Il souhaite adjoindre à son équipe une jeune femme chargée des

RELATIONS PUBLIQUES

âgée impérativ. d'env. 30 ans, d'excellente présentation, parfait. bil. anglais. Elle sera l'interlocutrice privilégiée pour les contacts à haut niveau, et devra être disponible pour de fréquents voyages à l'étranger. Salaire motivant, et plusieurs

NÉGOCIATEURS(TRICES) INTERNAT.

gde conn. des affaires internationales souhaitée. Collaborateurs de choc, dynamiques et ambitieux, ils auront l'opportunité de rentabiliser exceptionnellement leur expérience *et leurs relations internationales.* Temps partiel accepté.

Adresser candidature manuscrite avec C.V. et photo sous le nº 6.399 *le Monde* Publicité, service Annonces Classées, 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



emplois régionaux

I.E.C.I. DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN ORGANISATION

Intervenant lors d'investissements ou de changement d'organisation, pour garantir la prise en compte des besoins des exploitants (ouvriers encadrement dirigeants) et promouvoir de nouvelles organisations du travail par le traitement conjoint des aspects sociaux, organisationnelles, *techniques* et économiques. 10 personnes, siège et lieu de travail actuels Strasbourg. Chantiers actuels : France, Belgique, Allemagne, Niger, Algérie.

Embauche : femme ou homme grandes écoles ou diplômés études supérieures :
- ayant expérience indiscutable de l'entreprise (production, bureau d'études, méthodes, entretien ou *organisation*) ;
- expérimenté et motivé par la recherche de solutions innovantes pour amélioration simultanée productivité et conditions de travail ;
- capable d'associer toutes catégories du personnel des entreprises à la recherche de solutions novatrices.

200 à 260.000 F. + participation aux bénéfices + 6 semaines. Postes à pourvoir à partir de mars 83, dossier de *présentation* de la société sur demande.

Adresser photo récente + lettre manuscrite + C.V. à I.E.C.I. développement. 35, rue de Verdun. 67000 Strasbourg.

GROUPE SANOFI

Centre de Recherches CLIN-MIDY MONTPELLIER

RECRUTE

1 JEUNE DOCTEUR VÉTÉRINAIRE

ayant expérience en expérimentation animale, pour intégration dans une équipe de toxicologie expérimentale. Anglais indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, à G. MAZUE, Service de toxicologie. Centre de recherches CLIN-MIDY, *rue du Professeur-Joseph-Blayac,* 34082 MONTPELLIER CEDEX.

CENTRE SOCIAL « LES COTEAUX » 10, rue Pierre-Loti. 68200 - MULHOUSE
Cherche
Pour poste nouvellement créé :

RESPONSABLE DE CENTRE

Plein temps, à partir du 1er janvier 1983.
Formation exigée :
CAPASE - DEFA ou équivalent + expériences diverses en animation, connaissances gestion équipement et personnel indispensables (budget 4.000 KF - 40 salariés).
Travail en collaboration avec élus, usagers et salariés *de l'association.*
Réf. grille U.C.A.N.S.S. (indice 229 après une année de fonction).

Candidature + C.V. *détaillé,* jusqu'au 22 inclus.

LA VILLE D'AMIENS

recrute

UN CHARGÉ DE MISSION

Pour la mise en place d'un centre musical de quartier.

- Licence en musicologie ou équivalence ;
- *expérience* d'animations musicales.

Renseignements *complémentaires* au 16 (22) 91-78-31 poste 415.

Candidature et C.V. à :
MAIRIE D'AMIENS
Bureau du personnel
B.P. 2720. 80027-
Amiens cedex.
avant le 30 novembre 1982.

Importante entreprise de *production* de PAPIER et D'EMBALLAGE EN CARTON ONDULÉ située à 35 km de Limoges cherche

INGÉNIEUR
DIPLOMÉ
GRANDE ÉCOLE

(expérience de quelques années souhaitée) après une période d'adaptation *à la direction* d'exploitation, il prendra la responsabilité du service Entretien et Travaux Neufs avec des *perspectives* d'avenir très motivantes.

L'usine à feu continu nécessite un domicile proche de l'entreprise.

Ecrire : SEL-F.
31, rue Saint-Paul,
87000 LIMOGES.

---

emplois internationaux

LE CENTRE RÉUNIONNAIS D'ACTION CULTURELLE recrute

UN DIRECTEUR

Niveau BAC + 4 ou équivalent. Connaissance du droit du travail, fiscalité, gestion et comptabilité, connaissance du monde artistique, de l'organisation et de la réalisation de spectacles (audio-visuel, théâtre, musique, etc...) ou direction de CAC.
Les candidatures doivent être adressées avec curriculum vitae avant le 24 novembre 1982 au président du CRAC, jardin de l'État, B.P. 1025, 97400 SAINT-DENIS.

Société SEVAME, import-export, recherche EMPLOYÉE BUR. - DACTYLO ayant notions comptabilité. Tél. : 501-94-75 pour r.-v.

Urgent, établissement privé catholique sous contrat, *recherche*
1 PROFESSEUR pour enseignement à temps complet du dessin industriel et électrotechnique dans les classes préparant au Bac technique F1. Diplôme souhaité ingénieur A.M.
Tél. : 220-83-60.

Banlieue Sud
Centre Culturel
recherche

ANIMATEUR (TRICE)

jeune public
Connaissances souhaitées du milieu enseignant et de la création enfance.

C.V. détaillé à
Centre d'Action Culturelle Pablo Néruda
22, rue Marcel Cachin
BP. 61 — 91.101.
CORBEIL — ESSONNES Cedex.

Pour Secteur VAL DE MARNE les laboratoires Boyer *recherchent d'urgence*

DÉLÉGUÉ (E) MÉDICAL (E)

Ayant une expérience de la profession, résidant ou pouvant *résider sur* le secteur ou à proximité immédiate.

se présenter le samedi 20 novembre de 10 à 17 h à:
PROMEUROP
15, av. de Breteuil 75007 *Paris*
Tél. 555-44-77.

Recherche
J.H. licencié de philo pour poste de

1er VENDEUR

I.M.P., librairie philo sur Paris
Libre de suite
Écr. avec C.V. s/nº T 036865 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DEMANDES D'EMPLOIS

F., Vve, 52 a., cherche emploi : bureaux, ventes ou éventuellement gérance commerce. Tél. ap. 18 h au 354-74-45 ou écr. journal s/nº 6.405 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, *r.* des Italiens, 75009 Paris.

ASSISTANTE HAUT NIVEAU

Fiable, intelligente, disponible. RÉFÉRENCES INTERNATIONALES recherche poste Paris, province, étranger.
Ecr. s/nº 6.396 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. F., 33 ans, ch. place secrét. sténodactylo, expér. 10 ans. Libre sous 3 sem. à 1 mois. proximité ligne R.E.R. A4. Ecr. s/nº 6.403 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Couple, 45 ans, cherche gardiennage immeuble Paris, Hme pouvant effectuer entretien. M. CARIOU, 12, r. Saint-Sabin, 75011 Paris.

J.H., 22 ans, dégagé O.M. ANALYSTE-PROGRAMMEUR *Cobol batch interactif* Stage entrepr. sur I.B.M. 4341 Bases données cherche emploi fixe Paris, région parisienne. Ecr. s/nº 6.401 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

JURISTE 33 ANS

F. maîtrise droit des affaires, 7 ans d'exp. rédaction d'actes, études, consultation. secrétariat de société, chez conseil juridique et expert comptable, étudie ttes propos. à temps *complet ou partiel.*
Ecrire sous le nº T036799 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Etudiant Camerounais en maîtrise de gest., titulaire du DUT de gest. FC accepterai emploi à mi-temps. Tél. 333-33-59.

OUVRIER JOAILLIER

21 ans, apprentissage 3 ans chez grand patron. Sérieux, attentif et travailleur cherche poste stable.
Ecr. s/nº 6.393 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

TOGOLAIS, 32 ans.
Analyste-programmeur débutant, COBOL, I.B.M. 370, DOS/VS. Basique, analyse, *connaissance en télécommunication,* technique de commercialisation. Anglais et allemand. Adaptation rapide. Étudie toutes propositions.
Ecrire M. TRETOU. 16, allée Soufflot, 92600 Asnières.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

VENDS R5 automatic déc. 81, mod. 82, ttes options GTL, gris bleu métallisé, 30.000 km, excell. état, régulièrement entretenue. Prix 36.000 F. M. DARTHENAY. T 632-18-72 après 19 h, 554-58-50 *bureau.*

---

2 CV SPÉCIAL 1979
très bon état, 85.000 km, *moteur, embrayage refaits,* 12.500 F. Tél. : M. MÉNARD. 642-06-70 heures bureaux.

Vends R4 GTL 1978
60.000 km. Bon état.
Prix Argus.
Téléph. : 586-53-84, ap. 18 h.

de 8 à 11 C.V.

A VENDRE
FORD TAUNUS

9 CV. 1600 S. DÉC. 78. TOIT VINYL, JANTES ALU. TRÈS BON ÉTAT 82.000 KM.
Tél. : 797-73-13 après 18 h.
PRIX SOUS ARGUS.

A VENDRE
LANCIA 1800
CABRIOLET 1976
Très bon état.
Prix 22.000 F. T. 236-80-21.

de 12 à 16 C.V.

VDS JAG. 3,4 S 1967
B. coulée. 3.000 F.
Téléphone : 266-08-58.

propositions diverses

L'ETAT offre de nombreuses possibilités d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée *FRANCE CARRIÈRES (C 16).* Boîte Postale 402-09 PARIS.

travail à domicile

Dactylographie rapide et soignée. manuscrits et document. langues étrangères inclus. Tél. 9 *h.*/11 *h.* 628-13-96.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

FORUM PRÈS
Imm. en cours de rénovation SURFACES A AMÉNAGER
DE 20 A 90 m²
POSSIBILITÉ DUPLEX s/place jeudi, vendredi (de 14 à 18 heures) 1, rue du Cygne, Paris 1er.

3e arrdt

BEAUBOURG
PLUSIEURS SURFACES A RÉNOVER. 755-85-30.

MARCHAIS ARCHIVES
Beau séjour + 3 chambres, en duplex, vue dégagée, travaux à *terminer.* 272-40-19.

4e arrdt

PROX. VOSGES. 354-95-10.
MAISON JARDIN
150 m², triplex, soleil, calme.

CŒUR MARAIS
GD HOTEL PARTICULIER
Nombreuses surfaces
à rénover. 766-03-18.

5e arrdt

NEUF
1 ET 3 R. POLIVEAU
CONSTRUCTION GD LUXE
3, 4, 5 pièces, et DUPLEX.
Vis. témoin tous les jours de 14 à 19 h sauf dimanche.

CLAUDE BERNARD, 4-5 P. Gde cuis., ét. élevé, balc. BEAUCOUP DE CHARME 633-29-17. 577-38-38.

6e arrdt

CHERCHE-MIDI
dble liv., chbre, p. de t., soleil, visites, vendredi, samedi 12 à 17 h. *Téléphone : 544-21-97.* 27, rue de l'Abbé-Grégoire.

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Imm.*luxueuse* rénovation, asc. 4 poss, 6 fenêtres sud, cuis. équip., bns marbre, poutres. 1.250.000 F + park. 563-66-09.

7e arrdt

BABYLONE
Rez-de-chaussée d'angle
2 PIÈCES, QUALITÉ
Location assurée. Px : 650.000 F. Idéal prof. libéral. 561-02-22.

PLACE BRETEUIL (près) superbe studio refait neuf 33 m², immeuble rénové. Prix 359.000 F. GARBI - 567-22-88.

8e arrdt

PARC MONCEAU
Dans splendide imm. d'angle 340 m² divisibles, 5 chambres, 3 récept. parking exclusivité. SANTANDREA 260-67-36/66.

10e arrdt

SUR LES RIVES DU CANAL ST-MARTIN
Du studio au 6 pièces, sur place ce jour, 14-19 h, samedi et *dimanche,* 11-13 h/14-19 h
SAINT-MARTIN
GRANGE AUX BELLES
152, quai de Jemmapes
245-73-13. SERCO.
723-72-00.

Mº Louis-Blanc, 4 P. standing, 93 m² + cave + parking, imm. 1972, piscine, sauna, jardin, 52, rue Aqueduc bâtiment Do*meyrat,* 4e étage, samedi, dimanche (13 à 18 h.)

11e arrdt

Mº MÉNILMONTANT
dans imm. résidentiel neuf
LIV. + 2 CHAMBRES
64,50 m² + balc. 4e ét., cave, park., sous-sol
PRESTATIONS DE QUALITÉ
771.000 F
Possibilité 80 % crédit préférentiel s/place « LE SERENIDE ». 14/19 h. sauf mardi et mercr. 700-11-09. LACHAL S.A.

Mº MÉNILMONTANT
dans imm. résidentiel neuf
LIV. + 3 CHBRES
87 m² + balc. 16,50 m², 5e ét., cave, park., sous-sol
PRESTATIONS DE QUALITÉ
895.000 F
Possibilité 80 %, crédit préférentiel, s/place « LE SERENIDE », 14/19 h. sauf mardi et mercredi. 700-11-09. LACHAL S.A.

Près métro *Parmentier. Cour* imm. Esc. ciré. 2 pièces impec. Rue et cour. Cuis., s. de b., w.-c. Plac., chauf. ind. accum. Prix : 225.000 F. Clé MICLO, 259, *bd Voltaire - 373-75-05.*

13e arrdt

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRÊTS CONVENTIONNÉS
LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès Gentilly
3, 4, 5 pièces
SERCO
546-07-73. 723-72-00.

PLACE JEANNE D'ARC
PLEIN CIEL, 52 m²
stand., terrasse, park.
580.000 F. 589-49-34.

Mº TOLBIAC 3 PIÈCES
tt cft dans petit imm. récent. 610.000 F
Visite sur r.-v., samedi 20/11.
SINVIM. 501-78-67.

14e arrdt

Av. du MAINE : (bel imm. ravalé). Plusieurs 3 P. refaits neufs. Pptaire 283-91-62.

15e arrdt

PRÈS MAIRIE S/SQUARE
Imm. pierre de taille, soleil, vue impren., 4 pièces, cuis., bns, balc. 930.000 F. 322-31-20.

146, rue du Théâtre
petit imm. neuf livraison 1984, grand standing. Studio au 4 pièces, à partir de 12.700 F le m².
Michel Laurent S.A.
723-63-12
bureau de vente :
117, rue du Théâtre,
579-84-42
de 14 heures à 19 heures sauf mercredi et dimanche.

16e arrdt

FACE AU BOIS PLEIN SUD
magnifique 7 pièces 280 m² box, service, 2.800.000 F. *Exceptionnel. 705.61-91.*

MAGNIFIQUE 2 PIÈCES
58 m². 495.000 F, 61, bd Beau-Séjour. Vd de 14 h/17 h.

URG. AUTEUIL 95 m²
Impec. 820.000 F, 545-34-28.

17e arrdt

45, AVENUE VILLIERS
Mº MALESHERBES
DUPLEX avec MEZZANINE
de 2-4-5 Pièces et studios
LUXUEUSE REHABILITATION
Visite : jeudi, vendr. 12/18 h.

Mº Wagram superbe 2 P. gd cft en Duplex dans Hôtel part. Prix : 660.000 F - 500-78-01.

19e arrdt

BUTTES CHAUMONT
Jard. 24 m² + séj. + pet. ch., s. de bns, kitchen., imp. Px : 240.000 F. 605-10-08.

92 Hauts-de-Seine

SÈVRES
71, GRANDE RUE
« LE PARVIS DE SÈVRES »
2 au 7 pièces-commerces
507-13-47 *ou*
SERCO 723-72-00.

NEUILLY, mº, 2 pièces, confort. TERRASSE, bel immeuble, placage pierre. 500.000 F. 770-25-81.

BOURG-LA-REINE
200 mètres du métro
2 PETITS IMMEUBLES
DE TRÈS GRANDE CLASSE
EN PIERRE DE TAILLE
R.-de-ch. + 3 et 4 étages
du studio au 4 pièces et
gds duplex de 4 et 5 pièces.
Livraison prévue 1er trimestre 1983. SPDL 350-14-80.

CLICHY, PRÈS MÉTRO
2/3 P., *cuis., bains,* tt cft. VRAI BIJOU. Frais de copropté nuls. 215.000 F. Crédit. IMMO 112. 805-84-39.

NEUILLY BORGHESES
Rez de jardin, ds imm. de gd. stand., 170 m² living, 4 chbres, 3 s.d.b. park. jard. 120 m² excl. SANTANDREA 260-67-36/66.

94 Val-de-Marne

CRÉTEIL VILLAGE
Belle maison bourgeoise avec beau jardin ref. à neuf. Gd séj. 40 m² + 5 chbres, bains + 2 *douches s/sol, calme, résidentiel.* 1.100.000 F.
ETUDE VARD. 376-45-46.

LE PERREUX
Gare de Nogent, dans imm. p. de taille, bel appt gd stand. en duplex, 140 m² habitable, garage, parking, balcon.
7.500 F le m². 324-00-31.

Province

LA PLAGNE
Formule exclusive d'investissement « *PIERRE UTILE* ». T.V.A. remboursée sur l'investissement, garantie d'un revenu annuel net de *charges* pendant 9 ans, 3 semaines de séjour, *forfaits ski compris.*
STUDIOS 2 et 3 pièces.
Tél. M. Darcet (1) 747-07-70, poste 90.

SAINT-RAPHAEL
particulier vend T 2 loggia, cave, park. Prix : 270.000 F. Téléph. (92) 72-11-37 H.B. (92) 87-81-79 soir.

appartements achats

Part., cherche studio ou F2, calme et bien exposé, de Paris Centre pour achat ou location. Ecr. s/nº 6.404 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

locations non meublées offres

Paris

PROPRIETAIRES LOUER SANS FRAIS
VOS APPARTEMENTS PARIS - BANLIEUE RAPIDEMENT
Tél: 359 64 00

locations non meublées demandes

Paris

PROPRIÉTAIRES
Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphone : 282-12-50.

PROPRIÉTAIRES
Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS
OFFICE DES LOCATAIRES. Téléphonez au : 296-58-10.

Cherche à louer pour deux ans maison non meublée avec quatre pièces et jardin. BARRALET. 26 Pitt Street Ryde Isle of Wight GB. P.O. 333 EB.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav. ttes banl. Loyer garanti 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL recherche pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20.

bureaux

Locations

66, CHAMPS-ÉLYSÉES
SECRÉTARIAT-SERVICES
Location de bureaux meublés
DOMICILIATIONS
S.E.B. - 723-50-00.

locaux commerciaux

Ventes

Quartier DAUMESNIL
LOCAL COMMERCIAL 200 m² à usage de bureaux, belle installation, jardin intérieur. 8.000 F le m². Tél. le matin 340-81-20.

locaux industriels

Locations

LYON
Z.I. 10 km centre, loue locaux industriels
2 600 m², 1 400 m², 1 250 m². Possib. 400 m², bureaux. Ponts roulants 5 T.
Téléphone : 18 (7) 237-17-10.

fonds de commerce

Ventes

Part. vend raisons santé centre gde ville, rég. Est (Lorraine)
SALON DE COIFFURE
ET INSTITUT DE BEAUTÉ
500 m², en pleine exp., très grande renom. install. réc., grand standing. Très gros c.a. (il n'est pas important que le successeur soit un professionnel mais très bon gestionnaire).
Ecrire sous le nº T 036.857 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

boutiques

Ventes

N'ATTENDEZ PLUS
CONSOLIDEZ VOTRE ÉPARGNE
Investissez en murs de magasins à Paris.
Dès 100.000 F comptant.
Diverses formules.
MURINVEST
6, rue Galilée, 16e. 723-30-40
réception de la clientèle tous les jours de 9 h à 19 h.

immobilier information

ANCIENS-NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis avenue de Villiers
75017 PARIS. T. : 227-44-44.

L'ÉTUDE SAINCLAIR
M. Patrick SICARD
150, r. de Vaugirard, Paris-15e.
Gère du studio à l'immeuble.
EN ASSURANT VOS LOYERS pour 10 % hors taxes expertises gratuites.
Renseign. : 566-02-45 +.

constructions neuves

INFORMATION LOGEMENT
Un service gratuit interprofessionnel et interbancaire pour tout achat d'appartements et de pavillons neufs, renseignements sur de nombreux programmes PAP est prêts conventionnés.
525-25-25
49 avenue Kléber 75116 Paris.

immeubles

ÉTOILE
TRÈS BEL IMMEUBLE *pierre de taille 4 étages*
RESTAURÉ et MODERNISÉ
ENTIÈREMENT LIBRE
Usage d'habitation
A vendre en totalité
Ecrire sous *la réf.* 4.022
PUBLICITÉ GAUTRON
29, *rue Rodier,* 75009 PARIS.

Ach. IMM. VIDE même avec gros travaux Paris banlieue. Tél. : 590-86-06 de 7 à 21 h.

viagers

Etude LODEL. 35, bd Voltaire PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience. discrétion, conseils.

F. CRUZ 266-19-00
8, RUE DE LA BOÉTIE-8e
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

IVRY imm. de rapport 4 appts cft dont 1 libre sur 1 tête 70 ans. Comptant 130.000 F rente mensuelle 4.135 F. Téléphone : 681-49-47.

villas

LE VÉSINET
agréable MAISON ancienne récept. 50 m² S/jardin, 4 chbres, 2 bns, cft. garage. jardin 800 m², 1.050.000 F. AGENCE DE LA TERRASSE LE VÉSINET (3) 976-05-90.

MONTFORT-L'AMAURY Site exceptionnel 7P. S/5 500 m² + dépend. 1.100.000 F à saisir, créd. intér. 461-67-12.

MANOSQUE PRÈS
VILLAS nves à part. 323.000 Crédit PAP possib. 285-71-82.

pavillons

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS
SÉLECTION GRATUITE
PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers
750117 PARIS. T. 227-44-44.

VERRIÈRES-LE-BUISSON
magnifique maison meulière 6 p. stand. 560 m² terrain. 1.460.000 F. 547-62-62.

maisons de campagne

Vend Port Grimaud (Var)
MAISON + ANNEAU
Baudisson, 4, Lamothe-Guérin
83000 - TOULON

Vds camp. AIX-PCE, MAISON ancienne rénovée, T 4, 110 m². Terr. 2.300 m², Px : 640.000 F. T. (42) 92-45-82 ap. 20 h.

fermettes

ST-FARGEAU (Yonne)
Lac du BOURDON, splendide FERMETTE, séj., salon, cuis., 4 chbres, s. d'eau, w.-c., gdes dépend. S/7 500 m². 400.000 F crédit 90 %. THYRAULT 89170 St-FARGEAU Tél. : 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h. (38) 31-13-93.

propriétés

SOLOGNE
A VENDRE
PETITS TERRITOIRES
DE CHASSE
dont un constructible
possibilités Etangs.
Ecrire HAVAS ORLÉANS
Nº 200 395.

PRIEURÉ du 17e, séjour salon bibliot., 6 chbres, 340 m² hab. intér. très rustique, jard. atten. 50 km de Paris. 1.470.000 F. *Téléphone : 425-43-12.*

ALLIER GENTILHOMMIÈRE
11 pièces sur parc 10 ha étang, beaux arbres.
Prix : 840.000 F. Doc. + Phot.
Michel PEZET mandataire
Boîte Postale 41,
03500 ST-POURÇAIN/SIOULE.
Téléphone : (70) 45-35-70.

PRÈS HONFLEUR
Chaumière 3 ou 5 ha. + 3 bat. à restaurer. 354-71-55.

Cause émigration, vend très BELLE MAISON 162 m² au sol et 132 m² ét. aménageable 27 a. ter., paysage, riv., pêche chasse, rég. Jura, 80 km Lyon et Genève, 35 Bourg, 38 Lons. Tél. soir, 976-36-73, Sanchez.

domaines

Achèterais
VASTE PROPRIÉTÉ DE CHASSE
SOLOGNE
Ecrire sous le nº 246.615 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

terrains

U.S.A. ARIZONA
Liquid. de biens. Lots de parcelles au prix du terrain agric. non cult. Vue sur coll. en pente douce seul. 80 miles au S-E de Tucson, Arizona. 160 acres de superf. à 3.000 U.S. $ l'acre. Facil. paiement. Court. accep. Offre lim. M. Roberts V.P. Universal Properties 1558 N.E. 162 Street Miami, FL 33162 USA Télex (51-91-50).

VIEILLE TOULOUSE (31) Part. vd GDS TERRAINS prêts à bâtir. très beau site. (61)-73-37-84.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

AFFAIRES

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DES GROUPES NATIONALISÉS

20 milliards de francs seront apportés en fonds propres

Les investissements industriels en France des onze groupes nationalisés du secteur concurrentiel s'élèveront en 1983 à 25 milliards de francs. A cela s'ajouteront 2 milliards de francs d'investissements des sociétés nationales du secteur de l'armement (Dassault, SNECMA, SNIAS) et de Matra. Au total, ce sont donc 27 milliards de francs qui seront consacrés par les groupes nationalisés à l'investissement industriel sur le territoire national, contre 18 milliards en 1982 et un peu plus de 12 milliards en 1981. Ces chiffres ne concernent pas les investissements à l'étranger, qui avaient représenté une dizaine de milliards de francs en 1982.

Le conseil des ministres du 17 novembre a fait un premier tour d'horizon sur le financement de ces investissements. Il proviendra de diverses sources : dotations en capital, autofinancement, émission de certificats participatifs, qui seront pour la première fois proposés au public.

● Les dotations en capital : 7,3 milliards de francs étaient initialement inscrits dans le projet de budget de 1983. A cela s'ajouterait une rallonge de 5,15 milliards de francs : 1 milliard dans le budget de 1983 et 4,15 milliards dans le second collectif budgétaire pour 1982, qui sera présenté dans quelques jours. Budgétairement pris en compte en 1982, ces 4,15 milliards de francs serviront en fait à financer les investissements 1983. Le budget apporterait donc près de 12,5 milliards de francs sur les 27 milliards d'investissements.

● Les émissions de titres participatifs devraient rapporter 2 milliards de francs.

● 2 autres milliards proviendraient de la cession par les groupes concernés d'une partie des actions qu'ils détiennent encore dans les autres firmes nationalisées et qui n'ont pas été échangées contre des obligations d'Etat lors de la nationalisation.

Les filiales cotées en Bourse de plusieurs de ces grands groupes pourraient, enfin, mobiliser 3 autres milliards de francs.

Au total, ce sont donc près de 20 milliards de francs sur les 27 qui seraient financés par des fonds propres. Le gouvernement espère que les 7 milliards restants seront dégagés à partir de l'autofinancement des groupes, l'objectif étant que l'endettement global des entreprises nationalisées du secteur concurrentiel n'augmente pas en 1983. Autre principe adopté : les entreprises nationalisées devront trouver hors de France les moyens de financer leurs investissements à l'étranger, qu'ils soient industriels ou financiers. Ces principes globaux pourront cependant connaître quelques exceptions : dans le cas, par exemple, d'une très importante acquisition à l'étranger par un groupe nationalisé français.

La ventilation par firme des dotations en capital, de même que le montant exact de leurs émissions de titres participatifs, ne seront arrêtés définitivement qu'après l'examen de leurs contrats de plans pluri-annuels qu'elles vont remettre aux pouvoirs publics dans les prochains jours.

J.-M. Q.

LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE DOIT ENVISAGER UNE NOUVELLE RÉDUCTION DE SON POTENTIEL

Réunis depuis mercredi soir 17 novembre à Elsingor, au Danemark, les ministres de l'industrie de la C.E.E. vont devoir faire face à une nouvelle aggravation de la crise européenne de l'acier. « *C'est pire que jamais* », estiment les milieux industriels avec des perspectives qualifiées d'« *épouvantables* » pour l'année 1983, qui va commencer avec un niveau de production inférieur à 20 % à celui du début 1982 où la situation était moins défavorable. Si ce climat se maintenait pendant les douze mois à venir, le tonnage produit, déjà en recul de 10 % pour l'année qui s'achève, diminuerait de 10 % à 15 % en 1983.

Dans ces conditions, la consommation annuelle d'acier en Europe à l'horizon 1985 serait un peu supérieure à 100 millions de tonnes, pour une capacité de production de 150 à 165 millions de tonnes. Afin de réduire l'excédent, la diminution de 16 millions de tonnes des capacités prévue dans les plans devrait être doublée, ce qui implique une révision de ces plans, au prix de nouvelles fermetures d'usines et de suppressions d'emplois supplémentaires. En France, le problème risque, également, de se poser, tandis que le déficit des entreprises se creuse dangereusement : il pourrait atteindre 3,5 milliards de francs pour Usinor en 1982, au lieu des 2 milliards prévus, et autant pour Sacilor.

Ces perspectives aggravent les tension au sein de la C.E.E. Le comte Lambsdorf, ministre ouest-allemand de l'économie, a déclaré mercredi que la R.F.A. pourrait prendre des mesures de rétorsion si les aides prodiguées par les gouvernements européens à leur sidérurgie menaçaient les emplois dans l'industrie de l'acier outre-Rhin.

SOCIAL

La C.G.T. conteste l'arrêt de la Cour de cassation qui la condamne à payer des dommages-intérêts à des non-grévistes

« *La C.G.T. ne paiera pas.* » Après l'arrêt de la Cour de cassation confirmant le jugement du tribunal de Lunéville, qui condamne le syndicat à verser 200 000 F de dommages-intérêts aux non-grévistes de l'usine Trailor, la confédération a rappelé que « *l'argent des syndicats continuera à servir l'intérêt des travailleurs et non pas celui du patronat* ». La C.G.T., déclare M. G. Gaume, secrétaire confédéral, considère que la décision de la Cour « *va à l'encontre de la volonté qu'ont exprimé le gouvernement et la majorité du pays. Le droit du travail, matière vivante ; ne peut se déterminer par une instance qui se place très au-dessus des réalités quotidiennes* ». « *Nous n'en restons pas là* », affirme le responsable cégétiste, qui a saisi les pouvoirs publics.

La chambre sociale de la Cour de cassation, présidée par M. Pierre Vellieux, statuant sur le rapport de M. Pierre Sornay, conseiller, et conformément aux observations de Mᵉ de Segogne et aux conclusions de M. Pierre Gauthier, avocat général, a rejeté le pourvoi que le syndicat des métaux C.G.T. de l'usine Trailor de Lunéville avait formé contre le jugement du tribunal d'instance de Lunéville du 7 mars 1980.

Cette juridiction avait condamné le syndicat à verser des dommages et intérêts pour perte de salaire aux cent cinquante-neuf salariés non-grévistes, qui se plaignaient de n'avoir pas pu pénétrer dans l'établissement entre le 28 mai 1979 et le 22 juin 1979, en raison d'une grève avec occupation des locaux, fermeture des portes de l'usine et installation de piquets de grève. Le tribunal d'instance estimait, en effet, que le syndicat des métaux C.G.T., en provoquant et en admettant, dans la conduite de la grève, le recours à des procédures illicites et en s'opposant au libre exercice du travail du personnel de l'usine, avait commis des abus de droit engageant sa responsabilité sur le fondement de l'article 1.382 du code civil.

A l'appui du pourvoi, Mᵉ Arnaud Lyon-Caen avait fait valoir en premier lieu que le syndicat ne pouvait être condamné pour l'exercice abusif d'un droit, qui était la prérogative individuelle de chaque salarié, sans qu'une faute lourde, eût été relevée contre lui. Et que le syndicat, par l'approbation, après coup, des atteintes des grévistes à la liberté du travail, ne pouvait être regardé comme ayant été à l'origine de celles-ci.

Pour rejeter ce premier moyen de droit, les magistrats suprêmes déclarent que le juge du fond, après avoir démontré le rôle déterminant du syndicat C.G.T. au cours des événements, en avait déduit à bon droit que le syndicat avait été l'instigateur et l'organisateur de la grève et qu'au lieu de s'opposer à tout abus il avait suscité les agissements illicites.

Mᵉ Lyon-Caen avait soutenu en second lieu que les grévistes avaient été provoqués à commettre des abus par le refus de la direction d'accepter loyalement la négociation des revendications formulées, encourant ainsi une part de responsabilité.

Syndicats exonérés de responsabilité

Sur ce deuxième moyen de droit, la Cour de cassation répond que le juge du fond a relevé à bon droit que l'employeur n'avait pas opposé un refus de principe à la négociation, que son refus s'expliquait par des considérations économiques exclusives de toute intention de nuire, n'autorisant pas le syndicat et les grévistes à sortir de la légalité.

Au cours de la même audience, conformément aux observations de Mᵉˢ Nicolas et Lyon-Caen et aux conclusions de M. Gauthier, la chambre sociale de la Cour de cassation a, en revanche, donné raison à la cour de rennes qui, dans un arrêt du 30 octobre 1980, avait, contrairement au tribunal de grande instance de Nantes, refusé de condamner les syndicats des métaux C.F.D.T. et C.G.T. à verser des dommages et intérêts à la société Dubigeon-Normandie en réparation du préjudice que lui avait causé la grève de deux mois ayant paralysé le Chantier naval de Nantes de cette société en 1977, pour protester contre l'installation d'horloges pointeuses sur les lieux mêmes du travail et non plus à l'entrée des vestiaires.

La preuve n'ayant pas été rapportée que les syndicats aient commis des fautes en relation avec les dommages provenant d'actions illicites, la cour de Rennes a énoncé à bon droit, disent les magistrats suprêmes, que les syndicats n'étant pas les commettants des grévistes, ne pouvaient, du seul fait de leur participation à l'organisation d'une grève licite, être déclarés responsables de plein droit de toutes les conséquences dommageables provenant d'abus constatés au cours de celle-ci.

● *Le Syndicat des chômeurs* a lancé un nouvel appel aux parlementaires, publié le 12 novembre, pour obtenir la réunion d'une conférence syndicats-patronat-chômeurs-gouvernement pour « *une réforme complète du système d'indemnisation du chômage* ».

AU CONSEIL DES MINISTRES

La prévention et le traitement des difficultés des entreprises

Le garde des sceaux a présenté mercredi 17 novembre au conseil des ministres une communication sur l'ensemble des projets de réformes concernant le traitement des entreprises en difficulté. Comme M. Peyrefitte, M. Badinter, charger d'animer des travaux interministériels sur le sujet, a finalement choisi de diviser la réforme en quatre volets, chacun devant faire l'objet d'un texte de loi séparé. Le premier volet, le plus avancé, concerne la prévention des difficultés. Il prévoit notamment d'élargir le rôle des commissaires aux comptes et des comités d'entreprise et d'obliger les sociétés moyennes ou grosses à établir des documents comptables ou prévisionnels. Soumis à l'approbation de l'ensemble des partenaires sociaux et des ministères concernés, ce premier projet devrait être rapidement présenté pour avis au Conseil d'Etat.

Le deuxième volet de la réforme concerne les professions judiciaires, de syndics et d'administrateurs judiciaires. Outre un contrôle accru de l'activité des mandataires de justice et une modification des conditions d'accès à ces professions (afin d'éliminer le *numerus clausus* de fait qui existe actuellement), le projet prévoit une distinction nette entre les fonctions d'administrateur judiciaire et celles de mandataire liquidateur et la suppression des cumuls, courants aujourd'hui. Le mode de rémunération des professionnels serait également revu.

Le troisième volet vise à modifier les procédures elles-mêmes. Il distingue d'une part le traitement des grandes et des petites entreprises et il établit, d'autre part, deux phases distinctes : la première, d'observation, où le chef d'entreprise assisté du tribunal, d'un expert et, éventuellement d'un administrateur judiciaire établira un projet de sauvegarde, soumis aux créanciers et aux partenaires sociaux de l'entreprise. La seconde phase, de mise en œuvre, permettra soit la poursuite d'activité et l'application du plan approuvé par les créanciers, soit la liquidation de l'entreprise, un mandataire liquidateur se substituant alors à l'administrateur, le but de la réforme étant de distinguer les représentants d'intérêts divergents (partenaires sociaux et créanciers).

Le dernier volet de la réforme, qui a également déjà fait l'objet d'une large concertation avec les intéressés, traite des tribunaux de commerce, dont les statuts – et l'implantation géographique – n'ont guère évolué depuis des siècles. Les modalités d'élection des juges consulaires seront revues et les juridictions spécialisées dans le contentieux des procédures collectives seront créées. Les « *petits* » tribunaux continueraient donc de traiter des affaires courantes, les tribunaux spécialisés se chargeant du traitement des défaillances d'entreprises, plus délicat.

L'ensemble de la réforme fera l'objet de quatre projets de loi qui devraient être déposés à l'Assemblée nationale au cours de la prochaine session de printemps.

V. M.

● *Le nombre des défaillances d'entreprises (règlements judiciaires, liquidations de biens)* s'est établi à 1 825 après correction des variations saisonnières en octobre (2 075 en chiffre brut), contre 1 777 en septembre, soit une progression de 2,7 %.

En octobre 1981, ce nombre atteignait 1 817 : la progression en un an est de 0,44 %. Les dix premiers mois de l'année révèlent une baisse globale du nombre des entreprises défaillantes (– 3,3 %), avec un ralentissement plus fort dans l'industrie (– 12,8 %) que dans le commerce (– 7 %), mais avec un accroissement du nombre des défaillances dans les services (cafés, hôtels, restaurants : + 5,6 %) et spécialement dans les services aux entreprises (+ 9,2 %).

COMMERCE

LA RÉFORME DE LA LOI ROYER

Les régions devraient être juges pour la création de nouveaux commerces

suggère une organisation de professionnels

Promise à plusieurs reprises par le président de la République, la réforme de la distribution avait fait l'objet d'une intervention de M. Pierre Mauroy le 7 juillet dernier au cours de l'émission « Face au public » de France-Inter. Le premier ministre avait alors annoncé que le gouvernement déposerait à l'automne un projet de loi visant à modifier la loi Royer sur le commerce et l'artisanat ; une réforme qui devrait tendre à un meilleur équilibre dans les créations de nouveaux commerces entre les grands et les petits.

Plus près de nous, à la tribune de l'Assemblée nationale, le 26 octobre dernier, M. André Delelis, ministre du commerce et de l'artisanat, assurait que le texte législatif serait inscrit à l'ordre du jour d'un conseil des ministres vers la mi-novembre. On parle maintenant du début décembre, de sorte que ce n'est que l'année prochaine que le Parlement pourrait éventuellement se saisir du texte. La proximité des élections municipales expliquerait en partie l'indécision des pouvoirs publics.

Lasse d'attendre, la Fédération des associations de commerçants (FAC), que préside M. Jean-Marie Calmels et qui revendique 80 000 adhérents, a fait connaître ses propositions en matière de réforme de la loi Royer. Pour ce qui concerne l'urbanisme commercial, la partie la plus visible, sinon la plus spectaculaire de la réforme, la FAC fait une proposition originale : celle de moduler par régions les seuils de surface à partir desquels une autorisation d'implantation est nécessaire. Les seuils sont de 1 000 m^2 (communes de moins de 40 000 habitants) ou de 1 500 m^2 (plus de 40 000 habitants. M. Delelis avait envisagé de les ramener à 400 mètres carrés, ce à quoi s'opposeraient certains ministres. La FAC propose de supprimer la commission nationale d'urbanisme commerciale (qui joue le rôle d'instance d'appel par rapport à la commission départementale) pour lui substituer des commissions régionales, le ministre du commerce arbitrant les éventuels conflits de compétence. Chaque région aurait à définir ses plans quinquennaux d'implantation et les seuils à partir desquels les commissions seraient appelées à intervenir.

Les écarts de barèmes

La FAC souhaite aussi voir régler l'épineux problème des écarts de barèmes qu'elle considère comme « *la source principale des distorsions entre le grand et le petit commerce* ». Le producteur établit des prix de vente en fonction du volume des commandes des distributeurs parmi d'autres critères et les écarts peuvent aller jusqu'à 40 %. Il arrive ainsi que des petits commerçants soient amenés à acheter un produit au prix auquel le vend une grande surface. Quelle marge bénéficiaire peut-il dégager sans être aussitôt accusé d'être un « *fauteur de vie chère* » ?

La FAC propose soir de fixer autoritairement un écart maximum de 15 %, soit d'obliger le producteur à indiquer un prix-plancher à partir duquel il calculerait les surcoûts de production (transport, frais de facturation, d'emballage, etc.).

Ce sont là les deux contributions essentielles de la Fédération des associations de commerçants qui évoque aussi les problèmes de vente à perte ou de délais de paiement. Pour elle, abandonner la petite distribution, c'est à terme se mettre à la merci de la monodistribution et donc supprimer la concurrence à tous les niveaux.

LE PRIX AU LITRE, AU KILO

Le commerce de détail a trois ans pour s'adapter au double étiquetage des produits préemballés

Le double étiquetage de toute une série de produits préemballés, qu'ils soient alimentaires ou non, va s'étendre obligatoirement dans le commerce de détail, de l'hypermarché à la petite boutique, d'ici le premier janvier 1985. Il s'agit de faire figurer, à côté du prix du produit, son prix en litre, au kilo, en un mot, à l'unité de mesure. L'arrêté ministériel, qui avait reçu l'avis favorable du Conseil national de la consommation et du Comité des prix, a été publié *au Bulletin officiel de la concurrence et de la consommation* (l'ancien B.O.S.P., Bulletin officiel du service des prix) le 11 novembre 1982.

Il y a très longtemps que les organisations de défense des consommateurs réclament une telle mesure (qu'appliquent déjà largement certains magasins de grande surface). La grande variété des conditionnements, qui met côte à côte, des pots ou des boîtes d'un même produit (parfois d'une même marque) avec des contenances peu simples (187 grammes, 348 grammes...) rend presque impossible la comparaison des prix.

En 1980, l'Union féminine civique et sociale avait ainsi découvert par exemple quinze poids différents pour la confiture, tandis que l'I.N.C. recensait pour une même moutarde un prix en kilo variant de 8,40 F à 25,29 F., et pour une même laque, un prix au litre de 68,75 F à 163,33 F. La variété des conditionnements fait partie d'une certaine joie de vivre, mais savoir combien coûte réellement le produit qu'ils contiennent est une incontestable élément de choix.

L'arrêté est accompagné d'une annexe énumérant les produits dont les prix devront être doublement affichés : de la viande préemballée au sachet de surgelés, des crèmes glacées aux bières, des petits pots pour nourrissons aux bouteilles d'eau minérale, mais aussi du dentifrice aux détergents, et des shampooings aux produits d'entretien. En tout, plus de quarante familles de produits.

Ce double étiquetage sera obligatoire le 1ᵉʳ mars 1983 dans les hypermarchés (plus de 2 500 mètres carrés de surface de vente), et dans les catalogues de vente par correspondance édités après cette date ; le 1ᵉʳ juillet 1983 dans les supermarchés (de 400 à 2 500 mètres carrés de surface de vente) ; le 1ᵉʳ janvier 1984 dans les supérettes (de 120 à 400 mètres carrés de surface de vente) et le 1ᵉʳ janvier 1985 dans l'ensemble du commerce de détail et chez les artisans.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,2575	7,2600	+ 185	+ 210	+ 370	+ 420	+1000	+1100
$ can.	5,9250	5,9320	+ 50	+ 90	+ 160	+ 225	+ 480	+ 585
Yen (100)	2,7610	2,7650	+ 130	+ 150	+ 265	+ 305	+ 800	+ 865
DM	2,8250	2,8280	+ 135	+ 155	+ 280	+ 305	+ 820	+ 870
Florin	2,5970	2,6005	+ 130	+ 150	+ 285	+ 310	+ 800	+ 850
F.B. (100)	14,5750	14,5930	+ 20	+ 130	+ 10	+ 170	+ 20	+ 335
F.S.	3,3030	3,3075	+ 260	+ 285	+ 505	+ 540	+1400	+1480
L (1 000)	4,9080	4,9130	– 530	– 420	–1040	– 910	–2280	–2030
£	11,6300	11,6400	+ 330	+ 410	+ 730	+ 850	+2150	+2390

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 9/16	9 15/16	9 9/16	9 15/16	9 5/8	10	10	10 3/8
DM	6 7/16	6 13/16	6 3/4	7 1/8	7	7 3/8	6 7/8	7 1/4
Florin	6	8 3/4	6	8 3/4	6 3/16	6 13/16	6 5/16	6 15/16
F.B. (100)	11 1/4	12 3/4	11 3/4	13 1/4	12	13 1/2	12 1/4	13 1/4
F.S.	1 1/8	3 7/8	2 7/8	3 1/8	3 11/16	4 1/16	4 3/16	4 9/16
L (1 000)	17 3/4	20 1/4	23 3/4	26 1/2	24 1/8	26	22 3/8	23 5/8
£	8 3/4	9 3/8	9	9 5/8	9	9 9/16	8 7/8	9 1/2
F. français	13	14	15 1/2	16 1/2	16 1/2	17 1/2	18 5/8	19 5/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



SOCIAL

LA SITUATION DES CADRES

POINT DE VUE

Lucidité et objectivité

par JEAN-CLAUDE GIBLIN (*)

« CADRES *la désillusion* » ; « *cadres le malaise* » ; « *cadres la grogne* »... Depuis la rentrée, l'opposition a entrepris, directement ou par ses relais, une campagne sans précédent visant *à inquiéter, voire soulever, les cadres* pour les récupérer.

Face à cette campagne, le parti socialiste s'efforce à des analyses sérieuses et sait pouvoir compter sur la « lucidité » des cadres. Le « malaise des cadres » existe, mais est-il *dû au gouvernement de gauche ? En* réalité, cette notion remonte à la fin des années 60 où sont apparus les premiers doutes des cadres sur la finalité et la gestion traditionnelles de l'entreprise et où s'est brisé le « *lien affectif* » avec le patronat ; avec la *crise, ce malaise s'est amplifié*, les cadres subissant eux aussi le chômage et la réduction du pouvoir d'achat lors du septennat précédent.

Le changement mis en œuvre par la gauche amène de nouvelles questions. La grande majorité des cadres prévoient une profonde mutation de leur situation (1), la moitié d'entre eux redoutant une « *prolétarisation* », les autres s'attendant à une renaissance de la fonction de cadre demandant « *imagination et énergie* ». Cette dernière attitude est encourageante. Par ailleurs, toutes les enquêtes montrent que les cadres aspirent davantage à des gains qualitatifs (*enrichissement de leur travail*, accroissement de leurs responsabilités, meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle) qu'à des gains pécuniaires. Corrélativement, on constate (2) que les cadres sont *mieux disposés à la solidarité que les* autres catégories sociales. Et ils le seront d'autant plus que les professions protégées ou fermées (3) participeront à l'effort national comme le gouvernement le leur demande.

∴

Implicitement, les cadres acceptent la réduction de l'éventail des salaires qui résulte de la nécessaire progression des bas salaires. Cette contraction, qu'on observe dans tous les pays développés, ne doit pas dis*simuler que la situation des cadres* français est loin d'être mauvaise par rapport à celle de leurs collègues étrangers (4) : à compétence et responsabilités égales, leurs salaires bruts sont dans la moyenne, tandis que leurs salaires nets après impôts *les placent avant les cadres améri*cains, allemands, italiens, hollandais, britanniques et japonais et seulement après les suisses et les espagnols. Au surplus, ils bénéficient d'une protection sociale excellente. Les cadres français sont probablement conscients de cette situation.

Toutefois, il faut toujours rappeler les disparités considérables existant *entre les cadres eux-mêmes quant* aux salaires (éventail entre déciles extrêmes des salaires bruts : 1 à 5), aux avantages et donc aux patrimoines. C'est dire qu'il n'y a rien de commun entre la situation d'un cadre moyen et celle d'un cadre dirigeant et que l'exigence de solidarité doit être modulée.

C'est donc en toute hypocrisie que *la droite, pratiquant la méthode de* l'amalgame, tente de susciter un réflexe catégoriel en assimilant de proche en proche patrons, dirigeants, cadres supérieurs et cadres moyens. Pour nous socialistes, les cadres ne doivent ni s'isoler ni se laisser annexer, mais plutôt rechercher unité et dialogue avec les autres salariés, ce qui n'exclut pas la revalorisation de leur rôle.

Dans ce climat la responsabilité des organisations syndicales est plus importante que jamais : car même si le taux de syndicalisation des cadres est faible, leurs syndicats (C.G.C., U.C.C.-C.F.D.T., U.G.I.C.T.-C.G.T., U.C.I-F.O., U.G.I.C.A.-C.F.T.C.) exercent une influence certaine sur leur opinion.

∴

Si l'on veut bien considérer l'action gouvernementale avec objectivité très nombreux sont les points *positifs au regard des préoccupations* communes de ces organisations : relance de la recherche, mise en place d'une véritable politique industrielle, amorce d'une réforme de l'entreprise au travers des lois Auroux (que la C.G.C. a approuvé « aux trois *quarts* » *à son intercongrès*), courageux effort de gestion dans le domaine social, plus grande justice fiscale jointe à la lutte contre la fraude, mesures en faveur de l'épargne.

Ainsi les principaux engagements de M. Mitterrand à l'égard des cadres ont été tenus. Ajoutons-y l'indexation du barème de l'impôt sur le revenu et le maintien de l'autonomie *des régimes de retraite.*

Les cadres en tant que tels n'ont été l'objet d'aucune discrimination et la pression fiscale n'a crû que pour les plus hauts revenus. Ce bilan, provisoire, pourrait être affiné. Le parti socialiste demande aux cadres et à *leurs organisations de le faire* avec objectivité, et aussi avec mémoire quant au précédent septennat. Que les syndicats interviennent dans le champ politique, qu'ils portent des jugements sur l'action gouvernementale, quoi de plus normal ?

Qu'ils affirment leur « *indépendance* » plutôt que leur apolitisme, quoi de moins surprenant pour les socialistes attachés à l'indépendance syndicale.

Mais cette indépendance politique *demande à être validée par une* « *objectivité* » dans le jugement qui est la condition d'un dialogue fructueux que nous souhaitons poursuivre avec tous.

Lucidité et objectivité sont plus que jamais nécessaires dans la bataille économique où les cadres sont appelés à être en première ligne.

(*) Délégué national aux cadres du parti socialiste.

(1) Sondage GIMCA. *L'Expansion* du 24 septembre 1982.

(2) Sondage Sofrés. *L'Expansion* du 21 mai 1982.

(3) *Toujours plus* de François de Closets.

(4) Enquête société HAY. *L'Expansion* du 2 juillet 1982.



Un essai de Luc Boltanski

(Suite de la première page.)

C'est, en effet, durant la crise des années 30 que les cadres sont apparus. Auparavant, ils ne figuraient pas dans les œuvres romanesques ou théâtrales et ils ne seront retenus dans les statistiques qu'après la *guerre. Le mouvement des cadres* émerge entre 1934 et 1938, lors du débat sur les classes moyennes, thème de regroupement de la bourgeoisie et de la petite-bourgeoisie face au renforcement du mouvement ouvrier. Cette mobilisation a pour enjeu « *l'imposition d'une représentation ternaire du monde social, centrée sur la classe moyenne, élément* « *sain* » *et* « *stable* » *de la nation* ». Cette « *classe tampon* » propose une « *troisième voie* » entre le capitalisme et le collectivisme.

Le syndicalisme des ingénieurs, autour desquels viendront s'agréger les cadres, grands et petits, se dévelo*ppe en réaction aux grèves du prin*temps 1936. Ces « *boucs émissaires* » pris, selon l'expression d'un auteur du temps, entre « *l'enclume de la ploutocratie et le marteau du prolétariat* », se rassemblent contre la classe ouvrière, le gouvernement *de Front populaire et, secondaire*ment, contre le grand patronat accusé de « *complicité* ». Pendant l'occupation, le gouvernement de Vichy établit des institutions corporatives et « *officialise* » le terme cadre dans sa charte du travail. En 1944, à la libération, la Confédération générale des cadres qui se crée assure la continuité du mouvement des ingénieurs et des classes moyennes. Elle s'oppose alors vivement aux pouvoirs issus de la Résistance soupçonnés de vouloir « *resserrer l'éventail des salaires* ». Elle milite pour conserver les avantages acquis et pour obtenir ceux qui ont été conquis *par les ouvriers.*

Le modèle américain

Dans les années 1947-1950, la Confédération des classes moyennes se reconstitue et tente de réunir des *salariés, les petits patrons, les* « *indépendants* » et les « *directeurs* ». Elle échouera parce que s'est opéré un retournement des mentalités. C'est le temps de la « *troisième voie* », où les cadres et les « *nouvelles classes moyennes* » sont pré*sentés, avec l'appui du patronat mo*derniste, en opposition au petit patronat « *poujadiste* » et aux classes moyennes « *traditionnelles* » et « *passéistes* ». Les classes dominantes ont, en effet, découvert l'Amérique et importé ses technologies sociales. Ainsi l'AFAP (Association française pour l'accroissement de la productivité), indique Luc Boltanski, enverra quatre cent cinquante « missions de productivité », soit quatre mille personnes, aux États-Unis durant ces années. Que constatent-elles ? Que la France n'a pas de retard technologique mais manque de « *saines méthodes* » dans la gestion des rapports humains et des facteurs psychologiques à l'intérieur des entreprises. Un « *appareil serré d'encadrement des cadres* » se forme, tandis que naît la liturgie abondante d'une « nouvelle Église ». Il ne s'agit plus que de « *gérer les conflits* », « *communiquer* », « *faire passer le message* », « *tester* », « *lever les inhibitions* », « *neutraliser les défenses* », on parle « *affects* », « *phantasmes* », « *désirs* », « *pulsions* », « *insight* », « *feed back* », « *bocking away* », « *tutoring* », etc. La société américaine s'impose comme l'inéluctable modèle...

Le discours sur le management amène les cadres à prendre conscience de leur existence, en tant *que groupe et, par là, à se réaliser.* Au début des années 60, le groupe se reconnaît dans ses institutions : centres de formation, séminaires, caisses de retraite spécifique, associations pour l'emploi, fédération nationale d'achat. Les cadres ont achevé l'« invention » de leur groupe social ; ils sont là de « toute éternité » et les sociologues peuvent se *mobiliser.*

Un ensemble flou

Mais le « *massage* » permanent, comme dirait Mc Luhan, et la réalité des institutions ne suffiraient pas à assurer la cohésion des troupes si la plupart des petits cadres, et des autodidactes en particulier n'adhéraient à l'« *image socialement dominante* », au style de vie, aux « *valeurs emblématiques* » du groupe, s'ils n'avaient le sentiment de figurer parmi l'élite, et s'ils ne croyaient entamer une carrière. La crise actuelle, par exemple, touche en priorité les autodidactes ; après l'adoubement que constitue l'adhésion à la caisse de retraite des cadres, les malchan*ceux affrontent le bannissement de* l'entreprise, grâce aux diverses recettes mises au point par les technologies sociales pour exclure un collaborateur encombrant. Le cadre autodidacte accède rarement au stade supérieur, ne disposant pas des qualités acquises dans une famille d'origine sociale élevée telles que « *distinction, bonnes manières, finesse, bon goût* ». Soumis à une période d'initiation à l'« esprit maison », le cadre passe par une « *remise en cause de soi* », première étape, écrit Luc Boltanski, de la « *remise de soi* » à l'entreprise. Au sein d'une multinationale, il se convainc d'appartenir à une « *élite sans frontière* ».

Dans cet univers incertain, où s'impose l'organisation dispersée des grands groupes, où des cadres sont toujours plus cadres que d'autres, où le droit des sociétés permet de brouiller la distinction entre patron et cadre, entre autodidacte et bourgeois diplômé, novateur et converti au salariat, où les différences sont vécues comme un malaise, les « *supérieurs* » et les « *subalternes* » ont besoin du nombre des uns et du prestige des autres pour croire en leur existence collective.

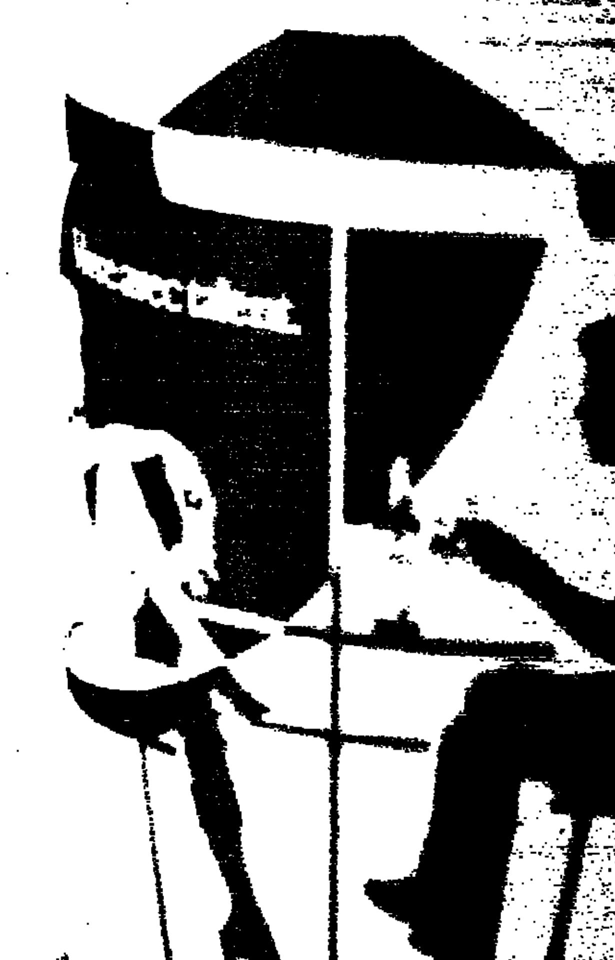
La catégorie des cadres n'éclate pas parce qu'elle constitue justement, « *un ensemble flou* », écrit Luc Boltanski, « *sans critère d'appartenance unanimement reconnu et explicite ni frontières nettes, et que, d'autre part, le système des institutions (les entreprises) sur lesquelles elle repose, est lui-même composé d'un enchevêtrement d'unités interdépendantes et qui s'interpénètrent, que les agents peuvent entrer dans le jeu de la concurrence qui leur est proposé, surestimer leurs chances de promotion (...), avoir de leur avenir une image abusée (...) Elle est maximale, chez les petits cadres, à l'âge, vers la trentaine, où s'opèrent les investissements dans la carrière... C'est souvent dix ou quinze ans plus tard que revient le* « *sens du réel* », *avec violence, mais trop tard, quand les jeux sont faits* ».

On ne peut rendre compte ici de toute la richesse de ce livre et, en particulier, de son analyse lumineuse des rapports entre l'Université et l'industrie. Nombre de cadres, sensibles à l'exception, refuseront le portrait collectif et ondoyant brossé par Luc Boltanski. Tous devront convenir, toutefois, qu'il s'agit là de grande sociologie.

BERNARD ALLIOT.

★ *Les Cadres : la formation d'un groupe social*, de Luc Boltanski, Éditions de Minuit, 526 pages, 89 F.





SOCIAL

Augmentation du chômage en octobre : + 0,2 % en données corrigées + 3,7 % en données brutes

Le nombre de demandes d'emploi non satisfaites s'est accru, en octobre, de 3,7 % en données brutes et de 0,2 % en données corrigées des variations en données saisonnières.

« Pour le quatrième mois consécutif, souligne le ministère chargé de l'emploi, *le nombre des demandeurs d'emplois en données corrigées des variations saisonnières enregistre une stabilité. Il atteint, en effet, 2 millions 44 600 demandeurs d'emplois contre 2 millions 42 300 en juin, soit une augmentation d'à peine 0,1 % en quatre mois. En données brutes, le nombre des demandes d'emplois en fin de mois enregistre la poussée saisonnière habituelle et atteint 2 millions 176 000 personnes, soit une augmentation de plus de 3,7 % par rapport au mois précédent.*

La stabilité enregistrée, souligne le ministère, *est sans précédent au cours des années récentes, puisque, sur la même période de juin à octobre et avec la même méthode de correction des variations saisonnières, le taux d'augmentation a été de plus 5,4 % en 1981 et de plus 3,7 % en 1980. Cette inflexion permet de ramener l'augmentation, par rapport aux mêmes mois de l'année précédente, à 18,7 % contre 26,3 % entre octobre 1980 et octobre 1981. »*

S'il y bien stabilisation, celle-ci signifie cependant une augmentation non négligeable en valeur absolue : le chômage continue d'augmenter. En un mois, 77 500 personnes supplémentaires et en un an 176 000. Autre signe inquiétant : la baisse des effectifs salariés, – 0,3 % au cours du troisième trimestre 1982. Comme le demande le ministre chargé de l'emploi, M. Le Garrec, *la « stabilisation du chômage, pour être consolidée, nécessite cependant que l'ensemble des partenaires s'engagent pleinement dans la lutte pour l'emploi au côté du gouvernement et utilisent pour cela les outils proposés, qu'il s'agisse notamment des nouveaux contrats de solidarité, de la réduction du temps de travail, des aides à la création d'activités, des contrats emploi-formation ou des mesures prises dans le cadre de l'action en faveur des chômeurs de longue durée. »*

LE C.N.P.F. A OFFICIELLEMENT DÉNONCÉ LA CONVENTION UNEDIC

Les chômeurs ne seront pas victimes de la mauvaise volonté du patronat

affirme M. Bérégovoy

Le C.N.P.F. et la C.G.P.M.E. ont officiellement dénoncé la convention qui régit le fonctionnement de l'assurance-chômage (UNEDIC) dans une lettre recommancée, envoyé, mercredi 17 novembre. Dans cette lettre, le patronat affirme son attachement àce la gestion paritèire de l'UNEDIC et à la nécessité d'établir une nouvelle convention afin de construire un système durable et équilibré. Il confirme sa proposition d'ouvrir *« immédiatement »* de nouvelles négociations pour aboutir à un accord *« au plus tard le 31 janvier 1983 »*.

Interrogé mercredi 17 novembre à l'Assemblée nationale par M. Bernard Derosier (P.S., Nord) sur l'échec des négociations entre le patronat et les syndicats à propos de l'UNEDIC, M. Bérégovoy a souligné que les système actuel reste en vigueur jusqu'au 1er février et que la loi permet même de le proroger pour un an. *« Les chômeurs continueront donc de percevoir les prestations et l'État assurera la trésorerie de l'UNEDIC car il serait injuste que les chômeurs soient victimes de la nouvaise volonté du patronat »*, a ajouté le ministre,

M. Bérégovoy a souhaité que tous les syndicats praticipent à la réunion prévue avec le C.N.P.F., vendredi 19 novembre. Si, à nouveau, la négociation échouent, le gouvernement *« ne fuirait pas ses responsabilités et prendrait les mesures nécessaires par décret dès la semaine prochaine »* comme la loi l'y autorise. Si les partenaires souhaitent renégocier une convention, a-t-il dit, le gouvernement *« leur facilitera la tâche étant entendu que l'Etat, qui contribue aux dépenses pour un tiers, devra être associé davantage à la gestion du nouveau système »*.

A propos de l'application de l'ordonnance de la retraite à soixante ans à compter du 1er avril prochain, M. Bérégovoy, soulignant que les partenaires sociaux se sont engagés à s'entendre d'ici au 15 janvier sur l'adaptation du système actuel de retraite complémentaire, a affirmé, au cas où un accord n'interviendrait pas que le gourvernement *« prendrait là encore les mesures nécessaires pour l'application effective du droit à la retraite à soixante ans »* malgré *« les retardataires qui mènent un combat perdu d'avance »*.

La politique sociale à l'épreuve

(Suite de la première page.)

Comme on le précise à Matignon, s'il y a une flambée des prix en 1983, il n'y aura pas d'effet *« immédiat automatique sur les salaires »*, mais *« nous aurons une dette à l'égard des fonctionnaires »*. Le pari est risqué et hasardeux, alors que beaucoup d'experts reconnaissent que le redressement de l'économie nécessitera pendant plusieurs années une ponction sur les revenus directs.

Dans ce contexte, les négociations dans le secteur public et nationalisé sont sur une corde raide. La C.F.D.T seule a signé un accord dans l'audiovisuel. Mais à E.G.F. et aux Charbonnages, les propositions des directions ont été élaborées avant que M. Mauroy ne donne explicitement le feu vert à l'institution de clauses de sauvegarde.

A E.G.F., les discussions sont officiellement achevées sur un texte qui ne comprend pas de clause de sauvegarde et qui n'a été entériné par aucun syndicat. Un relèvement de 2,6 % au 1er novembre a été décidé unilatéralement. Mais, à l'occasion de la procédure de la « marche au pas », qui subordonne chaque majoration future à une discussion avec les syndicats et, en cas d'échec, à un arbitrage de la tutelle, une reprise des négociations n'est pas à écarter. De même, aux Charbonnages, les syndicats n'ont pas ratifié les propositions 1982 (8 % en niveau), mais la négociation sur 1983 reste à ouvrir. Sur quelles bases ?

Dans la foulée de la fonction publique, des évolutions viennent de se produire à la S.N.C.F. et à la R.A.T.P. A la S.N.C.F., la direction a rajouté 0,25 % pour 1982 (soit 8,75 % en niveau pour l'année) et doit examiner, le 23 novembre, la clause de sauvegarde. A la R.A.T.P., la direction a consenti un bonus de 2 % au 31 décembre 1983 (soit 10 % en niveau pour l'année) et a proposé aux syndicats d'examiner une clause de sauvegarde en masse ou en niveau...

Force est en tout cas de reconnaître que ni le secteur public ni le secteur nouvellement nationalisé ne jouent véritablement un rôle pilote dans cette sortie du blocage. Les pouvoirs publics peuvent cependant se satisfaire des deux accords qui viennent d'intervenir dans deux entreprises du groupe Saint-Gobain, Desjonquères et Vetrotex, où tous les syndicats, à l'exception de la C.G.T., ont signé des accords qui prévoient 18 % d'augmentation en niveau sur 1982-1983. Ici, le principe d'une clause de sauvegarde n'est pas arrêté, mais, conformément aux premières instructions de M. Mauroy, un rendez-vous est pris pour janvier 1984...

Le virage sur le pouvoir d'achat illustré par la fonction publique pèse évidemment sur les discussions dans le secteur privé où il y a eu à ce jour vingt-sept accords nationaux de branche touchant plus de 1 million de salariés (sur 13,5 millions). Si des discussions continuent, il y a déjà eu vingt-huit échecs, dont vingt ont été suivis de recommandations patronales, comme dans la métallurgie, la chimie (8,21 % pour 1982 et 7 % pour 1983), ou le seront sans doute prochainement, comme dans les travaux publics. Un tel bilan n'autorise pas à conclure à un nouveau départ ou à un renouveau de la politique contractuelle, qui reste très léthargique.

MICHEL NOBLECOURT.

ÉTRANGER

En Autriche

L'industrie nationalisée a de plus en plus besoin de l'aide de l'Etat

De notre correspondante

Vienne. — L'industrie nationalisée autrichienne, qui vient de subir ses premiers licenciements dans la sidérurgie, connaît des difficultés de plus en plus sérieuses. Elle ne pourrait en tout cas, survivre sans l'aide financière de l'Etat : il lui faudra 3,5 milliards de schillings (1) au moins d'ici à la fin de 1983 pour faire face aux problèmes les plus aigus. Selon un récent rapport établi l'Oe.I.A.G., le holding d'Etat, qui regroupe les entreprises publiques industrielles, 9 milliards de schillings seront, au bas mot, nécessaires d'ici à 1985, afin d'éponger les pertes et de mettre en œuvre les programmes de restructuration.

Comme par le passé, l'Oe.I.A.G. aura recours au marché des capitaux autrichiens et européens pour se procurer ces crédits. L'État les garantira, tout en réglant le service de la dette. Fin 1982, la dette de l'Oe.I.A.G. aura atteint la somme de 10 milliards de schillings, dont 6 milliards pour la sidérurgie.

Pour la seule année 1982, les subventions versées à l'industrie nationalisée s'élèvent à 6,6 milliards de schillings. De 1976 à 1981, cette industrie, qui avait reçu 8,5 milliards de schillings de subventions, n'avait versé à son propriétaire, à savoir l'Etat, que quelque 10 millions de schillings de dividendes.

Sont responsables de la crise, qui touche un cinquième de l'industrie autrichienne, la mauvaise conjoncture internationale, notamment la crise de l'acier, mais aussi le gouvernement, qui a laissé traîner les choses et qui, pour maintenir l'illusion d'emplois sûrs, a soutenu trop longtemps les « canards boiteux ».

Premiers licenciements

Après le désastre de 1981, l'Oe.I.A.G. a, durant les six premiers mois de 1982, enregistré des pertes de l'ordre de 1,8 milliards de schillings. La légère amélioration des résultats par rapport à la même période de 1981 (2,1 milliards de schillings de pertes), résulte toutefois uniquement de la hausse des prix de certains produits sur le marché européen dont ont profité les aciéries de la société Voest-Alpine.

Une seule société nationalisée continue à faire des profits, la Compagnie pétrolière Oe. M.V., grâce à l'exploitation des gisements autrichiens. En revanche, le raffinage a été déficitaire, tandis que la Chemie-Linz, qui avait en 1981 un bilan positif, a été victime de janvier à juin d'un fléchissement brutal de la conjoncture qui s'est soldé par des pertes de 400 millions de schillings. Cependant, la Voest-Alpine, de loin l'entreprise nationalisée la plus importante avec 41 OOO salariés, (l'Oe. I.A.G. en compte actuellement 113 000), qui avait connu une année noire en 1981, a considérablement amélioré ses résultats dans le courant du premier semestre 1982, en réduisant ses pertes à 200 millions de schillings (1,7 milliard durant la même période de 1981 et 2,4 milliards pour l'ensemble de l'année dernière). Mais, compte tenu d'une nouvelle baisse de la demande, suivie d'une détérioration sensible des prix de certains produits sidérurgiques, les perspectives sont très mauvaises pour le deuxième semestre.

Depuis le mois d'août, les 1700 ouvriers des usines Donawitz sont en chômage partiel. Même situation pour environ 4 500 employés et ouvriers de la V.E.W, la société productrice d'aciers spéciaux (15 500 salariés au total), dont les carnets de commandes se dégarnissent. De plus, 390 ouvriers seront licenciés d'ici à la fin de l'année, et 300 partiront à la retraite anticipée. Au total, en 1982, les pertes prévisibles de la sidérurgie seront de l'ordre de 1,2 milliard, notamment à la suite d'un ralentissement sensible – par rapport au premier semestre 1982 les commandes ont diminué d'un quart environ – des exportations vers les pays de l'Est et de l'Amérique latine.

Le dos au mur

M. Oskar Gruenwald, directeur général d'Oe. I.A.G reste toutefois optimiste : en 1984, estime-t-il, l'industrie nationalisée n'aura plus besoin de subventions pour sortir de l'impasse. Afin de diversifier la production et d'élargir la collaboration internationale, l'Oe.I.A.G. a fondé une société d'implantation et de coopération industrielles (I.D.C.) chargée de promouvoir l'implantation de nouvelles industries, de rechercher des investisseurs. Un tiers environ de la production du secteur industriel nationalisé est destiné à l'exportation et l'Oe.I.A.G. a réalisé, en 1981, un cinquième des ventes autrichiennes à l'étranger.

Les responsables du secteur nationalisé sont unanimes à dire que le temps des « canards boîteux », maintenus en vie grâce à une politique de soutien coûteuse, est terminé et qu'il faut donner également un sérieux coup de frein aux privilèges sociaux de ce secteur, qui jouait, jusqu'à présent, un rôle « moteur » dans la politique des syndicats. Ils ont des difficultés à se faire entendre du gouvernement, qui craint toute agitation en période préélectorale ; mais les directeurs des entreprises nationalisées se trouvent le dos au mur.

Ainsi, M. Heribert Apfalter, directeur général de Voest-Alpine, a, lors de la discussion sur les revendications salariales des métallos, indiqué aux syndicats que *« seule une augmentation de 0 % »* était justifiable en raison de la situation financière de l'entreprise. La demande syndicale d'une cinquième semaine de congés payés n'a pas tardé aussi à faire réagir les directeurs des entreprises nationalisées, ainsi que les entrepreneurs privés.

En Autriche, le moment semble proche, où l'Etat-Providence rencontrera ses limites, en se heurtant aux dures réalités du marché. Cette échéance placera la fameuse concertation sociale face à sa plus rude épreuve, depuis sa création, après la seconde guerre mondiale.

WALTRAUD BARYLI.

(1) 1 schilling = 0,4 F.

● *La hausse des prix en Yougoslavie a été de 26,4 % en dix mois.* Cette augmentation a été enregistrée sur les prix à la consommation depuis le début de 1982. Malgré le blocage instauré fin juillet par le gouvernement, cette hausse a atteint 2,1 % en octobre. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

LA REDUCTION DE 10 % DE L'IMPOT SUR LE REVENU POURRAIT ETRE AVANCÉE DE SIX MOIS.

Le président Reagan a déclaré, mercredi 17 novembre, qu'il était possible que la réduction de 10 % de l'impôt sur le revenu prévue pour juillet 1983 soit avancée au 1er janvier. Cette réduction serait la troisième du programme présidentiel qui prévoyait au total une baisse de 25 % de cet impôt.

Le fait d'avancer de six mois cette dernière étape stimulerait une activité économique qui continue de décliner comme le montrent les dernières statistiques : après la baisse de 0,8 % de la production industrielle en octobre par rapport à septembre (– 8,6 % en un an) vient d'être annoncée également pour octobre une baisse de 0,8 % de l'utilisation des capacités de production des entreprises industrielles qui revient ainsi à 68,4 %, soit le taux le plus bas enregistré depuis trente-cinq ans.

Cependant l'idée d'avancer de six mois la baisse de l'impôt sur le revenu – défendue notamment par M. Donald Regan, secrétaire au Trésor – n'est pas partagée par tout le monde. Ainsi M. Martin S. Feldstein, qui préside le groupe des conseillers économiques de M. Reagan, y est opposé – de même, semble-t-il, que M. David A. Stockman, directeur du budget, – faisant remarquer qu'un accroissement du déficit budgétaire ferait monter les taux d'intérêt, ce qui pénaliserait l'investissement, les exportations et le logement.

● Le Mexique a sollicité, mardi 16 novembre, auprès des banques internationales, un nouveau report de quatre-vingt-dix jours du règlement des échéances de sa dette extérieure, a-t-on appris à Mexico de sources bien informées. Les autorités mexicaines, rappelle-t-on, avaient obtenu en août dernier un premier délai, qui expire le 23 novembre.



AGRICULTURE

A PROPOS DES NÉGOCIATIONS FRANCO-SOVIÉTIQUES

Les rumeurs de Bruxelles

La France a-t-elle signé un accord secret avec l'Union soviétique ? La rumeur est née à Bruxelles dans l'entourage de la Commission européenne. Lors de son voyage à Moscou du 13 au 17 octobre, Mme Cresson aurait pu s'entendre avec l'Union soviétique sur un volume de denrées exportables par la France. Celle-ci a démenti, mais la rumeur était née, jetant la suspicion sur la réalité des rapports franco-soviétiques.

Le *Financial Times* du 17 novembre titrait : « La C.E.E. subodore un accord secret entre la France et l'Union soviétique ». Ce fut le premier temps. Dans un second, il fut dit que de nombreux points de l'accord conclu restaient à éclaircir. La France, avait expliqué Mme Cresson à son retour, avait échangé avec l'Union soviétique une lettre d'intention, dans laquelle les Russes s'engageaient à accroître leurs achats de denrées agricoles. Aucun chiffre n'avait été fixé, avait précisé le ministre, afin de ne pas contrevenir aux dispositions communautaires. Il s'agissait d'un accord-cadre, d'une intention politique, et l'absence même de chiffre a pu faire douter du sérieux des intentions soviétiques.

Il se trouve que les exportations agricoles de la Communauté sont subventionnées par des restitutions, dont la Commission détermine le montant. Celui-ci représente la différence entre le cours mondial et le prix européen. Il est déterminé quasi quotidiennement. Méthode peu pratique dès qu'il s'agit de conclure des contrats à long terme, de régulariser le marché international et de rivaliser à l'exportation avec les autres pays exportateurs, Etats-Unis surtout.

Toujours est-il que la Commission européenne se sent, puisque c'est elle qui « subventionne », comme la gardienne du négoce agro-alimentaire de la Communauté. Un accord-cadre comme celui passé entre Moscou et Paris lui retire une part de son pouvoir. C'est une première approche. Il en est une seconde : à partir du moment où la Commission se sert de ce pouvoir pour contrer les initiatives françaises, sans pour autant promouvoir une politique d'exportation de la Communauté, on peut se demander si la gardienne des règlements que se sont donnés les Dix ne cherche pas, en fait, à éviter que la Communauté ne deviennent un des grands du négoce alimentaire, ce qu'ils n'ont précisément jamais défini.

Pendant que la Commission temporise sur la reprise des restitutions pour les exportations de beurre vers l'Union soviétique, les Etats-Unis jettent leurs surplus sur le marché. Pendant qu'elle tente de freiner les exportations céréalières de la France, toujours à destination de l'Union soviétique, les producteurs américains font pression sur M. Reagan, afin que l'accord céréalier entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., limité à un an, soit transformé en accord à long terme, et que les négociations sur ce thème, gelées depuis l'instauration de l'état de guerre en Pologne, reprennent.

Quel est le jeu de la commission ?

C'est dans ce contexte qu'il faut apprécier l'intention de certains hauts fonctionnaires de la Commission d'entamer une procédure d'infraction contre la France, à propos de l'accord qu'elle passa avec Moscou en octobre. Les commissaires européens devaient s'en saisir, mercredi 17 novembre, à Strasbourg. Cet examen a été reporté, *sine die*. Preuve que le dossier était mince.

A Paris, on s'étonne de la persévérance avec laquelle la gardienne des règlements communautaires s'ingénie, en fait, à contrarier les initiatives françaises. Ce fut le cas lorsque la Commission s'est, brièvement, opposée aux opérations de contrôles sur les magnétoscopes japonais. Ce fut le cas encore lorsque, à propos des exportations de beurre, elle s'y prit de telle manière que le gouvernement français paraissait préférer vendre aux Soviétiques plutôt qu'aux indigents de la Communauté.

Dans l'affaire de l'accord avec Moscou, le fait qu'elle éclate trois jours après le démenti infligé par la diplomatie française à un accord américano-européen sur le commerce Est-Ouest ne relève sans doute pas du hasard. Tout se passe comme si nos partenaires de la Communauté, allemand et britannique surtout, irrités par le cavalier seul de la France, dans son négoce avec l'Est et face aux Etats-Unis, faute de pouvoir contrer directement le gouvernement de la gauche en France, avaient confié cette tâche à leurs nationaux de Bruxelles. A ce jeu, les fonctionnaires de la Communauté et la Communauté elle-même ne peuvent que perdre en crédibilité.

JACQUES GRALL.

● **Restrictions britanniques sur la bière et les briquets français.** — Le gouvernement britannique a décidé d'imposer des restrictions sur les importations « touristiques » de bière et de briquets mécaniques en provenance de France. Le trésor a annoncé, le 16 novembre que, dorénavant, les voyageurs se rendant Outre-Manche ne pourraient plus rapporter au maximum par personne que 50 litres de bière au lieu de 400 et 25 briquets contre 300. Il s'agit ainsi d'empêcher le développement excessif de ce commerce que favorisent à la fois le taux de change avantageux de la livre par rapport au franc et les très bas tarifs d'excursion qu'offrent les compagnies pour remplir leurs navires pendant la saison creuse de l'hiver. La bière coûte moitié moins cher en France qu'en Grande-Bretagne où, considérée comme boisson alcoolisée, elle est frappée d'un gros impôt par le fisc. — *(A.F.P.)*

LES ÉLECTIONS AUX CHAMBRES D'AGRICULTURE

Le mouvement mutualiste et coopératif soutiendra la F.N.S.E.A.

Les élections aux chambres d'agriculture auront lieu le 28 janvier 1983. Enjeu exceptionnel pour des élections exceptionnelles, puisque le gouvernement, en ayant instauré un nouveau mode de scrutin, proportionnel, compte en faire le test de la représentativité des tendances syndicales de l'agriculture.

M. Guillaume, président de la F.N.S.E.A., ne s'y est pas trompé, qui a présenté, entouré de M. Michon, président de la Confédération nationale de la Mutualité, de la coopération et du Crédit agricole (C.N.M.C.C.A.), et de M. Guyau, président du Centre national des jeunes agriculteurs, une plate-forme commune. (*Elle défend le maintien du plus grand nombre d'exploitations, une politique plus volontariste d'installation des jeunes, le rétablissement des grands principes de la politique agricole commune, la suppression totale des M.C.M.*) Les trois organisations appellent à voter pour des listes au slogan commun : « *Unité et force paysannes* ».

La C.N.M.C.C.A. (organe de représentation du mouvement coopératif et mutualiste) ne pouvait sans doute pas résister à l'appel à l'unité lancé par le syndicalisme dominant. Trop d'années de vie commune ne pouvaient l'en dispenser. La F.N.S.E.A., de son côté, ne pouvait pas ne pas obtenir le soutien des dirigeants des outils professionnels dont s'est dotée l'agriculture. Il n'empêche que le nouveau mode de scrutin provoque un malaise : les adhérents de la Mutualité sociale, des coopératives et du Crédit agricole ne se reconnaissent pas obligatoirement dans la F.N.S.E.A. Certains, même, sont des adhérents contraints dans la mesure où ces organisations détiennent un monopole.

Le malaise a été ressentie surtout à la Confédération française de la coopération agricole, où le conseil d'administration a trouvé une formule bien subtile : d'accord pour signer la plate-forme au sein de la C.N.M.C.C.A., mais pas de signature apportée par chacune des branches qui composent la Confédération. Pour la C.N.M.C.C.A. elle-même, chaque terme de la plate-forme a été pesé : on ne voulait pas d'attaque ni contre le gouvernement ni contre les autres centrales syndicales. Au prix de l'unité qui lui est indispensable, la F.N.S.E.A. a accepté. Mais ces distinctions sont, là encore, bien subtiles : le Crédit agricole, la coopération et les mutuelles « roulent », de fait, pour la F.N.S.E.A. — J. G.

A Rennes, manifestation pour une autre politique agricole

De notre correspondant

Rennes. — Huit cents travailleurs-paysans ont participé mardi 16 novembre à Rennes à une manifestation régionale (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de Loire) pour demander l'application d'une autre politique agricole. De la Caisse de la mutualité sociale agricole au Crédit agricole, à la mairie où une motion a été déposée à l'intention du ministre de l'agriculture, les manifestants ont dénoncé les difficultés d'installation des jeunes, la multiplication des cas difficiles, l'endettement croissant des agriculteurs et de la crise de secteurs entiers de produits qui « *ne sont pas des accidents mais le résultat d'une politique qui n'a pas changé.* »

Réclamant un nouveau statut pour les paysans (garantie de revenu, définition de quantum de production par travailleur, possibilité de location des terres, insertion dans le dispositif général de protection sociale), les travailleurs-paysans de l'Ouest demandent au gouvernement de prendre « *des mesures immédiates indispensables au maintien de l'emploi et du revenu paysan* ». Parmi celles-ci, le relèvement des prix de marché de l'œuf et du mouton, l'amélioration de la procédure des cas difficiles et diverses dispositions de nature à favoriser l'installation des jeunes.

La manifestation qui s'est déroulée sans incident, s'est achevée par une vente directe à prix coûtant d'œufs, de volailles et de viande de mouton. Auparavant, des morceaux de moutons avaient été distribués gratuitement tout au long du cortège : ils provenaient de la saisie mardi matin à Vitré de deux carcasses de mouton anglais découvertes lors de l'interception d'un camion frigorifique de la société vitréenne d'abattage qui a déposé une plainte pour ce vol.

C.T.

● **Coopération transfrontalière.** — La France a récemment signé à Strasbourg la convention du Conseil de l'Europe sur la coopération transfrontalière. La convention sera soumise au Parlement français à sa prochaine session pour ratification. Elle est déjà en vigueur dans huit pays du Conseil de l'Europe, dont l'Allemagne fédérale et la Suisse, se trouve, et en instance de ratification en Belgique, au Luxembourg et en Italie. La convention fournit avant tout un cadre juridique pour faciliter la coopération transfrontalière ; elle permet notamment la création de syndicats et d'associations de collectivités locales transfrontalières. — *(Corr.)*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LA BANQUE NATIONALE DE PARIS EN ASIE

M. René Thomas, président, accompagné de M. Jacques-Henri Wahl, directeur général, et de M. Emmanuel Philippon, directeur des relations agences et filiales extérieures, vient d'effectuer un voyage en Asie.

Après avoir assisté à Tokyo au conseil d'administration de la Société financière européenne qui réunit, on le sait, neuf des principales banques commerciales du monde, dont la B.N.P. et la Sumitomo Bank, le président Thomas a visité la succursale de la B.N.P. à Tokyo. Cette dernière et son agence rattachée d'Osaka placent la B.N.P. en bonne place au Japon, après les banques américaines implantées de longue date.

Le président Thomas et ses collaborateurs se sont ensuite rendus à Macao, où la B.N.P. dispose d'un bureau de représentation. Ce bureau, après les échanges de vues qui ont eu lieu avec les autorités portugaises, sera incessamment transformé en succursale de plein exercice.

A Hongkong, la délégation de la B.N.P. a rencontré différentes personnalités, parmi lesquelles : M. Bremridge, secrétaire d'Etat aux finances, et lord Kadoorie, président de la China Light, avec lequel ont été évoqués la construction de la centrale nucléaire de Canton et les moyens de faire avancer un projet qui intéresse Framatome et diverses entreprises françaises. Des entretiens ont également eu lieu avec M. Fei Yi Min, député de l'Assemblée du peuple et directeur du journal *Ta Kung Pao*, de même qu'avec des responsables de la Banque de Chine. Des conversations se sont tenues en particulier sur le développement des zones économiques spéciales. La B.N.P. ouvrira un bureau de représentation à Shenzen, en décembre prochain. Ce sera le quatrième bureau de la B.N.P. en République populaire de Chine après ceux de Pékin, Canton et Shanghai.

A l'issue d'une séance de travail à la succursale principale de la B.N.P. à Hongkong, M. Thomas et les membres de la délégation ont visité les agences de la banque implantées dans les nouveaux territoires. Ainsi, depuis son arrivée à Hongkong, il y a bientôt un quart de siècle, la B.N.P., avec ses vingt sièges, apparaît-elle maintenant comme une banque chinoise au service de la présence française, mais aussi, de plus en plus, de la population et des entreprises chinoises.

A Singapour, le président Thomas et ses adjoints ont été longuement reçus en audience privée par M. Lee Kuan Yew, premier ministre. Ils ont rendu visite au directeur de la Monetary Authority of Singapore et au président de la Post Office Savings Bank. Cette dernière est, depuis quatre ans, le partenaire de la B.N.P. dans une « merchant bank » locale, la B.N.P. South East Asia. Ils ont également rencontré Son Excellence M. Philippe Marandet, ambassadeur de France à Singapour. Une grande réception a souligné l'intérêt que la B.N.P. porte à l'évolution de la République de Singapour et les excellentes relations qu'elle y entretient.

Dans le cadre du développement du réseau B.N.P. en Asie du Sud-Est, le président Thomas et ses collaborateurs ont également reçu la visite des dirigeants de l'une des grandes banques privées indonésiennes, l'Umum National, avec laquelle ils ont décidé de signer un accord de coopération qui prendra effet le 1er décembre prochain.

M. Wahl et M. Philippon se sont ensuite rendus en Malaisie, où la B.N.P. dispose jusqu'ici d'un bureau de représentation. Ils ont rencontré différentes personnalités parmi lesquelles l'ambassadeur de France, Son Excellence Mme Marie-Thérèse de Corbie. Ils ont eu également des entretiens avec le ministre des finances et le gouverneur de la Banque centrale, auprès desquels ils ont confirmé le désir de la B.N.P. de prendre une participation dans une banque locale. Cette nouvelle réalisation facilitera le développement des relations commerciales entre les entreprises françaises et malaises.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS ET DU TOURISME

La Compagnie internationale des Wagons-Lits et du Tourisme qui s'était rendue acquéreur d'un bloc de contrôle représentant 37,21 % du capital de la Compagnie P.L.M. détient aujourd'hui 640 084 actions à la suite de l'acquisition des titres présentés sur le marché au comptant et à terme de la Bourse de Paris entre le 21 octobre et le 15 novembre.

Avec 87,53 % du capital de P.L.M., la C.I.W.L.T. possède désormais deux chaînes disposant d'implantations géographiquement complémentaires qui la placent dans les 30 premières organisations hôtelières du monde.

La C.I.W.L.T., dont le réseau d'agences de voyages compte 450 points de vente répartis dans plus de 30 pays, poursuit son essor dans l'activité du tourisme.

En prenant le contrôle de la Compagnie P.L.M., elle entend, en particulier, développer l'activité hôtelière de cette société.

COMPAGNIE P.L.M.

Le Conseil d'administration de la Compagnie P.L.M. a enregistré la démission de l'Européenne de Banque. M. Jacques-Bernard Dupont, administrateur-directeur général de la C.I.W.L.T., a été coopté à sa place.

M. Jacques Getten, Président-directeur général de la Compagnie P.L.M., ayant demandé à être déchargé de ses fonctions, M. Jacques-Bernard Dupont a été élu Président-directeur général de cette Compagnie.

Le mandat de l'ensemble des membres du Conseil prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 1983 qui statuera sur les résultats des comptes de 1982.

CIT ALCATEL

Le chiffre d'affaires pour les neuf premiers mois de 1982 s'est élevé à 4 076 millions de francs, en progression de 17,50 % par rapport à la période correspondante de 1981 (3 469 millions de francs).

Pour l'ensemble constitué par Cit-Alcatel et ses filiales, le chiffre d'affaires hors taxes consolidé réalisé à fin septembre 1982 s'élève à 8 392 millions de francs, en augmentation de 21 % par rapport au montant à fin septembre 1981 (6 944 millions de francs). Pour l'ensemble de l'année, selon la prévision actuelle, la progression du chiffre d'affaires consolidé devrait être voisine de 15 %.

IMMINDO

Le conseil d'administration d'Immindo S.A. s'est réuni le 9 novembre 1982, sous la présidence de M. Gérard Dangelzer, à l'effet d'examiner l'activité de la société et les prévisions de résultats pour l'exercice 1982.

Les recettes locatives appelées au titre du premier semestre 1982 se sont élevées à 12 207 000,68 F contre 11 233 369,76 F pour la même période en 1981, soit une augmentation de 8,67 %, le blocage des loyers n'étant intervenu qu'à compter du 11 juin 1982. La situation provisoire du bilan au 30 juin 1982 fait ressortir un résultat bénéficiaire de 11 237 738,09 F après une dotation de 1 132 776,66 F aux comptes d'amortissements et de provisions, contre 10 259 978,73 F au 30 juin 1981, soit une progression de 9,53 %.

Depuis le début de l'année, l'activité d'Immindo se poursuit dans des conditions satisfaisantes : le taux d'occupation des immeubles d'habitation reste très proche de 100 % et la quasi-totalité des surfaces de bureaux libérées au cours du premier semestre a été relouée.

Par ailleurs, les recherches d'investissements ont été activement poursuivies pour réemployer le solde des disponibilités provenant de la cession des immeubles de Nantes et de Clayes-sous-Bois. En définitive, Immindo a décidé d'acquérir un ensemble immobilier, comprenant deux immeubles à usage de bureaux d'une surperficie globale de 2 900 m² environ, situé dans la proche banlieue ouest de Paris.

L'exercice 1982 devrait enregistrer une progression des recettes locatives permettant ainsi d'envisager un nouvel accroissement du dividende.

GRANDS MOULINS DE PARIS

Distribution d'une action gratuite pour dix actions anciennes

Le conseil d'administration agissant en vertu de l'autorisation qui lui a été conférée par l'assemblée générale extraordinaire du 26 juin 1979 a décidé d'augmenter le capital de 93 150 000 F à 102 465 900 F par incorporation de 9 315 000 F prélevés sur le poste « Réserve de réévaluation ».

Les actions nouvelles seront attribuées et réparties gratuitement aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes.

Ces actions porteront jouissance du 1er janvier 1982 et ont été créées coupon n° 35 attaché.

Les demandes d'attribution sont reçues depuis le 8 novembre jusqu'au 8 décembre 1982 au siège de la société, 15, rue Croix-des-Petits-Champs, 75001 Paris et aux guichets chargés du placement.

Une notice légale relative à cette opération a été publiée au BALO du 1er novembre 1982.

PARIBAS

PARIBAS GESTION (SICAV)

	30-06-1982	30-09-1982
ACTIF NET	M.F. 576,49	M.F. 620,21
Répartition :	%	%
— Actions françaises	5,9	5,2
— Actions étrangères	35,1	34,9
— Obligations françaises :		
- convertibles	2,4	2,2
- autres	28,7	29,3
— Obligations étrangères	22,9	21,7
— Liquidités	5	6,7
	100	100
Nombre d'actions en circulation	1.788.848	1.793.473
Valeur de l'action	F 322,07 (1)	F 345,87

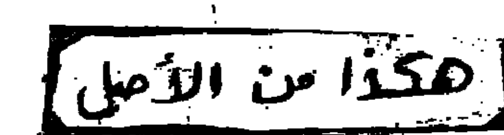
(1) Après détachement le 30 avril 1982 d'un coupon net de F 13,48 assorti d'un crédit d'impôt de F 1,07.

PARIBAS

SOFRINVEST (SICAV)

	30-06-1982	30-09-1982
ACTIF NET	M.F. 254,91	M.F. 291,43
Répartition :	%	%
— Actions françaises	9,7	11,2
— Actions étrangères	24,8	26,4
— Obligations françaises :		
- convertibles	0,3	0,2
- autres	37,2	40,3
— Obligations étrangères	19,4	15
— Liquidités	8,6	6,9
	100	100
Nombre d'actions en circulation	911.300	981.610
Valeur de l'action	F 279,49 (1)	F 297,06

(1) Après détachement le 7 avril 1982 d'un coupon net de F 14,86 assorti d'un crédit d'impôt de F 1,23.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

17 novembre

Plus résistant

La nouvelle et forte baisse de Wall Street n'a pas eu vraiment d'influence sur la Bourse de Paris. Après trois séances de repli, le marché s'est montré plus résistant mercredi. Hausses et baisses ont alterné dans tous les compartiments, ne prenant qu'assez rarement de l'ampleur, et, à la clôture, l'indicateur instantané n'avait pratiquement pas varié (+ 0,01 %).

« Le marché n'a même plus la force de baisser », *assurait un professionnel. Peut-être est-ce vrai. Force est quand même de constater qu'autour de la corbeille le climat n'était pas mauvais. Beaucoup n'excluaient pas une reprise au New-York Stock Exchange, faisant valoir le facteur technique mais aussi les espoirs encore nourris outre-Atlantique, malgré les déceptions, d'un redémarrage de l'appareil économique. Illusion ou optimisme irraisonné ? En tout cas, le plus grand nombre cherchaient à se rassurer et l'appel à la mobilisation des forces lancé par le président de la République a eu quelques échos sous les lambris.*

En revanche, les dernières prévisions de l'O.C.D.E., plus pessimistes que les précédentes, n'ont guère retenu l'attention. Maintenant que les dégagements en vue de la prochaine liquidation du 22 novembre sont à peu près terminés, la Bourse reste l'arme au pied dans l'attente de la mise au point des nouveaux instruments d'épargne.

La devise-titre a baissé dans le sillage du dollar et s'est négociée entre 8,81 F et 8,85 F. Alors que, la veille, elle s'était échangée jusqu'à 8,97 F.

La timide reprise de l'or a paru se confirmer. A Londres, l'once de métal jaune s'est traitée à 412,60 dollars (+ 5,10 dollars). A Paris, le lingot a regagné 950 F, à 96 000 F. Stabilité du napoléon à 661 F et du volume des transactions : 11,60 millions de francs, contre 11,99 millions de francs.

NEW-YORK

Nette reprise

Tranchant sur trois séances de baisse consécutive, le marché new-yorkais a opéré une nette reprise mercredi, et l'indice Dow Jones a regagné 19,50 points pour s'établir à 1 027,50 en clôture.

Pour l'instant, rien n'a filtré sur la réunion de la commission de l'Open Market, l'organe directeur de la Reserve fédérale américaine, qui s'est tenue mardi, et il faut, en général, plusieurs jours, voire deux à trois semaines avant que le Fed distille peu à peu les directives retenues.

De nombreux analystes pensent cependant que en dépit de cet élément défavorable, la Réserve fédérale va poursuivre sa politique de baisse des taux d'intérêt amorcée à la mi-août, et certains d'entre eux anticipent d'ores et déjà une prochaine réduction du taux d'escompte, qui se situe à 9 1/2 % depuis le 12 octobre dernier.

Les derniers propos du directeur du Fed vont d'ailleurs dans ce sens, font-ils valoir, citant une phrase de M. Paul Volcker selon lequel de *« nouvelles réductions de taux d'intérêt seront les bienvenues »*.

Au Big Board, les échanges ont été peu étoffés (84,44 millions d'actions seulement ont trouvé preneur, contre 102,91 millions mardi), et les observateurs du marché voient dans cette contraction du volume des transactions une preuve de la prudence chez certains opérateurs. Les hausses l'ont finalement emporté sur les replis dans la proportion de trois contre un environ.

VALEURS	Cours du 16 nov.	Cours du 17 nov.
Alcoa	26 3/8	26 5/8
A.T.T.	61 7/8	61 3/4
Boeing	27 3/4	29 3/8
Chase Manhattan Bank	51	53
Du Pont de Nemours	39	38 1/2
Eastman Kodak	89 5/8	92 1/8
Exxon	28 1/4	29
Ford	30 1/4	31 1/8
General Electric	87 5/8	89
General Foods	42 3/4	42 7/8
General Motors	55 1/4	55 5/8
Goodyear	30 1/2	31 3/4
I.B.M.	81 7/8	84
I.T.T.	31 3/4	31 7/8
Mobil Oil	23 3/4	25
Pfizer	69 1/4	69 1/2
Schlumberger	39 1/4	39 3/4
Texaco	29 1/4	30 5/8
U.A.L. Inc.	27 5/8	28 1/8
Union Carbide	55	55 3/4
U.S. Steel	20	20 1/8
Westinghouse	35 3/8	36 5/8
Xerox Corp.	38	38 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GRANDS MOULINS DE PARIS. – La société a décidé d'augmenter son capital social par incorporation de réserves pour le porter de 93,15 à 102,46 millions de francs. A cette occasion, des actions nouvelles seront créées, qui seront réparties gratuitement à raison d'une action nouvelle pour dix actions anciennes, ces titres nouveaux étant créés avec jouissance du 1er janvier 1982.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice en cours, Grands Moulins de Paris a réalisé un chiffre d'affaires (hors taxes) de 1,53 milliard de francs (contre 1,42 milliard l'année dernière à la même époque) pour la seule activité de minoterie, ainsi que 213,9 millions de francs (contre 184,3) pour les aliments de bétail.

B.S.N. - GERVAIS-DANONE. – Poursuivant sa politique de désengagement du secteur verre plat, la société vient de céder la dernière participation qu'elle détenait dans cette activité, à savoir un intérêt de 47,5 % dans la société espagnole Celo, laquelle a été reprise par la firme belge Glaverbel, filiale à présent du groupe japonais Asahi.

EUROPE 1. – Europe 1 Image et son prévoit, pour l'exercice clos le 30 septembre dernier, un bénéfice (après impôts et provisions) supérieur à 50 millions de francs contre 42,3 millions pour l'exercice précédent, ce qui correspond à une augmentation de 18 % environ.

En ce qui concerne le résultat consolidé, la part du groupe devrait être supérieure à 48 millions de francs contre 44,6 millions précédemment, et le conseil d'administration prévoit d'ores et déjà de recommander à ses actionnaires la distribution d'un dividende net de 30 F par titre, identique à celui de l'exercice 1981/1982.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	16 nov.	17 nov.
Valeurs françaises	104,4	
Valeurs étrangères	128,6	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	16 nov.	17 nov.
Indice général	100,7	100,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 18 novembre .... 13 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17 nov.	18 nov.
1 dollar (en yens)	263,50	262,70

BOURSE DE PARIS Comptant 17 NOVEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	0 395
5 %	34 60	3 973
3 % amort. 45-54	71	0 898
4 1/4 % 1963	102	0 625
Emp. N. Eq. 6 % 67	110 30	2 795
Emp. 7 % 1973	8339	..
Emp. 8,80 % 77	101 70	4 316
9,80 % 78/93	81 80	3 464
8,80 % 78/86	82 70	8 221
10,80 % 79/94	84 10	2 219
13,25 % 80/90	94 20	6 098
13,80 % 80/87	95 60	1 248
13,80 % 81/99	95 85	11 807
16,75 % 81/87	104 10	3 166
16,20 % 82/90	101 85	13 715
16 % juin 82	101 35	7 101
E.D.F. 7,8 % 61	130	12 612
E.D.F. 14,5 % 80-92	94 60	6 185
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	98 70	6 084
CNB Paribas	98 70	6 084
CNB Suez	98 70	6 084
CNI janv. 82	98 65	6 084

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	178	....
Aciers Peugeot	58	57
Actibail	150 60	150 50
Agence Havas	....	....
A.G.F. (St Cent.)	380	380
A.G.P. Vie	2960	2960
Agr. Inc. Madag.	51	53
Air-Industrie	13	....
Alfred Herlicq	59 10	59 90
Allobroge	400	401
André Roudière	72	72
Applic. Hydraul.	260	249 50
Arbel	52	52
Arnois	319 50	319 80
At. Ch. Loire	30	30
Aussedat-Rey	15 20	15
Bain C. Monaco	90 10	93 30
Banania	383	375
Banque Hypoth. Eur.	266	265
B.N.P. Intercontin.	78 50	78 50
Bénédictine	840	839
Bon-Marché	75	77
Borie	427 50	430
Bras. Glac. Int.	447	443
Bretagne (Fin.)	74 20	....
Cambodge	130 50	....
C.A.M.E.	98	98
Campenon Bern.	202	198
Caout. Padang	160	158
Carbone-Lorraine	50 10	50
Carnaud S.A.	43	43
Caves Roquefort	516	514
C.E.G.Frig.	107	106 30
Centen. Blanzy	695	695
Centrest (Ny)	109 90	....
Cerabati	105	103
C.F.F. Ferrailles	115	112
C.F.S.	648	643
C.G.I.B.	....	....
C.G.Maritime	11	....
C.G.V.	91	....
Chambon (M.)	297	297
Chambourcy (M.)	893	....
Champex (Ny)	121	119 50
Chim. Gde Paroisse	52	54
C.I. Maritime	272	261
Ciments Vicat	179	178
CIPEL	59	....
Citram (B)	148	127 o
Clause	336	335
Cl. MA (Fr.-Bail)	310	310
CMM-Mar Madag.	32 20	32 20
Cochery	69	69
Cofradel (Ly)	416	440 d
Cogifi	156	156
Comindus	366	366
Comiphos	140 60	142
Comp. Lyon-Alem.	147	141 20
Concorde (La)	240 50	257 50 d
C.M.P.	6 90	6 90
Conte S.A. (Li)	18	17 80
Crédit (C.F.B.)	190	190
Créd. Gén. Ind.	236	235

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Crédit Univers.	345	358
Créditel	101	101
C. Sabl. Seine	110	110
Darblay S.A.	86 90	83 40
De Dietrich	330	320 10
Degremont	99	97
Delalande S.A.	89	85
Delmas-Vieljeux	473 80	480
Dév. Rég. P.d.C (Li)	121 90	125
Didot-Bottin	270	275
Dist. Indochine	315	314
Drag. Trav. Pub.	168	169 50
Duc-Lamothe	201	....
Dunlop	5 55	5 50
Eaux Bass. Vichy	900	900
Eaux Vittel	591	580
Ecco	1000	1000
Economats Centre	480	480
Electro-Banque	166 40	170
Electro-Financ.	385	380
Elf-Antargaz	180	....
E.L.M. Leblanc	316 20	338 70
Entrepôts Paris	143	143
Epargne (B)	1300	1296
Epargne de France	240	245
Epeda-BF	675	682
Escaut-Meuse	240	240
Eurocom	302	303 50
Europ. Accumul.	33	34 30
Eternit	230 60	230 60
Félix Potin	927	925
Ferm. Vichy (Ly)	128	128
Files-Fourmies	2 90	3
Finalens	74	73 50
FIPP	118	....
Fnac	265	250
Focep (Chât. eau)	1510	....
Foncière (Cie)	148	148
Fonc. Agache-W.	43 20	30 50 o
Fonc. Lyonnaise	1165	1165
Foncina	101	106
Forges Gueugnon	14	13 60
Forges Strasbourg	128	129 10
Fougerolle	137	141
France I.A.R.D.	67 50	70
France (La)	430	420
Frankel	132 80	130
Fromageries Bel	249 30	249 50
From. P.-Renard	187 50	195 d
GAN	675	665
Gaumont	420	436
Gaz et Eaux	740	715
Genvrain	183 10	180 30
Gér. Arm. Hold.	32 50	32 50
Gerland (Ly)	405	405
Gévelot	42 15	....
Gr. Fin. Constr.	140	138
Gds Moul. Corbeil	106	108
Gds Moul. Paris	265	260
Groupe Victoire	361	361
G. Transp. Ind.	97 40	97 50
Huard-U.C.F.	49 20	43 30
Hutchinson	17	16
Hydro-Energie	42	43 70 d
Hydroc. St-Denis	66	66
Immindo S.A.	135	135
Imminvest	92 50	93
Immobail	205	200
Immobanque	340	341
Immob. Marseille	1104	1060
Immofice	270	285 10
Imp. G.-Lang	3 55	2 85 o
Industrielle Cie	488	480
Interbail	243	244
Jaeger	80	80 10
Jaz S.A.	56 30	58 55 d
Kinta S.A.	450	....
Lafitte-Bail	200	207
Lambert Frères	42 75	42 70
Lampes	89	104 d
La Brosse-Dupont	64	....
Lebon Cie	350	345 50
Lille-Bonnières	225 10	225 10
Locabail Immob.	366	362
Loca-Expansion	125	125
Locafinancière	170	170
Locatel	389	388 50
Lordex (Ny)	109	....
Louvre	220 10	220 10
Luchaire S.A.	75 10	74
Magasins Uniprix	66	68 30
Magnant S.A.	49	....
Maritimes Part.	90	88
Marocaine Cie	25	25

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Marseille Créd.	....	....
Métal Déployé	298	291
Mic	242	232 40
Mors	206	207
Nadella S.A.	8	6 25 d
Naval Worms	130	130
Navig. (Nat. de)	50 10	....
Nicolas	321	308
Nodet-Gougis	80	77 60
Occident. Part.	28 80	....
OPB Paribas	106	108
Optorg	67	68
Origny-Desvroise	140	135 10
Palais Nouveauté	302	302
Paris-Orléans	101 90	98 10
Part. Fin. Gest. Im.	149	150
Pathé-Cinéma	109	105
Pathé-Marconi	51 60	58 10
Piles Wonder	66 60	66 75
Piper-Heidsieck	260	264 80
Porcher	155	155
Profils Tubes Est	10 20	9 80 o
Prouvost ex-Laln.R.	42	41 50
Providence S.A.	320	315
Publicis	530	518
Raff. Souf. R.	176	183
Ressorts Indust.	105	....
Ricqlès-Zan	131 70	....
Ripolin	45 20	45 20
Risla (La)	10 70	....
Rochefortaise S.A.	74 80	71 80
Rochette-Cenpa	18 50	18
Rosario (Fin.)	88 30	84 70 o
Rougier et Fils	68 10	....
Roussalot S.A.	327	317
Sacer	31	30 40
SAFAA	29	24 80 o
Safic-Alcan	164	162
SAFT	189	187
Sainrapt et Brice	134	136 10
Saint-Raphaël	96	92 50
Salins du Midi	235	244 40
Santa-Fé	140	143
Satam	60 10	59
Savoisienne (M)	73	73
SCAC	197	196
Sellier-Leblanc	192	191
Semelle Maubeuge	127 60	128
S.E.P. (M)	81 50	81
Serv. Equip. Véh.	30	30
Sici	63 50	63
Sicotel	160	159
Sintra-Alcatel	550	550
Sovim	109	108 50
Siph (Plant. Hévéas)	156	150
Siminco	310	308 10
SMAC Acieroïd	156	155 10
Sofal financière	331	332 20
Soffo	158	158
Soficomi	280	280
S.O.F.I.P. (M)	81	....
Sofragi	528	528
Sogepal	283	....
Soudure Autog.	106	105 10
S.P.E.G.	100	102
Speichim	198	203
S.P.I.	150 10	150
Spie Batignolles	168	165 50
Stemi	248	246
Synthelabo	115	118
Taittinger	391 20	398
Testut-Aequitas	64 30	....
Thann et Mulh.	44 20	43 20
Tissmétal	36	....
Tour Eiffel	250	246
Trailor S.A.	97	....
Ufimeg	84 30	88 50
Ufiner S.M.D.	81	80 50
Ugimo	138	137 60
Unibail	332	332
Unidel	85	84 80
U.A.P.	553	554
Union Brasseries	35	....
Union Habit.	185	185
Un. Imm. France	177 60	175 60
Un. Ind. Crédit	227	225
Union Ind. Ouest	319	310 10
Unipol	122 80	140 40 d
Vincey Bourget (Ny)	10 65	....
Virax	47 80	48 90
Waterman S.A.	173	170
Brass. du Maroc	137 50	137 50
Brass. Ouest-Afr.	24	24

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	96	....
Akzo	89	80 60
Alcan Alum	210	211
Algemeine Bank	850	....
Am. Petrofina	500	....
Arbed	175	171
Asturienne Mines	48	....
Bco Pop Espanol	84	83
B. N. Mexique	7 25	....
B. Régl. Internat.	37500	37800
Barlow Rand	57	58 50
Bell Canada	161	149
Blyvoor	105	....
Bowater	25	25
British Petroleum	44	42
Br. Lambert	228 50	....
Caland Holdings	82 60	83
Canadian-Pacific	235	230 10
Cockerill-Ougre	13 50	13 50
Cominco	329	310
Commerzbank	425	....
Courtaulds	11 20	....
Dart. and Kraft	615	610
De Beers (port.)	40 40	41 60
Dow Chemical	242	235
Dresdner Bank	438	440
Femmes d'Auj.	58	....
Finoutremer	181	....
Finsider	0 40	....
Foseco	19 20	....
Gén. Belgique	216	215
Gevaert	289	290
Glaxo	160	168 50
Goodyear	272	270
Grace and Co	362	350
Grand Metropolitan	43 60	42 90
Gulf Oil Canada	107	106
Hartebeest	457	461
Honeywell Inc.	880	880
Hoogovens	43 50	....
I. C. Industries	290	290
Int. Min. Chem	295	295
Johannesburg	530	520
Kubota	10 60	10 90
Latonia	233	....
Mannesmann	450	....
Marks-Spencer	30	....
Midland Bank Ltd	47	44 60
Mineral-Ressourc.	84	....
Nat. Nederlanden	385	373
Noranda	125	124
Olivetti	10	9 55
Pakhoed Holding	129	128
Petrofina Canada	900	902
Pfizer Inc.	615	602
Phoenix Assuranc.	42	....
Pirelli	6 56	....
Procter Gamble	960	989
Ricoh Cy Ltd	22	23
Rolinco	757	735
Robeco	768	765
Shell fr. (port.)	56 80	....
S.K.F. Aktiebolag	111 10	119
Sperry Rand	289	280 50
Steel Cy of Can.	140	140
Stilfontein	112 80	115
Sud. Allumettes	180	....
Tenneco	298	....
Thorn EMI	52	60 d
Thyssen c. 1 000	217	....
Toray Indust. Inc	11 90	12 40
Vieille Montagne	510	....
Wagons-Lits	275	279
West Rand	23	25

HORS-COTE

Compartiment spécial

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	715	715
Entrepose	122 10	118 50
Far East Hotels	1 50	1 60
Métallurg. Minière	161	150
M.M.B	206 70	206
Novotel S.I.E.H.	900	875
Sarakreek N.V.	250	255
Sicomer	150 50	150 50
Sofibus	221	238
Rodamco	398 50	399

Autres valeurs hors cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	150	....
Cellulose du Pin	17 20	18 50 d
Copawat	425	430
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Iena Industries	13	....
La Mure	81	....
Océanic	45	41 o
Petrofigaz	335	....
Pronuptia	106	....
Ratier For. G.S.P.	....	....
Rorento N.V.	563	583

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sabl. Morillon Corv.	120	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	60
Total C.F.N.	74	....
Ufimex	205	....
Voyer S.A.	1 36	....

SICAV

17/11	Émission Frais inclus	Rachat net
Actions France	160 09	152 83
Actions-Investiss.	206 48	197 12
Actions sélectives	229 44	219 04
Aedificandi	273 79	261 37
A.G.F. 5000	193 37	184 60
Agfimo	286 31	273 33
Altefi	202 23	193 06
A.L.T.O.	177 70	169 64
Amérique Gestion	394 30	376 42
Bourse-Investiss.	216 16	206 36
Capital Plus	1081 98	1081 98
C.I.P.	667 97	637 68
Convertimmo	222 70	212 60
Cortexa	753 10	718 95
Credinter	278 58	265 95
Croiss. Immobil.	270 96	258 67
Démeter	54214 74	54052 58
Drouot-France	214 79	205 05
Drouot-Investiss.	484 64	462 66
Energie	190 91	182 25
Epacourt Sicav	5208 84	5183 92
Epargne-Croiss.	1015 82	969 76
Epargne-Industr.	346 53	330 82
Epargne-Inter	505 60	482 58
Epargne-Oblig.	158 61	151 42
Epargne-Unie	655 36	625 64
Epargne-Valeur	268 64	256 46
Euro-Croissance	296 39	282 95
Financière Privée	669 32	638 97
Foncier Investiss.	494 41	471 99
France-Garantie	254 11	249 13
France-Investiss.	305 21	291 37
Fr.-Obl. (nouv.)	361 87	345 46
Francic	183 90	175 56
Fructidor	193 98	185 18
Fructifrance	334 02	318 87
Gestion Mobilière	433 64	413 98
Gest. Rendement	431 75	412 17
Gest. Sél. France	284 47	271 57
I.M.S.I.	276 31	263 78
Indo-Suez Valeurs	500 63	477 93
Ind. française	10768	10768
Interoblig.	8198 14	7827 34
Intersélect France	206	196 66
Intervaleurs Indust.	306 81	292 71
Invest. Obligataire	10270 50	10250
Invest. St-Honoré	512 10	488 88
Laffitte-crt-terme	100486 35	100486 35
Laffitte-Expansion	497 96	475 38
Laffitte-France	147 42	140 72
Laffitte-Oblig.	131 15	125 20
Laffitte-Rend.	179 76	171 60
Laffitte-Tokyo	587 02	560 40
Livret portefeuille	363 49	347 01
Mondial Investiss.	257 33	245 66
Multi-Obligations	399 65	380 57
Natio.-Epargne	11444 34	11331 03
Natio.-Inter.	738 53	705 04
Natio.-Placements	104861 25	104861 25
Natio.-Valeurs	406 77	388 32
Oblisem	143 61	137 10
Pacifique St-Honoré	302 66	288 94
Paribas Gestion	404 43	386 09
Pierre Investiss.	338 27	322 93
Province Investiss.	226 04	215 79
Rendem. St-Honoré	10579 28	10526 65
Sécur. Mobilière	368 33	351 63
Sél.court terme	11418 81	11333 81
Sélec. Mobil. Div.	259 51	247 74
S.P.I. Privinter	195 03	186 19
Sélection-Rendem.	154 58	147 57
Sélect. Val. Franç.	158 42	151 24
S.F.I. fr. et étr.	336 76	321 48
Sicavimmo	365 49	348 92
Sicav 5000	159 93	152 68
S.I. Est	743 92	710 19
Slivafrance	249 88	238 36
Sivam	234 78	224 13
Sivarente	172 10	164 30
Slvinter	263 31	251 37
S.I.G.	589 04	560 73
S.N.I.	806 22	769 86
Sofrivest	340 95	325 49
Sogepargne	275 12	262 64
Sogevar	630 33	601 75
Soginter	808 96	772 28
Soleil Investiss.	357 77	341 55
U.A.P. Investiss.	256 90	245 25
Unifrancia	196 37	187 47
Unifoncier	514 62	491 28
Unigestion	456 57	435 87
Uni-Japon	660 93	630 96
Unisante	1535 40	1484 91
Univer	11529 36	11529 36
Valorem	291 96	278 71
Valrad	113151 25	113038 21
Worms Investiss.	532 91	508 74

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
1875	4,5 % 1973	1808	1818	1819 80	1805
3145	C.N.E. 3 %	3169	3180	3180	3180
330	Agence Havas	369	370	371	370
455	Air Liquide	454	460 10	450	450 10
330	Als. Superm.	315	311	311	311
70	A.L.S.P.I.	63 40	64	64	63 05
145	Alsthom-Atl.	144 20	145 30	145 30	145
820	Amrep	900	882	881	880
134	Applic. gaz	130 10	133	133	130 50
115	Arjom. Prioux	113 20	113 10	113 10	114 20
940	Aux. Entrepr.	932	933	933	915
490	Av. Dass.-Br.	465	459	486	450
187	Bail-Equipem.	189 90	186	186	185
370	Bail-Investiss.	381	373	373	373
220	Cie Bancaire	224 50	227	229	227
104	Bazar H.-V.	108	108	108	108
103	B.C.T. Midi B.	109 50	109	109	109
198	Béghin-Say	215	218	216	214
410	Bic	441	445	447	446
154	B.I.S.	146 50	148	148	145 10
400	Biscuit (Géné.)	441	443	443	450
1040	Bongrain S.A.	1021	1014	1007	1016
765	Bouygues	827	829	827	829
1460	B.S.N.-G.D.	1485	1475	1473	1475
1440	– (obl.)	1468	1468	1468	1461
1280	Carrefour	1300	1300	1300	1300
285	– (obl.)	281	281	281	280
1080	Casino	1022	1010	1018	1011
545	Cedis	600	580	580	580
28	CEM	27	27 20	27 20	27
199	Cetelem	248 50	248 50	248 50	245
520	C.F.A.O.	533	528	528	532
45	C.F.D.E.	44 20	44 20	44 50	44
199	Charg. Réunis	179 80	177 50	178	174
11 50	Chiers-Châtil.	12	11 95	11 95	11 80
131	Ciments franç.	135	137	137 50	136 10
785	C.I.T. Alcatel	880	887	887	894
495	Club Méditerr.	494	495	494 50	500
99	Codetel	102 50	102	102 10	102
124	Cofimeg	126	125 50	125 50	127 50
225	Colas	206	206	206	209 50
88	Compt. Entrepr.	98 10	99 10	99 50	100 90
325	Compt. Mod.	320	320	320	315 10
390	Créd. Foncier	382	381 10	381 10	381 10
198	Crédit F. Imm.	193	192 50	192 50	190 10
310	Crédit Nat.	320 10	323	323	329 30
65	Creusot-Loire	69	68 40	68 40	67 20
148	Crouzet	146 50	149	149	149 90
245	C.S. Saupiquet	250	250	250	250
800	Damart-Servip	730	736	737	750
810	Darty	777	775	780	790
580	Docks France	594	596	596	608
30	D.M.C.	32 60	32 70	32 60	33 20
1200	Dumez	1189	1166	1170	1165
320	Eaux (Gén.)	315	316	315 40	311
111	Elf-Aquitaine	105 10	103 10	102 60	103
109	– (certific.)	103 40	103	102 50	101
765	Essilor	767	778	778	778
165	Esso S.A.F.	160	154	157	154
370	Eurafrance	377	379	379	379 90
860	Euromarché	870	872	875	887
650	Europe no 1	624	625	629	617

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
620	Facom	608	608	608	611
750	Fichet-Bauche	720	715	715	715
168	Finextel	162 90	158	158	158
147	Fives-Lille	150 50	149	148	146
40	Fonderie (Gén.)	35 10	36	35 20	35 10
78	Fraissinet	82	82	82	82
355	Francarep	368	365	365	370
140	Gal. Lafayette	144 90	140	140	140
275	Gén. d'Entrep.	302	302 50	302 50	296 50
1060	Gén. Géophys.	948	924	928	924
370	G.T. Mars.	319 50	312	312	318 10
356	Guyenne-Gasc.	352	352	352	359
570	Hachette	596	600	600	600
350	Hénin (La)	361	380	380	386
48	Imétal	47 10	47	47	47
200	Imm. Plaine-M.	198	198	198	198
169	Ind. et Particip.	179	178 80	178 90	180
690	Inst. Mérieux	670	690	690	703
1040	Intertechnique	1048	1050	1051	1041
150	J. Borel Int.	155 50	156 10	156 10	160
180	J. Lefebvre	174	170	170	170
125	Jeumont Ind.	126	126	126	126 50
250	Lab. Bellon	262	262	262	264 90
210	Lafarge-Coppée	243 90	243	243	243
285	– (obl.)	308	289	289	289
1610	Legrand	1610	1602	1602	1602
800	Lesieur	620	625	625	621
194	Locafrance	206	206	206	202
435	Locindus	457	457	458 10	458
360	Lyonn. Eaux	360	362	362	365 50
26	Machines Bull	25 10	25 25	25 35	25 25
370	Mais. Phénix	373 90	376	383	375
1160	Majorette (Ly)	1330	1295	1295	1295
270	Manurhin	241 50	239	239	240
52	Mar. Wendel	52 40	52 40	52 40	52 40
785	Martell	779	780	780	785
775	– (obl.)	772	770	770	770
610	Merlin-Gerin	615	615	615	603
1640	Matra	1485	1465	1475	1460
9	Mét. Nav. D.-N.	8 80	8 80	8 80	8 80
710	Michelin	774	770	775	763
580	– (obl.)	578 10	578 10	578 10	578 10
645	Midi (Cie)	652	662	662	665
89	Mines Kali (Sté)	89 50	89 50	89 50	89 90
47	M.M. Penarroya	48 60	47 90	47 90	47 05
740	Moët-Hennessy	734	735	738	749
880	– (obl.)	879	880	880	880
375	Mot. Leroy-S.	376	379	381	382
60	Moulinex	61 50	61	61	61
335	Mumm	336	334	334	340
148	Navig. Mixtes	146	139	139	141 70
12	Nobel-Bozel	11 40	11	11 10	11 20
43	Nord-Est	50 95	52	51	52
215	Nordon (Ny)	221	220	220	220
76	Nouvelles Gal.	77 60	75	75 20	75 10
405	Occident. (Gén.)	425	421	420 90	422 90
152	Olida-Caby	148 80	147 30	148 50	150
710	Omn. F. Paris	671	671	671	671
129	Opfi-Paribas	115 10	121	121	120
980	Oréal (L')	976	978	980	994
54	Papet. Gascogne	53 60	51 50	51 50	51
125	Paris-France	133	130	131	127 60

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
295	Paris-Réescomp	304	308	310 30	308
95	Pechelbronn	94	97	97	95 10
320	Penhoet	330	332 50	329	328
366	Pernod-Ricard	360 80	361	361	365
105	Pétroles (Fse)	107 10	107	107 10	107
175	– (obl.)	176 60	176 40	176 40	175 50
27	– (certific.)	25 50	25 05	25 05	25 50
40	Pétroles B.P.	38 50	38	38	38
136	Peugeot S.A.	132 40	127	128	129 50
325	– (obl.)	329 80	329 80	329 80	323 10
112	P.L.M.	103	96	96	94 10
81	Poclain	81	80 20	80 10	81 80
295	Poliet	298	288 50	289 50	290
96	Pompey	94	94	94	94
215	P.M. Labinal	217	219 50	219	215 10
675	Presses Cité	684	700	718	690
600	Préfabail Sic.	590	590	591	590
245	Primagaz	235	234	234	236
126	Printemps	115 50	115 50	115 50	116 80
1010	Promodès	1030	1001	1001	1001
310	Radiotechn.	329 90	335	337	330
77	Raffin. (Fse)	75 10	75 10	75 10	76
850	Redoute (La)	845	843	832	868
582	Révillon	540	500	500	490
210	Roussel-Uclaf	210	205	207	207
785	Rue Impériale	790	790	790	790
25	Sacilor	16 70	17	17	17
135	Sade	140	142	142	142
1100	Sagem	1080	1048	1048	1050
155	St-Louis B.	147	148	147 50	151
200	Sanofi	214	214	214	214
280	– (obl.)	306	300	300	300
270	S.A.T.	340	340	344	340
20	Saulnes	20 95	21	21	20 80
44	Saunier-Duval	41 90	41 90	41 90	42 50
100	Schneider	99 10	99 60	99 60	99
27	S.C.O.A.	26 60	26 30	26 30	26 05
100	S.C.R.E.G.	112 90	110	110 80	110
132	– (obl.)	134 10	134	134	134
250	Seb	241	243	243	247 80
156	Sefimeg	159	163	162	160
706	S.F.I.M.	731	730	730	730
430	Sign. Ent. El.	504	510	510	500
290	Silic	302	308	308	308
189	Simco	185	186 10	188 50	185 20
94	Simnor	104	102	102	102
845	Skis Rossignol	810	813	817	815
286	Sogerap	286	283	283	285
152	Sommer-Allib.	158 50	153	163 50	156
191	Source Perrier	220	218	216 50	216 50
295	Talcs Luzenac	284	282	282	285 50
830	Tél. Elect.	816	805	805	816
129	– (obl.)	129 20	129 20	129 20	129 20
146	Thomson-C.S.F.	138	137	137 80	138
193	– (obl.)	199	204	204	200 10
1250	T.R.T.	1225	1212	1212	1236
121	U.F.B.	124	126	126	126
380	U.I.S.	376	371	373	374
114	U.C.B.	126 50	121	123 50	121
1 88	Usinor	2 50	2 50	2 54	2 50
180	U.T.A.	174	174	174	170 60
210	Valéo	225 50	222	223	222

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
116	Vallourec	111 50	110	111	107 80
1130	V. Clicquot-P.	1100	1100	1100	1122
840	Viniprix	849	849	849	833
215	Amax Inc.	200	201	202 80	201 20
495	Amer. Express	580	585	591	585
525	Amer. Teleph.	542	550	553	550
106	Anglo Amer. C.	107 50	110 50	110 50	110
730	Amgold	701	711	711	708
700	B. Ottomane	802	802	800	786
375	BASF (Akt)	374	376	376	376
350	Bayer	363	368	358	360
365	Buffelsfont.	318	327	327 50	321
28	Charter	29 10	28 50	28 60	28 50
440	Chase Manh.	450	462	453	443 20
220	Cie Pétr. Imp.	210	211 80	211 80	210 80
48	De Beers	42 70	42 50	43 80	42 40
850	Deutsche Bank	870	876	876	865
83	Dome Mines	82	85 70	85 90	84
220	Driefontein Cid	210 50	219 80	220 90	219
340	Du Pont-Nem.	348	348	348	348
1000	Eff-Gabon	996	989	989	988
785	Eastman Kodak	782	799	801	799
144	East Rand	115 80	122	120 60	122
220	Ericsson	266	274	272	269
265	Exxon Corp.	252	250 10	253	250 10
270	Ford Motors	264 50	270 10	271 60	273
340	Free State	297	306	302	310
153	Gencor	147 50	150 60	150 50	150
215	Gén. Belgique	215 50	215	215	215
725	Gén. Electr.	760	783	786	783
465	Gen. Motors	479	489	489	492
68	Goldfields	59 10	58 30	57 80	57 10
134	Harmony	118	123	121 60	123
22	Hitachi	23 80	24 05	24 60	23 60
350	Hoechst Akt.	357	357	357	357

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
44	Imp. Chemical	47 35	47 10	47 10	47 35
82	Inco. Limited	81 10	83	83	82
700	IBM	719	730	730	730
32	Ito-Yokado	33 85	33 95	34 40	33 95
286	ITT	284 10	290	291 20	285
40	Matsushita	43 80	45 10	45	44 95
705	Merck	742	738	735	731
640	Minnesota M.	642	648	648	655
230	Mobil Corp.	206 70	209	209	205 10
13750	Nestlé	14400	14400	14400	14120
395	Norsk Hydro	352 50	351	355	346
790	Petrofina	815	819	822	820
505	Philip Morris	509	529	537	530
88	Philips	90 35	86 50	86 40	87
330	Pres. Brand	303	324	320	320
325	Président Steyn	293	308	302	302
1000	Quilmès	990	975	975	976
725	Randfontein	679	702	699	690
295	Royal Dutch	278	286 50	290	284
65	Rio Tinto Zinc	65	63	63 10	64 10
300	St Helena Co	266	272	276	277 40
385	Schlumberger	340 20	350	355 50	344 80
62	Shell transp.	58	56 20	56 20	55 80
810	Siemens A.G.	828	833	833	833
120	Sony	138 60	143 80	146	141
147	T.D.K.	167	174	174 90	172
585	Unilever	623	628	632	....
460	Unit. Techn.	491	486 20	491	485
670	Vaal Reefs	654	669	670	657
336	West Deep	319	335	330	332
375	West Hold.	346	344	343	344
330	Xerox Corp.	330 50	331 50	336	331 50
2 18	Zambia Corp.	2 01	2 02	2 02	2 02

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES — COURS DES BILLETS AUX GUICHETS

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/11	Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 281	7 247	7 030	7 380
Allemagne (100 DM)	282 700	282 710	274	288
Belgique (100 F)	14 601	14 607	13 600	14 700
Pays Bas (100 fl.)	260 150	260 190	254	268
Danemark (100 krd)	80 820	80 860	76	82
Norvège (100 k)	99 630	99 430	95	101
Grande-Bretagne (£ 1)	11 623	11 564	11 350	12 050
Grèce (100 drachmes)	9 950	9 945	8	10
Italie (1 000 lires)	4 914	4 916	4 660	5 100
Suisse (100 fr.)	330 400	331 160	321	339
Suède (100 krs)	96 415	96 060	93	99
Autriche (100 sch)	40 310	40 275	39 100	40 800
Espagne (100 pes.)	6 061	6 034	5 600	6 050
Portugal (100 esc.)	7 940	7 885	6 400	7 600
Canada ($ can 1)	5 946	5 916	5 750	6 010
Japon (100 yens)	2 752	2 787	2 630	2 770

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/11
Or fin (kilo en barre)	95100	96350
Or fin (en lingot)	95050	96000
Pièce française (20 fr)	661	661
Pièce française (10 fr)	405	.....
Pièce suisse (20 fr)	625	619
Pièce latine (20 fr)	648	620
Souverain	721	730
Pièce de 20 dollars	3310	3370
Pièce de 10 dollars	1650	1610
Pièce de 5 dollars	820	.....
Pièce de 50 pesos	3856	3855
Pièce de 10 florins	633	621

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Au Brésil

LE LABORIEUX DÉPOUILLEMENT DU SCRUTIN DU 15 NOVEMBRE

Le gouvernement suit avec attention la « bataille de Rio »

Les Brésiliens suivent avec passion le dépouillezment du scrutin du 15 novembre bien que les opérations soient d'une très grande lenteur en raison des constestations des représentants des partis chargés de vérifier le décompte des voix dans chaque circonscriptio. Il paraît douteux que les résultats permettant de dégager des conclusions sérieuses puissent être connus avant la semaine prochaine. Mais une victoire semble dès à présent acquise : celle du sénateur *Franco Montoro, membre du* Parti du mouvement démocratique brésilien (P.M.D.B., opposition) au poste de gouverneur de l'Etat de Sao-Paulo. (*le Monde* du 18 novembre)..

M. Montoro est un réformiste modéré, co-fondateur d'un parti démocrate chrétien qui a disparu, et qui bénéficie de sympathies jusque dans les rangs du parti gouvernemental, le P.D.S. (parti démocratique et social). Professeur d'université et avocat, son accession attendue à la direction du principal Etat de la fédération, « locomotive » du Brésil, ne devrait pas susciter de problèmes graves avec le régime du général Figueiredo.

Il n'en est pas de même à Rio-de-Janeiro où le leader du Parti démocratique du travail (P.D.T.), M. Leonel Brizola, se maintenait en tête ce jeudi 18 novembre. Rien n'est joué. Il s'agit de résultats partiels et M. Brizola est suivi de près par le candidat du parti gouvernemental, M. Moreira Franco. Exilé politique revenu au Brésil en 1979, après la proclamation de l'amnistie, ancien gouverneur du Rio Grande do Sul, M. Brizola était donné favori pendant la campagne électorale. Sa victoire au poste clé de gouverneur de l'un des Etats les plus importants n'est pas encore acquise. En revanche, la campagne de son parti, le P.D.T., dans le Rio Grande do Sul a contribué à la défaite probable du candidat du P.M.D.B. et c'est le représentant du parti gouvernemental qui semble devoir l'emporter dans cet Etat important du Sud. Le dépouillement du scrutin à Rio-de-Janeiro est suivi avec beaucoup d'attention à Brasilia par le gouvernement car un succès de M. Brizola, lié à l'Internationale socialiste et bête noire des militaires, pourrait *susciter des réactions* dans les milieux dirigeants.

Le Parti du mouvement démocratique l'a aussi pratiquement emporté dans le Parana, au sud de l'Etat de Sao Paulo. En revanche, la formation gouvernementale reste très bien placée dans tous les Etats du nord-est, pauvres, sous-développés, et largement dépendants des subsides du pouvoir fédéral. Selon les plus récents décomptes, le P.D.S. est en tête dans quatorze des vingt-deux Etats de la fédération bien qu'il soit dépassé par le P.M.D.B. quant au nombre de suffrages. Selon des chiffres officieux, le P.D.S. disposait ce jeudi 18 novembre, de 3 887 452 voix sur 10 548 045 suffrages recensés. Le P.M.D.B. en obtiendrait 4 425 684. Si cette tendance devait se confirmer, le parti gouvernemental pourrait emporter la majorité des sièges des sénateurs mais n'obtiendrait que difficilement la majorité absolue à la Chambre basse, pour laquelle le scrutin a lieu à la proportionnelle.

● *Les Etats-Unis* se sont félicités mardi 16 novembre de la tenue des élections au Brésil et estiment quelles sont un « *exemple remarquable d'une démocratisation pacifique et continue du pays* ». – (*A.F.P.*).

En Angola

L'ARCHEVÊQUE DE LUBANGO A ÉTÉ LIBÉRÉ PAR L'UNITA

L'archevêque angolais de Lubango, Mgr Do Nascimento, un prêtre hollandais, et une religieuse française, détenus depuis le 15 octobre dans le sud angolais par l'UNITA, ont été remis, mercredi 17 novembre, à la Croix-Rouge sud-africaine en un point non précisé de la frontière séparant l'Angola de la Namibie. L'archevêque est demeuré en Angola sous la protection du CICR (Comité international de la Croix-Rouge) tandis que les deux autres religieux ont été acheminés sur l'*Afrique du Sud.*

D'autre part, le vaste échange de prisonniers, qui s'est déroulé mardi à l'aéroport international de Lusaka (*le Monde* du 17 novembre) a affecté cent une personnes. Quatre-vingt-quatorze soldats angolais, trois soviétiques et un cubain ont été libérés par les Sud-Africains. En contrepartie, Luanda a relâché trois ressortissants américains (deux mercenaires condamnés en 1976 ainsi qu'un homme d'affaires dont l'avion s'était écrasé, en 1981, dans le sud angolais). D'autre part, les corps de quatre Soviétiques et d'un Cubain ont été restitués par Pretoria contre ceux de deux soldats sud-africains tués en Angola. – (*A.F.P.*)

Selon Washington

LES SOVIÉTIQUES RENFORCENT LEURS POSITIONS EN AFGHANISTAN

Les Soviétiques « *ont l'intention de rester encore longtemps en Afghanistan* », a affirmé mercredi 17 novembre le département d'Etat américain, dans une déclaration *confirmant* que l'U.R.S.S. a entrepris de moderniser des bases aériennes dans le sud du pays.

Les bases en question, qui existaient avant l'invasion soviétique, se trouvent à moins de 200 kilomètres de l'entrée du Golfe.

Selon le porte-parole du département d'Etat, il semble toutefois que ces travaux soient destinés à renforcer la position des troupes soviétiques en Afghanistan et ne constituent pas forcément une nouvelle menace pour la région pétrolière du Golfe.

Enfin, des personnalités religieuses afghanes ont déclaré au Pakistan, où elles venaient d'arriver mardi, que, sur quatre mille pèlerins qui, partis de Kaboul, s'étaient rendus cette année à La Mecque, environ mille cinq cents avaient décidé de ne pas rentrer en Afghanistan. Parmi eux, se trouvent Kazi Mohammed Wasim Maftoun, directeur des pèlerinages au ministère des affaires religieuses, et son adjoint, le général Mohammed Ayoub Maingal. – (*A.F.P., U.P.I., A.P.*)

● *Le Parlement européen* s'est prononcé, mercredi 17 novembre, par 169 voix contre 20 et 25 abstentions, en faveur de l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté en 1984, « *en dépit des difficultés* ». Parmi les Français, les communistes ont voté contre, les socialistes et les gaullistes se sont abstenus. L'Assemblée a ensuite voté, par 101 voix contre 70 et 12 abstentions, une résolution présentée par M. Sutra de Germa (soc., France) et recommandant la « *plus grande fermeté lors des négociations d'adhésion* ».

AGITATION SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Une certaine agitation et une certaine confusion commencent à régner sur les marchés des changes, où les cours du dollar et de la livre sterling, orientés à la baisse, fluctuent assez fortement depuis le début de la semaine.

La monnaie américaine, qui valait encore près de 7,31 F à Paris et 2,59 DM à Francfort au début de la semaine, s'est repliée jusqu'à 7,24 F et 2,5575 DM mardi, pour remonter à environ 7,2550 F et 2,5650 DM jeudi. Les milieux financiers internationaux attendent une baisse imminente du taux d'escompte des Etats-Unis.

Quant à la livre sterling, sa chute, très forte depuis le week-end dernier, a été enrayée le 18 novembre, son cours remontant, à Paris, de *11,56 F* à 11,64 F, contre près de 12 F la semaine dernière.

Le fléchissement du prix du pétrole, susceptible de diminuer le flux des pétro-dollars en provenance des gisements de la mer du Nord, et la diminution continue des taux d'intérêt britanniques expliquent cette chute.

La tenue du franc français a été un peu moins satisfaisante, notamment vis-à-vis du mark, dont le cours, à Paris, s'est rapproché du niveau de 2,83 F, jugé « sensible » par les milieux financiers. La Banque de France a dû intervenir modérément, ce qui ne l'a pas empêchée, toutefois, de laisser glisser à 13 % le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire de Paris, afin de ne pas interrompre le mouvement de baisse des taux d'intérêt actuellement en cours.

L'affaire du Coral

Une manifestation de soutien et une arrestation

M. Michel Salzmann, juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé de l'affaire du Coral, devait confronter, jeudi 18 novembre, MM. Jean-Claude Krief, vingt-deux ans, inculpé de « faux et usage », et M. Claude Sigala, quarante ans, inculpé d' « excitation de mineurs à la débauche » et d' « attentat à la pudeur sans violence sur mineurs de moins de quinze ans ».

Au cours d'une réunion de soutien au Coral, à laquelle assistaient, mercredi à Paris, une centaine de personnes, plusieurs parents d'enfants *confiés à ce « lieu de vie »* ont apporté leurs témoignages. Selon eux, les accusations dirigées contre les animateurs du Coral sont sans fondement. Au cours de cette même réunion, les membres du Collectif réseau alternative (CRA), une association *qui fédère environ trente-cinq « lieux* de vie », ont lu, après avoir rappelé les principes de leur action (« Vivre avec » et « Lutter contre l'enfermement asilaire »), une lettre de M. Sigala, actuellement détenu à la Santé. *« Nous ne sommes pas des pédophiles ni des pervers sexuels abusant du corps des enfants,* écrit-il ; *la perversion nous fait peur également. Nous sommes simplement des individus ouverts, dans des maisons ouvertes, vivant avec nos qualités et nos défauts, sans mettre en avant des défenses qui sont les véritables piliers de tout le système étatique. »* Les participants ont ensuite organisé une marche silencieuse pour rejoindre le Palais de justice et protester auprès de M. Jean-Georges Diemer, premier vice-président du tribunal de Paris, *« contre les nombreuses fuites flagrantes et erronées de l'enquête concernant l'affaire du Coral ».*

Dans l'après-midi, M. Marcel Caratini, *président du tribunal de Paris,* avait débouté les inculpés de leur demande en référé de l'insertion dans *Témoignage chrétien* d'une lettre qui n'avait été publiée qu'en partie par cet hebdomadaire. M. Caratini a déclaré le référé recevable, mais il a estimé *que la lettre, telle qu'elle a été* publiée, *« constituait une remise en l'état suffisante ».*

Un éducateur de Neffiès (Hérault), M. Roger Cortèse, trente et un ans, qui fait l'objet d'un mandat d'amener délivré par M. Michel Salzmann, a été interpellé mardi 16 novembre par les enquêteurs du S.R.P.J. de Montpellier. M. Cortèse, qui a longtemps séjourné *au Coral* et dont le nom figure dans plusieurs témoignages, a été écroué à Montpellier en attendant son transfert à Paris.

(Lire nos autres informations page 12.)

MORT DE M. RENÉ TOUZET (M.R.G.) SÉNATEUR DE L'INDRE

M. René Touzet, président du groupe de la Gauche démocratique du Sénat, est décédé subitement, jeudi 18 novembre, à son domicile parisien.

[Né le 6 juillet 1918 à Chasseneuil (Indre), gérant de société, René Touzet (*M.R.G.*) était maire de sa commune natale depuis 1953. Sénateur depuis 1971, conseiller général, il avait été élu en octobre 1981 président du groupe de la Gauche démocratique du Sénat. Il présidait aussi l'Association des maires de l'Indre, et était vice-président du groupe sénatorial d'amitié France-République populaire de Chine.]

● *L'Intersyndicale de Radio-France a lancé un mot d'ordre de grève pour ce jeudi 18 novembre, de 9 heures à 17 h 30, affirmant que M. Jean-Noël Jeanneney, P.-D.G. de la société, « continue de tergiverser sur les questions précises qui lui ont été posées ».* Mercredi, M. Jeanneney avait adressé aux syndicats une lettre relative à plusieurs réformes, que ceux-ci enregistraient comme un « *progrès* ». L'assemblée générale des personnels, réunie mercredi, n'avait pas permis de dégager une majorité significative en faveur de cet arrêt de travail. A la suite d'une nouvelle rencontre avec la direction, l'Intersyndicale durcissait sa position, tout en limitant la durée de la grève.

L'affaire de la « caisse noire » de l'A.S. Saint-Etienne

INCULPATIONS DE Mᵉ FIELOUX ET DE M. JEAN BRUNEL

Nouvelles inculpations dans l'affaire de la « caisse noire » de l'A.S. Saint-Etienne : après M. Roger Rocher (*le Monde* des 16 et 18 novembre), M. Henri Fieloux, avocat, soixante-deux ans, président du comité directeur provisoire de l'A.S.S.E., et M. Jean Brunel, âgé de soixante-trois ans, trésorier du club, ont été inculpés, le 17 novembre à Lyon par M. Jacques Fayen, juge d'instruction, le premier d'abus de confiance, de faux et usage de faux et complicité, le second d'abus de confiance, abus de biens sociaux, présentation de faux bilans, faux et usage de faux, fausses déclarations notariées.

Alors qu'une conférence de presse devait permettre aux actuels dirigeants de l'A.S.S.E. de « faire la lumière sur l'affaire de la « caisse noire », M. Fayen devait poursuivre, ce jeudi 18 novembre, ses auditions par la convocation de M. Louis Arnaud, ancien premier vice-président du club, et, vendredi 19 novembre, par celles de M. Jean-Claude Marjollet, actuel secrétaire général, et de M. Lucien Dumas, ancien second vice-président.

LES PRIX LASKER 1982 SONT DÉCERNÉS A SEPT CHERCHEURS AMÉRICAINS

Les prix Lasker 1982 viennent d'être décernés à sept chercheurs américains. Cinq d'entre eux sont des spécialistes des liens entre les virus et les cancers à l'échelon moléculaire. Il s'agit des docteurs Michaël Bischop et Harold Warmus (université de Californie), Hidesaburo Hanafusa (université Rockefeller, New-York), Raymond Erikson (université Harvard, Boston) et Robert Gallo (National Cancer Institute).

Les deux autres sont des spécialistes de génétique, à l'origine de découvertes sur les maladies héréditaires. Il s'agit des docteurs Roscoe Brady (Institut national des maladies neurologiques et de communication) et Elizabeth Newfeld (Institut national d'arthrite, du diabète et des maladies des reins et du système digestif).

Les prix Lasker, d'un montant total de 30 000 dollars, sont souvent attribués à des « nobelisables ». Depuis qu'ils sont attribués (trente-sept ans), trente-cinq des lauréats des prix Lasker ont obtenu des prix Nobel. Ainsi, les trois prix Nobel de médecine 1982 avaient obtenu le prix Lasker en 1977.

Le numéro du « Monde » daté 18 novembre 1982 a été tiré à 520 016 exemplaires.

هكذا من الأصل

DES REMOUS DANS LE COGNAC
Dans les Charentes, le cognac domine l'économie et fait les élections. Viticulteurs, négociants... et députés se mobilisent contre la surtaxe sur l'alcool.
(Lire page IV.)

MILLE MILLIARDS DE SONS...
L'illustration sonore enrichie par l'informatisation des sonothèques.
(Lire page VI.)

JANE FONDA : CINÉMA, POLITIQUE, GYMNASTIQUE... MÊME COMBAT !
L'itinéraire surprenant de l'actrice américaine.
(Lire page IX.)

Le Monde
DIMANCHE

L'ignorance française

Pays de vieille culture, la France est singulièrement fermée aux idées qui viennent d'ailleurs. Les philosophes, les sociologues, les historiens... étrangers sont mal connus, peu traduits – et souvent méprisés (ou pillés) par les spécialistes.

LA France, pays d'accueil ? Pour les personnes certainement. Pour les idées c'est moins sûr. Dénoncé déjà en 1966 par Michel Foucault dans un article de *la Quinzaine Littéraire*, notre ethnocentrisme inquiète nombre de penseurs français. Pour Alain Touraine, « *beaucoup d'intellectuels deviennent provinciaux au niveau international et il est nécessaire de les faire passer à la vie intellectuelle internationale.* » Raymond Boudon estime lui que « *les Français tendent à surestimer leur importance relative.* » Si l'ouverture est plus importante que dans les années 60-70, nombre de signes montrent que les séquelles du passé restent visibles.

Le Japon manifeste une impressionnante capacité d'absorption de la production intellectuelle française et l'Italie, qui donne dans le complexe péninsulaire, fait preuve d'une telle boulimie de traduction qu'elle en deviendrait presque la banlieue de Paris. Les Etat-Unis, qui ne se sont jamais remis de n'être que les enfants de la vieille Europe, traduisent avec une facilité décontertante la production de philosophes, sociologues et historiens français. Certains comme Michel Foucault, Jacques Derrida, Claude Lévi-Strauss ou Roland Barthes y sont de véritables « stars », notamment dans les universités.



ALAIN LETORT.

La France pendant ce temps continue à ignorer la philosophie japonaise, à sous-évaluer la philosophie italienne ou la psychanalyse sud-américaine, à exercer un protectionnisme intellectuel très fort contre l'Angleterre et les Etats-Unis. Les livres et études françaises qui leur sont consacrés sont rares ou se limitent trop souvent à des manuels de compilation. Peu d'études originales alors que la réciproque est moins vraie. Le logicien britannique Whitehead est connu dans le monde entier, alors qu'on continue à l'ignorer en France. Nous avons récemment découvert Karl Popper, alors qu'il était de renommée internationale depuis longtemps. Une œuvre aussi ancienne (1660) et importante que le *Léviathan* de Hobbes n'avait pas été traduite intégralement avant 1971.

Même la philosophie allemande, à l'égard de laquelle les intellectuels français ont plutôt manifesté de la sympathie, reste en partie méconnue. François Chatelet consacre un chapitre de son histoire de la philosophie à Herman Cohen, un néo-kantien allemand mort en 1918. Or aucune de ses œuvres n'a encore été traduite. Vingt titres seulement de Heidegger sur plus d'une centaine sont accessibles en français et souvent de façon incomplète : l'édition française de *l'Etre et le Temps* ne représente qu'un quart de l'œuvre originale. A l'Ecole des hautes études en sciences sociales, on fait remarquer que certains domaines sont désertés par les chercheurs et qu'il est impossible d'en faire assurer l'enseignement par des Français. On ne crée plus de chaires de civilisation étrangère au Collège de France et certains enseignants se plaignent, Georges Duby notamment, que les statuts de cette vénérable institution empêchent l'élection de professeurs étrangers.

A chercher les responsables de ce protectionnisme frileux, on en arrive invariablement à ce qui devrait être, ou aurait dû être, l'un des points de départ de la vie intellectuelle française : l'Université. Du temps où elle possédait un quasi-monopole en la matière, c'est par elle que se faisait l'adoption, ou du moins l'accueil, des idées étrangères. Or les exemples de barrage qu'elle a pu exercer sont nombreux. Jusqu'aux années 70, Locke et Hobbes n'avaient jamais été inscrits au programme de l'agrégation de philosophie. Hegel n'a été introduit en France que très tard. Une partie de son œuvre, l'esthétique et une fraction de la logique, ont été traduites au XIX[e] siècle. Mais il est ensuite rejeté par l'université.

M. Lachelier, président du jury d'agrégation de philosophie dans les années 1870 ne supportait pas Hegel et éliminait systématiquement tout candidat qui y faisait allusion. C'est grâce aux milieux artistiques, surtout surréalistes, qu'il obtient à nouveau droit de cité en France. Il ne sera réintroduit à l'Université que dans les années 30 grâce à l'enseignement d'un émigré russe Kojève.

La philosophie analytique chère aux pays anglo-saxons a, elle aussi, mal « passé ». Longtemps considérée comme une sous-philosophie, elle est rejetée. Des hommes comme Pierre Jacob ou Jacques Bouveresse l'ont tirée de son ghetto. Elle a maintenant des représentants et des défenseurs à l'Université, tout en restant largement maintenue à distance par la corporation philosophique. Pour l'instant ne commencent à être connus d'un public un peu plus large qu'Austin ou Wittgenstein – encore que celui-ci soit proche, mais pas caractéristique de cette école.

Un autre barrage a joué à l'égard de la sociologie. Durkheim qui n'était pas d'accord avec les sociologues allemands avait publié des comptes rendus désagréables sur eux, notamment sur Simmel et les avait bannis. Jusqu'en 1955, il n'était possible de réaliser qu'un demi-certificat de sociologie, alors qu'en Allemagne, surtout grâce à Max Weber, et aux Etats-Unis, grâce à Paul Lazarsfeld puis Parsons, la sociologie était une discipline très vivante. Les raisons de ce rejet ? L'ignorance et les préjugés essentiellement. Les sociologues français, Raymond Boudon, Michel Crozier, Alain Touraine ont dû s'expatrier aux Etat-Unis pour y recevoir leur formation et longtemps, la sociologie américaine a dominé la sociologie mondiale.

Aujourd'hui, si les Etats-Unis comptent de nombreux sociologues de qualité, la « lumière » ne vient plus de ce pays et la sociologie française a depuis vingt ans acquise un grand rayonnement. Il n'en reste pas moins que les traductions d'ouvrages de sociologie étrangère restent très peu nombreuses. Le travail essentiel de Max Weber, *Économie et Société*, est traduit depuis longtemps en espagnol, italien et anglais, alors qu'on attend toujours le deuxième tome de la version française. Le principal ouvrage de Parsons publié en 1937, *Structure de l'action sociale*, n'est toujours pas disponible en français et le premier ouvrage de Georg Simmel (mort en 1918), *Sociologie et Epistémologie* vient seulement d'être traduit dans la collection « Sociologie » de Raymond Boudon aux PUF.

AGNÈS THIVENT.

(Lire la suite page XI.)

COURRIER

PARTI PRIS

Grignons

Qui a utilisé le premier pour se chauffer les grignons d'olives ? Un Provençal ? Un Algérien ? Un Tunisien ? Les dates grimpent dans le temps comme des enchères. Nous en arrivons peut-être aux Romains. Et, qui sait, aux Grecs...

Une partie de notre courrier est ainsi consacrée au sort réservé aux résidus d'olive pressés.

Le cresson bleu dont parlait Rimbaud dans le Dormeur du val *avait déjà suscité bien des lettres de botanistes amateurs ou professionnels. Et nous ne parlerons pas du sexe des mers en langue allemande : il a fallu interrompre le débat. Le ton montait...*

Ne voyez dans cette énumération nulle ironie. Certes, le ciel est gris, l'austérité dans les discours, Leonid Brejnev dans son tombeau de la plage Rouge et M. Andropov dans son fauteuil. Il y a là-dessus beaucoup à dire et beaucoup a été dit. Ailleurs : là n'est pas le rôle du Monde Dimanche.

Il est, entre autres, de maintenir ouverts des dialogues, de parler de choses dont on parle peu, parce qu'on n'ose pas, ou parce qu'on n'y pense pas, de faire se découvrir des fragments de savoir. La France est peuplée d'érudits qui s'ignorent. De gens aussi qui souhaitent de temps en temps « parler d'autre chose ». Quitte à en rire : « Après tout, nous écrit un abonné, tant que cette «guerre des grignons » en reste là, tant mieux ! Et tant que c'est l'olive qui fournit le noyau, vive le nucléaire ! »

JEAN PLANCHAIS.

L'agriculture dans le tiers-monde

J'ai lu avec grand intérêt dans *votre numéro du 31 octobre* l'article rédigé par M. André Meury et consacré aux « Tiers-mondistes en Bretagne ».

Sur le fond de cet article, j'apprécie que certains paysans bretons veuillent en savoir plus sur les conditions de travail de leurs homologues du tiers-monde et cherchent à connaître les circuits commerciaux qui les relient à ceux-ci.

Mais cet article tombe dans le travers, trop commun, selon lequel chaque bifteck consommé dans un pays nanti affame un représentant du tiers-monde. Il conviendrait de nuancer un tel jugement : la Thaïlande, premier exportateur mondial de manioc, ne souffre pour autant d'aucune famine ; les *tourteaux de soja importés en* France proviennent essentiellement des États-Unis, et pour une autre part du Brésil, où, si des disettes existent, elles sont localisées dans le Nord-Est dont les conditions climatiques ne permettent précisément pas *la culture* du soja ; les phosphates exportés par le Sénégal, loin de léser le paysan sénégalais, permettent au contraire de livrer à celui-ci des engrais à un prix raisonnable, etc.

Concernant précisément le Sénégal, que n'a-t-on lu dans la presse au sujet de l'arachide, culture imposée par le colonisateur, participant à la désertification en appauvrissant le sol, occupant de telles surfaces que les paysans sénégalais ne peuvent cultiver suffisamment de plantes alimentaires ; et ceci pour livrer un produit qui, transformé en huile, enrichira les multinationales des oléagineux ! Tous les poncifs sont réunis, d'où le succès de cet exemple.

Or la réalité est, là aussi, quelque peu différente, et si le gouvernement du Sénégal, indépendant depuis plus de vingt ans notons-le, a quelques inquiétudes au sujet de l'arachide, celles-ci concernent essentiellement la décroissance des rendements que n'expliquent pas la seule sécheresse ou la « fatigue » des sols.

La cause essentielle en est un ver microscopique, un *nématode*, qui attaque les racines. Les travaux *effectués depuis plus* de dix ans par les nématologistes de l'ORSTOM (Office de la recherche scientifique et technique outre-mer) à Dakar ont permis de démontrer cette action parasitaire, d'en trouver le remède, et de mettre les moyens de lutte appropriés à la disposition des paysans. Les autorités sénégalaises sont en train de prendre le relais et l'on peut espérer à brève échéance voir remonter les rendements de l'arachide... et du mil et du sorgho, cultivés en alternance avec l'arachide et sensibles à ce même parasite.

MICHEL LUC,
Inspecteur général de recherche (ORSTOM).

Les Bretons, le soja et le manioc

En tant que Breton et prétendant connaître assez bien les problèmes des pays « en voie de développement », je me réjouis de voir mes compatriotes prendre conscience de la situation du tiers-monde et chercher comment faire appel *à la générosité des Bretons*, ainsi que l'expose André Meury dans *le Monde Dimanche* du 31 octobre (« Tiers-mondistes en Bretagne »). Mais je les mets en garde : qu'ils ne tombent pas dans les travers des écologistes qui s'appellent : réactions passionnelles, idées toutes faites, partialité, refus d'accepter les informations qui pourraient les amener à des jugements plus nuancés (...).

Les pratiques actuelles, sous couvert d'aide aux pays « *en voie* de développement », n'ont qu'un but : créer de nouveaux marchés pour les pays riches, ce qui contribue à créer les maux dont souffrent maints pays du tiers-monde : urbanisation sauvage, exode des habitants des campagnes qui viennent grossir les rangs de ceux qui vivent dans les bidonvilles...

Mais revenons à l'article du *Monde Dimanche*. Non ! Jo et Gaby Aubin, le soja que vous *achetiez pour la nourriture de vos* vaches, la France ne s'en procure pas « *grâce au pillage du tiers-monde* », et vous pouvez continuer à vous en procurer en bonne conscience, car cet achat profite presque exclusivement aux fermiers américains. Il faut en effet que vous le sachiez, cette denrée est pour l'essentiel importée des États-Unis. Il a fallu se battre contre le lobby américain pendant plus de dix ans dans les instances communautaires pour que le soja bénéficie d'une aide permettant à cette production de devenir compétitive par rapport aux cultures traditionnelles dans le Sud-Ouest, région propice à la culture du soja.

Il est d'ailleurs piquant de lire dans l'article du *Monde Dimanche* que les Aubin dénoncent, à propos de cette culture, le pillage du tiers-monde après avoir évoqué la première crise du soja provoquée par l'embargo américain. Mais comment la croyance de l'origine tiers-mondiste du soja ne serait pas ancrée dans l'opinion, quand les mass media la répandent ? Je sais que les fermiers américains ne sont pas les seuls producteurs et exportateurs de soja. Celui-ci provient également du Brésil, pays qui pratique du colonialisme « interne » : des petits paysans qui exploitent des cultures vivrières sont expulsés de leurs terres par des capitalistes brésiliens qui n'hésitent pas, pour arriver à leurs fins, à faire appel aux « *pistoleros* », leur but étant d'édifier de grands domaines où ils pourront développer des cultures d'exportation.

Et puisque l'accent est mis sur l'information dans les organisations qui militent en faveur du tiers-monde, en voici une qui pourrait leur être utile. Les firmes qui produisent des aliments du bétail ont, il y a une dizaine d'années, trouvé avantageux d'incorporer à leurs produits du manioc, au détriment de productions françaises. Mais, d'une part, ce manioc provient presque exclusivement de Thaïlande, où, avec la complicité des pays occidentaux, les dirigeants de ce pays ont développé cette culture à des fins d'exportation. D'autre part, les producteurs *français de céréales*, qui, chacun le sait, constituent un groupe de pression très influent, du moins les « gros », ont vu qu'ils pouvaient pâtir de l'extension des importations de manioc et ont réussi à faire en sorte que ce produit n'entre que pour une faible part dans les aliments du bétail.

Alors, bonnes gens de mon pays, je vous prie, dans ce domaine du tiers-monde comme dans tout autre, de « raison garder ».

P. CAVALAN,
ingénieur agronome.



Le rebut

Deux ans déjà. Deux longues, interminables années que je me trouve au chômage. L'espoir d'en sortir n'existe pratiquement plus... tué à petits feux par l'attente devant la boîte aux lettres et le téléphone qui semble toujours rester silencieux. Et pourtant, après avoir été licenciée pour raisons économiques, ma nouvelle situation de chômeuse fut abordée avec un enthousiasme délirant. Rien n'était laissé de côté : petites annonces soigneusement épluchées, relations personnelles mises en alerte au rouge, coups de fil aux entreprises présélectionnées, stages, enquêtes, etc. Une véritable stratégie de pro dans un domaine où je passai maître.

Certaines réponses arrivèrent. D'autres se perdirent en route ou finirent dans la corbeille d'une secrétaire surchargée de besognes plus importantes. Le cœur serré, je déchirais l'enveloppe et lisais avec empressement. Encore une, *soupirais-je, avec la formule clas*sique accommodée à toutes les sauces : « *Nous sommes désolés de ne pas retenir votre candidature...* ». Pour quelle raison me retenais-je de hurler ? Rien... que ces mots indifférents me rejetant au rebut et à la case départ. Encore un échec qui, bien que bloqué pour un temps au travers de la gorge, devait être oublié pour ne songer qu'à l'avenir. Celui où il faudrait à nouveau solliciter, resolliciter, par des lettres de candidature raffinées dont je doutais finalement de l'efficacité.

Parfois, lorsque la chance souriait — et moi aussi en conséquence — un rendez-vous était obtenu avec une « autorité » super-pressée qui n'hésitait pas, tel un dentiste, à tester le don de patience de ses candidates. Dans la salle d'attente impersonnelle, des femmes plus belles, plus jeunes, plus sûres d'elles que moi attendaient, muettes et détachées. Le premier contact entre l'interviewer et moi-même se soldait en général par un accessit. Tête baissée, je fonçais dans des exposés de ma situation, de mes capacités, sans hésiter ni bafouiller, mes diplômes sagement posés sur mes genoux. Nos atomes crochus se jaugeaient mutuellement et me faisaient oublier les dizaines de postulantes, sagement assises de l'autre côté de la cloison, qui désiraient intérieurement m'évincer de mon siège pour aussitôt l'occuper. Enfin le glas sonnait dans un *environnement figé par le verdict* : « *Trente-huit ans ! Vous êtes un peu trop âgée pour ce poste.* » Comment effacer un début de rides ou lui faire comprendre ma jeunesse d'esprit et de corps avec en plus de nombreuses années d'expérience professionnelle offertes gratuitement sur un plateau d'argent.

« *Avec tous vos diplômes, vous allez sûrement nous demander une fortune !* »

Quelle fortune ? Ce mot existe-t-il dans le langage des salariés ? Aurais-je mieux fait de dissimuler ce que j'avais acquis difficilement au prix de longs sacrifices financiers et physiques ?

« *Trente-huit ans ! J'espérais quelqu'un d'un peu plus âgée. C'est dommage.* »

Vite, la machine à remonter le temps ?

« *Donc, vous savez parfaitement l'anglais. Mais l'espagnol ?* » Et de balbutier quelques mots d'espagnol resurgissant en hoquets des tréfonds de ma mémoire. D'après son air ennuyé, mes capacités linguistiques ne semblaient pas l'impressionner outre mesure.

« *Tiens, vous avez aussi des diplômes américains ! Moi, je serais plutôt en faveur de l'éducation française.* » Encore chauvin, pensais-je, sans oser m'épancher. Et pourtant, je me sentais capable à moi seule de redresser le déficit de la balance commerciale de la France. Prospecter hors nos frontières, *argumenter*, *se défendre et* arracher le marché au terme de laborieux marchandages. Pauvre moi avec ma panoplie de Zorro raté. Je rengainais mon épée et m'enfuyais vers la sécurité du home accueillant.

« *Ce poste est envisagé pour un candidat masculin. Nous regrettons...* », murmura-t-il d'un regard lubrique.

Toujours des regrets ! Il semble que la moitié de la France quémande pendant que l'autre moitié regrette de refuser. Donc, familièrement parlant, j'allais me rhabiller avec mon petit deux pièces spécial interview, mes chaussures trop serrées et ma rancune de femme au cœur. Que tous les phallocrates du monde aillent se faire pendre ! En attendant, c'est moi qui avait la corde au cou.

*Aussi, au cours de ces deux an*nées de repos forcé, j'ai pu durcir ma carapace, au début si fragile, ce qui me permet, malgré un pessimisme corrodant, de toujours faire front malgré ces échecs réitérés. En outre, une fois par mois, le Père Noël me rend visite : mes allocations-chômage sont virées à mon compte-chèque. Merci facteur ! Merci l'Assedic ! Mais quand me laisserez-vous, vous aussi, tomber ?

MARYSE KISS
(Aix-en-Provence).

VOUS ET MOI

Recyclage

« Avancez vers moi, un peu plus vite, regardez-moi fixement, et dites-moi « Shut up ! » C'était la première leçon d'agressivité donnée à un groupe de timides qui venaient trois fois par semaine, après leur travail, partici*per à une séance de recyclage.*

Dans chaque grande ville des Etats-Unis, les cours d'agressivité remportent un succès sans précédent depuis quelques années. Gratuits pour certains employés, ils ne durent guère plus d'une demi-heure. Après une demi-heure d'agressivité intensive, les timides sont épuisés. Et qui sont-ils, ces élèves ?

Regardez les photos de publicité, « avant » et « après ». Avant : une vingtaine d'hommes et de femmes, entre trente et cinquante ans. Petit groupe de chiens battus, les yeux baissés, vêtus plutôt qu'habillés, le dos vouté pour recevoir les coups de pied, le fardeau quotidien imposé par les tyrans qui hantent chaque recoin de leur vie obscure. Après : les chiens battus sont devenus féroces, prêts à bondir, l'œil vif, le pied en avant, les femmes en manteau rouge et foulard de cow-boy, les hommes en costume de ski. Ah ! Voici notre objectif atteint : « *Redressez-vous, n'hésitez plus. Vers les cimes !* » Comment donc s'est opérée cette transformation des timides en audacieux ? Allons nous faufiler avec le groupe de première année.

Voici Sara, mince, nerveuse, une jolie paire de nattes blondes, un collier trop lourd sur un cou de moineau. Debout sur une estrade, elle essaye de donner des ordres, de faire un discours. Mais elle bafouille, baisse la tête, ses mains tremblent, sa voix n'est qu'un murmure. Alors le professeur d'agressivité s'approche à grands pas, et il hurle, en scandant ses mots, la liste d'expressions actives et agressives qui est au programme de première année : *« C'est moi qui commande, laissez-moi parler... »* Et Sara de répéter fidèlement après lui : *« C'est moi qui... »*

Elle a droit à cinq minutes de repos pendant qu'un camarade prend sa place. Ensuite elle passera par des leçons de maintien, elle apprendra quels gestes, quels regards séparent les maîtres des esclaves. Dans un délai remarquablement bref, vous la verrez sortir de son cocon, s'affirmer, répondre insolemment à son professeur d'agressivité. *Chef d'entreprise ?* Manager ? Mais oui, c'est probablement la destination de cette petite bonne femme qui jusqu'alors triait des papiers dans un placard du Pentagone. Quand on parle d'elle, ce ne sont plus la violette ou la brebis qui servent de termes de comparaison. Le bolide, la dynamite, voilà maintenant comment on l'appelle. Elle n'a plus peur de formuler ses opinions ni d'en avoir. Elle sait dire non en toutes les langues. Et personne n'ose plus la persuader d'aller voir un film insipide, la bousculer dans le train, ou lui refiler un kilo de poisson avarié au supermarché.

Succès complet ? Ce bain d'agressivité est-il salutaire ? Les voix rageuses, les portes claquées, les coups de frein et les coups de feu, quel tintamarre ! Tous ces miasmes d'agressivité dans l'atmosphère, quelle pollution ! Ecoutons plutôt l'avis du chirurgien général...

Personnalité toute-puissante, le chirurgien général des États-Unis. Nommé par le président pour veiller sur la santé du peuple américain, il jouit d'un complet anonymat. Son autorité se fait sentir en tout temps et en tout lieu, sans que personne y trouve à redire, pas même le ministre de la santé. Dans les trains, ou dans les autobus, vous lisez, au bas d'une appétissante affiche publicitaire pour les cigarettes, le chewing-gum ou le boudin du Kentucky : *« Avertissement. Le chirurgien général a déterminé que c'est mauvais pour votre santé. »* Avec la fermeté d'un père et la tendresse d'un grand-père, il avertit et il pense à votre santé. Quel sentiment de culpabilité si vous *osez ensuite toucher à un mor*ceau de boudin... C'est très subtil. Eh bien, le chirurgien général a fait savoir que l'agressivité est une maladie contagieuse qui entraîne des maladies de cœur, et que c'est mauvais pour votre santé.

Ce sont donc maintenant les leçons de sensibilité qui sont en vogue. Plus d'estrade, plus de discours, finis les *« moi, je »*. On traite les agressifs comme de grands traumatisés qui réapprennent à sourire, à voir et à entendre les autres, à observer une minute de silence. On se tient par la main, on s'enlace, on embrasse des inconnus, on chuchote à la sortie : *« Passez donc... je vous en prie, après vous »*. On est presque timide. Mission accomplie. Mais voilà qu'on commence à s'inquiéter, à General Motors, à Texaco et à Disneyland. Où sont les managers de demain, où sont les super-efficaces chefs de file, les hommes d'acier et les dames de fer, dans ce bouillon de sensiblerie ?

Mais ça ne fait rien. Parce que le chirurgien général, lui, est très satisfait. Et pour faire baisser encore davantage la dose d'agressivité, il a osé griffonner son avertissement sur les affiches publicitaires pour le Coca-Cola. *« Méfiez-vous de l'insidieux Coca-Cola, attention à la caféine et aux surexcitants. »*

... Vous savez, ce grand barbu que vous avez rencontré l'autre jour dans la cuisine de la Maison Blanche, avec une sacoche remplie d'échantillons simili-coca ? C'était probablement le chirurgien général des États-Unis.

PAULE ZAPATKA.

La blonde et la brune

Une sourde-muette, blonde, dix-huit ans, distribue dans une cafétéria de Marseille, à chaque table, un petit poème imprimé et anonyme pour gagner quelques sous. Il est bien spécifié au bas de la page que chacun peut donner ce qu'il veut. Les gens déjeunent, regardent ailleurs ou font non avec la tête ; très peu donnent quelque chose. *Un peu ému, ou de bonne* humeur, ou va savoir pourquoi, je donne 10 F et prends une feuille pour ma fille. La fille blonde me fait comprendre par gestes que je peux en avoir autant que je veux, je lui fais signe que ça va bien comme ça. A un mètre de moi, vient de s'installer une jeune fille, dix-huit ans, brune, à l'évidence Maghrébine, avec une tasse de café. La blonde lui fonce dessus, pose son papier sur sa table. La brune, sans hésiter, fouille dans son sac, longuement, et tend une pièce de 1 F. La blonde prend la pièce, la regarde avec une mine dégoûtée, retire rageusement sa feuille et s'en va... en gardant la pièce.

Qu'a pu penser la brune, qui n'a pas cillé, de ces mœurs de sauvages ? C'était notre rubrique « Faut pas généraliser, y a des bons et des méchants partout ».

Dr P.C.
(Marseille).

Des laisses pour les enfants...

Dimanche d'automne au parc de Saint-Cloud : nous sommes détendus, libres, les enfants pleinement heureux, quand... surgissent les chiens, eux aussi en promenade dominicale, eux aussi libres et sans retenue.

Que se passe-t-il alors ?

Il vous faut faire attention à vos enfants, consoler celui qui a été effrayé, expliquer à celui qui a dû abandonner sa récolte de feuilles, de marrons et de branches d'arbres qu'il en retrouvera d'autres.

Et que croyez-vous que font les propriétaires de ces adorables molosses ?

Certains les appellent et les attachent un moment, d'autres n'ont rien « remarqué », mais tous nous regardent dédaigneusement, nous les parents qui avons tous les torts : celui, tout d'abord, d'avoir des enfants, ensuite de les avoir si mal élevés et *surtout* de les préférer aux animaux.

Aussi je suggère aux parents qui ont fait la même expérience que nous de tenir leurs enfants en laisse dans les bois parisiens afin que les chiens puissent se promener en liberté !

D. G.
(Paris).

● *RECTIFICATIF : S.O.S. parents-enfants.* — Le numéro de téléphone du centre de guidance pour parents l'Orangerie est le 329-05-10.



AUJOURD'HUI

Faut-il avoir confiance dans les tests comparatifs ?

La pratique se heurte à l'hostilité des fabricants et parfois au scepticisme des consommateurs. Pour éprouver la résistance des casques de moto, « désosser » des réfrigérateurs, ou évaluer la dose de fluor dans un dentifrice, les techniciens ont pourtant mis au point des méthodes rigoureuses.

ILS ont torturé cent quatre-vingt-deux casques moto pour éprouver leur résistance aux chocs. Ils ont calculé si les pourcentages réglementaires de haricots (47,6 %) et de viandes (21,4 %) étaient bien présents dans les conserves de cassoulet. Ils ont apprécié les performances de lessives sur des tissus souillés d'une salissure « normalisée » (chocolat, œuf et sang, notamment).

Depuis douze ans qu'ils réalisent des tests comparatifs, les techniciens de l'Institut national de la consommation (I.N.C.) ont ainsi passé près de trois cents produits au crible (1). Avec les travaux publiés par l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) dans *Que Choisir ?* (2), on en arrive en France à un total d'essais comparatifs qui dépassent le millier.

Malgré l'évident « savoir-comparer » qu'ont ainsi acquis ces spécialistes, d'ailleurs héritiers d'une tradition cinquantenaire – la technique des tests est née en 1929 aux Etats-Unis, – les responsables de *50 millions de consommateurs* (revue de l'I.N.C.) et de *Que Choisir ?* partagent le triste privilège d'une tenace mauvaise réputation. Si les industriels ne condamnent plus aussi violemment qu'autrefois leur *« incompétence technique »*, certains continuent à critiquer le manque de sérieux des tests, en accordant seulement aux auteurs le bénéfice du doute. Quant au public, il exprime parfois encore un certain scepticisme, et n'arrive guère à se convaincre de l'impartialité de ces incorruptibles du consumérisme.

La persévérance de ces reproches agace sans doute Lucien Bouiss, un des membres du comité de direction de l'I.N.C., mais elle n'entame pas sa conviction : *« Nos tests sont menés suivant des procédures codifiées, en toute rigueur scientifique, dans des laboratoires qualifiés. Mais leur particularité est de ne pas mesurer la même réalité que celle des profes-sionnels. »*

La vision « consumériste » paraît en effet difficilement compatible avec le point de vue des fabricants et les résultats obtenus par eux. Ceux-ci parlent en termes de contrôles à la sortie d'usines ou de séries statistiques. Pour réaliser un test comparatif, on se place résolument de l'autre côté, en bout de chaîne : il s'agit d'appréhender les produits tels qu'ilssont livrés au public – ayant donc vécu les éventuels aléas du circuit de distribution – et de leur faire subir des épreuves pratiques d'usage dans tous les domaines qui peuvent intéresser les consommateurs.

L'essai va plus loin qu'une simple vérification de conformité aux textes légaux, codes d'usage ou règles professionnelles. La norme des détartrants pour toilettes oblige-t-elle à mesurer l'efficacité des produits sur des morceaux de marbre, de manière à réduire les cas de figure possibles ? L'I.N.C. s'y conformera, mais assortira l'expérience d'une épreuve sur « vraies » cuvettes du type utilisé en H.L.M.

167,8 coups de brosse à dents

Pour tester les brosses à dents, on effectuera bien sûr les analyses « classiques » : nature des poils, résistance des touffes à l'arrachement, calcul de l'indice de souplesse... Mais on fera aussi vieillir artificiellement les brosses en simulant, en quatre heures de va-et-vient incessant, une utilisation normale de six mois. La méthodologie retenue s'inspire notamment des statistiques de comportement recueillies à l'Université de Colombus (Ohio) : nous donnons en moyenne 167,8 coups – aller ou retour – de brosse à dents par séance, pour environ une minute vingt secondes de brossage par jour.

Quant aux robots ménagers, ils subiront des tests de sécurité électrique après avoir effectué plusieurs mois de travaux de moulinage et de pétrissage.

Dans tous les cas, la procédure des essais comparatifs reste la même. Les grands principes en ont été définis par une norme, homologuée en août 1975 par l'Association française de normalisation (3). A l'I.N.C., les opérations se déroulent suivant une vingtaine de « séquences » décrivant minutieusement la marche à suivre : depuis les études de marché préalables, le choix de l'échantillon de produits et les critères d'essai, jusqu'à la confrontation des résultats entre eux et à la présentation finale du texte dans *50 millions de consommateurs*.

Reste à savoir si le désossage des réfrigérateurs ou le dosage de la saccharose dans les boissons chocolatées sont réalisés en toute impartialité. *« Nous travaillons avec cent cinquante laboratoires,* explique Lucien Bouiss. *La plupart collaborent également avec les fabricants, suivant les mêmes impératifs de rigueur. »*

On trouve bien sûr dans la liste des services officiels : c'est par exemple le Commissariat à l'énergie atomique qui a fait exploser des aérosols dans son centre de Marcoule. L'I.N.C. s'adresse aussi à des centres techniques professionnels (de la teinturerie, de l'industrie papetière, etc.) et, bien sûr, à des laboratoires privés, notamment dans le domaine bactériologique. Nombre de scientifiques manifestent d'ailleurs leur intérêt pour cette démarche de recherche originale, qui remonte des effets aux sources.

Pourquoi, dès lors, l'I.N.C. refuse-t-il systématiquement de citer, en regard de chaque test, le nom des laboratoires concernés ?

« C'est de toute façon un secret de polichinelle, note le directeur de l'un d'eux. *Tous les fabricants savent quel laboratoire se cache derrière telle série d'analyses. Mais, bien que l'I.N.C. travaille étroitement avec nous sur chaque opération, il demeure un passeur d'ordres, qui prend l'entière responsabilité de ses publications. Les choses sont plus claires ainsi. »*

Si la méthodologie des essais comparatifs apparaît claire et rigoureuse, sa mise en œuvre se heurte à de nombreuses difficultés. *La démarche est en elle-même si novatrice qu'elle s'adapte parfois difficilement aux procédures d'analyse habituellement utilisées.*

Les tests physiques s'avèrent, *a priori*, plus aisés à réaliser : on sait mesurer un point de rupture, évaluer une perte d'épaisseur, compter des décibels. Certains laboratoires ont conçu des « machines à tester », dispositifs qui permettent de simuler la force qu'applique une ménagère au nettoyage d'une casserole ou de reproduire inlassablement le saut d'un enfant sur un sommier.

Mais c'est le domaine chimique qui s'avère le plus délicat à aborder. Un directeur de laboratoire explique : *« Il s'agit, à partir d'une matière brute, d'identifier et de mesurer tous les constituants qui la composent. Dans ce type d'analyse, on ne trouve que ce que l'on cherche, et l'on ne cherche pas forcément du bon côté »*. Il est déjà arrivé que, une fois « mises à plat » les différentes fractions d'un produit, on constate un « trou » lorsqu'on rétablit la composition probable en termes de pourcentages : l'analyse est donc passée à côté d'un constituant, et il faut reprendre de zéro.

L'I.N.C. réalise en ce moment un test sur les pâtes dentifrices. Pour un produit apparemment aussi simple, sans aborder les problèmes de dosage de fluor, de formol ou de métaux lourds, la seule détermination de l'extrait sec par étuvage pose problème : on arrive difficilement à mesurer la quantité d'« agents humectants » présents dans les produits (pour éviter que la pâte ne sèche lorsqu'on laisse le tube ouvert), puisque ces agents sont entraînés à la vapeur en même temps que l'eau.

Reste le dernier volet des tests comparatifs, le jugement des consommateurs eux-mêmes. Dégustations de produits, maniements d'appareils, essais de vêtements, sont soumis à l'appréciation de panels d'utilisateurs.

Planches à voile en octobre

Les impératifs de publication des essais, qui doivent coïncider avec la période d'achat habituelle des produits par le public, imposent parfois aux cobayes des conditions de travail difficiles : en plein mois d'août, c'est dans un entrepôt frigorifique qu'on a dû conduire des voitures pour apprécier le fonctionnement de dégivreurs, dont l'essai comparatif paraissait en hiver. En octobre dernier, treize volontaires n'ont pas craint d'affronter un matin particulièrement frais sur le lac d'Enghien, où ils ont essayé des planches à voile pendant plus de trois heures. Ces différences ne peuvent-elles quelquefois biaiser partiellement les résultats ? On pratique rarement la planche à voile en octobre par un vent glacial de force 3.

Une fois terminés ces essais *in vivo*, on atteint la phase ultime du test : la synthèse de tous les éléments bruts et leur traduction en un article assorti de tableaux. Le passage du compte rendu scientifique au rédactionnel n'est jamais aisé, et il arrive qu'il s'opère au détriment de la précision des informations, voire d'une certaine rigueur. Un responsable de laboratoire fait – discrètement – état de la surprise qu'il lui arrive d'éprouver à la lecture des résultats publiés dans *50 millions*. *« Mais je ne veux pas jeter de pierre dans leur jardin,* ajoute-t-il. *Il s'agit surtout d'un amour-propre de scientifique, d'une incompréhension de technicien devant les impératifs de la vulgarisation. »*

Toutefois, pour en tenir compte, la revue a renoncé à mettre par trop en avant, dans la présentation de ses tableaux, les *« meilleurs rapports qualité/prix »*. Les lauriers sont aujourd'hui décernés plus discrètement, en fin d'article, de manière à inciter le lecteur à réfléchir sur ses propres critères de choix, en évitant de l'enfermer dans un système dirigiste.

Reste l'aspect financier, qui constitue sans doute la seule contrainte sérieuse pesant sur l'intérêt des tests comparatifs. Le moindre essai coûte cher, la dépense moyenne par opération s'est élevée à 140 000 francs en 1981. Le budget consacré aux tests par l'I.N.C. a certes progressé de 50 % cette année, pour atteindre 4,7 millions de francs.

Mais les factures des laboratoires, notamment pour les analyses chimiques, restent très lourdes. Au nom d'un arbitrage qui fait la part entre tests onéreux et tests meilleur marché, les essais de produits cosmétiques, dont les prix peuvent dépasser 500 000 francs, n'auront guère l'occasion de se voir mis sur la sellette dans un proche avenir. Gageons que les professionnels de ce secteur ne s'en plaignent pas. ■

BÉATRICE D'ERCEVILLE.

(1) L'Institut national de la consommation est un établissement public à caractère administratif, placé sous la tutelle du ministère de la consommation. Il agit comme centre de recherche, d'information et d'étude sur les problèmes de la consommation. Son budget s'est élevé à 60 millions de francs en 1982, dont 34 millions de subvention de l'État. I.N.C., 80, rue Lecourbe, 75782 Paris Cedex 15; tél. : (1) 567-35-58.

(2) U.F.C. – *Que choisir*, 7, rue Léonce-Raynaud, 75016 Paris, tél. : (1) 720-30-35.

(3) Norme N.F. x 50 005, relative aux essais comparatifs de produits. Éditée par l'Association française de normalisation, Tour Europe, Cedex 7, 92080 Paris la Défense.

CROQUIS

Messe basse

Mamé est venue passer le week-end avec nous, dans la grande maison landaise. Vénérablement âgée, Mamé est à demi aveugle, elle se déplace à petits pas hésitants et il faut lui parler haut et fort, car elle est sourde comme un pot de résine. Agée et pieuse, très pieuse. Mais dimanche matin, personne n'a voulu l'accompagner à la messe de Saint-Paul. Pierre a filé au fond du jardin faire brûler de la broussaille, Alain a fui, prétextant trois sets de tennis, Marie-Céline a pris possession de la cuisine, Marie-Pierre a foncé sur la machine à écrire pour taper la bibliographie de sa thèse, Thérèse s'est efforcée de baigner la petite Cécile, quant à moi, j'ai lâchement invoqué la lecture attentive de la presse dominicale achetée aux aurores.

A Bordeaux où elle habite, pas de problèmes. Mamé se rend toute seule, à travers son brouillard, à Notre-Dame-des-Anges. Elle connaît le chemin par cœur. Mais ici...

Peu ou prou, on s'est senti coupables. Et Pierre, cinq minutes avant 11 heures, a trouvé la solution *ad hoc*. Il a installé précautionneusement Mamé dans un fauteuil à 1 mètre de la TV couleur. Il a bricolé une sortie son avec le casque de la chaîne hi-fi et en a coiffé les blancs cheveux de Mamé. Puis il a mis TF 1.

Vers 11 h. 45, dans la grande salle à manger, j'épluchais mes journaux près du feu de la cheminée, Marie-Pierre, à la table, vociférait contre sa machine à écrire, Cécile gazouillait sur le tapis. Dehors, Pierre décapitait à la tondeuse les mottes de terre des taupes. Et j'ai entendu : « Et avec votre esprit... ».

Debout devant la TV, belle et hiératique, Mamé priait, le casque sur les oreilles loin de tout et de nous, les mécréants. Pour la première fois sans doute, depuis de nombreuses années, Mamé *entendait* la messe.

MICHEL BESSAGUET.

Des remous dans le cognac

**Gros négociants, petits viticulteurs,
députés ou conseillers généraux,
sont réunis dans un même lobby contre les taxes sur l'alcool.
Dans les Charentes, le cognac domine l'économie et fait les élections...**


JEAN-PIERRE CAGNAT.

« **D***iscriminatoire !* », « *Dangereux !* » « *Sot, inique et absurde !* » Le soir du mardi 19 octobre 1982, l'invective fuse à la tribune de l'Assemblée nationale. Pour renflouer la Sécurité sociale, Pierre Bérégovoy, ministre de la solidarité, a osé attaquer de front un des plus coriaces lobbies de toutes les Républiques en instituant, parmi d'autres mesures, une vignette de 10 francs par litre d'alcool titrant plus de 25 degrés. Déjà, en plein conseil des ministres, son collègue Michel Crépeau, maire de La Rochelle, a pris la défense du cognac. Et André Cellard, secrétaire d'Etat à l'agriculture et ex-député du Gers – *région de l'armagnac*, – ne cache pas non plus son hostilité à la mesure, selon ses collaborateurs.

En première ligne, comme toujours, les plus exposés : les députés du cognac, toutes tendances confondues (1). Les arguments volent. « *Avez-vous souvent vu un ivrogne brandissant une bouteille de cognac trois étoiles ?* », interroge Jean de Lipkowski (R.P.R., Charente-Maritime), après s'en être pris à une journaliste de TF 1, accusée de l'avoir présenté comme le héraut du « *lobby de l'alcool* ». Un lobby, quelle horreur ! « *Vous allez décourager les buveurs modérés*, assure Bernard Villette (P.S., Charente). *Les autres trouveront toujours le moyen de sacrifier à leur vice.* » « *Pour les producteurs de cognac, la coupe est pleine* », dira de son côté M. Jean Branger (non-inscrit), le 9 novembre.

Et les exportations ? Comment exporter un produit que le gouvernement lui-même qualifie de poison ? Et tous ceux qui vivent du cognac ? « *Cent mille viticulteurs payés au SMIC* », assure Jean de Lipkowski. « *Cent mille foyers* », affirme la Confédération des appellations d'origine contrôlée : le chiffre hypnotise. Vérification faite, moins de quatre-vingt-dix mille personnes concourent à la production et à la commercialisation du cognac, en comptant large (2).

Un « cadeau » de 40 millions

Qu'importe. Personne, au fond, *ne compte sur ces arguments éculés*. Alors les députés cherchent des recettes de substitution. La palme de l'imagination revient à Roland Beix (P.S., Charente-Maritime). Pourquoi ne pas rééchelonner la dette des hôpitaux, lourd fardeau pour la Sécurité sociale ?, suggère-t-il.

Les députés glisseront dans le débat une allusion – hélas sans suite – au « cadeau » que consent l'Etat aux fabricants de pastis en leur revendant, à perte, l'alcool dont il a le monopole. Menée à son terme, l'idée aurait pu rallumer la guerre des alcools qui, deux ans auparavant, avait embrasé l'hémicycle. Francis Hardy, négociant en cognac, importateur de whisky, député (R.P.R.) et maire de Cognac, avait soutenu un amendement à la loi de finances qui contribuait, en abaissant les droits de ces deux boissons, à relever ceux du pastis.

Curieusement, aucun député ne rappelle que le fisc, chaque année, consent à l'industrie du cognac un véritable cadeau d'une quarantaine de millions de francs par le biais d'une « *provision pour hausse de prix* ».

Chaque année, en effet, le fisc prête aux négociants en cognac, *sans intérêt, l'équivalent* de la hausse du prix de leurs stocks. Parfaitement légale, cette mesure est providentielle pour les négociants en cognac, dont les chais, par nécessité, débordent d'un stock d'eau-de-vie océanesque et... de longue durée (sept ou huit ans en moyenne), ce qui allonge d'autant la durée des prêts fiscaux. L'année dernière, l'encours se montant à environ 250 millions de francs, les intérêts économisés peuvent être évalués à 40 millions. Un chiffre à rapprocher des quelque 100 mil*lions que le gouvernement* espère retirer chaque année de la vignette sur le cognac, si les ventes ne fléchissent pas.

Autrement dit, près de la moitié de la somme que l'Etat espère retirer de la vignette est ristournée aux négociants. Avec une différence : la vignette pèse davantage sur les « petits », car elle ne s'applique qu'aux bouteilles vendues en France, les gros négociants exportant une écrasante majorité de leur production. La ristourne, elle, profite essentiellement aux quatre « majors » *(Martell, Hennessy*, Rémy Martin et Courvoisier), qui réalisent à eux seuls 80 % du chiffre d'affaires du cognac et encaissent ensemble chaque année une marge brute d'autofinancement – en clair, un profit – de 400 millions. De quoi faire méditer des députés socialistes (3).

Las. A une courte majorité, le groupe socialiste refuse d'accéder à la demande des députés du cognac et d'étendre la vignette à toutes les boissons alcoolisées, c'est-à-dire surtout au vin. Notre lobby en a trouvé un autre sur sa *route, autrement puissant* : le groupe viticole de l'Assemblée nationale ne compte pas moins d'une centaine de députés, animés par Raoul Bayou (P.S., Hérault). Tout au plus Pierre Joxe, président du groupe socialiste, autorise-t-il les vaincus à sauver l'honneur en ne participant pas au vote de l'article sur la vignette. « *Moi, en mon temps, j'avais refusé de voter le budget* », rappelle dès le lendemain, perfide, Francis Hardy.

Dans la région, entre Angoulême et La Rochelle, c'est le tollé. Le conseil général d'abord ; le conseil régional ensuite ; le Bureau national du cognac dans la foulée ; enfin la nuée habituelle de maires, de syndicats professionnels, de présidents de toutes sortes de comités, dénoncent le « *mauvais coup* » et les intentions « cognaquicides » du gouvernement. C'est cela, la puissance du lobby. Ces dizaines de milliers de viticulteurs, ces quelque deux cents négociants qui, dès que les intérêts vitaux sont en jeu, savent faire taire leurs querelles et gémir, ou crier, d'une seule voix. Le 9 novembre, une manifestation a réuni plusieurs milliers de viticulteurs à Cognac pour protester contre les hausses de prix trop faibles accordées par le gouvernement. La sous-préfecture, la permanence et même le domicile de Bernard Villette ont été visés.

Un pays écrasé par son produit. 5 milliards de chiffre d'affaires, dont 80 % à l'exportation (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Asie). 24 000 exploitations. Un actif sur trois dans les deux Charentes, proportion qui monte à un sur deux dans le Cognaçais. Avant d'appartenir à leur parti, les députés lui appartiennent. Le cognac subventionne les équipes sportives, les – rares – associations culturelles. Les quatre « majors », dans les faits, jouent un rôle discret mais souvent déterminant dans les élections locales.

Une « affaire » de famille

Un exemple entre mille de ces intrusions du cognac dans la politique. Voici la firme Rémy Martin, *troisième en volume derrière* les deux géants Martell et Hennessy, mais *ex-aequo* en chiffre d'affaires, puisqu'elle ne vend que des cognacs de qualité supérieure. La cadette, avec ses cinquante ans, loin derrière la presque tricentenaire Martell. A la mort de son président et fondateur André Renaud, ses deux filles, Anne-Marie et Geneviève, se partagent le capital.

La première, qui reçoit 51 % des actions, est mariée au fils d'un petit viticulteur de la région, André Hériard-Dubreuil. La seconde est l'épouse de Max Cointreau, des liqueurs du même nom. Les deux gendres gouvernent d'abord ensemble l'entreprise. Puis Max Cointreau, minoritaire (49 %) chez Rémy Martin, et également minoritaire chez Cointreau, se prend à rêver d'une fusion qui lui donnerait la maîtrise de l'ensemble ainsi constitué. André Hériard-Dubreuil, on l'imagine, ne l'entend pas de cette oreille. Blocage.

En 1973, Max Cointreau, élu quelque temps auparavant maire d'un village des environs, décide *de briguer le siège de conseiller* général de Segonzac. Son beau-frère tente de le dissuader : un dirigeant de Rémy Martin ne se commet pas sur les champs de foire. En vain.

Pour essayer de le contrer, Roger Plassard se présente contre lui. Viticulteur conséquent, 50 hectares en Grande-Champagne, Roger Plassard est en outre le responsable des approvisionnements de Rémy Martin, cumul qui n'a rien d'exceptionnel dans la région. Un poste stratégique qui permet de maintenir un étroit contact avec tous les viticulteurs – qui sont aussi des électeurs – de la région. Roger Plassard « possède » d'autant mieux son terrain qu'il a été, dans sa jeunesse, étroitement lié au *syndicalisme paysan, contribuant* notamment à arracher à la gauche l'U.D.S.E.A. de Charente. Bref, le candidat idéal.

Pas de chance, il est battu. Les viticulteurs, dans le secret de l'isoloir, n'ont peut-être pas été fâchés de jouer un bon tour à leur cher négociant Rémy Martin.

Fin du premier acte. Six ans durant, les deux actionnaires s'observent, campent sur leur haine. Fort de sa minorité de blocage, Max Cointreau s'oppose à toute augmentation de capital : il intente à la direction procès sur *procès (une vingtaine à ce jour)*, sous tous les prétextes possibles. Et, en 1979, Roger Plassard, toujours « à titre personnel » mais suivi du regard, on l'imagine, par la direction de Rémy Martin, tente à nouveau de « sortir » Max Cointreau. Mais, cette fois, il ne court plus sous ses propres couleurs.

Dans le canton voisin, il a déniché un jeune homme bien sous tous rapports. Dirigeant départemental de l'U.D.F., énarque, haut fonctionnaire au Quai d'Orsay, ce remuant jeune homme, bien qu'il ne soit titulaire d'aucun mandat électif, ne cesse de se démener pour le bien de la région. Son intervention auprès du GATT vient de faire fléchir Washington, qui surtaxait depuis quinze ans les ventes de cognac, en représailles contre la taxation par la France des poulets américains. Cette victoire permettra aux exportations de cognac aux Etats-Unis de tripler en trois ans. Dernier détail qui ne gâte rien : ce méritant vainqueur est le gendre du président de la République. Gérard Montassier est en effet l'heureux époux de Valérie-Anne Giscard d'Estaing.

Radio-Feuille de vigne

Le combat est épique. Piloté par Roger Plassard, qui ne le *quitte pas d'une semelle, Gérard* Montassier lève le coude avec tous les viticulteurs du canton, banquette, invite, promet une piscine à chaque village. Trop pour l'âme charentaise, qui se détourne de tous les excès. Max Cointreau est réélu. Plus d'un électeur de gauche a voté pour lui, préférant lui conserver le siège que voir s'y implanter, indéracinable comme un pied de vigne, le jeune loup giscardien (4).

A droite, certes, les gros négociants de cognac, mais pas rangés derrière une bannière. La Charente est terre de demi-teintes, d'indéfinissable, de subtile modération. Un exemple : au lendemain du 10 mai, des cadres supérieurs d'Hennessy et de Martell créent une association, Futur libre, ouvertement dans l'opposition, mais indépendante de tous les partis.

Principale activité de Futur libre : elle est à l'origine d'une radio locale, Radio-Feuille de vigne, financée grâce à 65 000 francs de prêts contractés auprès de trois des « majors ». « *Radio-Martell* », murmure Cognac, ironique. « *Il est stupide de s'étonner, dans cette région, de voir des salariés des maisons de cognac militer dans des associations !* », se défend Jack Drounau, jeune directeur financier de Martell et âme de la radio, dans son bureau des Etablissements Martell, au coin de la place Edouard-Martell et de la rue Paul-Firino-Martell.

Seule note « polémique » dans les programmes de Feuille de vigne : un éditorial au vitriol de Jack Drounau, tous les matins. Pour le reste, les jeunes cadres se lèvent aux aurores pour annoncer le menu des cantines scolaires et *paraphraser, au micro, le Figaro* ou *la Charente libre*. Quelques confusions, tout de même : les maires de la région sont par exemple invités à renvoyer chez Martell un questionnaire destiné à une émission de Feuille de vigne. Quelques commandes de matériel sont passées sur papier à en-tête Martell : « *J'ai payé avec mon compte courant Martell; et la radio m'a remboursé* », réplique Jack Drounau.

Acteurs discrets de la vie politique charentaise, les négociants, bien entendu, dominent surtout la vie économique. Ce rôle s'exerce notamment au sein du Bureau national interprofessionnel du cognac (B.N.I.C.), créé par Vichy. Principale tâche du bureau : déterminer, chaque année, le quota de vin que les viticulteurs sont autorisés à distiller. Rôle particulièrement délicat depuis la crise qui, ces six dernières années, a frappé le cognac : il est en effet primordial d'éviter la surproduction.

« Famille de la viticulture » et « famille du négoce » débattent donc au sein du bureau, en nombre égal, sous l'œil d'un commissaire du gouvernement qui, selon ses propres termes, ne dispose que d'un « *pouvoir de persuasion* ». Au grand scandale de la

---

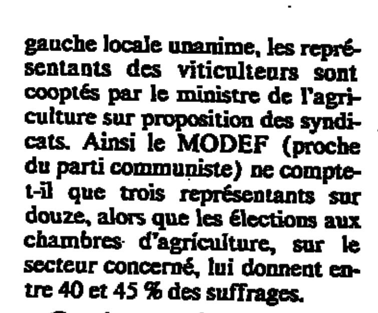
(1) L'armagnac ne représente que 5 % du chiffre d'affaires du cognac.

(2) En incluant le verre et le bouchon comme le négoce et la viticulture. Pour les viticulteurs, le Bureau du cognac compte trois personnes en moyenne par exploitation, femmes et enfants étant considérés comme « aides familiaux » ; mais tous ne vivent pas que du cognac...

(3) L'Assemblée se rachètera en portant de 500 francs à 700 francs la détaxe consentie aux petits producteurs d'alcool *sur* chacun des *15* premiers hectolitres d'alcool pur vendus – sur proposition de Mme Dupuy, député (P.S.) du Gers.

(4) Sur l'ensemble des députés des Charentes, on compte 4 P.S. et 1 apparenté, 1 communiste, 1 R.P.R., 1 non-inscrit ; parmi les sénateurs, 3 Gauche démocratique, 1 centriste et 1 R.P.R. Les deux conseils généraux comptent au total 20 P.S., 14 M.R.G., 5 P.C., 3 divers gauche, 22 « modérés » divers (opposition), 8 R.P.R. et 6 U.D.F.

هكذا من الأصل



gauche locale unanime, les représentants des viticulteurs sont cooptés par le ministre de l'agriculture sur proposition des syndicats. Ainsi le MODEF (proche du parti communiste) ne compte-t-il que trois représentants sur douze, alors que les élections aux chambres d'agriculture, sur le secteur concerné, lui donnent entre 40 et 45 % des suffrages.

Conséquence de cette cooptation : les viticulteurs, selon le mot de l'un d'entre eux, défendent davantage *« leur mandat que leur mandants »*. Les délégués au bureau — dont certains siègent depuis plus de vingt ans — n'ont, comme par hasard, jamais de difficultés pour vendre leur production. Au cours des longues séances de négociations se créent des relations qui viennent enrichir encore l'écheveau déjà touffu des liens familiaux, amicaux et financiers des producteurs envers les négociants, écheveau strictement indémêlable à l'étranger à la région.

Tout un monde de cousins, de gendres, de courtiers et de copains qu'il vaut mieux ne pas déranger. Michel Raffaud en sait quelque chose. Délégué du MODEF, il avait toujours vendu sans problème tout son quota au cognac jusqu'à ce jour de 1976 où il se permet d'apostropher sans aménité, en plein bureau, tous les négociants réunis. *« De ce jour, les portes se sont fermées »*, raconte-t-il. Pour écouler sa production, il est désormais contraint, comme beaucoup d'autres, de tenir un stand sur la route des vacances et d'aller prospecter les comités d'entreprise bretons.

« Si le bureau nuisait aux intérêts des viticulteurs, il ne tiendrait pas le coup », rétorquent ses partisans. Pas si simple. Car il y a viticulteurs et viticulteurs. Aux chanceux dont les vignes s'abreuvent aux sols des Grande et Petite-Champagne, les grands crus situés aux environs immédiats de Cognac, s'opposent les infortunés des crus périphériques qui s'étendent jusqu'à l'île d'Oléron, dont les eaux-de-vie sont cotées bien au-dessous des grands crus.

A tous, le bureau a donné le droit, pour la saison 82-83, de distiller 4,5 hectolitres d'alcool pur à l'hectare. Ceux qui peuvent justifier d'un débouché — dans les faits, les viticulteurs des grands crus — sont autorisés à distiller 3 hectos supplémentaires. *« Certains vont vendre le maximum, et d'autres rien du tout ! »*, se plaignent les plus mal lotis, qui eussent préféré obliger les négociants à délester d'abord chacun d'un quota minimum avant de pouvoir enlever des quantités supplémentaires. Les besoins du négoce, cette année, sont en effet inférieurs d'environ 300 000 hectolitres à la production autorisée par le bureau (675 000 hectos si chacun devait distiller le maximum). *« Les viticulteurs rêvent*, soupire le député socialiste Bernard Villette. *Ils votent des quotas immenses, en espérant qu'ils vendront toujours. »*

« On se lasse de payer pour les autres »

Dans une région où le rêve de chacun est d'avoir son nom sur une étiquette de cognac, où les souvenirs de prospérité sont terriblement récents — les plantations massives et hâtives datent des années 60, — allez vous étonner que tout le monde refuse d'admettre l'horrible réalité.

Quatre années de suite, la profession s'est obligée à la solidarité, les plus chanceux reversant une partie de leurs droits aux « crus périphériques », grâce à un complexe système de « transferts ». Mais *« on se lasse de payer pour les autres »*, explique crûment un vigneron de Grande-Champagne. *« C'est miraculeux que cela ait duré si longtemps ! »*, renchérit un permanent du bureau. Sans pitié, le bureau a refusé cette année les propositions de solidarité avancées par le commissaire du gouvernement.

Or c'est surtout dans les zones périphériques que se trouvent les petites exploitations. D'autant plus difficile, la situation des « petits », que depuis quelques années les viticulteurs doivent supporter une grande partie des frais de stockage. Un cognac, c'est sa noblesse, doit vieillir. Longtemps : de cinq à neuf ans pour un trois étoiles, de douze à vingt ans pour un V.S.O.P., davantage encore pour un Napoléon. Il y a quelques années, la plus-value du vieillissement dépassait de loin l'inflation et les frais de stockage. Faire vieillir un cognac était une bonne affaire, et nombre de médecins ou d'industriels charentais en quête de placements lucratifs s'arrachaient les jeunes cuvées.

Les cours ont chuté, l'inflation a progressé. Du coup — est-ce un hasard ? — le poids du stock s'est alourdi sur les viticulteurs, allégé sur les négociants, qui peuvent restreindre leurs achats.

« Coopérative-bidon »

Tous les négociants n'adoptent pas cependant la même attitude avec leurs fournisseurs. Le premier, Rémy Martin a instauré avec les viticulteurs la pratique des « contrats » conclus pour une durée de trois ans et garantissant un enlèvement constant. Pratique aujourd'hui généralisée par les « grandes maisons ». C'était dans les années 60.

Encore loin du peloton de tête à l'époque, Rémy Martin rêvait d'expansion. Pour se démarquer de ses concurrents, il souhaita jouer la qualité, limitant ses enlèvements aux Ghampagnes. Il fallait s'attacher les viticulteurs des grands crus, ce que réussit la firme en créant une coopérative destinée à servir d'intermédiaire avec les producteurs. *« Coopérative-bidon ! »*, hurlèrent les « vraies », au premier rang desquelles Unicoop, la coopérative qui commercialise le Prince Hubert de Polignac. Cela n'empêcha pas tous les grands négociants d'emboîter le pas à Rémy Martin en fondant leur coopérative, pour le plus grand bonheur du Crédit agricole, qui préfère prêter à ces groupes aux solides arrières qu'aux viticulteurs individuels.

Simple démarche financière et paternaliste de la part des négociants ? Pas si simple. *« Nous sommes tous solidaires*, explique André Hériard-Dubreuil. *Le jour où les viticulteurs ne gagneront plus leur vie, ils feront autre chose. Et tout le monde y perdra. »* Rémy Martin, dans ses jeunes années, avait poussé la solidarité jusqu'à soutenir, en plein bureau, et contre Martell et Hennessy, les revendications des viticulteurs qui réclamaient une révision en hausse des cotes. Un effondrement des cours, c'est vrai, serait une catastrophe pour la firme, qui possède de gigantesques stocks.

Même si tout le monde n'en est pas conscient et si elle souffre des failles, cette solidarité est bien réelle. C'est cela qui fait la force du lobby du cognac. ■

DANIEL SCHNEIDER.

NOTES

Salaires sur mesure à Vichy

Pour fixer la rémunération du personnel, n'est-il pas préférable de laisser celui-ci en décider ? La concurrence joue à plein...

LE patron a des idées. Cela on n'en doute guère chez Peintamelec, une petite entreprise de banlieue de Vichy spécialisée dans la fabrication d'armoires métalliques « sur mesure » et le montage d'équipements électriques : un parallélépipède aux allures de hangar posé en bordure de route sur lequel s'est greffé un bâtiment administratif dont les larges baies ouvrent un parking en partie désert.

M. Julien Forissier, propriétaire-fondateur et P.-D.G. salarié, un mélange de poigne et de bonhomie madrée, mène son affaire à sa guise. *« Il faut savoir rentrer dedans »*, lance ce manager qui a fait ses classes à l'usine, en parlant de son style de gouvernement. Mais dame ! On a bien fini par s'habituer à ses rudesses, ses « coups de gueule ». Pourquoi contester d'ailleurs le règne d'un homme qui fait « tourner la boutique » à merveille ? Vingt pour cent de croissance par an, 30 millions de chiffre d'affaires en 1981, trente salariés il y a quinze ans, une centaine aujourd'hui.

Et puis M. Forissier ne fait-il pas « du social » depuis toujours ? Ce praticien chevronné des relations humaines — *« une partie de boules avec les gars, c'est toujours bon pour tout le monde »*, assure-t-il — est un apôtre de la décentralisation des pouvoirs. Aussi, il y a dix ans lorsqu'il décide d'instaurer un système d' *« autodétermination de la hiérarchie des salaires »*, personne ne trouvera à redire.

C'est que l'idée est fameuse, le projet bien ficelé. Cette forme d' « autogestion » concoctée par la direction n'a jamais été véritablement contestée depuis, faute d'opposants. Pas l'ombre d'un syndicat pour porter la contradiction. *« Les gens ne ressentent pas le besoin d'en avoir*, affirme un cadre technique. *Dans la maison on a tous le même objectif. Quand il y a un problème, on l'étudie tous ensemble. »* Le consensus via le bulletin de paye, les Japonais eux-mêmes n'y auraient pas pensé !

Des notes attribuées par un jury de volontaires

Le système est né d'une constatation toute simple. *« Quand les gens demandaient de l'augmentation, ils disaient toujours qu'ils étaient mal payés par rapport aux autres*, explique M. Forissier. *Nous avons donc décidé d'organiser une consultation. Chacun se donnait une note et en attribuait une à quatre ou cinq personnes travaillant sur le même poste. Il s'agissait d'amener ainsi les gens à se coter les uns les autres. On s'est aperçu que les mieux payés n'étaient pas toujours les meilleurs éléments. »* Autre constatation : *« On a remarqué que les ouvriers ne se faisaient pas de cadeaux... »*

En fin politique, le président a tout de suite compris le parti qu'il pouvait tirer de son « référendum sur l'autodétermination » : en déléguant à la base le soin de se noter elle-même, la direction instituait une compétition de fait entre les salariés, chacun s'efforçant d'avoir une note supérieure à son voisin, donc un salaire un peu plus élevé. Compétition qui ne pouvait, comme cela s'est révélé par la suite, que servir les objectifs de l'entreprise.

Qui dit note, dit classement. deux fois par an, en juin et en novembre, le comité d'entreprise et la direction fixent dans un premier temps le montant de la masse salariale à distribuer et s'accordent sur le taux d'augmentation. Celui-ci résulte d'une savante péréquation où entrent l'état de la conjoncture, la hausse du coût de la vie, l'indice INSEE et, paraît-il, celui de la C.G.T...

En fonction des notes attribuées par les chefs d'atelier et par un jury de « volontaires », chaque ouvrier, chaque employé sera classé — les cadres et le P.-D.G. sont, eux, automatiquement indexés. La position dans le classement déterminant le niveau de salaire, personne ne touche la même paie. Les écarts entre ouvriers possédant la même qualification peuvent être importants : tel câbleur, ouvrier qualifié de niveau 2, touchera 6 000 F par mois, son camarade 5 200 F seulement.

Michel, trésorier du comité d'entreprise, entré comme apprenti, aujourd'hui *« responsable d'affaires »*, juge le mécanisme d'autant plus intéressant qu'il en a largement bénéficié. *« Le classement*, dit-il, *avantage les meilleurs. Le premier, c'est bien normal, aura droit à une augmentation plus forte. Celui qui stagne aura juste l'augmentation légale, et celui qui régresse, qui se laisse aller dans son boulot, pourra avoir un petit peu moins. Un bon P3 qui serait un peu fumiste, chez nous, il aurait tendance à être mal payé... »*

Distinguer le bon grain de l'ivraie, récompenser les valeureux, encourager les besogneux qui sont dans la moyenne mais qui pourraient mieux faire, sanctionner les nonchalants... Les critères ? *« Dans la maison ce qui compte, c'est l'assiduité au travail, le rendement. C'est aussi le service rendu à l'entreprise*, ajoute le patron. *Le bon élément, ce sera le gars qui acceptera de venir travailler la nuit s'il le faut, donner un coup de collier pour honorer une commande. Pour moi, c'est cela l'ouvrier parfait ! »*.

Ce mécanisme d'auto-sélection est évidemment sévère pour les moins performants. M. Forissier ne serait-il pas un peu darwiniste ?. *« Dans la vie comme au travail, les individus ne sont pas les mêmes. Il y a les meilleurs et les moins bons. Si on était tous égaux, alors moi, monsieur, je fais les Jeux olympiques et je réclame une médaille d'or ! »*.

La formule, en tout cas, fonctionne sans accroc depuis le début. Très curieusement, elle n'a pas été reprise ailleurs par un patronat pourtant prompt ces dernières années à faire de l'innovation sociale. *« L'expérience, c'est vrai, n'a pas fait école*, remarque-t-on à la chambre de commerce et d'industrie de Vichy. *Elle a certainement surpris les milieux patronaux. A l'époque, ce jeu de cache-cache en matière de relations sociales faisait un peu effraction dans les catégories mentales des chefs d'entreprise traditionnels. »*

Si le Centre des jeunes dirigeants (C.J.D.) devait manifester un moment un certain intérêt *pour ce salariat « autogéré »*, le C.N.P.F., en revanche, l'ignore. *« Notre truc, il fait peur* lance l'inventif P.-D.G. *Pensez ! c'est l'entente entre le patron et ses ouvriers. On embête tout le monde : les politiciens, les grands patrons, les syndicalistes... Nous sommes des hors-la-loi ! »*. C'est ce qu'on pense sans doute sur la zone industrielle de Vichy. La proximité de Peintamelec aurait pu favoriser l'imitation ; cependant on en est resté sagement à la bonne vieille gestion des salaires. C'est que, comme le dit le patron, *« il faut avoir du courage pour déranger les habitudes, il faut être culotté pour intégrer notre formule »*.

« On sera plus objectif que le chef d'atelier »

Le plus étonnant dans l'affaire est sans doute l'adhésion massive du personnel à une opération qui le pousse à être à la fois très « participatif » et de plus en plus productif. Bernard, ouvrier qualifié, trouve le système avantageux : *« C'est juste que les plus travailleurs soient les mieux payés. Il y en a qui ont aussi plus de compétence, donc la différence de salaire se justifie. »* Pierre, agent technique, monté en grade *« à la force du poignet après dix ans de maison »*, ne trouve pas, pour sa part, pernicieux le fait que les ouvriers soient amenés à se juger les uns les autres. N'a-t-il pas été d'ailleurs, depuis l'existence du classement, placé régulièrement dans le peloton de tête ? *« On peut juger le travail de ses collègues, on est mieux à même de le faire, on sera parfois plus objectif que le chef d'atelier, qui n'a pas tous les éléments pour se faire une opinion. »*

Et puis grappiller un petit supplément, c'est un encouragement à persévérer dans la bonne voie. *« Le type qui aura 50 F de plus, cela va le pousser, il va se détacher du groupe. »* Si les stakhanovistes sont toujours récompensés — jalousés sans doute — les autres, les « faiblards », risquent de se retrouver au bas de l'échelle, et, avec une telle réputation, la pente sera dure à remonter. *« C'est comme pour les animaux*, observe Pierre, *c'est la loi de la jungle, la bestiole la plus grosse mange la plus petite : le système élimine les moins courageux, ça peut même les aider à partir... »*

Christine, l'unique ouvrière de l'entreprise, se trouve cette année encore en queue de classement avec seulement 4 400 F par mois, après neuf années de présence et d'efforts. Est-ce dû à son manque de qualification, à la misogynie ambiante ? *« J'ai certainement été pénalisée du fait que j'étais une femme »*, dit-elle, toute menue dans sa blouse bleue. Le classement ? *« Je trouve ça assez bidon. D'abord il y a le fait que l'ancienneté ne compte pas. Et puis lorsque les soi-disant volontaires montent à la direction pour la notation, c'est surtout pour défendre leur propre peau... Ils ne font rien pour nous. Ceux qui ne disent rien se laissent enterrer. » C'est complètement arbitraire*, ajoute Christine. *Le classement sert à diviser les gens. Pour la direction c'est une sécurité, cela lui amène une tranquillité sociale »*.

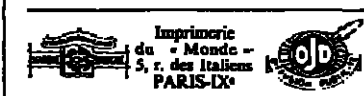
A l'état-major de l'entreprise, on se frotte les mains. Les résultats sont là : *« Justice, bon climat, baisse spectaculaire de l'absentéisme et pas une heure de grève en dix ans. On gagne de l'argent, on va dans le bon sens. »*

Mais le climat n'est-il pas par nature changeant ? Qui dit qu'un quarteron de mécontents ne viendra pas un jour mettre à mal cette belle construction ? M. Forissier pense d'ores et déjà enrichir sa politique sociale par un système japonais dit de « la grand-mère » découvert à la télévision par un de ses bras droits : *« Là-bas, dans certaines entreprises, on fait appel à des grands-mères. Quand l'employé a un problème, la grand-mère s'en occupe. Cela me paraît transposable en France »*.

Cette nounou-là, on la verrait pas trop âgée, cependant : *« Quarante-quarante-cinq ans, mère de famille, contente de faire les courses, de rendre des services, capable de tenir une maison, de garder les enfants de mes gars lorsqu'ils font des heures supplémentaires... »* L'entreprise idéale en somme. Une grande famille au complet avec le père-patron veillant sur ses enfants-ouvriers à qui la bonne mamie raconterait de belles histoires... ■

MICHEL HEURTEAUX.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

DEMAIN

Un lycée « énergétique » dans l'Ain

Le lycée d'Ambérieu associera capteurs solaires, isolation, récupération de chaleur, pour économiser l'énergie. Mais ce sont les taxes payées par la centrale nucléaire du Bugey qui auront permis de le construire...

AU début de l'année 1983, le district de la plaine de l'Ain remettra à l'éducation nationale un lycée peu ordinaire. L'établissement, prévu pour un millier d'élèves dans un premier temps, actuellement en construction à la sortie d'Ambérieu-en-Bugey, offre une silhouette assez surprenante : quatre bâtiments bas (quatre niveaux au plus), disposés en un grand quadrilatère irrégulier, ceints de façades vitrées, et coiffés de verrières inclinées faisant serre, alternant avec les grandes surfaces opaques de capteurs solaires orientés au sud ou au sud-ouest, appuyés sur des terrasses ou descendant jusqu'au sol.

Une architecture qui correspond à l'originalité du projet : il s'agit, en stockant de l'eau réchauffée grâce aux capteurs solaires, d'assurer une économie de chauffage importante. L'ensemble de l'établissement est en quelque sorte suspendu aux quarante cuves cylindriques en béton armé qui servent au stockage de l'eau (2 600 m3 au total) et font office de piliers : c'est sur elles que reposent des « portiques » métalliques auxquels sont suspendus les planchers. Un système qui permet, en outre, de laisser de grandes surfaces de planchers libres.

La circulation d'eau chaude sous les planchers à partir des capteurs solaires, où l'eau des cuves de stockage permet de maintenir toute l'année, une température de base de 12 °. Pour parvenir à 18°, lorsque le lycée fonctionne (généralement pendant les périodes de chauffage), a été installé un système « aérolique à double flux » qui assure en même temps le renouvellement d'air des locaux : l'air vicié et chaud des salles est, en quelque sorte, aspiré et canalisé vers les serres vitrées du toit ; il « préchauffe », dans un « échangeur », l'air froid pris à l'extérieur, qui est ensuite pulsé dans les classes. Une chaufferie au gaz assure un complément de chauffage pour les locaux exposés au froid.

L'ensemble doit permettre d'économiser 1,3 million de kilowatts-heure par an : une économie de 68 % par rapport à une construction ordinaire, soit 350 000 F environ par an.

A l'origine de ces « structures d'énergie » — selon le terme utilisé par ses inventeurs, — aboutissement de sept ans d'expérimentation, une équipe d'ingénieurs, d'architectes et d'urbanistes menée par Claude Ivorra, gérant d'un bureau d'études installé à Meyzieu, Phénol Engineering. Phénol, parce que, au départ, il y a l'utilisation d'un produit isolant particulièrement efficace, la mousse phénolique, pour les cuves, les façades et les terrasses. Associé à Phénol Engineering, l'Atelier de recherche et de réalisations architecturales de Grenoble, l'ARRA, dirigé par Jean-Marie Pison. Pour les deux partenaires, le procédé de construction devrait faire école, le lycée d'Ambérieu n'étant qu'une première étape.

Pourtant, il leur a fallu beaucoup de démarches avant de trouver preneur pour leur système et d'arriver à une réalisation, et le projet d'Ambérieu lui-même n'a pas abouti sans difficultés. Le jeune secrétaire général du district de la plaine de l'Ain, René Dulot, a dû multiplier les démarches en 1980 et 1981 pour obtenir la décision. Sur un coût total de 70 millions de francs environ, les subventions de l'Etat ne représentent que 21 millions de francs : 28 %, un pourcentage inhabituellement bas (1). Heureusement, les élus ont tenu bon.

Il est vrai que le district de la plaine de l'Ain, maître d'ouvrage, et l'établissement public régional Rhône-Alpes avaient posé des conditions : réaliser une performance en matière d'économie d'énergie. Pour cela, il fallait renoncer aux procédés de construction habituels agréés par le ministère de l'éducation nationale, et donc sortir des normes de prix. Un « surcoût » qui, au dire des concepteurs, sera, avec le temps, largement compensé par les économies d'énergie.

Plus inattendues ont été les réticences du COMES, le Commissariat à l'énergie solaire (intégré aujourd'hui à l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie), qui ne prend à sa charge que 2 % des dépenses (1,5 million de francs). Motif allégué : 16 % seulement des besoins en énergie sont assurés par les capteurs solaires (le système de stockage de circulation et de ventilation faisant la différence avec le solaire « pur »). Mais, à en croire les responsables de Phénol Engineering et de l'ARRA, jusqu'aux premiers mois de 1981 tout au moins, les administrations parisiennes ont fait preuve d'un certain scepticisme sur leur capacité de réaliser l'opération.

HONORÉ

C'est donc la région qui doit supporter l'essentiel du coût de l'opération. Ce sont les taxes versées aux communes riveraines par la centrale nucléaire du Bugey, distante d'une vingtaine de kilomètres, qui ont permis de « consolider » les emprunts et d'en payer les intérêts. Ainsi, paradoxalement, *le nucléaire*

Mille milliards de sons...

L'informatisation des sonothèques offre au cinéma, à la télévision et à la radio, une nouvelle richesse d'illustration sonore ; le traitement numérique mettra bientôt à la disposition des musiciens des sons inouïs.

AU cinéma, on ne peut pas toujours enregistrer le son au moment du tournage. Les éléments de la bande sonore (paroles, bruits, musique et effets sonores divers) doivent être « réenregistrés » individuellement. Les bruits, en particulier, sont reconstitués : l'un des aspects créatifs du métier de bruiteur consiste à trouver des analogies (agiter par exemple une plaque de tôle pour imiter le bruit du tonnerre). Pour les sons trop difficiles à reproduire en studio, on peut soit monter des sons seuls enregistrés sur place (claquements ou grincements de porte, passages de trains, etc.), soit faire appel à une sonothèque.

Une sonothèque possède plusieurs milliers d'enregistrements sonores de toute nature, parmi lesquels le monteur du son choisit de quoi illustrer les images dont il dispose : un claquement de porte d'un appartement de New-York pourra très bien provenir d'un chambranle de Sarcelles, et l'explosion d'une grenade lacrymogène soixante-huitarde des éléments sonores d'un film à la gloire des parachutistes... Le son, en quelque sorte, n'a pas d'odeur.

La sonothèque Aura Films — par ailleurs un des studios les plus perfectionnés de Paris — existe depuis une vingtaine d'années, et réunit environ vingt mille sons, ce qui en fait l'une des premières en France (1). Michel Fano, directeur d'Aura Films, lui a, depuis quelques années, apporté des perfectionnements décisifs.

A cinquante ans, Michel Fano s'est affirmé comme l'un des rares spécialistes mondiaux de la bande sonore de film. Musicien (six premiers prix de Conservatoire), réalisateur de cinéma (*le Territoire des autres*) et de télévision (la série « Introduction à la musique contemporaine »), compositeur et musicologue (on lui doit un livre sur le *Wozzeck* d'Alban Berg, écrit en collaboration avec Pierre-Jean Jouve, et il prépare actuellement un livre sur *Lulu*), il est un théoricien autant qu'un praticien (il a réalisé les bandes sonores des films de Robbe-Grillet, de *la Griffe et la Dent*, de *Volcans interdits* de Haroun Tazieff, etc.).

Voici quelques années, il a entrepris de classer, de façon plus efficace, les sons « stockés » par Aura Films, en utilisant l'informatique. En effet, les sonothèques sont souvent insuffisamment exploitables parce que l'inventaire des sons dont elles disposent ressemble davantage à un cahier d'écolier qu'à une base de données. Or lorsque la monteur qui vient demander un son ne trouve pas exactement ce qu'il cherche, il faudrait pouvoir lui fournir des sons approchants, même si ceux-ci proviennent d'une source entièrement différente.

Une sonothèque pourrait même être créative. La demande, en effet, est souvent très générale : que faire pour illustrer tel lieu, à telle heure ? Faute d'une approche méthodique, les idées qui viennent à l'esprit sont toujours plus ou moins les mêmes (*les petits métiers, tel ou tel animal*, etc.), ce qui donne un aspect assez standardisé des bandes sonores de film.

A 3 heures de l'après-midi

Pour l'éviter, on a procédé à Aura Films à l'établissement d'une fiche informatisée donnant, pour chacun des sons enregistrés, d'abord la source du bruit (l'« agent émetteur ») et l'action qui le produit, ensuite le lieu « physique » d'enregistrement (campagne, village, rue...), le pays (un paramètre utile, par exemple, pour choisir des sons de foules), la saison, l'heure d'enregistrement (évidemment important pour caractériser des scènes urbaines ou des bruits de la nature).

Cette première description des conditions de « fabrication » du son permet déjà, grâce à l'informatique, d'interroger la sonothèque de façon synthétique : par exemple, de demander quels sont les sons qu'on peut entendre dans un petit village corse à trois heures de l'après-midi. Le logiciel d'interrogation permettra très simplement, après avoir passé en revue les sons disponibles, de proposer aussi des sons enregistrés en Provence à la même heure, ce qui pourra donner des idées au monteur.

De la même façon, on peut chercher à donner le sentiment d'intimité d'un petit appartement à l'heure du dîner, ou donner par le son une allure mystérieuse à une scène de rue, à un moment précis de la journée.

Mais la fiche de description du son ne s'arrête pas là. Elle s'appuie en outre sur la classification décimale universelle pour « classer » les sons. Ce principe, qui remonte aux premières années du siècle, peut-être appliqué à l'ensemble des connaissances. Il consiste à caractériser une « classe » d'objets (vertébrés, automobiles, particules élémentaires) par un numéro (2). Puis un chiffre placé à droite permet à son tour d'identifier des « sous-classes », et ainsi de suite... En allant de gauche à droite, on précise de plus en plus l'objet ou l'idée ; en remontant à l'inverse de droite à gauche, on retrouve des catégories de plus en plus larges.

On peut ainsi procéder par régression : à supposer, par exemple, que le numéro de classement de la rousserolle soit 550 818 et que l'on ne dispose pas d'enregistrement de cet oiseau, il suffira d'appeler les enregistrements des classes 55 081, qui fourniront l'ensemble des passereaux. Une telle opération est possible à partir de tous les objets classifiables.

La fiche du son comprend encore une définition du « profil acoustique » de celui-ci : son caractère ponctuel ou continu, répétitif ou non, la largeur de son « spectre », sa résonance, etc., ainsi que les conditions d'enregistrement : « grosseur du plan sonore » (est-on proche de la source ?) et situation de la source (intérieur ou extérieur).

Ainsi, on peut interroger le fichier en utilisant autant d'« entrées » que l'on désire et chercher par exemple quels sons répétitifs et résonants provenant d'animaux l'on peut entendre dans une savane africaine au lever du soleil, aussi bien que demander un rugissement de lion dans la savane kényane à 6 heures du matin. Une fois le son recherché sélectionné « sur le papier » (ou plutôt sur l'écran du terminal), l'ordinateur prend les commandes d'un magnétophone seize pistes et fait écouter un extrait d'une quinzaine de secondes du ou des sons demandés.

Cette écoute comparative permet de limiter la recherche au lieu d'avoir à « errer » parmi des milliers de bandes magnétiques. Ultérieurement, on pourrait même envisager de consulter la sonothèque par téléphone, ce qui faciliterait le travail.

Avec le temps, ce perfectionnement fera peut-être évoluer la réalisation sonore au cinéma. Si celui-ci se montre de plus en plus exigeant sur la qualité de l'image, il ne l'est guère sur celle du son. Le temps n'est plus où Eisenstein et Prokofiev travaillaient ensemble à la musique d'un film. Aujourd'hui, les bandes sonores se complaisent dans un réalisme qui ne laisse aucune place à une quelconque écriture sonore. Et, en ce domaine, la demande du spectateur (probablement mal éduqué par les conditions d'écoute de la télévision et, encore actuellement, d'une grande partie des salles de cinéma) paraît à peu près nulle.

Le matériel, pourtant, ne cesse de progresser, qu'il s'agisse de la reproduction (le système Dolby stéréo de certaines salles et la prochaine télévision « haute définition » correspondent aux normes de la haute fidélité) ou du traitement du son : un traitement numérique permettra de remplacer rapidement les procédés comme la *réverbération*, les filtrages, les modulations en amplitude ou en fréquence, ou les systèmes du genre Vocoder (3).

Une écriture à inventer

Pratiqué à l'IRCAM ou au Groupe de recherches musicales (G.R.M.) — la France semble actuellement bien placée dans la production internationale, — ce *traitement numérique des sons* n'est plus qu'une manipulation de suites de nombres. L'ingénieur américain John Chownings a pu, par exemple, réaliser une expérience consistant à passer en cinquante étapes d'une percussion grave à un son de flûte. Les sons intermédiaires sont évidemment hors de portée des instruments traditionnels de l'orchestre.

Le compositeur de musique (et le compositeur de bandes sonores associées à l'image) va donc disposer d'une infinité de sons inouïs, au sens propre du terme, dont il pourra jouer sans être limité par les instruments, les combinaisons orchestrales ou les bruits concrets. Cette « écriture » à inventer pourrait, par exemple, s'inspirer de la théorie de la série musicale ou de toute autre forme nouvelle que ce matériau nouveau ne manquera pas d'induire.

L'image synthétique va faire bientôt son apparition sur les écrans avec le film *Tron*, produit par Walt Disney (4). On peut se demander si, à l'avenir, le son ne sera pas, lui aussi, entièrement synthétisé. En fait, les sons réalistes seront sans doute longtemps moins chers à enregistrer qu'à fabriquer par synthèse. Mais pour ceux qui n'existent pas dans la nature, la synthèse numérique remplacera les modes de fabrication « analogiques » que nous connaissons (synthétiseurs musicaux, par exemple). De plus, le numérique s'affirme comme un moyen de traitement extraordinairement efficace et précis : on peut ainsi « numériser » un son d'ambiance (un restaurant, par exemple) et en retirer tel ou tel élément, telle ou telle voix, qui ne convient pas à l'image, sans changer les autres composants.

Ces différents traitements et les nouveaux matériels de stockage informatique, tels les disques magnétiques, vont ainsi modifier complètement dans les prochaines années le montage du son au cinéma ou en vidéo. Comme d'autres professionnels, le monteur sonore va devoir apprendre à résoudre ses problèmes par l'informatique. ■

FRANK VERPILLAT.

(1) 80, rue Cardinet, 75017 Paris.

(2) Les grands champs de la connaissance (astronomie, biologie, physique, sciences humaines, etc.) ont ainsi reçu un chiffre distinctif qu'on retrouve à l'extrême gauche du numéro d'ordre.

(3) *Vocoder :* dispositif qui permet de remplacer certaines fréquences de la voix humaine par des bruits quelconques, et ainsi de faire « parler » un son musical ou un bruit de la nature (la pluie, par exemple).

(4) Dans ce film qui doit sortir prochainement en France, une importante séquence est entièrement synthétisée par ordinateur. Voir « *Les images de synthèse* », par Jean-François Lacan, *le Monde Dimanche* du 19 septembre.



finance indirectement le solaire et une conception architecturale inédite intégrant la fourniture et le stockage de l'énergie.

Quatre monstrueuses cheminées

Est-ce pour les élus régionaux, toutes tendances politiques confondues, un moyen de se donner une bonne conscience face à la revendication écologique et antinucléaire, revendication particulièrement sensible dans la vallée du Rhône depuis dix ans ? Le spectacle des quatre monstrueuses cheminées grises de la centrale du Bugey, crachant leurs vapeurs qui se répandent ensuite sur la région en nuages compacts, dans un décor de barbelés, de chevaux de frise et de clôtures électrifiées, a pu jouer un rôle. Aujourd'hui, certains spécialistes rapprochent, pour les opposer, ces cheminées et les quarante cuves du lycée en construction, déjà rebaptisées « *bouteilles thermos* ».

Autre paradoxe : le choix du gaz comme complément au solaire et à la « structure d'énergie », alors que l'électricité moyenne tension fournie par la centrale nucléaire proche est vendue à un coût moins élevé. Il s'explique par les besoins de l'intendance (les cuisines notamment). Mais il entraînera quelques difficultés au début : contrairement aux promesses, Ambérieu ne sera pas raccordé au réseau de gaz naturel en 1983 ; il faudra donc recourir au propane en attendant le *raccordement*, *Gaz de France* devant financer les aménagements nécessaires.

Reste une question, et non des moindres : que fera l'éducation nationale de cet établissement innovateur ?

Cette question a d'abord un aspect pédagogique. Outre un air renouvelé en permanence et une température égale quelle que soit l'orientation des locaux, le procédé de construction permet d'offrir de grandes surfaces libres, « modulables » au gré des désirs des utilisateurs. Quel usage en feront les enseignants ? Sauront-ils et voudront-ils en tirer profit ?

Architectes et ingénieurs ont travaillé avec des enseignants pour préparer leur projet, mais pas avec ceux qui exerceront à Ambérieu. Comme à l'habitude, ce n'est que pour la rentrée 1983, lorsque le lycée sera tout à fait achevé que le proviseur et les enseignants seront nommés. Ils n'auront donc pas été associés au projet. Ne chercheront-ils pas, comme ailleurs, à reconstituer la classe traditionnelle dans sa « boîte » close ?

Second aspect : le choix des options enseignées. Le lycée doit accueillir des sections « générales » (A, B, C, D) et d'autres *menant à des baccalauréats de* technicien (mécanique, électronique, biochimie et biologie) et des enseignements « courts » menant au B.E.P. d'électronique et sans doute au C.A.P. de coiffure. Mais rien pour la thermique. Le district a demandé l'ouverture d'une section supplémentaire « énergies nouvelles et accumulation d'énergie ». Mais l'éducation nationale hésite, dans la mesure où il n'existe pas de diplômes spécifiques à ce niveau.

Ne pourrait-on pourtant profiter de cet « outil » nouveau, pour des enseignements moins « traditionnels » : par exemple, comme certains l'ont suggéré, un cycle d'enseignement sur les énergies renouvelables ? ■

ROBERT MICHEL.

(1) Pour l'enseignement secondaire, la participation de l'État représente généralement plus de la moitié des dépenses, mais peut dans certains cas (en raison des coûts du terrain, par exemple) tomber à 25 %.

CRIBLE — par Annie Batlle

A SUIVRE

Prospective en Normandie

Un observatoire de prospective régional vient d'être créé en Normandie. Carrefour indépendant entre le secteur privé et le secteur public, entre l'univers de la recherche et celui de l'action, il se veut un catalyseur de réflexions sur les problèmes et devenirs possibles de la région.

L'Observatoire de prospective en Normandie a mis en place plusieurs cellules de réflexion, qui entendent notamment contribuer au développement de l'innovation. Il a déjà organisé les 4 et 5 novembre, à Rouen, un forum sur « Les nouvelles frontières scientifiques et technologiques ».

* 149, boulevard de l'Yser, 76000 Rouen. Tél. (35) 98.31.51.

Les nouveaux matériaux

Des hélicoptères aux raquettes de tennis et aux bateaux de plaisance, des missiles et fusées aux réservoirs de stockage et aux tubes de haute pression, des prothèses bio-médicales aux avions et aux automobiles, des matériaux totalement nouveaux sont, depuis une dizaine d'années, utilisés de préférence aux matériaux traditionnels (bois, métal, etc.), et même à certains alliages et plastiques.

Ces matériaux sont composés de fibres résistantes incluses en général dans une résine qui lie les fibres entre elles et les protège du milieu extérieur. Les efforts mécaniques sont absorbés par ces fibres (de verre, de carbone...), dont chacune est en fait un assemblage de milliers de filaments, couramment de l'ordre de 1 000 à 10 000. Conçus à l'origine pour des usages militaires (aéronautique, espace), ces matériaux composites, comme on les appelle, se développent, notamment en raison de leur résistance et de leur légèreté.

* *Banque et entreprise*, nº 5 (lettre mensuelle du groupe C.I.C.), 66, rue de la Victoire, 75009 Paris. Tél. (1) 280-80-80.

BOITE A OUTILS

Futurs en « tique »

L'évolution des sociétés industrielles est étroitement liée à l'évolution de leurs réseaux de communication, qui accompagne elle-même celle des modes de production, de distribution et de consommation. La « nouvelle quincaillerie » des techniques de communication exerce une fascination générale. Au-delà de cette fascination, il convient de s'interroger sur les changements que provoquent bureautique, informatique, médiatique, robotique, télématique... sur la possibilité de les utiliser pour satisfaire nos besoins et nos désirs. C'est ce que tente Gérard Métayer dans un petit livre, *Futurs en tique*, où il incite son lecteur, après une présentation du développement des techniques, à s'intéresser à leurs promoteurs industriels, à leur portée économique, à leurs effets sociaux et aux moyens d'en conserver la maîtrise politique.

Avec, dans un minimum d'espace, quelques tableaux clairs et essentiels sur le marché mondial de l'informatique et sur l'emploi ; quelques exemples éloquents d'utilisation démocratique (Canada, Suède, Pays-Bas) des nouvelles techniques ; quelques mises en garde solides sur la fascination à l'égard des modèles américains et japonais.

* Editions ouvrières (collection « Alternatives économiques »), 12, avenue de la Sœur-Rosalie, 75621 Paris Cedex 13. Tél. (1) 337-93-85.

Perspectives de la biotechnologie

Un rapport de l'O.C.D.E., *Tendances et perspectives internationales de la biotechnologie*, vient *de sortir*. Ses auteurs sont trois scientifiques, Alan T. Bull, professeur de technologie microbienne à l'université du Kent à Canterbury, Geoffrey Holt, professeur de génétique à la Polytechnic du centre de Londres, et Malcolm D. Lilly, professeur de biochimie à l'University College de Londres.

Examinant d'abord les perspectives de la recherche, le rapport confronte la percée de la génétique au retard relatif des connaissances en microbiologie et aux progrès difficiles de l'ingénierie. Il considère ensuite les contraintes qui pèsent sur la biotechnologie, celles qui tiennent à la science et à la technologie elles-mêmes, comme celles qui résultent des ressources en matières premières. Il étudie, enfin, *les implications* du développement de la biotechnologie du point de vue de la politique gouvernementale : orientation de la recherche-développement, formation de chercheurs, financement, réglementations et brevets.

* O.C.D.E., 2, rue André-Pascal, 75775 Paris Cedex 16. Tél. : (1) 524-82-00.

Modèles d'agriculture

Pour apporter une contribution au débat lancé par les états généraux du développement (ministère de l'agriculture), *la Lettre de Solagral* présente, dans son numéro 9, un dossier autour de trois thèmes : « Productivisme », avec une tentative de bilan du « modèle » actuel sur les plans économique, social, écologique, politique, idéologique (avec, dans chaque cas, une évaluation des coûts) ; « Pétrole vert », c'est-à-dire les potentialités de la biomasse comme source d'énergie : pour les auteurs, l'examen attentif des statistiques montre qu'elles sont extrêmement limitées ; « Intégration au marché mondial », qui montre les incertitudes d'une intégration de notre agriculture dans des marchés internationaux devenus instables.

* *La Lettre de Solagral*, 100, rue Saint-Hélier, 35100 Rennes. Tél. : (99) 79-22-40.

L'édition informatique

La Fédération française de l'imprimerie et des industries graphiques organise les 25 et 26 novembre, à Paris, un séminaire sur le thème : « L'édition informatique, communication et traitement de texte... quel avenir ? », avec un groupe d'experts américains (Seybold), pour tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir de la communication imprimée. Les thèmes traités seront, le premier jour : architecture des systèmes de composition, comment choisir son type d'investissement ? Prospective de la composition ; les éditeurs doivent-ils composer leurs textes eux-mêmes ? Applications dans les entreprises, bases de données des éditeurs. Deuxième jour : périodiques et quotidiens ; impact des ordinateurs individuels ; influence du développement de la bureautique ; alternatives aux éditions traditionnelles.

* Hôtel Sofitel-Sèvres, 8-12, rue Louis-Armand, 75738 Paris, cedex 15. Tél. : (1) 554-95-00. Fédération française de l'imprimerie et des *industries graphiques*, 115, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris, tél. (1) 634-21-15.

ETRANGER

L'herbe perdue de la Jamaïque

La lutte contre la drogue a des conséquences sur l'équilibre économique et social de la Jamaïque, qui exportait plus de marijuana *(ganja)* que de bauxite.

TOUT le monde le sait à Kingston : les beaux quartiers de la capitale jamaïcaine, les collines de Constant-Spring ou Beverly-Hill, sont parsemés de superbes villas construites grâce aux dollars que rapporte le trafic de la *ganja*. Réputé pour sa qualité, le cannabis jamaïcain, qui a connu son heure de gloire principalement sur le marché nord-américain, se fait aujourd'hui plus rare en dehors de la petite île des Caraïbes. Introduit en Jamaïque par des travailleurs venus de l'Inde vers 1845 (*ganja* est le terme hindi pour marijuana), son usage s'est très largement répandu dans les classes populaires. Pour la secte des Rastas, cette herbe est investie de propriétés magiques, et dans les ghettos on en donne aux enfants pour qu'ils travaillent bien à l'école. On l'utilise aussi pour le thé, les pâtisseries...

Dans les régions les plus fertiles du nord, des petits fermiers avaient bâti des fortunes d'un seul coup. On plantait la ganja n'importe où, de préférence en des endroits reculés et sans route d'accès. Les fermiers étaient en contact direct avec des trafiquants venus des États-Unis. La nuit, on amenait la ganja à dos d'homme, de mulet ou en camion. Un pilote acrobate posait son avion sur une petite piste taillée en quelques heures dans la forêt et balisée avec des torches ou des phares de voitures. Puis l'avion repartait en rase-mottes avec sa précieuse cargaison vers la Floride, où il se posait sur une route abandonnée... Les petits paysans passaient ainsi de la pauvre cabane en bois à la somptueuse villa ultra-moderne...

La conjoncture a changé. L'administration Reagan a fait pression sur le gouvernement conservateur du premier ministre, M. Edward Seaga, au pouvoir depuis les élections de l'automne 1980, pour l'amener à prendre des mesures contre le trafic. De leur côté, les douanes américaines ont renforcé leur dispositif de contrôle le long des côtes de Floride avec deux avions Hawkeye équipés des mêmes radars que les avions de surveillance militaire AWACS et capables de détecter les avions aux itinéraires suspects qui volent en rase-mottes. Résultat : les « avions-ganja » viennent moins souvent et les fermiers se plaignent ouvertement d'un manque à gagner catastrophique.

Depuis des années, les petites pistes clandestines qui parsèment le pays et où gisent encore des épaves d'avions étaient les véritables poumons d'une économie parallèle. L'île souffrait et souffre toujours d'un manque chronique de devises. Le gouvernement socialiste de Michaël Manley, au pouvoir de 1972 à 1980, subissait de plein fouet la baisse de la demande mondiale de bauxite, la hausse pétrolière, la fuite des touristes, effrayés par la violence, le blocage des crédits internationaux, l'évasion des capitaux... Comme la Jamaïque ne produit que 3 % de ce qu'elle consomme, tout le monde prévoyait l'effondrement total. Or rien ne s'est passé en dehors de la victoire électorale du parti pro-américain d'Edward Seaga.

Commerce extérieur

Mais si la faillite n'a pas eu lieu durant les dernières années du régime Manley, c'est en partie grâce au trafic de la ganja. Personne ne sait exactement combien de dollars américains sont *entrés clandestinement en* échange de la ganja. Mais la rumeur populaire laisse entendre que la marijuana jamaïcaine pourrait bien être la principale source de devises du pays, avant la bauxite et le tourisme. Dans les milieux bancaires, on a calculé que le total des gains liés à la ganja en Jamaïque se situerait entre 500 millions et plus de 1 milliard de dollars par an. Avec les mesures contre le trafic, le marché a progressivement chuté de 75 % dans certaines régions. Comme le chômage touche 30 à 40 % de la population, beaucoup de jeunes et de fermiers, dont c'était la seule ressource, se sont retrouvés sur la paille. Et on a vu des stocks de ganja pourrir sur place...

Le prix de l'herbe a évidemment dégringolé, pour la plus grande satisfaction de certains touristes, plus épris de marijuana que de folklore. La qualité moyenne, qui se vendait 40 dollars américains la livre, est tombée aujourd'hui à 10 dollars. Même chose pour la *sinsenmilla*, le « grand cru » de l'herbe jamaïcaine, qui exige plus de travail et un entretien plus minutieux des cultures. Elle se vendait entre 150 et 200 dollars la livre ; on la trouve maintenant à 60 dollars. Une livre de ganja moyenne se vendra quelque 275 dollars au consommateur américain avec une nette tendance à la hausse. Quant à la sensinmilla, qui coûtait plus de 11 000 francs le kilo sur le marché d'Amsterdam, elle est devenue quasi introuvable de ce côté-ci de l'Atlantique.

Pirates contre trafiquants

Un autre phénomène est aussi venu modifier les règles du jeu : l'apparition d'une sorte de piraterie de la ganja. Des groupes *armés, mystérieusement* informés de l'arrivée d'avions-ganja, surprenaient les trafiquants et délestaient les pilotes des dollars destinés à l'achat. On ne compte plus le nombre de Jamaïcains ou d'Américains impliqués dans le trafic qui ont disparu sans laisser de traces. Les têtes de deux trafiquants américains ont été retrouvées, nul ne l'ignore, dans une cave de Saint-Ann's Bay. Après qu'une série d'entre eux eurent été attaqués et plusieurs portés manquants, les pilotes n'acceptèrent plus d'atterrir que sur des pistes « sûres ». C'est ainsi que se sont multipliés des terrains aménagés sur des propriétés privées (aucune loi en Jamaïque ne l'interdit) loués quelque 20 000 dollars l'atterrissage et disposant de protections et de carburant disponible jour et nuit à prix d'or.

Certains pilotes atterrissent d'abord *le plus légalement du* monde sur un des deux aéroports internationaux de la Jamaïque : Kingston et Montego-Bay. Ils descendent à l'hôtel et visitent la piste choisie pour se familiariser avec le terrain. Près de Montego-Bay, par exemple, il y a le choix entre trois pistes sur les collines voisines. Une d'entre elles est légèrement inclinée pour freiner l'avion à l'atterrissage et l'accélérer au décollage. Lorsque tout est prêt, le pilote décolle de l'aéroport officiel et dévie du plan de vol déposé pour rejoindre la piste où l'attendent les trafiquants. Le chargement se fait très vite, sans même couper les moteurs, et l'avion repart pour rejoindre sa route officielle comme si de rien n'était. Le vol étant normalement signalé, il ne risque pas d'être identifié comme un transporteur de ganja. Il lui suffira de larguer sa marchandise au-dessus d'un endroit convenu en Floride avant d'atterrir à vide sur un aéroport régulier.

Ce système, qui nécessite beaucoup d'intermédiaires, des frais d'atterrissage et de pilotage plus élevés, a augmenté le coût du transport et accentué la tendance à la hausse des prix de la ganja pour le consommateur américain.

L'offensive anti-ganja semble aussi avoir eu pour effet, outre de diminuer le trafic, de concentrer un commerce de plus en plus contrôlé par des gros propriétaires. Les petits fermiers ont moins de contacts directs avec les exportateurs ou les acheteurs étrangers. Naguère, toute la population de certaines régions était impliquée dans un trafic artisanal, et l'argent circulait. Ce n'est plus tout à fait le cas aujourd'hui. Les sommes investies sont beaucoup trop importantes. Le trafic n'est plus à la portée de tout le monde. On est entré dans l'ère du « big business ». Avec peut-être à la clé de nouvelles menaces.

Jadis, ceux qui avaient parlé d'utiliser des défoliants pour détruire les champs de ganja, comme on l'a fait au Mexique, avaient déclenché un tollé général en Jamaïque. Aujourd'hui, d'influentes confréries Rastas réclament la fin de la guerre anti-ganja et menacent le gouvernement de lui retirer leur soutien comme ils l'avaient fait naguère au gouvernement socialiste, qui lui aussi s'était mis en tête avant sa chute de lutter contre les trafiquants. L'avenir dira s'il est vrai que, en touchant à la ganja, c'est aussi toute la Jamaïque qu'on risque de déstabiliser. ■

ISTVAN FELKAI.

Le triangle culturel de Sri-Lanka

Au centre de Sri-Lanka (l'ancienne Ceylan) sont concentrés les vestiges de civilisations bouddhiques fascinantes. L'UNESCO aide à en sauver l'essentiel.

PENDANT quelque vingt-deux siècles, l'île de Sri-Lanka a été le siège de brillants royaumes dont les trois principales capitales ont été d'abord Anuradhapura (de 350 environ avant Jésus-Christ au début du onzième siècle de notre ère), puis Polonnaruva (du milieu du onzième siècle à la fin du treizième), enfin Kandy (du seizième siècle à 1815). Ces trois villes, situées à l'intérieur de l'île, délimitent le cœur historique de Sri-Lanka, le triangle culturel où sont concentrés les vestiges majeurs des civilisations ceylanaises inséparables du bouddhisme et qui ont été, de tout temps, au centre d'un carrefour d'échanges culturels, religieux et commerciaux pour toute l'Asie ainsi que pour les relations entre, d'une part, le monde méditerranéen et le Proche-Orient et, d'autre part, l'Orient et l'Extrême-Orient.

Les vestiges de ces civilisations sont d'une importance telle qu'ils font partie du patrimoine culturel *de l'humanité tout entière*. C'est pourquoi l'UNESCO a décidé en 1980 de lancer une campagne internationale d'aide à l'effort fourni par le gouvernement et la population de Sri-Lanka pour mieux connaître, conserver et préserver le passé ceylanais. Six sites du triangle culturel ont été choisis : deux à Anuradhapura, un à Polonnaruva, un à Kandy, un à Sigiriya et un à Dambulla. Cette campagne d'aide s'inscrit dans une liste de vingt-sept programmes de sauvegarde du patrimoine culturel (dont celui des monuments de Nubie est le plus célèbre) lancés par l'UNESCO depuis 1960. Le gouvernement de Sri-Lanka et l'UNESCO viennent d'organiser un séminaire international pour faire le point sur les travaux commencés sur les six sites en 1981.

Le bus se fraye difficilement le passage entre deux flots humains qui se croisent sagement, chacun marchant sur sa gauche. Des deux côtés de la route, des dizaines de milliers de personnes dorment à la belle étoile autour d'Anuradhapura. Mais aucun désordre : les aires de camping sont numérotées et délimitées ; d'innombrables cars et camions sont bien rangés ; des dizaines de clients attendent patiemment leur tour aux éventaires des marchands de boissons et de nourriture ; des militaires débonnaires... et désarmés se bornent à être là. Nous retrouverons le même calme, le lendemain soir, à Mihintale. Pourtant, le grouillement de la foule est invraisemblable et le chemin serpentant jusqu'au sommet de la « sainte montagne » est un escalier de deux mille marches. L'escalier, certes, est assez large et ses marches sont très basses, mais incroyablement embouteillé de piétons. Cependant la bonne humeur et la patience sont générales : le flot montant et le flot descendant, chacun tenant sa gauche, progressent lentement sans une bousculade, sans une manifestation de nervosité. Une atmosphère d'intense religiosité imprègne cette foule énorme. Notons, que, pour trois jours, toute la zone d'Anuradhapura et de Mihintale ont été au régime sec...

Cinq cent mille personnes sont venues à Anuradhapura et à Mihintale, villes saintes du bouddhisme ceylanais pour la grande fête annuelle *(Poson)* célébrée pendant la pleine lune.

Deux sites attirent tout spécialement les pèlerins. Sur les collines de Mihintale, le moine Mahinda (fils du grand empereur indien Asoka) convertit au bouddhisme le roi ceylanais Devanampitiya Tissa, vers 250 avant Jésus-Christ. Et, à la même époque, à Anuradhapura, une religieuse bouddhiste, fille d'Asoka, apporta une bouture du figuier banian *(Fucus religiosa)* sous lequel le Bouddha reçut l'illumination *(Boddhi)* vers 530 avant Jésus-Christ. L'arbre et ses rejetons sont toujours là et le Sri Maha Bodh Gaya, le temple qui les entoure, n'a cessé depuis vingt-trois siècles d'attirer les foules de pèlerins. Même après son abandon comme capitale politique, Anuradhapura est restée, en effet, le principal centre religieux de l'île.

Au temps de sa splendeur, Anuradhapura était entourée de grands monastères bouddhiques dont les plus importants comptaient probablement cinq mille moines. Deux de ces monastères le Jetavana Rama et l'Abhayagiri Vihare sont les sites rete-nus pour la campagne de l'UNESCO. Chacun d'entre eux est dominé par un gigantesque stupa (ou *dagaba*) (1) haut, à l'origine, respectivement de 120 et 115 mètres et encore très imposant.

Les deux stupas seront restaurés et non reconstruits. M. Roland Silva, directeur général du Fonds central de la culture du ministère des affaires culturelles, qui a la responsabilité de toutes les opérations, est très net. Il faut enlever la végétation qui a poussé sur les monuments, consolider la maçonnerie, remettre en place les vieilles briques récupérées et encore utilisables, utiliser, si nécessaire, des briques neuves mais testées, mettre l'intérieur du monument hors d'atteinte des infiltrations d'eau par des drains et par l'application de résine synthétique soigneusement sélectionnée, dégager les bases des monuments enfouies peu à peu au cours des siècles et retrouver la forme d'origine de ces édifices colossaux. Mais il n'est absolument pas question de rebadigeonner l'un ou l'autre *dagoba* de l'enduit blanc qui recouvre la plupart des monuments de ce type et encore moins de peinture d'aluminium qui donne à quelques stupas un clinquant regrettable.

Dans le même temps, les alentours sont méticuleusement fouillés jusqu'au sol vierge pour comprendre comment vivaient ces énormes concentrations de moines, comment la vie des couvents a évolué au cours des siècles et comment on vivait là, éventuellement, au cours des périodes antérieures.

Les dames de Sigiriya

Sigiriya a été un bref accident de la période d'Anuradhapura. Sur un roc isolé de gneiss, qui domine la plaine environnante de 210 mètres, le roi Kassyapa – contemporain de notre Clovis – a fait édifier un palais sur les 15 000 mètres carrés de la plate-forme sommitale. Comment les ouvriers et les matériaux ont-ils été hissés le long des parois verticales ? On se le demande surtout lorsque l'on grimpe les étroits, raides... et vertigineux escaliers de fer scellés dans le rocher depuis plusieurs décennies.

Encore plus étonnantes sont les dix-huit ravissantes dames de Sigiriya. Peintes à mi-hauteur de la paroi ouest du rocher, sous un surplomb qui les abrite du ruissellement et de la pluie, ces délicates personnes, représentées grandeur nature des hanches à la tête, ont gardé toute leur fraîcheur. Emergeant des nuées, la poitrine nue, ou à peine voilée, et rebondie, la taille très fine, les dames de Sigiriya portent des bijoux superbes et tiennent gracieusement des fleurs. Sont-elles princesses ou divinités ? Pourquoi sont-elles là ? Nul ne peut le dire. Tout ce dont on est sûr, c'est qu'elles étaient plus nombreuses autrefois à animer cet endroit inaccessible. Comment ont-elles été peintes ? Proba-blement grâce à un échafaudage de bambous, haut de plus de 100 mètres...

Le palais n'a été occupé que dix-huit ans (de 477 à 495). *Mais les dames de Sigiriya ont* toujours inspiré des admirateurs. Les centaines de graffitis poétiques écrits du cinquième au treizième siècle sur le mur extérieur de la galerie édifiée par Kassyapa en bas de la paroi, en portent témoignage : *« Secs comme une fleur qui est tombée sur un rocher, sont les cœurs de ces beautés dont la peau dorée a ensorcelé mon esprit »*, dit l'un d'eux.

En dix-huit ans, le roi Kassyapa a eu le temps de faire construire, au pied du rocher, une ville harmonieusement distribuée au milieu de jardins. Tout près des parois, les blocs tombés du roc et arrondis par l'érosion ont été utilisés, respectés et parfois peints dans une sorte de jardin anglais. Plus loin, un savant système hydraulique a permis de remplir les douves et les bassins symétriques d'une sorte de jardin à la française.

A Sigiriya se pose donc toute une série de problèmes que veut résoudre le professeur Senaka Bandaranayake. Il faut fouiller le site qui, au pied du roc, a été occupé bien avant l'ère chrétienne. Il faut réaménager les jardins dans leur aspect originel et leurs adductions d'eau. Il faut impérativement améliorer l'accès du roc où, certains jours, grimpent des milliers de visiteurs dans des conditions de sécurité parfaitement insuffisantes. En outre, on préservera les environs du site en transformant 1 500 hectares en réserve naturelle. On envisage, enfin, de créer un spectacle son et lumière qui mettrait en valeur – sans détériorer les peintures – ce site incroyable. Les projets de réserve naturelle et de son et lumière ne font pas l'unanimité : *certains craignent que l'une et* l'autre attirent trop de visiteurs et de touristes autour de Sigiriya, qui pourrait ainsi pâtir d'un excès de sources d'intérêt. De même, un projet d'ascenseurs, plus ou moins camouflés dans le rocher, est très discuté.

L'essentiel des vestiges d'Anuradhapura – hors les stupas, les bassins et de très jolies sculptures – *consiste en piliers de pierre qui* supportaient des charpentes aujourd'hui disparues.

A Polonnaruva, de superbes monuments subsistent : la capitale est beaucoup plus récente ; elle a été engloutie par la jungle et oubliée pendant plusieurs siècles. Là aussi, c'est un ancien monastère, l'Alahana Parivana qui bénéficiera de la campagne de l'UNESCO. Construit au douzième siècle, l'Alahana Parivana comme les monastères d'Anuradhapura, était situé à 1 000 mètres au-delà des limites de la ville, suivant la règle en usage à Sri-Lanka pendant des siècles. Là encore, il s'agit de fouiller pour comprendre comment fonctionnait un monastère de cette époque, puis de conserver, de mettre en valeur et d'illuminer les vestiges. Bien entendu, à Polonnaruva, comme sur les autres sites, les fouilles seront poursuivies jusqu'à la couche vierge. Et déjà cette méthode a mis en évidence que, bien souvent, les sites ont été occupés plus tôt qu'on ne le croyait.

La dent du Bouddha

Dans la dernière capitale, Kandy, le temple de la Dent (du Bouddha) du seizième siècle, le Dalada Malagiva, quatre chapelles hindouistes et deux monastères ont été sélectionnés pour la campagne de l'UNESCO. La dent du Bouddha a été inséparable pendant des siècles de la dignité royale ceylanaise. Au quatrième siècle de notre ère, la dent, menacée par une guerre sévissant entre plusieurs royaumes indiens, a été envoyée par sécurité à Anuradhapura où elle est arrivée cachée dans le chignon d'une princesse indienne. Avec elle, est arrivé aussi le bol dans lequel le Bouddha mendiait sa nourriture quotidienne.

Les deux reliques sont restées à Anuradhapura et un sanctuaire a été construit pour les abriter, le roi étant garant de leur protection. A la fin du onzième siècle ou au début du douzième siècle, elles ont été transférées à Polonnaruva. L'histoire des reliques a été agitée. Deux rois ceylanais se les sont disputées. La dent et le bol ont été envoyés un moment en Inde par sécurité. Kubilay Khan, petit-fils de Gengis Khan et empereur bouddhiste de Chine, les a obtenues pour quelques années. Un empereur de la dynastie des Ming les a réclamées au quatorzième siècle et, faute de les obtenir, a emmené le roi ceylanais en Chine pour quelque temps. A cette époque, le bol a disparu. Peut-être est-il muré dans quelque stupa chinois ou ceylanais. Selon une tradition incertaine, il serait dans le stupa... peint à l'aluminium du Nata Devala, un petit temple du quatorzième siècle situé juste en face du temple de la Dent et compris dans le projet de Kandy.

La dent, elle, est à Kandy enfermée dans sept reliquaires gigognes d'orfèvrerie installés au cœur du temple. L'armature de l'édifice étant en bois, il est urgent d'en remplacer de nombreux éléments. Il faut aussi rendre autant que faire se peut, leur aspect originel aux autres sanctuaires, notamment débarrasser le stupa du Neta Devala de son *disgracieux enduit d'aluminium*. Et à Kandy aussi, des fouilles permettront de reconstituer l'histoire locale et les modes de vie du passé. Le fait que tous les temples de Kandy sont en activité suppose beaucoup de psychologie et de longues discussions avec le clergé bouddhiste et la population toujours très religieuse.

Psychologie et discussions seront aussi indispensables à Dambulla pour restaurer et conserver les quelque 2 000 mètres carrés de peintures rupestres et les sculptures peintes sur pierre, bois ou stuc, qui ornent cinq grottes-sanctuaires. Depuis le douzième siècle, peut-être, on a plusieurs fois refait les peintures, la couche visible datant probablement du dix-huitième siècle. En outre, la fumée des lampes à huile a tout recouvert d'une couche de suie et un auvent anachronique a été installé à l'extérieur de la paroi où se creusent les grottes.

On peut bien augurer de la réussite des six projets du triangle culturel. La population ceylanaise s'intéresse manifestement à son passé. Partout, elle est très nombreuse à visiter les sites religieux ou profanes. Le gouvernement ceylanais est conscient, lui aussi, de la richesse du patrimoine national. En 1982, il devrait consacrer 0,144 % du budget de l'Etat aux affaires culturelles, ce qui est beaucoup pour un pays en voie de développement.

Le triangle culturel n'est pas tout. En dehors de lui, de nombreux monuments sont encore engloutis dans la jungle. Mais, comme l'a fait remarquer avec beaucoup de sagesse M. E.C.B. Hurulle, ministre des affaires culturelles, il fallait bien commencer quelque part. En outre, les techniques évoluent très rapidement ; il est donc sage de laisser des terrains de fouilles aux spécialistes des générations à venir. ■

YVONNE REBEYROL.

(1) *Stupa*, ou *dagaba*, monument bouddhique, approximativement hémisphérique, parfois énorme, fait de maçonnerie pleine, au centre de laquelle est murée une relique.

Un programme de 180 millions de francs

Le coût total des projets concernant les six lieux du « triangle culturel », retenus pour la campagne internationale d'aide lancée par l'UNESCO, était estimé, en 1980, à 519 millions de roupies (environ 180 millions de francs) dont 311,4 millions fournis par cette campagne et 207,6 millions apportés par Sri-Lanka. La contribution du gouvernement de Sri-Lanka sera de 36,33 millions de roupies, les 171,27 millions restants venant de contributions privées et de sociétés. La durée des travaux sera au moins de cinq ans.

Dans le cadre de la campagne internationale, le Programme alimentaire mondial prendra en charge, pendant au moins dix-huit mois, le ravitaillement de la main-d'œuvre non spécialisée (le coût de celle-ci représente à lui seul 66 % du coût total du projet).

Des accords bilatéraux ont aussi été conclus ou vont être conclus entre Sri-Lanka et divers institutions ou pays (Japon, Tchécoslovaquie, U.R.S.S., Grande-Bretagne, Belgique, Australie, Etats-Unis, France, notamment).

Y. R.

REFLETS DU MONDE

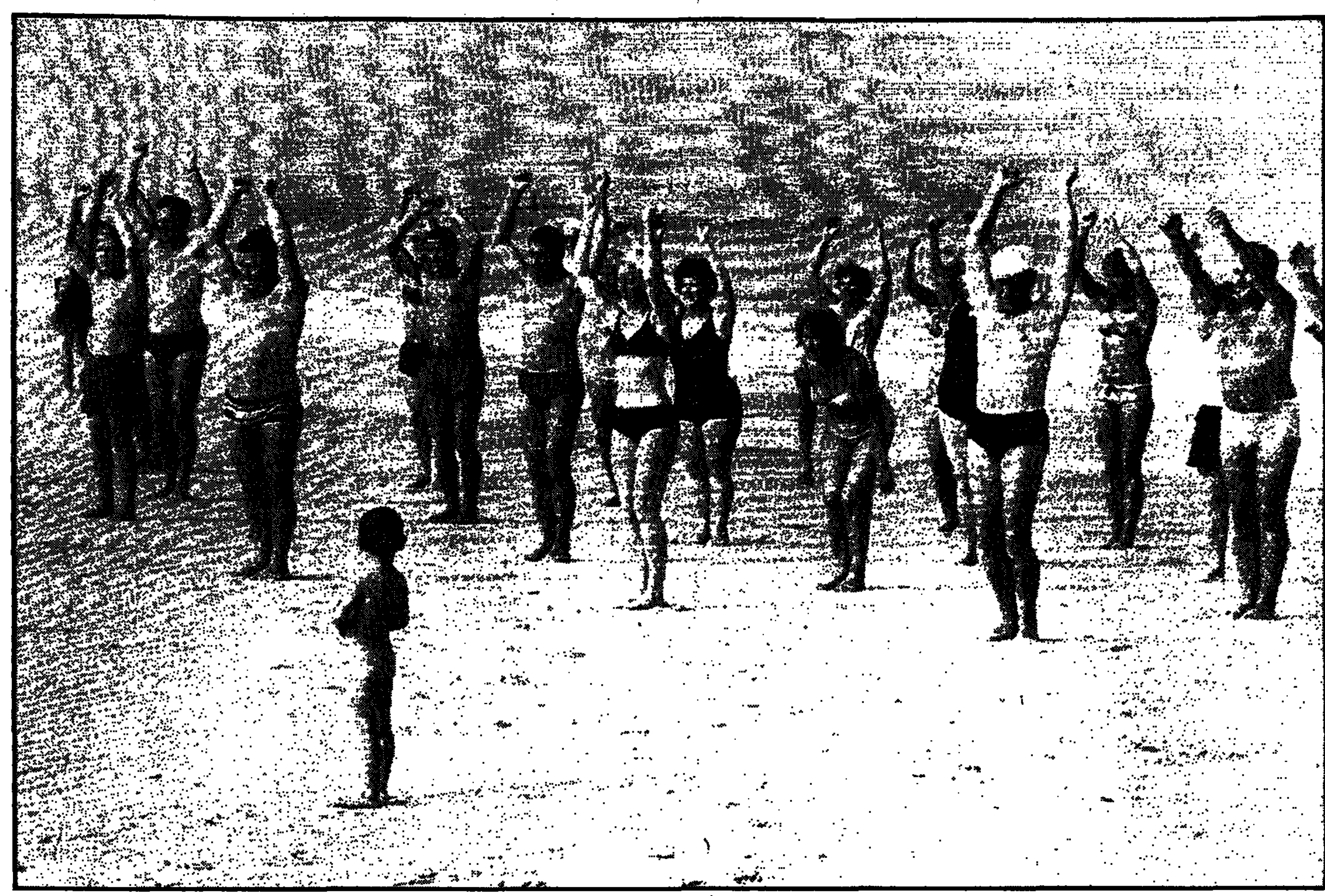
TIME

Il n'est jamais trop tard...

« Dans le Texas », rapporte l'hebdomadaire américain *Time*, *« les démocrates ont mené très énergiquement une campagne pour la réélection du sénateur John Wilson, malgré le fait que celui-ci était mort depuis plus de deux mois, à l'âge de quarante-trois ans, d'un cancer du poumon. (...) En fait, il était décédé vingt-quatre heures après la clôture des listes électorales. Et les démocrates furent contraints d'appuyer cette candidature posthume avec l'espoir de gagner afin d'avoir une chance de conserver le siège dans une élection parlementaire. (...) En fait, le mort a été fort bien réélu avec 66 % des suffrages... »*







ELLIOT ERWITT/MAGNUM.

CLEFS

Jane Fonda : cinéma, politique, gymnastique... même combat !

Symbole sexuel, puis militante politique et féministe, puis femme d'affaires et propagandiste de la gymnastique douce et de la diététique..., l'itinéraire de l'actrice américaine est surprenant.

DE la blonde capiteuse dans *Tête à l'envers*, son premier film en 1959, à la jeune femme généreuse de *la Maison du lac*, en passant par *Barbarella* (1968), mi-objet sexuel, mi-femme libérée, l'itinéraire de Jane Fonda est familier.

Ce qui l'est moins, c'est l'exemplarité de son parcours. Comme beaucoup d'Américains, Jane Fonda est marquée, à la fin des années 60, par deux événements : la lutte contre la guerre au Vietnam, et l'émergence du mouvement féministe. Mais, à la différence de la plupart des « soixante huitards américains », elle ne se laisse prendre ni à la rhétorique radicale, ni au pragmatisme néo-libéral.

Sur le plan politique, elle prête son talent, son prestige et son argent au courant social-démocrate créé par son époux, Tom Hayden, un ancien de la « nouvelle gauche » – sous le nom de *Campaign for Economic Democracy*. Ce mouvement pour « la démocratie économique » obtient de réels succès, en Californie, grâce à une alliance des écologistes et de certains syndicats progressistes. La conquête de la municipalité de Santa-Monica, où vit Jane Fonda, est leur dernière victoire.

Sur le plan féministe, Fonda est néanmoins efficace. Elle modifie son image de star, crée sa propre société de production, choisit ses films et ses rôles. Elle met au point, pour les autres femmes, une méthode qui permet d'acquérir le contrôle de soi-même, grâce à la danse, à des exercices physiques et à une nourriture équilibrée. Et cela marche : son livre (1), qui sort, cette semaine en France, se vend à raison de 25 000 exemplaires par semaine. 700.000 en quelques mois aux Etats-Unis. Elle crée aussi des studios où l'on pratique sa méthode.

Contradictoire tout cela ? Pas vraiment. Pour Jane Fonda, l'équilibre est une recherche instable entre le combat personnel et les luttes collectives, l'affirmation du moi et le progrès de tous, le pragmatisme et l'idéalisme. Dans le même souffle, Fonda dénonce l'impérialisme culturel et considère que le mal ne vient pas du capitalisme, mais de ses excès. De son immoralité en somme.

∴

– « Vous avez longtemps incarné les blondes capiteuses « made in Hollywood », puis vous avez pris la tête du combat contre les stéréotypes féminins à l'écran, comme dans la vie. Quelles ont été les étapes de cette mutation ?

– Quand j'ai commencé à tourner au début des années 60, personne ne contestait ces stéréotypes. L'actrice acceptait de faire ce qu'on lui demandait. Elle était ravie d'avoir un rôle. Et, si elle ne se sentait pas à l'aise dans les rôles de jeunes femmes superficielles et unidimensionnelles, c'était son problème personnel.

» *Barbarella* est le dernier film que j'ai fait dans ce style. En fait, il n'aurait pas fallu grand-chose pour qu'il bascule du côté du féminisme. A côté des prouesses sexuelles, il y a la contre-image de la femme forte et indépendante. Le film typique de l'époque était *Dimanche à New-York* : je joue la parfaite secrétaire qui a une aventure avec son patron pendant que l'épouse attend, inconsciente, dans sa banlieue résidentielle.

– Quel a été le rôle du mouvement féministe dans votre évolution ?

– La nouvelle conscience m'a fait comprendre qu'il ne s'agit pas d'un petit problème personnel quand une actrice est mal à l'aise dans un rôle stéréotypé. Et puis les femmes ont découvert le droit à l'égalité sur le plan des salaires, des conditions de travail, et des responsabilités familiales. Leurs relations interpersonnelles étaient très concurrentielles, puisque leur seule façon d'acquérir un peu de pouvoir passait par l'homme. Elles ont appris à poser les problèmes en leurs propres termes. Gloria Steinam, Betty Friedan et Bella Abzug (2) ont eu une influence déterminante. Des gens comme moi ont commencé à remettre en question leur vie personnelle et professionnelle.

– L'impact de mai 68 ?

– A l'époque, j'étais mariée à Vadim et je vivais en France. C'est là que s'est produite ma première expérience des mouvements populaires qui allaient ébranler le *statu quo*. Etant américaine, j'aurais préféré être dans mon pays, où se développaient des mouvements parallèles. Mon opposition à la guerre du Vietnam m'a ramenée aux Etats-Unis. Mon expérience de militante a été déterminante : objectivement, je me suis rendu compte qu'on pouvait influencer la politique américaine au Vietnam. Subjectivement, j'ai rencontré de nouveaux amis qui m'ont traitée non pas comme une star, mais comme une personne respectée pour ce que j'étais. C'est à cette partie nouvelle de ma vie et de mon entourage que j'ai voulu désormais m'identifier.

» A partir de cette époque, tous les films que j'ai faits, tous les rôles que j'ai acceptés, je me suis efforcée de les analyser dans une perspective beaucoup plus profonde de la nature humaine. En Amérique – que vous soyez acteur, metteur en scène ou producteur, – on ne vous apprend à comprendre les femmes et les hommes qu'en termes freudiens élémentaires : comment, enfant, vous avez été traité par votre mère... Le tout petit bout de la lorgnette.

» Notre culture ne cherche pas à nous situer par rapport à l'époque où nous sommes nés, celle où nous vivons, le milieu dans lequel nous avons été élevés. Jamais je n'avais abordé un rôle en me demandant si le personnage était riche ou pauvre. C'est tout une complexité que j'ai découverte. J'ai changé. Je crois que je suis une meilleure actrice, non seulement parce que j'ai acquis de l'expérience avec les années, mais parce que mon militantisme m'a aidée à mieux comprendre les êtres.

Trois secrétaires séquestrent leur patron

– Quel film vous paraît le plus caractéristique de cette nouvelle approche ?

– *Neuf à Cinq*, l'histoire de secrétaires qui travaillent de « neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi ». Le film a été un échec catastrophique en France, mais un immense succès aux Etats-Unis. Je n'aurais jamais songé à faire un film sur la vie des secrétaires sans des amies comme Karen Nusbaum (3), avec laquelle j'avais milité contre la guerre au Vietnam, et qui s'est engagée dans la syndicalisation des employées de bureau.

» J'ai convaincu mon partenaire financier de faire une comédie très populaire sur ce sujet. Rien de directement politique. On ne chercherait pas à changer l'opinion des spectateurs, mais simplement à dire aux secrétaires : « *Ce que vous faites est important. Vous avez raison de le faire.* » Le feu couvait dans les secrétariats. Nous n'avons fait qu'attiser les flammes. La gauche sérieuse n'a pas trouvé ça suffisamment sérieux. C'est son affaire !

PIERRE DOMMERGUES.

(Lire la suite page X.)

(1) Jane Fonda, *Ma méthode*, Le Seuil, 256 p. ; *Jane Fonda's Workout Book*, Simon & Schuster, New-York, 1982.

(2) Voir « Bella Abzug : les femmes au pouvoir », *le Monde Dimanche*, daté 17-18 octobre 1982.

(3) Karen Nusbaum est la fondatrice de Working Women, l'une des organisations d'employées de bureau les plus actives aux Etats-Unis. Voir P. Dommergues, *Le Monde diplomatique*, « Les travailleurs américains victimes de la restructuration » (mars 1982) et « Les syndicats américains entre le déclin et le nouvel espoir » (octobre 1982).

THEATRE

Pour le plaisir

UNE fois encore, le Piccolo Teatro de Milan a été plébiscité par le public parisien. On se battait presque pour entrer à *la Bonne Ame de Sé-Tchouan*, au Théâtre de la Porte-Saint-Martin. A l'Odéon, on faisait la queue aux guichets de location, dès 8 heures du matin, pour *Arlequin serviteur de deux maîtres*.

Cette affluence et ce succès de public n'ont rien d'étonnant. La réputation du Piccolo Teatro, le fini de ses spectacles, la fascination qu'exerce, sur les milieux du théâtre et au-delà, Giorgio Strehler, qui fait figure de « star » de la mise en scène... les expliquent et les justifient largement. Du reste, six représentations de *la Bonne Ame* et une dizaine d'*Arlequin*, cela est bien peu. A Paris, les spectateurs virtuels du Piccolo sont plus nombreux que ceux qui ont réussi, par la lutte ou par la ruse, à y assister.

En revanche, ce qui m'a surpris, c'est la manière dont le public a reçu ces spectacles. Son écoute et son plaisir. Pendant les quatre grandes heures que durait *la Bonne Ame*, son attention ne s'est pas relâchée. Le texte était pourtant joué en italien et, sans être bavard, il n'est pas non plus réduit au minimum : les personnages de Brecht ne se privent pas de commenter et de parler leur propre situation.

Or, pas un instant, ce public qui, dans sa majorité, ignorait l'italien, ne m'a paru « décrocher », faire l'impasse sur telle ou telle tirade, pour se ressaisir, ensuite, lors d'un jeu de scène. Non, son attention était soutenue et, je dirai, *active*.

De même, pour *Arlequin serviteur de deux maîtres*. Je sais bien que les lazzi appellent les applaudissements et que le texte de Goldoni est, sans doute (mais, au fond, cela n'est pas sûr), plus un prétexte au jeu que ne l'est, à première vue, celui de *la Bonne Ame*. Mais, là, une difficulté supplémentaire surgissait : la rapidité de la diction des comédiens et l'usage de dialectes (Arlequin parle un patois de théâtre bergamasque, presque impénétrable aux Italiens eux-mêmes) nous privaient de l'illusion de déchiffrer l'italien.

En outre, un certain poli du spectacle, quelque chose d'un peu mécanique éloignaient encore de nous cet *Arlequin*, du moins pendant le premier acte, où Arlequin n'est encore qu'un comparse et où Goldoni tisse les fils ténus et compliqués de l'intrigue. Il n'empêche : les spectateurs ne suspendaient ni leur attention ni leur attente. Peu à peu, la salle répondait à la scène. Le théâtre « prenait » ; il devenait un jeu partagé.

Italianité à la française

Pourquoi une telle écoute, un plaisir si évident ? Sans doute, peut-on leur trouver d'assez mauvaises raisons. Le Piccolo Teatro et Strehler sont italiens. Le mythe de l'italianité a toujours cours en France. Barthes le dénonçait il y a des années : *« un style qui a tous les signes spectaculaires de la vivacité, sinon la vivacité elle-même »* (1).

C'est d'abord l'italianité des personnages de *la Bonne Ame* que l'on a applaudie. Avec le sentiment d'une revanche : voilà donc les héros brechtiens délestés de leur poids comme de leur didactisme, et ramenés à la marionnette transalpine ! Peut-être même s'est-on réjoui de ce que leurs mouvements rapides sur le plateau y instaurent, parfois, un semblant de chorégraphie — car qui dit théâtre de l'italianité dit aussi ballet. D'où un plaisir sournois : voir Brecht saisi par le ballet !

Mais cela n'explique pas tout : s'il y a bien stylisation dans les réalisations de Strehler, choix d'une gestuelle extériorisée, cela a peu à faire avec les cabrioles d'une prétendue commedia dell'arte. Car la commedia dell'arte telle que Strehler l'a ressuscitée ou, plutôt, l'a réinventée, avec *Arlequin*, est à mille lieux de celle, autrefois d'un Jacques Fabbri.

Cet *Arlequin* ne court pas la poste : il dure près de trois heures. En italien, on reprocherait plutôt à Strehler de ne pas être assez Italien. Un peu trop Europe centrale (il est né à Trieste). Son *Arlequin* vient plus de celui de Max Reinhardt que des parades de foire.

Alors, ce que ses spectacles nous font partager, ne serait-ce qu'un plaisir purement esthétique ? Strehler ne nous proposerait-il que de belles images ? d'un goût, d'un raffinement spécifiquement italien ? Il est vrai que le palais ruiné dans lequel se joue *Arlequin*, avec ses enfoncées d'ombre et ses nappes de lumière latérale, ses murs rongés de salpêtre..., est beau, comme l'est aussi, différemment, le petit monde misérable de *la Bonne Ame* où la lumière se reflète dans l'eau et miroite selon la giration de la tournette. Pour un peu, en effet, le plateau tournerait au tableau.

Parfois, il y consent même, délibérément, à la fin du deuxième acte d'*Arlequin*, tout le monde court, crie et gesticule, au milieu des plats et des couverts du double repas qui semblent suspendus dans l'air ; la scène de noce de *la Bonne Ame* se termine sur un étourdissant numéro de music-hall, avec un Sun qui exécute la « chanson de la Saint-Glinglin », cavalcadant sur table et chaises, en acrobate forcené. Comment, alors, se retenir d'applaudir !

Mais le plaisir que dispensent ces spectacles, et l'attention qu'ils suscitent, chez leurs spectateurs, sont d'un autre ordre que l'admiration qu'appellent leur virtuosité ou le mirage de leur italianité. Ils sont plus constants et plus profonds. Ils tiennent, il me semble, à la manière dont Strehler ne cesse de nouer les rapports entre le jeu et l'illusion.

Arlequin et le pudding

Un exemple : celui du lazzi du pudding, dans *Arlequin*, lors de la scène du double repas. Parmi les plats qu'*Arlequin* doit servir à ses deux maîtres à la fois, figure un pudding. Celui-ci est fait d'une gelée translucide, et lorsque Arlequin s'en empare, ce pudding se met à trembler. Le gag est plaisant et on pourrait en rester là. Mais ce tremblement gagne encore *Arlequin* : lui aussi est tout parcouru de vibrations. Celles-ci sont sans doute le simple produit d'une contamination toute mécanique, mais elles nous disent aussi l'angoisse d'Arlequin de ne pouvoir venir au bout de son jeu et, en fin de compte, elles témoignent de sa faim et de son désir effréné de dévorer le pudding. Par l'entremise de l'acteur, la matérialité d'un accessoire de théâtre nourrit la fiction, l'exalte.

Ce ne sont là que des exemples de détail. Mais les spectateurs de Strehler fonctionnent, tout entiers, là-dessus : le jeu théâtral et la fable ne cessent de se croiser et d'entrer en résonance. Rien de plus évident pour *Arlequin* : Strehler le traite, ouvertement, au second degré. Ce n'est pas seulement *Arlequin serviteur de deux maîtres* que nous voyons : c'est une représentation d'*Arlequin* donnée par des « comédiens de l'art » à l'époque de leur déclin. Peut-être une ultime répétition, dans un vieux palais où, tout à l'heure, ils vont jouer pour de bon, mais assez mal, car ils sont presque à bout de souffle, la pièce de Goldoni. Il y a donc deux spectacles, sur la scène de l'Odéon : celui de la comédie de Goldoni, derrière une petite rampe de chandelles, et celui de la troupe, avec son souffleur et ses comédiens fatigués auxquels cet *Arlequin* n'en finit pas de peser.

Alors, se produit un surprenant renversement : c'est le plus artificiel, le plus typé des personnages, *Arlequin*, qui, au comble du jeu, réintroduit dans cette représentation crépusculaire, le concret et l'animalité de la vie. Il multiplie les lazzi, les sauts périlleux. Mais ce qu'il exprime, au-delà de ses pantomimes et de son parler patoisant, c'est la faim, c'est le désir. Personne ne saurait y résister. Le théâtre n'imite pas la vie : il la re-crée.

D'une certaine manière, *la Bonne Ame de Sé-Tchouan* ne nous dit pas autre chose. La métamorphose de Shen Té en Shui Ta est toute simple (pas de masque : rien qu'un chapeau noir, un col dur, une cravate, un veston, des lunettes teintées et un papier doré sur les dents) et pourtant toujours inachevée. Mais elle est aussi inévitable. Et sans cesse à refaire. Facile et cependant douloureuse. Il faut passer par le théâtre pour avoir droit à la vie.

Sans doute est-ce cela que nous avons applaudi dans ces représentations du Piccolo Teatro : moins leur brillant et leur perfection, parfois à la limite du mécanique, que leur façon d'*exposer* le théâtre, d'en exalter la magie et d'en dénoncer l'illusion.

Parmi les spectacles parisiens de cette rentrée, seul le *Léonce et Léna* de Büchner, monté par Jean-Louis Hourdin (2), m'a fait retrouver, par instants, un bonheur *comparable*, *aussi clair* et aussi aigu. Il est vrai qu'il s'agit là encore de l'inextricable mariage du jeu et de la nécessité — ou, comme l'annonçait malicieusement Büchner, sous le couvert d'Alfieri et de Gozzi, de la *fama* (la renommée) et de la *fame* (la faim) (3). Cela mérite bien quelques *bravi*. ■

BERNARD DORT.

(1) Cf. le compte rendu de *la Locandiera* de Goldoni, mise en scène par Luchino Visconti, avec la compagnie Morelli-Stoppa, par Roland Barthes, dans *Théâtre populaire*, n° 20, du 1er septembre 1956, p. 70.

(2) Créé cet été, au Festival d'Avignon, ce *Léonce et Léna* a été présenté, en octobre-novembre, sous chapiteau, par le Théâtre de Gennevilliers, dans le cadre du Festival d'Automne. Ensuite, les fédérés l'emporteront en tournée.

(3) Cf. le « prologue » de *Léonce et Léna* : *« Alfieri : e la fama ? — Gozzi : e la fame ? »*

Jane Fonda

(Suite de la page IX.)

» C'est l'histoire de trois secrétaires qui deviennent amies à l'occasion d'un accrochage avec leur chef de bureau, qu'elles séquestrent dans sa maison. A l'insu de tous, elles font marcher la boîte en son absence. Et bien sûr, tout fonctionne à merveille. Elles créent une crèche, instaurent la rotation du travail, les horaires flexibles. Les salaires augmentent. La productivité aussi. Lorsque le chef de bureau s'apprête à les livrer à la police, le P.-D.G. le félicite et lui remet la médaille du mérite.

» La morale de l'histoire est que les employés en savent souvent plus que leur chef dans la manière de gérer leurs affaires, et que si nous les écoutions, les conditions de travail pourraient être sensiblement améliorées, en même temps que la productivité.

— Bref, la participation à la japonaise...

— Si cela veut dire une remise en question véritable de bas en haut, un dialogue permanent, peu importe le terme. Je suis à la tête d'une entreprise — indépendamment de l'affaire de production cinématographique que je codirige. J'ai créé plusieurs studios d'entraînement physique où sont pratiquées les méthodes que j'expose dans mon livre. J'emploie plusieurs centaines de personnes dans le *Jane Fonda Work-Out*. Le mois dernier, j'ai eu une série de réunions avec le personnel. Vous ne pouvez pas savoir tout ce que j'ai appris. Le système de comptabilité, où il y avait une forte résistance à l'informatisation, a été modifié de fond en comble. Des nouvelles méthodes de promotion de nos produits (beauté et diététique) ont été élaborées. Les rapports se sont clarifiés entre directeurs, gestionnaires, professeurs et assistants.

— Vous insistez constamment sur les dégâts que subissent les femmes, particulièrement sur le plan physique. Quelles en sont les causes ?

— Lorsqu'elles ne sont pas *« conformes »*, les femmes sont anxieuses, elles dépensent beaucoup de temps et d'argent, elles détruisent leur corps pour se rapprocher du modèle culturel, souvent créé par des hommes, grands couturiers ou publicistes. Le traditionnel message subliminal accompagne toujours la vente de nombreux produits.

» L'autre élément destructeur de notre culture de masse est la violence, et plus particulièrement l'image de la violence sexuelle. On se plaint, en France, que la télé soit contrôlée par l'État. Par qui l'est-elle ici ? Ma fille de neuf ans peut ouvrir la télé sur câble et voir un film porno chaque soir de la semaine.

» Cette culture de *masse*, l'Amérique l'exporte. La destruction dépasse nos frontières. Je m'en suis rendu compte la première fois à propos du Vietnam. Notre stratégie était insidieuse : elle ne consistait pas seulement à bombarder les populations ennemies *mais* à créer, *au* Vietnam, une classe moyenne comme la nôtre, capable de résister aux Vietcongs.

« Playboy » et les yeux des Vietnamiennes

» Cela prenait bien des formes : l'exportation de romans minables traduits en vietnamien, mais aussi la publicité massive pour une chirurgie esthétique pratiquée par des médecins américains sur des vietnamiennes qui acquéraient ainsi des yeux arrondis, des seins plantureux, des hanches larges. Mme Thieu ne fut pas la seule victime de la culture de *Playboy*.

— Comment expliquez-vous cet impérialisme culturel ?

— L'arrogance est le dénominateur commun. Quand un pays considère qu'il peut imposer sa culture à un autre, il fait preuve d'un chauvinisme destructeur. C'est le symptôme de la violence ultra-patriotique.

» Je n'ai rien contre le *business* américain. Je pense même que nous avons beaucoup de choses dignes d'être exportées. Le problème fondamental est la cupidité. Nous vendons des armes aux Arabes et à Israël. Les énormes contrats de ventes d'armes, les gigantesques budgets militaires, sont l'expression d'une insatiable gloutonnerie. Nous sommes prêts, aux États-Unis, à vendre n'importe quoi pour gagner 1 dollar. En U.R.S.S., tout esprit d'initiative est étouffé. Il faut trouver un équilibre entre l'esprit d'entreprise et le désir de gagner de l'argent, d'une part, et, d'autre part, l'immoralité la plus absolue.

» J'ai la faiblesse de croire que des hommes politiques honnêtes peuvent, dans le cadre électoral, jouer un rôle essentiel pour imposer des réglementations et des lois qui limitent la cupidité et l'immoralité rampante. Je pense aussi que les médias peuvent contribuer à modifier les consciences. C'est pourquoi j'aime faire des films qui ont une résonance positive. Ils montrent le potentiel de grandeur et de noblesse chez les êtres les plus humbles. Si vous considérez que tout est négatif dans votre pays, alors il n'y a plus rien à faire.

— Un film comme *la Maison du lac* est-il caractéristique de cette volonté ?

— Très certainement. C'est l'exemple parfait. Partout dans le monde, les personnes âgées sont mises à l'écart lorsqu'elles ont cessé d'être ces merveilleuses machines à produire. Par ailleurs, dans les rapports entre parents et enfants, nous sommes trop souvent incapables d'avaler notre orgueil et de dire : *« La vie n'est pas éternelle, je t'aime ou soyons amis. »*

» Sur le plan personnel, mon père était sur le point de mourir ; j'avais, pour ma part, réussi à franchir les barrières, et voilà qu'on fait ce film qui dit tout cela et davantage : il y a un rôle pour papa, je sais que c'est son dernier film, et qu'il obtiendra un Oscar... D'une façon plus générale, ce film a aidé parents et enfants à se rapprocher. Vous ne pouvez pas imaginer le nombre de lettres que nous avons reçues dans ce sens. C'est un film qui cicatrise les plaies. C'est bon de faire quelque chose comme ça une fois dans sa vie.

— Votre prochain film ?

— L'adaptation d'un roman que j'ai lu il y a onze ans : *The Dollmaker*, (la femme qui fabrique des poupées). *Un téléfilm de* trois heures avec de nombreux gros plans. L'histoire d'une montagnarde des Appalaches, cette région très pauvre dans le Sud. Comme bien d'autres, elle suit son mari, pendant la première guerre mondiale, lorsqu'il monte dans le Nord pour s'installer dans les ghettos de l'acier à Saint-Louis ou à Chicago. Cette femme simple, pleine de talent, sculpte le bois merveilleusement. Elle se heurte à la vie urbaine, commerciale, matérialiste. C'est un très beau rôle. J'ai appris à sculpter. Je suis allée plusieurs fois dans les Appalaches.

L'épanouissement par la discipline

— Que cherchez-vous à apporter à vos lecteurs ?

— Qu'ils apprennent à se respecter. Je reçois beaucoup de lettres : *« Je me détestais. Je n'aimais pas mon corps. Après avoir lu votre livre, j'ai suivi vos conseils, et maintenant je commence à être en paix avec moi-même. Je me sens mieux dans mon corps. J'ai davantage d'énergie. Je peux plus facilement affronter le stress quotidien. »* C'est un rééquilibrage. Le retour de forme.

» Beaucoup de femmes sont aujourd'hui dans l'état où j'étais il y a quelques années. Elles sont si aliénées dans leur corps qu'elles prennent des pilules diurétiques et d'autres pour ne pas avoir faim. Elles passent par des états boulimiques où elles absorbent des quantités énormes de nourriture qu'elle vomissent immédiatement. Une enquête toute récente montre que, dans l'université de Californie, à Los Angeles, une étudiante sur trois pratique cette méthode.

» Dans mon livre, je décris les méfaits de ma propre boulimie quand j'étais jeune. C'est une cause de démantèlement physique, mentale, psychique. Je n'en avais jamais parlé auparavant, par honte. Les exercices que je propose dans mon livre permettent de contrôler son corps sans être obnubilé par tel ou tel régime, de toute façon impossible à suivre et qu'on abandonne au profit d'un autre, parfaitement identique. C'est un cycle dont il faut sortir.

» Il y a un parallèle entre ce que je fais dans mes films et ce que je propose dans ce livre. C'est l'aspect cicatrisant. La reconquête de soi-même. C'est très positif. Il s'agit de redéfinir les rapports avec son corps, avec sa personne. Ma valeur principale, c'est, je crois, la discipline — morale, physique, psychologique. La discipline est libération. Il faut élaborer un code éthique. Sinon, vous êtes à la merci des forces adverses. Je ne connais personne qui ait atteint un véritable épanouissement sans discipline.

— Tout cela n'évoque-t-il pas la confiance en soi de l'Amérique du siècle dernier, la « self-reliance » de Henry Thoreau ?

— Exactement ! Thoreau est un de mes saints. Sans doute est-il allé plus loin que tout autre en se retirant dans ses bois. Peut-être aussi n'a-t-il pas toujours été à la hauteur de ses objectifs, mais il s'est efforcé de vivre selon les valeurs qu'il s'était proposées.

» Mon père, Henry Fonda, était le même genre de personne. Dans mon livre, j'essaie de proposer des valeurs et une démarche pour les atteindre. Une approche holistique qui ne s'adresse pas au seul régime alimentaire mais au problème global de la santé. L'occasion de changer de vitesse, et pas seulement de régime.

Le bien-être relève souvent d'actions collectives

— Peut-on atteindre l'équilibre individuel dans un monde en parfait déséquilibre ? Comment concilier le combat personnel et les luttes collectives ?

— Il y a des domaines, comme celui de la santé, où vous pourrez faire tous les exercices du monde, sans que cela serve à grand-chose, si vous vivez dans un environnement hautement pollué. A ce niveau, le bien-être relève évidemment d'actions collectives. A Los Angeles, par exemple, la toxicité cancérigène de l'air rend l'eau impropre à la consommation. La seule façon de changer les choses est d'agir, avec les organisations de citoyens, pour imposer des *réglementations qui* améliorent la qualité de l'air.

» Mais tout se tient. Quand vous êtes épuisé et déprimé — à cause de votre alimentation ou de l'absence d'exercice, — il est difficile de s'intéresser au problème des enfants qui meurent de faim dans le monde ou même à la pollution ambiante. C'est déjà un tel effort de se lever le matin, de faire face au travail quotidien, sans parler des problèmes personnels.

— Alors, par où commencer ?

— Les problèmes politiques sont essentiels. Lorsqu'une économie est fondamentalement orientée vers la production militaire, lorsque les investissements — en particulier dans le domaine énergétique — sont concentrés dans un secteur privé qui ne se soucie pas de l'intérêt public, lorsqu'il n'y a pas le minimum de planification économique et sociale, il est difficile de progresser.

» Je milite dans une organisation politique — Campaign for Economic Democracy — dont l'objectif est de trouver des solutions progressistes dans le domaine du logement, des transports, des énergies douces, de la santé... Aux Etats-Unis, il n'y a toujours pas de sécurité sociale telle qu'elle existe en France et dans d'autres pays européens.

» Cette « démocratie économique » ne peut se mettre en place que dans le cadre d'un parti politique — en l'occurrence à l'*intérieur du parti démocrate*. Et en créant une vaste coalition qui comprend les écologistes, les organisations de citoyens, les syndicats les plus progressistes comme celui de Chavez, les employés municipaux, les ouvriers de la communication et des services. Au cours des dernières années, nous avons gagné des municipalités en Californie et imposé des lois, notamment sur le solaire.

— Comment conciliez-vous votre vie d'actrice, d'épouse, de mère, de femme d'affaires et de militante ?

— Ce n'est pas facile. Je suis loin de toujours réussir. Si j'y parviens, c'est parce que mes activités ne sont pas contradictoires, et, souvent, qu'elles se recouvrent. C'est difficile pour toute femme *qui assume ces différents* rôles et qui veut, de surcroît, rester en forme. La plupart d'entre nous menons plusieurs vies à la fois. » ■

PIERRE DOMMERGUES.

هكذا من الأصل

L'ignorance française

(Suite de la première page.)

L'absence de traduction et de diffusion des ouvrages procède d'attitudes diverses. C'est ou bien le refus pur et simple d'une pensée et son « interdiction de séjour », ou bien le souci d'en garder le monopole et de s'attribuer ainsi une supériorité dans la connaissance. L'un des cas les plus nets de refus est celui de Freud. La psychanalyse a été introduite en France très tardivement. Au moment des premières parutions des œuvres de Freud, le pays vit les retombées de l'affaire Dreyfus et de l'antisémitisme. S'y ajoute la résistance du monde médical, alors que Freud est venu travailler à Paris avec Charcot. Le médecin psychiatre Janet déclare : *« Freud n'a rien inventé, il a tout copié sur moi. »* Freud et son œuvre ne seront vraiment introduits en France que dans les années 20 grâce aux surréalistes, surtout André Breton. Son ouvrage, *la Science des rêves*, écrit en 1900, est traduit en 1926 et sera le premier. Simon Jankélévitch, le père de Vladimir, traduira plusieurs ouvrages dans les années 30.

Mais les œuvres complètes de Freud n'existent toujours pas en français, alors qu'elles sont publiées en anglais depuis vingt cinq ans, en allemand depuis trente et qu'une petite maison d'édition les a publiées en Italie. En outre, certaines traductions sont contestées (1) et réparties entre trois maisons d'édition : Payot, la première en date, les PUF et Gallimard. Toutes trois se sont attelées à la publication des œuvres complètes. Mais le projet qui après dix ans d'hésitation devait être enfin mis sur pied pour la fin 82 est une nouvelle fois repoussé, l'accord Gallimard-Payot semblant difficile à établir. Peut-être pour la rentrée 83 ? Encore faut-il que les traducteurs, qui appartiennent à différentes sociétés de psychanalyse et ont donc des interprétations différentes de Freud, puissent travailler ensemble.

A partir des années 60, l'importance et le rayonnement de Lacan ont fait de la France, pendant toute la durée de son exercice, un îlot de psychanalyse méfiant à l'égard des influences étrangères, surtout des États-Unis, où Lacan a d'ailleurs été considéré comme un charlatan. Il a tout de même contribué à introduire des courants étrangers comme celui de Mélanie Klein.

Louis Althusser a-t-il aussi empêché la traduction des œuvres d'Antonio Gramsci, que, sans jamais l'avoir écrit, il considérait comme n'étant pas un vrai marxiste ? Certains lui reprochent d'avoir « mis sous le coude » les œuvres de ce théoricien du marxisme humaniste, traduit seulement plus de trente ans après sa mort; de s'en être inspiré directement et d'avoir *fait* du Gramsci sans le dire... Mais d'autres soutiennent que l'emprunt est tellement évident qu'on ne peut plus parler de plagiat.

Quant à Karl Popper, peut-on parler de pillage de son ouvrage *Société ouverte, société close* par les « nouveaux philosophes ? » On peut en tout cas constater une singulière convergence de vues entre eux, surtout pour faire remonter à Platon l'origine du totalitarisme.

La publication en France des œuvres des philosophes de l'École de Francfort – Adorno, Habermas, Horkheimer et Marcuse – a elle aussi été tardive. Marcuse est le seul à avoir été traduit avant 1968, sans aucun succès d'ailleurs : à peine quelques dizaines d'exemplaires *d'Eros et civilisation* vendus. Les autres l'ont été en 1974, alors que leurs œuvres avaient été écrites avant la guerre. Quand ces philosophes ont fui l'Allemagne nazie, avant de gagner les États-Unis, c'est en France qu'ils se sont installés jusqu'en 1939, mais leurs travaux n'ont, à ce moment-là, intéressé qu'un milieu intellectuel restreint. C'est très indirectement, par les États-Unis et l'Allemagne, que leur pensée a été réintroduite en France par la vogue qu'a connue Marcuse auprès des mouvements contestataires étudiants des dernières années 60.

Toutefois, si le succès a effectivement été lent à venir, les thèses et études sur l'École de Francfort sont maintenant de plus en plus nombreuses, les revues spécialisées qui lui consacrent des numéros spéciaux rencontrent de plus en plus de succès, et le nombre d'ouvrages traduits, sous l'impulsion de Miguel Abensour chez Payot, se multiplient. Il y en aura une dizaine en 1983-1984. Le délai de quarante années qu'il a fallu à ces idées pour parvenir en France peut s'expliquer par différents facteurs. D'abord, un blocage au niveau de l'édition : Adorno et Horkeimer n'ont pas été jugés suffisamment rentables par les éditions Gallimard qui en possédaient les droits de traduction pour être publiés. Ensuite et surtout pour des raisons idéologiques : le marxisme institutionnel français n'a pas admis la théorie critique de l'Ecole de Francfort qui constituait une contestation précoce du stalinisme.

On peut aussi s'étonner que le courant néo-libéral de Raymond Aron n'ait pas davantage favorisé la diffusion de ces idées en France : celui-ci était correspondant français de l'Institut de recherche sociale (nom d'origine de l'Ecole de Francfort), il *connaissait donc très bien ses travaux* et n'a pas contribué à les faire connaître. Le comportement de Merleau Ponty à ce sujet a d'ailleurs été identique.

Sans citer les sources

L'absence de traduction permet, aux initiés qui connaissent les œuvres originales, d'exercer une certaine ascendance sur le public, voire sur d'autres intellectuels, et d'écrire ainsi des livres sans se démarquer des sources et sans indiquer de références, ce qui est une pratique assez courante en France. Edgar Morin par exemple, connaît visiblement très bien l'Ecole de Francfort et notamment la querelle du positivisme Adorno-Popper. A aucun moment elle n'est citée dans son ouvrage, *la Méthode*. Les « nouveaux philosophes », dans leur dénonciation des totalitarismes, dans la critique de l'Etat, du Pouvoir et du Maître, *« n'ont que rarement eu l'honnêteté de citer leurs sources, alors qu'ils pouvaient difficilement se prévaloir d'une quelconque originalité, surtout auprès de ceux qui connaissent les positions théoriques de l'Ecole de Francfort »*, constate Marc Jimenez, maître assistant à l'université Paris I.

Certains hommes ont toutefois joué un rôle de relais et ont fait introduire en France des courants de pensée peu ou pas connus. C'est le cas de Raymond Aron pour la sociologie allemande et la sociologie américaine de Paul Lazarsfeld et Parsons, et pour l'économie anglo-saxonne. Pierre Bourdieu, avec sa collection le « Sens Commun » (Editions de Minuit), joue un rôle important en faisant traduire de nombreux auteurs étrangers comme Erwin Panofsky dont la sociologie de l'histoire de l'art a abondamment influencé l'histoire de l'art français. Fernand Braudel pour l'histoire, grâce à ses pouvoirs à l'Ecole pratique des hautes études et à sa dimension internationale, a pu structurer des échanges, accueillir et révéler en France des auteurs comme l'Italien Carlo Guinzburg.

Une crise de créativité

Ouverture et fermeture des frontières « intellectuelles » sont très largement fonction de la force créatrice de la pensée. Plus celle-ci est en crise, plus les frontières se ferment. En revanche, quand l'époque est à l'invention, à la curiosité, l'ouverture est grande. Sartre a été un grand curieux de la philosophie allemande. N'a-t-il pas revendiqué la parenté des Trois « H » Heidegger, Hegel, Husserl ? Claude Lévi-Strauss reconnaît ce qu'il doit au linguiste Roman Jakcobson, *qu'il a rencontré au cours* d'un voyage aux Etats-Unis en 1942.

Alain Touraine, et d'autres avec lui, proclame la nécessité vitale de l'ouverture sur l'étranger : *« La pensée ne peut se former autrement qu'à l'échelle mondiale. »* Et d'ajouter : *« La crise ne vient pas de ce que nous soyons envahis, mais du manque de créativité. »* François Furet, directeur de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, dit que, s'il le pouvait, il ouvrirait encore davantage l'Ecole aux étrangers, et il réclame une politique d'accueil des intellectuels des pays de l'Est en France.

La politique des éditeurs est bien sûr fondamentale pour favoriser ou non la pénétration des idées étrangères en France. Chez Payot, l'ouverture est de tradition grâce au fondateur de la maison, un humaniste accueillant à tous les courants de pensées. Ailleurs, elle fait soit partie de l'image de marque (Le Seuil, Minuit), soit correspond à un « créneau ». Pourtant les éditeurs ne se battent pas pour publier des traductions d'œuvres théoriques. Ce secteur a été le premier touché par la crise. A peu près partout, la part des traductions a été réduite en raison de leur coût très élevé. C'est pourquoi une politique d'aide est nécessaire, comme cela se pratique en Allemagne de l'Ouest, où un organisme semi-public, *Internationes Badgodesberg*, subventionne les traductions.

En France, la politique d'aide à la traduction du Centre national des lettres a été accélérée et multipliée par trois pour l'année 1982. Elle comporte des bourses aux traducteurs, et des prêts aux éditeurs. Le Centre a d'autre part entrepris une enquête auprès des éditeurs pour effectuer un inventaire de toutes les lacunes dans la traduction des œuvres étrangères en France.

Espérons que cette action contribuera à améliorer la diffusion en France des grands textes étrangers. Mais, les livres une fois publiés, il restera à vaincre la trop grande méfiance du public français à l'égard des idées venues d'ailleurs. ■

AGNÈS THIVENT.

(1) Voir à ce sujet l'article de Serge Moscovici : « Quand traduira-t-on Freud en français ? » dans *Le Monde Dimanche* du 11 janvier 1981.

Althusser contre Della Volpe

Idéologie de référence dans la vie intellectuelle française, le marxisme a, suivant les époques, favorisé le rejet ou l'adoption de certains ouvrages ou courants de pensées étrangers. *Histoire et conscience de classe*, de Georges *Luckas, paru en 1923, ne* sera traduit en France qu'en 1960, en pleine période de remise en cause du stalinisme, parce que le public, étudiant essentiellement, est devenu friand de théories critiques.

Louis Althusser a, lui, fait obstacle à la traduction d'auteurs marxistes italiens, Galvano Della Volpe et Colletti notamment. Lorsque le livre de Galvano Della Volpe, *Rousseau et Marx* fut traduit à la demande des éditions Maspero par Robert Paris, Louis Althusser *jugea le texte « inintéressant. »* A ce refus, Robert Paris avance deux explications possibles : l'auteur pose le problème du rapport Hegel-Marx, ce qui constituait une concurrence pour les thèses d'Althusser. Il y avait d'autre part un désaccord « scientifique » entre les deux hommes sur la façon dont s'était effectuée la rupture Hegel-Marx et sur sa date. Le livre ne sera publié qu'en 1974 chez Grasset, après être resté bloqué plus de dix ans, et après que Della Volpe fut mort en 1968, désespéré que son livre n'ait pas été publié en France, alors qu'il l'avait été en 1956 en Italie.



ALAIN LETORT.



POÉSIE

Jude Stéfan

Jude Stéfan est né en 1936 à Pont-Audemer. Il a notamment publié : *Cyprès, Libérés, Idylles et Cippes, Vie de mon frère, la Crevaison, Aux chiens du soir* (Gallimard) et *Poésie* (Guanda, Milan). Cette écriture part d'une sensation, d'un souffle où bruit le corps de la langue. La chair du monde sensuel est ici fulguration d'un désir ou d'une douleur.

CHRISTIAN DESCAMPS.

Comme

les cent mille chiens hurlants de la mer comme les oliviers à leur tour frissonnant devant Lui ou les paroles énigmatiques d'amants au lit ou par cette matinée printanière d'éternité où les chevaux descendent au fleuve s'abreuver – et les moulins dans l'eau se reflètent les masures reprennent espoir les barques là-bas et les voiles – ou les égouts de la nuit ruminant le Temps comme on voit comme en champ semé comme un vol qui comme Ulysse comme on passe en été *ou comme long baiser à l'italienne mieux vaut, du Bellay, que mille du court des lèvres ou comme encore le reptile enfin s'envolant oiseau ou bien les claquements de dents d'une armée de rats, les saillantes omoplates d'une rouge ballerine qui salue, le coton entourant le doigt de pied du cadavre à la morgue, la lisse écorce du bouleau recaressée en avril, le pendu qui éjacule et crotte comme les jarrets coupés des chevaux à la bataille ou la belle actrice qui s'est vu couper le sein ou encore le temps figé dans des yeux les valses viennoises dans les palaces d'enfance ou l'enfant à la tête prise sous une fenêtre à guillotine comme un saint à genoux sur les nuages comme un chien enchaîné regardant s'éloigner le corbillard où gît son maître.*

L'égrugeoir de Chardin

en retour à la brune dans le lit amants d'antan nous marchons maintenant
muets sous les arbres (les amants marchant en causant de Chateaubriand) quêtant l'âme des vieilles sous leur flétrissure belle peut-être comme une fiancée qui la feint
nous jouîmes toutes fenêtres ouvertes aux abois à la grille rouillée et à l'angélus
adieu au temps des nuages et anges
bientôt suffoqués par les eaux jadis béats devant une violoncelliste jouant sous nos yeux d'oiseaux alouette alcyon les six pétales de la jonquille sur la table
et son aigu pistil toute ta fleur en jaune bue jusqu'à la lie.

ACTUELLES

Secrets russes

« Entre autres, je suis fortement frappé par l'extraordinaire ignorance des Européens en tout ce qui concerne la Russie. Des personnes qui se proclament instruites et civilisées sont souvent prêtes à porter sur la vie russe des jugements d'une extrême légèreté, sans rien connaître des conditions de notre civilisation, ni même, par exemple, de notre géographie. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet désagréable et délicat. Je me bornerai à remarquer que le public prête naïvement créance aux nouvelles les plus absurdes et les plus fantastiques ayant trait à la vie dans la Russie actuelle. Il saute aux yeux que le nombre de ces nouvelles dans la presse et les livres ne cesse de croître, ce qui manifestement est l'indice d'un intérêt toujours plus grand éveillé par ma patrie dans les masses du public européen.

« Il est notoire qu'il existe en Europe plusieurs publications périodiques dont l'objet est presque exclusivement de nuire à la Russie. De même, un peu partout en Europe, il paraît sans cesse des ouvrages en volume tendant au même but. Ces livres se présentent le plus souvent comme des révélations de mystères et d'affreux secrets russes... ».

D'une lettre écrite à un correspondant inconnu, en septembre 1868, par Dostoïevski. Il ajoute que l'exploitation en Occident d'une « noble indignation », à partir de certains témoignages d'émigrés, est souvent le fait d'éditeurs surtout préoccupés de « vente au kilo ». (Traduit par N. Gourfinkel ; communication de Casamayor).

JEAN GUICHARD-MEILI.

HISTOIRE

Le miracle des enfants mort-nés

Le nombre d'enfants mort-nés était, jusqu'au dix-neuvième siècle, considérable. Il fallait alors guetter le miracle permettant de les baptiser et d'éviter que leur âme errante ne trouble les vivants.

EN 1979, à Ferrières-en-Gâtinais, des ouvriers chargés de la modernisation du chauffage à l'église Notre-Dame-de-Béthléem ont mis au jour sous quelques centimètres de terre, à l'angle sud-ouest du bâtiment, une multitude de petits ossements semblables, au dire d'un témoin, à des *« os de lapin »*. C'est là tout ce qui restait de dizaines et de dizaines d'enfants mort-nés apportés pendant des siècles à ce sanctuaire.

Jusqu'au dix-neuvième siècle, la proportion d'enfants morts à la naissance est relativement élevée. La faible constitution des femmes épuisées par des maternités rapprochées, la sous-alimentation saisonnière, les accidents dus à un travail pénible auquel les femmes enceintes des milieux populaires ne pouvaient se soustraire, contribuaient à accroître le nombre des mort-nés. Les parents supportaient mal l'épreuve redoutable et redoutée qu'était la naissance d'un enfant sans vie.

Crainte du maléfice, sans doute. Dans ce monde où tout était symbole, ce *« fruit mort »* ne pouvait qu'être annonciateur d'autres fruits morts, d'autres calamités, qui s'abattraient, celles-là, sur les récoltes, le bétail, les autres membres de la famille. Crainte du péché aussi, que l'Église entretenait : cet enfant mort avant d'avoir vu le jour, n'était-ce pas la matérialisation de quelque faute grave commise par les parents ?

A travers la mort de leur enfant, les parents se sentaient coupables : quel drame pour eux d'imaginer que cet être innocent *ne pourrait faire son salut !* Un corps mort n'était pas digne de recevoir le baptême – l'Église aurait crié au sacrilège, – et une créature non baptisée n'avait pas sa place en terre consacrée, dans le cimetière de la communauté. Le petit corps devait donc finir inéluctablement en terre profane, sur le bord d'un champ ou d'un bois, au mieux dans le jardin ; seul, comme une bête.

Mais les parents craignaient aussi que l'âme non régénérée par l'eau du sacrement ne vienne les tourmenter, leur crier sa peine. Car le drame de cette âme privée de la vision de Dieu, c'était d'errer sans fin dans les ténèbres effroyables des limbes, ces lieux proches de l'enfer que les théologiens avaient « découverts » au treizième siècle.

Dans la croyance populaire, ces pauvres innocents, morts avant d'avoir fait *« leur temps »*, traversaient les nuées certains soirs à la lisière des forêts, en poussant des lamentations épouvantables, rappelant ainsi aux vivants, à leurs parents surtout, une destinée malheureuse dont, à vrai dire, ils n'étaient nullement responsables. Lorsqu'on avait entendu une fois la chasse infernale, la chasse Gallery, ou autre chasse Saint-Hubert, on ne risquait pas de l'oublier.

Les « sanctuaires à répit »

Alors on comprend que le désespoir ait poussé les pauvres parents à tout tenter et, dans ces siècles chrétiens, à espérer d'un saint intercesseur ou, mieux, de la Vierge toujours compatissante un miracle, un retour temporaire à la vie, un *« répit »* de quelques instants, qui permette de conférer le sacrement à l'enfant avant qu'il ne retourne à *« son état mortel »*, cette fois-ci définitivement.

Dès l'apparition des premiers « sanctuaires à répit », à la fin du quatorzième siècle, l'Église a manifesté sa méfiance à l'égard de pratiques qu'elle contrôlait mal. Mais, au fur et à mesure qu'elle devenait plus exigeante sur le rituel du baptême, surtout à partir du dix-septième siècle, elle nourrissait en fait d'elle-même un *« pèlerinage panique »* qui représentait l'ultime espérance des parents.

Le recours aux *« sanctuaires à répit »* n'est pas un phénomène marginal, puisque des centaines de chapelles ou d'églises paroissiales ont été fréquentées, tant en France que dans les pays voisins, pendant des siècles, parfois jusqu'à la guerre de 1914. C'est là l'une des manifestations les plus tangibles de la religion populaire au cours des derniers siècles.

Les livres de miracles, les registres paroissiaux, les chroniques locales, livrent de multiples exemples de *« retours temporaires à la vie »* de mort-nés. Des variantes peuvent exister quant aux conditions de transport, à la durée de l'attente, à la sépulture qui a lieu soit dans un petit cimetière spécial, comme à Ferrières-en-Gâtinais, où une femme est spécialement chargée de son entretien, soit dans l'enclos paroissial *« à un rang spécial »*. *Mais, dans ses grandes lignes, le* scénario est toujours identique. Pourtant, le succès n'est jamais assuré ; aussi certains corps transportés dans une blouse, un panier ou un petit cercueil de bois ou de carton sont-ils successivement exposés à deux, voire trois sanctuaires, avant qu'apparaissent les signes de vie sur lesquels on se fonde pour conférer le sacrement de baptême.

Attendre d'un corps mort qu'il revienne à la vie n'est pas banal. Mais la volonté de sauver l'âme de l'enfant est tellement forte, le sacré imprègne tant les actes de l'existence quotidienne, qu'il ne semble pas impossible d'arrêter le temps, mieux, d'opérer un retour en arrière qui permette à l'enfant de faire son salut, au grand soulagement de tous.

Les personnes qui ont apporté le petit corps se présentent au sanctuaire et se dirigent vers l'*« image »* de la Vierge. L'enfant est déposé, nu, au pied de l'autel ou, mieux, sur la pierre de l'autel, au plus près de la statue miraculeuse. La dépouille mortelle est parfois installée sur le tombeau d'un saint et, dans certains cas, immergée rituellement à plusieurs reprises dans l'eau vive d'une source qui coule près du sanctuaire. Lorsque la chapelle est en un lieu habité, les paroissiens sont conviés *« à son de cloche »* à se joindre aux pèlerins. On commence à prier ; on chante les litanies de la Vierge ; on demande au prêtre ou au vicaire de célébrer la messe.

Des « battements de cervelle »

Une atmosphère curieuse, comme irréelle, envahit le sanctuaire ; quelques cierges jettent une lumière crue sur le corps que chacun scrute attentivement. L'on touche l'enfant à tout moment pour voir s'il n'a pas *« d'esprit de vie »*. On espère contre toute apparence, et les plus fervents des assistants passent la nuit en prières. L'attente peut être longue, très longue...

A Ferrières, un enfant qu'on avait amené de Château-Landon, à deux lieues, demeura ainsi exposé *« depuis le jeudi jusqu'au samedi ; de sorte,* rapporte le texte, *que le curé se fâchait de voir cet enfant si longtemps sur l'autel, et dit à la femme qui le gardait qu'elle* (le) *portât hors de là ; ce que voulant faire elle reconnut que l'enfant avait reçu vie et incontinent appela le curé qui le baptisa »*.

Il est des rites favorables à l'apparition de signes de vie. En 1500, à Alménèches, près d'Argentan, c'est au moment où le chapelain de l'abbaye apporte la tête-reliquaire de sainte Opportune avec laquelle il touche l'enfant que le miracle se produit. Lorsque le prêtre consent à dire la messe, c'est souvent au moment de l'élévation, d'après les témoins, que le corps de l'enfant subitement change : preuve évidente, aux yeux des pèlerins, que la prière a été entendue. Evidente à condition que les signes de vie ne prêtent pas à confusion. Prudente, l'Eglise ne parle qu'exceptionnellement de « résurrection », de « retour à la vie ».

Les « signes de vie » s'inscrivent dans une « géographie du corps », et certaines parties sont privilégiées : la tête, par exemple (*« a tourné par deux fois visiblement d'un lieu à un autre »*), ou bien les membres (*« les bras se croisent sur la poitrine » ; « a séparé les deux talons qui étaient auparavant joints »*). Mais on accorde aussi une grande importance aux mouvements internes (*« a battu trois ou quatre fois du cerveau » ; « a enflé l'estomac et le nombril qui étaient auparavant fixes »*) et aux émissions de sang, par le nez ou l'oreille, de larmes, d'urine ou de sueur.

Il arrive que l'enfant *« ait un visage fort beau et riant »*, qu'*« il ouvre un œil et le ferme après le baptême »*. Mais le changement de couleur et de température du corps constitue le signe le plus fréquent. A Avioth, dans les Ardennes, au milieu du dix-septième siècle, c'est dans neuf cas sur dix le critère retenu : *« rougeur de la face »* ou *« aux yeux »*, *« bouche vermeille »*, *« chaleur au corps »*.

Certes, le climat, la température du sanctuaire, peuvent influer sur les signes de vie ; mais il semble bien que les différences qui existent entre les sanctuaires tiennent au plus ou moins grand degré d'exigence des assistants, et surtout des gens d'Eglise. Les changements de couleur et de température apparaissent les premiers, et le curé d'Avioth s'en contente ; en d'autres lieux, au contraire, on veut des preuves plus tangibles : des *« saillies du cœur »* ou des *« battements de cervelle »*, ou encore le *« mouvement d'un bras ou d'une jambe »*. Pour les pèlerins, ce qui compte c'est le changement d'état du corps – de la mort apparente à la vie apparente – le temps du baptême. Un troisième temps marque en effet le retour à l'état mortel : l'enfant *« reprend sa couleur de mort »*, *« redevient froid »*, *« la chaleur disparaît »*. Cette dernière mutation intervient souvent rapidement, juste après le baptême ; mais il arrive que les signes de vie persistent pendant deux ou trois heures.

L'Église a été accusée au dix-huitième siècle, par les philosophes des « Lumières », de favoriser les « suscitations » ; il n'y aurait eu là qu'habile tromperie, exploitation sordide de la crédulité populaire. Des artifices ont certainement existé. Mais ce serait méconnaître la réalité profonde de s'en tenir à cette thèse. D'autant plus que l'Eglise a souvent été la première à réagir avec sévérité à la pratique des *« répits »*.

L'abbé Thiers, curé d'une paroisse du Perche, considérait à la fin du dix-septième siècle que c'était *« un faux culte, un culte indu, un culte pernicieux, un culte superflu, une vaine observance des choses sacrées, que de baptiser des hommes morts »*. Mais aux siècles passés, l'événement surnaturel faisait partie du quotidien ; tout était possible pour qui avait la foi ; la pitié de Dieu ne pouvait que se manifester lorsqu'il y allait de la destinée spirituelle d'un innocent. Une question demeure pourtant : que se passait-il réellement ?

Recherche de la fécondité

La médecine donne sa réponse, en insistant sur les trois temps successifs du *« répit »*. A la naissance, le corps de l'enfant mort est pâle, inerte, flexible ; alors commence le refroidissement, qui est d'autant plus rapide que la surface du corps du nouveau-né, par rapport à son volume, est plus grande proportionnellement que chez l'adulte. Il s'accompagne d'une contraction générale du corps : la rigidité cadavérique. Mais le retour du corps à sa flexibilité initiale, le réchauffement et la coloration – tout relatifs – de la face et du ventre, peuvent apparaître quelques heures après le constat de la mort. Des phénomènes de décontraction du thorax et de la mâchoire, parfois accompagnés de bruits comparables à des sanglots, le relâchement des muscles et des sphincters, entretiennent alors l'ambiguïté : ce corps est-il bien mort ? De telles manifestations persuadent en tout cas l'assemblée qu'elle assiste vraiment à un retour en arrière : de la mort à la vie.

Des sages-femmes ou des hommes de l'art, des chirurgiens surtout, peuvent être consultés sur la réalité des signes de vie : ils sont également chargés de faire le constat de la mort définitive de l'enfant. L'Eglise attend de ces hommes et de ces femmes habitués à examiner des nouveau-nés qu'ils soient les garants scientifiques du miracle. Mais, à partir de 1730, les chirurgiens prennent leurs distances, conscients qu'ils sont de l'ambiguïté du rôle qu'on leur fait jouer et désireux de consacrer désormais leur temps à sauver la vie des enfants en difficulté.

Que la fréquentation des *« répits »* régresse brutalement au cours du dix-neuvième siècle n'est pourtant le résultat ni de la méfiance des médecins ni de la répression de l'Eglise. En réalité, si le *« répit »* s'inscrit dans un contexte chrétien, il est aussi l'expression de croyances enfouies, dissimulées, surtout à la campagne. Le *« sanctuaire à répit »* n'est jamais un sanctuaire exclusif : il est fréquenté par les jeunes filles qui veulent se marier, les femmes stériles, celles qui attendent un enfant et craignent l'accouchement ; et les communautés s'y déplacent solennellement les années de sécheresse.

Tout un faisceau de pratiques apparaît dont le point commun est la recherche de la fécondité : fécondité de la terre, des troupeaux, des femmes. La présence d'un puits, d'une source ou d'une grotte à proximité du sanctuaire vient renforcer cette idée. Dès lors, l'abandon des *« répits »* apparaît fondamentalement lié à l'affaiblissement des sociétés rurales et surtout à la disparition d'une conscience de la vie et de la mort en relation avec la Terre-Mère, origine de toute chose. Cosmogonie millénaire que moins d'un siècle de déracinement et d'urbanisation a effacée de notre mémoire. ■

JACQUES GÉLIS.

Pour en savoir plus

Pierre Saintyves, « Les résurrections d'enfants mort-nés et les « sanctuaires à répit ». *Revue d'ethnographie et de sociologie, nos 3-4, 1911.*

Albert Michel, *Enfants morts sans baptême,* étude doctrinale et documentaire, Paris, Tequi, 1954.

Maurice Vloberg, « Les réanimations d'enfants mort-nés dans les sanctuaires dits « à répit » de la Vierge ». *Sanctuaires et Pèlerinages,* no 18, 1960.

Jean-Charles Didier, *Faut-il baptiser les enfants ?* Edit. du Cerf, 1967.

Henri Platelle, *les Chrétiens face au miracle ; Lille au dix-septième siècle.* Edit. du Cerf, 1968.

Jacques Gélis, « De la mort à la vie ; Les sanctuaires « à répit », *Ethnologie française,* XI, 1981, 3.

هكذا من الأصل

ASSOCIATIONS

Un détecteur d'emplois

France-Initiative veut faciliter le démarrage de petites entreprises, seules susceptibles aujourd'hui d'offrir des emplois.

« AUJOURDH'UI, *j'entreprends. Demain, j'embauche. Devenons partenaires.* » Un slogan cher à Jean-Philippe Mallet, directeur de la recherche à l'Institut du développement industriel (IDI) et cofondateur de l'association France-Initiative (1). Créée en décembre 1979, cette association selon la loi de 1901 s'est donné pour vocation de réunir des partenaires économiques susceptibles de faciliter l'éclosion de micro-entreprises.

En fait, Jean-Philippe Mallet et quelques amis du monde industriel et financier sont partis d'un constat. Aujourd'hui, les grandes entreprises suppriment des emplois (2), les P.M.E. existantes n'embauchent plus. Restent les entreprises nouvelles, seules susceptibles dans la conjoncture actuelle, d'offrir des emplois. A condition toutefois d'avoir pu obtenir les diverses aides nécessaires pour ouvrir leurs portes. « *Aidons ceux qui ont des idées, mais pas de moyens de les réaliser. Le chômage n'est pas une fatalité* », lance cet ancien de Paribas, qui trouve « ubuesque » de financer le chômage au lieu de financer l'emploi.

Sitôt déposés les statuts de l'association, Jean-Philippe Mallet et ses amis convainquent des sociétés financières et industrielles de cotiser et collectent ainsi une « cagnotte » destinée à être redistribuée à des créateurs d'entreprises sous forme de prêts d'honneur, remboursables sans intérêt, une sorte de fonds d'amorçage pour des sociétés à naître.

Difficile aujourd'hui de persuader les patrons de faire de véritables dons. Mais l'enthousiasme des fondateurs l'emporte. Le premier adhérent — le groupe Maison familiale — entraîne derrière lui l'adhésion de plusieurs sociétés (3). La cotisation annuelle varie de 10 000 francs à 100 000 francs par an.

Dès les premiers mois, les dossiers affluent. Ils sont examinés par les « techniciens » de l'association, aidés par les enseignants et les élèves de l'École de la chambre de commerce et d'industrie de Paris pour la gestion et le marketing et par ceux de l'École supérieure d'ingénieurs en électrotechnique et électronique (E.S.I.E.E.) pour le côté technique. Puis les dossiers retenus font l'objet de prêts d'honneur de l'ordre de 10 000 francs à 80 000 francs. Des sommes limitées, certes, mais, dans bien des cas, elles servent de « coups de pouce » pour renforcer un capital propre et obtenir des organismes officiels d'autres prêts afin de réaliser le montage financier nécessaire à la création de l'entreprise.

Depuis sa fondation, France-Initiative a reçu quelque deux cent cinquante dossiers. Une centaine de projets ont été retenus : une cinquantaine d'entre eux ont été financés, les autres ont bénéficié de conseils. Et pour l'heure aucune des entreprises aidées n'a échoué. Une preuve du sérieux des choix opérés par l'association, qui pourtant fonctionne sur le bénévolat.

Les dossiers retenus recouvrent des activités fort diverses : une compagnie théâtrale, la compagnie Foraine, comme une entreprise de fabrication de litière synthétique pour les vaches (Sodelvage), ou une société de construction de fauteuils pour handicapés (Handisoft) dont le créateur, un chercheur du C.N.R.S., ne pouvait obtenir le concours de l'Agence nationale de valorisation de la recherche sans l'apport d'une somme de 50 000 F. Pour Logisoft, qui réalise également du matériel — informatique — pour handicapés, le coup de pouce de l'association a permis la création de dix-sept emplois supplémentaires.

Le succès croissant de France-Initiative entraînait des difficultés : les dossiers provenant des quatre coins du pays, l'éloignement rendait souvent difficile d'apprécier la crédibilité des projets dans le contexte régional. L'association a donc suscité dès 1981 la formation de plates-formes locales, autonomes par leur « cagnotte » et leurs organes de décision. Seules obligations : conserver le terme « initiative » dans leur appellation et passer une « convention de synergie » avec l'association mère.

Sept plate-formes fonctionnent aujourd'hui (4). Deux se sont montrées particulièrement efficaces. Lot-et-Garonne-Initiative a permis à une fabrique de meubles en kit et à une entreprise de conditionnement de pruneaux selon une technique nouvelle de démarrer. Grâce à Eure-Initiative, association créée avec l'aide de la chambre de commerce d'Evreux un constructeur de presses employant dix-neuf personnes a reçu un prêt d'honneur, et une imprimerie a bénéficié du parrainage d'industriels de la région, suivis par les animateurs de la plate-forme locale.

Néanmoins, le parrainage ne suffit pas pour Jean-Philippe Mallet. « *C'est encore du bricolage. Il faut arriver au partenariat* ». En juin dernier, lors d'une rencontre organisée à Marly par l'association et quelques adhérents, il a lancé un appel « *aux organismes publics et privés protégés ou prospères pour qu'ils deviennent les partenaires de la création et de l'expérience* ».

Enfin, cette très dynamique association veut susciter la création de « sociétés financières d'innovation », à l'instar de France-Technologie, qu'elle a fondée pour aider les nouvelles entreprises à passer la phase de crise de croissance.

Jean-Philippe Mallet a soumis au ministère de l'emploi entre autres mesures pour faciliter l'innovation et la création de petites entreprises, la possibilité d'un statut provisoire pendant leurs premières années d'existence afin d'alléger leurs charges financières. Une idée développée à Marly par une adhérente bordelaise, Caroline Chéron. ■

MARYSE WOLINSKI.

(1) *France-Initiative*, « *La maison des entreprenants* », 10, rue Falguière, 75015 Paris, tél. (1) 327-25-24.

(2) 550 000 entre 1974 et 1980, selon Michel Didier, dans la revue *Economie et Statistique*, de mai 1982 alors que les petits établissements en créaient autant (*le Monde* du 22 juin 1982).

(3) Le Crédit mutuel, le Crédit industriel et commercial, le Groupe Drouot, l'IDI, le Crédit agricole de la Somme et celui du Nord, Fichet-Bauche, Walter-Thompson...

(4) Eure-Initiative, Meaux-Initiative, Manche-Saint-Michel-Initiative, Gâtine-Initiative, Grenoble-Initiative, Lot-et-Garonne-Initiative et Bordeaux-Initiative.

BLOC-NOTES

INITIATIVES

Education et développement

L'association Ecole et tiers-monde (E.T.M.) s'est constituée récemment pour sensibiliser les jeunes et l'école aux problèmes du développement, de la solidarité internationale et du tiers-monde, et faire entrer l'éducation au développement dans l'enseignement, de façon à faire accepter et respecter la différence par les jeunes, de leur faire comprendre les différentes conceptions du développement, de leur faire prendre conscience de l'interdépendance entre la situation des pays riches et des pays (pauvres) du tiers-monde, et de participer à des actions de solidarité.

Depuis 1978, l'association s'est notamment attachée au contenu des manuels scolaires, notamment d'histoire et de géographie. Elle entend aussi organiser des sessions d'information des stages, des échanges d'expériences et élaborer des outils pédagogiques pour l'éducation au développement. Son action est soutenue par douze organisations sociales ou d'éducation.

★ Ecole et tiers-monde, 20, rue Rochechouart, 75009 Paris ; tél. (1) 285.25.37 mardi matin, *mercredi et jeudi après-midi.*

Formations aux techniques nouvelles

L'Institut coopératif de formation permanente (IFOCOP) à Aix-en-Provence, créé il y a trois ans, veut utiliser la formation pour lutter contre le chômage. Il propose des formations (agréées) en secrétariat et bureautique, en informatique, en communication et anglais (avec méthodes audiovisuelles) ainsi que des actions pour les jeunes de seize ans à dix-huit ans ou de dix-huit ans à vingt-six ans. Il bénéficie du soutien de la municipalité et du conseil général.

★ IFOCOP, 63, boulevard Carnot, 13100 Aix-en-Provence, tél. (42) 38.54.72.

PUBLICATIONS

L'avenir des centres de santé

Le compte rendu des Assises nationales réunies cette année *sur l'avenir des centres de* santé, centres médico- sociaux, centres de soins infirmiers, à but non lucratif vient d'être publié. Il contient les comptes rendus des séances plénières et les rapports des commissions sur les thèmes suivants : économie des centres ; travail en équipe et pluridisciplinarité ; participation des usagers dans un projet de santé communautaire ; actions médico-sociales élargies ; actions éducatives et préventives. *Prix 50 francs. Ces assises ont* réuni, à l'invitation de plusieurs organisations spécialisées, des représentants de plusieurs centaines d'établissement.

★ UNIOPSS, 103, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. (1) 225.16.76.

Récupération

Comment échapper au gaspillage, à la civilisation du « prêt à jeter » en récupérant tout ce qui est réutilisable ? C'est à quoi s'attache l'ouvrage de Gérard Bertolini, économiste, chercheur au Centre national de la recherche scientifique, dans un ouvrage intitulé *la Récupération au quotidien : la crise à la poubelle ?* Ce livre fournit un catalogue de ressources « valorisables » en cinq chapitres : voitures, vêtements, nourriture, « après-bouffe », etc. « après vide-ordures ». Il présente aussi quelques-uns des « récupérateurs ». Naturellement, l'ouvrage est imprimé sur du papier recyclé.

★ Les Alternatives du Centre Est, éditeur, B.P. 1343, 21023 Dijon cedex, tél. (80) 30-50-73, prix 45 francs (52 francs franco).

CONSEILS

La taxe sur les salaires

Cette charge fiscale frappe pratiquement toutes les associations dont le produit des activités n'est pas assujetti à la T.V.A.

En effet, l'article 231 du code général des impôts dit : « *Les sommes payées à titre de traitements, salaires, indemnités et émoluments, y compris les avantages en nature, sont soumises à une taxe sur les salaires égale à 4,25 % de leur montant à la charge des personnes ou organismes... lorsqu'ils ne sont pas assujettis à la taxe sur la valeur ajoutée ou ne l'ont pas été sur 90 % au moins de leur chiffre d'affaires...* »

Ajoutons que, lorsque le chiffre d'affaires assujetti à la T.V.A. se situe entre 90 % et 80 % du total, la taxe sur les salaires fait l'objet d'une décote proportionnelle. Les associations doivent donc dans leurs prévisions budgétaires tenir compte de cette charge. Même lorsqu'elles n'emploient et ne rémunèrent que partiellement une ou plusieurs personnes (1).

Cette taxe est calculée mensuellement pour chaque salarié. Les taux actuellement en vigueur s'appliquent par tranche, ils sont de 4,25 % sur le montant total brut, une majoration de 4,25 % s'applique pour la partie comprise entre 2 750 francs et 5 500 francs par mois, une autre de 9,35 % pour la partie supérieure à 5 500 francs. A titre d'exemple, si un salarié a une rémunération brute mensuelle de 6 000 francs, la taxe due sera de 418,65 francs (225 + 116,875 + 46,75), soit en réalité un taux moyen voisin de 7 %.

Les sommes ainsi dues doivent être versées dans les quinze premiers jours qui suivent le mois où la rémunération a été perçue auprès du comptable du Trésor du lieu du siège de l'association ou du bureau qui paie les rémunérations.

Toutefois, pour ce qui concerne les versements, lorsque le montant total de la taxe exigible est inférieur à 500 francs par mois, ils peuvent n'être effectués que trimestriellement et s'il est inférieur à 500 francs par trimestre, annuellement ; mais toujours avec cette même règle : dans les quinze jours qui suivent l'échéance.

Enfin, il faut savoir qu'une régularisation se fait dans tous les cas lors du dépôt de la déclaration annuelle des salaires. Elle est calculée pour chaque personne rémunérée sur la base de 4,25 % jusqu'à un salaire brut de 32 800 francs, de 8,50 % pour la partie comprise entre 32 800 francs et 65 600 francs et de 13,60 % pour la fraction supérieure à 65 600 francs.

Ainsi pour reprendre l'exemple cité, pour une rémunération annuelle brute de 72 000 francs, le montant total ainsi calculé serait de : 5 052,40 francs (1 394 + 2 788 + 870,40) alors que les versements partiels effectués représentent 5 023,80 francs (418,65 × 12) soit un supplément à régler à ce moment de 28,60 francs.

Tous les versements, mensuels, trimestriels ou annuels doivent être accompagnés d'un « Bordereau avis de versement » modèle n° 2501 délivré par les centres des impôts.

(1) Dans le but d'alléger les charges qui pèsent sur les associations, le projet de loi de finances — actuellement en discussion au Parlement — pour 1983, prévoit que la taxe sur les rémunérations payées à compter du 1er janvier 1983 ne sera exigible que pour la partie de son montant dépassant 3 000 francs au titre d'une année. Mais le projet ne précise pas les modalités d'application de cette exonération (abattement mensuel de 250 francs, trimestriel de 750 ?) et l'incidence sur les dates de versement. Le même article 6 de la loi de finances, dans son paragraphe 2, prévoit d'exonérer totalement de la taxe sur les salaires les rémunérations versées occasionnellement dans le cadre des manifestations de bienfaisance et de soutien — exonérées de la T.V.A. par les dispositions de l'article 261-7-1 (paragraphes *a* et *b*) du code général des impôts.

★ Cette rubrique est rédigée par Service-Associations (association loi de 1901), 24, rue de Prony, 75017 Paris. Tél. (1) 380-34-09.

PETITES ANNONCES POUR LES ASSOCIATIONS

RUBRIQUES* : Appels ☐ Convocations ☐ Créations ☐ Manifestations ☐ Sessions et stages ☐

* *Cocher la rubrique souhaitée.*

VOTRE TEXTE :

1 . . . .
2 . . . .
3 . . . .
4 . . . .
5 . . . .
6 . . . .
7 . . . .
8 . . . .
9 . . . .
10 . . . .

- Prix de la ligne : 25 F (28 signes, lettres ou espaces).
- Délai d'insertion : deux semaines après réception de la demande d'insertion ACCOMPAGNÉE DU RÈGLEMENT libellé : Régie Presse L.M.A.
- A envoyer à : REGIE PRESSE L.M.A., 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS

annonces associations

appels

CROYANTS unifiez vos rangs à Dieu unique, religion unique. Téléph. Religion Universelle (6) 920-10-86 Massy, Essonne.

créations

JOURNALISTE crée Association Écriv. Dessinat. et de Collection de leurs œuvres. But : éditer revues, publier ouvrage (en cours), qui rassemb. depuis orig., manif., auteurs-peintres, dessinat.-écriv., procéder expo itinér. (France, étranger). S'adr. J.-J. SOULIS, 38, r. Ramey, 75018. 254-57-52 (matin).

sessions et stages

SÉMANTIQUE GÉNÉRALE. Séminaire 2e deg. avec A. COENRAETS, les 11, et 12 déc. à Paris. Rens. GREC/JAOUIS. 5, boulevard Montparnasse, 6e. 566-65-30.

CEPE. Propose formation économistes, 9 mois, 1983-1984. Tél. 260-33-00, poste 27-83.

L'UNIVERSITÉ DE BORDEAUX (formation continue) organise les 30 novembre, 1er et 2 décembre 1982, un stage « Les Associations loi 1901 ». Aspects juridiques, fiscaux, comptables et financiers. 73, avenue Roul, 33405 TALENCE Cedex, (16-6) 80-67-56.

AUDIOVISUEL

Cassettes vierges : de la pénurie à la surproduction

AU mois de juin dernier, à l'époque du Mundial, la vidéocassette était une denrée rare. Prévoyant la forte demande des amateurs de football, les détaillants dépensaient des trésors d'imagination pour s'approvisionner en cassettes vierges, allant jusqu'à s'adresser en Grande-Bretagne ou en Belgique, où les stocks étaient plus importants. Cette brutale pénurie était prévisible : surpris par le développement rapide du marché des magnétoscopes, les principaux industriels du secteur ont surestimé leur capacité de production et ont réagi fort tard. Les principaux investissements sur de nouvelles usines de fabrication datent de 1981.

Or la demande en cassettes vierges est forte. On estime en général qu'un propriétaire de magnétoscope achète de quinze à vingt cassettes vierges par an, mais cette moyenne est certainement moins forte en France que dans d'autres pays. Une étude de Mackintosch Consultant sur la vidéo évalue à cinq millions d'unités les cassettes expédiées aux détaillants français en 1981, chiffre qui atteindrait 9 millions pour 1982. Sans oublier le marché des cassettes préenregistrées, qui se sont vendues à 2,5 millions d'exemplaires cette année.

Aujourd'hui, les nouvelles usines tournent à plein rendement et la tendance s'est inversée : on est passé de la pénurie à une relative surproduction. C'est la principale raison d'une baisse des prix, sensible depuis quelques semaines : de 15 % à 20 % suivant les marques et les détaillants. Il n'est pas rare de trouver une cassette de trois heures à 110 F. Certains magasins proposent même une réduction pour les achats groupés par dix ou douze cassettes, ce qui fait descendre *l'unité à moins* de 100 F.

Autre conséquence, les fabricants adoptent une politique plus volontariste et n'hésitent pas à investir dans la qualité du produit et la publicité pour gagner sur la concurrence. Le marché est dominé pour le moment par les constructeurs de magnétoscopes qui produisent des cassettes à leur standard respectif. Il s'agit *essentiellement* de *J.V.C. et Hi*tachi pour le V.H.S., de Sony pour le Bétamax et de Philips pour le V 2000. Les consommateurs semblent faire un crédit spontané à ces marques, souvent parce qu'ils restent fidèles à leur première cassette livrée avec l'appareil. Viennent ensuite les géants de la bande magnétique qui produisent indifféremment pour les trois standards : Agfa, Scotch (3 M), T.D.K., Maxell et Fuji. La qualité de leurs cassettes est au moins égale à celle des précédents, mais ils ont plus de mal à s'imposer sur le marché de la vidéo que sur celui de la cassette audio.

Made in Hongkong

Pour *tenter* de *renverser cette* tendance, un certain nombre de ces constructeurs ont mis récemment sur le marché un nouveau type de cassette appelée « High Grade » et faisant appel à une technique plus fine de couchage de particules magnétiques. Mais les performances ainsi obtenues (meilleure définition des couleurs, plus grande longévité) ne sont sensibles que sur des magnétoscopes assez sophistiqués. Fuji et J.V.C. préparent même sur une cassette « Super High Grade » spécialement conçue pour les magnétoscopes portables *miniatures du type* VHS-C. *Sur* ce nouveau standard, les améliorations de l'image et du son seront beaucoup plus évidentes.

Mais la pénurie du début de l'année a favorisé l'apparition de nouvelles marques de cassettes. Il s'agit en général de produits fabriqués à Hongkong ou en Corée par de petites entreprises indépendantes. Si ces cassettes sont légèrement moins chères que les grandes marques, elles sont souvent de moins bonne qualité. Les tests pratiqués par des revues spécialisées ont relevé sur plusieurs d'entre elles plus de cent « *drop out* » à la minute, ces imperfections dans le revêtement magnétique qui provoquent des défauts très perceptibles de l'image. le manque de finition des bandes et des mécanismes de guidage peuvent entraîner également des frottements intempestifs allant jusqu'à la détérioration rapide de la cassette. Plus grave encore, la mauvaise composition de la couche *magnétique* peut conduire à une usure prématurée des têtes du magnétoscope. Combattue très rapidement par les revues spécialisées, la pénétration de ces cassettes sur le marché français a été moins importante qu'en Allemagne ou qu'en Grande-Bretagne.

Enfin, on voit apparaître depuis quelques mois une industrie *française de la bande vidéo.* C'est le cas d'Epsilon et de Johnson, petites entreprises qui assemblent dans leurs usines des bandes et des boîtiers d'origines diverses. Mais beaucoup de détaillants restent encore très prudents. « *On sait que la fabrication d'une bande vidéo doit être faite dans des conditions de stérilisation particulièrement draconiennes*, explique Victor Jachimovicz, un des responsables de la FNAC, *et les industriels japonais offrent à ce niveau des garanties inégalées. Nous ne pouvons pas prendre de risques vis-à-vis de nos clients sur un secteur de consommation en plein développement.* » Les choses vont peut-être évoluer avec l'installation à Besançon d'une usine ultra-moderne du groupe Intermagnetics. Elle produira dès la fin 1983 l'équivalent en bandes vidéo de cinq millions de cassettes par an.

Reste un dernier problème : la durée de vie d'une cassette. Certains fabricants n'hésitent pas à parler de plus de mille passsages, mais quelques journalistes spécialisés affirment qu'elles ne résiste pas à plus de vingt ! Tout dépend bien entendu de la qualité de la bande et de celle du magnétoscope. Une cassette préenregistrée en location commence en général à présenter des défauts d'images à partir de cinquante passages. *Une* cassette vierge ne résiste pas à plus de cinquante enregistrements successifs sans connaître les mêmes détériorations. Mais la durée de vie d'un programme enregistré sur une cassette vierge de bonne qualité dépasse de loin le seuil des cinquante relectures. Les tests n'ont pas relevé de défauts notables au bout de deux cent *cinquante passages.* ■

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

PRATIQUES

VIDÉO

La Betamovie

Après avoir annoncé la mise au point d'un magnétoscope miniaturisé, Sony poursuit sa contre-attaque en présentant au Japan Electronic Show de Tokyo *une caméra vidéo à magnétoscope* intégré. Destinée au marché grand public, la Betamovie ne pèse que 2,5 kg et sera commercialisée au Japon dès 1983 au prix de 250 000 yens (environ 6 600 F).

Cette caméra, à peine plus grosse qu'une caméra super-8 traditionnelle, utilise pourtant des cassettes Bétamax standard. Elle offre donc une autonomie d'enregistrement de trois heures *et demie sur des cassettes qui* peuvent être relues sur tous les magnétoscopes Bétamax. Sony, qui poursuit ainsi avec beaucoup de cohérence le développement de son propre standard, vient incontestablement de marquer un point dans la lutte qui l'oppose aux standards V.H.S. et V 2 000.

En vidéo comme en salles

Nouveauté en vidéocassette : on ne se contente plus de reproduire le film, mais on essaie de retrouver l'atmosphère de la salle de cinéma (ou, du moins, ce qu'elle fut !) en renouant avec la notion de programme. Ainsi, La Guéville vidéo, qui vient d'obtenir les droits d'édition des films de Jacques Tati, les complétera par un court métrage différent pour chaque cassette.

Thorn Emi annonce, lui, l'édi*tion de quatre grands classiques* français : *les Enfants du Paradis, Le silence est d'or, le Dernier Milliardaire* et *les Portes de la nuit.* Chacun de ces films sera précédé par le Pathé Journal de l'époque. A quand la publicité ?

Vidéo et université

La Vidéothèque de Paris organise une série de projections-débats autour de documents au*diovisuels réalisés par des* enseignants, des chercheurs et des étudiants. Le lundi 22 novembre, la journée sera consacrée aux programmes réalisés avec la caméra Paluche, cette *caméra vidéo miniature mise au* point par une société grenobloise. Le 23 novembre, projections et débats tourneront autour du thème : « L'observation filmée des enfants ». Les 24 et 25 novembre seront consacrés à l'utilisation du film et de la vidéo dans l'enquête sociologique. Enfin, le 29 novembre, on pourra voir un certain nombre de documents autour du thème « Vidéo et santé mentale » et débattre avec le professeurs Tomkiewicz et Zeiller, du Centre familial de Vitry.

Renseignement à la Vidéothèque de Paris : 4, rue Beaubourg, 75004 Paris (tél. : 271 26 70).

J.-F. L.

V.H.S. institutionnel

La disparition du demi-pouce noir et blanc à bande a laissé un vide que le 3/4 de pouce U-matic n'a pas réussi à remplir totalement. L'investissement reste hors de portée de nombreux organismes, pour qui un outil de production aussi coûteux et sophistiqué ne se justifie guère. Aussi comprendra-t-on l'intérêt qui a suscité l'apparition de machines institutionnelles utilisant des bandes d'un standard grand public.

National Panasonic a présenté au Vidcom une machine de montage V.H.S., référencée NV 8500, intégrant une technologie avancée au niveau mécanique avec l'entraînement direct pour le tambour de tête et le cabestan. Deux voies-son avec réducteur de bruit Dolby sont disponibles, et l'on peut utiliser le canal numéro 2 pour inscrire un code « temps ».

Mais c'est au niveau de la manipulation du signal vidéo que le NV 8500 se distingue. Le magnétoscope est disponible en PAL et bientôt en Secam. Une version bistandard est à l'étude. La copie directe sur un magnétoscope de même type (entrée et sortie en vidéo « Dub » garantit le maintien d'une qualité de signal *suffisante* après deux générations. Le montage offre une précision à une image près et peut s'effectuer par assemblage ou insertion avec mémorisation des points d'entrée et de *sortie. L'équipement de* contrôle comprend des vuemètres pour chaque voie-son, pour le niveau de la vidéo et le signal de synchronisation. Des connexions sont prévues pour *pilotage par source extérieure* ou pour raccordement d'un correcteur de base temps. Enfin, la machine offre une fonction de recherche à vitesse variable de 1/25 à dix fois la vitesse normale.

Un nouveau pupitre de télécommande N.V.A. 500 entièrement contrôlé par microprocesseur est également disponible. Celui-ci permet une recherche du point de montage très précise et autorise le constitution de banc mixte V.H.S./U-matic avec les modèles de la marque Panasonic. Des accessoires sont prévus pour raccorder un maximum de trois magnétoscopes lecteurs dans le même banc de montage.

PHILIPPE PÉLAPRAT.

HI-FI

Une marque française de haute qualité

Au mois de juin 1981, une firme française, inconnue du grand public, était couronnée par le jury du Consumer Electronic Show de Chicago pour sa platine tourne-disque AL-110.

Fabriquant une des meilleures platines du monde, Audio-Analyse enregistra un afflux de commandes, acquit un début de notoriété, et décrocha des contrats de recherche auprès du ministère de l'industrie, ce qui lui permet aujourd'hui de démocratiser et d'élargir sa production. En effet, Audio-Analyse fait partie *de ces entreprises à la limite de* l'artisanat, qui fournissent un marché relativement étroit de passionnés du son consacrant de confortables budgets à l'objet de leur passion. C'est le secteur de la hi-fi haut de gamme, des amplificateurs de classe « A », qui sacrifient le rendement électrique, parfois l'esthétique et toujours le prix sur l'autel d'une qualité irréprochable.

Ainsi, la fameuse A-110 à *contre-platine suspendue et bras* de lecture Lumé (le seul fabriquant français de bras de lecture de renommée internationale) est accessible pour 7 200 F : c'est le prix de la perfection.

En adaptant ces techniques performantes aux nécessités d'un moindre coût, Audio-Analyse a produit une série d'éléments de classe A/B, comprenant trois modèles d'amplificateurs. Cette gamme utilise une *technologie « Drifet » intégrant* des transistors haute performance placés avant l'étage de puissance. Trois types de préamplificateurs sont prévue pour « attaquer » les composants de *classe* A/B, aussi bien que ceux de pure classe A (deux modèles de deux fois 50 watts et deux fois 100 watts). Deux tuners, dont un à affichage digital, et six possibilités de présélection, ainsi qu'un préampli-amplificateur intégré complètent le catalogue. Côté platine tourne-disque, on trouve maintenant deux modèles à courroies, livrables avec ou sans bras de lecture... et trois bras au choix.

Le tour d'horizon des productions d'Audio-Analyse serait incomplet si nous ne mentionnions pas l'étonnante famille d'enceintes accoustiques. Huit modèles sont proposés, allant de 50 à 200 watts de puissance admissible. On notera tout spécialement les références « 6 » et « 30 » développés avec l'aide du ministère de l'industrie pour répondre aux exigences des nouvelles sources de son digital.

RADIO

Un festival international à Montréal

Une assemblée mondiale des artisans de la radio de type communautaire se tiendra à Montréal du 7 au 12 août 1983, sous l'égide de l'A.R.C.Q. (Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec). Cette première réunion d'ampleur internationale regroupera donc des animateurs, producteurs et organisateurs de ces radios appelées *« communautaires », « autochtones », « libres », « associatives »*, ou *« neighbourhood radios »* qui font partie de cet ensemble d'organisations créées *« pour démocratiser la communication, et donner au public desservi une forme ou une autre de contrôle sur les processus de décision et de production en radiodiffusion ».*

Cette réunion se donne trois objectifs principaux : favoriser la connaissance *mutuelle* de *personnes qui, dans des contextes* géopolitiques différents, poursuivent le même but de démocratiser la communication ; faire l'étude de problèmes communs aux différentes organisations et mettre en place un système permanent d'échanges et de coopération ; proposer des mesures pour favoriser, dans chaque pays, la création de radios sur lesquelles le public peut exercer une influence.

Participation du public, organisation des stations, modes d'implantation et de financement, législations nationales, pour *« la radio considérée comme média »* ; écriture radiophonique, programmation musicale, informations ou émissions pour enfants, pour *« la radio considérée comme un art »* ; enfin, équipements de production et nouvelles technologies (câbles, satellites, laser...) pour *« la radio considérée comme une technologie »* : tels seront les thèmes et axes principaux de discussion et d'échanges de la conférence. Parallèlement seront organisés un festival de la radio ainsi qu'une exposition de matériel, un centre de documentation écrite, sonore et audiovisuelle, et des ateliers expérimentaux.

● Assemblée mondiale, 938, rue Rachel est, Montréal (Québec) - Canada H23 231.

ANNICK COJEAN.

Le septième art clés en main

C'est pour pallier le manque d'information et de matériel sonore des radios libres en matière de cinéma — notamment en province — que s'est créée, selon ses responsables, Movies FM, une agence radiophonique d'information sur le septième art. Financée par des producteurs de cinéma, Movies FM se présente donc comme un service gratuit aux radios privées, à qui elle adresse, toutes les deux semaines, un bulletin d'information sur les films ainsi que divers documents de presse.

L'agence émet aussi des cassettes consacrées chacune à un film au moment de sa sortie en salles et sur lequel elle réalise une émission complète, faite de bandes sonores extraites du film, de commentaires et d'interviews de comédiens et de réalisateurs. A cette émission « clés en main », montée et immédiatement exploitable par séquences ou dans sa totalité, elle joint cependant (deuxième face de la cassette) une émission « kit », qui réunit l'ensemble des éléments sonores originaux composant l'émission compète et livrés cette fois à l'état brut. Les animateurs des différentes radios peuvent ainsi composer leurs programmes à leur guise, ajoutant leurs propres commentaires ou d'autres reportages réalisés sur place.

Environ quatre-vingts radios, éparpillées à Paris, en province, en Suisse et en Belgique, reçoivent actuellement les services de cette agence ingénieuse et efficace, mais aussi très prometteuse pour les producteurs qui ne sauraient trouver meilleure promotion...

Les films *Blade runner* et *l'As des as* ont déjà fait l'objet de cassettes, *De Mao à Mozart, Tron, La folie aux trousses, Hécate* et *Tom Jones* étant actuellement en préparation.

* MOVIES FM, 16, avenue Hoche, 75008 Paris, tél. : 563-40-56.

A. C.

● *Rectificatif.* — L'adresse de la revue *Interférences* est bien : 11, rue du Marché-Saint-Honoré, 75002 Paris, et non 114 de la même rue, comme nous l'avions indiqué par erreur dans *le Monde Dimanche* du 7 novembre. Le numéro 2 de cette revue, sur le thème « Radio mon amour », est aussi disponible auprès de M. Didier Costagliola, 96, rue Montmartre, à Paris.

VIDEOCASSETTES SELECTION

« Challenger international »

Si le parc français des magnétoscopes est encore un peu maigre pour garantir la survie d'un magazine vidéo, le marché américain est, lui, nettement plus intéressant. C'est sans doute ce qui a poussé Jean-Louis Ragot et son équipe à lancer *Challenger international*, un *magazine d'information* économique sur vidéocassette dont le numéro un sort ce mois-ci aux Etats-Unis. A raison de quarante-cinq minutes par mois, *Challenger international* entend promouvoir les entreprises françaises auprès des industriels et des financiers américains et contribuer ainsi à relancer l'exportation.

Fabriqué en France, le magazine est dupliqué et distribué à partir de New-York. Jean-Louis Ragot espère trouver rapidement 1 300 abonnés dès l'année prochaine et équilibrer sa production avec 5 000 abonnés en trois ans. *Challenger international* est également diffusé, quelques semaines après sa parution en cassettes, sur les réseaux câblés par Téléfrance, la chaîne culturelle française aux Etats-Unis.

Bâti sur de courts reportages et des interviews de responsables, le premier numéro présente notamment Ariane Espace, Renault, Aérospace, une chaîne de *fast food* à la française et la fameuse banque B.P.G.F. qui servit d'intermédiaire dans l'opération Matra-Hachette. Est-ce la contagion américaine ou l'importance de l'enjeu ? Il se dégage de tous ces entretiens un discours volontariste, combatif et résolument optimiste auquel les chefs d'entreprises ne nous ont pas habitués sur les médias français, surtout en ces temps de crise...

Si *Challenger international*, qui se veut indépendant de toute publicité et subventions *publiques, réussit à séduire* le public américain, Jean-Louis Ragot envisage de l'étendre au Canada et prévoit d'ici un an la mise en place d'une formule complémentaire : un magazine d'informations américaines diffusé en France.

Challenger international, édité par Start : 17, rue Saint-Senoch, 75017 Paris (téléphone : 380-68-81).

Le Louvre

« Avec le magnétoscope, les arts plastiques découvrent leur imprimerie », affirme Roger Stéphane en présentant la collection « Vidéo art international ». Au rythme d'une cassette tous les deux mois, cette nouvelle société d'édition envisage de présenter des films originaux sur les grands musées du monde. La série commence avec le Louvre, édité en deux cassettes. La première est consacrée à l'école française, du portrait anonyme de Jean le Bon aux tableaux de Delacroix. Mme Beguin, conservatrice du département de la peinture du musée du Louvre, a *sélectionné plus de soixante-dix* tableaux et les commente en quatre chapitres ; l'attention au réel, l'empire du visage, la peinture méditation et la décoration.

La seconde cassette présente une sélection des écoles italiennes, hollandaises et espagnoles confiée à un autre conservateur du Louvre, M. Michel Laclotte. Tournés au musée même, ces deux films ont une qualité d'image supérieure à bien des séries télévisées où l'on se contente souvent d'utiliser des photos mal adaptées aux exigences de la vidéo.

Après le Louvre, « Vidéo art international » s'intéressera au Prado, aux musées du Vatican, à la National Gallery de Londres, au Rijksmuseum d'Amsterdam et à la Pinacothèque de Munich.

★ *Le Louvre : I — L'école Française II — Les écoles étrangères.* deux vidéocassettes éditées par « Vidéo art international » et distribuées par *J.I. 21* : 45, rue Croulebarbe, 75013 Paris.

FILMS

Louis Malle

G.C.R. présente dans son catalogue trois films de Louis Malle :

Les Amants, avec Jeanne Moreau et Jean-Marc Bory ;

Le Souffle au cœur, avec Léa Massari et Benoît Ferreux ;

Zazie dans le métro, avec Catherine Demongeot et Philippe Noiret.

Films français

Saluta la puce, de Richard Balducci, avec Jean Lefebvre. Edité et distribué par Proserpine Edition.

Tir groupé, de Jean-Claude Missiaen, avec Gérard Lanvin, Véronique Jannot et Michel Constantin. Edité et distribué par Parafrance vidéo.

J.-F. L.

ACTUALITE DU DISQUE

Classique

Les premières sonates de Beethoven par Michel Dalberto

Michel Dalberto enregistre les sept premières sonates de Beethoven à l'âge où elles furent écrites (il est né en 1935) et, avec un pianiste de cette qualité, cela donne une vision très jeune et neuve de ces pages à la fois imparfaites et profondes. Rien de stéréotypé dans ces interpréta*tions, aucune* de ces images parfois grinçantes élaborées par des « croisements » de traditions.

L'allure est conquérante et fraîche, le jeu plein de sel et aérien. Le vent souffle, parfois en tempête, dans ces voiles qui portent vers l'avenir. Un esprit d'une élégance et d'une sensibilité merveilleuses découvre spontanément le ton juste, l'accent intérieur. Les formes vivent et l'on a toujours envie de poursuivre en sa compagnie, de savoir ce que Beethoven a encore à nous dire de nouveau.

Certes Dalberto évoluera, sa vision s'agrandira des arrière-plans de la maturité, certains problèmes difficiles de phrasé (en particulier dans le largo de la *Sonate* op. 10 nº 3, très prémonitoire) se résoudront plus aisément, et nul doute qu'il ne réenregistre au moins certaines de ces œuvres, mais ces premières gravures resteront un témoignage irremplaçable de sa jeunesse (trois disques Erato, STU 715.023 : offre spéciale).

JACQUES LONCHAMPT.

Œuvres pour orchestre de Szymanowski

Il y a quelques mois, un très beau disque d'Antal Dorati dirigeant la *Deuxième* et la *Troisième Symphonie* de Karol Szymanowski avait inauguré en quelque sorte l'année du centenaire du grand compositeur polonais (1882-1937). Aujourd'hui, un magnifique album en provenance de son pays natal permet de *découvrir* l'essentiel de sa production pour orchestre : trois symphonies, une ouverture et deux ballets. Ces œuvres s'étendent sur près de trois décennies, et si l'*Ouverture de concert* (1904) reste fortement marquée par Richard Strauss, les deux ballets, *Mandragora* (1921) et surtout *Hamasie* (1931), témoignent d'une forte personnalité. Le premier fut conçu comme divertissement terminal du *Bourgeois gentilhomme* de Molière, le second est un grandiose hymne à la liberté ayant comme protagonistes des montagnards des Tatras. Antoni Wit (à la tête de l'orchestre et des chœurs de la Radio de Cracovie) en est l'interprète inspiré.

Dans la *Deuxième Symphonie* (1910), Jacek Kasprzyk ne fait pas oublier Dorati, plus vigoureux, mais dans la *Troisième*, dite *le Chant de la Nuit* (1914-1916), et dans la *Quatrième*, dite *Symphonie concertante*, à cause de sa difficile partie de piano (1932), Jerzy Semkov paraît difficilement surpassable. La *Troisième*, écrite pour ténor, chœurs et orchestre, sur des textes persans, est sans doute le sommet d'un coffret qui compte parmi les événements de cette rentrée ; il devrait donner chez nous sa vraie place à l'un des musiciens majeurs de sa génération (3 d. EMI, 165-43210/12 : *offre spéciale*).

MARC VIGNAL.

Frescobaldi Musique pour clavier

En complément au beau disque de *Canzone* enregistré récemment sur l'orgue de Brescia par Lionel Rogg, voici un album superbe mettant en scène le claveciniste, l'incomparable disciple de Luzzasco Luzzaschi, qui a frayé *une voie nouvelle* à plusieurs générations de compositeurs-interprètes et donné un tour irrémédiablement moderne à toute l'école de clavier du dix-septième siècle.

Harmoniste subtil, magicien de la dissonance rare et du chromatisme virtuose, Frescobaldi impose dans ses deux *Livres de Toccate* un art visionnaire, une musique fugitive et comme *rêvée* dans un registre qui se situe toujours à la frontière de l'improvisation et dont on trouve des traces jusque chez Rameau et Domenico Scarlatti (les coups de boutoir et ruptures prophétiques du *Capriccio sopra la Battaglia* du *Livre* de 1615). Le décor sonore est ici caractéristique du génie baroque, avec cette mobilité d'accents, cette note constamment aventureuse dans les rythmes et le toucher (les « registrations » en quelque sorte) de l'exécutant et, au niveau de l'idée musicale, ces échappées fiévreuses dans le discours qui font de l'organiste de Saint-Pierre de Rome un maître de la musique expérimentale, trois siècles avant les recherches formelles de notre temps.

De cette dimension moderne et de ce ton étonnamment actuel, Christopher Hogwood, qui touche d'admirables clavecins italiens de la fin du dix-septième siècle, rend merveilleusement compte, à la fois attentif à l'élan de vie et à l'architecture, à l'envol de l'imagination comme à la gradation des effets sonores qui acquièrent une dimension presque théâtrale, à la limite de la mise en scène. Désormais, une telle interprétation sera indispensable à qui veut interroger Frescobaldi dans son environnement naturel. (2 disques Oiseau-Lyre, Barclay 595078).

ROGER TELLART.

Lisa della Casa et Mozart

Si jamais « viennois » fut synonyme à la fois d'une esthétique et d'une éthique musicales, Lisa della Casa en témoigne. La transparence et la pureté du timbre, la fluidité de la ligne, une sensualité qui feint de s'abandonner mais se refuse devant l'excès, l'alliance paradoxale d'expression et de retenue, de franchise d'émission et de subtilité d'intentions, tels sont les atouts de sa séduction. Et c'est Mozart, bien sûr, qui les sollicite et les sert le mieux.

Mais Mozart, c'est aussi l'exigence d'équipes, de la réunion d'individualités aussi différentes qu'égales. Voici donc, sous la direction stricte mais incandescente d'Erich Kleiber, l'une des meilleures versions des *Noces de Figaro* où ce qui fut dénoncé à l'époque comme défaillances (Hilde Güden, A. Poellp) semble aujourd'hui exemplaire et ce qui fut salué comme événement (Cesare Siepi, Suzanne Danco) légendaire. Voici Böhm, s'effaçant encore devant l'hédonisme vocal d'un *Cosi* de rêve (Christa Ludwig, Anton Dermota, Erich Kunz), y gagnant une simplicité de ton et d'allure qu'il n'aura pas plus tard. Voici Krips, le rigoureux, attentif au moindre détail de son *Don Giovanni* (Siepi, Dermota, Danco). Pour tous les trois, l'apport suprême de la Philharmonie... de Vienne précisément !

Et chaque fois renouvelée mais identifiable (là est le mystère de la personnalité), Lisa della Casa dont la voix semble une épure et une essence, dont la sobriété émeut plus que toute véhémence, au point qu'on se demande si Mozart qui écrivit si souvent pour des cantatrices dont il était amoureux n'a pas eu d'elle un rêve prémonitoire. (Decca : *Cosi fan tutte*, 3 disques, 592.128 ; *les Noces de Figaro*, 3 disques, 592.129 ; *Don Giovanni*, 3 disques, 592.130.)

ALAIN ARNAUD.

Rock Variétés

THE PSYCHEDELIC FURS « Forever Now »

Il y a quelque chose de définitif dans la musique des Psychedelic Furs, quelque chose comme un sens du drame, solennel, implacable, envoûtant. La voix, peut-être, avec son timbre éraillé et ses intonations aigres-douces, qui traîne sur les mots, qui sans jamais se départir de son calme semble armée d'une force indestructible (une force tranquille ? !). Ou les guitares, acides, touffues, qui vrillent les thèmes et envahissent l'espace, flamboyantes et flambeuses. Ou ces claviers sulfureux, ou ces cuivres grinçants, ou cette batterie martiale, lourde de conséquence.

Tout cela introduit un climat sombre, une atmosphère à découper au couteau, plongés dans une énergie retenue, contrôlée, une puissance latente, palpable et prête à exploser. Et les compositions sont belles, racées, vertueuses, et les textes sont noirs, cyniques, un peu malsains. Comme leur nom l'indique, les Fourrures psychédéliques font dans le psychédélisme, de ce côté du Velvet underground. Le look à la rescousse. *Forever Now* est leur troisième album. Ils sont le seul groupe à tenir le pari de ce style sorti de la fin des années 60 (CBS, 85909).

CULTURE CLUB « Kissing To Be Clever »

On ne se fait pas d'illusion quant à l'avenir de Culture Club. Si le groupe passe l'hiver, ce sera tant mieux, mais, on se gardera d'en parier notre duffel-coat. Culture Club n'est pas, à proprement parler, un groupe conséquent, mais pour l'heure, ce qui nous importe, c'est ce disque, bigrement séduisant et parfaitement adapté aux plaisirs de l'instant. Ces gens-là n'innovent en rien, ne vont pas en profondeur, leur talent c'est la synthèse. De fieffés pilleurs qui s'entendent à entretenir, en un dosage habile, un melting pot d'influences empruntées là où le soleil nourrit les impulsions musicales : reggae; salsa, mariachis, calypso.

Les mélodies sont faciles et légères, servies par une production astiquée, la voix est agréable et les climats chaleureux. C'est tout à fait superficiel, avec des intentions évidentes de coller à la mode en attrapant au vol ses humeurs, mais la chair est faible et cette musique invite délicieusement aux mouvements. Après avoir chanté tout l'été, pourquoi s'en priver ; après tout l'hiver *n'est-il pas fait pour ça* (Thanks La Fontaine) ? (Virgin, 204958).

DIANA ROSS « Silk Electric »

En un premier temps, ce qu'on peut dire du nouveau disque de Diana Ross, c'est que la pochette est signée Andy Warhol. En un deuxième temps, ce qu'on peut dire de la pochette d'Andy Warhol, c'est que, pour être belle, elle n'en ressemble pas moins à celles qu'il a faites précédemment. Entre-temps on aimerait le voir se renouveler. En un troisième temps, on dira que *la grande dame a perdu la grande* inspiration. En un quatrième temps, on lui accordera le bénéfice de deux ou trois morceaux qui se laissent écouter. Si l'on a du temps à perdre. En un cinquième temps, on remarquera la production de Michael Jackson sur un titre *(Muscles)*. En un sixième temps, on s'étonnera de la voir sacrifier aux récents succès de Joan Jett et des Go Go's en se lançant dans le hard-rock *(Turn Me Over)* tout à fait déplacé et incompatible avec son style.

En d'autres temps, on se serait montré plus indulgent, mais par les temps qui courent on évitera l'achat d'un disque qui apparaît comme le passe-temps d'une grande dame qui a perdu la grande inspiration (Pathé Marconi, 400130).

ZAINE GRIFF « Figures »

S'il est un conseil que nous pouvons donner à ce garçon, Zaine Griff, c'est de s'accrocher aux idées convenues que le ridicule ne tue pas, que la prétention n'étouffe pas et que le crime ne paie pas, car si l'on songe à la réaction probable des éventuels acheteurs consternés par la pauvreté de ce disque, sorti à grands coups de promotion, nous ne donnons pas cher de sa peau (Polydor, 2311 160).

BOW WOW WOW « I Want Candy » « Original Recordings »

Qui est le roi de l'esbroufe ? Qui sait faire avec 1 sou et 1 sou 10 sous ? Qui a plus d'une corde à son arc et des dés pipés dans son jeu ? Qui s'entend le mieux à faire impunément les plus beaux pieds de nez ? Qui est l'ancien manager des Sex Pistols ? Qui est l'actuel (plus pour longtemps) producteur de Bow Wow Wow ? Malcolm McLaren et qui d'autre ? Personne, en tout cas, n'avait osé pousser la fumisterie aussi loin. Deux albums de Bow Wow Wow sortent simultanément sur le marché, l'un *(I Want Candy)* chez R.C.A., l'autre *(Original Recording)* chez Pathé Marconi. Tous deux sont des albums de compilation qui ont au moins trois morceaux en commun.

Quand on sait que Bow Wow Wow n'a enregistré précédemment qu'un 33 tours, une cassette et quelques 45 tours, la farce est un peu lourde à digérer pour qui est le dindon. Car, avec tout au plus une vingtaine de morceaux, Malcolm McLaren a réussi à concocter trois albums vendus au prix fort. On a beau succomber aux charmes de la ravissante Annabella Lwin, se délecter des accents mutins de sa voix, être séduit par la fraîcheur des mélodies, se laisser prendre au jeu des rythmes néo-tribaux, on peut penser que trop, c'est trop (R.C.A., PL 14375 ; Pathé Marconi 64890).

ELLIOTT MURPHY « Murph The Surf »

Il y a au début de la seconde face cette chanson, *The Fall of Saigon* (la Chute de Saigon), une vision personnelle du Vietnam. Le Vietnam a ceci de particulier que tous les Américains, qui l'ont *vécu d'une façon ou d'une autre*, ont en commun cette vision personnelle. La chanson d'Elliott Murphy aurait pu servir d'illustration au livre de Michael Herr, *Putain de mort*. A la fin du morceau, on entend le bruit d'un hélicoptère, l'intro du morceau qui suit ressemble étrangement à celle de *The End* des Doors, et, *l'espace d'un fugitif instant*, on a en tête les images d'*Apocalypse Now*.

La comparaison s'arrête là, un climat, une association d'idées et de sonorités. Mais c'est pourtant là l'une des facettes du talent d'Elliott Murphy, son pouvoir évocateur : des textes et des atmosphères qui en vingt-quatre images-seconde impriment sur la cire les couleurs et les mouvements du celluloïd.

A une époque, Elliott Murphy aurait pu prétendre à la succession de Dylan. Ils étaient, comme lui, toute une clique à reprendre à leur compte l'image du Zim. C'est Bruce Springsteen qui a décroché le jackpot. Murphy était, quant à lui, trop fragile, un poète intimiste qui mettait en chansons ses rêves dorés sur tranche. Trop new-yorkais et pas assez américain, élitiste par nature, il racontait des mythes (là où Springsteen se suffisait à lui-même pour les éveiller), les sublimait à *la manière d'un Scott Fitzgerald*, Hollywood en toile de fond.

Sans jamais dépasser le stade d'une reconnaissance confidentielle, Elliott Murphy a été brinquebalé sans ménagement de compagnie en compagnie discographique avant de créer son propre label. Ce disque est le premier dont il signe la production à son compte et c'est sans doute aussi le plus serein, le plus épanoui, le plus senti qu'il ait jamais *réalisé* (Courtisane, distr. AZ, 12418).

ALAIN WAIS.



Jazz

« The Blues Singers and Players

Qu'est le blues de tradition aujourd'hui ? Un art souvent ravivé par de jeunes musiciens, tels Sugar Blue ou Taj Mahal, qui reconnaissent en lui un aspect imposant, éminent, formidable de l'histoire de leur ethnie. Un art retrouvé, comme d'autres formes folkloriques, par l'intelligentsia et fortement aidé, appuyé par des universités et des municipalités conscientes de leur rôle. Un art, enfin, que quelques clubs, tournées et disques maintiennent en vie, malgré la vogue des musiques de marteau-piqueur, de frappe-devant, faites pour assourdir, massifier et, finalement, décerveler les hommes.

Baudelaire écrivait que, pour trouver le repos, on court toujours comme un fou. C'est un fait que les chanteurs, guitaristes, harmonicistes, pianistes dits « de Chicago », sont venus du Sud, avec le flux des ouvriers noirs, quand l'industrie cherchait sa main-d'œuvre. Tous immigrés : Joseph Benjamin Hutto, de Georgie ; Jimmy Rogers, du Mississippi ; Cora Taylor, Willie Mabon, Johnie Shines, du Tennessee. A l'exception de celui d'Eddie Vinson associé à T-Bone Walker, et dont le talent s'est exprimé hors des circuits du blues populaire et mastard, les recueils de la nouvelle collection « The Blues Singers and Players » sont à la gloire des étrangers maîtres de l'Illinois.

Une sorte d'espoir s'est évanouie à l'arrivée dans le Nord, et une autre est née, trempée dans une misère différente, clamée par une voix plus rude et, au milieu des années 40, portée par une instrumentation électrifiée, reprise du jazz de la décennie précédente et qu'on retrouvera dans le rock and roll dix ans plus tard, dans la pop vingt ans après.

L'Illinois fut un rêve. Les bluesmen s'y sont rendus en une « marche dans la distance » dans laquelle Binswanger voyait une défense contre le harassement et la détresse. Ils y ont apporté, surtout, leur musique, moyen *déjà constitué de rendre* vivable l'invivable et de figurer dans l'allégresse un dépassement du malheur. (Collection « The Blues Singers and Players, » : Black and Blue. Vol. 1 : J.-B. Hutto (33 540) ; vol. 2 : J. Shines (33 541) ; vol. 3 : Koko Taylor (33 542) ; vol. 4 : E. Vinson (33 543) ; vol. 5 : J. Rogers (33 544) ; vol. 6 : W. Mabon (33 545). Distribution W.E.A. Enregistrements faits à Carlisle, à Bordeaux, à Toulouse et à Paris.)

LUCIEN MALSON.

Le Monde

NOUVELLE



TUDOR BANUS.

Quel dommage !

par ALEXANDRE SOLJENITSYNE

C'ÉTAIT la pause du déjeuner au bureau où Ania Modestovna devait prendre une attestation. Ça tombait mal, mais ça valait la peine d'attendre : il restait une quinzaine de minutes, et elle aurait le temps de retourner à son propre travail.

Attendre dans l'escalier ne lui souriait guère ; Ania Modestovna descendit dans la rue. On était à la fin octobre, la journée était humide, mais pas froide. Pendant la nuit et depuis le matin, il était tombé une petite pluie fine qui venait de cesser. Sur l'asphalte aux flaques boueuses défilaient les voitures, les unes évitaient les passants, mais les autres – la plupart – les éclaboussaient. Au milieu de la chaussée, la promenade piétonne, légèrement surélevée, avait un coloris gris et tendre. Ania Modestovna traversa l'asphalte pour s'y rendre.

Il n'y avait personne ou presque, même au loin. Ici, à condition de contourner les flaques, on pouvait marcher sur le sable granuleux sans se mouiller. Les feuilles chues, gonflées d'eau, faisaient un sombre tapis sous chaque arbre ; lorsqu'on s'approchait d'elles, on voyait qu'elles émettaient une légère vapeur – c'était peut-être le premier pourrissement : de toute façon, quel soulagement pour la poitrine, entre les deux chaussées chargées de gaz !

Pas de vent, et tout l'épais réseau brun et noirâtre, humide... – Ania s'arrêta –... le réseau entier de rameaux, ramures, ramilles, brins et brindilles et bourgeons de l'an prochain, tout ce réseau était broché d'innombrables gouttes d'eau blanc nacré dans le jour renfrogné. Il y avait là toute l'humidité qui, après la pluie, reste sur la peau lisse des rameaux et qui, faute de vent, s'était égouttée, s'était rassemblée et à présent pendait en lourdes gouttes – toutes rondes aux extrémités des branches basses, ovales aux arceaux inférieurs des rameaux.

Ania fit passer son parapluie fermé dans la main qui tenait déjà son sac et, ôtant son gant, elle se mit à passer son doigt sous les gouttes, pour les prélever. Quand elle y mettait suffisamment de précautions, la goutte tout entière glissait sur son doigt sans s'éparpiller, en se ridant juste un petit peu. Les empreintes du doigt apparaissaient à travers la goutte plus nettement qu'à côté : la goutte grossissait comme une loupe.

Mais la goutte ne se contentait pas de montrer ces arabesques à travers elle, elle montrait également ce qu'elle voyait au-dessus d'elle : elle était un petit miroir sphérique. Dans cette goutte, sur le champ clair du ciel nuageux, on apercevait – mais oui ! – des épaules noires vêtues d'un manteau, une tête coiffée d'un bonnet de laine et même l'entrelacs des rameaux au-dessus de cette tête...

Ania oublia tout le reste et se prit à faire la cueillette des gouttes les plus grosses, les accueillant l'une après l'autre tantôt sur l'ongle, tantôt sur le gras du doigt. A ce moment, tout à côté d'elle, Ania entendit un bruit de pas décidés et elle secoua sa main, honteuse d'être occupée à un jeu qui aurait mieux convenu à son fils cadet.

Cependant, le passant n'avait remarqué ni le jeu d'Ania Modestovna ni Ania Modestovna elle-même ; il était de ceux qui n'ont d'œil dans la rue que pour guetter un taxi libre ou un kiosque à tabac. C'était un jeune homme portant distingué, avec une serviette jaune vif toute bourrée, en bonnet de poil de chameau froncé et moelleux pardessus de couleur. Il n'y a que dans la capitale qu'on rencontre des expressions aussi précocement assurées, victorieuses. Ania Modestovna connaissait ce genre d'expression, elle le redoutait !

Effarouchée, elle s'éloigna et atteignit le panneau sur poteaux bleus où était affiché sous vitrine le journal *Troud*, pages intérieures et extérieures. Une des moitiés avait la vitre cassée dans un angle, le journal avait été mouillé et la vitre était humide à l'intérieur. C'est justement dans cette moitié, en bas, qu'Ania Modestovna lut un titre : « UNE VIE NOUVELLE POUR LA VALLÉE DU FLEUVE TCHOU ».

Ce fleuve ne lui était pas étranger, elle était née là-bas, au Semiretchié. Ania Modestovna passa son gant sur la vitre et se mit à déchiffrer l'article.

Le correspondant avait une plume prolixe. Ça commençait par l'aérodrome à Moscou ; il prenait place dans l'appareil ; le temps était maussade mais les passagers de bonne humeur ; puis il avait un mot pour chacun de ses compagnons de voyage, exposait le but de chacun ; il n'oubliait même pas l'hôtesse de l'air. Ensuite c'était l'aérodrome de Frounzé ; l'humeur générale était encore meilleure, en plein accord cette fois avec le temps ensoleillé. Il en venait enfin au voyage proprement dit dans la vallée du fleuve Tchou. Avec force vocables techniques, il décrivait les travaux hydrauliques, la mise en eau, les usines hydroélectriques, les canaux d'irrigation ; il s'extasiait à la vue du désert maintenant irrigué et fertile ; il s'esclaffait au vu des chiffres des récoltes des kolkhoses.

Puis c'était la péroraison :

« *Mais bien peu savent que cette puissante et grandiose transformation de la nature d'un district tout entier a été conçue il y a déjà bien longtemps. Nos ingénieurs n'eurent même pas à vérifier les remarquables investigations géologiques dans la vallée, ni à reprendre l'étude du régime des eaux. Tout l'essentiel de ce grand projet avait été conçu et élaboré il y a quarante ans, en 1912, grâce aux calculs très poussés d'un ingénieur russe de talent, Modeste V..., qui, à l'époque, avait entamé les travaux à ses propres risques et périls.* »

Ania Modestovna ne tressaillit pas, ne marqua aucune joie – mais elle fut saisie d'un tremblement intérieur et extérieur comme à l'approche d'une maladie. Elle se pencha pour mieux distinguer les derniers paragraphes dans le coin en bas, et elle fit une nouvelle tentative pour essuyer la vitre. Avec peine elle déchiffra :

« *Mais ce n'est pas le régime tsariste, inerte et étranger aux intérêts du peuple, qui pouvait réaliser ces projets. Ils furent enterrés par le ministère de l'agriculture. Quant aux travaux déjà entrepris, ils restèrent en friche.*

» *Quel dommage !* – nous en étions aux exclamations – *quel dommage que ce jeune enthousiaste n'ait pas pu voir le triomphe de ses idées lumineuses ! Qu'il n'ait pas pu jeter un coup d'œil sur sa vallée métamorphosée !* »

Ce fut comme un giclement brûlant de peur : Ania savait déjà ce qu'elle allait faire, elle allait arracher le journal ! Elle jeta un coup d'œil furtif à droite, un autre à gauche. Personne sur la promenade centrale, à peine un dos dans le lointain. C'était indécent, honteux, mais...

Le journal tenait à trois punaises. Ania passa la main dans la trouée du verre. Là où le journal était mouillé, il se recroquevilla aussitôt en un petit amas de papier humide et se détacha de la punaise. La punaise du milieu, Ania l'atteignit sur la pointe des pieds, l'ébranla et parvint à l'extraire. Mais la troisième, la plus éloignée, était hors de portée, et Ania tira tout simplement, et le journal s'effondra dans sa main.

AUSSITOT, dans son dos, retentit, aigrelet, le sifflet perçant d'un agent.

Comme si on l'avait ébouillantée (elle était fortement sujette aux frayeurs et le sifflet des policiers l'épouvantait toujours), Ania retira sa main vide et se retourna...

S'enfuir ? C'était trop tard ; et puis ça ressemblait à quoi ? Il y avait une ouverture dans la grille du jardin donnant sur la chaussée, Ania ne l'avait pas remarquée et c'est de là (nom de l'allée) que s'avançait vers elle un agent de police corpulent, rendu plus gros encore par sa pèlerine trempée dont il avait rejeté en arrière le capuchon.

Il ne se donna pas la peine de parler de loin. S'approchant sans hâte, il toisa Ania Modestovna, puis jeta un regard sur le journal effondré dans la vitrine, tout contortionné, puis fixa à nouveau Ania Modestovna. Il la dominait sévèrement. A son visage rougeaud au nez épaté, à ses grosses mains, on voyait qu'il s'agissait d'un homme éclatant de santé, capable d'extirper les gens d'un incendie ou d'appréhender un malfaiteur à main nue.

Sans hausser la voix, il dit :

« *Eh bien, citoyenne ? On va payer ses 25 roubles ?...* »

(Ah, s'il ne s'agit que d'amende ! Ce qu'elle redoutait, c'était autre chose, c'était qu'on interprète mal son geste.)

« *Vous ne voulez donc pas que les gens lisent le journal ?* »

(Ça y est, on y vient.)

« *Mais non ! Pas du tout ! Excusez-moi* (Ania Modestovna s'était même toute recourbée). *Je suis confuse. Je vais tout de suite le remettre... si vous permettez...* »

C'était là chose bien impossible : même si elle y avait été autorisée, comme remettre en place ce journal avec un angle déchiré et un autre tout trempé ?

L'agent la toisa à nouveau, sans aucune expression.

Il y avait déjà plusieurs heures qu'il avait pris son service et subi toute la pluie ; c'était une aubaine d'avoir quelqu'un à emmener au poste, avec le journal qui la confondait : le temps de dresser procès-verbal et il se sècherait un peu... Mais il y avait quelque chose qu'il ne comprenait pas : cette dame bien habillée, d'âge mûr, visiblement pas éméchée...

Elle le regardait et attendait son châtiment.

« *Et pourquoi donc il vous plaît pas, ce journal ?*

– On y parle de mon père !... »

Elle ne pensait qu'à s'excuser et pressait machinalement contre sa poitrine la poignée de son parapluie, son sac, le gant qu'elle avait ôté. Elle n'avait même pas remarqué qu'elle s'était coupé un doigt à la vitre.

A présent, l'agent y voyait un peu plus clair ; le doigt ensanglanté lui fit pitié et il ajouta avec un mouvement de la tête :

« *On l'éreinte, hein ? Bon, mais c'est pas un journal en moins qui changera rien...*

– Non, non, c'est tout le contraire, on fait son éloge ! »

(Vraiment, il n'a pas du tout l'air méchant !)

Elle s'aperçut que son doigt saignait et elle se mit à le sucer, sans détacher son regard du visage replet et bonasse de l'agent.

Les lèvres bouffies s'entrouvrirent à peine :

« *Et alors ? Vous auriez pas pu en acheter un au kiosque ?*

– Mais regardez la date ! (Elle détacha son doigt de ses lèvres et la lui montra sur l'autre moitié de la vitrine, sur l'autre feuille non arrachée.) *Il est vieux de trois jours. Où le trouver maintenant ?* »

L'agent vérifia la date, regarda encore une fois la femme. Encore une fois la feuille de journal arrachée. Et il soupira :

« *Je devrais dresser procès-verbal. Et vous mettre à l'amende... Bon, ça va pour cette fois, ne recommencez plus, prenez-le en vitesse tant qu'il n'y a personne pour voir...*

– O merci, merci ! Comme vous êtes généreux ! Merci ! »

Ania Modestovna s'embrouillait dans les mots ; elle était toujours à demi penchée en avant, comme pour une salutation. Au lieu de partir à la recherche de son mouchoir, elle enfila sa main dans la vitrine cassée, avec le doigt rose de sang, et elle attrapa un bout de journal, le tira.

« *Merci !* » dit-elle encore.

Le journal s'extirpa. Tant bien que mal, avec son unique main libre, Ania plia le journal humide ; elle s'inclina encore une fois et ajouta :

« *Comme je vous suis reconnaissante ! Si vous saviez la joie que ce sera pour mes parents ! Je peux m'en aller ?* »

Elle le voyait de biais ; il acquiesça.

Elle s'éloigna vivement : elle avait tout à fait oublié la démarche qui l'avait amenée dans cette rue ; elle serrait contre elle le journal mal plié et de temps à autre, sans s'arrêter, elle suçait son doigt qui saignait encore.

Elle ne songeait plus qu'à une chose : courir chez sa mère ! Relire ensemble l'article, le plus vite possible ! Dès que son père recevrait son assignation à relégation, sa mère s'y précipiterait, elle lui apporterait l'article.

Le journaliste n'était pas au courant ! Sinon il n'aurait jamais écrit ça ! La rédaction non plus n'était pas au courant, sinon elle n'aurait jamais laissé passer ça ! Car le « *jeune enthousiaste* », c'est qu'il avait *survécu !* Survécu jusqu'au triomphe de ses « *idées lumineuses* » ! Survécu parce que sa condamnation à mort avait été commuée. Et ses vingt ans de prison et de camp venaient de s'achever. Et maintenant, pour son transfert sur les lieux de sa relégation perpétuelle, il avait sollicité de Béria lui-même son envoi dans la vallée de la rivière Tchou. Mais on l'avait envoyé ailleurs, les autorités se souciaient bien d'un vieillard inutile ! Il ne valait plus rien pour le travail et il n'avait pas gagné ses points de pension.

Traduit du russe par GEORGES NIVAT.

Cette nouvelle, écrite en 1965, figure dans le deuxième tome des *Œuvres complètes* d'Alexandre Soljenitsyne, qui paraît cette semaine chez Fayard. Inédite jusqu'à présent, elle avait été proposée par l'auteur à plusieurs revues soviétiques qui l'ont refusée. Il s'agit d'un épisode réel survenu à la fille du professeur V.A. Vassiliev, qui est mentionné dans la VI[e] partie de *l'Archipel du Goulag*.